This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

356063

REVUE

DU

LYONNAIS.

TOME XX.

LYON.
IMPRIMERIE DE L. BOITEL,
QUAI ST-ANTOINE, 36.
—
1844.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS.

LA POÉSIE EN RÊVE,

A Victor de Laprade

J'avais passé le jour en courses vagabondes ;
Le matin, dans les champs pleins de vagues rumeurs ;
A midi, dans les bois ; et, le soir, sur les ondes,
Emporté par l'iole où voguent six rameurs.

J'avais vu le soleil, ruisselant de lumière,
Regagner lentement son tabernacle d'or ;
J'avais vu dans l'azur une étoile première
S'allumer, puis une autre, et puis une autre encor.

Digitized by Google

Et maintenant, rentré dans ma haute cellule,
Sous le doigt du sommeil j'avais plié mes yeux,
Et les songes ailés, enfants du crépuscule,
Inclinaient vers mon front leur vol capricieux.

Et leur blanche baguette ouvrait pour moi la sphère
Où s'en vont, chaque soir, voltiger les esprits;
Où, de tout ce qui fut, existe ou doit se faire,
S'agite quelque chose, ombre, germe ou débris.

Monde étrange, peuplé de vaines apparences,
Domaine enveloppé de nuages touffus,
Où s'élève, la nuit, l'aile des espérances,
Où retourne l'essaim des souvenirs confus.

Alors, à mon chevet, je crus voir apparaître
Un fantôme vêtu de sacrés vêtements.
En quels cieux ignorés avait-il reçu l'être?
Il faudrait, pour le dire, un des vieux nécromans;

Des rayons de là-haut la paupière inondée,
Il faudrait avoir lu le feuillet clandestin
De ce livre où jadis les mages de Chaldée
Traçaient obscurément les choses du destin.

La forme s'approcha : j'entrevis une femme.
D'une femme, du moins, elle imitait le corps;
Mais jamais les beautés qui rayonnent de l'ame
Ne se mêlèrent mieux en lumineux accords.

Digitized by Google

Jamais sculpteur ancien de l'Attique sereine,
Aux jours où le génie arrivait dans le vent,
Ne réalisa mieux la forme souveraine
Dans un bloc de Paros sur sa base vivant.

Jeune et blonde, elle avait dans sa taille divine
Cette virginité de suave contour
Qu'ici-bas l'œil poursuit en vain, mais que devine
Le poète, à seize ans, dans un songe d'amour.

Un bruit mélodieux s'échappait de ses voiles.
Les Grâces dirigeaient ses chastes mouvements ;
Et son front, où les fleurs se mêlaient aux étoiles,
Épanchait des parfums et des rayonnements.

Moi, l'ame frissonnante à la fois et charmée,
J'étais comme les fils des vieux pasteurs hébreux,
Quand jadis, vers Horeb, dans la plaine enflammée,
Un ange du Seigneur apparaissait entre eux.

La blanche vision, sur un siége d'ivoire,
S'assit, près du chevet de mon lit indigent,
Et sur un escabot couvert de riche moire,
Elle mit ses pieds nus et blancs comme l'argent.

Alors, toujours en rêve et comme un enfant ivre
Qui dort halluciné par la vapeur du vin,
Je la vis déployer un magnifique livre
Qui rendit en s'ouvrant un murmure divin.

Digitized by Google

Quel titre présentait ce livre ? je l'ignore :
Les premiers mots tracés d'une ombre étaient couverts.
Cependant un jour doux comme une pâle aurore
Arrivait jusqu'à moi des feuillets entr'ouverts.

Le front illuminé d'un sourire céleste,
L'ombre se prit à lire !... ô mon Dieu, par pitié,
De mes jours à venir prenez bientôt le reste,
Et de ce qu'elle lut redites la moitié.

Oui, j'aurais tout donné, tous les sublimes rôles,
Les diadêmes d'or, les sceptres, les pavois,
Pour saisir seulement un écho des paroles
Que prononça longtemps la solennelle voix.

Poètes des vieux jours, Dante, Virgile, Homère,
Morts fameux qui sans fin revivez parmi nous !
Pour recueillir les sons de ce chant éphémère,
Vous vous seriez tous trois prosternés à genoux.

C'était une musique étrange dont l'oreille
Buvait avec amour les larges flots de miel,
Musique qui n'aura sans doute sa pareille
Qu'au delà de l'azur que nous nommons le ciel.

Rhythmes, nombres divins, cadence, mélopée,
Idiômes chantants des âges révolus,
Enchaînements de sons dont l'ame enveloppée
Des langages humains ne se souvenait plus.

Digitized by Google

Et la parole avait une lumière en elle,
Lumière, vif éclat, pur éblouissement,
Qui dans l'ame limpide entrait par la prunelle,
Comme un joyeux soleil dans le bleu firmament.

A travers les rayons et les accords, l'idée
Apparaissait toujours dans sa chaste fraîcheur,
Comme, à travers les flots dont la rive est bordée,
La perle qu'entrevoit l'œil perçant du pêcheur.

Ce qu'exprimait ainsi cette langue inconnue,
Cette langue, à la fois esprit, sons et clarté,
C'était tout ce que l'ame, ici-bas pauvre et nue,
A deviné, senti, compris ou médité :

C'était l'être incréé de qui naît toute chose,
Créateur dont l'amour engendre incessamment,
Qui, toujours immobile, en lui-même repose,
Voilé de l'infini comme d'un vêtement ;

C'était l'œuvre de Dieu, couvant dans sa pensée
Les moules éternels où les mondes se font,
Et la création dans l'espace lancée
Comme un puissant vaisseau sur une mer sans fond ;

C'était l'humanité qui s'agite et fourmille
Sur les flancs de ce globe emporté dans l'azur,
Et dont l'Esprit d'en haut dirige la famille
Vers un but éclatant couvert d'un voile obscur;

Digitized by Google

C'était l'homme isolé cheminant dans l'espace,
Pélerin en exil au vallon des douleurs,
Roseau né sans racine, ombre qui souffre et passe
En cherchant mille biens qui fleurissent ailleurs ;

C'était de la vertu la lutte haletante
Contre l'esprit du mal sur la terre affermi,
Et son long sacrifice accompli dans l'attente
Du Dieu qui la contemple avec un œil ami ;

C'était l'amour, parfum tombé sur notre terre
De ce doux paradis que toute ame a rêvé,
Avant-goût d'un nectar dont rien ne désaltère,
Aurore d'un soleil non encore levé ;

C'était l'art, juste orgueil de la pensée humaine,
Extase où nous perdons tout souvenir du mal,
Pressentiment d'un monde où le desir nous mène,
Échelle aux marches d'or montant vers l'idéal.

Le poème divin grandissant à mesure,
De degrés en degrés montait à ces hauteurs,
Où, d'un foyer brûlant que la lumière azure,
Le principe éternel coule à flots créateurs.

Et je voyais passer, bien au delà des nues,
Au milieu de l'éther qui n'a pas de confins,
Mille créations de la terre inconnues,
Spectacles réservés à l'œil des séraphins.

Digitized by Google

Et du volume saint toujours chaque pensée
M'arrivait à la fois sous trois modes divers :
Verbe immatériel; image retracée,
Et son mélodieux modulé par le vers.

De plaisirs confondus, ineffable mélange !
Volupté de l'esprit, de l'oreille et de l'œil,
Telle que, dès ce jour, elle existe pour l'ange
Et que nous l'atteindrons au delà du cercueil.

Sous ce triple bonheur ma débile nature
Ployait comme un roseau secoué rudement,
Lorsque le dernier son de l'étrange lecture
Mourut et du réveil pour moi fut le moment.

Tout fut fini : mes yeux rouverts dans la nuit noire
Près du chevet désert n'aperçurent plus rien,
Rien, ni volume d'or, ni chaise aux bras d'ivoire,
Ni radieuse vierge au corps aérien.

Triste déception de mon ame frustrée !
Hélas ! il échappait désormais à mes sens
Ce symbole inouï d'une langue éthérée
Dont j'avais recueilli quelques vagues accents.

Comme un nuage, au soir, qu'une brise dissipe,
Comme un écho perdu dans les airs spacieux,
S'était évanoui ce magnifique type
Du poème idéal, tel qu'on l'écrit aux cieux ;

Digitized by Google

Aux cieux où, réunis en trinité vivante,
Les trois arts fraternels séparés aujourd'hui,
Poésie et peinture et musique émouvante,
Ne seront plus qu'un art, exprimant tout en lui.

A ce sublime songe évaporé trop vite,
Je méditai longtemps, morne et le front penché ;
Et, pour me consoler de sa rapide fuite,
Ami, le même jour, je relus ta *Psyché !*

AUTRAN.

Digitized by Google

LETTRE

A SON ÉMINENCE LE CARDINAL DE BONALD,

SUR UN PROJET

D'UNE

BIBLIOTHÈQUE DES PÈRES DE L'ÉGLISE

DE LYON.

> Libros autem oportet semper describere, et augere et meliorare, ornare et annotare, quia vita omnium spiritualium hominum sine litteris nihil est.
>
> ACTA FUNDAT. MURENS. MONAST., p. 48.

MONSEIGNEUR,

E n'est pas à un prince de l'Eglise qu'il est besoin de rappeler l'importance des écrits légués au monde par les Docteurs et les Pères dont cette même Eglise se glorifie. Là, en effet, se trouvent nos annales, nos titres de noblesse, en quelque sorte ; je ne parle pas des livres saints, car ils sont d'un

Digitized by Google

autre ordre et viennent de plus haut encore. Mais les nombreux et illustres Docteurs qui les ont expliqués, défendus et propagés, doivent prendre place à côté de cette arche sacrée, et être à jamais pour le monde chrétien un sujet d'étude et de vénération profonde. Qui donc sait mieux cela qu'un pontife de Jésus-Christ, un successeur de ces mêmes évêques auxquels on est redevable de tant de monuments d'une éloquence et d'un savoir prodigieux?

Les écrits des Pères de l'Église ne sont pas nés d'un vain caprice de l'imagination, ou d'une philosophie verbeuse et inoccupée : ils doivent, en général, leur origine à une cause grave, et tendent à un but sérieux. Dans les premiers âges, ils se présentent avec un caractère apologétique ; le Paganisme était là debout, en face de la doctrine nouvelle, qu'il accusait violemment et amenait devant les tribunaux : il fallait répondre aux réquisitoires des Proconsuls, aux édits des Empereurs, et de là ce livre audacieux et fier de Tertullien, qui s'en prenait à la double majesté du sacerdoce et de l'empire, en attaquant la divinité des Césars. Nul n'a été aussi hardi, aussi pressant, ni aussi incisif que ce prêtre africain, sorti des lignes de la philosophie séculière, et qui voulut garder chez les Chrétiens son manteau de philosophe, auquel il disait : « Réjouis-toi donc, et tressaille, car tu es honoré d'une philosophie bien meilleure, depuis que tu as commencé de vêtir un chrétien (1). »

Il y aurait à faire un livre tout entier, et un beau livre, avec l'histoire et l'examen des écrits qui naquirent de cette nécessité de défendre la religion contre les aggressions, les haines et les préjugés du dehors. Le monde ne sait pas assez ce qu'il y a de vie, de force et de nouveauté dans ces apologies de la foi chrétienne ; il ne sait pas assez quels chaleureux défenseurs

(1) Tertull. *de Pallio*, cap. ult.

Digitized by Google

se chargèrent de plaider la cause de l'Evangile devant les sages et les puissants du jour. Souvent le génie chrétien eut à se mesurer avec le génie païen : Origènes contre Celse; Méthodius, Eusèbe de Césarée et Apollinarius contre Porphyre. L'apologie arrivait sous toutes les formes, tantôt comme traité spécial, tantôt comme digression dans une exégèse biblique. Quelque studieux chrétien consultait un prêtre, un évêque; la réponse ne tardait pas, et c'était une lettre qui faisait le tour des Églises. La plupart des Lettres de saint Jérôme, par exemple, ne nous sont arrivées que de cette manière. Combien de trésors perdus, qui sont énumérés çà et là dans les ouvrages des Docteurs, mais dont il ne reste que le titre ! Quel vaste naufrage dans lequel sont allés s'engloutir des écrits dont on nous vante la science et l'habileté !

Mais, Monseigneur, il reste assez de richesses qui ont heureusement surnagé, et c'est là le trésor de l'Eglise. Là, tour à tour ont puisé d'autres Docteurs, qui se sont approprié, pour la défense et la propagation de la même doctrine, ces trésors d'éloquence et d'érudition. Le grand siècle de Louis XIV nous dirait que Bossuet s'était nourri et inspiré surtout de l'étude des Pères, et chacun sait combien il excelle à s'en approprier les traits les plus pénétrants. Il part quelquefois d'une simple expression, et le voilà qui l'agrandit et l'élève de toute la splendeur de son génie. Cela est vrai surtout pour les communications de Bossuet avec Tertullien. Quand l'évêque de Meaux a fréquenté un instant le prêtre de Carthage, c'est pour ajouter aussitôt à ce rude parler, déjà si rapide et si foudroyant.

Lorsqu'on a fait valoir les avantages de l'étude des Pères, on s'est généralement arrêté à des livres reconnus de tous comme ayant un cachet particulier de prééminence, et l'on a trop oublié, ce me semble, les écrits secondaires, si nombreux et si variés dans leurs formes. Ce n'est pas en se pre-

Digitized by Google

nant toujours aux mets de haut goût que le corps de l'homme s'alimente le mieux et le plus sûrement ; il faut aussi descendre aux mets simples et vulgaires. N'en serait-il pas ainsi pour la nourriture intellectuelle, et ne faut-il pas descendre quelquefois des hauteurs, promener son esprit par des lieux faciles et accessibles, moins imposants sans doute, mais aussi plus doux à l'œil, et plus calmes et plus frais ?

Les Pères de l'Eglise sont infiniment curieux à étudier pour quiconque veut connaître le dogme et la morale, l'histoire des divers âges chrétiens, les mœurs des différentes époques de civilisation : il y a là d'utiles et féconds enseignements à recueillir pour le prêtre, pour le chrétien et pour l'érudit. Je crois que, sans calomnier la prédication moderne, il est permis de signaler ce qu'elle a trop souvent offert de vide, de sonore et de mondain. On me citera de très honorables exceptions ; je ne le conteste pas, mais je parle du caractère général que l'éloquence de la chaire a pris depuis un siècle. N'y a-t-il pas, entre autres causes d'une fausse direction, l'oubli des sources véritables ? D'abord nous avons peu de bons travaux sur la Bible; quant aux Pères de l'Eglise, qui m'occupent spécialement ici, on les a trop négligés pour des Sermonnaires des deux derniers siècles ; on a cherché dans ces recueils des discours tout faits, qu'il s'agissait d'abréger ou de retenir de gros en gros. Or, quelque excellente que soit une pareille étude, alors même qu'elle porte sur Bossuet, sur le P. Bourdaloue, sur Massillon, etc., je m'obstine à croire qu'elle devient nuisible à la véritable éloquence, car elle éloigne des monuments originaux, tue la réflexion et favorise la paresse de l'esprit. Nos orateurs modernes sont bien loin d'avoir cette ardeur convaincue, cettte énergie inspiratrice qui jette son souffle à travers chaque page des Pères de l'Eglise. Maintenant, y a-t-il à recueillir dans ceux-là, même dans les plus choisis, l'instruction solide et variée que l'on rapportera

Digitized by Google

des ouvrages de ceux-ci? Assurément non. Je conseillerais plus à un prédicateur la lecture de quelques discours théologiques de saint Grégoire de Nazianze, même dans une version latine, que l'étude d'un millier de sermons tels qu'on les trouve dans nos orateurs ou nos homiliaires les plus suivis. Tous les prêtres, il est vrai, n'ont pas le temps ni les moyens de recourir constamment aux sources les plus éloignées et les plus salutaires aussi, mais qui donc empêche de substituer la qualité à la quantité, et d'agir suivant ses forces, même dans des bornes étroites?

Pendant plus de deux siècles, depuis la découverte de l'imprimerie, les érudits et les congrégations religieuses ont rivalisé de zèle pour exhumer de la poudre des Bibliothèques les ouvrages des Pères de l'Eglise et en doter le monde savant. Que de voyages entrepris dans le seul but de découvrir quelques manuscrits! Que de belles années, que de florissantes vies consumées à les transcrire, à les collationner, à les traduire, à les commenter, à les imprimer enfin! Nous autres ingrats, nous sommes entrés dans un travail qui n'est pas le nôtre, et nous avons plus d'une fois jeté l'insulte ou le mépris aux doctes moines qui épuisèrent sur ces grands labeurs une patience infatigable.

Quand nous remuons ces commodes in-folios dans lesquels rien n'est oublié pour que l'antiquité soit accessible, nous ne calculons guère ce qu'il en a coûté aux Bénédictins, aux Jésuites, aux laborieux érudits qui nous ont amassé d'immenses matériaux. Une vaniteuse science, qui fait beaucoup de bruit avec de frêles édifices dont les pierres ont été réunies et travaillées par d'autres mains, ne tient nul compte des sueurs de nos devanciers, et accuse d'étroitesse l'esprit du monachisme (1). Nous ne savons ce qu'il manquait à ces hommes

(1) Il n'y a pas deux ans que nous avons lu dans un journal de Paris quel-

Digitized by Google

qui s'appelaient de Montfaucon, Petau, Sirmond, Martene, d'Achery, Massuet, Garnier, Ros-Weyde, etc.; mais, à coup sûr, pendant que leur tête se blanchissait sur un labeur effrayant pour notre légèreté, ils n'avaient pas le loisir de construire des théories, de bâtir des systèmes et de battre des mains devant leur édifice. Notre siècle aurait besoin d'apprendre d'eux la modestie, et de savoir ce que valaient ces nobles intelligences, à qui nous devons de si précieuses éditions des écrivains ecclésiastiques.

Sans vouloir nier la passion littéraire qui tourmente notre siècle, ne serait-il pas permis de dire que la disparution des Sociétés religieuses qui firent des prodiges pour la science, a laissé un vide que le laïcisme ne remplira jamais? Il est des travaux qui veulent des esprits plus recueillis que ne peuvent l'être des hommes emportés par le tourbillon des affaires, et distraits par les exigences du monde. Un académicien aura de la peine à remplir la tâche d'un Bénédictin; celui-ci s'aidera de celui-là, mais l'un va bien à côté de l'autre.

Quoiqu'on ait fait beaucoup aux siècles passés, il reste beaucoup à faire pour l'utilité des lettres chrétiennes. Il reste des travaux qui ne mènent ni à la gloire bruyante et immédiate, ni aux bénéfices pécuniaires, deux inconvénients que ce temps-ci ne se hasardera guère à braver pour l'amour seul de l'étude. On veut arriver à un résultat qui se traduise en avantages saisissables, et ne se fasse point trop attendre. Or, un article de *Revue* et un roman seront à peu près sûrs de primer la plus utile édition d'un auteur ancien.

Je croirai toujours que le clergé et les amis des lettres chrétiennes pourraient beaucoup pour remédier à ce mal, s'ils arrivaient à se concerter et à s'entendre; on agirait sur divers

que chose d'approchant, à l'occasion d'une compilation d'un helléniste qui devait sourire de pitié, en face des éloges maladroits qu'on lui donnait ainsi.

Digitized by Google

points, insensiblement, à mesure qu'une tentative en provoquerait une autre. Pourquoi chaque Eglise, par exemple, n'essaierait-elle pas de réimprimer, avec des notices et des commentaires suffisants, ce qu'elle a compté de docteurs et d'écrivains religieux ? Ce serait un acte de piété filiale et d'utilité publique ; on exécuterait avec plus de soin et de bonheur sur les lieux mêmes certaines recherches qui tiennent aux monuments, à l'histoire et aux sites des pays. Je ne veux pas me faire illusion ; ceci est un rêve, mais du moins un rêve qui pourrait aisément se réaliser pour notre Eglise de Lyon, sans entraîner à des frais trop considérables, ni demander trop de temps et de peine.

Permettez-moi, Monseigneur, de vous exposer ma pensée en détail, et de rappeler en quelques pages les écrivains et les pièces qui viendraient figurer dans une collection telle que je l'entends.

La Bibliothèque des Pères de l'Eglise de Lyon s'ouvrirait par un des plus magnifique monuments de l'histoire ecclésiastique, la *Lettre* que les Eglises de Lyon et de Vienne adressèrent à leurs frères d'Asie, sous le coup d'une persécution qui avait emporté le vénérable saint Pothin, premier évêque de notre ville, et quarante-sept membres de la communauté naissante. C'est à Eusèbe que nous devons la conservation de cette lettre si admirable de candeur et de simplicité héroïque ; c'est de là que date notre Eglise de Lyon ; c'est l'acte authentique de son baptême sanglant. A la même époque se rattachent les actes du martyre de saint Alexandre et de saint Epipode, deux nobles amis qui furent unis dans la vie et ne se séparèrent pas dans la mort. Ces *Actes* se trouvent dans le recueil de Dom Ruinart, et sont bien précieux, malgré leur brièveté. On y retrouve, comme dans la Lettre conservée par Eusèbe, la trace des cruautés proconsulaires, la forme des procédures romaines, l'exposé des crimes reprochés aux

Digitized by Google

Chrétiens, la substance de leurs réponses, et un touchant souvenir de la vénération des fidèles pour les restes mortels de leurs frères martyrisés.

Au IIe siècle, nous rencontrons le successeur de saint Pothin, ce docte Irénée qui réfute si savamment les erreurs des Gnostiques, et écrit en grec, au milieu d'une population où il entendait résonner l'idiome celtique mêlé au grec et au latin, son beau livre *contre les Hérésies*. Saint Irénée avait pu étudier et connaître en Orient les sectes philosophiques; lorsqu'elles pénétrèrent dans les Gaules, il se trouva là pour leur tenir tête et les empêcher de troubler la pureté du dogme évangélique sur lequel elles agissaient puissamment. Les cinq livres d'Irénée ont acquis, ce semble, une valeur plus grande encore, depuis les nouvelles recherches et les travaux modernes de l'Allemagne. Les historiens du Gnoticisme ont reçu du saint évêque de si utiles documents sur un point curieux de la philosophie antique, ils ont puisé là de si abondantes révélations, que saint Irénée a conquis une tout autre importance aux yeux de la science profane. Quant à la science ecclésiastique, non seulement elle reçoit ce riche héritage de doctrine, mais encore elle a, dans l'ouvrage de l'illustre évêque, les témoignages les plus positifs sur divers articles du dogme chrétien et de la tradition apostolique. Saint Irénée devance, par beaucoup d'endroits, les foudroyantes *Prescriptions* de Tertullien, et il y a une étrange force dans cette raison, dans cette controverse si maîtresse d'elle même.

Le bénédictin René Massuet nous a laissé une belle édition de saint Irénée; il n'y aurait qu'à retrancher quelques recherches accessoires et à profiter de ce qui s'est fait depuis sur saint Irénée. Un jeune prêtre adressait dernièrement à votre Éminence l'Histoire de ce pontife, et il y a quelques années qu'un Allemand, Adolphe Stieren, publiait une thèse sur le caractère et les sources des écrits du saint Docteur.

Digitized by Google

Au IVe siècle, Monseigneur, c'est encore un de vos illustres devanciers qui fait éclater sur le siége de Pothin la science et la vertu. Saint Eucher, issu d'une famille patricienne, passa dans l'Eglise, alla se façonner à la doctrine chrétienne dans cette île de Lérins qui abritait alors les esprits les plus distingués, et d'où l'on vit sortir un si gand nombre de remarquables prêtres, de dignes évêques. Il nous reste de saint Eucher deux petits traités d'un style excellent et d'une heureuse sobriété. Par amour autant que par reconnaissance, il célébra la *Louange de la Solitude*, et, afin de conquérir à Dieu un de ses proches, qui fut depuis Préfet du Prétoire des Gaules, il lui adressa un opuscule *Sur le Mépris du Monde et de la Philosophie séculière*. Vers la fin de ce traité, saint Eucher s'élève jusqu'à la véritable éloquence, quoique le caractère de son esprit soit surtout l'élégance et le calme.

Après ces deux livres de saint Eucher, soigneusement édités par le P. Héribert Ros-Weyde, on aurait encore, mais à un degré bien inférieur, quelques travaux de lui. Il faudrait examiner ensuite, si les *Actes du martyre de saint Maurice et de ses compagnons* sont réellement l'œuvre de l'évêque de Lyon, comme le pensent quelques habiles critiques. On pourrait, en revendiquant ces Actes pour leur auteur présumé, leur donner place à côté de l'*Eloge de la Solitude* et de la *Lettre sur le Mépris du Monde*.

Le Ve siècle offrirait un nom plus connu et plus illustre, celui de Sidoine Apollinaire, qui était né dans cette ville, et qui devint évêque des Arvernes. Il ne se peut rien voir de plus curieux, de plus instructif sur une époque de pénible transition, que les neuf livres des *Lettres* du spirituel et aimable écrivain. Sidoine devint évêque un peu tard ; il avait jusque là mené la vie de grand seigneur, et cultivé les lettres et la poésie à la façon de Pline le jeune et des rhéteurs Fronton et Symmaque. Les *Epîtres* qu'il écrivait en vue de la postérité, autant que de

Digitized by Google

ses contemporains, nous représentent dans sa vérité piquante et animée cette vie romaine au moment de se voir étouffée sous la conquête des Barbares. L'esprit de l'auteur, qui se joue dans ce qu'il voit et ce qu'il entend; qui s'attendrit souvent en face de la vertu et du malheur, ou bien s'élève et s'attriste devant les désastres de sa patrie, est un esprit antithétique, brillant, original et saisissant. Sidoine est le dernier historien de Rome dans nos Gaules. C'est aussi, du côté des affaires ecclésiastiques, un précieux témoin de ce qui se passait alors.

Nous avons une excellente édition de ses *Lettres* et de ses *Poèmes;* elle porte le nom du P. Sirmond, dont le savoir est d'une si grande autorité. S'il m'est permis de me nommer après un tel maître, je rappellerai qu'un de mes amis et moi avons publié une édition-traduction de Sidoine, rude et pénible tâche qui pourrait servir à améliorer le travail de Sirmond. L'on trouverait aussi quelques lumières nouvelles dans une excellente dissertation de M. Germain, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Montpellier.

Un prêtre dont Sidoine a célébré la courageuse bienfaisance, Constantius, écrivit en prose une *Vie de saint Germain d'Auxerre*, dédiée à saint Patiens, évêque de Lyon, et qui se trouve dans le recueil des Bollandistes. Ces deux livres de Constantius ne sont pas inutiles pour l'histoire générale, et le style en est de bon aloi. Le prêtre viendrait prendre place à côté de l'évêque, son ami et son panégyriste.

Saint Viventiol, évêque de Lyon au Ve siècle, échangea quelques lettres avec saint Avit de Vienne; la seule lettre qui nous reste du pontife lyonnais, est assez curieuse pour entrer dans la *Bibliothèque* projetée.

A l'époque de Charlemagne, Lyon nous présente deux évêques, Leidrade et Agobard, dont les écrits tiendraient un rang honorable. Ceux d'Agobard sont nombreux et variés : c'est le docte Baluze qui s'est chargé de les publier. Nous

Digitized by Google

n'avons de Leidrade qu'une Lettre à Charlemagne, mais cette pièce est un document de grand prix, car elle roule tout entière sur les travaux religieux que ce prélat faisait faire à Lyon, sur les Ecoles alors en vigueur et sur les Eglises qu'il réparait. La Bibliothèque de Lyon possède une copie manuscrite de cette Lettre, copie qui diffère en quelques points de la version connue, mais qui mériterait d'être publiée, car elle aiderait à relever quelques fautes de l'édition donnée par Baluze.

Agobard eut pour successeur Amolon, qui était fort versé dans la connaissance du grec et de l'hébreu. Comme son devancier, il eut à combattre quelques superstitions, le fit avec un zèle tempéré par la prudence, et soutint son Eglise contre les manœuvres des Juifs, dont le crédit augmentait chaque jour. Amolon adressa une lettre à Gottescalk, et publia quelques écrits sur la prescience de Dieu et la prédestination. La même question théologique fut traitée par saint Remigius, successeur d'Amolon, et pontife très distingué. Les opuscules de ces deux évêques figurent dans la grande *Bibliothèque des Pères* imprimée à Lyon au XVIIe siècle. En reproduisant ces divers traités, il y aurait à écrire, avec une étendue convenable, l'histoire de saint Remigius et d'Amolon, car ils jouèrent un assez grand rôle dans les débats religieux de cette époque.

Le Diacre Florus, un des hommes qui honorèrent le plus l'Eglise de Lyon, avait évité les erreurs de Gottescalk, en combattant le système pélagien de Jean Scot Erigène. Mais ce n'est pas comme théologien, c'est comme poète qu'il est connu. Il dirigea les Ecoles de Leidrade, et certes peu de personnes auraient pu remplir aussi bien ce noble rôle de *Maître*. Les vers de Florus ne sont que ce qu'ils pouvaient être en ce temps-là, quoiqu'il y eût des poètes plus habiles que le vertueux et savant Diacre; mais du moins, on ne sau-

Digitized by Google

rait contester l'utilité des divers poèmes qui nous restent de lui. Sa grande élégie *sur la division de l'Empire après la mort de Louis-le-Débonnaire* a été mise à contribution par tous nos historiens. Ses requêtes à Moduin, évêque d'Autun, qui inquiétait l'Eglise de Lyon, méritent spécialement d'être étudiées, ainsi que les petites pièces relatives à notre histoire ecclésiastique.

Les poèmes de Florus n'ont jamais été réunis, et ne se trouvent qu'épars dans la collection de Dom Martene et d'Achery, et dans les *Lectiones antiquae* de Canisius, édition revue par Banasge. On aurait donc le mérite de grouper enfin ces opuscules, auxquels il faudrait de toute nécessité quelques éclaircissements. Nous avions autrefois commencé ce travail, nous avions même préparé une version qui paraîtra quelque jour avec des études préliminaires sur la poésie au IXe siècle. Nous pouvons assurer que Florus est digne de l'attention des personnes qui s'occupent de lettres chrétiennes et de l'histoire de notre Ville.

Il est juste de ne pas séparer du Diacre-poète, un humble personnage dont voici l'épitaphe, seul monument qui nous ait transmis son nom :

POSSIDET HANC VRNĀ DVMVIXIT NOMINE BERTRAVS
QVILOCAMVL TA SVO SACRO SERMONE BEAVIT
REDDIDIT ET CLAROS IN CVNCTIS IPSE MAGIS TROS
FLORIGERAS SEDES PRIDIE LEVITA KALEN DAS
IVSTE FEBRVARIAS CONSCENDENS ATTIGIT ISDEM.

Celui qui possède cette urne s'appela Bertraus, de son vivant, et, par son langage sacré, fit le bonheur de bien des lieux, forma des maîtres illustres en toutes choses, puis, lévite qu'il était, montant, la veille des kalendes de février, aux demeures qui portent des fleurs, mérita d'y prendre place.

Cette épitaphe, que nous avons essayé de rendre le plus

Digitized by Google

littéralement possible, était précédée d'un double monogramme, avec l'alpha et l'oméga, qui, liés par le sens au mot *Domus*, qu'on lisait au dessous (1), font *alpha et omega Christus Dominus* (2). Les caractères de l'épitaphe sont conformes à ceux des beaux siècles de Rome, et ne peuvent remonter au delà de Charlemagne, qui fit revivre en France l'ancienne manière d'écrire à la romaine. On a, du règne de Charles-le-Chauve, des inscriptions où le romain capital est imité avec la même exactitude. L'usage du monogramme du *Christ*, employé dès les premiers temps du Christianisme, se renouvela sous le règne de Charlemagne, avec le goût des études.

Le nom de Bertraus est franc ou teutonique. A la même même époque, l'on trouve, quoiqu'en petit nombre, d'autres noms teutoniques, également terminés en *aus*. L'archevêque Hincmar, dans un Mémoire dressé vers ce temps-là, sur une terre appelée pour lors *ager Novilliacus*, fait mention de deux frères nommés, l'un *Rothaus*, et l'autre, *Bernaus*, lesquels successivement avaient possédé cette terre sous le règne de Charles-le-Chauve.

Bertraus est le nom d'un diacre de l'Eglise de Lyon ; Bertraus avait enseigné la théologie dans plusieurs écoles, et il fut l'un des savants qui, au IXe siècle, rendirent florissante cette Eglise. Suivant toute apparence, il fut le maître ou le disciple de Florus.

L'époque de la mort de Bertraus, arrivée le 31 janvier, est mise en vers, ce qui indique les bas siècles, et à peu près le temps assigné ci-dessus. Dans les épitaphes chrétiennes com-

(1) Le D est majuscule, et renferme un petit *o*; puis, au dessous, est écrit MVS en capitales moindres que le D.

(2) *Le Seigneur Christ est l'alpha et l'oméga*, c'est-à-dire le commencement et la fin.

Digitized by Google

posées en vers au Ve et au VIe siècles, l'époque de la mort se marquait toujours en prose (1).

Au XIe siècle, nous trouvons quelques Lettres d'un archevêque de Lyon, Gébuinus, vulgairement connu sous le nom de saint Jubin. Il vivait sous l'illustre pontificat de Grégoire VII, qui lui adressa un décret sur la primatie du siége de Lyon. Ce Décret prendrait place dans la *Bibliothèque des Pères*, à côté des Lettres écrites par Gébuinus, et relatives soit à son voyage de Rome, soit à la primatie de son Eglise, et à l'abbaye de Savigny. Ce serait pour la première fois qu'on réunirait en un corps d'ouvrage ces importantes pièces.

Au siècle suivant, Raynaud de Semur, archevêque de Lyon, écrivit une Vie de saint Hugues, sixième Abbé de Cluny et oncle de Raynaud. Cet opuscule, publié par le P. Martin Marrier, dans sa *Bibliothèque de Cluny* (Paris, 1614, in-fol), avec des notes d'André du Chesne, viendrait rejoindre les Lettres de saint Gébuinus, presque toutes éditées par Baluze.

La Lettre de saint Bernard *aux Chanoines de Lyon* mériterait, par son importance, de figurer dans un livre destiné à recevoir tout ce qui intéresse le plus l'histoire d'une Eglise dès longtemps renommée. A ce titre, nous aimerions à voir, près de la Lettre de l'Abbé de Clairvaux, la bulle d'Innocent IV (1246) octroyant des indulgences en faveur de ceux qui s'aideraient à l'achèvement de l'église de Saint-Jean. Cette bulle, jusqu'ici inconnue, se trouvait aux Archives de la Préfecture du Rhône, et nous l'avons publiée depuis, dans *Lyon ancien et moderne*, à l'article des Jacobins.

En recueillant çà et là ce qui pourrait se rencontrer de documents de cette nature, depuis les homélies attribuées

(1) *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, tom. XVIIIe, pag. 247, notes de l'abbé Le Beuf.

Digitized by Google

à saint Eucher et insérées dans la grande Bibliothèque des Pères, jusqu'aux actes des conciles tenus à Lyon, nous verrions s'élever un monument honorable pour l'église de Pothin et d'Irénée, autant qu'il serait utile pour les bonnes études.

Enfin, le vénérable Gerson clorait la marche, et couronnerait dignement une œuvre si importante. L'illustre Chancelier n'a pas besoin, pour sa gloire, d'être rangé au nombre des auteurs présumés de l'*Imitation*. Cet inimitable livre, dont l'auteur véritable mit si bien en pratique ce qu'il a dit quelque part : *Ama nesciri et pro nihilo reputari*, devra probablement rester à jamais un ouvrage anonyme, et les érudits se tourmenteront vainement en nombreuses recherches pour trouver la vérité. Le pieux et humble moine qui parle ici à des Frères, n'a pas voulu qu'on s'occupât de son nom, et il m'est démontré qu'il n'y a pas, dans les écrits du Chancelier, une seule page dont le caractère simple et nu réponde à cette onction douce et discrète du livre de l'*Imitation*. Jean Gerson aura pour Lyon d'autres titres. Pouvons-nous oublier, quoique rien ne le rappelle aux yeux, qu'il vint se réfugier à Saint-Paul, et qu'il s'y dévoua religieusement à instruire de pauvres petits enfants, qu'il portait à Dieu de toutes les forces de son ame? Le tombeau de ce pieux instituteur du peuple a été brisé en des temps de vertige; ce serait à nous de rendre la mémoire de Gerson en quelque sorte parlante, et de rappeler aux Lyonnais ce qu'il fut pour eux. Il en est question à cette heure. Si donc quelque jour on lui dressait une statue, nous voudrions le voir représenté avec les armes qu'il s'était données, le large chapeau, l'écu emblématique et le bâton de pélerin. Il tiendrait à la main un volume au dos duquel se lirait le titre de son petit écrit *De parvulis ad Christum trahendis*, et le socle de la statue porterait en français les paroles que Gerson faisait répéter,

Digitized by Google

la veille de sa mort, aux petits enfants qu'il avait instruits : *Mon Dieu, mon Créateur, ayez pitié de votre pauvre serviteur Jean Gerson.*

C'est l'opuscule *sur les moyens d'attirer les enfants à Jésus-Christ,* que la *Bibliothèque des Pères de l'Église de Lyon* choisirait entre toutes les œuvres du Chancelier; on y ajouterait, entre autres écrits, les divers poèmes qu'il composa dans nos murs, et on y joindrait la lettre que son frère, qui était Religieux au couvent des Célestins, adressa au P. Anselme, sur les œuvres de l'illustre Chancelier. Toutes les pièces authentiques et contemporaines, qui se rattachent à sa présence parmi nous, son épitaphe comme le reste, seraient convenablement placées dans la *Bibliothèque.*

Il me semble, Monseigneur, qu'un pareil monument littéraire aurait quelque grandeur et quelque utilité. J'ose dire encore qu'il ne pourrait que jeter sa part de lustre sur votre pontificat, en même temps qu'il remettrait en lumière les savants écrits de quelques-uns de vos prédécesseurs. Assurément, la mission spéciale d'un prêtre, d'un évêque, n'est pas de composer et de publier des livres : ses heures et ses efforts sont réclamés par d'autres soins, par les peuples à lui confiés, mais toujours et partout l'Eglise se montra la promotrice des lettres. On a bien souvent calomnié quelques Papes, à raison de l'énergie qu'ils déployèrent; on n'a pas toujours été aussi soigneux de montrer l'emploi qu'ils firent de leur force. Ainsi, Grégoire VII, qui n'a pas été épargné, demandait à Canut, roi de Danemarck, de lui envoyer un clerc qui pût s'instruire à Rome, et instruire ensuite ses compatriotes (1). Voilà donc jusqu'où s'étendait la sollicitude de Grégoire. En 1078, au Ve concile tenu sous son pontificat, on

(1) *Epist.* VII, 5.

Digitized by Google

fit un remarquable décret, qui honore infiniment la mémoire de ce grand Pape. Il prescrit aux évêques de faire enseigner les lettres dans leurs Eglises : *ut omnes episcopi artes litterarum in suis ecclesiis doceri faciant* (1).

Et de nos jours, Monseigneur, le monde savant a-t-il beaucoup de noms qui vaillent ceux de vos deux illustres collègues de Rome : ce prodigieux polyglotte, Mgr Mezzofante, et ce savant cardinal Angelo Mai, qui a tiré de l'oubli, de la mort presque, un si grand nombre de précieux débris de l'antiquité ?

Restent maintenant le mode et les moyens de publication. C'est surtout au clergé de ce diocèse que s'adresse une *Bibliothèque des Pères de l'Eglise de Lyon;* c'est auprès de lui que ce recueil devra trouver accès, et, malgré la difficulté des temps, malgré le peu de ressources de quelques prêtres, je ne doute pas, Monseigneur, que la plupart de MM. les Curés ne souscrivissent avec empressement à une OEuvre qui leur serait présentée par Vous; qui deviendrait, sous votre patronage, l'œuvre même du clergé et de ceux qui ont à cœur l'intérêt des lettres chrétiennes, la gloire de l'Eglise.

Publiée en format grand in-8°, à deux colonnes, en caractères d'une grosseur convenable pour tous les yeux, la *Bibliothèque* pourrait former environ cinq ou six volumes; le prix de chaque volume serait de douze ou quinze francs. Je ne crois pas que les matériaux que j'ai énumérés allassent même jusqu'à six volumes. Depuis longtemps l'imprimerie lyonnaise jouit d'une réputation bien méritée; de nos jours, autant et plus que jamais, elle pourrait publier un livre avec toute la beauté, tout le goût que l'on voudrait, et trois ou quatre de nos im-

(1) Labb. et Cossart. *Concil.*, tom. X, pag. 372.

Digitized by Google

primeurs lutteraient sans peine avec la vieille renommée des Roville et des de Tournes.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de votre Eminence, le très humble et très obéissant serviteur,

F.-Z. COLLOMBET.

Digitized by Google

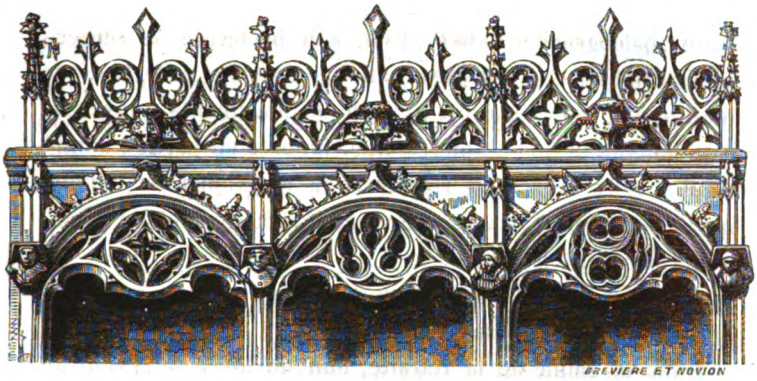

RECHERCHES

HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

SUR L'ÉGLISE DE BROU,

PAR M. BAUX,

ARCHIVISTE DE L'AIN.

—

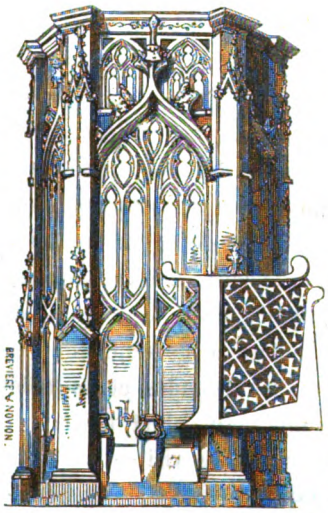

L'ARCHÉOLOGIE du moyen-âge est un vaste champ toujours et utilement exploré. Encouragé par le goût moderne et par l'aide généreuse du gouvernement, le mouvement des esprits appliqués à cette étude, loin de se ralentir, prend une activité croissante. Ainsi, de nombreux écri-

Digitized by Google

vains, paléographes habiles, livrés à de persévérantes recherches, fouillent les archives nationales et les collections de manuscrits, pour éclairer, à l'aide de documents nouveaux, cette longue période, intéressante, ignorée en partie ; admirateurs zélés de son art religieux, ils en étudient les monuments, les décrivent avec une savante précision, et les expliquent par l'histoire.

A la province appartient une grande part de cette pénible et consciencieuse élaboration.

Dans le calme de la retraite, loin du foyer de la centralisation littéraire, d'où sortent tant de productions étincelantes et souvent éphémères, ces écrivains archéologues, répudiant les profits et la popularité d'une littérature facile, aspirent, par des œuvres sérieuses, à enrichir la science et à s'acquérir les suffrages des hommes graves et d'un goût éclairé.

M. Baux appartient à cette école : il vient d'y prendre une place honorable par la publication de ses *Recherches archéologiques et historiques sur l'Église de Brou.*

Brou ! ce mausolée religieux, élevé par l'amour et l'inconsolable douleur d'une grande princesse, ce curieux et dernier épanouissement du style ogival, Brou, après avoir inspiré des poètes, était un beau sujet de recherches et d'études pour un écrivain archéologue. Sa date ne remonte pas à une haute antiquité, et, néanmoins, sa construction, son architecte, les sculpteurs et les peintres de sa merveilleuse ornementation, de ses admirables tombeaux, tout cet ordre de faits intéressants à connaître était tombé dans le domaine de l'ignorance et de la confusion. A défaut de documents ensevelis dans la poussière des archives, les légendes et les fables enveloppaient l'origine de ce temple votif, objet de tant de curiosité et de tant d'admiration. Aussi, le visiteur, charmé à l'aspect de ce monument, si harmonieux par son homogénéité, si beau par sa décoration, si original par ses em-

Digitized by Google

blêmes et ses devises mystérieuses, était en même temps livré à la perplexité du doute, lorsqu'il s'enquérait des maîtres de l'œuvre et des faits de son édification.

M. Baux a soumis à une longue investigation toutes ces choses ignorées, obscures ou incomplètement connues. Dans ce travail, il a eu le bonheur de découvrir les papiers des vieux Augustins de Brou, et les registres de l'ancienne municipalité de Bourg. C'était une mine riche en documents précieux ; elle eût suffi à un auteur pressé, comme il en est aujourd'hui, pour faire un livre, qui, certes, n'eût pas manqué d'intérêt ; M. Baux, pénétré de l'ampleur et de l'importance de son sujet, a encore demandé aux archives étrangères, aux collections particulières, aux bibliothèques des grandes villes, tout ce qui pouvait compléter ses études. Au moyen de tous ces éléments, recueillis et mis en œuvre avec un incontestable talent, M. Baux a fait un livre dont la valeur archéologique et les documents inédits seront plus spécialement appréciés des érudits, mais dont la partie historique et la monographie doivent captiver l'intérêt de tous les lecteurs.

Telle est l'impression que nous a faite ce livre : nous en esquissons l'analyse, suivant l'ordre de ses divisions.

I.

MARGUERITE D'AUTRICHE.

Fortune infortune fort une.

La biographie de Marguerite d'Autriche, fondatrice de l'église de Brou, était le préambule obligé de l'histoire de

Digitized by Google

cet édifice, tant cette princesse a imprimé, sur ce monument de son deuil et de sa piété, le sceau de sa personnalité ! Là, elle repose sous un dais d'albâtre d'une indicible magnificence ; à ses côtés, Philibert-le-Beau, son époux si regretté ; partout, à l'extérieur, à l'intérieur de ce royal mausolée, brillent leurs effigies, leurs devises, leurs chiffres entrelacés, et les nombreux écussons de leur haute généalogie. Il était donc indispensable de retracer la vie et les qualités éminentes de cette princesse flamande, fille d'empereur, petite-fille de Charles-le-Téméraire. Nous en félicitons l'auteur, car une belle figure historique, trop négligée par les historiens, s'est présentée à ses pinceaux.

Caractère à la fois romanesque et grave, esprit fin et orné, cœur noble et tendre, telle fut Marguerite, telle nous l'a dépeinte son historien. Et quelle étrange et fatale destinée que la sienne ! Quelle existence traversée par des vicissitudes bizarres, et dont la dernière moitié occupe un rôle saillant, principal, dans la politique de cette grande époque de la Renaissance !

Aussi, pour retracer cette illustre existence, ces nobles infortunes, l'auteur des *Recherches* a-t-il puisé à toutes les sources; historiens flamands, italiens, poètes, chroniqueurs du XVIe siècle ont été consultés ; plusieurs contribuent au charme d'une narration attachante, variée, parsemée de citations piquantes, de particularités neuves, et de graves considérations historiques.

Les évènements de cette vie dramatique commencent au berceau de Marguerite. A peine âgée de 3 ans, elle perd sa mère, Marie de Bourgogne, et devient la proie des habiles machinations de Louis XI. Déjà ce monarque astucieux avait accepté, avec serment, pour épouse du Dauphin, une princesse d'Angleterre, mais la foi jurée était pour lui chose si minime, et Marguerite était un si beau parti, qu'il n'hé-

Digitized by Google

sita pas à se parjurer. L'intérêt des Flamands prévalut aussi sur les dangers d'une semblable fourberie.

Mariée au Dauphin, élevée par les soins de la vertueuse duchesse d'Orléans, au château d'Amboise, Marguerite, cette tendre fleur, ne devait pas s'épanouir au soleil de France ; repudiée par une politique déloyale, rendue aux Flamands, elle est remariée à 17 ans au prince de Castille.

C'est en allant en Espagne, dans sa traversée par mer, après et non pendant une affreuse tempête, qu'elle improvisa l'épitaphe badine, si connue, d'une spirituelle originalité, objet, dans le livre de M. Baux, d'une judicieuse rectification historique.

Ce mariage avec l'héritier de la couronne d'Espagne eut une prompte et malheureuse fin. Le prince mourut dans l'année même, laissant sa jeune veuve brisée par la douleur.

Après deux ans passés à la cour de l'Empereur, son père, adonnée à la culture des lettres et des arts, sans rester étrangère aux affaires publiques, Marguerite, la princesse la plus accomplie de son temps par les grâces de sa personne et les agréments de son esprit, fut recherchée par de hauts prétendants, et leur préféra Philibert-le-Beau, duc de Savoie.

Modifiant les qualités de ce prince, flatté par les historiens officiels de la maison de Savoie, l'auteur des *Recherches* en fait un portrait moins partial et plus vrai : il le peint, d'après des autorités moins suspectes, livré exclusivement à ses plaisirs, aimant le faste, la chasse avec passion, peu apte aux affaires, laissant à d'autres mains le gouvernement de ses états, du reste aimé de ses sujets pour son aménité et sa bonne mine.

Epouse du duc de Savoie, Marguerite appartient désormais à la province de Bresse, sa patrie adoptive, sa terre d'affection.

Digitized by Google

La description de l'entrée solennelle des jeunes époux dans leur bonne ville de Bourg, et de la belle réception qui leur fut faite, comprend dans la biographie plusieurs pages pittoresques, empreintes d'une vive couleur locale. C'est un tableau plein d'animation et de détails, rendus avec une scrupuleuse exactitude, sans nuire à l'effet de l'ensemble. Cette naïve société d'alors semble avoir posé devant l'auteur: elle délibère, s'émeut, s'agite avec son esprit, sa physionomie et son costume. Nous regrettons de ne pouvoir dans les limites de cette analytique appréciation, insérer le récit des fêtes et des divertissements où les figures allégoriques et les personnages de la fable jouent un si beau rôle; toutefois, nous reproduisons l'entrée de Marguerite, point principal de ce tableau *moyen-âge* qui excitera surtout un vif intérêt dans la cité qui fut le théâtre de cette municipale solennité.

« Bientôt la foule d'accourir devant la Maison-de-Ville, d'où l'on vit sortir le corps municipal, précédé des syndics, vêtus de robes rouges, l'un d'eux portant sur un plat d'argent les clés de la ville. Le corps s'achemina solennellement, au son de la trompe, jusqu'à la porte de la Halle, où il était à peine arrivé, qu'une fanfare guerrière et le hennissement des chevaux annoncèrent la présence du cortége ducal, à la tête duquel paraissaient Philibert et Marguerite. A la vue du jeune couple, des cris de joie et des vivat s'échappent de toutes les bouches. Sur une haquenée, entièrement couverte d'une riche draperie aux armes de Bourgogne et agitant sur sa tête une touffe de plumes blanches, s'avançait Marguerite, portant la couronne ducale. Un voile tissu d'argent laissait entrevoir son gracieux visage, encadré de longues tresses de cheveux blonds. Une robe de velours cramoisi, brochée d'or, au bas de laquelle se relevaient en bosse les écussons d'Autriche et de Savoie, dessinait sa taille. D'une main elle tenait les rênes de sa monture;

Digitized by Google

de l'autre, elle saluait la foule, pendant qu'à sa droite, sur un cheval fougueux et souple, caracolait le beau duc Philibert, ravi de l'enthousiasme qui éclatait sur le passage de sa noble épouse..... Les syndics, un genou en terre, présentèrent au duc et à la duchesse les clés de la ville. Alors le chef de la municipalité, noble Jehan Palluat, débita une harangue, hérissée, suivant la rhétorique de l'époque, de pensées bizarres, d'expressions ampoulées, de pointes, de calembourgs.... Entré dans la ville, le cortége ducal mit pied à terre ; alors s'avancèrent auprès de la princesse deux personnages, noble Geoffroy Guillot, capitaine de la ville, et Thomas Bergier, l'avocat fiscal. Au premier, le Conseil avait réservé l'honneur d'expliquer à la princesse le sujet des mystères, moralités et allégories qui allaient être représentées. La fonction de l'avocat fiscal consistait à tenir déployé sur la tête de la princesse un poële en manière de dais portatif. »

Pendant trois années d'amour et de bonheur, nous voyons encore Marguerite, gracieuse souveraine, présider aux fêtes et aux tournois dans lesquels Philibert-le-Beau signale sa vigueur et son adresse ; et, joignant aux charmes de son esprit une rare aptitude aux affaires, prendre en main le gouvernement du duché, abandonné, avant elle, à l'omnipotence de René, bâtard de Savoie.

Parfois aussi elle accompagnait son époux dans ses chasses fréquentes pour modérer sa bouillante ardeur ; hélas ! tendres et justes allarmes ! ce prince devait bientôt périr victime de ce goût effréné. Il chassait, un jour d'excessive chaleur, dans la plaine de Loyette, sur les bords du Rhône ; s'étant arrêté, couvert de sueur, à St-Vulbas, auprès d'une fontaine, pour s'y rafraîchir, il mourut de cette imprudence quelques jours après, au château du Pont d'Ain, dans les bras de Marguerite.

Digitized by Google

Nous ne dirons pas le désespoir et la déchirante douleur de cette malheureuse princesse; il faut en lire le touchant récit dans le livre de M. Baux.

Le prince fut inhumé pompeusement au prieuré de Brou.

La plaie que fit au cœur de Marguerite cette perte cruelle ne se ferma jamais, elle n'eut plus qu'une seule pensée de deuil: *élever à son époux, à elle-même, un tombeau pour y réunir leurs dépouilles mortelles, pour être,* selon la belle expression d'un poète contemporain, *leur dernière couche nuptiale.*

L'exécution de ce projet de deuil accomplissait encore un vœu de Marguerite de Bourbon, mère de Philibert-le-Beau. Dans cette même plaine, où ce prince avait trouvé la mort, son père, chassant aussi, avait fait une chûte de cheval dangereuse. Marguerite de Bourbon fit vœu, si son époux guérissait, de fonder à Brou un couvent de Bénédictins, mais, prévenue par la mort, elle en avait légué l'accomplissement à son fils.

En résumant les diverses phases de cette trilogie nuptiale, dont le dernier acte est d'une péripétie pathétique, l'historien de Marguerite nous apprend que cette princesse avait adopté une devise, après chacun de ses infortunés mariages. La dernière de ces devises, expression figurée de sa douleur, est encore le corollaire des deux autres; elle est inscrite en cent endroits, au mausolée de Brou:

FORTUNE INFORTUNE FORT UNE.

Quoique plusieurs écrivains anciens en aient expliqué le sens, cette devise a été énigmatique jusqu'à ce jour par l'effet du jeu de mots qu'elle présente, comme c'était alors de mode. Grophœus, contemporain de la princesse, et qui a fait un poème latin à sa louange, l'a traduit ainsi: *fortuna infortunat fortiter unam.* La fortune infortune (persécute) fort

Digitized by Google

une (femme). Il suffit de cette traduction pour démontrer qu'elle ne peut pas avoir un autre sens.

C'est le propre des grandes douleurs de se plaire aux choses qui leur servent d'aliment. Marguerite continua de résider au château du Pont-d'Ain qui lui rappellait une félicité sitôt évanouie, et le dernier soupir de son époux. Dans cette retraite, ayant constamment en vue la construction de son monument funèbre, pour disposer de toutes ses ressources, elle réclama le paiement de son douaire au successeur de Philibert. Après quelques difficultés, aplanies par l'empereur son père, cette affaire réglée, elle se mit aussitôt à l'œuvre, et la première pierre du sanctuaire de l'église de Brou fut posée par elle au printemps de l'année 1506 : elle avait donné ses ordres à Laurent de Gorrevod pour faire dresser les plans et les devis.

L'édifice monumental s'élevait sous ses yeux, lorsqu'en 1508 des nécessités politiques l'appelèrent au gouvernement des Pays-Bas ; elle céda aux sollicitations de son père et s'éloigna des lieux auxquels son cœur était attaché.

Cette dernière moitié de la vie de Marguerite appartient surtout à l'histoire générale, par l'influence que cette princesse exerça sur les principaux évènements de cette époque.

Toujours muni de documents intéressants, son biographe la produit sur cette scène des grandes choses, sans négliger les particularités de sa vie intime. Nous y voyons cette régente habile enrichir les Pays-Bas d'une prospérité croissante, en les tenant en paix au milieu de la conflagration générale ; faire fleurir les lettres et les arts ; diriger sous ses yeux l'éducation de son jeune neveu, qui fut depuis Charles-Quint ; préparer ce grand règne par des négociations heureuses ; toujours préoccupée de l'agrandissement de la maison d'Autriche et de l'abaissement de la France, dont elle n'oublia jamais les torts envers elle, écraser à cette double fin la

Digitized by Google

puissance vénitienne, par la ligue de Cambrai dont elle fut l'ame, et, plus tard, conclure dans la même ville, avec Louise de Savoie, plénipotentiaire de François Ier, « ce traité de paix, si avantageux à l'Espagne, si ruineux et si humiliant pour la France; prendre ainsi une part considérable dans ce grand mouvement de la Renaissance, en portant dans le maniement des affaires une intelligence ferme et nette, une souplesse d'esprit et une persévérance de combinaisons qui révélèrent à l'Europe, dans cette femme, un véritable homme d'Etat. »

Ces choses accomplies, « le soir de la vie arrivait, Marguerite avait mis chaque chose à sa place (1), le monument de Brou touchait à sa fin ; au milieu des plus grandes préoccupations politiques, la princesse n'avait cessé de porter sur cet édifice une vive sollicitude ; elle lui avait envoyé de Flandre de l'or et des artistes, un maître de l'œuvre et des sculpteurs, pour que le type de l'architecture rappelât sa nationalité flamande et le pays qui l'avait vu naître. »

Elle allait visiter ce monument élevé si loin de ses regards, puis elle allait réaliser un projet conçu dans l'agitation des affaires, le projet de passer le reste de sa vie dans la retraite d'un cloître, lorsqu'elle mourut à Malines en 1530, âgée de 52 ans, ayant été 25 ans gouvernante des Pays-Bas. Deux ans après, ses dépouilles mortelles furent transférées à Brou, et déposées en grande pompe sous son mausolée, achevé seulement à cette époque.

Nous avons analysé succinctement cette biographie assez étendue, enrichie de citations et de fragments intercalés avec art dans la narration, et de documents curieux qui donnent à ce travail historique un grand intérêt, tout en constituant une composition littéraire d'un ordre sérieux.

(1) M. Quinet, Brou.

Digitized by Google

II.

MONOGRAPHIE.

> Après tout estant léans (à Brou) semble que voyez un songe et ne savez à quoy premièrement addresser vos yeux pour les repaistre, parcequ'une chascune chose se convie à regarder comme un nouveau spectacle.....
>
> PARADIN, CHRONIQUE DE SAVOIE.

Sous le titre modeste de *Recherches*, le livre de M. Baux est une œuvre dont la liaison des parties forme un tout d'une remarquable suite, semblable par son homogénéité au monument qu'il décrit. Sa monographie, placée entre deux histoires qui l'éclairent et qui la complètent, l'histoire de Marguerite et l'histoire du monument, est encore notable, en ce qu'elle constitue à l'auteur une sorte de gloire toute spéciale; le premier, il a trouvé, précisé le caractère architectoral de Brou, comme édifice flamand. A ce genre de mérite exceptionnel s'allient des qualités incontestables; ses appréciations architectoniques sont d'une judicieuse sagacité; sa manière descriptive est toujours exacte, soutenue, correcte, d'un coloris agréable, excluant tous les effets prétentieux du charlatanisme littéraire.

Le monument qu'il décrit, il ne le montre pas à travers le prisme, aux couleurs fausses, d'une imagination déréglée, ni avec les traits froids et réservés d'un esprit peu sensible à toutes ces beautés de l'art; il a su les reproduire avec des couleurs si vraies, si vives, si appropriées au sujet et en même temps à l'importance de son livre, qu'il est juste encore de constater ce genre de mérite.

Digitized by Google

Sa monographie s'ouvre par un contraste ingénieux, d'un effet saisissant. Pour démontrer « que tout monument révèle à l'œil qui sait l'observer son époque, sa destination spéciale, et la pensée qui a motivé son érection, » il compare et décrit en traits caractéristiques les deux églises ogivales, élevées à Bourg dans les premières années du XVIe siècle, l'une plébéienne et roturière avec les modestes chapelles de Saint-Roch, de Saint-Crépin et de Saint-Joseph, représentants des classes laborieuses ; l'autre, église princière, étalant les insignes les plus éclatants des grandeurs terrestres.

A ce commencement du XVIe siècle, Bramante jetait les fondations de Saint-Pierre-de-Rome, chef-d'œuvre gigantesque de la Renaissance : il portait, avec Michel-Ange, l'art italien à son apogée, lorsqu'à cette même époque, un maître architecte de Flandre décorait ainsi pour le deuil fastueux d'une princesse le dernier monument du style ogival.

Cet art du moyen-âge, après avoir élevé de sublimes basiliques, au bout de sa période de trois siècles, « se recueillit dans un dernier effort et se construisit à lui-même son tombeau dans l'église de Brou (1). »

Mais, quelque effort qu'il ait fait pour cette expansion finale, il a laissé, empreintes sur ce monument, les marques de sa décadence. Soumise à la loi inflexible des choses, sa vieillesse pouvait-elle avoir l'élan et l'énergie d'un âge plus vigoureux ? Le plan de l'édifice d'un style peu relevé, sa façade tourmentée par la complication des lignes et la multiplicité des détails, façade pittoresque d'ailleurs, ses voûtes abaissées, ses piliers énormes eu égard à leur élévation, son clocher, un peu lourd, relégué tristement près du chevet, le cintre surbaissé occupant la place de l'ogive dans les ouvertures d'entrée, tous ces signes n'attestent-ils pas une architecture

(1) M. Quinet, Brou.

Digitized by Google

vieille et défaillante ? Ces défauts de l'âge, par nous groupés dans une phrase, M. Baux ne pouvait les omettre ni les affaiblir dans sa monographie ; mais pénétré d'admiration pour les mille beautés qui les rachètent, il les a mentionnées avec la réserve que prescrivent tant de compensations.

Si l'architecture ogivale, à son dernier terme, substituait la profusion des ornements à la sévérité et à la vigueur des lignes, si elle accusait ainsi sa dégénérescence, la sculpture et la peinture, l'art de peindre sur verre et sur émail, l'art de la ciselure, enfin, l'art proprement dit arrivait à sa transformation, avec sa verve et sa richesse, sans perdre toute sa naïveté, sa physionomie pittoresque, sa finesse exquise; il avait encore acquis, par le temps, de la pureté dans les lignes et un certain reflet du beau idéal de la Renaissance; son progrès allait jusqu'à l'adoption du nu. On est saisi d'admiration à Brou, en contemplant ces statues des tombeaux, sculptées aux portes de l'Italie par des maîtres simples et modestes, dont les noms sont à peine arrivés jusqu'à nous, et qui n'ont eu aucune communication avec les artistes superbes de Florence et de Rome. Ces maîtres imagiers n'ont pas, sans doute, le grand goût italien, sa science anatomique, ses poses étudiées et ses études de l'antique; mais en revanche ils ont un charme de simplicité, de grâce naïve, d'expression pittoresque et une aussi grande habileté de main. Ces considérations expliquent les défauts et les beautés de Brou.

Démontrant d'abord le type architectoral de cette église, bâtie par un seul architecte flamand, sur la prescription d'une fondatrice flamande, M. Baux le constate, à l'aide d'indices qui ne se rencontrent que dans les Pays-Bas, de Bruges à Strasbourg; tels sont, entre autres indices, son pignon suraigu aux côtés recourbés, masquant le toit par son développement; son magnifique jubé, brodé à jour, semblable à celui

Digitized by Google

de la collégiale de Louvain ; ses ouvertures d'entrée à cintre surbaissé ; marques distinctives de sa parenté, avec quelques églises des Pays-Bas, de sa dissemblance avec celles du même âge qui avoisinent cette belle étrangère.

Ces analogies et ces différences sont supérieurement traitées dans la monographie, ainsi que les singularités qui font de Brou un édifice à part.

Parmi ces singularités curieuses et dignes des regards de l'archéologue, mentionnons en première ligne cette charmante petite colonne cerclée, se détachant du massif et décrivant un coude pour avoir l'air de soutenir la base des riches consoles qui supportent les statuettes, car nous avons été le champion de son originalité et de son ingénieux motif. Son monographe la dénomme colonne-coudée.

Puis vient l'emploi du *lobe* en grand dans l'ornementation. M. Baux, dans une dissertation technique, apprécie ses différentes modifications comparativement aux lobes qui sont aux baies des diverses époques ; il l'examine surtout au point de vue de l'innovation par sa fusion à la pyramide tangente à l'ogive ; nos propres observations, insuffisantes sur ce point, ne nous permettent pas l'appréciation critique de ses assertions ; mais, considérés *comme effet*, ces lobes, aux inflexions si diverses, qui pendent en festons sous les arceaux qui brodent les archivoltes, qui dessinent les treillis des balustrades, ces lobes, aux branches striées, aux flancs arrondis, lancéolés, aux pointes épanouies, ces lobes aux figures variées dans les arabesques des tombeaux, des culs-de-lampe, des dais, ont une grande part dans l'ornementation de Brou, et attestent la fertile imagination de son architecte.

Décrire les choses spéciales à ce monument exceptionnel, c'est en quelque sorte décrire tout le monument. Quel autre, en effet, plus pittoresque et plus étrange ! Quel autre surtout, comme celui-ci, porte l'empreinte de la pensée qui

Digitized by Google

l'a créé, et offre de toutes parts l'individualité de sa fondatrice?

Indépendamment de ces tombeaux où reposent les figures mortes et vivantes de Marguerite et de Philibert, au tympan de la grande ouverture de la façade, aux vitraux du sanctuaire, ils adorent à genoux J.-C. ou la Ste-Vierge, assistés de leurs saints patrons; partout leurs chiffres unis par des lacs d'amour sont sculptés sur les moulures; partout leurs écussons armoriés, partout en caractères déliés la devise de l'infortunée Marguerite, son dernier cri de douleur; partout aussi brille la corolle radiée de sa fleur symbolique.

M. Baux, tout pénétré qu'il est du goût littéraire de la princesse, voit, attachée par un cordon finement sculpté, à la tige de cette fleur, « une plume, symbole de l'intelligence, autre titre de noblesse, revendiqué par la fille des empereurs: » c'est une pensée fort ingénieuse sans doute, mais, selon nous, elle repose sur une erreur de fait. Au lieu d'une plume, nous avons toujours vu là une palme, attribut de sainte Marguerite, vierge et martyre, patronne de la princesse et dont la figure est plusieurs fois peinte ou sculptée dans le monument. Cette palme nous paraît une modification pieuse à ce fastueux étalage dans un temple chrétien de toutes ces pompes terrestres; et, d'ailleurs, on y voit aussi entrelacés les lys de Marguerite de Bourbon; ils indiquent que tous les emblêmes ne se rapportent pas exclusivement à la fondatrice.

Dans cette église éminemment aristocratique, la façade principale est le riche frontispice des merveilles du sanctuaire. Mais du seuil de son ouverture jusqu'au transept, nul ornement; c'est la part réservée au peuple. Cette nudité marquerait-elle donc cette ligne prononcée que les grands alors traçaient entre eux et le peuple? ou bien serait-ce une pensée d'artiste à l'effet d'un contraste? M. Baux n'a pas assez accusé ce défaut d'ornement, singularité des plus notables dans un monument où le style fleuri a sa plus grande expansion.

Digitized by Google

L'entrée du sanctuaire, quoique dépouillé de ses belles briques émaillées, présente aux yeux éblouis une prodigieuse agglomération de richesses dans un espace limité. C'est certainement le musée le plus curieux de l'art à cette époque.

Au revers du jubé et aux faces latérales sont des stalles en chêne bruni par le temps, et d'une si surprenante exécution de ciseau, d'un détail si fini que le monographe, sous peine d'être un peu long, doit renoncer à toute description minutieuse. Sur cette grande boiserie, sculptée en relief et délicatement ciselée, sont des scènes de l'Ancien Testament, des statuettes de patriarches, des prophètes inspirés, sous leurs dais brodés, des chimères effrayantes, des anges, des figures sardoniques ou d'une bestialité horrible, puis avec profusion tout le genre ornemental du monument, des choux frisés et des crosses végétales, l'élégante colonnette coudée, des rinceaux et des arabesques, des festons et des galeries où le lobe subit sa charmante dépravation, immense et minutieux travail d'*orfévrerie* qui confond l'imagination et qui vous laisse toujours partir avec le regret de n'avoir pas tout vu.

Après ces stalles, sont les fameux tombeaux en marbre blanc des deux princesses et le tombeau de Philibert au milieu.

M. Baux est l'intelligent interprète du langage muet de ces trois augustes personnages, couchés vivants sur les tables supérieures : il a très bien décrit la grâce ravissante de ces génies qui les entourent et de ces figurines qui pleurent, ou qui représentent des vertus symboliques près des mêmes personnages *morts*, dont les corps presque nus sont sculptés étendus, dans l'intérieur, visibles par des ouvertures d'un travail exquis; et l'indicible opulence du dais de Marguerite d'Autriche et le tombeau de Marguerite de Bourbon, *moins remarquable, et qui serait encore partout ailleurs une merveille*. Bien qu'il ait avec le même talent descriptif reproduit

Digitized by Google

les beautés saillantes du tombeau de Philibert, le plus goûté des connaisseurs, il a omis de caractériser ce qui le distingue des deux autres, à savoir l'absence, *à sa partie supérieure*, de cette décoration un peu efféminée du style fleuri : les six génies qui s'y dessinent à découvert, tenant les armes et les écussons du duc, debout, autour de sa figure vivante, par leurs attitudes et leur nudité, forment un groupe d'un aspect-renaissance tout-à-fait remarquable; quelques détails même y semblent appartenir à ce style, entre autres les ornements qui sont au fourreau de l'épée. Les tombeaux des ducs de Bourgogne, au musée de Dijon, ont la plus grande analogie, *quant à la disposition*, avec le tombeau de Philibert, mais leurs anges aux grandes ailes, aux robes flottantes sont dans le goût moyen-âge.

Le rétable ou maître-autel a été omis à dessein dans la monographie, parce qu'il est moderne et d'une médiocrité qui rehausse les marbres du XVIe siècle. C'est avec peine et à trop grands frais que nous pouvons refaire ce qui a été brisé par les hommes souvent plus destructeurs que le temps.

Sur ces magnificences du sanctuaire, les cinq vitraux peints de l'abside répandent leur lumière diaprée. Les verrières de Brou feraient à elles seules la matière d'un chapitre important. M. Baux a resserré dans quelques pages l'explication des sujets et l'appréciation de ces peintures transparentes, où sont les portaits de Marguerite et de Philibert-le-Beau, car les figures des tombeaux nous semblent idéalisées; les armoiries de leurs royales généalogies; des sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament; des grisailles curieuses imitant des bas-reliefs; dans le réseau des baies, une foule de petits détails intéressants. La vivacité des couleurs, la correction du dessin, l'admirable exécution des draperies classent ces verrières parmi les plus belles qui soient en France, terre classique au moyen-âge de la peinture sur verre. A peu près à

Digitized by Google

cette époque, Jules II, sur l'avis de Raphaël et de Bramante, fit venir de France, deux célèbres peintres verriers, Me Guillaume de Marseille et Me Claude : l'Italie admira leurs œuvres, célébrées par Vasari. Deux raisons nous induisent à penser que les vitraux de Brou ont été peints par des flamands ; l'architecte y appela des maîtres ouvriers de Flandre ; et, au témoignage de plusieurs, ces vitraux ont leurs analogues dans les Pays-Bas.

La chapelle de la sainte Vierge, continuation latérale du sanctuaire, dont le tombeau de Marguerite d'Autriche occupe une partie de l'ouverture, a le dessus de son autel décoré d'une immense paroi d'albâtre, où sont sculptés, à compartiments fortement fouillés, les principaux faits de la divine existence de Marie. Ce magnifique morceau est très curieux, et par son ornementation qui soutient le voisinage du tombeau de Marguerite, et parce que l'humble Vierge y est représentée avec le costume et l'ameublement d'une grande dame, sans doute pour que la fastueuse princesse ne fût pas trop humiliée par la trop grande simplicité de Marie.

A côté de cet autel, on voit un vitrail dont le principal sujet est l'Assomption et le couronnement de la sainte Vierge. Dieu le Père et J.-C. posent sur le front de Marie une couronne d'impératrice.

Ici vient se placer l'observation suivante de M. Baux : « Une remarque qui ne saurait échapper à un observateur attentif, c'est que toutes les compositions des sculpteurs et des peintres dans le sanctuaire de Brou ont pour objet la glorification de la femme. On n'y trouve pas même l'effigie de saint Nicolas de Tolentin, patron de l'église, qui devrait, ce semble, y occuper le poste d'honneur. » Cette pensée est exacte, si elle s'applique à une princesse qui a imprimé sur ce monument les marques éclatantes de sa haute individualité, mais là est sa limite. Car, dans ce même sanctuaire,

Digitized by Google

si la sainte Vierge y rayonne de gloire, tous les temples catholiques, dès la primitive église, n'ont-ils pas autant honoré la femme, choisie entre toutes, pour être la mère d'un Dieu qui a voulu relever l'humanité en s'abaissant jusqu'à sa condition? Et d'ailleurs cette insigne glorification de la sainte Vierge, n'est-elle pas dominée, dans le vitrail, par le triomphe de J.-C., ayant derrière son char tous les personnages de l'Ancien Testament et devant lui tous ceux du Nouveau? L'effigie de saint Nicolas de Tolentin devrait, il est vrai, occuper la place de la statue de saint André, patron de la Bourgogne, figure emblématique, érigée au centre de la façade par la fondatrice, pour marquer son ascendance maternelle. On avait l'intention de placer le saint patron de Brou au dessus du maître-autel, mais en attendant que son tableau fût fait, on y installa une copie du tableau de sainte Marie-Majeure, peint, dit la tradition, par saint Luc. Cette disposition provisoire fit adopter la fausse dénomination de *Notre-Dame de Brou.*

III.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE BROU.

Qui est l'ouvrier ! le grand maistre Loïs.

Cette épigraphe de M. Baux est extraite d'un poème intitulé : *le Blason de Brou, temple nouvellement édifié au pays de Bresse, par très illustre, très excellente et vertueuse princesse, Marguerite d'Autriche.*

Ce poème, écrit à la louange du monument et de son ar-

Digitized by Google

chitecte, Me Loïs Van Boghen, est d'Antoine du Saix, commandeur de l'Ordre de Saint-Antoine de Bourg et aumônier du duc de Savoie. En 1532, A. du Saix avait prononcé l'oraison funèbre de Marguerite, lors de la translation de ses restes mortels dans son mausolée de Brou, oraison dans laquelle il exalte encore son grand architecte, Me Loïs. On ne connaît qu'un seul exemplaire de ce livre, imprimé à Lyon en 1533, date qui se réfère à l'achèvement de Brou. M. Baux a eu l'avantage de pouvoir le consulter.

Ce témoignage imposant d'un contemporain suffirait pour restituer à Van Boghen sa gloire ignorée ou méconnue, mais l'auteur des *Recherches* établit encore ce fait historique par de nouveaux documents nombreux, et, quelle que soit l'autorité de du Saix, plus irréfragables, car ce sont des actes authentiques.

Parmi ces titres découverts par M. Baux, nous avons discerné deux actes notariés : l'un, très important à l'histoire de Brou, est un procès-verbal du 20 juillet 1522, constatant tous les travaux exécutés dès l'origine jusqu'à cette date; Me Loïs Van Boghen y est qualifié d'architecte de l'église et du couvent, puis on déclare qu'il a fait jeter les fondations, bâtir le chœur, les chapelles, les oratoires, le transept avec ses deux portails et le clocher jusqu'à hauteur du faîtage; ensuite, sont énumérés les ouvrages d'imagerie exécutés sous sa direction, les sculptures, le rétable de la Vierge et une multitude de statues.

L'autre acte est une quittance par laquelle Me Loïs Van Boghen déclare avoir reçu la somme de 1037 florins (10,370 francs valeur actuelle) à compte de ses honoraires pour l'année 1531. On voit que les honoraires étaient à la hauteur du talent de l'architecte.

Dans les états de dépenses et frais de construction produits par M. Baux, figure encore Me Loïs *nobilis magister Ludo-*

Digitized by Google

vicus Van Boghen, architector totius aedificii de Brou.

Me Loïs eut l'occasion de rendre d'importants services à la ville de Bourg.

Le 1er décembre 1514, une grande partie de l'église Notre-Dame-de-Bourg s'écroula. Le conseil municipal décida que, pour relever l'édifice, on attendrait le retour de Van Boghen, alors en Flandre, où il allait passer la saison rigoureuse. A son retour, il dirigea les travaux de reconstruction, et il se montra désintéressé, car la ville, en marque de gratitude, lui offrit le vin d'honneur réservé aux personnages de haute distinction. Plus tard, lorsqu'il fut question, en 1536, d'élever le portail et le clocher de la même église, on suivit l'*ordonnance verbale de Monseigneur Loïs, jadis maître de l'édifice de Brou.*

Passons aux sculptures des tombeaux et aux statues: qui les a faites?

Maistre Conrard, le consommé tailleur.

Blason de Brou.

Les documents qui sont au recueil de M. Baux, confirment encore cet autre témoignage de du Saix; ils démontrent que Me Conrard Meyt et ses imagiers firent toutes les sculptures d'après les cartons de Van Boghen, selon le *pourtrait fait par maistre Loïs.*

« Sept années furent employées par Conrard à l'exécution des statues des deux Marguerite, de Philibert-le-Beau, et des génies qui les environnent. Dans cette période de 1526 à 1532, furent aussi confectionnées les verrières et les boiseries du chœur. »

Me Loïs était un homme violent, il eut des démêlés assez vifs avec Me Conrard. Une ordonnance de 1530, de M. de Marnix, trésorier de la Princesse, nous apprend que ce per-

Digitized by Google

sonnage fut obligé d'y mettre ordre, pour que les travaux n'en souffrissent pas.

Après avoir fait dresser le plan et les devis de son église, Marguerite vint à Bourg à la fin de mai 1505, pour ordonner les premiers travaux. Le 27 août de l'année suivante, les fondations étant creusées et la grosse maçonnerie commencée, elle posa la première pierre en présence des Augustins de Lombardie, installés le même jour dans le prieuré, modifiant ainsi le vœu de sa belle-mère qui avait désigné des Bénédictins.

Les constructions de l'église et du couvent furent poursuivies sans interruption. Tous les matériaux étaient fournis par la princesse, propriétaire des carrières de Ramasse, d'où fut extraite cette belle pierre blanche si propre aux sculptures délicates et légères. On tira l'albâtre de Poligny, le marbre noir de Vaugrineuse, partie nord-est du Revermont, et le marbre blanc de Carrare. Tous les ouvriers avaient leurs ateliers à Brou. Les verrières, les boiseries et les briques y furent fabriquées, peintes ou sculptées. L'histoire proclame pour la première fois le nom de l'artiste qui exécuta les briques peintes et émaillées de l'admirable pavé du sanctuaire, c'est Me François de Canarin.

A peu près achevée, l'église fut consacrée le 22 mars 1532 par Joly de Fleury, évêque d'Ebron *in partibus*. Malgré cette infinité de détails d'un travail si fini, elle fut construite dans l'espace de 27 ans, sous la direction d'un seul architecte, ce qui explique son harmonieux ensemble et ce qui ajoute à son caractère exceptionnel, car nul édifice de cette importance, que nous sachions, ne fut terminé en un temps si court.

Si Me Loïs a fait éclater la verve et la fécondité de son imagination dans la décoration de son chef-d'œuvre, il peut être justement critiqué pour n'avoir pas pris la précaution

Digitized by Google

nécessaire à la conservation de l'édifice. Son système pour l'écoulement des eaux pluviales fut si mal pratiqué que, dès 1535, le monument à peine achevé fut dégradé par l'infiltration des eaux dans quelques parties des voûtes inférieures.

Les Augustins, à diverses reprises, réclamèrent aux exécuteurs testamentaires de Marguerite, les sommes pour les réparations indispensables. Enfin, en 1548, vint de Flandre un agent de Charles-Quint, le sieur de Cormaillon, accompagné de deux maîtres flamands; il fit exécuter tous ces travaux et en même temps sculpter le grand bénitier de marbre noir, placé à la droite de l'entrée principale.

Neuf ans après, un évènement caractéristique de cette époque rendit toutes ces dépenses à peu près inutiles.

La garnison de Bourg était en grande partie composée de gascons la plupart huguenots. Une bande de ces soldats indisciplinés entra un jour, par surprise, dans le couvent de Brou et le saccagea : le plomb des toitures de l'église fut enlevé, et un beau jeu d'orgue fut brisé pour en fondre les tuyaux.

Les suites de cette dévastation furent déplorables, car les Religieux, dépourvus de ressources, s'adressèrent en vain au roi de France Henri II, et, malgré les précautions prises, ils ne purent empêcher le dégat causé par les eaux.

Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, réintégré dans ses états par la paix de Cateau-Cambrésis, vint à Bourg, en 1569, élever cette forteresse octogone, rasée trente et un ans après par Henri IV. Ce prince se montra bienveillant aux Augustins et très disposé à réparer le monument, mais ses finances épuisées ne lui permirent que des dons exigus, suffisants toutefois pour prévenir la ruine d'une partie de l'édifice.

Peu de temps après, le clocher, bâti en pierres de mauvais choix, éprouva des dégradations assez notables. Son amortissement était alors un dôme en forme de couronne impé-

Digitized by Google

riale, avec un campanile surmonté d'un globe. Cette couronne, désignant le mausolée de la fille des Césars, devait être d'un grand effet dans la perspective de l'ensemble ; aujourd'hui que la tour est dépouillée de cet insigne, il serait injuste de la juger, comme si la mutilation n'eût pas abaissé sa grandeur.

Les pauvres Augustins, qui toujours réclamèrent de nouveaux secours, n'obtinrent que des sommes insuffisantes des princes de Savoie, puis des rois de France, leurs nouveaux souverains. Enfin, avec les revenus affectés à leur fondation, incapables de pouvoir non pas réparer, mais entretenir leur église, ils furent remplacés en 1559 par des Augustins déchaussés de France. Cette petite révolution, opérée dans le couvent de Brou par Louis XIV, à l'instigation de la maison de Savoie, fut très favorable au monument. Les nouveau-venus, d'une congrégation plus riche, se mirent aussitôt à reconstruire le clocher qui menaçait d'écraser, par sa chûte, la partie contigue de l'édifice. On fut obligé, à regret, de supprimer le dôme pour y substituer une flèche plus légère, en bois, recouverte de ferblanc. Cette opération coûta 18,700 livres. Les voûtes et les toitures altérées, pourries, dégradées, furent aussi réparées, d'après un devis de deux architectes lyonnais et au prix de 45,000 livres.

Tel était l'état de délabrement de cette église, lorsqu'elle fut restaurée par les nouveaux Augustins. Ces Religieux, pleins de sollicitude, changèrent encore, en 1750, le système d'écoulement des eaux, par une transformation de la toiture, refaite à la Mansard, telle qu'elle est présentement.

Brou était dans un parfait état d'entretien, lorsque la révolution éclata. Elle supprima, comme on sait, les congrégations religieuses et ordonna la vente des biens ecclésiastiques. Déjà les procès-verbaux de vente étaient dressés portant le prix d'estimation de notre église à 40,000 livres, lorsque M. Ri-

Digitized by Google

boux, dont la mémoire sera longtemps honorée dans le département de l'Ain, la préserva de ce vandalisme, en obtenant de l'Assemblée Constituante que ce monument serait conservé par l'état, comme monument national.

Sous le régime de la Convention, les démolisseurs ayant trouvé les portes fermées, se bornèrent à briser quelques sculptures à la façade. Par ordre du proconsul Albitte, la flèche du clocher fut abattue, les cloches et le mausolée en bronze du seigneur de Gorrevod furent fondus, pour en faire des canons. Un autre représentant du peuple fit enlever du tombeau de Marguerite de Bourbon deux beaux génies soutenant une table en marbre, pour les envoyer à la Convention, dans l'intention d'y faire graver la nouvelle Constitution. Ce groupe, emballé avec peu de soin, fut brisé dans le trajet.

Depuis cette époque déplorable, l'édifice de Brou a reçu des soins réparateurs d'un prélat éclairé, et reçoit à ce moment même de la généreuse sollicitude du gouvernement le bienfait de sa restauration et presque de son ancienne splendeur.

Pour compléter cette notice, nous avons extrait du livre de M. Baux ce précis sur l'église, dès son origine jusqu'à ce jour, après avoir fait ressortir la découverte principale de l'auteur, qui, ayant trouvé dans l'ombre des archives l'unique architecte de Brou, a replacé sa figure radieuse sur son piédestal historique.

Cette troisième partie des *Recherches* renferme encore des faits et des digressions intéressantes, mais l'ordre de notre travail nous impose de les omettre parce qu'ils appartiennent moins directement à l'histoire de Brou. M. Baux n'intéresse pas seulement à ses recherches le monumentaliste, il est entré assez avant dans le champ de l'histoire générale pour donner à son livre une importance d'un autre ordre; et il y a été amené fort heureusement, car les hommes et les choses d'une grande époque ont été en contact avec Brou. Charles-Quint, François

Digitized by Google

Ier, Philibert-Emmanuel le protègent, le visitent, l'admirent et lui laissent tous des marques de faveur ou d'illustration : Brou a été un centre et un type d'affaires religieuses et conventuelles ; la municipalité du moyen-âge y a débattu ses intérêts ; la peste, dont les ravages ont été si grands en 1504, y avait sa *maladrerie* ; la guerre y a porté ses dévastations ; il doit beaucoup à l'organisation des corporations artistiques. M. Baux a donc reproduit un époque émouvante, ses grands hommes, ses artistes, ses administrateurs, ses ouvriers, ses affaires et ses fléaux ; il n'a point été effrayé de ce canevas historique déroulé sous sa main, il l'a rempli dans une judicieuse mesure, souvent neuf, grâce surtout aux archives municipales de Bourg, toujours intéressant, correct, narrant parfois avec le charme du chroniqueur, parfois avec la gravité de l'historien, mais appuyant toujours chaque fait, chaque assertion de la pièce probante. Son œuvre fourmille de citations, de notes et de documents, fruit de ses habiles et patientes recherches ; son style a de l'élégance, de la pureté et de l'ampleur ; il a même de l'éclat dans quelques parties de la monographie et de la vie de Marguerite. Quel que soit le jugement que, chacun selon son goût, porte sur le talent de l'auteur, tous proclameront son livre comme un des plus consciencieux de notre temps ; à ce point de vue il sera plus spécialement accueilli des érudits. Un autre genre de mérite pour nous qui lui en trouvons beaucoup d'autres, c'est son caractère religieux. M. Baux ne marche point dans la voie de ces novateurs qui cherchent partout le mythe et qui le voient souvent où il n'est pas, altérant, corrompant ainsi le dogme vénéré de nos pères et la vérité historique ; l'auteur des *Recherches* respecte les croyances et ne met dans ses appréciations d'autre système que celui résultant de la raison et des documents tirés par lui de l'oubli.

Brou a donc trouvé son digne historien, comme il est encore

Digitized by Google

illustré par d'habiles artistes, qui, sous la direction d'un architecte distingué, M. Dupasquier, mesurent, dessinent et gravent avec un talent supérieur les parties principales du monument. Singulière coincidence ! deux Lyonnais, peut-être sans se connaître, chacun de son côté, font, dans le même temps, le premier avec la plume, le second avec le burin, deux œuvres diverses dignes du moment qui en est l'objet.

Il est juste, en terminant cette notice, de mentionner la belle exécution typographique du livre de M. Baux. Une observation, souvent faite de nos jours, c'est que la province n'a plus rien à envier à la capitale pour le luxe, l'élégance et la correction de ses livres. Celui de M. Baux, sorti des presses de M. F. Dufour, est une preuve nouvelle de la justesse de cette assertion.

P. GUILLEMOT,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'ÉMULATION DE L'AIN.

Digitized by Google

Critique littéraire.

—

CHARLES NODIER.

—

On voit apparaître, dans chacune des grandes phases littéraires, des noms sans rivaux dont la gloire rayonne en tous sens et pénètre profondément la société, dont le rétentissement trouve des échos non seulement dans l'intelligence de quelques initiés, mais dans l'ame de tous ceux qu'Horace appelle dédaigneusement le profane vulgaire. A ces réputations puissantes, à ces esprits vigoureux, la popularité réserve ses ovations; la foule, indifférente aux efforts des talents secondaires, n'offre son encens qu'à ces grandeurs incontestées dont le règne marque et domine tout un siècle. Cependant, au dessous de ces royautés hautaines, on trouve bien encore quel-

Digitized by Google

ques hommes dignes des honneurs de la postérité, destinés au moins à prendre place dans la mémoire de ceux qui aiment les lettres, et peut-être à s'acquérir auprès d'ames sympathiques de ces vives prédilections moins banales que celles réservées à de plus hauts génies. Pour s'être élevés moins haut, ils comptent moins d'amis, mais ceux qu'ils ont valent peut-être mieux. Nos paroles ne veulent pas dire que tout écrivain, en n'atteignant pas le premier rang, se condamne à n'être point populaire. Si, mesurant sa tâche à ses forces, un auteur a suivi, sans se laisser détourner, la route qu'il a choisie d'abord, talent spécial, il a pu atteindre à une perfection relative; il a été, selon les expressions consacrées, original et complet dans son genre; les lecteurs, vite faits à sa manière, le connaissent bientôt; il a si franchement et si nettement marqué sa place sur le théâtre de la littérature, que son nom est comme un drapeau dont la couleur tranchée ne permet pas de le confondre avec aucun autre. Aussitôt prononcé, ce nom a tout dit : pensée, style, couleur, tout vous apparaît, comme dans une rapide représentation. Mais combien est différent le sort de ces enfants vagabonds de l'intelligence, dont la plume amusée s'en va buissonnant dans tous les genres sans s'attacher à aucun; comme ces conquérants, apparus un instant sur tous les points du globe en y laissant à peine un souvenir, eux, ils ont fait un pas dans tous les champs ouverts de la littérature; point de seuil où leur pied ne se soit posé, mais jamais assez longtemps pour y imprimer une trace forte et durable. Génies errants et indisciplinés, on les retrouve partout et on ne leur sait de place nulle part. On les croirait nés seulement pour présager de plus grands qu'eux, ou pour en faire souvenir; ont-ils découvert, dans le domaine de l'art, quelque terre inconnue, ils n'y jettent qu'un regard nonchalant; la gloire de l'invention ne leur en restera point, mais passera au génie plus

Digitized by Google

hardi ou plus persévérant, habile à employer ses richesses nouvelles; marchent-ils dans des voies déjà tracées, leurs œuvres, échos d'œuvres plus grandes, font penser à celles-ci : c'est un mérite sans doute, mais je ne vois point d'auteur assez modeste pour s'en contenter.

Quelquefois cependant ces plumes inconstantes

Qui, sans se satisfaire, effleurent toutes choses

et semblent, dans leur mille détours, se dérober à la gloire qu'elles cherchent, y atteignent par quelque qualité supérieure, n'appartenant précisément à aucun des genres dans lesquels ils se sont exercés, mais qui convient à tous et les embellit tous: tel a été le sort de Charles Nodier.

En effet, ce nom si répété, si célébré parmi les littérateurs, ne réveille aucun souvenir distinct, ne fait songer à aucune spécialité; ce n'est ni un romancier, ni un historien, ni un poéte, et pourtant il a fait des poésies, publié de charmantes Nouvelles, écrit des *Souvenirs de Jeunesse*, qui pourraient passer pour de l'histoire, s'ils ne renfermaient beaucoup de roman, et pour des romans, s'ils ne s'y trouvaient un peu d'histoire; précisément pour avoir fait un peu de toutes ces choses-là, il n'a pris ses titres et ses grades dans aucune. Nous sommes bien loin de vouloir dire cependant que la réputation de « ce riche, aimable et insaisissable polygraphe » est usurpée; mais il a assuré l'existence de ses œuvres par ces qualités dont nous parlions tout à l'heure, par les ornements d'un style enchanteur et le secours d'un autre talent, dont une critique sévère ne lui tenait pas assez de compte, il y a peu de temps, l'art délicieux et rare de conter.

En abordant la multitude d'œuvres diverses, de travaux différents ou opposés échappés à cette plume féconde, la première difficulté que l'on rencontre est celle de dire par où l'auteur excelle, par quel signe il se distingue de tout autre

Digitized by Google

et ne saurait être confondu avec personne. En effet, si nous suivons Charles Nodier dans la publication de ses œuvres, nous le verrons céder à des impressions diverses, s'abandonner aux influences successives qui pèsent sur son époque ou sur sa vie. Né peu d'années avant les troubles révolutionnaires, il passa ses jeunes années au milieu des grandes choses et des malheurs nombreux de ce temps; méconnaissant les unes et ne voyant que les autres, Nodier, en réveillant plus tard les souvenirs de sa jeunesse, oublia les nobles résultats de notre grande réforme sociale, et ne se rappela que les infortunes privées. Doué d'une sorte de sensibilité nerveuse qui semble réservée aux organisations féminines, on trouve dans tous ses écrits la révélation d'une ame abandonnée à la vivacité de ses sensations, ne sachant et surtout ne voulant ni les raisonner ni les vaincre.

On conçoit que, dans cette nature, pour ainsi dire un peu passive, les premières lectures, les premières admirations durent laisser des traces profondes. On n'en peut douter en lisant *le Peintre de Salzbourg*, écrit en 1803, à l'âge de vingt-trois ans : sans parler de l'invention qui est nulle, des personnages dont le caractère même est emprunté à Goethe, le ton général, les réflexions sombres et désespérées, le dénouement funeste et jusqu'à la forme épistolaire, tout cela n'est-ce pas un écho par trop fidèle de Werther ? La réminiscence est, du reste, une faute assez commune dans les essais de la jeunesse; par malheur, cette couleur werthérienne a déteint plus ou moins sur presque tous les romans dus à Ch. Nodier. Trop souvent il s'est complu aux dénouements ensanglantés, aux détails quelquefois hideux, aux mots mélodramatiques; on dirait que le bruit du pistolet de Werther a troublé son cerveau et qu'il ne peut finir une nouvelle sans effrayer le lecteur par quelque trépas inattendu, même dans le récit le plus paisible et le plus tendre du monde. Ainsi la

Digitized by Google

mort de *Séraphine;* ainsi, dans *Jean Sbogar*, l'un des sbires soulève la tête d'*Antonia* et lui laisse frapper le pavé en l'abandonnant à son poids, avec ces paroles qui cherchent l'effet : *cette jeune fille est morte;* ainsi, dans *Adèle,* l'héroïne de ce nom se précipite par la fenêtre; Gaston de Germancé se fait sauter la tête, cette fois tout à fait à la Werther, d'un coup de pistolet. Dans *Thérèse Aubert*, c'est bien autre chose; je passe sur une foule de détails invraisemblables et quelquefois peu délicats, mais il est impossible de se défendre d'un mouvement de répugnance et d'horreur à la dernière entrevue d'*Adolphe* et de *Thérèse.* On a beancoup dit contre ces émotions voisines du dégoût; on ne saurait se lasser de les condamner : l'impression produite n'est pas rare, mais il faut savoir à quel prix on l'achète. Une pièce de vers, souvent citée, résume dans ses quelques strophes le système de composition de Nodier dans ses romans. Aux plus gracieuses images, succède un vers sombre qui termine la pièce et laisse le lecteur sur des pensées de mort :

Elle était bien jolie, au matin, sans atours,
De son jardin naissant visitant les merveilles,
Dans leur nid d'ambroisie épiant les abeilles,
Et du parterre en fleurs suivant les longs détours.

Elle était bien jolie, au bal de la soirée,
Quand l'éclat des flambeaux illuminait son front
Et que, de bleus saphirs ou de roses parée,
De la danse folâtre elle menait le rond.

Elle était bien jolie, à l'abri de son voile
Qu'elle livrait flottant au souffle de la nuit,
Quand pour la voir, de loin, nous étions là, sans bruit,
Heureux de la connaître au reflet d'une étoile.

Digitized by Google

Elle était bien jolie; et de pensers touchants,
D'un espoir vain et doux chaque jour embellie,
L'amour lui manquait seul pour être plus jolie !...
— « Paix ! voilà son convoi qui passe dans les champs ! »

Ce qu'il y a de triste, c'est que venu après Werther et avant Obermann et René, l'auteur des *Méditations du cloître* a parlé sur le même ton qu'eux, mais n'a point pris place à côté d'eux; dirai-je toute ma pensée? de Werther il a eu l'accent; mais j'ai peur qu'il n'ait eu que cela. Etait-il aussi profondément triste qu'il en a l'air, ne se faisait-il pas un peu illusion sur sa douleur quand il disait :

« Et je plaignais Werther que j'aurais imité ! » Est-il bien l'une de ces ames vraiment désolées, toutes de douleur, dont on ne peut sonder aucun recoin sans trouver de l'amertume au fond? Dans sa vieillesse, je le vois bien professer le désabusement de toutes choses, et le désabusement est cruel, il est vrai, mais cruel à ceux-là seulement nourris de vastes espérances et d'immenses désespoirs: le désenchantement est encore une passion dans ces ames-là : il est la dernière. Nodier, amoureux de l'entomologie, embellissant des inépuisables finesses de son style le canevas aride de la linguistique, esprit un peu superficiel, vite malheureux et vite consolé, est surtout sceptique, un sceptique aimable, charmant, que le scepticisme n'a point gâté dans ce que le cœur a de délicat et de dévoué, mais trop volontiers détaché des problêmes dont l'ignorance est le véritable tourment des ames, pour porter dans son sein une plaie bien profonde. Werther lui est à jamais venu en mémoire quand il écrivait, mais il n'y a réellement en lui rien de werthérien ; ce souvenir le poursuit comme ces mélodies des grands maîtres parmi lesquelles une nous a frappé surtout, sans pour cela nous transformer en Mozart ou en Beethoven. La preuve de ceci est

Digitized by Google

toute faite : au temps même où il écrit le *Peintre de Salzbourg*, il compose *Le dernier Chapitre de mon Roman*, livre qui pouvait plaire à la génération de l'Empire et encore aujourd'hui à ceux que le ton graveleux suffit pour intéresser, mais difficile à approuver, même en pardonnant beaucoup aux principes en faveur de l'esprit.

Il n'y a donc, dans l'auteur d'*Adèle*, ni la langueur morte, ni la tristesse incomparable d'Obermann ; il n'a point connu ces orages de l'ame plus grands que les tempêtes des éléments auxquelles René adressait ses sublimes et mélancoliques apostrophes. Nodier, éveillé en Werther, pour me servir de la belle expression d'un philosophe allemand, n'a jamais pu oublier cette première apparition ; mais, au fond, sa nature toute aimable et affectueuse était trop distraite à mille délicatesses d'amitié et d'amour, trop finement naïve, trop positive sous une apparence romanesque pour s'offrir en pâture à ces douleurs tout idéales dont les élans hardis devaient ressembler un peu pour lui à de la démence. Cette opinion peut sembler étrange: Charles Nodier, un esprit positif! lui, ce conteur ami de la fantaisie, l'auteur de *Trilby*, d'*Inès de las Sierras*, et de ce bijou merveilleusement ciselé appelé *le Songe d'or*, lui qui en veut si fort à la science et à la raison, et ne prétend relever que du sentiment? Oui, en dépit de tout cela, ou plutôt, à cause de tout cela, sans doute, il caresse l'imagination. A la folle du logis il sacrifie volontiers les savants et les docteurs. — Rêver lui plaît:

> O mes amis, quel plaisir de rêver,
> De se livrer au cours de ses pensées
> Par le hasard l'une à l'autre enlacées,
> Non par dessein : le dessein y nuirait.

Mais ses rêves, il les aime comme des rêves : il ne veut point avoir l'air d'être leur dupe. Sa rêverie l'enchante et le con-

Digitized by Google

sole de tout ; l'imagination est pour lui la bonne *Fée aux miettes*, l'incomparable Belkiss dont les trésors donnent le bonheur. Que de tranquille bon sens parfois au milieu de ces gais voyages de sa pensée, et même dans ce livre de la *Fée aux miettes*, où la fantaisie a pris toutes ses aises dans le monde de l'impossible ; que de pages mesurées, sages, pratiques, toutes françaises, comme on a coutume de dire, en se rappelant les Français d'autrefois ! C'est que tout cela c'est de l'imagination à laquelle on a lâché la bride sans la lui ôter tout-à-fait, de l'imagination la plus douce et la plus aimable qui fut au monde, aussi loin qu'il se peut des élans passionnés de Werther et d'Obermann. Il ne faut donc pas essayer, malgré la couleur mélancolique de plusieurs de ses pages, et le dramatique sombre de quelques-uns de ses dénoûments, de placer Nodier en dehors et à côté de ces grands noms ; il faut déplorer plutôt que cette nature délicate et mobile se soit courbée trop aisément à l'imitation d'un genre si opposé à sa nature. Rien ne lui allait moins que l'attitude désespérée de ces nobles victimes de l'âge moderne. C'était la prévision amère, ou l'attente impatiente de l'avenir, qui leur arrachait des cris de détresse et les faisait tous songer au suicide, Nodier, lui, est bien plutôt tourné vers le passé : sceptique au fond de l'ame, nous l'avons déjà dit, non seulement il ne croit pas dans l'histoire aux progrès accomplis, mais il nie les progrès possibles ; dès le temps où il écrit *Jean Sbogar*, il s'exprime sur ce ton. On a essayé d'en trouver la cause dans cette fortune de sa naissance qui le fait arriver à l'âge de la pensée, au moment où le Consulat sembla dénouer la Révolution, comme une inutile et trompeuse tragédie ; mais c'est peut-être chercher bien haut la source de dispositions toutes naturelles dans cet esprit amoureux de détails, ne voulant obéir qu'aux conseils d'une organisation nerveuse et ennemie de toute direction ; se plai-

Digitized by Google

sant dans l'histoire, dans la science et partout, aux infiniment petits échappés à la loupe de ses devanciers; tout aux causes perdues et aux paradoxes oubliés; déplorant, au profit des anciens patois de nos provinces, les empiètements de la langue française; se défendant avec une puérile obstination de l'orthographe à la Voltaire; professant un grand mépris, non pour les riens pompeux de la science, mais pour les grandes vues métaphysiques dont il se rit parfois comme de paroles sonores et vaines. L'homme ne se manifestait donc point par cette tendance, c'était simplement, dans l'artiste une erreur de goût; aussi la nature ne parle pas: il y a comme une recherche, un parti pris d'indélébile amertume, mais à chaque instant l'auteur se monte à un ton de tristesse trop haut pour être juste. Depuis 1803 où il avait écrit le *Peintre de Salzbourg*, jusqu'en 1820, *Jean Sbogar*, *Thérese Aubert*, *Adèle* se succédèrent malgré quelques embarras politiques, une active coopération à la rédaction des *Débats* et d'intéressants travaux de linguistique. Dans tous ces romans, même penchant au *désillusionnement* démenti par je ne sais quel tour ingénieux dans l'esprit et même par la facture travaillée du style. Je ne puis le cacher, je n'aime pas cette douleur de plume: il n'y a que les larmes vraies qui me fassent pleurer: les désespoirs d'imagination, mesurés pour l'effet dramatique, ne me touchent point.

Si nous voulions apprécier chacun de ces petits romans en détail, il nous faudrait reconnaître que l'invention des évènements y tient peu de place, aussi bien que la création des caractères. *Jean Sbogar* est une assez vulgaire histoire pe brigand amoureux d'une jeune fille riche et noble, ni *Antonia*, ni Mme *Aldini*, ni *Jean Sbogar* lui-même ne sortent des figures communes du roman. *Adèle*, dont l'intrigue mieux tissue se noue plus fortement, ne laisse cependant, après la lecture, aucun souvenir d'un personnage vivement tracé,

Digitized by Google

d'une physionomie bien accusée. Ce n'est donc ni dans l'action, ni dans la peinture des héros qu'il faut chercher la valeur de ces premiers ouvrages ; mais le mérite littéraire, vainement dédaigné aujourd'hui par des gens qu'on ne saurait lire sans comprendre qu'ils sont trop intéressés à la question pour en être juges, le mérite littéraire, l'ornement du style, parfois plus précieux que la matière, a embelli ces pages de charmes incontestables. Cependant, l'auteur de *Trilby* n'en est pas encore arrivé à cette facilité pleine d'art, à cette science de la phrase, à ce maniement de la période dont il donnera plus tard de merveilleux exemples, dans le récit surtout où il deviendra si supérieur; c'est encore un style qui se cherche, mais déjà on y trouve des pages où cette plume, préludant à son talent de peindre les détails des objets extérieurs et à analyser la sensation, révèle sa force en décrivant quelques scènes de la nature. Ainsi, dans le *Peintre de Salzbourg*, on lit un admirable morceau sur l'hiver, et, quelques pages avant, ces lignes non moins belles : « .....La lune enfin s'ouvre-t-elle un passage dans les espaces du ciel : soit que sa lumière tendre et craintive comme les regards d'une vierge, repose endormie sur les plaines ; soit qu'elle tremble sous les ombrages transparents; soit qu'elle se déroule en gerbes ou se baisse en réseau d'argent sur les vagues agitées, c'est alors qu'on croit trouver à tous les objets des charmes inexplicables et des douceurs infinies ; c'est alors que tous les bois ont des bruits religieux, des pompes et des secrets. Tous les aspects du ciel et de la terre prennent je ne sais quoi d'idéal.... etc. » Ne croirait-on pas entendre le prélude plein de douceur des vers fameux de Lamartine:

Astre aux rayons muets, que ta splendeur est douce
Quand tu cours sur les monts, quand tu dors sur la mousse! etc.

Digitized by Google

Après ces qualités de forme il serait injuste de ne pas signaler quelques scènes heureuses : dans *Jean Sbogar*, la terreur d'Antonia apercevant la figure du brigand réflétée dans une glace ; dans *Adèle*, la première rencontre d'Adèle et du vicomte de Germancé ; dans *Thérèse Aubert*, le baiser sur une feuille de rose, idée un peu trop ingénieusement délicate peut-être, mais qu'on trouve avec bonheur au milieu des invraisemblances et des situations impossibles de cette nouvelle.

Mais il est temps de passer à une autre période dans la vie littéraire de Nodier. Hâtons-nous d'arriver à cette époque où délaissant les nouvelles aux dénoûments sombres, il s'abandonna tout-à-fait aux inspirations capricieuses de la plus aimable imagination. C'est vers 1820 qu'il entra dans cette heureuse voie, c'est à partir de cette date qu'il publia *Smarra*, *Trilby*, *Inès de las Sierras*, *la Fée aux miettes*, *le Songe d'or*. Mais, singulière destinée ! dans tous ces travaux de genres si divers, où il semblait n'attacher son nom que pour faire preuve d'une capacité égale en toutes choses, il se laissa toujours précéder ou dépasser : c'était alors l'époque où Hoffmann commençait à se faire lire et admirer en France. Ce n'est pas à dire qu'*Inès*, *la Fée aux miettes*, ces charmantes fantaisies (principalement la dernière) remarquables surtout par des détails enchanteurs dont l'emprunt ne pouvait être fait à personne, soient de véritables imitations de certains contes d'Hoffmann, mais la renaissance du fantastique, la complaisance infinie pour les rêves les plus capricieux de l'imagination, caractère de ces œuvres vaporeuses, c'est encore à ses devanciers que Nodier doit de s'en être souvenu. Cela n'empêchera pas qu'on ne lise, avec le sourire d'un plaisir doux et continu sur les lèvres, ces jolies compositions où la phrase, tantôt douce, caressante, insaisissable comme *Trilby*, tantôt soignée, légère et capricieuse comme la *Fée aux miettes*, semble faire

Digitized by Google

partie de l'invention elle-même, mais il faut bien indiquer leur origine pour apprécier justement la part de gloire et les mérites de l'auteur. Nous n'entreprendrons point une appréciation détaillée de ces créations impalpables qui échappent à l'analyse,mais nous avouerons tout d'abord une préférence pour la *Fée aux miettes*. Il y a là dedans un mélange de bon sens et de fine ironie, de délicatesse et de finesse, de sensibilité et d'ingéniosité, de grâce et d'esprit, où je trouve Charles Nodier tout entier.

Nous parlons de Charles Nodier écrivain et plutôt de ce qu'il devait être que de ce qu'il a été : car cette nature mobile a mille aspects. On dirait que chaque impression nouvelle ne le modifie pas seulement, mais le transforme. Ainsi, après avoir réflété tour à tour dans ses livres quelque chose de deux génies étrangers si opposés, qu'il s'avise plus tard, de se retourner du côté des événements politiques, où s'écoula sa jeunesse, qu'il écrive ses *Souvenirs de la Révolution*, vous le verrez, cédant à des influences de parti, abandonné à ses sensations romanesques, créer une histoire de fantaisie, où les événements prendront un aspect inaccoutumé qui ne vous permettra plus de les reconnaître. Ces pages sont bonnes à lire, comme témoignage des émotions d'un écrivain, où plutôt comme réminiscences d'un homme de parti qui voit les événements contemporains de son adolescence à travers les opinions de son âge mûr, mais si on cherchait dans ces *Souvenirs* un document nouveau à ajouter à ceux fournis par les mémoires et les histoires du temps, on pourrait penser que lorsque l'aimable auteur de *Séraphine* se souvient, il oublie. Il a vu les hommes dont la mission fut de renouveler de fond en comble la France décrépite du moyen-âge avec un mépris aveugle, ou une sorte d'effroi enfantin plus dramatique que réel. Il n'y a qu'un portrait qui puisse se mettre à côté de l'image où il a représenté saint Just, c'est celui créé par

Digitized by Google

M. de Vigny dans *Stello*. Il n'y a pas besoin pour rendre à saint Just ce qui lui est dû, d'en parler sur le ton de *Barbe-Bleue*, d'en faire une espèce d'être carnivore égaré au milieu de la race humaine. Ce n'est pas de l'histoire, personne n'en doute, mais, de plus, ce sont là de vulgaires moyens de terreur, des effets de mélodrame bons à effrayer les femmes et les enfants, des artifices qu'on devrait dédaigner au moment de se reporter vers cette grande époque, ère de la liberté future, et dans laquelle furent proclamés, avec une hardiesse et une profondeur hélas ! prématurées, les principes les plus vrais des relations des hommes et de la vie des sociétés. Les amis du passé devraient se souvenir que les hommes de la Terreur n'avaient, pour vaincre les ennemis de leurs idées, que les armes dont la société féodale, battue en brèche, mais encore menaçante, leur avait appris à se servir. Plaignons-les : apôtres de la liberté et de l'humanité, ils étaient les fils de l'esclavage, et ils se souvinrent trop bien des leçons de leurs maîtres. Déplorons les misères de ce temps, mais n'allons pas chercher partout le sang pour en souiller et en effacer ces pages de notre histoire, où furent écrits les principes sublimes dont l'enfantement devait être si douloureux. Ce procédé est d'autant plus funeste, que les nobles cœurs sont ceux que l'on prend aisément avec cette histoire sur le ton d'un roman sentimental. Il ne faut pas rejeter, avec obstination, même ce qui a été acheté au prix du sang : c'est le moyen de n'en avoir jamais plus à verser.

Je n'accuse pas Charles Nodier d'avoir manqué de sincérité. Mais y eut-il jamais un esprit moins propre à écrire l'histoire contemporaine ? Trop poète et trop romanesque pour conserver au milieu des événements le sang-froid qui permet de les bien voir et de les peindre plus tard tels qu'on les a vus ; trop épris de fantastique pour voir même la vie des individus, d'un regard vrai et profond ; trop enthousiaste

Digitized by Google

pour se tenir en dehors des hommes et des choses et se montrer froidement impartial, il a pris pour règle dans ses *Souvenirs* de ne s'en rapporter qu'à son sentiment particulier, de ne suivre que ses intimes inspirations; de plus, ne voulant jamais considérer l'histoire d'en haut, mais d'en bas, se plaçant dans un coin isolé, se prenant aux détails dans l'étude des faits comme aux traits les plus insaisissables et aux nuances les plus légères dans ses descriptions, il ne s'est jamais assez élevé pour être spectateur ou juge, il a toujours été partie intéressée, et est demeuré constamment aveuglé. Il a bien eu l'air de dire que sa règle serait le sentiment, et certes, l'histoire ainsi faite, c'est-à-dire, au nom de l'humanité, de la fraternité, de la charité, comme Bossuet l'écrivit au nom de l'Eglise, serait un grand et noble enseignement, mais qu'on ne s'y trompe pas : le sentiment pour Nodier, c'est la sensation, l'impression particulière, un je ne sais quoi sans direction, dont les mouvements aveugles l'ont poussé aux sympathies inexplicables et aux opinions bizarres. Du reste, ces observations ont peut-être un air de pédanterie à propos de quelques pages dans lesquelles l'auteur lui-même a demandé justice pour la véracité et non pour la vérité de ses aperçus. Mais, aujourd'hui, on semble si préoccupé d'oublier le passé, qu'il est bon, dans des sujets aussi graves, de distinguer l'histoire du roman.

Tour à tour romancier, conteur, historien, Nodier nous est apparu avec cette nature un peu singeresse et imitatrice dont s'accuse Montaigne quelque part, mais en même temps l'art infini de sa composition et les ressources inépuisables de sa forme ne nous ont point échappé. Nous allons l'entendre bientôt, dans un style arrivé à son complet développement, mûri par le travail et l'habitude, nous raconter les *Souvenirs de sa jeunesse*. C'est là que nous trouvons *Séraphine, Thérèse, Amélie, Clémentine, la Neuvaine de la Chandeleur,*

Digitized by Google

etc., etc., et Mlle *de Marsan*, l'une des conceptions les plus dramatiques de notre auteur. Heureusement il ne songe plus à rappeler et à juger les événements extérieurs, le monde des faits, ce n'est plus de l'histoire, ou plutôt c'est de l'histoire pour la première fois; c'est un cœur qui se met à nu, un long et attachant retour sur des amours de jeunesse, embellis par l'éloignement et le souvenir ; ce sont de demi-réalités poétisées par les réminiscences romanesques de l'adolescence, et ornées aux dépens d'une imagination toujours charmante. Pour moi, je préfère ces *Souvenirs de Jeunesse* de bien loin, aux autres romans de Nodier. C'est bien là dedans qu'il excelle : son imagination n'est à l'aise qu'appuyée sur sa mémoire. En lisant ces pages si délicates de touche, si achevées d'exécution, si bien ménagées pour intéresser et plaire, on ne saurait méconnaître la vraie supériorité de l'auteur de *Trilby* : l'art de conter. Ce n'est pas seulement par le style que Nodier vivra, c'est aussi par cette faculté de saisir les plus petites choses, par ce talent de s'y arrêter et d'en faire sortir des tableaux délicats et ingénieux, c'est de triompher surtout à relever des bagatelles, à se perdre dans les longues digressions qui ne fatiguent pas, en ayant l'air de s'intéresser autant que vous-même à son récit. Ses amis ont souvent parlé des séductions de sa causerie, ils ont dit avec quel bonheur on allait l'entendre à cet Arsenal où il rajeunissait parfois en s'écoutant. Quand il écrit, il cause encore; c'est encore le talent de dire et l'art de charmer par le récit des choses passées qui brillent à chaque page. C'est en se remémorant sa jeunesse, en parcourant les rues de Besançon, en errant dans son cher vallon de Quintigny, en allant respirer l'air subtil du Jura, c'est dans ces moments--là qu'il possède toute sa force, toute sa verve, toutes les ressources de son esprit. Là, sa mélancolie est vraie, car il regrette la jeunesse et la patrie, non pas avec amertume, mais avec la douce tris-

Digitized by Google

tesse dont nous remplit tout ce qui est passé, la rose effeuillée qui ne fleurira plus et l'amour éteint qui ne renaîtra point. Alors il est bien lui : il dit comme Montaigne : *les ans m'emportent s'ils veulent, mais à reculons!* ou d'un ton plus pénétré : « Dieu tout puissant, que vous ai-je fait pour ne pas me rendre, au prix de ce qui me reste de vie, une de ces minutes de mon enfance! Hélas! tout homme qui a éprouvé, comme moi, l'illusion du premier bonheur et des premières espérances, a subi, sans l'avoir mérité, le châtiment du premier coupable. Nous aussi nous avons perdu un paradis. »

Ces touchantes paroles sont dans *Séraphine*, la plus pure, la plus gracieuse de ces réminiscences de jeunesse. Quoi de plus naïf, de plus frais et de plus spirituel en même temps que la conversation entre Séraphine et Maxime sur le banc de pierre de l'allée des marronniers et que cette autre scène heureusement assez courte pour que nous la citions toute entière : « . . . . . Après m'être fatigué deux heures à la chercher où elle n'était pas, je tombais ordinairement de lassitude sur le canapé du salon, pour la piquer de mon indifférence ou ne pas la contrarier dans sa malice. Elle arrivait alors, légèrement soulevée sur la pointe des pieds, alongeant ses pas suspendus avec précaution, frissonnant au bruit du parquet avant qu'il eût gémi, et une corbeille au bras, ses cheveux s'échappant de toutes parts en ondes dorées sous le chapeau de paille mal attaché qui ne les contenait plus, la tête un peu penchée sur l'épaule, l'œil fixe et craintif, la bouche entr'ouverte, le bras étendu pour gagner de l'espace ; elle promenait doucement sur mes lèvres un bouquet de cerises moins vermeilles que les siennes. Je la voyais toujours ainsi, blanche mais animée, charmante de ses grâces et de son émotion d'enfant, arrêtant sur moi ses rondes prunelles d'un bleu transparent comme le cristal, qui plongeaient des regards de feu sur mes paupières demi-closes pour surprendre à propos le moment de

Digitized by Google

mon réveil et me carressant tout près de son haleine de fleurs comme pour me défier de l'embrasser : c'était là que je l'attendais, et, quand elle pensait à fuir, elle était prise..... »

Ce petit tableau, plein de grâces enfantines et où se pressent déjà la jeunesse avec l'amour qui l'accompagne, est un chef-d'œuvre, mais pourquoi Charles Nodier s'est-il abandonné, même dans *Séraphine*, à son penchant pour les dénoûments mélodramatiques? Au moins j'aurais voulu voir cette douce création échapper à ce goût funeste ; mais elle n'a point été épargnée. Il en est de même de *Clémentine*, de *Thérèse*, d'*Amélie*, de *la Neuvaine de la Chandeleur*, et pourtant chacune de ces Nouvelles contient au moins quelques pages toujours heureuses, parfois complètes et parfaites. Au point de vue de la composition, une ressemblance fâcheuse atteste trop la parenté de toutes ces jeunes filles qui se succèdent l'une à l'autre presqu'avec la même voix et le même accent : il en résulte pour la plupart de ces scènes d'amour une monotonie que la variété seule des caractères pouvait sauver, mais comment n'oublierait-on pas ces taches légères pour admirer tant de détails achevés, pour lire des pages comme celle-ci :

.... « Je m'assis, j'attendis, j'épiai, je suivis du regard, à travers l'horison qui s'élargissait peu à peu, les progrés du jour naissant, il survint un instant où les brumes balancées par un mouvement qui leur était propre, commencèrent à blanchir, à relâcher leur réseau pénétré de rayons pâles, à s'éparpiller en folles toisons, à se rouler plus vagues et plus légères à la pointe des promontoires, à se pelotonner au loin sur les eaux comme des bancs d'écume, à s'écheveler à la cime des arbres à demi-défeuillés, comme ces brins de soie flottants qu'un souffle égare dans l'air. La lumière croissait de toutes parts. Le lac bleuit. Je distinguai à sa surface l'entrelacement de ses rides frémissantes, mais trop peu émues pour être sonores. On aurait entendu d'une lieue le sursaut d'un poisson reveillé

Digitized by Google

par la tiédeur de l'air matinal ou le battement périodique d'une rame. Ce spectacle triste et magnifique à la fois convenait à l'état de mon cœur.... etc. »

Ce passage, surtout dans les dernières phrases, rappelle les descriptions d'Obermann écrites daus les mêmes lieux et n'a rien à leur envier pour la sérénité et la beauté.

Dans un autre genre, nous choisirons encore un exemple de l'habileté de cette plume flexible qui ressemble au pinceau des peintres flamands, pour reproduire des lignes invisibles et d'insaisissables mouvements. Citer est le seul moyen de faire pénétrer dans les artifices savants de ces phrases scrupuleusement travaillées. Ce qui suit est extrait du *Songe d'or* :

« Le Kardouon est, comme tout le monde le sait, le plus joli, le plus subtil et le plus accort des lézards. . . . . Et le Kardouon se glissa vers le trésor, non directement, parce que ce n'est pas sa manière, mais en traçant de prudents détours ; tantôt la tête levée, le museau à l'air, le corps tout d'une venue, la queue droite et verticale comme un pieu, tantôt arrêté, indécis, penchant tour à tour chacun de ses yeux vers le sol pour y appliquer sa fine oreille de Kardouon et chacune de ses oreilles pour en relever son regard ; examinant la droite, la gauche, écoutant partout, voyant tout, se rassurant de plus en plus, filant un trait comme un brave Kardouon, se retirant sur lui-même comme un pauvre Kardouon qui se sent poursuivi loin de son trou ; et puis tout heureux et tout fier, relevant son dos en cintre, arrondissant ses épaules à tous les jeux de la lumière, roulant les plis de son riche caparaçon, hérissant les écailles dorées de sa cotte de mailles, verdoyant, ondoyant, fuyant, lançant au loin la poussière sous ses doigts et la fouettant de sa queue. C'était sans contredit, le plus beau des Kardouons. »

Voilà le style de Nodier dans toute sa magie. C'est le triomphe de l'harmonie imitative ; mais pour lui l'harmonie

Digitized by Google

c'est à la fois le son, le mouvement, la lumière; plus heureux que cet honnête musicien dont la vie s'écoule dans l'amertume de n'avoir pu produire l'*effet* de l'éclair sur son instrument, il n'est rien que Nodier ne puisse rendre avec le sien : c'est un écho, un miroir merveilleux où se reproduisent surtout les vibrations imperceptibles et les nuances insaisissables. Jamais exécutant plus consommé ne pénétra plus avant dans le mécanisme d'un instrument docile ; les empreintes qu'il garde, les tableaux qu'il reproduit sont si exacts, si minutieusement parfaits dans leurs moindres détails qu'ils rappellent les gravures dues à une invention moderne plus fidèle que le meilleur burin. Avec cette faculté de poétiser les moindres événements, ce style où tout paraît en relief et auquel rien n'échappe, que faut-il de plus pour donner à un livre un intérêt toujours soutenu ?

Cependant remarquons bien les qualités réelles de cet art d'écrire. Il y a un style sans subtile et patiente étude, d'une hauteur naturelle, né avec la pensée dans un effort unique de l'intelligence, comme Minerve sortit tout armée du cerveau de Jupiter; un style dont nous oublions souvent la beauté tant il est inséparable de l'idée que nous admirons seule, mais dont nous sentons toujours les effets. Celui-là, l'art et l'habileté y sont pour peu de choses; il sort de l'ame : *pectus est quod disertum facit.* S'il peint, il reproduit à peine les grands traits d'une esquisse, il sait bien mieux faire revivre les émotions dont l'auteur fut agité et nous les communiquer, que retracer l'objet même qui les avait fait naître. Cette manière n'est pas celle de Nodier. Je n'ose le mettre dans l'école descriptive, quoiqu'il l'emporte, à la description, parcequ'il n'a jamais parlé la langue décolorée de Delille, et pourtant c'est dans la copie exacte de la réalité qu'il a toute sa puissance et tout son charme, et, pour me servir d'une expression vulgaire, faute d'une meilleure, nul mieux que lui ne sait faire image. Le ta-

Digitized by Google

lent de Nodier, c'est à bien dire de vous faire illusion avec la phrase à peu près comme la perspective en peinture : art difficile, dont il a su user précisément avec la modération faite pour plaire sans jamais fatiguer. On peut juger de cette aisance à manier la langue en la forçant de prendre tous les tons et toutes les couleurs par quelques pastiches semés dans ses œuvres : dans *le Dernier Banquet des Girondins*,, morceau dont nous avons peine d'ailleurs à approuver la composition et l'esprit, il se trouve un discours de Vergniaud qui semble tombé de la bouche de ce pur et harmonieux orateur.

Quand l'auteur de *Séraphine* s'est essayé à la poésie (à quoi ne s'est-il pas essayé !) il y a porté la même grâce facile, et la même perfection de forme que dans sa prose avec quelque chose de plus : dans l'une, il est plus souvent ingénieux que naïf, l'imagination y parle plus que le sentiment ; c'est le contraire dans les autres.

« Ils ont tous été écrits au village. » dit-il dans la dernière édition fort incomplète qu'il en a donné. Tant mieux ! Ils en ont conservé le calme, la douceur, la paix, hôtes fidèles que retrouvent toujours au retour les hommes heureux dont la patrie fut un village. Parmi ses contes en vers il en est que n'aurait pas dédaigné Lafontaine, on a cité souvent le *Fou du Pirée*. Voici le début de *Babouk* :

On dit (car d'après moi c'est rarement que j'ose
Mettre en scène les gens ; riche de doux loisirs,
De quelque vieil auteur je rhabille la prose,
    Et ce travail fait mes plaisirs,
    Ma gloire, c'est une autre chose)
    On dit, pour revenir au fait,
Qu'un roi de Perse un jour fut atteint d'humeur noire.
Un roi ! vous vous moquez ? se peut-il ? En effet
Je ne le croirais point s'il n'était dans l'histoire ;
Le sort envers les rois est rempli de douceur

Digitized by Google

Un proverbe le dit : la preuve est assez forte ;
Envers ce roi de Perse il agit d'autre sorte.. etc.

En lisant ces vers et beaucoup d'autres, il y a lieu de s'affliger sur le petit nombre de compositions de ce genre, imprimées par leur auteur. Avec ce tour ingénieux, cette finesse d'ironie et cette parole toujours souple, n'y avait-il pas de quoi se faire une gloire solide et durable ? Mais non, on dirait que Nodier n'a jamais songé qu'à montrer ce qu'il aurait pu être. Cette preuve donnée, il s'en allait s'essayer ailleurs. Je ne dirai pas quelle diversité, mais quelle antipathie parfois entre les travaux dont il a semé sa vie ! Qui croirait que l'auteur de *Trilby* et de la *Fée aux miettes* a fait des découvertes et publié des ouvrages d'entomologie et s'est montré constamment amoureux de linguistique au milieu de son inconstance dans les œuvres d'imagination ?

Nous ne devons pas oublier de rappeler que Nodier, déjà vétéran de la litérature en 1830, favorisa de ses sympathies et de ses éloges, les essais de l'école moderne. Il avait cherché, sans les atteindre, les nouveautés et les hardiesses du romantisme, il y eut générosité à lui de les accueillir et de les défendre dans autrui. Il le fit avec une bienveillance si dévouée qu'il sembla avoir oublié le soin de sa gloire. Et pourtant, dans cet esprit, mélange de la tradition et de l'avenir, où luttaient des aspirations et des souvenirs divergents, s'il y avait assez d'enthousiasme pour admirer les essais dans les voies nouvelles, il y avait aussi assez de raison pour en sentir les dangers et les excès, mais il avait pris pour devise ces vers cités dans sa *Préface* aux *Méditations* de Lamartine :

.... Ubi plura nitent in carmine non ego paucis
Offendar maculis.

De tout ceci il résulte que Nodier ne saurait être rangé parmi les écrivains d'inspiration : chez ceux-ci, la création est

Digitized by Google

un instinct qui précède la science. Pour Nodier, toujours dominé par quelque génie supérieur, ses œuvres restent, sinon des imitations, du moins des reflets d'œuvres antérieures. L'art, le procédé, la science dominent dans son talent. Aussi, lui faut-il un modèle; dès qu'il l'a trouvé, il saisit pour ainsi dire les lois qui ont présidé à sa composition et il pénètre le secret de l'auteur. Le génie devine les règles, les devance et les fonde souvent; Nodier les saisit avec rapidité et travaille d'après elles. Voilà pourquoi il a toujours eu un devancier dans chacun des genres qu'il a abordé. Il lui fallait apprendre pour créer. C'était surtout un esprit propre à pénétrer dans le mécanisme de la composition. Dès ses premiers romans, on sent qu'il cherche l'intérêt par des moyens combinés à l'avance, au lieu de le laisser naître naturellement du récit, et que dans cette jeune intelligence l'art a précédé l'inspiration. Cette disposition générale, en donnant la raison de la couleur un peu froide et uniforme des créations de Nodier, explique aussi la diversité de ses essais : cette facilité à suivre la route par où un auteur a dû passer pour atteindre son but, s'applique à toute chose, et l'universalité devait être le caractère d'un tel esprit. Nodier, à le bien voir, est surtout une nature de savant; son style lui-même n'est-ce pas toute une science de périodes, de phrases, de mots, le dirai-je ? de points et de virgules ? Toutefois on ne saurait lui refuser une imagination naturellement tournée au fantastique dans le gracieux et l'infiniment petit. Peut-être, en se fixant sur ce terrain, eût-il mérité le nom d'Hoffmann français; par malheur, il n'a fait qu'y passer. Il faut regretter vivement cette continuelle dispersion de forces; mais, ayant à juger ce qu'il a été et non ce qu'il aurait pu être, nous devons avouer que son talent consiste surtout dans la mise en œuvre et son originalité dans l'habileté du conteur et la science consommée de l'écrivain.

PAUL ROCHERY.

Digitized by Google

Variétés.

—

UN LIVRE DE CHARLES NODIER.

Habent sua fata libelli, disait le poète ; et cela est aussi vrai qu'étrange et curieux. On ferait un singulier livre sur le sort des ouvrages qui passent d'une main à l'autre, avec des noms, des devises, des armes et des annotations. L'histoire de ces volumes, que les bibliographes vont furetant aux étalages, ou qu'ils se disputent aux ventes publiques, serait parfois piquante.

Ainsi, on pourra suivre tout à l'heure les vicissitudes d'un exemplaire des œuvres de Sidonius Apollinaris, écrivain lyonnais du Ve siècle, et voir par combien de mains il a passé. Après avoir été acheté trente centimes par M. Nodier, il monta jusques à 80 fr. à la vente de sa bibliothèque, et le voilà qui, au prix de 9 fr., est venu, depuis quelques années, aux mains d'un heureux collecteur de notre ville, M. Coste, conseiller honoraire à la Cour. Nous, qui avons traduit Sidonius, et qui fûmes un peu amené à ce travail par le conseil de M. Nodier, nous avons feuilleté avec curiosité le précieux exemplaire, qui, du reste, n'appartenait pas encore à M. Coste, lorsque nous publiâmes les *Lettres* et les *Poèmes* de Sidonius. La note suivante, signée du nom de Nodier, et écrite de sa main sur un feuillet blanc du volume même, ne vaut-elle pas la peine d'être consignée à la suite de l'article qui figure, dans cette *Revue*, sur l'illustre bibliophile ?

« Voici, à mon jugement, un des livres les plus précieux de ma petite bibliothèque. Il a appartenu aux savants Louis Carrion, André Schott, et Josias Mercier, qui l'ont chargé de notes et de leçons très intéressantes. Il n'est pas difficile de découvrir à la loupe, sous la double rature qui se remarque au haut de la page, après la devise, et au dessus du fleuron du frontispice, le nom du fameux président Savaron (Sauaron) excellent éditeur du *Sidonius Apollinaris* de

Digitized by Google

1609. La devise (1) et l'*ex dono* (2) sont de sa main. Aussi Savaron cite ce volume, dans l'*Epistola lectori*, page xx de son édition, comme ayant beaucoup servi à son travail. Il le désigne en ces termes : *Josiæ Merceri lib. cum mss Amarit. et Putea. collatus, manu And. Scotti et Lodoici Carrionis.* Il est probable que ce livre fut volé aux héritiers de Savaron, mort en 1622, et que c'est pour cela que son nom fut biffé sur les titres, aux deux places où il se trouvait, sans que l'on touchât aux autres. Cet exemplaire, dont l'existence était consacrée en littérature par le témoignage de Savaron, est donc une espèce d'*album*, enrichi par quatre des hommes les plus doctes du XVIe siècle. Ce qu'il y a d'extraordinairement heureux c'est que, perdu depuis deux cents ans, il se soit conservé sans aucune altération. Un bon volume de cette époque, dans toutes ses marges, est déjà, comme on sait, une curieuse rareté. Celui-ci m'a coûté *six sous* sur un quai. J'espère que la charmante reliûre dont Thouvenin l'a orné, le mettra désormais à l'abri des chances de destruction auxquelles il a été exposé si longtemps.

CH. NODIER. »

Les volumes du genre de celui-là ne se trouvent guère aujourd'hui sur les quais, au prix de *six sous*. Cependant, nous ne résistons pas au desir de signaler, parmi nos raretés, un Lucien d'Erasme, imprimé à Lyon en 1535, par Sébastien Gryphe, et qui porte au bas du frontispice la signature d'un poète français du XVIe siècle, Mellin de Saint-Gelais, né en 1491 et mort en 1558. La signature est en latin, et en petites capitales, qui imitent l'impression :

MELLINI SANGELASII.

Ce volume nous a coûté quelques *sous* de plus que celui de Nodier, et le docte bibliographe aurait bien su lui donner plus de valeur qu'il n'en a, en l'enrichissant de quelque spirituelle réclame dans le *Bulletin de Techener*.

F-Z. COLLOMBET.

(1) *Spes mea Christus.* F.-Z. C.

(2) *Ex dono Josiæ Mercerj v. doctiss. et opt.* F.-Z. C.

Digitized by Google

Bulletin bibliographique.

—

DU PAPE;

PAR JOSEPH DE MAISTRE. — 7e ÉDITION, SEULE CONFORME A CELLE DE 1821, AUGMENTÉE DE REMARQUES ET D'UNE NOTICE SUR LES DIFFÉRENTES ÉDITIONS DE CE LIVRE ; Lyon, J.-B. PÉLAGAUD, in-8.

Ce volume, qui est à demi-compacte, renferme les deux tomes que formait habituellement le livre *du Pape*. On lit en tête les observations préliminaires que voici :

« Un des plus beaux, comme des plus solides ouvrages qui soient sortis de la plume de Joseph de Maistre, c'est le livre *du Pape;* c'est aussi l'un des plus étudiés.

« Il parut à Lyon, pour la première fois, en 1819, et fut soigneusement revu par un homme de lettres à qui l'auteur avait accordé toute sa confiance. M. Deplace était digne de cet honneur, et y répondit par une franchise qui ne ménageait ni les objections, ni les critiques. Le penseur, l'écrivain philosophe se laissa conduire avec une insigne modestie par le lettré, et en bien des rencontres la fougue du génie s'abattit devant le calme d'un censeur grave et rigide, qui ne transigeait pas facilement avec les idées contraires aux siennes. Chose étrange ! le comte de Maistre et son éditeur ne se virent jamais ; tout se borna, entre eux, à un agréable commerce de lettres, dont il ne nous est arrivé que quelques débris, qui feront vivement regretter les pages disparues, anéanties quelquefois à dessein, nous le savons. Malgré cette perte, les fragments que nous plaçons en tête de l'ouvrage *du Pape*, auront encore assez de prix aux yeux du lecteur ; car on y pourra voir combien cette ame ardente et passionnée gardait en elle de candeur, d'abandon et de désintéressement.

« On a dit de Joseph de Maistre qu'il fut *un vrai gentilhomme chrétien* (1). M. Deplace se distinguait, de son côté, par des croyances bien arrêtées et par une foi très convaincue. Il avait étudié de près les questions religieuses, et se trouvait ainsi en état de donner à l'auteur *du Pape* de très utiles renseignements. C'est par là surtout qu'il faut expliquer cette collaboration et cette co-propriété dont parle de Maistre.

« M. Guy-Marie Deplace, mort à Lyon le 16 juillet 1843, était né à Roanne, le 20 juillet 1772, et appartenait à une honorable famille du Forez. Nous avons raconté ailleurs (2) les divers incidents de sa vie politique et de sa vie littéraire ; ce n'est pas ici le lieu d'y revenir. Il convient toutefois de rappeler que M. Deplace défendit judicieusement contre les sarcasmes d'Hoffman les *Martyrs* de M. de Châteaubriand, publia un opuscule *de la persécution de l'Église sous Buonaparte*, et prit souvent la plume en faveur de la Religion et des idées monarchiques. Depuis 1830, il resta entièrement à l'écart.

(1) Sainte-Beuve, ETUDE SUR DE MAISTRE, dans la REVUE DES DEUX-MONDES, 1843, t. III, pag. 396.

(2) NOTICE SUR GUY-MARIE DEPLACE, SUIVIE DE LETTRES INÉDITES DE JOSEPH DE MAISTRE; Lyon, impr. de L. Boitel, in-8° de 48 pages.

Digitized by Google

« C'est de lui que venait la préface de la Ire édition *du Pape*. L'auteur en fit une autre pour l'édition de 1821, qui présentait de plus des corrections et des augmentations assez considérables ; certains endroits avaient été adoucis, quelques vivacités et quelques saillies disparaissaient.

« Néanmoins, par un oubli singulier, cette deuxième édition, qui était l'édition définitive, n'a pas été suivie pour les réimpressions subséquentes, en 1830 et 1836 ; M. l'abbé Migne, dans son premier volume des Œuvres de J. de Maistre, s'est conformé à l'édition originale, et les directeurs de la collection Charpentier ont agi de même. Le Livre du comte de Maistre n'est donc qu'un livre tronqué dans ses diverses éditions ; il y manque près de quarante pages reparties çà et là dans l'édition de 1821 ; nous ne parlons pas des erreurs relevées, ni des fautes typographiques.

« Le texte définitivement avoué par l'auteur, est donc celui que l'on trouvera ici. Quelques citations ont été rectifiées ; quelques notes, mais en petit nombre, car il fallait de la sobriété, ont été ajoutées au bas des pages, ou à la fin d'un chapitre ; mais tout ce qui n'est pas du comte de Maistre se trouve fidèlement désigné par la marque suivante ( ).

« L'imprimeur annonçait, en 1821, que bien que l'édition parût, plusieurs mois après la mort de J. de Maistre, les corrections et les augmentations n'en étaient pas moins l'œuvre de l'auteur, et étaient prêtes longtemps avant sa mort.

« Une table analytique avait été ajoutée à la 2e édition par M. Deplace ; nous l'avons reproduite, en l'augmentant d'un certain nombre de mots.

« Nous avons respecté jusqu'à la ponctuation de l'auteur, si ce n'est en quelques rencontres bien rares.

« L'habile critique, que nous citons plus haut, a dit de ce livre : « Un résultat incontestable qu'aura obtenu M. de Maistre, c'est qu'on n'écrira plus sur la papauté après lui, comme on se serait permis de le faire auparavant. On y regardera désormais à deux fois ; on s'avancera en vue du brillant et provoquant défenseur, sous l'inspection de sa grande ombre. Tout en le combattant, on l'abordera, on le suivra. En se faisant attaquer par ceux qui viennent après, il les amène sur son terrain, il les traîne à la remorque. N'est-ce pas là une partie de ce qu'il a voulu (1) ? »

« Le catholicisme doit se réjouir d'un pareil triomphe ; au moment même où reparaît le beau livre de J. de Maistre, on ne saurait dire qu'il n'ait pas l'utilité et l'à-propos qu'il pouvait avoir à l'époque de son apparition première. »

F.-Z. Collombet.

LES MANDRAGORES,

POÉSIES PAR J. X. LIROU-BASTIDE.

Aujourd'hui que chaque industrie a son enseigne, les poetes se permettent de placer leurs œuvres sous la protection de titres qui, loin de résumer clairement le livre qu'ils baptisent, ressemblent souvent à un logogriphe ou à un rébus ; nous n'avons pu deviner pourquoi M. Lirou-Bastide a intitulé son recueil *Mandragores*, à moins cependant que, dans la difficulté où sont les jeunes poetes d'attirer à eux l'attention habituée à se fixer ailleurs, l'auteur n'ait cru utile de ne pas négliger l'amorce un peu usée du titre. Nous insistons à dessein sur ce point, qui nous semble le côté vulnérable du livre de M. Lirou-Bastide, et le seul qui puisse donner prise à la critique.

(1) Sainte-Beuve, IBID., pag. 320.

Digitized by Google

Le grand flot littéraire, qui coule depuis vingt ans, a fertilisé les sujets les plus arides, et déposé des germes de poésie dans tous les genres ; celui qu'a choisi M. Lirou-Bastide nous semble, plus qu'aucun autre, fait pour tenter l'imagination ; il fallait, il est vrai, toute l'assurance que donne un talent vrai, pour tenter de soumettre à la mesure du vers les termes techniques de la Flore et de la Faune de nos contrées, mais le succès a complétement justifié cette audacieux essai ; il est impossible de manier, de briser le vers, et de l'assouplir mieux aux exigences du sujet. Riche, harmonieux, de la concision la plus élégante, le vers de M. Lirou-Bastide est toujours simple, rarement ambitieux, et, chose rare par la poésie qui court, jamais l'expression n'écrase ni ne déborde la pensée. Véritable poete, M. Lirou a su rester vrai dans toutes ses descriptions ; on ne pourrait exiger dans un traité d'histoire naturelle ni plus de netteté ni plus de rectitude qu'on n'en trouve dans sa poésie.

IMPRESSIONS ET RÉFLEXIONS,

POÉSIES PAR CHARLES DOMET.

Sous ce titre, M. Charles Domet vient de publier un volume de poésies. Ce sont de vagues élans, sans but et sans mission, de languissantes imitations des *Psaumes*, où l'on ne trouve ni l'enthousiasme, ni la foi, et où l'on sent que l'esprit seul a répondu aux sollicitations de l'écrivain. Quoiqu'il soit pénible d'employer le terme de *mode* à propos de religion, on est forcé de s'avouer que tout ce grand étalage de christianisme en prose et en vers dont nous sommes inondés, n'est autre chose qu'une mode qui a succédé à une autre mode. Ce catholicisme, greffé après coup sur des troncs voltairiens, manquant de convictions, ne peut en inspirer aucune. On sent que, dans ces soi-disant inspirations, l'expression mystique est moins une nécessité qu'un procédé de parade. Au reste, le dogme et la poésie vont fort mal ensemble. Si vous suivez le dogme, vous ne faites que versifier des lignes de prose, traduire de la basse latinité en français médiocre, et vous oter toutes les ressources de l'imagination. Si vous ne le suivez pas, vous devenez schismatique, hérétique, ou quelque chose d'approchant. C'est un amalgame un peu hasardeux que celui de vos rêveries avec les terribles mystères de la foi chrétienne ! Klopostok, malgré son génie, chez un peuple où le sentiment religieux domine, n'a réussi qu'à moitié dans sa *Messiade* ; et Milton, en voulant faire un poème à la gloire de Dieu, n'a réussi qu'à rendre le Diable intéressant. M. Lamartine, qu'on regarde comme le représentant de la poésie religieuse, est plutôt protestant, ou même panthéiste que catholique, et n'a fait que de la religiosité vague, comme on en a tant fait depuis l'apparition du *Génie du Christianisme*. A quoi servent tous ces vers prétendus religieux ? ils ne sont d'aucune utilité, puisqu'ils ne contiennent ni conseils, ni préceptes. Les fidèles ont la *Bible* et l'*Imitation de Jésus-Christ*, deux livres écrits par Dieu lui-même, et qui rendent toutes les poésies religieuses parfaitement superflues.

Nous croyons donc que la poésie en général, et M. Domet en particulier, ont une autre mission que celle de paraphraser des psaumes. Plusieurs morceaux de son livre prouvent qu'il peut mieux faire, entre autres : *Napoléon*, le *Rhin allemand*, où l'on trouve de fort beaux vers que nous sommes heureux de pouvoir louer en sûreté de conscience. Nous ne terminerons pas sans engager M. Domet à se défendre de quelques admirations trop passionnées qui l'entrainent malgré lui, sans doute, à quelques imitations trop aveugles.

Digitized by Google

CONCERTS DE FRANTZ LISZT.

Le public lyonnais, peu enthousiaste de sa nature, a prodigué à Liszt les mêmes acclamations qu'il a reçues dans les principales villes de l'Europe. Le passage de l'illustre pianiste avait été assez froid, il y a huit ans; son talent a-t-il grandi depuis, notre éducation musicale s'est-elle perfectionnée? il y a un peu de tout cela. Nous avons entendu dans l'intervalle Prudent, Thalberg, Dohler et Lacombe, et le talent particulier à chacun, fait encore ressortir ce qu'il y a de vraiment miraculeux dans l'exécution de Liszt. Mais il faut chercher le secret de cette prodigieuse influence sur les masses dans des circonstances tout à fait à part, et indépendantes de l'effet ordinaire produit par le piano. C'est une chose fort remarquable, dans l'histoire de l'art, que les plus grands succès d'instrumentistes de notre temps soient obtenus à l'aide du piano. S'il nous est permis de dire toute notre pensée à ce sujet, sans porter atteinte à la gloire méritée de ceux qui se servent de cet instrument avec tant de génie, nous dirons que le règne aussi exclusif du piano témoigne d'une mauvaise direction du sens musical, et fait présager une décadence de l'art. Il n'y a qu'un public raffiné et blasé, et ayant perdu le sentiment naïf de la musique qui puisse se pâmer ainsi devant la voix froide et sans entrailles de cet instrument, où la multiplicité des sons doit suppléer à l'accent. Comme il y a une loi analogue pour tous les arts, ce qu'on veut dire de la musique peut être singulièrement éclairé d'exemples tirés de la poésie et de la peinture. Celui qui écrit ces lignes et qui dénonce tout d'abord son ignorance en musique, n'a guères d'autre moyen de faire comprendre sa pensée, et il est bon que de temps en temps les questions d'art ne soient pas traitées par des hommes spéciaux. En principe, nous croyons fermement qu'il faut avoir une éducation complète dans un art pour en parler, mais par exception, juger au point de vue d'un sentiment inculte ou d'un art étranger, cela peut éclairer très utilement certains côtés des questions. Ainsi le piano nous semble venir dans l'histoire de la musique comme le genre descriptif et le style à périphrases dans l'histoire de la poésie; comme les tableaux de nature morte, les intérieurs flamands et le paysage dans la peinture. Quand les poètes n'ont pas de vigoureux et profonds sentiments à exprimer, au lieu du trait direct, de la mélodie pure et simple, ils revêtent de tous les ornements conventionnels l'idée la plus commune, et, au lieu de nommer tout bonnement chaque chose par son nom, ils emploient beaucoup de mots pour désigner un seul objet. Le piano qui ne peut pas faire chanter la mélodie, remplace l'accent par la multiplication des notes, c'est-à-dire qu'il surcharge l'idée musicale d'une infinité de périphrases; cette multiplication des périphrases suppose une merveilleuse adresse d'exécution, mais c'est

Digitized by Google

là pour une œuvre d'art un mérite tout d'artifice et de convention, c'est la différence d'un bas relief du Parthénon aux boules d'ivoire sculpté de la Chine, et d'une peinture de Raphaël à ces tableaux de fleurs et de légumes d'où l'on s'apprête à chasser les mouches que l'artiste y a semées. Enfin, sans s'arrêter aux qualités nombreuses qui donnent au piano son caractère particulier entre les autres instruments, on peut dire qu'il est celui de tous qui se prête le mieux à ces effets dont le charme n'est dû qu'au sentiment de la difficulté vaincue. Il faut être du métier pour en apprécier le mérite dans toute son étendue. Heureusement la faculté d'admirer par imitation n'est pas rare, surtout dans notre vaniteux pays. Ceci posé, nous avons néanmoins à constater un succès vrai, unanime, succès d'entraînement, d'émotion, tel que jamais artiste d'aucun genre n'en obtint de plus brillant sur notre scène, et certes la gloire de celui qui l'a obtenu s'augmente de tout ce qu'il y a d'ingrat dans son instrument. Comment cette émotion si profonde produite par le piano si peu émouvant? pourquoi cet entraînement inconnu devant Dohler et Thalberg qui nous avaient semblé tirer du clavier tout ce qu'il recèle de sentiment? c'est que tous les rivaux de Liszt peuvent être de grands, d'immenses pianistes, obtenant du piano tout ce que le piano peut donner, mais ce ne sont que des pianistes qui n'ont absolument rien à dire de plus que ce que peut dire le piano.

Liszt est une grande individualité artistique qui cherche à s'exprimer à travers le piano ; mais, avec toute la magie que déploie le piano sous ses doigts, en face de Liszt aux prises avec son instrument, on sent qu'il y a là quelque chose d'inexprimé. Or, dans tous les arts, l'inexprimé, l'indéfini est la condition du sentiment de l'idéal. Par quelle voie particulière nous arrive ce sentiment d'idéal que produit Liszt, à l'exclusion des autres pianistes? Est-ce bien uniquement à travers les cordes du piano? Le prestige de la grâce personnelle n'y est-il pour rien? c'est ce que nous ne saurions décider ; mais l'effet est réel, il a quelque chose de la commotion électrique, et il ne peut partir que d'une nature très supérieure. C'est là le secret des triomphes de Liszt, c'est plus qu'un grand pianiste, c'est un grand artiste, c'est une grande ame qui a reçu l'heureux don de se manifester. A défaut du piano, à défaut même de la musique, il aurait eu autre chose. C'est le hasard qui impose au génie tel ou tel langage, mais le génie est une force supérieure fatalement poussée à s'exprimer et à qui tout instrument est bon pour le faire. Chaque fois que l'on entend Liszt, l'inspiration est évidente, et c'est au souffle divin que s'adressent ces hommages enthousiastes. Tout ce que l'on sait de la vie et du caractère de cet artiste augmente encore l'intérêt qui s'attache à lui ; son passage à Lyon aura laissé des preuves de sa générosité et de son grand cœur, et notre ville lui devra un de ses plus beaux souvenirs artistiques.

Digitized by Google

BULLETIN DRAMATIQUE.

—

Mme LEFEBVRE. — M. DUFEYTE. — Mlle ELIAN. — ALIZARD. — BOUFFÉ.

L'art n'entre plus pour rien dans les arrêts que rendent quelques jeunes têtes qui, de leur autorité privée, se sont constitués les hauts justiciers de notre première scène.

Mme Lefebvre vient d'être en butte à un lâche guet-apens dont les annales dramatiques ne fournissent pas d'exemple. Cette jeune artiste, qui revenait occuper, au Grand-Théâtre, un emploi qu'elle y a tenu pendant trois ans à la satisfaction générale, était arrivée au milieu des applaudissements jusqu'à son troisième début. Ce jour-là, des circulaires, sous forme de lettres de décès, avec la funèbre vignette, avaient été envoyées à domicile pour inviter à assister au décès de cette dame, lequel devait avoir lieu, le soir même, au Grand-Théâtre, à l'issue de la représentation de l'*Ecole des Femmes*. Cette ignoble plaisanterie a eu le résultat qu'en espérait son courageux auteur. Au cinquième acte, il s'est trouvé, en effet, cinq ou six braves sifflleurs qui ont attendu Agnès à sa dernière entrée pour tirer sur elle. Mme Lefebvre s'est retirée aussitôt, beaucoup trop tôt, car elle avait pour elle les applaudissements de tous les autres spectateurs. On comprend bien qu'il faut chercher ailleurs que dans son talent les motifs de l'exclusion préméditée de cette intéressante artiste.

Nous avons déjà dit les manœuvres employées à l'égard de M. Dufeyte; elles recommencent toutes les fois que cet artiste, par son chant et l'excellence de sa méthode, devient l'objet des plus légitimes applaudissements. Ces Messieurs ne veulent pas revenir de leur première sentence, et, grâce à l'inconcevable longanimité de MM. les commissaires de police à leur égard, il est probable qu'ils parviendront, à force de dégoûts, à éloigner de notre ville un chanteur que nous ne remplacerons certainement pas maintenant. Le principe des débuts, une fois violé dans la personne de M. Dufeyte, quelles garanties trouveront sur notre scène les artistes qui auront subi la triple épreuve ? Mlle Elian pourra-t-elle espérer de lutter longtemps encore contre les antipathies nombreuses qu'elle a rencontrées dans chacun des rôles abordés par elle depuis ses débuts ? Mme Billard, au contraire, n'a eu qu'à se louer du public, et le public n'a eu qu'à se louer d'elle. Fraîcheur et étendue dans la voix, expression dans son jeu, en fallait-il plus pour justifier l'admission de cette seconde chanteuse?

C'est à travers des soirées pleines de luttes et les triomphantes apparitions

Digitized by Google

de Liszt, qu'est venue se produire, pour la première fois au milieu de nous, la belle voix de M. Alizard, première basse de l'Opéra. Ce chanteur, qui possède de remarquables notes basses et une excellente prononciation, a tort, selon nous, d'attaquer les rôles écrits pour la voix de *baryton*, comme ceux de *Guillaume Tell* et d'Alphonse de *la Favorite*. Dans cet alternatif service, sa voix se fatiguera et perdra les qualités nécessaires à l'un et à l'autre de ces emplois. Qu'il y prenne garde. Nous devons savoir gré à l'Administration de nous avoir fait connaître le talent de M. Alizard ; elle nous fait ainsi apprécier tout ce que vaut notre basse Poitevin.

Au jovial Achard, a succédé, sur la scène des Célestins, le premier comédien d'Europe, Bouffé. Il vous arrache des larmes aussi facilement qu'il provoque le rire. Constant observateur de la nature, il reproduit avec une exacte fidélité et un goût exquis tous les traits d'une physionomie, que ce soit celle de Girard, l'ex-danseur, ou celle de l'avare père Grandet. Il arrive par les moyens les plus naturels et les plus simples aux plus émouvants effets. Aussi sa première représentation a-t-elle été pour lui un continuel triomphe, et le public n'a pas voulu se séparer de l'artiste sans le rappeler et lui jeter de nouveaux bravos, de nouveaux applaudissements. Devant un tel artiste le goût du public se forme et s'épure, et certains de nos acteurs qui se donnent tant de peine pour ne pas être vrai, y peuvent puiser d'excellentes leçons.

CHRONIQUE.

Un journal de Lyon donne les détails suivants sur des objets antiques découverts au Mont-Cindre :

« Ces objets ont été trouvés au sommet de la montagne, à quelques pas seulement de l'hermitage et à la naissance méridionale du plateau; c'est en creusant la terre pour y jeter les fondations d'une maison, qu'ils ont été découverts. Ils se composent de nombreuses pièces de monnaie en cuivre de la forme et de la grosseur d'un sou simple; sur plusieurs de ces pièces on reconnaît aisément une tête d'homme couronnée de lauriers, et on y lit en exergue ces mots latins : *Augustus pater...* et sur les revers : *Imper.. Reipublicæ...*

« On a trouvé encore une clé bien conservée, suspendue à une triple chaîne. Ces objets étaient enfouis à peu de profondeur et renfermés dans une urne en terre cuite, brisée imprudemment par la pioche des ouvriers. Les débris de cette urne font augurer qu'elle était de grande dimension. De nombreux restes de briques, dont l'origine gallo-romaine ne saurait être mise en doute, font supposer que des constructions avaient été établies sur ce sol élevé. »

Digitized by Google

A LA MUSE.

Si nul pour toi n'a mon idolâtrie,
S'ils te sont sourds ces hommes pleins de fiel,
Faut-il te taire, ô muse chérie, ô ma chérie,
Me laisser seul et retourner au ciel?

Veux-tu livrer à des douleurs pareilles
Ce pauvre cœur sous ta main palpitant?
S'ils sont trop doux tes chants pour leurs oreilles,
Est-ce ma faute à moi qui t'aime tant?

Si, vers les cieux, fille de l'empyrée,
Loin de mes bras, tu déployais ton vol,
Et me laissais, vainement conjurée,
Dans l'abandon retomber sur le sol;

Digitized by Google

Vivrais-je encor, n'ayant plus, doux mystère,
Devant les yeux tes célestes attraits,
Moi qui, tu sais, n'éprouvai sur la terre
D'autre bonheur que nos amours secrets.

Oh ! près de moi, reste, toujours aimée,
Sur ton autel où mon culte assidu
Avec la rose en offrande semée
Fera monter tout l'encens qui t'est dû.

Sois sans regrets, que ton beau front d'ivoire
Reste voilé, plein de pensers rêveurs;
Qui ne serait dégoûté de la gloire
A voir ceux-là pour qui sont ses faveurs !

AUGUSTE DESPLACES.

Paris, mars 1844.

Digitized by Google

Châteaux du Lyonnais.

I.

LE CHATEAU DE LA PAPE.

ORMIDABLE témoignage de la puissance féodale, ornement et terreur du pays, le château autrefois personnifiait pour le peuple le seigneur, le juge, le geôlier, le bourreau; de l'effroi héréditaire qu'il inspirait naquit, plus tard, le principe de haine qui aida à convertir en ruines ces forteresses que les siècles n'avaient pu abattre. Quand Richelieu eut détruit les derniers vestiges de la féodalité, que les seigneurs suzerains ne furent plus que les courtisans du roi de France, les vieux donjons qu'élevèrent les mœurs rudes et l'esprit guerrier des aïeux, firent place à de pacifiques châteaux, résidences presque royales par le luxe et le faste qu'y déployèrent les fils. De nos jours, de riches demeures prennent le nom de château; mais, loin d'être le simulacre de ces boulevards dangereux dont la royauté elle-même redoutait la force et le pouvoir, elles ne ressemblent pas plus aux manoirs plus modernes de nos pères qu'un jouet d'enfant ne rappelle un monument.

Qu'on nous pardonne de détourner quelques regrets vers ces reliques du temps passé; archives populaires de notre

Digitized by Google

pays, les monuments qui voient passer des siècles, disparaître des nations, s'éteindre les races, nous racontent l'histoire des âges qui ne sont plus; histoire toute nationale, intéressante pour ceux à qui nos vieilles mœurs offrent un charme incomparable, et pour ceux qui veulent savoir par quels efforts chaque pouce du sol français a été conquis, possédé, agrandi, défendu et civilisé.

Le vieux sol du Lyonnais, mieux partagé que quelques pays voisins, est riche en antiques châteaux, dont quelques-uns ont retenti des cris de guerre des chevaliers, des lais des ménestrels, et s'honorent de siéges soutenus dans les luttes intestines qui ont si souvent déchiré la France; les autres, d'un moindre prix comme étude, de peu de valeur dans la balance de l'histoire, sont encore dignes d'être admirés comme construction. De ce nombre est le château de la Pape, à une lieue de Lyon, sur la route de Genève. Là, point de tours en ruines, ni de remparts écroulés; c'est un bel édifice composé d'un corps de logis et de deux pavillons latéraux, et qui emprunte son plus grand mérite de sa situation; sa masse imposante et gracieuse à la fois se dessine sur un amphithéâtre pittoresque; une terrasse s'étend devant la façade méridionale, d'où la vue s'élance à gauche à travers les plaines du Dauphiné jusqu'aux Alpes, et à droite, sur Lyon, les coteaux de la Croix-Rousse et de Sainte-Foy jusqu'au Mont-Pilat. A ses pieds, le Rhône dessine de gracieux méandres autour d'une multitude de petites îles couvertes d'arbres et de verdure; un bois magnifique couronne la colline sur laquelle s'élève le château, et la teinte sombre de ses beaux arbres contraste merveilleusement avec les bosquets de bouleaux, de peupliers, qui entourent le manoir de leur frais ombrage.

La tradition veut qu'un ermite ait vécu longtemps dans un bois qui existait à l'extrémité de cette propriété, au dessus

Digitized by Google

d'une gorge qui aboutit au Rhône; ce lieu s'appelle encore l'Ermitage. En fouillant le terrain, il y a quelques années, on trouva des traces de fondations, et un assez grand nombre d'ossements humains gisants sur des tuiles à rebords, ainsi qu'un petit vase de terre sigillée, d'une fabrication assez grossière. Ces objets paraissaient appartenir au Bas-Empire; cependant il serait possible que les ruines découvertes fussent celles d'une maladrerie construite à l'époque de la peste, qui aurait, par la suite, servi d'asile à un ermite.

Il serait assez difficile de décider si le nom de la Pape est une corruption de celui de la *poype*, dénomination par laquelle on désigne, dans la Bresse, de petites éminences, ou si le château le tient de la famille Pape à laquelle il a longtemps appartenu; cette dernière supposition paraîtrait d'autant plus probable que, dès 1487, des lettres-patentes de Philippe, comte de Bresse et de Bugey, font, à Guillaume Pape, la concession d'un droit de construire un hâvre ou port, sur le Rhône, dans le lieu appelé Moyffon, d'y établir des bateaux pour traverser en Dauphiné, et de percevoir à son profit le prix qu'il en retirerait, moyennant la redevance de 50 sols viennois par an; le comte de Bresse invite le parlement de Grenoble à favoriser cette entreprise qui doit procurer de grands avantages aux deux états. Deux ans plus tard, en 1489, il fut permis à Guillaume Pape d'établir deux moulins sur le Rhône, devant ses propriétés, moyennant la redevance de dix florins. Ce peut donc être à cette époque que les terrains qui composent cette propriété ont pris le nom de Pape, au lieu de celui de Moyffon, qu'elle portait auparavant, nom d'une famille noble dont parle Le Laboureur (1), laquelle avait possédé ce territoire.

Le célèbre Guy Pape, conseiller au parlement de Greno-

(1) *Masure de l'Ile-Barbe.*

Digitized by Google

ble, qui posséda longtemps la confiance du dauphin Louis (Louis XI), était de cette famille qui jouissait d'une haute considération dans le commerce où elle avait acquis une brillante fortune. Pierre Pape, qualifié de bourgeois de Lyon, succéda à Guillaume Pape dans l'héritage du domaine, et le laissa à sa fille Catherine qui le porta dans la famille Biffardy, en épousant Claude, écuyer du lieu de Vaux en Velin. Marie Biffardy, née de leur mariage, s'allia à noble Louis Demonts, écuyer, demeurant à Montélimart, et transmit la maison, grange, ou métairie, appelée la Grange de Pape, au territoire de Crépieux, qu'elle tenait de la succession de sa mère, à noble François Demonts, son fils : celui-ci le revendit à noble Jean Ravot, prévôt-général des maréchaux de France dans le gouvernement de Lyon, et à Marguerite Girard, sa femme; Ravot, qui fut, la même année, nommé l'un des conseillers de ville à Lyon, voulant éteindre la servitude dont François Demonts avait frappé son domaine, au profit de Guillaume de la Barge, comte et custode de l'église de Lyon, sacristain de l'Ile-Barbe, acheta du Chapitre de l'Ile-Barbe, par contrat du 11 septembre 1558, la directe et les rentes dépendantes de la sacristie, qui se percevaient en une pension annuelle de 18 livres. Dès lors il s'intitula seigneur de Crépieux et de la Pape. Son fils, Jean-Baptiste Ravot, avocat au parlement de Paris et au conseil privé du roi, vendit, le 20 juillet 1610, le domaine de la Pape à Jacques Flachier, bourgeois de Lyon, dont la fille, Anne Flachier, épousa Jean Pillehotte, bourgeois de Lyon, dont le père eut une certaine célébrité comme imprimeur de la Ligue. Jean Pillehotte, qui exerça les fonctions d'échevin en 1642 et 1643, hérita de son frère qui s'était enrichi dans le commerce de la librairie, et consacra une partie de sa fortune aux embellissements de son domaine. C'est lui qui fut le fondateur du château de la Pape. Son fils, Jacques, conseiller, garde-des-sceaux en la sénéchaussée et

Digitized by Google

siége présidial de Lyon, maître des requêtes au parlement de Dombes, devint, à son tour, seigneur de la Pape, du chef de sa mère, et il ajouta à son titre celui de seigneur de la terre de Meyssimieux, près de Trévoux, dont il fit l'acquisition en 1658; il acheta aussi, de Mme de Saulx de Tavannes, marquise de Miribel, les droits de justice haute, moyenne et basse sur cette terre, Crépieux et ses dépendances. Sa fille, Marie-Anne, porta dans la maison de Cambis les terres de la Pape et Meyssimieux, par son mariage avec le comte de Cambis, marquis d'Orsan et de Lagnes. En 1699, Jacques Calabaud, écuyer, qui avait été échevin en 1696-97, les acheta, et les donna, en 1706, à son fils Pierre, conseiller en la cour des Monnaies de Lyon, à son mariage avec bonne Meyssier; mais, l'année suivante, ils l'aliénèrent en faveur de François Castau, banquier. Ce nouveau tenancier, ayant acheté une charge de secrétaire du roi près la cour des Monnaies qui anoblissait, maria sa fille, en 1712, à Louis-René de Froulay, marquis de Tessé, de la puissante famille de Créqui, capitaine-commandant les gardes de l'Etendard, chevalier de Saint-Louis, etc., etc., etc.; les mémoires du temps parlent d'un procès assez scandaleux entre le gendre et le beau-père, procès qui se termina par l'incarcération de ce dernier et de sa femme au château d'If; mais, avant cette catastrophe, Castau avait vendu sa terre de la Pape à Claude Javoge, écuyer, secrétaire du roi, receveur des tailles de l'élection de Lyon et trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres au département de la même ville. Celui-ci l'augmenta encore de droits honorifiques, et acheta, en 1727, au marquis de Tavannes, seigneur de Miribel, tous ceux de haute, moyenne et basse justice, depuis le creux de Bariot jusqu'à la Boucle. Javoge, qui mourut en 1732, avait marié sa fille unique à Philippe-Etienne Dangny, fils d'un conseiller au parlement de Metz, qui se défit de cette pro-

Digitized by Google

priété en faveur de François-Maximilien d'Olonne, qui la revendit à Simon-Claude Boulard de Gatelier, aïeul maternel de M. Basset, propriétaire actuel du château de la Pape (1).

Aucun souvenir historique ne se rattache au château de la Pape avant le siége de Lyon; à cette époque, les représentants Dubois-Crancé, Javogues et Laporte vinrent y établir leur quartier-général, et firent jeter un pont de bateaux sur le Rhône pour communiquer avec la rive opposée. Ce fut au château de la Pape qu'ils publièrent leur déclaration de guerre contre Lyon, et que le général Kellermann fit une sommation aux citoyens pour ouvrir les portes de la ville aux troupes qu'il commandait. L'arrêt qui divisait en deux le département de Rhône-et-Loire, et créait ceux du Rhône et de la Loire, est daté du château de la Pape. Le même jour, les représentants arrêtèrent l'organisation d'une municipalité à la Guillotière, la distraction de cette commune du département du Rhône et sa réunion au district de Vienne. C'est du même lieu que partit l'ordre d'incendier et de bombarder la ville, et l'arrêt qui ordonnait le séquestre de tous les biens des Lyonnais, quelque part qu'ils fussent situés.

Voilà, à peu près, tous les faits dont le château de la Pape évoque le souvenir; quelle que soit la sécheresse de ces documents, d'ailleurs restreints par nous à leur plus simple expression, il était impossible de les négliger, sous le prétexte qu'ils n'ont pas l'intérêt de la curiosité; l'histoire doit être polie quand il ne lui est pas permis d'être généreuse.

(1) Un des membres de cette famille fut échevin en 1646 et 1647. Depuis cette époque, elle a fourni au barreau et à l'armée des magistrats et des militaires distingués.

Digitized by Google

TABLEAU ET SAC DE ROME[1].

IVe ET Ve SIÈCLES.

—

A L'APOGÉE de la grandeur de Rome, un célèbre orateur disait que l'amour de la patrie tient dans l'homme non pas au sort qu'il aura, mais à l'intérêt que lui inspire le salut même de la patrie, et rejetait à plus de dix mille ans la sombre pensée

(1) Ce chapitre est emprunté à une *Histoire de saint Jérôme*, que l'auteur vient de publier en deux volumes in-8°, sortis des presses de la *Revue*. Paris, Paul Mellier; Lyon, Mothon, rue Mercière, 55.

Digitized by Google

d'un envahissement de la grande cité par quelque peuple barbare (1). Heureusement que Cicéron n'avait pas le don de lire dans l'avenir, car il eût vu qu'avant dix mille ans cette illustre ville de Rome devait être prise et saccagée par les peuples du Nord, qui avaient à peine les yeux tournés vers elle au temps de l'orateur. Qu'eût-ce été, s'il avait pu prévoir l'avilissement de ce vaste Empire ?

Pendant les deux premiers siècles qui suivirent la chûte de la République, l'Italie, devenue le jardin de Rome, allait se consumant dans ses molles jouissances. Un insigne fléau, qui amena presque tous les autres, ce fut le rapide décroissement de la population. En général, on s'était habitué à regarder le mariage comme un joug trop pesant, et les lois avaient été impuissantes à comprimer le goût d'un scandaleux célibat. Les choses en étaient venues à un tel degré que, au temps de l'empereur Constantin, la possession d'un fils comportait de grands priviléges. Le désordre commença par les hautes classes, et descendit bien vite dans les rangs infimes, non seulement de Rome, mais encore des provinces. Celles qui étaient le plus près de la métropole, et où les heureux du jour, les opulents patriciens allaient se gaudir dans leurs villas, comme la Campanie, furent infestées des premières. Celles qui se trouvaient plus éloignées, comme la Lombardie, conservèrent plus longtemps l'antique simplicité (2);

(1) Cur ego doleam, si ad decem millia annorum gentem aliquam urbe nostra potituram putem, quia tanta caritas patriae est, ut eam non sensu nostro, sed salute ipsius metiamur ? Cicer. *Tuscul.*, I, 27.

(2) Plin. *Epist.* I, 14.

Digitized by Google

mais, à la fin, elles subirent le sort des autres, alors surtout que le séjour des empereurs à Milan, à Pavie, à Vérone, à Ravenne, leur amena les désordres de Rome et de ses environs (1). Les spectacles, les fêtes, les réjouissances qui suivaient la résidence de la cour; les largesses que les grands avaient accoutumé de faire, en prenant possession de quelque dignité; les vivres que les bons, comme les mauvais princes, distribuaient gratuitement, ou pour une méchante monnaie, à une populace avide (2), tout cela entretenait d'une manière déplorable les maladies politiques de l'Etat.

On se souciait peu de prendre en province les charges de la famille, tandisqu'on pouvait si aisément aller chercher à Rome les faciles plaisirs des théâtres et du cirque. Une fois que les princes eurent commencé à séjourner ailleurs, et que leurs distributions d'autrefois eurent cessé, ou du moins se furent affaiblies, la charité chrétienne vint au secours de l'oisiveté, quoiqu'elle le fît par un motif élevé et bien différent de celui des princes. L'Eglise, enrichie par les donations de plusieurs citoyens qui avaient passé au Christianisme, exerça d'abondantes aumônes envers les pauvres et les infirmes, auxquels se mêlèrent beaucoup trop de vauriens et de fainéants (3). C'est ainsi que progressivement l'agriculture perdait des bras nécessaires, et que l'on désertait les villages, les bourgs, les petites cités, qui sont d'ordinaire la défense et le

(1) Olympiod. apud Phot. cod. 80.

(2) *Cod. Theod.* l. XIV, tit. 14, 15, 17, 19, etc.

(3) *Cod. Theod. de Mendic. non invalidis.*

Digitized by Google

soutien des grandes villes et des empires (1). Il y avait longtemps qu'on ne songeait plus à relever par des colonies les pays ruinés par le luxe ou par la guerre. D'ailleurs, si des impôts écrasants, si des extorsions fréquentes venaient décourager l'homme de la glèbe; si la cupidité des favoris et des ministres rendait trop incertaine et trop variable la propriété des biens, ce n'étaient pas des soldats vieillis dans la licence et la rapine qui pouvaient relever l'agriculture de son discrédit et de sa décadence. Le terrain cultivable passa donc aux mains de quelques riches, et spécialement des seigneurs romains, qui le faisaient travailler par leurs esclaves. Encore, ces tristes laboureurs ne tardèrent-ils pas à manquer, surtout lorsque les provinces orientales et les Gaules commencèrent à se donner ou à reconnaître des maîtres particuliers. Le peu de captifs que l'on amenait des pays lointains fut destiné bientôt non plus aux rudes travaux des champs, mais au luxe, au faste, et aux ignobles plaisirs des conquérants.

L'empereur Aurélien avait songé à établir, sur divers points de la Toscane et de la Ligurie, quelques familles d'esclaves Barbares, et à faire planter dans les endroits montueux des vignes dont le revenu aurait été tout entier pour le peuple romain; mais ce prince n'eut pas le temps ou le pouvoir d'accomplir son projet (2). En 370, Valentinien Ier assigna les pays voisins du Pô à quelques Barbares faits prisonniers dans la guerre de Germanie; mais ces tentatives restèrent à

(1) S. Ambros. *de Offic.* II, 16.

(2) Vopiscus, *in Aureliano*, cap, 47-48.

Digitized by Google

peu près infructueuses, et il est certain que, sur la fin du règne de Théodose, toute cette portion de la Lombardie, qui se déroule entre Milan et Bologne, pays si gras et si fertile, était presque déserte et inculte (1). La Campanie, qui comptait et compte toujours pour une des plus heureuses contrées du sol italique, était si affreusement déchue, qu'Honorius fut obligé d'affranchir des tailles plus de cinq cents journées d'un terrain devenu inutile et infécond (2).

La population des villes répondait au douloureux état des campagnes. Ainsi, Plaisance, Parme, Modène, Reggio, Bologne, toutes jadis si florissantes, ne présentaient plus aux yeux de saint Ambroise que des cadavres de cités à demi ruinées (3). La présence des Empereurs à Milan et à Ravenne, où ils se fixèrent dans les derniers temps, augmenta, sans doute, la population de ces villes; mais il leur vint en même temps les plaies dévorantes qui accéléraient la chûte de Rome. Quant à la métropole, elle sut, malgré l'éloignement des Empereurs, se maintenir populeuse et vaste; mais l'Italie pouvait-elle compter, pour sa défense,

(1) Carlo Denina, *Delle Rivoluzioni d'Italia*, tom. I, pag. 149. Venezia, 1823, in-3°.

(2) *Cod. Theod.* l. II, tit. 28, l. 2. *Ibid.*, l. 3.

(3) De Bononiensi veniens urbe, a tergo Claternam, ipsam Bononiam, Mutinam, Rhegium derelinquebas; in dextera erat Brixillum; a fronte occurrebat Placentia, veterem nobilitatem ipso adhuc nomine sonans; ad laevam Apennini inculta miseratus, et florentissimorum quondam populorum castella considerabas, atque affectu relegebas dolenti. Tot igitur semirutarum urbium cadavera, terrarumque sub eodem conspectu exposita funera... in perpetuum prostrata ac diruta. S. Ambros. *Epist.* XXXIX.

Digitized by Google

sur cette étrange agglomération d'habitants qui ne tenaient plus les uns aux autres par des liens solides, par une pensée commune et forte? Lorsque tant de danseurs et de danseuses, de comédiens, de bouffons et d'eunuques affluaient à Rome, au milieu d'une populace avide de spectacles et d'oisiveté, l'embarras que Rome trouva toujours dans la difficulté de s'alimenter, devint plus sérieux et plus menaçant que jamais.

En 397, Gildon, qui régnait momentanément en Afrique, avait empêché le transport habituel des blés de cette province. C'était de là, c'était de Léontium en Sicile, et aussi de la Sardaigne que Rome tirait son approvisionnement en grains (1). L'Egypte envoyait ses froments à Constantinople (2). Il fallait donc, pour épargner une famine à la ville de Rome, se rejeter sur les Gaules et sur les Espagnes; amener aux bouches du Tibre les approvisionnements venus du Rhône et du fertile Arar, et emplir de moissons ibériennes les greniers étonnés (3). Tout autre ministre que Stilichon eût difficilement sauvé la Ville (4).

(1) Respice num Libyci desistat ruris arator
Frumentis onerare rates, et ad Ostia Tibris
Mittere triticeos in pastum plebis acervos?
Numne Leontini sulcator solvere campi
Cesset frugiferas Libybaeo ex litore cymbas?
Nec det vela fretis, romana nec horrea rumpat
Sardorum congesta vehens granaria classis?
Prudent. *in Symm.* II, 936-942.

(2) Claudian. *de Bello Gildon.* 62. — Symmachi *Epist.* X, 22. Notes de Faustino Arevalo sur Prudence, *loc. cit.*

(3) Claudian. *in Eutrop.* I, 401.

(4) *De laud. Stilich.* II, 94; III, 91.

Digitized by Google

Le commerce de l'Italie était donc purement passif et ruineux, puisqu'il fallait chercher au dehors les objets de première nécessité aussi bien que les objets de luxe, les peaux, les draps les plus fins, les parfums dont on faisait un si grand usage, les marbres des palais et des basiliques, les pierres précieuses, et les innombrables choses que l'on apportait à Rome, non seulement des provinces les plus éloignées de l'Empire, mais encore des pays qui n'étaient pas sous la domination romaine, tels que la Perse et les Indes. L'énorme quantité de bêtes féroces qui devaient servir aux sanglantes scènes des amphithéâtres, étaient amenées de l'Afrique et coûtaient des sommes immenses. Pour comble de misère, il y avait encore de fréquents tributs à payer aux Barbares, qui prenaient pied sur les frontières de l'Empire.

Les arts, qui auraient pu attirer à Rome l'or de l'étranger, participaient à la décadence commune; on doit s'étonner que, au milieu d'un luxe qui fut loin de s'en aller avec la puissance romaine, il n'y ait pas eu plus de place pour un genre de splendeur qu'on a souvent regardé comme marchant de pair avec le luxe. Une incroyable passion pour les jeux et les théâtres n'arriva pas à soutenir la gloire de l'architecture ni de la sculpture, qui en constituent cependant la principale partie. On s'attaquait, au contraire, aux œuvres des grands maîtres pour les détruire; et, sous le moindre prétexte, par le moindre besoin de matériaux, on renversait des mausolées, on abattait des arcs et des colonnes (1). Dans Rome même, le Sénat qui voulait

(1) Cod. Iustin., l. 23 et seq. de *Sepulc. viol.*;-Cod.Theod., l. IX, tit. 17, l. 2.

Digitized by Google

élever à Constantin un arc de triomphe, n'ayant apparemment à son service que des architectes médiocres, défit un des arcs de Trajan, en prit les marbres et les sculptures, et crut honorer Constantin par cette triste parodie. Le peu de monuments que l'on construisit en ce genre, annonce d'une manière trop sensible que la barbarie descendait sur l'Empire avant l'invasion des Goths et des Wandales (1).

Ammien Marcellin, qui était né à Antioche, vers la fin du règne de Constantin, et qui avait servi longtemps dans les armées romaines, écrivit une grande histoire, embrassant un espace de près de trois siècles depuis l'an 96, jusqu'à l'année 378. Quand il quitta le métier des armes, il vint sagement s'établir dans la Capitale, comme dans le lieu le plus convenable pour l'homme qui voulait écrire l'histoire de son siècle. Ammien nous a laissé un tableau des mœurs romaines, telles qu'il les voyait; ce tableau est curieux, mais tout n'y est pas; il y manque un aspect bien particulier de la ville de Rome, celui des mœurs chrétiennes, que l'auteur ne pouvait pas comprendre et auxquelles il ne devait pas s'intéresser beaucoup, malgré la modération de son langage, quand il parle des Chrétiens. On comprend, à la lecture des Lettres seules de saint Jérôme, qu'il y avait une Rome nouvelle qui échappe aux regards et aux appréciations du vieux soldat venu des rangs du Paganisme (2).

(1) Denina, *ibid.*, pag. 151.

(2) Ammian. Marcell. XIV, 6; XXVIII, 4. C'est principalement avec ces deux endroits réunis et habilement groupés que Gibbon a tracé, dans le XXXIe

Digitized by Google

Néanmoins, comme la plus grande partie de l'Empire suivait l'exemple et les mœurs de la Capitale, il importe de reproduire, du moins en abrégé, le tableau tracé par une main habile qui ne flattait pas les contemporains.

Malgré son acheminement vers la vieillesse (1), Rome était regardée encore comme la reine du monde; le nom de la *Ville éternelle* (2) et de son grand peuple imprimait encore du respect aux nations vaincues; l'antique majesté du Sénat conservait du prestige, mais la légèreté et l'extravagance de quelques nobles venaient ternir cette vieille splendeur. Disputant entre eux de gloriole et de puérilité dans le choix de leurs titres, ils adoptaient les noms sonores de Reburius, de Fabunius, de Pagonius, de Tarracius, pour imposer à une foule ébahie. Ils s'imaginaient qu'une statue de bronze ou de marbre devrait éterniser leur mémoire, et attachaient plus de prix à une vaine effigie qu'à la conscience d'une bonne et honnête action.

Ils apportaient un extrême soin à faire couvrir de lames d'or ces monuments de leur vanité. On en voyait qui mettaient leur amour propre à se montrer sur de hauts carrosses (3), qui étaient souvent d'argent mas-

chapitre de son *Histoire*, un tableau de Rome au IVe siècle. Nous reprenons en grande partie les mêmes matériaux, en y ajoutant d'autres témoignages, et en mettant quelquefois à une meilleure place des alinéas que Gibbon avait fautivement disposés.

(1) Iam vergens in senium. Amm. Marcell., XIV, 6, 4-5.

(2) Urbem aeternam. *Ibid.*, 1-2.

(3) In carrucis solito altioribus. *Ibid.*, XIV, 6, 9-10.

Digitized by Google

sif, ciselé ou gravé (1), quelquefois même d'or (2); à porter de magnifiques vêtements, de longues robes de soie qui flottaient au gré du vent, et laissaient apercevoir, ou par une habile disposition, ou par hasard, de riches tuniques ornées d'une broderie représentant la figure de divers animaux, et jusqu'à des forêts, des rochers, des chasseurs et des chiens. La mode atteignit même les personnes qui faisaient profession de christianisme, et alors le plus souvent c'étaient des paraboles de l'Evangile que l'on représentait, comme nous le voyons par les auteurs ecclésiastiques (3).

D'autres fois, sans qu'on y eût donné lieu par aucune question, ces nobles dégénérés vantaient démesurément et d'un air solennel les fertiles et vastes patrimoines qu'ils représentaient comme s'étendant d'un soleil à l'autre (4), et oubliaient que leurs ancêtres qui avaient reculé les frontières de l'Empire, s'étaient illustrés non point par leur opulence, mais par de

(1) Lamprid. *in Alexandro Severo*, cap. 43. Vopiscus, *in Aureliano*, cap. 43. Plin. XXXXIV, 11. — Paulin. Nol. *Epist.* X.

(2) Martial, III, *Epigr.* LXII, 5.

(3) Asterius, Amasiae episc., *Homil. de Divite et Lazaro.* — Theodorit. Serm. IV *de Providentia.* Chrysost. *Homil.* I. *in Matth.* Prudence, dans son *Hamartigenia*, 288 :

Vellere non ovium, sed Eoo ex orbe petitis
Ramorum spoliis fluitantes sumere amictus
Gaudent, et durum scutulis perfundere corpus.
Additur ars, ut fila herbis saturata recoctis
Illudant varias distincto stamine formas.

(4) A primo ad ultimum solem. Ammian. *Ibid.*

Digitized by Google

laborieuses guerres, dans lesquelles ils ne se distinguaient du simple soldat ni par leur nourriture, ni par leurs vêtements.

S'ils paraissaient dans la ville, ces hauts personnages, qu'environnaient des escortes de serviteurs, brûlaient le pavé des rues par la rapidité de leur course, qui ressemblait à celle de la poste. Bien des matrones, imitant l'exemple des sénateurs, et, enfermées dans leurs basternes dorées que portaient des juments ou des mulets attelés l'un par devant l'équipage, l'autre par derrière, allaient errer dans tous les coins de la cité. On procédait avec ordre, et comme pour une expédition militaire. Les prévôts de la famille, c'est à dire de la domesticité urbaine arrachée alors à ses travaux, portant en main une baguette, symbole d'autorité, distribuaient et rangeaient la nombreuse suite des serviteurs et des esclaves. Le bagage marchait en tête; venaient ensuite les cuisiniers et leurs subordonnés. Le corps de bataille, composé d'esclaves, était grossi par la tourbe des plébéiens oisifs ou de clients, qui s'y mêlaient. Une bande d'eunuques formait l'arrière-garde; ils étaient rangés selon leur âge, depuis les plus vieux jusqu'aux plus jeunes, et l'on ne voyait pas sans une douloureuse répugnance défiler ces visages blafards, ces corps livides et difformes.

Les Docteurs de l'Eglise reprenaient vivement dans les matrones chrétiennes ce misérable faste. Saint Jean Bouche-d'Or et saint Jérôme tiennent le même langage, à la distance qui les sépare soit pour le pays, soit pour la hiérarchie. Le premier réprouve ces bijoux que la femme promène partout, ces troupeaux

Digitized by Google

de domestiques, ces essaims d'eunuques dont elle s'entoure (1). Le second se raille de cette ligne de sémi-hommes qui devance la basterne, dans laquelle s'étale une veuve au visage rebondi et vermeil (2); il recommande à Furia de ne pas imiter cette scandaleuse liberté des veuves (3).

Daignaient-ils entrer dans un bain public avec une suite de cinquante valets, ils s'annonçaient d'un ton menaçant, et se faisaient impérieusement servir. Qu'ils rencontrassent là quelque misérable agent de leurs plaisirs, quelque rebut de prostitution, alors, c'étaient des cajoleries et des louanges d'un ridicule immense, à cause de leur excès. Ils évitaient orgueilleusement les salutations de leurs concitoyens, et croyaient faire une grande grâce que de donner à baiser leurs mains ou leurs genoux. Quelquefois, ces héros entreprenaient des expéditions plus hardies : ils visitaient leurs domaines, le plus souvent situés le long des côtes de la Campanie (4), et se procuraient le plaisir d'une chasse, dont leurs esclaves avaient toute la fatigue. Cela n'était pas, du reste, fort nouveau dans les mœurs romaines. Pline le Jeune avait raconté, depuis longtemps une journée en laquelle trois énormes sangliers furent attirés et pris dans les filets, sans que le chasseur philosphe eût été distrait de son étude (5). S'il arrivait par hasard, surtout avec un temps chaud, que leurs

(1) Chrysost. Homil. xx in Paul. ad *Ephes.* v.
(2) *Lettres*, tom. I, pag. 166.
(3) *Ibid.*, tom. III, pag, 163.
(4) Martial. III. *Epigr.* VIII, 1.
(5) *Epist.* I, 6.

Digitized by Google

galères peintes les conduisissent du lac Averne à Puteoli (Pouzzole) ou à Caieta (Gaète), ils comptaient bien avoir fait des marches égales à celles d'Alexandre ou de César. Mais si quelque mouche importune venait, au milieu des éventails dorés, se poser sur les vêtements de soie; ou si le moindre rayon de soleil passait à travers le pavillon du navire, nos délicats navigateurs se lamentaient aussitôt de n'être pas nés chez les Cimmériens. Allaient-ils aux bains de Silvanus ou bien aux eaux salutaires de Mamée, sur les délicieux rivages de Baia, ils portaient avec eux des vêtements qui auraient suffi pour environ douze personnes, et quand ils sortaient du bain, s'essuyaient le corps avec un linge d'une extrême finesse, choisissaient au grand jour un des vêtements pliés sous le pressoir, remettaient à leurs doigts les anneaux confiés à un serviteur, de crainte que l'humidité ne les altérât, et se retiraient pompeusement.

Lorsqu'un étranger, même d'une honnête condition, était introduit auprès de quelque riche et orgueilleux sénateur, il se voyait bien reçu la première fois, avec de si vives protestations d'amitié, des questions si obligeantes et si pressées, qu'il se repentait de n'être pas venu à Rome dix ans plus tôt. Mais, sur la foi de cette affabilité menteuse, s'il reparaissait le lendemain, on ne le reconnaissait déjà plus; on hésitait longtemps à savoir qui il était, d'où il venait; et si enfin il était admis à faire sa cour habituelle, il suffisait de trois jours d'absence, au bout de trois ans d'assiduités, pour qu'on n'eût de l'infortuné client aucune idée, aucun souvenir. S'il avait rendu quel-

Digitized by Google

que service, on croyait aller à un haut degré d'urbanité que de lui demander quelles eaux, quels thermes il fréquentait, dans quelle maison il s'était logé.

Les hommes opulents donnaient par intervalles des festins d'une longueur et d'un luxe pernicieux; ils rangeaient dans la première salle de leur habitation des sportules ou paniers qui pouvaient contenir une certaine quantité de mets chauds que l'on distribuait à la foule servile et affamée, qui assiégeait la porte (1). Ces paniers de nourriture furent ensuite convertis en larges pièces d'or et d'argent monnayés, ou en pièces de vaisselle, que se donnaient réciproquement les citoyens du premier rang, dans les occasions solennelles de mariages ou de consulats (2). On délibérait soigneusement pour savoir si, à l'exception de ceux envers qui l'on était obligé, il faudrait inviter personne. Les citoyens sobres et savants étaient évités comme des êtres malheureux et inutiles; la préférence se portait vers ceux qui couchaient aux portes des auriges, et n'avaient souci que des factions du cirque ; vers ceux encore qui s'adonnaient à l'art tesseraire (le jeu du trictrac), ou feignaient de connaître des secrets magiques. Les nomenclateurs, ordinairement dirigés par un sordide intérêt, glissaient adroitement dans la liste des conviés les noms obscurs des plus méprisables individus. Quant aux familiers des grands, c'étaient ces vils adulateurs, ces parasites

(1) Iuvenal., *Sat.*, et Martial, *Epigr.*, passim. — Sueton. *in Claud.* 21; *in Neron.* 16; *in Domit.* 4-7.

(2) Symmach. *Epist.* IV, 55; IX, 124,

Digitized by Google

effrontés qui excellaient à louanger toute action, toute parole du maître; à s'extasier devant la hauteur de ses colonnes, à épuiser leur admiration pour la beauté, la variété des peintures et des mosaïques dont les murs et le pavé de leurs maisons étaient ornés (1).

Aux repas de l'opulence vaniteuse et imbécille, les oiseaux, les loirs et les poissons qui dépassaient la grosseur et la taille ordinaire, étaient l'objet d'une attention sérieuse. On apportait des balances pour s'assurer du poids, et tandis que quelques convives plus sensés n'entendaient qu'avec ennui les éloges vingt fois donnés à ces rares merveilles, trente *notaires* venaient, tablettes en main, dresser procès verbal de cet important évènement (2). Le loir était spécialement recherché dans les grandes tables, depuis les prohibitions censoriales de M. Scaurus. Un poète distingue surtout les loirs qui venaient de la forêt de Sassina (3).

On comprend que, avec des goûts pareils, il ne restât guère de place pour ces études qui élèvent et agrandissent l'esprit. Aussi beaucoup de nobles, absorbés dans leurs ignobles loisirs, ne touchaient-ils à d'autres livres qu'aux récits mythistoriques du verbeux Marius Maximus (4), ou à ceux de Gargilius

(1) Voir les notes de l'Ammien Marcellin de Leipzig, tom. III, pag. 243.

(2) Cf. Horat. II *Sat.* II, 33. — Senec. *Epist.* 95. — Iuvenal. *Sat.* IV.

(3) Sassinate de Silva
Somniculosos ille porrigit glires.
Martial, III *Epigr.* LVIII, 35.

(4) Marius Maximus, homo omnium verbosissimus, qui et mythistoricis se

Digitized by Google

Juvencus Martialis (1). Leurs bibliothèques restaient éternellement fermées comme des sépulcres. Ils se faisaient fabriquer des orgues hydrauliques, des lyres de la grandeur d'un char, des flûtes et d'énormes instruments de théâtre. Les palais de Rome ne retentissaient que de la voix des chanteurs et du bruit des instruments.

Cette vie frivole rendait égoïste et pusillanime. Le moindre soupçon de maladie contagieuse était une excuse qui dispensait les plus intimes amis de se rendre visite, et si, par décence, on envoyait un domestique savoir des nouvelles de cet ami, il ne rentrait à la maison qu'après s'être purifié dans un bain. L'amour de l'or était devenu partout une passion plus vive que l'amour de la vie : c'était chose incroyable que les divers genres d'obséquiosités dont on environnait un homme sans enfants, et les ressorts que l'on mettait en jeu pour capter un héritage. La détresse, qui est la suite et la punition d'un luxe extravagant, réduisait bien des fois à des expédients nouveaux l'orgueil des patriciens avilis. S'agissait-il d'emprunter? ils devenaient bas et rampants comme l'esclave dans la comédie. Fallait-il rendre le capital à un malheureux créancier? ils prenaient le ton impérieux et tragique

voluminibus implicavit. Fl. Vopiscus, *in Firmo*, cap. I.—Spartian., *in Hadriano*, cap. 2.

(1) On lit, dans les meilleures éditions d'Ammien Marcellin, le nom de Juvénal, qui est d'une littérature assez élevée pour se trouver très déplacé à côté d'un écrivain ridicule. Nous avons donc suivi la conjecture et la leçon de Reinesius, *ad Ammian.* tom. III, pag. 245. Si l'on n'adopte pas ses raisons, ce n'est toujours pas Juvénal qu'il faut admettre ici. Gibbon, *loc. cit.*

Digitized by Google

des petits-fils d'Hercule. Un poète de Rome avait dit qu'un pauvre petit Grec affamé était capable d'aller jusqu'au ciel, si les maîtres du monde lui commandaient quelque chose :

Graeculus esuriens in coelum jusseris, ibit (1);

ces superbes maîtres, un historien grec les voyait, à leur tour, en état de courir jusqu'à Spolète pour un peu d'or.

Aux vices qui désolaient leur cœur, ils joignaient la superstition de l'esprit, et beaucoup d'entre ces tristes nobles, tout en niant la divinité, se gardaient bien, sceptiques étranges, de paraître en public, de dîner, de prendre de bain avant d'avoir scrupuleusement interrogé les tables astrologiques (*ephemeride*), pour savoir, par exemple, la position de Mercure et l'aspect de la lune. Macrobe, l'ami de ces nobles romains, considère les étoiles comme la cause, ou au moins comme l'indice certain des évènements futurs (2).

Dans chaque maison, dans chaque île de la Cité, on avait des cierges et des flambeaux allumés en l'honneur de la déesse Tutéla, qu'on appelait de ce nom, parce qu'elle était préposée à la garde, à la *tutelle* des habitations, et l'on ne pouvait ni entrer, ni sortir sans être rappelé à cette vieille superstition qui s'adressait à un simulacre impuissant (3).

(1) Iuvenal, *Sat.* III, 78.

(2) Vide *Somn. Scip.* I, 19.

(1) Ipsa Roma, orbis domina, in singulis insulis domibusque Tutelae simulacrum cereis venerans ac lucernis, quam ad tuitionem aedium isto appellant

Digitized by Google

C'était, du reste, et nous l'apprenons encore de saint Augustin, une superstition très commune dans la Gentilité, que d'observer avec attention les jours, les mois, les années, les temps notés par les Astrologues, les Mathématiciens et les Chaldéens, comme on les appelait. Ces oracles trompeurs, auxquels l'humanité a toujours plus ou moins demandé les secrets recelés dans les flancs de l'avenir, étaient consultés sur la convenance et l'utilité d'une affaire, sur l'issue d'une négociation ou d'un évènement (1). Le saint évêque d'Hippone se plaignait de ce recours aux Mathématiciens, et de ce qu'on apportait un grand scrupule à ne commencer ni un édifice, ni tout autre chose, pendant les *jours Egyptiaques* (2). Juvénal nous a transmis de curieux détails sur ces observances superstitieuses, nous a donné les noms de deux astrologues qui avaient obtenu un crédit remarquable : Thrasyllus, aimé de Tibère, et Pétosiris (3), dont Pline fait aussi mention (4). Vers la fin du IIIe siècle, Minucius Félix, avo-

nomine, ut tam intrantes quam exeuntes domos suas inoliti semper commoneantur erroris. S. Hieron. *Comment. in Isai.*, pag. 418.

(1) Vulgatissimus est error Gentilium iste, ut vel in agendis rebus, vel in exspectandis eventibus vitae ac negotiorum suorum, ab Astrologis et Chaldaeis notatos dies, et annos, et tempora observent. S. August. Exposit. *Epist. ad Galatas*, cap. 4.

(2) Plena sunt conventicula nostra hominibus, qui tempora rerum agendarum a mathematicis accipiunt. Iam vero ne aliquid inchoetur aut aedificiorum aut hujusmodi quorumlibet operum *diebus* quos *Aegyptiacos* vocant, saepe etiam nos mouere non dubitant. *Ibid.* Voir les Commentaires sur Ammien Marcellin, édit. de Leipzig, 1808, tom. III, pag. 252.

(3) *Sat.* VI, 573 et seqq.

(4) *Nat. Hist.* II, 21. — VII, 50.

Digitized by Google

cat de Rome, écrivit contre les *Mathématiciens* un livre que nous n'avons plus, mais dont le titre seul nous montre que le Christianisme s'efforçait d'éclairer cette inquiète crédulité des Payens.

Après avoir décrit le luxe et l'orgueil des nobles, Ammien Marcellin déclame avec la même indignation contre les vices et l'extravagance du peuple. Il fallait s'occuper de nourrir et d'amuser ce maître du monde. Un satyrique le définissait assez bien dans ce mot cruel qui embrasse les deux vives sollicitudes, les deux grandes nécessités de sa vie : *Du pain et les jeux du cirque* (1). Un brillant rhéteur de ces temps-là, Fronton, précepteur de Marc-Aurèle, louait l'empereur Trajan, de ce que, par une sage et haute politique, il n'avait pas négligé les histrions, ni les acteurs de la scène, du cirque, de l'arène, et de ce qu'il avait bien su que le peuple romain était mené par deux choses principalement, *le blé et les spectacles* (2). Depuis longtemps on faisait chaque mois des distributions de grains. L'empereur Aurélien les

(1) . . . . . Duas tantum res anxius optat,
Panem et circenses.

Iuvenal. *Sat.* x, 81.

(2) Ex summa civilis scientiae ratione sumpta videntur ne histrionum quidem ceterorumque scaenae aut circi aut harenae artificum indiligentem Principem fuisse, ut qui sciret populum romanum duabus praecipue rebus, annona et spectaculis, teneri; imperium non minus ludicris, quam seriis probari; maiore damno seria, graviore invidia ludicra neglegi; minus acribus stimulicongiaria, quam spectacula expeti; congiariis frumentariam modo plebem singillatim placari ac nominatim, spectacul (eis) universum. *Lettres inédites de Marc-Aurèle et de Fronton*, tom. II, pag. 336, trad. d'Armand Cassan.

Digitized by Google

remplaça par des pains en forme de couronne (1), lesquels se délivraient chaque jour, et qui furent d'abord de vingt-cinq onces, puis allèrent à trente-six, au temps de Théodose (2). Les citoyens, munis d'un billet, montaient à l'heure fixée l'escalier de leur Région (3), et recevaient le pain sorti des fours alimentés par les meules que le Janicule entendait bruir incessamment à ses pieds (4). Le même Empereur ajouta bientôt à ce *pain des escaliers* (5) une distribution régulière de porc salé (6), tribut fécond de la Lucanie. C'était par des distributions semblables que l'huile arrivait au peuple (7), et si les projets d'Aurélien ne purent être effectués, on facilita du moins l'usage général du vin.

Rome avait reçu de ses Empereurs des aqueducs, espèces de fleuves suspendus, qui lui apportaient triomphalement et de divers points, les eaux les plus abondantes. Ils allaient remplir une immense quantité de fontaines, de bains privés et une vingtaine de Thermes, parmi lesquels on remarquait surtout ceux de Néron,

(1) Vopiscus, *in Aureliano*, 35.

(2) *Hist. Aug. Script.* Salmas. in Vopisc., tom. II, pag. 499, edit. Lugd. Bat. 1671.

(3) Quae Regio gradibus vacuis ieiunia dira
Sustinet, aut quae Ianiculi mola muta quiescit?

Prudent. *in Symm.* II, 947.

(4) Voir, dans les Commentaires d'Arevalo, un curieux passage de Procope, *de Bello Goth.* lib. I.

(5) Voir le *Code Theodosien*, lib. XIV, tit. 17, *de annonis civicis et pane gradili.*

(6) Vopiscus, *loc. cit.*

(7) Id., cap. 47.

Digitized by Google

d'Antonin le Pieux (1), de Dioclétien, de Constantin le Grand. Les Thermes d'Antonin, ou autrement de Caracalla, à l'orient du mont Aventin, contenaient plus de seize cents siéges de marbre; et l'on en comptait plus de trois mille aux Thermes de Dioclétien, avec une portion desquels Michel-Ange forma la majestueuse Eglise de Santa-Maria degli Angioli, sur le mont Esquilin (2). Ces magnifiques établissements étaient publics; on les ouvrait à la huitième heure du jour, et le plus obscur des Romains pouvait, moyennant une méchante petite monnaie, pénétrer tous les jours dans ces bains d'un luxe vraiment impérial. On voyait sortir de là une sorte de plébéiens sales et déguenillés, sans chaussure, se faisant gloire de porter les noms significatifs et emphatiquement ridicules de Cimessor, Statarius, Semicupa, Cicimbricus, Trulla, Lucanicus, Pordaca. Toute leur occupation, c'était de hanter les tavernes, les lieux de débauche, les théâtres et le cirque; ou bien de passer au jeu de longues heures, de s'y livrer avec une sauvage apreté, en faisant entendre dans les narines un grognement sourd et concentré. Cette vagabonde et oisive populace allait à la quête des nouvelles récentes, errait par les rues et les places de Rome, se groupait en cercles bruyants et querelleurs. Les divertissements de la journée faisaient souvent le sujet de leur conversation. C'était du Cirque principalement qu'il s'agissait. Les anciens, ceux qui étaient las de la vie, juraient par leurs rides et leurs

(1) Reliquit Thermas nominis sui eximias. Spartian. *in Antonin.* 9.

(2) Vasi e Nibby, *Itenerario di Roma*, tom. 1, pag. 257.

Digitized by Google

cheveux blancs que si, à la prochaine course, l'aurige ne tournait pas adroitement la borne, c'en était fait de la République. On les voyait, des journées entières, nu tête, exposés à l'air, au soleil, ou à la pluie, discuter avec une ardeur minutieuse les qualités ou les vices des auriges et des chevaux. Maintenant, le jour des jeux équestres, le jour tant desiré, arrivait-il enfin ? ces hommes rongés par une ignoble paresse devançaient l'aurore; souvent même passaient la nuit à parier, les uns contre les autres, avec anxiété, sur l'issue probable de la lutte, et de la couleur pour laquelle ils avaient pris parti. Il semblait que le Cirque fût leur sénat, leur habitation, leur temple. S'il fallait quitter Rome, le grand regret qu'on emportait, c'était de se voir privé des jeux du Cirque (1).

A tous les genres de spectacles, soit qu'on donnât une course de chars, soit qu'il y eût une chasse d'animaux sauvages, soit qu'on représentât quelqu'une de ces nombreuses et obscènes farces, avec lesquelles les mimographes avaient étouffé la bonne comédie, toujours cette populace grossière et turbulente se livrait aux mêmes clameurs désordonnées. Les apprêteurs de la scène (*artifices scenarii*) avaient-ils négligé d'acheter les bonnes grâces de ces inflexibles juges? il fallait passer par leurs sifflets. N'y avait-il pas cet odieux et cruel divertissement? alors, c'étaient de brusques apostrophes qui, dans leur familiarité protectrice, n'épargnaient pas même les femmes. D'autres fois, c'étaient des vociférations hideuses et dignes des

(1) Iuvenal., *Sat.* XI, 52 et 191.

Digitized by Google

peuples de la Tauride : que les étrangers devaient être chassés de Rome. Le peuple suivait les mauvais exemples de ses empereurs, d'Auguste lui-même, qui eut recours à ce triste remède, dans un temps de profonde disette (1). Aussi l'inhospitalité de Rome était-elle généralement accusée (2). Au siècle d'Ammien Marcellin, on expulsa une fois, pour la cause habituelle, ce qu'il y avait d'étrangers à Rome ; mais tandisque les rares amis des sciences libérales étaient obligés de fuir précipitamment, on laissa bien en paix trois mille danseuses, avec autant de chanteurs et les maîtres des différents chœurs. Où que l'on jetât les yeux, on apercevait une grande quantité de filles qui étaient en âge d'avoir de nombreux enfants, et dont toute l'occupation consistait à se friser les cheveux, à raser des pieds jusqu'à satiété les planches de la scène, à tourbillonner en cercles agiles, en exprimant du geste et du regard, de tous les mouvements de leur corps, les différentes fables des dieux de l'anquité.

On trouve dans Saint Jérôme les noms de quelques individus qui avaient composé des *comédies biologiques*, ou *éthologiques* (3) : c'était le nom que l'on donnait aux pièces des mimographes, parce qu'elles traduisaient d'ordinaire les habitudes de la vie, et qu'elles peignaient les mœurs. Philistion, Lentulus et Marullus, qui sont nommés ailleurs (4) encore que dans saint

(1) Sueton. *Oct.* 42. — Oros. VII, 3.

(2) S. Ambros. *de Offic.* III, 7. — Symm. *Epist.* II, 8. — Libanius, *in Antiochico*, tom. I, pag. 329, Reiske ; Id. *Epist.* IV, 268. — Themist. Orat. VI.

(3) Adv. Ruff. lib. II, pag. 415.

(4) Marius Mercator, tom. I, pag. 39, edit. Garnerii.-Cassiod. *Var.* I, 20; IV, 51.

Digitized by Google

Jérôme, obtinrent une grande réputation. Le premier des trois appartenait à l'Asie, et avait écrit en iambes grecs; les deux autres, qui ont un nom latin, furent représentés sur les théâtres de Rome. Marullus risqua même des plaisanteries contre les deux Antonins, sous le règne desquels il vécut (1).

La pantomime fut portée à un haut degré de perfection sous l'empereur Auguste, par Pylades et Bathyllus, qui eurent de nombreux disciples (2); car cette dégradation de l'art dramatique, laquelle était, du reste, fort savante, obtint à Rome la plus insigne faveur jusque vers la fin du VIe siècle. Le lascif Bathyllus dansait-il l'histoire de Léda? il savait, par sa chironomie, éveiller au cœur des femmes romaines les sentiments d'une criminelle délectation (3). Rien ne pouvait comprimer cette déplorable licence des mimes, des pantomimes et des histrions de tout genre, qui se jouaient des Dieux mêmes auxquels tant de citoyens croyaient encore officiellement. Les Docteurs de l'Eglise protestèrent éloquemment contre ces divers

(1) Adepti imperium, ita civiliter se ambo egerunt, ut lenitatem Pii nemo desideraret, quum eos Marullus, sui temporis mimographus, cavillando impune perstringeret. Iulius Capitolinus, *in M. Antonino philos.* cap. 8, pag. 320, edit. Varior.

(2) Stat per successores Pyladis et Bathylli domus. Harum artium multi sunt discipuli, multique doctores; privatim urbe tota sonat pulpitum. Senec. *Natural. Quaestion.* VII, 32, 1. — Sueton. *in Calig.* c. 55. — Burette, *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, tom. 1, pag. 128 et suiv. — Athen. *Deipnos.*, lib. 1.

(3) Cygnus stuprator peccat inter pulpita,
Saltat Tonantem tauricornem lydius, etc.

Prudent. *Peristeph.* X, 221.

Digitized by Google

genres de représentations. Clément d'Alexandrie (1), Tertullien (2), saint Cyprien (3), Arnobe (4), Prudence (5) flétrissaient avec une vertueuse colère des divertissements que les magistrats, les pontifes, et les Vestales, gardiennes du feu sacré, venaient sanctionner par leur présence.

La foi chrétienne et ses mystères faisaient assez souvent le sujet de la dérision publique. Nous en avons un éclatant exemple dans la personne de saint Génésius. Il exerçait à Rome le rôle de mime avec distinction (6) ; or, voulant un jour se rendre agréable à l'empereur Dioclétien, dont la haine pour la religion chrétienne était assez connue, il se coucha soudainement au milieu du théâtre, feignit d'être malade et demanda à être baptisé.

« Hélas ! mes amis, je me sens bien lourd, je veux devenir plus léger.

« — Comment te rendrons-nous léger, si tu es lourd !

(1) Paedagog. II, 10.

(2) *De Spectac.*

(3) *Epist.* CIII.

(4) Lib. IV.

(5) Dicis licenter haec poetas fingere ;
Sed sunt et ipsi talibus mysteriis
Tecum dicati ; quodque describunt colunt,
Tu cur piaclum tam libenter lectitas;
Cur in theatris, te vidente, id plauditur? etc., etc.

Prudent. *Ibid.*, 216.

(6) Beatus Genesius cum esset in urbe Roma magister mimithelae artis, qui stans cantabat super pulpitum, quod *Themele* vocabatur, et rerum humanarum erat imitator. Ruinart, *Acta Martyrum sincera*, 1689, in-4°, pag. 283.

Digitized by Google

Sommes-nous des charpentiers, qui devions te mettre sous le rabot? »

Et la foule d'éclater en rires prolongés.

Mais, par un mystère qui était le secret de Dieu, ce fut un baptême réel, et non plus une bouffonne cérémonie que Génésius réclama : il avait été illuminé de ce pénétrant rayon qui atteignit Paul sur le chemin de Damas, et qui vient si souvent encore visiter les hommes sur les grandes voies du monde. Bientôt l'Eglise compta un nouveau chrétien et un martyr de plus (circ. 386).

Rome, qui n'enferme maintenant qu'une population de cent soixante et quelques mille ames, pouvait en contenir près de douze cent mille, au IVe siècle. L'architecte Vitruve, qui vivait du temps d'Auguste, observe que, pour que les habitations du peuple romain ne s'étendissent pas fort au delà des limites de la ville, le manque de terrain suggéra la ressource ordinaire, quoique bien incommode, d'élever les maisons à une hauteur extraordinaire (1). Juvénal nous parle de troisièmes étages (2), de loyers extrêmement chers (3), d'incendies et de fréquents accidents qui arrivaient, sans doute, par l'emploi de mauvais matériaux dans des constructions faites d'ailleurs à la hâte. Rome devait compter, comme aujourd'hui encore, de ces immenses palais et de ces vastes jardins qui resserraient dans un espace borné les demeures plébéiennes. D'un

(1) Vitruv., *de Architect.* II, 8.

(2) Sat. III, 199.

(3) *Ibid.*, pag. 165 et seqq.

Digitized by Google

côté, le superbe palais des Anicii, avec les nombreux logements des affranchis et des esclaves; de l'autre, la mansarde où se réléguait le poète Codrus, avec un grabat plus court que sa Procula, et un vieux coffre dépositaire de quelques livres grecs, poèmes divins que rongeaient des rats ignorants (1).

Tel était l'état de Rome, sous le règne d'Honorius, au moment où les Goths en formèrent le blocus.

Théodose était mort au mois de janvier 395, laissant l'Empire à des mains trop faibles pour le défendre contre les menaçantes invasions des peuples du Nord. L'intrépide Alaric se jetait, avec ses Goths, sur les belles provinces de la Grèce, qu'il traversait comme au pas de course, avant de se jeter sur l'Italie. Vainement Stilichon le battait à Pollentia (29 mars 403), ville aujourd'hui ruinée, et qui n'était pas fort éloignée de Turin (2); vainement ce valeureux général triomphait trois ans plus tard (31 décembre 406) de Rhadagaise, qui avait assiégé Florence, et menacé Rome livrée aux hésitations de son pâle sénat: trop d'invasions et de calamités éclataient sur tous les points; le dernier appui de la République, ce même Stilichon, périssait à Ravenne, accusé plutôt que convaincu de trahison, et décapité par ordre du faible Honorius (23 août 408).

Dès ce moment, et sa marche se trouvant facilitée par les misérables intrigues qui se remuaient autour d'un empereur incapable de résolutions fermes et

(1) *Ibid.*, 203 et seqq. Gibbon, chap. XXXI.

(2) Cluv., *Italia antiq.*, tom. I, pag. 83-85.

Digitized by Google

constantes, Alaric s'approcha de Rome, intercepta toute communication avec les campagnes environnantes, ferma la navigation du Tibre, et mit la famine dans la ville. Bientôt survint la peste, et, chez une population habituée aux jouissances du luxe, on vit des horreurs semblables à celles du siége de Jérusalem : il y eut des malheureux qui s'entredévorèrent ; il y eut des mères qui en vinrent à se nourrir de la chair de leurs enfants à la mamelle (1). Les Romains n'avaient plus de ressource que dans la commisération du chef des Goths, et lui envoyèrent deux ambassadeurs. Ceux-ci, prenant un langage plus haut que ne le permettait leur situation, parlèrent de nombreux guerriers et de citoyens animés par le désespoir, si Alaric n'accordait pas une capitulation honorable.

— Plus l'herbe est serrée, mieux aussi la faulx y mord.

Le roi des Goths accompagna ces paroles d'un éclat de rire insultant, et demanda une énorme rançon, des monceaux d'or et d'argent, des meubles précieux, tous les esclaves d'origine barbare.

— O roi, si telles sont vos volontés, que comptez-vous laisser aux Romains ?

— La vie.

Néanmoins, il rabattit de ses exigences, et leva le siège (408), après avoir reçu cinq mille livres pesant d'or et trente mille livres pesant d'argent, quatre mille robes de soie, trois mille pièces de fin drap d'écarlate, et trois

(1) Saint Jérôme, *Lettres* tom. v, pag. 308.

Digitized by Google

mille livres de poivre (1), ingrédient favori de la cuisine la plus recherchée des Romains, et que leurs trafiquants allaient péniblement chercher dans les Indes (2).

Honorius voyait de loin les effroyables souffrances de la Ville éternelle, et vivait retranché dans les marais et les fortifications de Ravenne, essayant de timides négociations, auxquelles même il ne savait pas se résoudre. Alaric déclarait qu'il voulait être regardé comme l'ami de la paix et des Romains, choisissant les provinces de Dalmatie, de Norique et de Vénétie pour son nouveau royaume, qui l'eût rendu maître des communications entre l'Italie et le Danube. Il ne put arriver à un arrangement, et courut assiéger Rome pour la seconde fois (409). Pendant qu'il s'avançait le long de la voie Flaminienne, il envoya les évêques de différentes villes réitérer ses offres de paix, tant il semblait qu'il eût à cœur de sauver Rome du fer des Barbares! Cette fois, il cerna le Port-Romain, où se trouvaient les greniers de la Capitale; bientôt l'orgueil du sénat fut obligé de céder à l'appréhension d'une nouvelle famine, puis de recevoir du victorieux Alaric un fantôme d'empereur, Attale, qui était Préfet de Rome, et ne tarda pas à être brisé par la main qui lui avait jeté la pourpre sur les épaules.

Enfin, après de vaines tentatives pour arriver à la conclusion d'une paix qu'Alaric était allé chercher à trois milles de Ravenne, il fallut que les calamités de Rome expiassent, pour la troisième fois, les fautes et

(1) Zozim., lib. v.
(2) Pers. *Sat.*, III et V.

Digitized by Google

l'extravagance de la cour d'Honorius. Quand le roi des Goths parut avec son armée, le sénat voulut retarder au moins la ruine de la Capitale, mais on ne put défendre Rome contre la secrète conspiration des esclaves et des domestiques, que la naissance ou l'intérêt attachait au parti des Barbares. Dans le silence de la nuit (1), ils ouvrirent donc la porte Salarienne, et les habitants se réveillèrent au bruit redouté de la trompette des Goths (24 août 410). Onze cent soixante-trois ans après sa fondation, cette ville superbe, qui avait dompté la plus grande partie du monde (2), fut livrée à la fureur des Scythes et des Germains (3); de peuples qui avaient un aspect et un langage terribles, et qui, avec des figures féminines, des visages rasés, avaient chassé devant eux des hommes auxquels manquait moins la barbe que le courage (4).

Saint Jérôme applique au sac de Rome les lamentables expressions de Virgile peignant la chûte d'Ilion (5). Ce fut un horrible spectacle que celui de cette reine du monde livrée, six jours durant (6), au massacre, au pillage, à la sauvage lubricité de ces hordes

(1) Saint Jérôme, *Lettres*, tom. v, pag. 308.

(2) Capitur urbs, quae totum cepit orbem. Saint Jérôme, *ibid.*

(3) Adest Alaricus, trepidam Romam obsidet, turbat, irrumpit. Oros. vii, 39.

(4) At nunc magna pars Romanae urbis quondam Iudaeae similis est, quod absque ira Dei factum non putamus, qui nequaquam contemptum sui per Assyrios ulciscitur et Chaldaeos, sed per feras gentes et quondam nobis incognitas, quarum vultus et sermo terribilis est, et femineas facies praeferentes, virorum, et bene barbatorum, fugientia terga confodiunt. *Comment. in Isai.*, pag. 75.

(5) *Aen.* ii, 361-5,

(6) Marcellin., *in Chron.* Oros., iii, 39, met trois jours, mais cette diffé-

Digitized by Google

conquérantes. Il y avait sous les drapeaux d'Alaric un grand nombre de Goths, qui étaient chrétiens, mais engagés dans l'arianisme. Ceux-là peut-être, bien que l'esprit de secte ne dût pas les rendre fort bienveillants pour les Romains, trouvèrent dans leur croyance plus de modération, et le vainqueur, au moment où, prêt à entrer dans la ville, il en abandonnait les richesses à l'avidité du soldat, avait recommandé qu'on épargnât la vie des citoyens désarmés, et que les églises des saints Apôtres Pierre et Paul fussent respectées comme des asyles et des sanctuaires inviolables. Il n'y en eut pas moins de nombreux égorgements; Procope l'affirme (1), et nous voyons saint Augustin offrir aux Chrétiens des motifs de consolation pour la mort de ceux dont les cadavres restèrent sans sépulture (2). C'est avec justice que les historiens ecclésiastiques, Orose principalement, ont applaudi aux rares et extraordinaires exemples de vertu donnés par les Barbares pendant le sac de Rome; mais l'enceinte sacrée du Vatican, et les églises des Apôtres ne pouvaient contenir qu'une très faible portion du peuple romain. Il y avait à la suite d'Alaric beaucoup de soldats qui ne connaissaient ni la foi, ni peut être le nom du Christ; et, dans ces moments de licence effrénée, les Goths chrétiens oublièrent facile-

rence peut s'expliquer par les mouvements successifs des différents corps d'une grande armée.

(1) Procop. *de Bello vandalico*, I, 2, — Saint Jérôme parle de la mort de bien des frères et sœurs : *Romanae urbis obsidio, multorumque fratrum et sororum dormitio nuntiata est. Comment.* in Ezech. lib. I *proaem.* — *Mélanges*, tom. II, pag. 298.

(2) Aug. *de Civit. Dei*, I, 10-12.

Digitized by Google

ment les préceptes de l'Evangile. N'a-t-on pas vu depuis, malgré des mœurs plus douces et ce qu'on appelle une civilisation plus avancée, quelles horreurs la prise d'une ville amène après elle?

Des matrones et des vierges romaines eurent à souffrir des outrages plus affreux pour la chasteté que la mort même. Une passion plus insatiable que toutes les autres, la cupidité, chercha violemment et partout de quoi se satisfaire; on se prit aux objets les plus précieux et les plus faciles à emporter, l'or, les diamants, les robes de pourpre et de soie. On employa les menaces et les tortures pour forcer les citoyens à livrer des trésors réels ou imaginaires (1). C'est ainsi que Marcella, également distinguée par son rang, son âge et sa piété, fut renversée à terre, inhumainement battue de fouets et de verges. Les Goths détruisirent ou mutilèrent quelques édifices; beaucoup de chefs-d'œuvre de l'art disparurent sans retour, et les statues d'airain ou de marbre qui ornaient les divers Forum, allèrent joncher le sol (2), ou bien furent abymées par cette stupide ignorance qui se montre toujours avide de destruction. En entrant par la porte Salarienne, au nord-est de la ville, les Goths avaient mis le feu aux premières maisons, pour éclairer leur marche et distraire l'attention des citoyens. Les flammes, que personne

(1) S. August. *loc. cit.*

(2) Barbarica quaedam procella in Romam irruit, et nec aeneas quidem statuas reliquit in foro, sed omnia barbarica diripiens insolentia corrupit, adeo ut Roma quae ducentis annis pulcherrima fuerat et frequentissima, diueretur, fieretque deserta et, ut ait Sibylla, ῥώμη, hoc est vicus, non Roma. Pallad. *Lausiac.*, cap. cxix.

Digitized by Google

ne s'occupa d'arrêter, consumèrent des édifices publics et des bâtiments particuliers. Les ruines du palais de Salluste, sur le mont Quirinal, offraient encore, au temps de Justinien, un vaste monument des fureurs et de l'incendie des Goths (1). Néanmoins, le dommage a été exagéré, et Rome souffrit moins des Barbares qu'elle n'avait souffert aux temps de César et de Néron (2), qu'elle n'a souffert ensuite sous Charles-Quint.

Cette violente tempête qui s'était abattue sur la ville de Rome, dispersa au loin (3) une foule de sénateurs, d'illustres femmes et de citoyens de toute condition. Sans être plus maltraités que les autres, les Chrétiens souffrirent nécessairement de cette catastrophe, et beaucoup d'entre eux perdirent leur liberté (4). La mer fut pleine d'exils (5); on chercha les refuges les plus sûrs et les plus solitaires. Tandisque la cavalerie des Goths répandait la terreur sur les côtes de la Toscane et de la Campanie, l'île d'Igilium (6), à dix milles environ de

(1) Procop. *loc. cit.*

(2) Denina, *Delle Revoluzioni d'Italia*, lib. IV, cap. 3.

(3) Nulla est regio quae non exules Romanos habeat. Saint Jérôme, *Lettres*, tom. V, pag. 308.

(4) Multi... Christiani in captivitatem ducti sunt. S. August. *de Civit. Dei*, I, 14.

(5) Plenum exiliis mare. Tacit. *Annal.* I, 1.

(6) Eminus Igilii silvosa cacumina miror,
Quam fraudare nefas laudis honore suae.
Haec proprios nuper tutata est insulta saltus
Sive loci ingenio, seu domini genio,
Gurgite cum modico victricibus obstitit armis,
Tamquam longinquo dissociata mari.

Digitized by Google

la péninsule de Mons Argentarius (1), fut un des ports les plus voisins ; d'autres fugitifs passèrent en Egypte, en Syrie, en Afrique.

Pendant cette épouvante et cette fuite, que devenait le guerrier qui avait si rudement frappé au cœur l'Empire romain ? Il était obligé de fuir devant la désolation que lui-même avait jetée à travers les campagnes de l'Italie et autour de la capitale. Ces masses de soldats qu'il avait attachés à sa fortune, auraient bientôt éprouvé les horreurs de la faim dans une ville dès longtemps épuisée, et à qui manquaient même les ressources de l'Afrique, pays resté fidèle à Honorius. Dans cette menaçante extrémité, il fallut bien qu'Alaric s'éloignât de Rome, et il ne lui restait guère que la Sardaigne ou la Sicile. Le redoutable vainqueur s'achemina donc le long de la voie Appienne, et se précipita vers le Midi, ravagea la Campanie et mit le siége devant la ville de Nola, qui éprouva sa part de la dévastation générale (2). Son évêque, saint Paulin, ne dut son salut qu'à sa réputation de pontife vertueux et

Haec multos lacera suscepit ab urbe fugatos,
Hic fessis posito certa timore salus.
Plurima terreno populaverat aequora bello
Contra naturam classe timendus eques,
Unum mira fides vario discrimine portum
Tam prope Romanis, tam procul esse Getis.

Rutilii Claudii Namatiani, *de Reditu suo*, I, 325, édit. de F.-Z. Collombet ; Paris, Delalain, 1842, in-8°.

(1) Aujourd'hui *Monte Argentaro*. L'ancien nom d'Igilium est parfaitement reconnaissable dans celui de *Giglio*.

(2) Iornandes, *de Rebus Get.*, cap. 30.—Philostorg. XII, 3. Aug. *Ibid.*, I, 32.

Digitized by Google

pauvre (1). Alaric fut arrêté par la mort (410), et avec lui tombèrent ses vastes projets de conquête. Les Goths rendirent à leur chef des honneurs funèbres d'un caractère étrange et sauvage. Ils firent détourner par leurs nombreux captifs le cours du Barentin, qui baigne les murs de Consentia, placèrent au milieu de la rivière ainsi desséchée, le sépulcre de leur roi, l'ornèrent des dépouilles et des trophées de Rome, puis ramenèrent les eaux dans leur premier lit; et, pour que l'endroit qui recélait le corps du victorieux Alaric fût à jamais un secret, massacrèrent tous les prisonniers qu'ils avaient employés à l'exécution de ce labeur étonnant.

F.-Z. COLLOMBET.

(1) Iornand. *Ibid.* ap. Muratori, *Rer. ital. Script.*, tom. I, pag. 206.

Digitized by Google

PHYSIOLOGIE

DU

LION ET DU TIGRE.

Les noms de *lion*, de *tigre*, appliqués indistinctement à une certaine partie de la jeunesse française, se sont tellement vulgarisés de nos jours, qu'il nous semble d'une haute importance, dans l'intérêt de la science, d'appeler l'attention des linguistes sur ces mots de création anglaise, qui, en se naturalisant chez nous, ont complètement perdu leur vraie signification.

On croit généralement que les races du lion et du tigre ont toujours vécu en France sous diverses dénominations ; on pense que les générations qui eurent les raffinés, les muguets, les roués, les ont legués aux générations suivantes sous les noms de muscadins, d'incroyables, de merveilleux, et que l'épo-

Digitized by Google

que actuelle les a vu renaître sous les bizarres désignations de tigres et de lions; erreur et confusion! On ne sait rien de ces deux expressions, sinon qu'elles indiquent autre chose que le terrible roi des forêts et l'esclave obéissant de Van Ambourg. Notre érudition étymologique vient aujourd'hui éclaircir ce point obscur, et rendre à ces deux riches néologismes, qui résument à eux seuls l'époque qui les vit naître, la place qu'ils n'auraient jamais dû perdre. Nous allons expliquer leur origine, leur passage de la réalité au symbole, du sens propre au sens figuré; nous allons dire l'histoire des deux espèces auxquelles appartiennent les noms que nous avons empruntés au jargon des dandies, à peu près à la manière de ce voleur qui croyant dérober seulement un paquet de lin, fut bien étonné quand on lui montra que c'était du fil d'or.

Quelques légitimes que soient nos prétentions à surpasser les Anglais sous de certains rapports, il en est pourtant où nous resterons toujours au dessous d'eux; cette humiliante infériorité se manifeste surtout dans un genre où leur réputation est si solidement établie, que dans aucun pays, pas même en Hongrie où les Esterhazy ont fait école, il ne s'est rencontré, jusqu'à ce jour, aucune témérité assez fanfaronne pour essayer de lutter avec eux. On devine qu'il s'agit d'excentricité; j'emprunte à dessein cette expression à nos voisins pour entrer de prime saut dans mon sujet.

C'est à la civilisation britannique du dernier siècle que la fashion des temps modernes doit le nom zoologique des deux curieuses races dont nous avons à nous occuper. Il y a un peu plus de cent ans, que la Tour de Londres, outre ses arsenaux, ses précieuses collections d'armes des XVe et XVIe siècles, les insignes royaux, les bracelets de Marie Stuart, et la hache qui coupa le cou si mince d'Anna Boleyn, montrait encore aux curieux une ménagerie qui renfermait deux

Digitized by Google

superbes lions; ces animaux eurent une immense vogue parmi les cockneis de la cité; leur réputation s'étendit même jusque dans les comtés les plus éloignés, et l'on assure que plus d'un yeoman abandonna les plaisirs du sport et du turf, pour faire le voyage de la Métropole. Ce fut alors que le mot *lion* passa dans la langue pour exprimer toute espèce de curiosités; puis il finit par s'appliquer à tout ce qui attirait spécialement l'attention publique. Ainsi, le lion, c'est l'homme ou la chose célèbre à quelque titre que ce soit; ce fut dans leur temps le phare d'Eldistone, la reine des îles Sandwich, le tunnel, les Osages et Lafayette; aujourd'hui, c'est Nicolas à Londres, et O'Connel en prison. Les succès en tous genres peuvent faire obtenir ce titre; la littérature, les sciences, le théâtre possèdent leurs lions; on en a vus parmi les officiers en demi-solde, et les descendants des rois d'Irlande (1). Quelque fois un seul jour suffit pour les voir naître et mourir; alors abandonnés par la puissance de la mode, ils vont s'éteindre parmi les existences vulgaires; quelques hommes privilégiés sont pourtant parvenus à force d'habileté à se maintenir des années dans cette position difficile et enviée; il en est même que la vieillesse est venue surprendre aux plus beaux jours de leurs triomphes, et ceux qui peuvent conserver la faveur du public, meurent entourés de toute cette admiration du monde qui fait les succès.

Le premier lion connu fut Alcibiade; il serait curieux de classer par ordre chronologique tous ceux qui lui succédèrent jusqu'à nos jours. La grande Bretagne en a produit à elle seule une longue lignée qui commença à Essex, continua par W. Raleigh, Bukingham, Walpole, et s'arrêta à lord Wellington qui a été l'un des plus grands lions de son temps; mais

(1) Nous donnerons dans un article spécial, une esquisse de cette curieuse race, tout-à-fait inconnue de ce côté du détroit.

Digitized by Google

son règne fut de courte durée, et voici à quelle occasion il fut banni à jamais de cette caste distinguée : ayant reçu de lord Leinster une pétition des Catholiques d'Irlande, Wellington lui écrivit la lettre suivante que nous avons vue dans la précieuse collection d'autographes du duc de Kildare dont elle n'est pas le morceau le moins curieux :

Mylord,

« J'ai eu l'honneur de recevoir la pétition que vous m'avez « envoyée, ainsi que la boîte de fer-blanc qui la contenait. »

J'ai l'honneur etc.

Le grand Wellington, l'amant en bonnet de coton d'Harriet Wilson, le décent Achille d'Hyde Park, le plus illustre guerrier, sans conteste, des temps anciens et modernes, dut renoncer dès lors au trône des lions qu'il avait si longtemps occupé.

On voit par ce qui précède qu'on est en France dans la plus complète ignorance de la véritable signification du mot *lion*, qu'on en abuse comme de tout ce qui a rapport à la fashion britannique, et qu'on ne le comprend pas plus que *humour, quiz,* mots et choses appartenant spécialement et uniquement à la *merry England.*

Après avoir démontré que la race, qui chez nous s'est affublée du nom du roi des animaux, n'y a aucun droit, il reste à lui assigner sa véritable place : elle doit se ranger dans le genre tigre; c'est ici que commence la difficulté de notre tâche ! quelle définition exacte donner de ce caractère multiforme qui suit le cours des époques, et dont le temps change ou modifie le costume sans altérer l'individu ? on a vu cette race affecter le bonnet rouge, adorer le linge sale, se prélasser,

Digitized by Google

sous Napoléon, dans l'immensité du jabot et la magnificence des diamants; de nos jours, c'est elle qui a inventé la barbe et la *tweed*, qu'elle appelle *twine* pour rester fidèle à son habitude de mutiler ses enfants adoptifs. Tout parvenu se range de droit dans la famille des tigres. L'exagération dans la mise, le langage et les manières sont les conditions rigoureusement nécessaires pour y être admis. Le tigre n'est pas quelque chose de nécessairement et de complètement ridicule, mais c'est quelque chose d'infiniment content de sa personne, et d'extraordinairement sûr de son esprit; le tigre enfin est l'homme qui méprise cette règle immuable de la bonne compagnie : « tenir peu de place et faire peu de bruit. » En attendant qu'il se présente un homme de savoir et de patience comme Samuël Johnson, qui définisse toutes les nuances de l'expression avec une rigueur précise, nous emprunterons à nos voisins d'Outre-Manche l'aphorisme suivant, qui achèvera d'expliquer la différence qui existe entre ces deux types : « le sort fait le *lion*, la volonté fait le *tigre*. »

Ce fut à l'avènement de Georges IV au trône, qu'on sentit la nécessité de créer une expression qui pût classer cette excentricité couronnée; on avait *lion*, on prit *tigre* pour ne pas sortir du genre animal. Quoique l'aristocratie anglaise ait été féconde en tigres, le roi d'Angleterre, et Georges Brumell, le roi de Bath, sont encore cités comme les spécimens les plus remarquables de l'espèce. Quand il n'était encore que prince de Galles, Georges IV avait un apanage qui suffisait à peine au quart de ses dépenses. Vainement le parlement vint à son secours : il fut obligé deux fois en dix ans de vendre sa vaisselle, ses diamants, et jusqu'au phaëton à six chevaux qu'il conduisait lui-même à grand'guides dans les rues de Londres; l'une des causes de son aversion pour la princesse de Galles, c'était le peu de soin qu'elle prenait de sa personne et les plaisanteries qu'elle se permettait lorsqu'elle voyait son

Digitized by Google

auguste époux dans un pantalon de daim, tellement collant, qu'il fallait deux domestiques pour le précipiter dans ce double entonnoir qui ne cédait qu'à la force de l'impulsion. Le fameux Brumell, renchérissant encore sur son maître, se faisait coudre ses pantalons sur place. La plus parfaite amitié régnait au reste entre ces deux tigres, animés de la louable émulation de se surpasser mutuellement en excentricité. Si le tigre royal semait son parc de temples et de mosquées, le tigre domestique mettait le feu à son château pour en chasser les rats; l'un dépensait des milliers de livres pour entretenir des poissons dorés dans un ruisseau bourbeux, l'autre, pour pêcher plus commodément les siens, lâchait les écluses de ses étangs, et inondait dix lieues de pays. Le roi d'Angleterre mettait de fausses queues à ses chevaux, le roi de Bath coupait les oreilles aux siens. Georges IV s'habillait en chef écossais, Georges Brumell ne s'habillait pas du tout. Sans doute il existe encore de vertueuses ladies qui se souviennent de la rougeur qui couvrit leurs fronts à l'apparition dans Saint-James-Park, du beau Brumell, dans le singulier costume qu'il portait, ou plutôt, qu'il ne portait pas. Cette excentricité fut la dernière. A quelques jours de là, dans une de ces réunions intimes qu'en France nous désignons brutalement par un nom que la pudibonde langue anglaise n'admet pas, le tigre domestique osa dire au tigre royal : « Georges ring the bell for my coach (Georges, sonnez pour avoir ma voiture). » Ce soir-là, soit que le royal quadrupède eût pris plus que sa pâture accoutumée, soit par quelque autre raison que l'histoire ne nous a point révélée il prit fort mal cette innocente familiarité, lui qui en avait toléré dont aucun langage n'oserait dire les énormités. Sa majesté féline rompit avec son ami, et quand il fut officiel que le brillant Brumell n'était plus l'heureux émule du roi, la faveur publique l'abandonna aussitôt. A cette funeste nouvelle, ses créanciers le menacè-

Digitized by Google

rent de s'emparer des restes de sa fortune, dilapidée à singer son auguste maître; dans cette crise désespérée, il eut recours à ce phénomène moral que les Anglais appellent *lark*, qui signifie se retirer à Bologne-sur-Mer, afin d'éviter les réclamations de cette sotte espèce d'individus qui s'imaginent que les dettes sont faites pour être payées. Nous avons vu, à cette place de bains, retraite habituelle de tous les astres qui disparaissent de l'horison de la fashion britannique, cette auguste ruine, ce splendide débris, sur les pas duquel la foule se pressait encore. Le vieux beau n'était plus un tigre alors, il était devenu lion.

Kean eut aussi quelques droits à la qualification de tigre. Admis dans l'intimité de Georges IV, il eut plus d'une fois l'honneur de le recevoir dans sa maison de Richemond, dont le salon avait pour hôte habituel un véritable lion de Nubie, plus beau et plus formidable peut-être que ses ancêtres de la tour de Londres.

Après l'éclipse de Brumell, la mort de Georges IV et celle de Kean, il y eut une grande alarme dans le monde fashionable. Quand on vit monter sur le trône de la grande Bretagne ce roi sans façon qui avait si bien l'air d'un matelot de bonne humeur, on pensa que la race du tigre allait s'effacer du globe comme la race des mamouths. Combien il y avait loin de Georges IV vêtu d'un costume théâtral, couvert de bijoux magnifiques disposés de la manière la plus bizarre, paraissant à la Chambre des Lords, avec un énorme bouquet à la main, à ce bon roi Guillaume ne pouvant lire son discours du trône et s'interrompant pour dire à lord Melbourne en lui montrant le parchemin : « Que diable peut-il y avoir là ? » Sa manière brusque et bourrue de reconstruire les mots, ses ânonnements, ses impatiences, tout cela composait la scène la moins royale qu'on puisse imaginer. Lord Melbourne, pour tirer sa majesté d'embarras, fit apporter deux bougies entre les-

Digitized by Google

quelles vint se placer la bonne et naïve tête du monarque affublée de la couronne qu'il rajustait à chaque instant. Alors, recommençant sa lecture, il dit : « Milords et Messieurs, je n'ai pu, faute de lumière, vous lire ce discours ainsi que son importance le méritait, mais voici qu'on m'a apporté des bougies ; je vais vous le relire d'un bout à l'autre, afin que vous n'ayez rien à dire. » Le désappointement fut d'autant plus grand parmi ceux qui avaient placé sur sa majesté leur espoir de voir renaître le beau tems des tigres, que la place resta vacante, jusqu'à l'apparition de lord Byron qui fut pendant quelques années le roi de la mode. Le dandysme anglais conserve encore ses belles traditions de luxe et le cite comme l'un des grands novateurs, et l'un des plus puissants génies en matières de goût et d'élégance.

Pendant les quinze dernières années qui viennent de s'écouler trois ou quatre tigres se sont disputés le sceptre de la mode ; M. Ball dont la calèche noire et les quatre chevaux blancs ont fait la joie et l'orgueil d'Hyde Park, lorsque dans toute sa gloire il conduisait lui-même son magnifique attelage, en restant parfait gentilhomme même sur le siége du cocher. M. Haine qui a longtemps brillé à Paris, et qui aujourd'hui cache à Bruxelle son élégance évanouie, dépassa tous ses rivaux par la splendeur de son luxe. En entrant dans la carrière il réunissait tous les avantages : jeunesse, beauté, fortune ; les journaux n'étaient occupés que des prodiges de son faste. On parle de sa toilette en palissandre qui lui avait coûté quinze cents livres sterling, et d'une fantaisie poétique qui lui fit porter un habit vert pomme au printemps de 1825, et un habit feuille morte pendant l'automne de la même année. Il fut remplacé par M. Bayly qui végète aujourd'hui au milieu des huitres d'Ostende. Quand arriva le dernier jour de cette magnifique excentricité, lorsque les membres rigides du jury furent appelés à prononcer sur les droits des parfumeurs, des

Digitized by Google

tailleurs, etc., etc., qu'il avait employés pendant son règne, des mystères incroyables se révélèrent; un seul tailleur de Bond Street (et il en occupait six) produisit un compte d'une année qui ne portait pas moins de 84 habits, 126 pantalons, 352 gilets blancs, 316 idem de fantaisie et 2350 cravattes.

Il serait injuste de ne pas citer les lords Ranelagh, Castlereagh, Cherstefield, ce dernier surtout qui courut tout un jour le renard dans la cité. M. Sulton, le beau Reynold, lord Edouard Thynn, M. Horace Clagett méritent une mention honorable; mais le tigre par excellence, celui auquel toutes les cours de l'Europe ont accordé des lettres de naturalisation, est assurément le comte d'Orsay. Il est aujourd'hui le plus parfait modèle de l'espèce; celui-là ne reconnaît pas de maître; il n'appartient à aucune école, et semble vouloir désespérer, par ses inventions fantastiques, l'ambition de ses imitateurs. Ce fut en vain que le marquis de Waterfort, chef actuel de la maison de Beresford tenta un instant de lui ravir le sceptre; il dut y renoncer. Il s'est réfugié parmi les *larkers* (1) dont il est devenu le roi. La chambre possède, dans les marquis de Cuningham et de Clanricarde, deux tigres d'une espèce assez curieuse. La Chambre des Communes a aussi son tigre, c'est M. Henry Lylton Bulwer, jeune radical, renommé pour l'élégance de ses grooms et de ses voitures; c'est le frère aîné du romancier. Il est lui-même auteur d'un gros livre sur la France, où il juge les mœurs, la politique, les arts, la littérature, avec un aplomb d'ignorante fatuité qui ne le cède en naïveté bouffonne qu'au livre de lady Morgan.

Le tigre d'outre-mer, voilà le tigre à étudier! l'imiter est impossible. Ce qu'il faut pour faire un vrai tigre ne se trouve que dans le sang saxon; là, la race domine énergiquement.

(1) Le *larker* est une production de la Grande Bretagne qui n'a pas encore été imitée en France. Nous donnerons une étude de cette curieuse espèce.

Digitized by Google

Chez nous elle n'est pas viable. Ici nous devons faire remarquer que le rôle de tigre est fort difficile à soutenir; dans notre siècle d'argent, il est des états et des positions tout-à-fait incompatibles avec cette existence pleine d'élégance, de mouvement et de plaisirs; il faut, outre les dispositions naturelles, une fortune fabuleuse pour porter dignement ce titre envié. La vie du tigre a des exigences et des devoirs de chaque jour tellement multipliés qu'il est impossible, même aux sommités de la banque, de viser sans danger à cet emploi; aussi ne le remplissent-elles qu'à leurs heures perdues. C'est sans doute le sentiment de leur insuffisance qui a engagé les tigres français à abdiquer un titre si lourd à porter pour prendre celui de lion. Cette race dégénérée n'a donné à la France, dans l'espace d'un demi-siècle, que quelques produits vulgaires, faibles et sans caractère. Nous avons eu David au costume romain, Garat avec ses cravates monstres, ses gilets microscopiques et ses bottes jaunes; peut-être aurions-nous eu notre tigre royal, si Napoléon, qui était jaloux de toutes les gloires, eût permis à Murat de se livrer à sa nature (1). Chodruc, dans sa jeunesse, fut un instant assez bon tigre, mais son règne fut court; il passa bientôt aux lions, et conserva ce titre jusqu'à sa mort. Balzac, à l'aide de sa canne, a essayé de se classer parmi les tigres, mais ce ne fut qu'une gloire éphémère. L'espèce la plus vivace est pourtant celle des auteurs et des artistes; mais, quoiqu'elle réunisse les physionomies les plus tranchées, les penchants les plus bizarres et les barbes les plus splendides, elle n'offre aucun type complet; on peut citer Pradier le sculpteur, que tout Paris voit en pantalon de tricot blanc, et en habit de velours bleu de ciel,

(1) Pour assister à l'entrevue des Empereurs sur le Niémen, Murat s'était paré de son costume le plus brillant et le plus somptueux : allez mettre votre habit de maréchal, lui dit Napoléon, vous ressemblez à Franconi.

Digitized by Google

ou vert céladon, pêcher des goujons sur les bateaux de charbon du quai Voltaire, ou bien Eugène Sue, qui ne soutient ses prétentions au rang de tigre qu'à l'aide de nombreuses chaînes d'or et de boutons plus nombreux encore, égarés dans les volutes d'une chemise fantastique, et encore ceux qui portent un déguisement perpétuel, tel qu'Horace Vernet, qui s'efforce de ressembler à un *Vieux* de la *Vieille;* Duret, à un Arabe, etc., etc., etc.; mais rien de tout cela n'est marqué à ce coin qui distingue les bizarreries du génie des ridicules de la foule. Hélas! lorsque tous les rangs se confondent, lorsque l'invasion démocratique devient tous les jours plus flagrante, comment espérer que des nuances aussi faibles et aussi fragiles suffiront pour conquérir le droit de se classer parmi les tigres!

Nous confessons donc en toute humilité que le tigre pur sang est à peu près inconnu en France; mais les quelques variétés de l'espèce que nous possédons et les lions qui se présentent de temps à autre, n'en exigent pas moins que nous fassions passer dans notre langue leurs dénominations scientifiques en leur restituant leur véritable sens. Nous réclamons donc pour les deux espèces que nous venons de classer l'adoption définitive de leur nom, espérant que les savantes recherches que nous donnons aujourd'hui au public suffiront pour empêcher à l'avenir l'usurpation de titre que nous signalons. Nous ne voulons pas réfuter, mais prévoir les objections qui ne manqueront pas à notre demande. Les esprits chagrins vont s'écrier que les variations d'une langue sont des symptômes de décadence prochaine; ils reprocheront à notre littérature contemporaine d'encenser tous les dieux, et d'éteindre sa foi dans le polythéisme; les fiertés aveugles qui se révoltent contre les adoptions cosmopolites feront cause commune avec l'ignorance qui, pour se faire absoudre, bourdonnera le mot patriotisme, sans songer à tout

Digitized by Google

ce que nous avons gagné avec Goëthe, Alighieri, Caldéron, Byron. Où s'arrêtent les limites d'un langage? Qui lui dira : Tu n'iras pas plus loin! De Froissard à Nodier, en passant par Commines, Montaigne, Pascal et Voltaire, la langue française a plus d'une fois échappé au contrôle de l'érudition pour des innovations rejetées tout d'abord, et qui sont aujourd'hui en pleine possession de leur droit de bourgeoisie. Depuis vingt ans seulement combien de termes inconnus dans le salon de Mme Geoffrin se sont naturalisés parmi nous? Quand la France n'enferme plus son admiration dans le cercle des œuvres nationales, quand elle emprunte à l'Italie ses sons mélodieux, à l'Espagne sa parole sonore, les accents gutturaux de la savante Allemagne; quand elle a pris à l'idiome sifflant du grand comptoir qu'on nomme Angleterre les mots insignifiants de *dandy*, *fashion*, pourquoi reculerait-elle devant les deux expressions dont nous sollicitons l'adoption? Les progrès accomplis depuis un demi-siècle par toutes les sciences, et surtout par la philologie, nous font espérer que nos érudites investigations seront appréciées à leur juste valeur, et qu'elles occuperont la place qui leur est due dans le dictionnaire..... quand nous aurons un dictionnaire.

Mlle JANE DUBUISSON.

Digitized by Google

L'ULTRAMONTANISME,

OU

L'ÉGLISE ROMAINE ET LA SOCIÉTÉ MODERNE,

PAR M. E. QUINET (1).

Voici un livre où la plus grave de toutes les questions, celle de l'état religieux de la société moderne, est traitée avec toute l'élévation et tout le calme qu'exige un pareil sujet; un livre qui se distingue de tout ce qui s'écrit de nos jours, par la sincérité de l'éloquence, par la solide rectitude et la grandeur du style, en un mot, par ces qualités fondamentales qui demandent à la critique l'attention la plus scrupuleuse et la plus impartiale. Eh! bien, on peut l'assurer d'avance, ce livre ne trouvera dans la critique que de l'injustice et de l'aveuglement, et quiconque ne le jugera que par les journaux, est exposé à se méprendre complètement, et sur sa portée philosophique, et sur sa valeur littéraire. Œuvre d'étude consciencieuse,

(1) A Lyon, chez Gourdon, rue Lafont.

Digitized by Google

fruit d'une haute intelligence consacrée dès longtemps à la philosophie de l'histoire, il a le malheur d'arriver au milieu d'une polémique dans laquelle amis et ennemis l'accueilleront comme un pamphlet. S'il a été pensé durant de longues années, si les jugements qu'il renferme ont toute maturité, néanmoins il aura pu emprunter de la lutte qui en a précipité l'éclosion, quelques uns de ces détails de forme dont la haine s'empare avec bonheur pour travestir les idées et dénaturer les intentions. Il est dévoué de droit au fiel des néo-catholiques, et, ce qui est pire encore, aux louanges inintelligentes du vieux libéralisme. Chaque parti aura intérêt à l'amoindrir, et, pour y trouver des armes à la portée de ses petites passions, réduira ce grand discours sur l'histoire moderne aux dimensions d'un article de circonstance. On répète depuis longtemps que la critique littéraire n'existe plus. L'absence complète de critique serait moins fâcheuse que ces critiques systématiques, qui ne partent même plus d'un large esprit de parti, mais d'un esprit de coterie dont l'intolérance s'accroît en raison de son exiguité. Nous ne sommes certes pas à une époque de bien puissantes convictions, et, cependant, telle et telle secte parle constamment le langage du fanatisme. Quelle amertume, quelle ironie envenimée, quelle verve de haine dans le principal organe du néo-catholicisme, le journal l'*Univers !* les feuilles des plus mauvais jours révolutionnaires sont égalées en violences, en injures, en personnalités brutales par ces hommes qui ont la prétention d'être les seuls chrétiens. La réaction soit disant religieuse a retourné contre la philosophie le mot du XVIIIe siècle, *écrasons l'infâme ;* et aujourd'hui, comme autrefois, pour écraser l'infâme, les sarcasmes, les interprétations perfides, le mensonge et la calomnie, tous les moyens sont bons et sanctifiés par la sainteté du but. De la part des critiques de ce parti, le livre de l'*Ultramontanisme* ne sera pas même l'objet d'un examen, il sera étouffé sous quelques citations tronquées et quelques quolibets. Si l'on se sentait assez fort pour suivre l'auteur sur le terrain solide et calme où il s'est placé, il y aurait pourtant matière à une bien grande et bien solennelle discussion. Mais de l'esprit de M. de Maistre il n'est resté à son école que la violence et la passion, qui ont altéré toutes les œuvres de ce beau génie. Dans ce

Digitized by Google

monde-là, M. Quinet sera déchiré, insulté, mais ne sera pas discuté ; et par le temps de loyauté qui court, de la part d'ennemis naturels, ce genre de réfutation sera tenu pour être de bonne guerre.

Une critique plus indigne et plus déloyale encore, est celle qui s'enveloppe d'un air de modération, calcule perfidement l'éloge, glisse sur le fond de la pensée en rapprochant des mots qui la dénaturent, exagère l'importance de certains accessoires pour voiler celle des questions principales, et, se méprenant sciemment sur la portée des idées, se rabat sur une métaphore un peu aventureuse, et la présente comme la formule la plus complète que l'écrivain ait donné à son opinion. D'après le sens que l'on attribue à l'épithète jésuitique, elle semble avoir été faite pour cette façon de procéder. Un des plus merveilleux échantillons de ce genre de critique, c'est l'article que M. Lerminier a consacré à l'*Ultramontanisme;* déjà, à propos du livre *Des Jésuites*, on avait admiré ces leçons de modération et de respect pour le catholicisme, donné à deux professeurs du collége de France, par un collégue dont la chaire a été, comme chacun sait, un sanctuaire de modération, et qui a toujours si révérencieusement parlé des lois, du gouvernement, et de la religion de son pays. Avant d'aller aussi loin contre les vérités religieuses et sociales que l'auteur des *Lettres à un Berlinois d'au-delà du Rhin*, etc. M. Quinet aurait à franchir toute la distance qui sépare un homme imbu de l'esprit du christianisme, des utopies St-Simoniennes sur la réhabilitation de la chair ; il aurait à changer sa parole idéale de poète contre la déclamation haineuse du tribun, et sa toge doctorale contre la carmagnole. La génération qui écoute aujourd'hui M. Quinet, et qui rapporte de ses cours des émotions si religieuses, si pures de toute haine et de tout esprit de subversion, qui n'a jamais quitté le pied de sa chaire sans aimer davantage le France et le véritable esprit chrétien, cette génération n'est pas tellement jeune qu'elle n'ait assisté aussi aux leçons de M. Lerminier. Et certes, ce n'est pas la faute du professeur si cette jeunesse croit encore à la vertu de la parole du Christ, il nous prêchait avec assez d'emportement la mort, non pas seulement de l'église romaine, mais du christianisme tout entier. Si l'ordre social, si la royauté, si la politique que défend aujourd'hui M. Lerminier sont

Digitized by Google

encore debout, si la plupart d'entre nous sont aujourd'hui de paisibles travailleurs, au fond de leur province, au lieu d'avoir passé de l'amphithéâtre du collége de France aux barricades de la rue, et de là aux cachots du mont Saint-Michel et de Doullens, c'est qu'aux tirades incendiaires du professeur d'alors, ils ont su opposer un peu de cette modération impartiale, dont le critique d'aujourd'hui reproche à M. Quinet d'avoir manqué. Il est triste d'aller rechercher les motifs ignobles d'une critique qui veut paraître désintéressée, il le faut pourtant, si on veut la réduire à sa juste valeur, et faire rendre à une œuvre de premier ordre, une justice bien difficile à obtenir aujourd'hui. Si la polémique actuelle se fut soulevée du temps de la popularité de M. Lerminier, quel adversaire inflexible, acharné, frénétique, aurait trouvé en lui le clergé, la papauté, le catholicisme lui-même, il ne peut pas nous contredire, nous l'avons vu à l'œuvre ; et le voici aujourd'hui qui prend, avec prudence, il est vrai, et jésuitiquement, la défense des Jésuites, car on ne manquera pas de ce côté-là, et on l'a fait déjà, d'opposer à M. Quinet une autorité aussi peu suspecte d'ultramontanisme que M. Lerminier. Quel est donc le secret de ce parti pris de dénigrement qui va jusqu'à contester sa valeur littéraire à une des œuvres les plus splendidement et les plus largement écrites de notre époque. Le voici en deux mots : le professeur jadis populaire et maintenant sifflé, conspué et chassé, ne peut pardonner à ses collégues leurs succès éclatants et l'enthousiasme de la jeunesse qui les applaudit. Il y a encore avec cela des colères industrielles dont le fier révélateur de 1834 est descendu à se faire l'organe, et qui l'ont déjà amené de l'admiration dityrambique de Lelia à l'article que nous lisions, il y a quelques mois, dans la *Revue des deux Mondes*, sur la seconde phase de Georges Sand ; car, il faut qu'on le sache bien, tout écrivain qui abandonne M. Buloz entre immédiatement dans la seconde phase, dans la période de décadence ; ainsi naguères pour George Sand, ainsi aujourd'hui pour M. Quinet, quoique son style soit allé en s'agrandissant dans ses dernières œuvres, jusqu'au niveau de nos plus grands styles.

Une seule objection sérieuse surnage des critiques perfides et des éloges aigre-doux adressés à l'*Ultramontanisme* par M. Ler-

Digitized by Google

minier, c'est celle qui porte sur la nature de l'unité religieuse dont M. Quinet affirme trouver déjà les fondements dans la société civile ; on ne l'accuse de rien moins que de vouloir se faire le révélateur d'un dogme nouveau, tout ceci n'est encore que de la mauvaise foi. Négligeant tous les détails à l'aide desquels on peut par d'adroits rapprochements faire illusion sur la pensée du livre, nous allons brièvement exposer cette pensée telle qu'elle apparaît à un lecteur de bonne foi.

L'histoire des sociétés chrétiennes comme celle des sociétés antiques, offre un moment où tous les ordres de développement de l'esprit humain dérivent de l'idée religieuse, où la hiérarchie religieuse de l'église renferme avec le dogme, la source de la politique, de la science et de l'art. Le prêtre, outre les mystères divins, possède aussi le savoir humain dans sa plus haute puissance; les sciences physiques elles-mêmes sont subordonnées au dogme révélé, l'artiste ne puise son inspiration que dans sa communication avec la parole sacrée. A cette époque, la domination de la société religieuse sur la société civile, est un fait providentiel et légitime. Tant que l'église fleurit, lors même que l'empire de l'intelligence commence à se partager entre le prêtre et le laïque, le gouvernement de l'église est l'idéal vers lequel ne cessent de graviter les gouvernements politiques.

« Quand l'évêque est nommé par l'acclamation du peuple, le roi de la société naissante est élu de la même manière, le peuple l'élève sur le pavois. Plus tard les évêques forment entre eux une sorte de république féodale, image et type de la féodalité des barons ; ceux de Paris disent du pape qui commence à surgir : *s'il vient pour nous excommunier, c'est nous qui l'excommunierons.* Si excommunicaturus venit, excommunicatus abibit. N'est-ce pas trait pour trait la situation de la royauté dans les langes, encore enveloppée par la puissance des seigneurs? Grégoire VII et ses successeurs, appuyés sur la plèbe des ordres mendiants, répriment, humilient les évêques ; ils fondent la monarchie spirituelle. N'est-ce pas dans toute l'Europe chrétienne le signal, pour la monarchie temporelle, de suivre la même voie? Louis-le-Gros, Philippe-Auguste, autant d'ombres qui marchent dans l'imitation des papes des siècles précédents. »

Digitized by Google

Le XVe siècle arrive: le schisme d'Occident éclate ; la papauté a plusieurs têtes, c'est-à-dire que le schisme est dans l'état comme dans l'église. Ne faut-il pas en dire autant de la royauté quand il y a deux rois en France, l'un français, l'autre anglais? Les conciles de Bâle, de Constance se révoltent: c'est aussi le moment d'explosion des communes de France, des cortès d'Espagne, des parlements d'Angleterre. Le concile dépose le pape, l'état dépose l'empereur et deux rois.... la ressemblance de la constitution religieuse et de la constitution politique a produit dans la société cet accord qui fait la beauté propre du moyen-âge. »

La réforme vient rompre cette unité; le concile de Trente n'est plus la réunion œcuménique de la chrétienté, il n'a plus comme les précédents ses racines dans toutes les nations, l'Italie et la papauté y dominent jusqu'à l'exclusion, cent-quatre-vingt-sept prélats italiens s'y trouvent vis-à-vis de deux allemands, vingt-six français, trente-deux espagnols. Néanmoins, la partie de l'Europe restée catholique, l'Autriche, le Piémont, l'Espagne, la France même se règlent, dans leur constitution, sur le modèle fourni par l'Eglise après ce concile. « Le pape disait: l'Eglise, c'est moi, le roi de France répond : *l'Etat, c'est moi.* La société se règle par des ordonnances, la catholicité par des bulles. L'ancien accord des deux puissances est ainsi conservé jusqu'au bout. Qu'il l'avoue ou qu'il le nie, le pouvoir temporel se conforme, encore une fois, au pouvoir spirituel ; l'unité de la société est sauvée, grâce à une même servitude. »

« La Révolution française vient détruire cette savante unité, c'est elle qui a renversé le droit public, fondé, en principe, dans les états catholiques, sur le concile de Trente. Pour la première fois, depuis que la catholicité existe, le monde temporel change, sans y être provoqué par un mouvement correspondant de l'Église. Depuis le concile de Trente jusqu'en 1789, la forme du droit dans l'Europe catholique est restée immobile. L'état, pendant deux siècles, attend que l'Eglise fasse la première un pas ; mais l'Eglise demeure pétrifiée comme la femme de Loth. Alors la France, faisant à la fois une œuvre religieuse et séculière, s'élance toute seule à ses risques et périls dans cet avenir où elle n'a plus de guide qu'elle-même. Elle réalise des gouvernements de discussion libre,

Digitized by Google

tandis que l'idéal qui continue à planer dans Rome s'attache de plus en plus à la monarchie absolue... Tous ces rapports sont renversés, c'est aujourd'hui le monde laïque qui traîne à sa suite le monde spirituel. »

..... « L'Eglise qui renferme d'abord tous les éléments de la vie sociale, se dépeuple peu à peu au sortir du moyen âge. A chaque époque des temps modernes, une institution, un élément de vie s'en détache. D'abord c'est l'état qui s'en sépare et devient laïque; puis l'art qui devient grec ou romain; puis la liberté individuelle qui s'identifie avec le protestantisme. A la fin, tous les schismes sont résumés dans le plus grand, le plus irréconciliable de tous, dans le schisme de la science et de l'Eglise. »

Ce schisme est aujourd'hui entièrement consommé. Les sciences naturelles ont pris un essor immense depuis le siècle dernier, leur application à l'industrie ouvre à l'humanité un ordre immense de développements, une société nouvelle en jaillira; et l'Eglise, jadis source unique de la vie de l'esprit et de la vie sociale, n'a ni prévu ni favorisé ce développement; il s'est accompli tout à fait en dehors d'elle, et on peut le dire malgré elle. Il n'est pas nécessaire pour le prouver de remonter à Galilée, à Vanini, à Giordano Bruno et à Dominis, il suffit de contempler l'attitude de l'autorité spirituelle vis-à-vis de la science depuis le commencement de notre siècle. On objectera que l'Eglise n'a jamais réprouvé formellement et officiellement le mouvement scientifique et industriel de notre ère, mais on ne peut contester qu'elle lui a fait une opposition latente; à tout le moins est-il évident qu'elle n'en a pas la direction, et ce seul fait suffit pour rompre l'unité telle que la conçut le moyen-âge, et telle que quelques esprits la rêvent encore aujourd'hui. Il serait superflu de prouver que les arts, la littérature, la poésie, depuis la renaissance, sont tout à fait en dehors de la direction de l'Eglise. La tradition grecque et romaine a régné souverainement chez nous jusqu'au mouvement de rénovation littéraire qui date de quelques années. Et si, depuis lors, des éléments tout à fait nouveaux et étrangers à la littérature classique ont été introduits dans notre poésie, si une effluve plus abondante de l'inspiration chrétienne figure entre ces nouveaux principes de poésie, il n'y a que des esprits étrangement

Digitized by Google

préoccupés qui puissent voir là un retour à l'art du moyen-âge. Dans leur supériorité idéale sur les types de l'ancienne poésie, Réné et Jocelyn ne sont pas beaucoup plus catholiques qu'Achille et Mithridate.

Dans le monde civil, la Révolution française est venue apporter une idée et une répartition plus juste des droits de chacun, elle a ouvert l'ère de la fraternité universelle, elle a créé un idéal tout nouveau de société. Quelle part l'Eglise a-t-elle pris à ce mouvement ? A moins que l'on ne veuille soutenir que le clergé et la papauté aient favorisé la révolution ? L'Etat moderne, la loi moderne n'ont donc point de racines dans l'Eglise; ils tirent leur vie d'ailleurs, ils ont une existence qui leur est propre, ils se sont passés du concours de l'Eglise pour naître, ils s'en passent pour vivre. Est-ce à dire que Dieu soit en dehors de la société civile, qu'il soit renié par la loi et par l'Etat, que le sentiment religieux n'existe pas dans le cœur du citoyen, en un mot, que la loi soit athée, que la France en tant que France soit athée ! Nous savons avec quel empressement les ennemis du nouvel ordre civil se sont emparés de cette parole tombée de la bouche d'un avocat, et répétée par les organes les plus rétrogrades du vieux libéralisme. Il était clair que jamais la France, la religieuse France n'accepterait le nom d'athée; dire que les codes nouveaux, que les chartes nouvelles, que ces produits de la révolution française sont athées, c'est exhorter chacun à y renoncer, à les proscrire avec horreur. Mais voyons ce qu'il en est sérieusement de ce prétendu athéisme de la loi moderne.

« Quand, dans la vieille France, la violence était dans les mœurs et dans la loi, quand le privilége, les inégalités sociales, les servitudes de la terre et des hommes, abrégeons, quand tout ce que le Christ réprouve faisait le fond même de la vie civile, vous appeliez cela un royaume chrétien ! Quand la force régnait à la place de l'ame, quand l'épée décidait de tout, quand l'inquisition, la Saint-Barhelemy, la torture emprunta du droit payen le caprice d'un seul homme, c'est-à-dire quand la société payenne durait, dominait encore, vous appeliez cela un royaume très chrétien ! Et depuis, au contraire, que la fraternité, l'égalité, inscrites dans la loi, tendent de plus en plus à

Digitized by Google

descendre dans les faits; depuis que l'esprit est reconnu plus fort que l'épée et le bourreau, depuis que l'esclavage et le servage ont cessé, ou que l'on travaille à en abolir les restes, depuis que la liberté individuelle consacrée devient le droit de toute ame immortelle, depuis que ceux dont les pères se sont massacrés se tendent désormais la main, c'est-à-dire, depuis que la pensée chrétienne, sans doute, trop faiblement encore, pénètre peu à peu les institutions, et devient comme la substance et l'aliment du droit moderne, vous appelez cela un royaume athée ! »

Ce qui est vrai, ce qu'on ne saurait trop souvent répéter, c'est que l'ordre social issu de la révolution française, de ce mouvement qui acheva de ruiner l'unité catholique du moyen-âge, que cette société est mille fois plus près de l'idéal chrétien, que le moyen-âge représenté si longtemps comme l'époque religieuse par excellence. Comprenons maintenant quelle est cette nouvelle unité religieuse dont M. Quinet salue l'aurore, et voyons s'il a encouru le perfide reproche de s'annoncer comme dépositaire d'un dogme nouveau. On dirait, d'après certaines critiques, qu'il s'est posé comme St-Simon, Fourier, ou le M. Lerminier de 1844. Quelle idée peut-on se faire de la véritable unité spirituelle, de la seule unité religieuse possible chez des peuples affranchis par le christianisme, est-ce l'adhésion absolue, aveugle, de tous les membres de la société, sur toutes les questions que l'esprit humain peut soulever, en toutes matières, à une autorité reconnue infaillible; si c'est là ce qu'on entend, nous craignons bien que le monde ne jouisse jamais des bienfaits de l'unité, et, à vrai dire, nous les regrettons médiocrement. Mais si la science était assez généralisée pour que tous les hommes eussent la même idée des lois qui régissent l'univers physique, c'est-à-dire si les peuples avaient une connaissance pareille de toute une face de Dieu ; si une même industrie, fille d'une même science, agissait sur tout le globe que Dieu nous a donné à exploiter avec une même conscience de sa mission; si tous les préjugés des sectes étant tombés, tous les membres de la famille humaine se considéreraient comme égaux et frères; si chaque nation cherchait sa prospérité dans le travail, dans la lutte intelligente contre la nature, et non plus dans la guerre et les désastres des na-

Digitized by Google

tions voisines; si cette égalité et cette fraternité de tous les hommes et de tous les peuples étaient écrites partout dans la loi civile et dans les codes internationaux, si les devoirs de chacun envers ses frères et vis-à-vis de la société étaient compris de même par les riches et par les pauvres, par les gouvernants et les gouvernés; en un mot, si tous avaient des croyances pareilles sur le gouvernement de la création par Dieu, sur le gouvernement de la société par elle-même, sur le gouvernement de chaque homme par lui-même vis-à-vis de ses semblables et de la société; dans cette hypothèse, que manquerait-il à l'unité religieuse? et cette hypothèse devient chaque jour plus plausible, elle est réalisée dans la théorie pour tous les esprits éclairés. En France, le principe de la fraternité est écrit dans la loi, et chaque jour il se développe. Cette unité vers laquelle gravitent tous les peuples de l'Europe sera la véritable unité, celle du moyen-âge n'était qu'apparente, qu'est-ce que l'unité qui a comporté un état de guerre perpétuelle, l'esclavage, l'anarchie industrielle et scientifique? Maintenant qui pourrait nier que cette unité moderne ne tende à se réaliser dans un milieu parfaitement indépendant de toute secte religieuse; l'ordre civil si imparfait encore, il est vrai, est-il juif, protestant, catholique? Quand toutes les améliorations qui découlent du principe de fraternité seront introduites dans la loi, sera-t-elle davantage l'œuvre et le patrimoine exclusif d'une seule communion; et cependant pourra-t-on refuser à un ordre de choses qui embrasse l'ensemble des rapports des hommes entr'eux, la qualité de religieux? Que veut donc dire religion, si ce n'est ce qui lie. Eh! bien, ce qui lie aujourd'hui les hommes entr'eux, c'est dans chaque nation la loi civile, c'est dans l'Europe entière la civilisation, cette unité religieuse qui s'est formée aussi sous la direction et la garde de Dieu. Dans l'état actuel de l'Europe, les religions divisent ce que la civilisation unit. Cette unité divine dont M. Quinet salue l'aurore, cette unité qui est réellement nouvelle, car elle n'a pas eu d'exemple dans le passé, ce n'est pas d'un dogme non encore révélé qu'il l'attend, elle ne doit pas naître d'une parole nouvelle, elle a ses racines dans le passé, elle est issue du christianisme, elle n'a pas un nom nouveau, elle s'appelle civilisation. Et pour en revenir au sujet du livre de l'*Ultramontanisme*,

Digitized by Google

que peut aujourd'hui l'Eglise pour la civilisation ? beaucoup, en tant que chrétienne, absolument rien, en tant que romaine. C'est là uniquement ce qu'a cherché à prouver M. Quinet, et il y a une insigne mauvaise foi à l'accuser d'annoncer un dogme nouveau.

Toutes les grandes qualités du style de l'auteur du *Génie des Religions*, l'ampleur, la clarté, le mouvement, se retrouvent dans cette nouvelle œuvre au degré le plus remarquable, nous ne connaissons rien dans notre langue de plus éloquent que ces leçons ; l'inspiration en est si pure, si sincère, si élevée, la forme si pleine de chaleur et d'entraînement, c'est bien là une parole vraiment religieuse ; nous en conserverons une impression ineffaçable. Une chose nous séduit entre mille autres dans la pensée de M. Quinet, c'est qu'avec un esprit aussi généralisateur, aussi universellement humain, avec un sentiment puissant de l'unité et de la solidarité de tous les peuples, il est animé de la nationalité la plus enthousiaste, de l'amour le plus ardent de la France. Par le temps qui court on croit faire preuve de beaucoup de philosophie, en prêchant le cosmopolitisme, et voici un philosophe, un poëte resté national. Personne n'a jamais parlé de la France mieux que lui ; personne aujourd'hui n'en parle aussi bien. Puissions-nous l'entendre quelque jour à une autre tribune. Pour terminer en laissant le lecteur sous l'impression de cette haute éloquence, nous citerons le passage qui sert de réponse à un mot devenu célèbre d'un orateur ultramontain.

« Inutilement on espère par un dernier stratagème nous partager, en divisant ce que l'on appelle les fils des croisés et les fils de Voltaire ; personne de nous dans ce pays n'admet ces puériles distinctions et cette primauté de race. Notre noblesse à tous est de la même date, nous sommes tous les enfans des croisés. Seulement d'autres jours sont venus ; les croisades du moyen âge sont finies ; ceux qui reprennent ce chemin n'arrivent qu'à la mort.

Le temps en est passé, car d'autres croisades ont commencé pour les vivants, n'en avez-vous pas entendu parler ? Les peuples pélerins se sont levés avec le siècle, à l'appel du Dieu des vivants, ils ont semé aussi leur chemin de leurs os ; ils sont allés non pas à Antioche ou à Nicée où il n'y avait rien à faire, mais là où Dieu voulait

Digitized by Google

qu'ils portassent leur pensée à Arcole, aux Pyramides, sur le Rhin, sur le Danube, sur la Moskowa, jusqu'à Waterloo, ce Golgotha des temps modernes. Voilà les croisés dont nous suivons la bannière, car ce que nous cherchons après eux, c'est la vie; ce n'est pas un tombeau. »

...R. ...E.

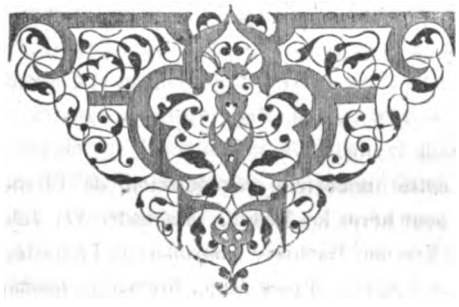

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LÉON X,

PAR M. AUDIN (1).

—

Raconter cette immortelle régénération de l'Italie au XVIe siècle ; avoir pour héros les Médicis, Alexandre VI, Jules II, Pic de la Mirandole, Erasme, Machiavel, Savonarole, l'Arioste, le Pérugin, Raphaël, Jules Romain, Michel-Ange, Bramante, Léonard de Vinci; toucher à François Ier, à Charles-Quint, à Henri VIII ; voir naître Martin Luther et assister aux premiers grondements de la Réforme ; montrer que sous la papauté répudiée si violemment par l'hérésie saxone, il y avait unité, foi, lumière, liberté, voilà quel est le thême choisi par M. Audin : fut-il jamais plus féconde, plus merveilleuse épopée?

Comment, après la monographie de Roscoe et les histoires déjà connues de la Renaissance en Italie, M. Audin explique-t-il le but de son ouvrage, le voici :

« Léon X a été malheureux ; il n'a pas plus échappé aux calomnies qu'aux louanges de la Réforme : l'éloge dans les termes qu'il

(1) Deux forts volumes in-8°. *Paris*, Maison, quai des Augustins; *Lyon*, chez tous les libraires.

Digitized by Google

est formulé ferait plus de tort à la mémoire du pape que l'insulte même. Le protestantisme en fait un humaniste érudit, un poète brillant, un lettré de la renaissance enfin, tout occupé sur la chaire de Saint-Pierre de vanités mondaines. Ce qu'il y a de plus douloureux, c'est qu'il a donné le change à l'opinion catholique qui répète des jugements inspirés par la passion. Tout en acceptant les louanges que lui ont décernées à dessein les écrivains de la Réforme, nous réclamons pour Léon X une gloire plus durable que celle qui trouve ici-bas son prix dans l'admiration et les applaudissements des hommes; et cette gloire que Dieu seul peut donner, il faudra bien la lui restituer quand nous le verrons dans le cours de sa vie, si courte et si pleine, pratiquer tous les préceptes de l'Evangile qu'enfant il avait étudié à Florence, conserver dans l'exil cette chasteté de mœurs qui défia, suivant l'expression d'un écrivain contemporain, jusqu'au soupçon lui-même, vivre au milieu des humanistes romains à la manière des chrétiens de la primitive Eglise : jeûner, prier, et, rude à lui-même, faire maigre trois fois la semaine, répandre autour de lui d'abondantes aumônes, et quand Dieu l'eut constitué chef de l'Eglise, donner au monde le spectacle des vertus chrétiennes les plus éminentes. . . . . .

« Nous savions bien qu'avant nous, d'autres écrivains avaient raconté la vie de notre héros, mais leur pensée n'était pas la nôtre, aussi avons-nous tâché de ne pas les imiter. Un de ces historiens, qui travaillait à la manière des Bénédictins, Roscoe a tracé le tableau du règne de Léon X, mais tableau tout mondain où le pape n'est présenté que sous l'une de ses faces. Quand on a lu Roscoe, on connait l'artiste, on ignore le chrétien. C'est une réhabilitation du caractère de Léon X que nous tentons aujourd'hui. »

Cette réhabilitation, M. Audin nous la montre noble et majestueuse; les règlements promulgués au concile de Latran, sous l'inspiration de Léon X, règlements qui vivent encore comme une des gloires de l'Eglise, prouveraient à eux seuls toute la grandeur chrétienne de ce vicaire de Jésus Christ.

Ecrivain consciencieux, M. Audin a visité tous les lieux qui furent témoins des scènes qu'il raconte; il a puisé aux sources primitives, dans les vastes nécropoles de Rome et dans les archives de

Digitized by Google

Florence : l'idiome germanique lui est aussi familier que l'harmonieuse langue du Tasse et de l'Arioste ; aussi a-t-il étudié ses héros en Allemagne, en Italie, partout enfin où ils ont laissé quelque trace de leur passage.

Comme détails historiques et intimes, comme appréciation d'un siècle illustre et renommé entre tous les siècles passés, comme conclusion catholique en faveur du génie religieux, libéral et artistique de la papauté à la Renaissance, le livre de M. Audin est aussi exact, aussi complet que possible. Par les savantes et nombreuses recherches dont elle est enrichie, l'*Histoire de Léon X* sera donc bien venue de l'érudit. Elle ne sera pas non plus sans charmes pour l'homme du monde ; car, contrairement aux historiens les plus *distingués* de nos jours, M. Audin a pensé que l'histoire ne perdait ni de sa dignité, ni de sa véracité à endosser un vêtement convenable, et qu'on pouvait se montrer narrateur précis et clair en mêlant, à la précision et à la clarté, la netteté du langage et la grâce de la période. Ce n'est pas que l'*Histoire de Léon X* soit tracée à grandes lignes et qu'elle procède directement de Bossuet et des écrivains habiles à grouper dans un même tableau, dans un cadre unique, des évènements enchaînés les uns aux autres, et tellement liés par une pensée commune, qu'on ne peut en détacher quelque partie sans nuire à l'ensemble ; non, la manière de faire de M. Audin tient de la mosaïque plutôt que de la statuaire : son œuvre n'est pas une grande toile avec ses premiers et ses deuxièmes plans, son ciel et ses ombres ; c'est un assemblage de médaillons évidés, ciselés, disposés avec art. L'*Histoire de Léon X* est une série de chapitres, charmants feuillets qui tous peuvent être détachés de la souche commune, parce qu'ils sont eux-mêmes, et chacun en soi, une œuvre finie, à laquelle rien ne manque de la pensée, de la forme et des contours. La phrase de M. Audin n'est pas pompeuse et membrue comme la période de Mirabeau, incisive et pittoresque comme celle des *Provinciales* ; chaude, soyeuse et veloutée comme la prose de Théophile Gauthier ; elle est tout simplement claire, précise, substantielle sans être abondante, assez dramatique et suffisamment colorée pour entraîner le lecteur.

De la phrase à la page, de la page au chapitre, M. Audin vise à

Digitized by Google

l'effet, au tableau. Il préfère la couleur à la nuance, et à la demi teinte le grand jour qui éclaire tous les côtés du sujet. Si donc il choisit un héros, que ce héros s'appelle Luther, Erasme, Savonarole (1) ou Raphaël, il épuise en une seule fois le filon biographique pour ne plus y revenir. Dans l'œuvre de M. Audin, chaque chose est à sa place : la peinture ne se montre pas sur le même rang que la linguistique, ni le livre *du Prince* que les *Propos de table* du moine d'Eisleben ; linguistique, peinture, théologie, politique, statuaire, architecture et poésie, tout cela est rangé, étiquetté et coquettement offert au lecteur, à qui semblables façons ne peuvent manquer de plaire, lui qui a le souffle tout juste assez fort aujourd'hui, pour parcourir six colonnes de cette littérature marchande qu'on appelle les Romans-Feuilletons.

Ce n'est point ici le lieu de nous étendre davantage sur l'*Histoire de Léon X*, ni d'aborder les profondeurs de l'analyse et les réserves de la critique : nous avons tout simplement voulu saluer le nouveau livre de l'auteur des monographies si remarquables de Luther et de Calvin, et enregistrer une œuvre de plus dans les archives de l'histoire grave, consciencieuse et intelligente.

A. D.

(1) En lisant dans M. Audin la vie de Savonarole, de ce moine qui mourut sur un bûcher après avoir gouverné Florence avec un crucifix pour sceptre ; en voyant cet homme qui avait l'œil si beau, le regard si doux, la parole si séduisante, si pleine d'onction et de grâce, on se prend à penser à cet autre frère de Saint-Dominique, au P. Lacordaire ; car, des deux côtés, c'est le même portrait, ce sont les mêmes allures, c'est la même éloquence merveilleuse et entraînante. Au moment de choisir entre la robe blanche ou le capuchon de laine brune, entre les fils de St-Bruno, de St-François ou de St-Dominique, un souvenir du moine de St-Marc n'aura-t-il pas illuminé la pensée du Dominicain de France ?

Digitized by Google

DES

EAUX D'ÉCULLY

ET

DES EAUX DE ROYES.

Sous les Césars, pour la population lyonnaise qui ne s'élevait pas au tiers de celle de nos jours, les Romains avaient construit trois aqueducs ; aujourd'hui où l'on compte deux cent mille habitants dans la ville et les faubourgs, l'on en est encore aux délibérations pour savoir si l'on préfèrera l'eau du Rhône à l'eau de source ; si l'on construira un aqueduc, ou si l'on élèvera l'eau par des machines ; pendant toutes ces incertitudes, la population presqu'entière est réduite à puiser dans les puits l'eau de rivière qui n'y filtre qu'après s'être mélangée d'abord à une humidité boueuse qui pénètre dans la terre par dessous le pavé, puis aux suintements des fosses d'aisances, qui donnent à la plupart des eaux de Lyon, un goût et une odeur dont on s'aperçoit surtout après les grandes crues. Quelques fontaines jaillissantes sont alimentées par les eaux du Rhône amenées dans le bassin du Jardin des Plantes. Ces eaux, tièdes en été, tiennent toujours en suspension du limon et se ressentent déjà des défauts des eaux de puits, car la machine, placée sur le bord du fleuve, sur le quai St-Clair, puise une eau où se mélange celle

Digitized by Google

en putréfaction des égoûts des rues et les matières des fosses d'aisance du faubourg de Bresse qui ont presque toutes leurs débouchés dans la rivière (1). L'eau du Rhône a, d'ailleurs, de nombreux désavantages; selon les saisons, elle varie en température et ne contient pas toujours la même proportion en acide carbonique. On aurait beau la filtrer, on ne lui enlèverait pas le goût qu'y laissent les immondices en dissolution, ni la propriété nuisible de produire le goître(2), ainsi que toutes les eaux provenant de la fonte des neiges. C'est cette eau pourtant, dont les Romains qui appréciaient le plus l'influence des eaux sur la santé ne voulaient pas même pour leurs bains, c'est cette eau qui sert aux besoins journaliers d'une partie de la ville, tandis que de tous côtés des sources saines et abondantes pourraient venir alimenter ces nombreuses fontaines qu'on nous promet depuis si longtemps, l'administration, au lieu d'adopter une si utile mesure, se laisse souvent dépasser par des intérêts particuliers; le temps s'écoule sans amener aucune décision. On a bien examimé les eaux des sources de Royes et de Neufville, mais, depuis dix ans que cette analyse a eu lieu, les choses sont dans le même état.

Ne serait-il pas temps que nos édiles se décidassent à prendre l'initiative pour trouver les moyens de nous fournir de l'eau en quantité suffisante pour les besoins généraux ? si l'on songe qu'il est des quartiers, le coteau de Fourvière, où de nombreux habitants peuvent à peine obtenir à force de bras quelques litres d'eau de quatre ou cinq puits dont plusieurs ont plus de 30 mètres de profondeur, on s'étonnera moins des miasmes infectes et putrides qu'exhalent les maisons et les rues, et de l'apparence maladive de leurs habitants.

Nous avons déjà cité M. Alex. Flachéron qui, dans son Mémoire sur les Aqueducs, indiquait un moyen peu dispendieux d'amener à Lyon des eaux saines et abondantes, en restaurant l'ancien aqueduc

(1) Voir le Mémoire d'Alexandre Flachéron.

(2) On remarque déjà dans le quartier des Capucins que cette difformité prend de l'extention, surtout chez les femmes, depuis que l'on y fait usage de l'eau du Rhône.

Digitized by Google

du Mont-d'Or ; avant lui, en 1834, M. Thiaffait avait proposé l'emploi des sources de Royes et de Neufville, les mêmes dont M. Dupasquier fit l'analyse en 1840. Voici aujourd'hui M. Shoeps qui vient proposer les eaux de Champvert, de Gorge-de-Loup et d'Ecully, lesquelles surgissent à une distance très rapprochée de la ville, et qui offrent par l'analyse chimique toutes les qualités convenables pour pouvoir être employées avec avantage à tous les besoins de la population. L'eau de toutes ces sources est fraiche, limpide, inodore, insipide ; elle filtre de très loin, à travers un gravier menu, sans laisser aucune trace de dépôt argileux ni de stalactite. Leur température est invariable. L'une d'elles a 11 degrés, les autres ont de 12 à 13 degrés centigrades. Elle dissout parfaitement le savon, et cuit avec facilité les produits légumineux. Par l'analyse de cette eau, M. Shoeps a obtenu sur 15 litres :

Produits gazeux...	Acide carbonique	46 05
	Oxigène	10 74
	Azote	20 01
Produits solides...	Carbonate de chaux	900
	Hydrochlorate	1087
	Sulfate	910
	Perte	103

L'analyse des eaux de Royes par M. Dupasquier a donné :

Produits gazeux...	Acide carbonique	55 4	
	Oxigène	8 6	
	Azote	22 5	
Produits solides. .	Carbonate de chaux	3 245	
	Sulfate	0 163	
	Chlorure de calcium	0 135	
	— de sodium	0 106 ;	3,649
	— de magnesium	traces.	
	Matières organiques	id.	

M. Dupasquier ajoute que l'eau de Neufville lui a paru légèrement acidulée ; or, l'eau acidulée n'est pas de l'eau potable ; elle décompose le savon au lieu de le dissoudre. La présence du sodium et du magnésium confirme d'ailleurs l'eau minérale. Cette eau ne saurait

Digitized by Google

donc être convenable pour le service des besoins généraux. Quant à celle des sources de Royes, il résulte de l'analyse de M. Dupasquier que ces eaux possèdent trop d'azote pour être parfaitement salubres; elles en fournissent autant que celles des étangs dont l'usage, comme on sait, est fort pernicieux. D'après des renseignements certains pris sur les lieux, les fièvres en été et en automne sont fréquentes dans les environs de Royes et de Ronzier. Ne pourrait-on pas conclure de ce fait que ces sources sont alimentées par des étangs éloignés, ceux de Bresse peut-être, et, dans ce cas, ne faudrait-il pas sans hésitation abandonner le projet de les amener à Lyon? Les eaux des sources de Gorge-de-Loup, au contraire, présentent par leur analyse toutes les qualités des meilleures eaux potables; elles offrent en outre de grands avantages sous le rapport de l'économie, puisqu'elles pourraient être conduites directement dans tout le bas quartier de la ville, le niveau de la source la plus basse étant à 1 mètre 25 centimètres au dessus de l'inondation de 1840. Il serait même facile de desservir toute la ville de cette même eau; il existe à Gorge-de-Loup une nappe d'eau très étendue; en creusant quatre ou six puits de quatre mètres de diamètre, et seulement de six mètres de profondeur, et en établissant des pompes à double pression, elle fournirait assez d'eau pour les besoins de toute la ville.

Nous aimons à croire que l'autorité, frappée de la nécessité de s'occuper d'une amélioration si pressante et d'une utilité si incontestée, prendra en considération les observations qui lui sont adressées, qui nous semblent fondées, et auxquelles, dans l'intérêt de notre cité, on ne peut refuser quelqu'attention.

Digitized by Google

Statistique.

LONGUEUR ET LARGEUR

DES PONTS DE LYON[1].

—

PONTS SUR LE RHÔNE.

—

PONT DE LA GUILLOTIÈRE,

ANNÉE DE FONDATION ET NOM DE L'INGÉNIEUR.

Innocent IV, milieu du XIIIe siècle. Élargi en 1839 par MM. Kmaingant et Jordan.

COMPOSÉ DE 11 ARCHES IRRÉGULIÈRES EN PIERRE, AVEC FERMES EN FONTE, REPOSANT A LEURS EXTRÉMITÉS DANS DES CORPS DE MAÇONNERIE ÉLEVÉS SUR LES AVANT ET ARRIÈRE-BECS DES PILES.

	mètres.	cent.
Longueur	351	29
Largeur	10	80

SAVOIR :

6 mètres 80 cent. pour la chaussée ;
4 » 00 » les 2 trottoirs.

NOTA. — Ce pont était anciennement composé de 18 arches, de 8 à 33 mètres d'ouverture ; sa longueur totale était de 570 mètres. L'Arche marinière a été, depuis le règne de Henry II, substituée à deux arches anciennes, qui étaient les 8e et 9e. M. l'Inspecteur divisionnaire Carron a eu occasion

(1) Nous devons ces notes à l'obligeance de M. Dignoscio.

Digitized by Google

de reconnaître l'existence de la *Pile* qui séparait les arches dont il s'agit, et dont les débris formaient, dans les basses eaux, un écueil périlleux pour la navigation ; cet ingénieur établit, en 1808, un atelier pour les extirper ; il rencontra une maçonnerie très-solide qu'il fut obligé d'escarper à la poudre ; il voulait pousser la démolition jusqu'à un mètre de profondeur ; mais étant parvenu à des têtes de pilotis fortement engagées dans la maçonnerie, il ne put pas descendre au delà de trente ou trente-cinq centimètres.

PONT MORAND,

Morand. 1774.

COMPOSÉ DE 16 TRAVÉES QUI ONT DEPUIS 9 MÈTRES JUSQU'A 13 MÈTRES 85 CENTIMÈTRES DE PASSAGE.

Longueur	209
Largeur	13

PONT LAFAYETTE (CHARLES X ou DU CONCERT),

Octobre 1828. Laguérenne.

COMPOSÉ DE HUIT PILES ET D'ARCHES EN BOIS.

Longueur	209
Largeur	11

PONT SUSPENDU DE L'HOTEL-DIEU.

22 janvier 1839.

COMPOSÉ DE 2 PILES ET DE 3 TRAVÉES.

Longueur	208
Largeur	7

Digitized by Google

PONTS SUR LA SAÔNE.

PONT DE PIERRE OU DU CHANGE,

ANNÉE DE FONDATION ET NOM DE L'INGÉNIEUR.

1re arche en 1050 sous Humbert, terminé en 1167, et démoli en 1845.

COMPOSÉ DE HUIT ARCHES IRRÉGULIÈRES.

	mètres.	cent.
Longueur	190	
Largeur	6	10

PONT DE LA MULATIÈRE,

Reconstruit par la Compagnie du chemin de fer, sur des piles en pierre, et sur l'emplacement d'un pont en bois construit par M. Lattier, de 1789 à 1792, aux frais d'une Compagnie et acquis par le gouvernement, en 1809, moyennant 515,000 fr. d'indemnité.

COMPOSÉ DE 11 TRAVÉES PRÉSENTANT UN DÉBOUCHÉ DE 151 MÈTRES.

Longueur	175	35
Largeur	10	70

PONT DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Août 1808.
Carron.

COMPOSÉ DE CINQ ARCHES EN PIERRE, AYANT CHACUNE 20 M. 08 C.

Longueur	150	30
Largeur	13	64

PONT D'AINAY,

M. de Latombe 5 octobre 1818, restauré en 1835, par M. Christot-Dubuisson, architecte des Hospices.

FORMÉ DE CINQ PILES ET D'ARCHES EN BOIS.

Longueur	114	50
Largeur	9	

Digitized by Google

PONT DE SERIN.

1815.
K/maingant.

Longueur	113	
Largeur	8	50

PONT DE LA GARE.

Longueur	173	
Largeur	5	80

PONT SUSPENDU DE LA FEUILLÉE, OU DE LA BOUCHERIE DES TERREAUX.

1857.

COMPOSÉ DE DEUX PILES.

Longueur de la travée	66	96
Longueur totale entre les culées	101	86
Largeur	7	

PASSERELLE ST-VINCENT.

1841.

Longueur	90
Largeur	3

PONT SUSPENDU DU PALAIS-DE-JUSTICE,

1843.

PRÉCÉDEMMENT LE PONT SEGUIN, COMPOSÉ DE 2 PILES, EMPORTÉ EN 1840,

COMPOSÉ DE 4 PILES ET DE 5 TRAVÉES.

Longueur	163	88
Largeur	6	

Digitized by Google

DE

LA RESTAURATION DU TABLEAU DU PÉRUGIN.

Depuis qu'on s'est décidé à prendre enfin quelques soins des rares chefs-d'œuvre de notre Musée, depuis surtout que s'est répandu le bruit absurde que l'énorme somme de 40,000 francs serait allouée aux réparations du seul tableau du Pérugin, toutes les cupidités s'agitent et intriguent pour obtenir cette précieuse entreprise ; une brochure, publiée dans ce but, va jusqu'à solliciter un concours pour lequel l'auteur ne demande rien moins que quelques uns des tableaux peints sur bois appartenant au Musée, pour être livrés en essai aux concurrents. Il est inutile de relever l'absurdité d'une proposition qui n'aurait d'autre résultat que d'exposer ces tableaux à des dangers certains, sans résoudre la question de compétence, puisqu'il serait à peu près impossible de rencontrer un tableau dans des conditions identiques à celles où se trouve le Pérugin soit pour la qualité du bois, soit pour celle de la peinture, soit encore pour son état de vétusté ; nous voulons donc seulement engager l'Autorité et la Commission à se tenir en garde contre toutes les menées de ceux qui professent cet art dangereux et presque criminel de la restauration qui, à lui seul, a plus détruit de tableaux

Digitized by Google

que le temps et les révolutions. Transporter sur la toile un tableau peint sur bois, est une opération qui exige, outre une adresse extrême et une immense habitude, un goût et une intelligence qu'on chercherait vainement ailleurs qu'à Paris, nous pensons donc qu'il serait prudent de s'adresser aux conservateurs des Musées royaux qui choisiraient eux-mêmes parmi les hommes spéciaux qu'ils emploient, celui auquel on pourrait confier sans crainte l'importante entreprise de la réparation du Pérugin, qui s'exécuterait sous les yeux de la commission nommée à cet effet. Cette mesure, sauf meilleur avis, nous paraît la seule qui puisse garantir le chef-d'œuvre du maître de tomber entre des mains inexpérimentées, et nous avons pour nous l'autorité d'un des hommes les plus compétents de notre ville en pareille question, M. Trimolet.

Digitized by Google

BULLETIN THÉATRAL.

—

Toute une révolution vient de s'opérer dans nos théâtres; M. Duplan a, de guerre lasse, cédé leur administration à M. Fleury que recommandent d'honorables antécédents à Bordeaux et à Rouen. Après d'orageuses luttes, nos deux premiers chanteurs, M. Dufeyte et Mlle Elian, se sont retirés pour rendre le calme et la bonne harmonie à notre première scène. Au petit théâtre, M. Wable, à la diction simple et vraie, au jeu naturel et distingué, n'a pu, par des raisons en dehors de son talent, arriver à son troisième début. Ce sont là autant de concessions faites dans le but de ramener les dissidents. Nous entrons enfin dans une voie de conciliation, la seule possible en fait de théâtres.

La retraite de Mlle Elian laisse un vide dans le répertoire lyrique. Qui le comblera? Ne serait-il pas d'une bonne administration de s'assurer, tout au moins pour l'année prochaine, de notre ex-primadona, Mme Miro, dont le talent dramatique n'a jamais eu d'égal sur notre scène?

Roger, l'agréable chanteur de l'Opéra-Comique, est venu s'essayer chez nous dans le grand opéra. L'ingrat, il convoite, dit-on, la succession de Duprez. Roger, ce nous semble, s'abuse sur la na-

Digitized by Google

ture de son talent, et court le risque de perdre à ce jeu une fort jolie voix et la réputation qu'il s'est justement acquise sur une scène secondaire. Car il ne possède dans son chant ni l'ampleur ni la force nécessaires, et, dans son jeu comme dans sa physionomie, on retrouve toujours dans les fortes situations le chanteur d'opéra comique. Son geste n'est pas assez contenu et son chant manque de lyrisme. Mieux conseillé, Roger restera dans son cadre, et se rappellera le vers du Satyrique :

Tel brille au second rang, qui s'éclipse au premier.

Poultier doit remplacer ici Roger. On annonce les représentations de Taglioni. Nous aurons ses adieux comme nous avons eu ceux de Nourrit et de Falcon.

Bocage doit prochainement nous faire connaître l'*Antigone* de Sophocle, traduit par M. Vaquerie, et la *Lucrèce* de notre quasi-compatriote Ponsard. Ce sont là autant de bonnes fortunes dramatiques.

Aux Célestins. Bouffé vient d'achever le cours brillant et fructueux de ses représentations, et d'ajouter à sa renommée par ses remarquables créations de l'*Oncle Baptiste*, du *Docteur Robin* et du *Chevalier de Grignon*.

Lafont, le spirituel et verveux artiste du Vaudeville, remplace à cette heure notre premier comédien.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Un de nos sculpteurs, M. Robert, vient de terminer le buste mi-nature de notre célèbre peintre de fleurs, M. Berjon. Ce buste, d'une parfaite ressemblance, se trouve, avec son piédestal, chez M Chevallier, place de l'Herberie.

— On termine dans ce moment, aux Brotteaux, un magnifique établissement qui, sous le nom de *Colysée*, est destiné à servir tour à tour de salle de bal et de cirque olympique. MM. Savette et Bonirote ont été chargés de la décoration intérieure de ce monument, et M. Robert, des statues et des sculptures. On attend, le mois prochain, la troupe équestre de MM. Modeste. Ces habiles écuyers inaugureront cette nouvelle salle.

— M. le docteur Sauzet, père de M. Sauzet, président de la Chambre des Députés, vient de succomber dans un âge fort avancé. Le deuil était conduit par ses deux fils, et un nombreux cortége de citoyens s'associait à leur douleur.

— MM. Frèrejean, Bonnet et Grillet ont été nommés chevalier de la légion d'honneur, pour leur brillant concours à l'Exposition de l'industrie.

Digitized by Google

A M. V. de Laprade.

Je me suis bien bercé dans votre poésie,
Jeune ame, et j'ai goûté sa noble fantaisie;
Mon front sombre et vieilli s'est levé vers les cieux,
Et s'il retombe après encor plus soucieux,
Qu'importe ! j'aurai bu ma part de cette sève;
Réveillé dès longtemps, j'aurai repris ce rêve,
Et ces illusions d'idéal, d'amitié,
Qui, plus tard, comme à moi, vous feront grand'pitié.
A votre voix ma main ressaisissant la lyre,
Avec vos vers j'essaie à chanter, à sourire;
Voyageur revenu du monde où vous allez,
J'ai voulu le revoir avec vous : accueillez,
Avec le bon vouloir qui sied à la jeunesse,

Digitized by Google

Tout ce que j'ai trouvé de joie et de tendresse,
Dans ces chants éclairés d'un rayon si vermeil,
Que je me sentais vivre au pays du soleil.
Poète, aigle des monts, c'est bien là ton mystère,
Lever si haut les yeux qu'on ne voit plus la terre,
Peindre ce qui n'est pas, ce n'est point un malheur.
Ce qu'on rêve ou devine, à coup sûr est meilleur
Que ce qu'on voit, les yeux attachés sur l'abîme
Où nature et mortels vivent de crime en crime.

La terre est triste, enfant, et j'y vis consterné,
Vers un réel affreux sans cesse ramené;
Ainsi que ce Bramine à l'ame douce et pure,
Découvrant dans les fruits, sa sainte nourriture,
Mille monstres affreux, et la chair et le sang,
Dont cet homme divin se croyait innocent.
Mais, sans chercher si loin les effets et les causes,
Je me plais à tes vers, comme au parfum des roses,
Et je m'endors brisé sur ce charmant poison,
Dont pour se consoler s'enivre la raison.
Ceux que l'on nomme à tort ici-bas les plus sages
Aiment aussi parfois courir sur les nuages;
Et les tiens sont dorés de lumière et d'azur.
Ne rencontrant si haut rien de noir, ni d'impur,
J'y monterai souvent, tant que mes faibles ailes
Pourront me soutenir dans ces routes nouvelles;
Cet air est vif pour moi, j'y vis avec transport,
Mais mon esprit s'y trouble et n'est pas assez fort.

A leur sommet on dit que nos Alpes sublimes
Ne peuvent garder l'homme en leurs terribles cimes,
Et ceux qu'un saint devoir oblige d'y rester,

Digitized by Google

Plus bas, de temps en temps, descendent habiter,
Dans un air plus humain où la plante peut vivre :
Ainsi, de ces hauteurs où j'ai peine à te suivre,
Il me faut redescendre à des chants plus aisés,
Chercher un air plus calme à mes sens épuisés ;
Mais je le trouve aussi dans ton *Chant d'alouette*,
Dans ce *Printemps* nouveau dont tu fais une fête,
Qui me semble exilé de ce froid univers,
Qui n'existera plus bientôt que dans tes vers.

Ulric GUTTINGUER.

Paris, mars 1844.

A M. Ulric Guttinguer.

Si ma muse se plaît sur les cimes hautaines,
Si je vais demander ma poésie aux chênes,
Si j'aime les grands bois, ce n'est pas par dédain
Pour l'arbre de verger et la fleur de jardin ;
Ni qu'au lieu de s'ébattre en chantant sur les seigles
L'alouette ait voulu tenter le vol des aigles.
C'est qu'à toucher vos fleurs de moire et de velours
Ma main est malhabile et mes doigts sont trop lourds.
Et qu'il est plus aisé de tresser des guirlandes
Avec le buis et l'if et le genêt des landes.
J'aime, dans un parterre avec art cultivé,
L'arbuste délicat feuille à feuille observé,

Digitized by Google

Et du doigt patient qui poursuit la nuance
Dans les bouquets exquis j'admire la science;
Je trouve leur odeur plus pure en l'aspirant
Dans l'or et le cristal d'un sonnet transparent,
Tel qu'adroit ciseleur, notre Joseph Delorme
Pour sa fine pensée en retrouva la forme.
J'aime une fleur au bord de la vigne et du pré
Eclose à mi-coteau d'un souffle tempéré.
Aussi, lorsque j'irai, dans mes rêves champêtres,
Interroger encor mes sapins et mes hêtres,
Sous leurs rameaux touffus, mais sans parfums, hélas!
Ulric, il sera doux d'emporter vos *Lilas* (1).

Victor de LAPRADE.

(1) Titre du dernier recueil de poésies de M. Ulric Guttinguer.

Digitized by Google

J.-B. RONDELET,

ARCHITECTE,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

RONDELET (Jean-Baptiste) naquit à Lyon, le 4 juin 1743. La famille de son père, Léonard Rondelet, maître maçon, était originaire de la même ville, et remontait en ligne directe jusqu'à Guillaume Rondelet, savant médecin, contemporain de Rabelais qui ne l'épargna pas dans ses ingénieuses satyres. Sa mère, Barbe Rey, était née à Saint-Symphorien-d'Ozon, petite ville à peu de distance de Lyon.

Digitized by Google

Doué de la plus heureuse constitution, le jeune Rondelet partagea, pendant quelque temps, avec huit sœurs et sept autres frères, les soins et la tendresse de ses parents peu favorisés de la fortune; chacun d'eux reçut pourtant une éducation soignée, et Jean-Baptiste Rondelet fit avec succès toutes ses classes au Collége des Jésuites.

Une aptitude singulière à la méditation se manifesta chez lui, dès les premiers jeux de son enfance. Un trait dont le souvenir lui revenait souvent à la mémoire, même aux derniers jours de sa vie, peut servir à caractériser, chez lui, l'énergie de cette faculté naturelle. Il se rappelait toujours avec intérêt qu'étant encore bien jeune, il s'occupait à former de petites constructions avec des briques, dans les ateliers de son père. La difficulté qu'il éprouvait à les couvrir, lorsque l'éloignement des murs excédait la longueur des briques, était encore présente à sa pensée : il n'avait pas non plus oublié les diverses combinaisons à l'aide desquelles il avait plus d'une fois triomphé de cet obstacle.

Avec de semblables dispositions, on sent tout l'attrait que dût avoir pour lui l'étude des mathématiques. Frappé du goût prononcé qu'il montrait pour cette science, son père, au sortir du collége, le plaça chez un maître où ce penchant ne pouvait encore que s'accroître. Il racontait souvent que cet homme, dont on n'a pu trouver le nom, s'était enfermé pendant un an, dans une cave, afin de s'y livrer sans distraction à un travail qu'il détruisait ensuite, sans avoir jamais fait connaître le sujet qui l'avait si fortement préoccupé.

Une école si bien assortie aux goûts du jeune élève fut sur le point de lui devenir funeste. En effet, il se mit à l'étude avec une telle passion, que sa santé ne tarda pas à en être altérée. Pour détourner les suites d'une application si outrée, son père s'empressa de lui assigner une tâche à remplir dans les différentes entreprises dont il était chargé. Cette diversion

Digitized by Google

salutaire, secondée par une vigilance soutenue, eut bientôt dissipé toutes les inquiétudes.

Arraché aux études abstraites pour suivre journellement les applications d'une science de faits, qui allait devenir sa profession, le jeune Rondelet sentit le besoin d'acquérir promptement les connaissances qui décident en premier lieu de toutes les opérations de l'art de bâtir, et servent à en diriger les résultats vers les meilleures fins possibles. A sa demande, son père le plaça chez M. Loyer, habile architecte, où il puisa de bonnes et utiles leçons qui le mirent bientôt en état de se produire dans la même carrière.

Il avait déjà dirigé plusieurs constructions, tant à Lyon que dans les environs de cette ville, lorsque le desir de se perfectionner dans son art, lui fit quitter son pays, pour venir à Paris suivre les cours de l'Académie d'Architecture, où les leçons du second Blondel attiraient de tous côtés un si grand nombre d'élèves. Secondé d'abord dans cette entreprise par les secours de son père, il se vit presqu'aussitôt abandonné à ses propres ressources, mais les connaissances qu'il avait acquises lui facilitèrent les moyens de subvenir à ses dépenses; et il dût, à la vigueur de sa complexion, de pouvoir mener de front les pénibles fonctions de la pratique et les laborieuses études de l'école.

C'est ainsi qu'il traversa les sept années qui s'écoulèrent de 1763 à 1770, qui furent sans contredit les plus difficiles de son existence. Mais, enfin, il était parvenu à se former une clientèle, et tout porte à croire que l'exercice de sa profession eût été renfermé dans le cercle des affaires particulières, sans l'imprudent défi, lancé cette année même dans le public, avec tant de jactance, au sujet de la coupole de Sainte-Geneviève, par M. Patte, architecte du duc régnant de Deux-Ponts.

A cet appel, M. Rondelet se sentit tout-à-coup dominé par l'ascendant qu'exerçait sur lui l'examen des questions de

Digitized by Google

ce genre. L'importance du sujet mis en discussion servit encore à enflammer son zèle : en un mot, il quitta tout pour chercher à reconnaître les véritables principes sur lesquels devait reposer la solution du problème. Toutefois, les calculs auxquels il se livra dans cette circonstance, ne furent d'abord que pour sa satisfaction particulière; et il n'en eût sans doute retiré d'autres fruits que la découverte des erreurs dans lesquelles M. Patte était tombé, sans l'officieuse indiscrétion qui révéla l'objet de ses recherches à l'illustre auteur du dôme dont on niait la possibilité.

Admis quelquefois à la table de M. Tronchin, fermier général, dont il était l'architecte, il eut un jour à s'expliquer sur l'incident que M. Patte venait de soulever, et qui faisait alors le sujet de toutes les conversations. La facilité avec laquelle il s'exprimait sur une matière qui n'était pas à la portée de tout le monde, lui captivait l'attention générale. Séduit lui-même par l'intelligence parfaite qu'il semblait avoir des véritables éléments de cette contestation, M. Tronchin l'invita à mettre en écrit les preuves et arguments avec lesquels il réfutait les prétendues démonstrations de M. Patte, pour les communiquer à son insu à Germain Soufflot, qu'il comptait au nombre de ses amis; M. Rondelet lui confia tout son travail.

Soufflot le lut avec intérêt et se plût à y reconnaître l'œuvre d'un esprit aussi éclairé que solide, tout en souriant quelquefois de la véhémence du style, qui, sans ajouter à la force des preuves, décelait du moins dans l'auteur une conviction vive et profonde. Il désira ensuite le connaître, et l'ayant trouvé également versé dans la théorie et dans la pratique de son art, il s'empressa de le retenir près de lui, à des conditions aussi honorables qu'avantageuses. Dès ce moment, les relations les plus intimes ne cessèrent de régner entre deux hommes qui s'étaient si bien appréciés à la première vue.

Digitized by Google

On ne saurait entrer ici dans le détail de tous les ouvrages qui s'exécutèrent à l'église de Sainte-Geneviève, pendant plus de quarante ans que M. Rondelet y fut attaché, d'abord à titre d'inspecteur, et plus tard, en qualité d'architecte ; leur description seule dépasserait de beaucoup les bornes prescrites à une simple notice, et ne pourrait d'ailleurs être bien comprise qu'avec le secours d'un grand nombre de figures.

Il importe toutefois de constater l'état dans lequel l'édifice se trouvait alors (1770), tel qu'il résulte des documents les plus authentiques, et qu'il a été consigné dans divers mémoires.

A l'extérieur, les colonnes du porche et la totalité des murs étaient élevés jusqu'à la hauteur de l'astragale.

Dans l'intérieur, l'entablement était posé aux piliers du dôme, et trois assises au dessus, formant socle : tous les chapiteaux des colonnes isolées étaient en place, ainsi que la partie d'architrave formant sommier.

Il suffit de cette indication pour faire connaître que c'est à l'époque où il fut dans cette entreprise, que commencèrent les constructions les plus hardies, les plus savantes et les plus ingénieuses.

Le goût qu'il avait toujours ressenti pour les sciences exactes se raviva de plus en plus dans cette circonstance, et il en fut maîtrisé à tel point, qu'il en fit l'objet principal et le délassement de ses occupations journalières. C'est vers ce temps qu'il imagina son cadran géographique ou nouveau planisphère, qu'il soumit à l'examen de l'Académie des Sciences, et auquel elle accorda son approbation sur le rapport qui lui fut fait dans sa séance du 6 août 1774. Il était loin, sans doute, de prévoir alors l'insigne honneur que ce succès devait bientôt lui procurer.

On sait avec quelle prédilection Louis XVI s'occupait de

Digitized by Google

la géographie : l'invention de M. Rondelet vint jusqu'à lui et il manifesta le desir d'entendre l'auteur expliquer lui-même la construction de son planisphère. Satisfait de ses démonstrations, et curieux d'observer l'ingénieux problème que l'ombre du style résolvait à chaque instant, en parcourant successivement tous les pays situés sous le même méridien. Ce monarque le chargea d'en établir un pour l'horizon de Versailles.

Ce travail terminé lui valut la faveur d'un voyage en Italie, qu'il exécuta dans les années 1783 et 1784, aux frais du gouvernement, muni des recommandations les plus précieuses et les plus distinguées.

Soufflot était mort en 1780, laissant son monument à la hauteur de l'érigement de la tour du dôme. A dater de ce moment, les fonds affectés à l'édifice de Sainte-Geneviève furent employés à solder d'autres dépenses. Il en résulta une interruption de quatre ans dans les travaux; temps que M. Rondelet sut mettre à profit pour les progrès de la science.

C'est, pendant son séjour à Rome, qu'il conçut l'idée de l'immense ouvrage qu'il publia depuis avec tant de succès, sous le titre de *Traité théorique et pratique de l'art de bâtir*. Il en communiqua le plan à M. le comte d'Angivilliers, intendant des bâtiments du roi, qui l'avait chargé de le tenir au courant du résultat de ses recherches.

A son retour, il reprit ses fonctions à Sainte-Geneviève, sous la direction de M. Brébion, architecte du roi, chargé de suivre l'exécution des projets de Soufflot, auxquels il ne devait être apporté aucun changement. De 1784 à 1790, on construisit la tour du dôme, la colonnade circulaire, les trois coupoles, et enfin la lanterne qui terminait le monument.

Pendant le cours de cette période, une nouvelle occasion vint s'offrir à M. Rondelet de se signaler dans l'application des mathématiques. En 1786, l'Académie des Sciences, Belles-

Digitized by Google

Lettres et Arts de Lyon avait mis en concours l'examen de la question suivante : « Exposer les avantages et les inconvénients des voûtes surbaissées, dans les différentes constructions, soit publiques, soit particulières, où l'on est dans l'usage de les employer; conclure de cette exposition, s'il est des cas où elles doivent être préférées à des voûtes à plein-cintre, et quels sont ces cas : déterminer géométriquement quelle serait la courbure qui leur donnerait le moins d'élévation en leur conservant la solidité nécessaire. »

Le 4 décembre 1787, le prix fut partagé à mérite égal, entre MM. Rondelet et Griffet de la Beaume, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, à Montbrison.

Ce fut dans la même année qu'il imagina ce nouveau système de pompes, qui, par l'extrême simplicité de son mécanisme, autant que par l'abondance et la régularité de son produit, semblait être appelé à rendre les plus grands services. A la suite de plusieurs expériences, faites par ordre de M. le baron de Bréteuil, dans le courant de 1788, sur un modèle placé d'abord dans la tour septentrionale de l'église de Sainte-Geneviève, et depuis dans l'établissement hydraulique du pont Notre-Dame, il fut constaté par les commissaires nommés pour en rendre compte : « Que la pompe du sieur Rondelet, adaptée à l'une des roues du pont Notre-Dame, pourrait fournir douze mille muids d'eau en vingt-quatre heures, et qu'en appliquant les deux roues à ce service, on élèverait journellement vingt-quatre mille muids d'eau, à 81 pieds de hauteur, quantité bien supérieure à celle de la consommation utile des habitants de Paris. »

Ce projet était sur le point d'être mis à exécution, lorsque les premiers troubles de la Révolution vinrent renverser les autorités qui le secondaient de tout leur pouvoir.

Après le décret de l'Assemblée constituante, en date du 4 avril 1791, décret qui consacra l'église de Sainte-Geneviève à

Digitized by Google

la sépulture des grands hommes, sous le titre de Panthéon français, M. Rondelet continua d'être attaché à ce monument sous la direction de M. Quatremère de Quincy, chargé d'y opérer les changements devenus indispensables, et depuis ce dernier, lorsque cette direction fut remise à la commission des travaux publics.

Pendant ces derniers temps, le zèle qu'il mettait à remplir ses fonctions, faillit lui devenir funeste. On sent que des hommes qui, chaque soir, s'érigeaient en juges des affaires publiques, devaient supporter impatiemment la censure d'un chef, chargé de les diriger et de les surveiller dans leur travail; aussi ne tarda-t-il pas à devenir l'objet d'une dénonciation formelle. Obligé de comparaître devant le Comité révolutionnaire de sa section, composé en partie des ouvriers qu'il avait sous ses ordres, il ne put contenir son indignation en présence des imputations odieuses dont ils cherchaient à colorer leur ressentiment.

Il sortait à peine de braver ce redoutable tribunal que le sentiment de son impuissance contre un fléau qui désolait la France entière, vint anéantir tout son courage. Il se promenait dans Paris, agité des plus sinistres pensées, lorsqu'un heureux hasard lui fit faire la rencontre du célèbre David, si puissant alors, et qu'il avait connu particulièrement en Italie; son trouble n'échappa pas à cet artiste. Dès qu'il en eut pénétré les motifs, il comprit de suite l'imminence du danger dans lequel il s'était jeté, et, le soir même, sans l'en prévenir, il le fit mettre en réquisition par le Comité de salut public. Cette mesure, dictée par la plus généreuse prévoyance, eut aussi l'effet le plus salutaire.

A peu de distance de là, Fleuriot Lescot, l'un des commissaires des travaux publics, ayant péri sur l'échafaud, M. Rondelet fut aussitôt désigné pour reprendre sa place. On voit qu'il sortait d'un écueil pour retomber dans un autre,

Digitized by Google

mais il n'y avait pas moyen de se soustraire à cette bonne ou à cette malheureuse fortune.

Le trait suivant pourra servir, entr'autres, à montrer la liberté d'esprit qu'il sut conserver dans cette situation périlleuse. Une certaine corporation d'ouvriers attachés au service de la ville, se présenta un jour devant lui pour réclamer une augmentation de salaire, en appuyant ses droits du titre de membres du peuple souverain. Sans nier la vérité du principe, M. Rondelet fit observer à celui qui portait la parole, que le peuple français se composait de vingt millions de citoyens : ainsi, toi qui me parles, tu n'es que la vingt millionnième partie d'un souverain, or, comment veux-tu que je t'aperçoive à moins d'avoir un microscope ? Cette saillie tourna à la confusion du harangeur. Reprenant aussitôt le ton convenable à l'autorité dont il était investi, il les congédia en les assurant que leur réclamation serait examinée, et qu'il leur en ferait connaître le résultat.

C'est pendant qu'il fit partie de cette administration que l'École centrale des travaux publics, depuis l'École Polytechnique, fut définitivement organisée, et la direction de cet établissement placée sous son autorité spéciale.

Les commissions ayant été dissoutes en 1796, M. Rondelet fut compris dans la première formation du Conseil des Bâtiments civils, à l'organisation duquel il coopéra sous les ordres de M. Bénézech, premier ministre nommé au département de l'Intérieur.

L'opération la plus difficile qu'il ait eu à exécuter est, sans contredit, celle qui termina si dignement sa carrière architecturale. Par suite d'un faux système de construction, et d'une exécution plus défectueuse encore dont on n'avait nulle connaissance, les piliers du dôme du nouveau Panthéon, qui annoncaient au dehors une force bien supérieure à la charge

Digitized by Google

qu'ils avaient à soutenir, parurent tout à coup céder sous le fardeau, et menacer l'édifice d'une ruine prochaine.

L'alarme devint presque générale. De tous cotés, les architectes et les ingénieurs s'empressèrent de présenter les moyens qui leur paraissaient les plus propres à arrêter les progrès du mal, et garantir le dôme de tout danger pour l'avenir. Le Mémoire que M. Rondelet publia à cette occasion contribua beaucoup à rassurer les esprits sur l'imminence d'un péril dont on s'était exagéré l'importance.

L'administration, une fois éclairée par les rapports des commissions qu'elle avait nommées à cet effet, fit procéder sans retard à l'exécution du système d'étayement que M. Rondelet avait proposé dans son Mémoire, et dont il eut entièrement la conduite.

Le dôme, ainsi préservé, demeura dans cet état depuis 1800 jusqu'en 1806, sans que nul accident vint se manifester de nouveau dans aucune de ses parties. C'est à cette époque qu'il fut chargé des travaux de restauration, qui, eu égard aux difficultés qu'ils présentaient, ne purent être achevés qu'en 1812. Le temps pouvait seul constater en dernier lieu le succès d'une opération de ce genre ; aujourd'hui qu'elle est sortie intacte d'une expérience de plus de trente années, on peut en apprécier le mérite à sa juste valeur.

En 1799, la classe de littérature et des Beaux-Arts de l'Institut avait mis en concours la question suivante :

« Examiner quels ont été, chez les différents peuples, les progrès de cette partie de l'architecture que l'on appelle la science de la construction des édifices depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. » Ce fut pour M. Rondelet l'occasion de recueillir une nouvelle couronne, qui fut décernée dans la séance publique du 5 janvier 1801.

Il ne manquait aux titres que M. Rondelet s'était acquis par ses longs et honorables services, que de se livrer à l'enseigne-

Digitized by Google

ment d'une science qu'il avait pratiqué avec tant de distinction. Il eut encore le bonheur d'accomplir cette tâche. La chaire de construction de l'École des Beaux-Arts étant devenue vacante en 1806, il s'y vit appeler par le suffrage unanime des professeurs de cette école.

C'est aussi dans la même année que fut créé le comité consultatif des bâtiments de la couronne, dont M. Rondelet fit partie dès l'origine.

Parvenu aux premiers emplois, il reçut enfin la récompense honorifique que lui avait mérité depuis longtems une carrière si bien remplie. Le 12 août 1814, il fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

La classe des Beaux-Arts de l'Institut l'appela dans la section d'architecture, le 8 juin 1815. Les académies de Lyon, d'Arras, de Rome et de St-Pétersbourg l'admirent successivement dans leur sein en qualité d'associé correspondant et de membre honoraire.

M. J. Rondelet est mort, à Paris, le 25 septembre 1829, dans sa quatre-vingt-septième année.

Il avait épousé, en 1776, Antoinette Lelarge Desar, fille de l'habile sculpteur, à qui G. Soufflot avait confié la décoration de l'église de Ste-Geneviève. Il en eut plusieurs enfants, dont un fils qui s'est aussi livré à l'architecture.

Nous terminerons cette notice en donnant la liste exacte des mémoires, ouvrages et autres écrits de M. Rondelet, publiés par l'auteur lui-même, ou dans différents recueils :

1° 129 articles relatifs à la construction, dans le Dictionnaire d'Architecture faisant partie de l'Encyclopédie méthodique de M. Panckouke, du mot *aire* au mot *grue* ;

2° Mémoire sur l'architecture considérée généralement, avec des observations sur l'administration relative à cet art, et le projet d'une école pratique qui serait chargée de tous les

Digitized by Google

ouvrages publics. Brochure in-8°. Paris 1789, et 1790. Imprimerie de Gueffier ;

3° Mémoire historique sur le dôme du Panthéon français, 1 vol. in-4° avec 10 planches. Paris, 1797. Imprimerie de Dupont;

4° Mémoire sur la reconstruction de la coupole de la halle au blé de Paris, avec la description des moyens pour l'exécuter en pierre de taille, en briques, en bois et en fer. Brochure in-4° avec trois planches. Paris 1803. Imprimerie de Gillé fils ;

5° Traité théorique et pratique de l'art de bâtir, dont la première édition, imprimée par Gillé fils, a paru en 1802, et la dernière, publiée par le fils de l'auteur, en 5 vol. in-4°, avec atlas de 210 planches, a été imprimée chez A. Fain, 1830 ;

6° Mémoire sur la marine des anciens et sur les navires à plusieurs rangs de rames, auquel on a joint des recherches et des observations sur les corps flottants. Un vol. in-4° avec 10 planches. Paris 1820. Imprimerie de A. Fain;

7° Commentaire de S. J. Frontin, sur les aqueducs de Rome, traduit du latin aves le texte en regard, suivi de la description des principaux aqueducs construits jusqu'à nos jours. Un vol. in-4° avec 30 planches. Paris 1820. Impmerie de F. Diderot.

M. Rondelet a laissé, en outre, plusieurs manuscrits parmi lesquels se trouve la savante dissertation qu'il avait composée sur les coupoles les plus remarquables par leurs dimensions, ou le mérite des procédés suivis dans leur exécution, travail qu'il a complété depuis en y joignant :

1° l'historique des discussions qui ont eu lieu sur l'insuffisance des piliers du dôme de Ste-Geneviève (Panthéon français) avant et après les accidents qu'ils ont éprouvés ;

2° L'exposé des divers moyens de consolidation proposée par les architectes et les ingénieurs ;

Digitized by Google

3° La description détaillée de tous ceux qui ont été mis en œuvre pour leur restauration.

Ce manuscrit est accompagné d'un très grand nombre de figures.

(D'après un Mémoire communiqué par sa famille).

Digitized by Google

DE
L'ÉTAT ACTUEL DE LA PHILOSOPHIE
DANS
LES UNIVERSITÉS DE L'ALLEMAGNE.

—

(Semestre d'été 1844).

I.

HEIDELBERG.

Une université dans laquelle Fries a développé les principes de Kant non sans éclat, où Hegel a professé lui-même pendant plusieurs années cette doctrine hautaine qui s'est si rapidement soumis l'Allemagne, où Daub et Marheineke ont enseigné longtemps la théologie spéculative, devrait, à ce qu'il semble, avoir un caractère éminemment philosophique. L'on pourrait, en entrant à Heidelberg sous l'impression de ces grands souvenirs, s'attendre à y rencontrer plus d'un défenseur de cette logique impassible qui prétendait naguère avoir donné le mot de toutes les énigmes, avoir atteint complètement au but que peut se proposer la pensée humaine, et ne laisser à la science

Digitized by Google

future d'autre tâche que celle d'expliquer et d'appliquer les oracles infaillibles et les idées parfaites de la philosophie absolue. L'on pourrait au moins, en s'approchant des lieux où retentit autrefois la voix du prince des philosophes, espérer d'y trouver un mouvement philosophique bien prononcé, une propension décidée des esprits vers les sciences spéculatives et les recherches ontologiques. Ce serait là se tromper cruellement. Non seulement le système de Hegel ne compte à Heidelberg pas un seul partisan, mais la vie philosophique elle-même est presque nulle dans cette antique et célèbre université. Heidelberg est fière en outre de quelques hommes qui seront à jamais illustres dans les annales du droit; elle possède des médecins de premier ordre, un historien des plus distingués de l'Allemagne, un archéologue dont la célébrité a dépassé les limites de sa patrie, des théologiens justement honorés par les partis les plus divers à cause de leur tendance à la fois scientifique et conciliante; mais, sous le rapport de la pensée spéculative, cette ville qui a la gloire d'avoir offert jadis une chaire de philosophie à Spinoza, est bien loin de pouvoir aspirer à l'un des premiers rangs parmi les universités de l'Allemagne. Le beau château qui domine la ville est en ruines; la ville elle-même devient de jour en jour plus gaie et plus animée : ainsi la science philosophique qui aspire vers des hauteurs difficiles à atteindre n'est guère cultivée par les disciples de Chelius et de Vangeron ; la science de la nature et celle des lois absorbent complètement presque tous les esprits.

Il est néanmoins impossible qu'une université allemande ne prenne aucune part aux discussions philosophiques qui agitent de nos jours si profondément les pays d'outre Rhin, et qu'elle renie l'esprit national essentiellement spéculatif, au point de ne s'occuper nullement des problèmes de la métaphysique. Si donc à côté de 500 élèves en droit, de plus de 100

Digitized by Google

élèves en médecine, et d'environ 50 théologiens, l'université de Heidelberg ne compte qu'une dizaine d'élèves en philosophie (sur lesquels il faudrait encore, pour être exact, ôter ceux qui ne s'occupent que de philologie, d'archéologie et d'histoire), il n'en est pas moins vrai que cette ville compte, parmi ses professeurs soit de philosophie, soit de théologie, quelques hommes qu'il serait injuste de passer sous silence, quand il s'agit de l'état actuel de la philosophie en Allemagne.

Chose digne de remarque ! malgré l'infériorité générale des études spéculatives à Heidelberg, c'est néanmoins dans cette ville qu'ont été écrits tout récemment contre Schelling deux livres qui tous les deux ont fait sensation en Allemagne, et dont l'un est sans contredit le document le plus important de la grande lutte de Schelling avec ses nombreux adversaires et détracteurs.

Rien n'est curieux comme le rapprochement que nous avons à faire ici de Paulus et de Schelling. Célèbre par son explication naturelle ou plutôt extravagante et arbitraire des miracles, Paulus semblait avoir moins que personne l'esprit tourné vers les méditations spéculatives. C'est lui néanmoins qui, quoiqu'il se soit retiré depuis assez longtemps de la chaire académique, s'est élancé à l'âge de 83 ans dans l'arène, non seulement pour combattre, mais, ce qui était chose plus délicate, pour dévoiler enfin cette nouvelle philosophie que Schelling promet depuis tant d'années à l'attente de l'Allemagne, et qu'il hésite toujours de publier. La confiance (nous allions dire la fierté) avec laquelle cette doctrine éternellement esotérique se vante non seulement de donner la véritable solution de tous les problèmes de l'ontologie, et d'être la philosophie définitive de l'humanité, mais encore d'être « positive, » d'être la philosophie de la foi chrétienne, la science de la « révélation, » l'apologie métaphysique de l'orthodoxie, peut seule expliqner le soin que Paulus a mis à la dénoncer à un public impatient

Digitized by Google

de la connaître et de la juger, et la vivacité de l'attaque qu'il a dirigée contre elle avec une ardeur toute juvénile.

Plusieurs savants avaient déjà essayé de porter leurs regards curieux sur cette philosophie unique par le mystère dont elle se couvre, et par le silence derrière lequel elle abrite ses prétentions. Plusieurs hégéliens voyant le sceptre de la science s'échapper de leurs mains, et s'apercevant qu'un nouveau protégé de la cour prussienne comptait monter sur le trône de la philosophie, s'étaient efforcés à différentes reprises de faire connaître et de déprécier cette doctrine rivale que Schelling prêche à Berlin devant un petit nombre de disciples choisis, et qu'au delà des bancs de l'école il se contente de prôner, sans jamais condescendre à y initier le public. Le philosophe mystérieux sut toujours rendre la discussion impossible et se mettre à l'abri de toute réfutation, en prétendant qu'on avait mal compris et exposé sa doctrine, en continuant à élever au ciel son nouveau système, à le représenter comme la seule philosophie possible et orthodoxe, et en persistant à se taire sur le véritable contenu de cet évangile métaphysique. Se bornant à rendre ses oracles devant une assemblée de privilégiés, il eut garde de les faire parvenir à la connaissance du public. Il alla jusqu'à renier, pour plus de sureté peut-être, ceux qui jusqu'alors avaient été regardés et s'étaient regardés eux-mêmes comme ses disciples les plus zélés, ceux qui semblaient être ses fidèles admirateurs. En effet, avouer une doctrine quelconque, c'était se soumettre au jugement de l'Allemagne, c'était pour acquérir peut-être un peu plus de célébrité hasarder un grand renom au risque de perdre toute la gloire acquise. C'est à quoi la modestie ou l'ambition de Schelling n'était nullement tenté de s'exposer. Quant au malheur de l'humanité frustrée de la connaissance de ces vérités inappréciables qu'une retenue déplacée ou un charlatanisme bien calculé gardait depuis quarante

Digitized by Google

ans en portefeuille, il semble que pour Schelling il n'entrait aucunement en ligne de compte.

Il était impossible que les choses en restassent toujours à ce point. Plus d'une voix s'éleva pour proclamer que Schelling ne gardait le silence que parce qu'il n'avait rien à dire, et que le véritable secret de son rôle problématique c'était la crainte de se voir appliqué, s'il parlait, l'adage connu : « *Si tacuisses, philosophus mansisses.* » La logique hégélienne, si forte autrefois de sa conséquence systématique et de son application universelle, perdait sensiblement de son influence par suite de la marche des idées opposées au Panthéisme, et à cause de l'incompatibilité de cette ontologie superbe et merveilleuse avec les doctrines chrétiennes. Il aurait été bien triste de la voir supplantée par un système anonyme, par une doctrine masquée, par une théorie inconnue à tout le monde. Les mystères d'Eleusis et les tribunaux vehmiques ne sont plus de notre temps; la doctrine de Schelling dut donc nécessairement subir l'épreuve de la publicité. Sommée en vain de comparaître et de s'expliquer elle-même sur sa nature, la philosophie « positive » fut traînée contre son gré à la barre. Du fond de la petite ville de Heidelberg le vieux Paulus sut, par l'entremise d'un auditeur de Schelling, se procurer le cahier d'un des cours de ce philosophe. Le manuscrit s'étendait précisément de préférence sur la partie qui avait toujours été l'objet de la plus grande préconisation de la part des admirateurs du nouveau système. Il contenait, outre une Introduction générale, et à coté de quelques détails sur « la philosophie de la mythologie, » toute la nouvelle « philosophie de la révélation. » Paulus publia ce manuscrit.

Ce n'est pas ici le lieu de résumer et de critiquer la nouvelle doctrine de Schelling. Nous accordons qu'elle contient bien plus d'éléments de vérité que n'en contenait la doctrine de son prédécesseur. Opposée au fier « apriorisme » de l'école hégé-

Digitized by Google

lienne, se ralliant à l'étendard de la liberté humaine et de la personnalité divise pour faire la guerre (une guerre sérieuse, nous l'espérons) au fatum panthéistique de l'école rivale, la philosophie nouvelle peut avoir bien des mérites. Nous ne la croyons pas exempte de contradictions, de théories arbitraires, de suppositions poétiques et dénuées de fondement. Il est permis aussi, ce semble, de mettre en doute la franchise si non de son théïsme, au moins de son orthodoxie. Mais ce qu'il est non seulement permis mais nécessaire de proclamer, c'est qu'en refusant de se formuler et de se produire en public, alors encore quand toutes les circonstances extérieures engageaient puissamment le philosophe taciturne à prendre la parole, « la philosophie de la révélation » s'est en quelque sorte jouée du monde savant, et a mérité peut-être les reproches amers et ironiques dont elle a été accablée ainsi que le coup de main par lequel elle a été mise à nu d'une manière si inattendue.

Exposé désormais à être compris et jugé, Schelling ne put se résigner à son sort. Ce ne furent pas les commentaires et réfutations dont Paulus avait accompagné non sans quelque confusion le précieux document, qui intéressèrent le plus vivement le public, et mirent en émoi l'esprit du philosophe de Berlin. Ce qui piqua au plus haut point la curiosité générale c'était le document lui-même ; ce qui tourmenta cruellement Schelling, c'était la fidélité scrupuleuse dont ce document portait l'empreinte. Ajoutez tout ce qu'il y avait d'ironique dans le fait qu'une philosophie qui prétend à une profondeur inconnue jusqu'aujourd'hui et à une orthodoxie sans tache, se trouvait dénoncée au public, et, ce qui plus est, exposée pour la première fois en détail par un théologien qui n'est guère plus célèbre par son orthodoxie que par ses talents spéculatifs. Tout philosophe qu'il était, Schelling ne put supporter cet excès de malheur, et, comme toutes

Digitized by Google

les grandeurs qui sont à la veille d'être détrônées, il eut recours non aux armes de l'esprit, mais à celles de la chaire : requérant l'aide des tribunaux, il poursuivit Paulus comme plagiaire.

C'était mêler un débat bien mesquin aux questions les plus nobles et les plus élevées ; c'était remplacer de hautes discussions de doctrines par des réquisitoires et des procès. Absous d'abord, Paulus vient d'être déclaré coupable par le tribunal suprême de Berlin ; son livre a été saisi et défendu dans les états prussiens. La lettre de la loi interdit, il est vrai, d'imprimer un cours public sans l'autorisation expresse du professeur, et assimile un cours ainsi publié à une contrefaçon. Mais, d'un point de vue plus élevé, Paulus est pleinement absous par le caractère de son livre qui, bien loin de ressembler aux contrefaçons, de reproduire simplement les leçons de Schelling, d'être une entreprise de librairie, ne poursuit évidemment aucun autre but que l'intérêt scientifique, et est dans la majeure partie de ses pages une critique à laquelle l'exposé de la doctrine de Schelling ne sert que de prémisses et de justification. Comment, en effet, mettre le lecteur à même de prononcer un jugement, sans donner d'abord les pièces du procès ? Et quelle étrange prétention que celle de vouloir, au milieu du silence le plus absolu, régner sur le monde philosophique, à l'aide d'une nature inexorable qui fermerait la bouche, à la fois, à l'historien et au critique ? Quoiqu'il en soit de cette question de forme qui, par suite de l'acharnement que Schelling met dans les affaires de ce genre, est parvenu à dominer la question de fond et de doctrine ; ce qu'il est plus important de constater, et ce dont il faut se hâter de prendre acte, c'est qu'en invoquant le secours des tribunaux, Schelling a implicitement reconnu lui-même l'exactitude du rapport incriminé. En poursuivant cette publication, Schelling a déclaré tacitement que, dans son ensemble, elle est

Digitized by Google

une reproduction fidèle des mystérieuses révélations de Berlin. Que les tribunaux se prononcent donc contre Paulus, peu importe ; le monde philosophique tout entier, mis en demeure par Paulus de connaître et de juger les nouvelles formules de la philosophie de l'absolu, doit une véritable reconnaissance au Nestor de la Faculté de Théologie de Heidelberg. Il était temps, certainement, de porter une main hardie dans le prétendu sanctuaire, de déchirer le voile dont se couvrait un soi-disant demi-dieu. Le vieux théologien qui a eu la hardiesse de faire ce qu'aucun des hégéliens les plus fanatiques n'a osé tenter, a bien mérité de la philosophie.

Il est permis à la polémique d'être quelquefois un peu tranchante ; une vivacité qui observe certaines mesures, et qui ne nous empêche pas de rendre justice même à un adversaire, n'est qu'un témoignage honorable de la chaleur avec laquelle chacun des combattants a embrassé sa conviction. La polémique de Paulus contre Schelling se tient dans de justes limites. En est-il de même de celle d'un autre professeur de Heidelberg contre le philosophe de Berlin ? Nos lecteurs eux-mêmes en jugeront.

Nous ne nous étendrons pas ici sur les travaux que Kapp a publiés sur l'histoire, ou plutôt la philosophie de l'histoire, avant même qu'il ne fut professeur de philosophie à Heidelberg. Ce sont des fragments écrits, non sans talent, mais, pour la plupart, sans ordre, et dans un style plus oratoire que clair et coulant. Çà et là brillent des éclairs qui dénotent une intelligence élevée ; l'ensemble trahit un esprit qui malheureusement méprise trop la méthode. Philosophe éclectique, et se rapprochant tantôt d'Hégel, tantôt de Schelling, Kapp a montré les mêmes qualités et les mêmes défauts dans son Introduction à la philosophie.

Les dernières publications de Kapp nous rendent témoins d'une discussion chaleureuse que cet auteur a eue avec Schel-

Digitized by Google

ling. Il y a vingt ans, le professeur de Heidelberg était aux yeux de Schelling un penseur recommandable ; Schelling, au jugement de Kapp, était digne d'être appelé le Platon de l'Allemagne. Les deux professeurs semblaient donc les meilleurs amis, lorsque les rapports de bienveillance qui existaient entre eux furent troublés d'une manière bien inattendue, à l'occasion d'un livre de Kapp sur l'origine des hommes et des peuples. Schelling crut reconnaître dans cet ouvrage la reproduction de plusieurs idées qu'il venait d'émettre dans un de ses cours. En homme qui tient à récolter lui-même là où il a semé, et à n'abandonner à personne la moindre parcelle de gloire qu'il pourrait avoir droit de revendiquer, il reprocha à Kapp de s'être paré de plumes étrangères. C'est alors que Kapp, blessé au vif, devint l'ennemi déclaré de Schelling, contre lequel il lança sur le champ une brochure destinée à repousser ce qu'il appellait une insigne calomnie.

Plus de dix ans se sont écoulés depuis cette querelle. Elle était dûment oubliée par tout le monde, et semblait oubliée, même par les deux champions qui s'étaient livré bataille, quand, il y a quelques mois, Kapp reprit la plume, et publia contre son adversaire, sous le titre de: *Schelling, ou Fragments de l'histoire contemporaine,* un ouvrage anonyme qui mérite une place distinguée dans la littérature des libelles et des pamphlets.

Kapp reproche à la philosophie de Schelling de n'avoir jamais eu ni principe, ni méthode, de n'être que le fruit d'un plagiat honteux, une mosaïque composée des parties les plus hétérogènes, une copie triviale de Platon, une reproduction grotesque de Bohme, un travestissement de la doctrine hégélienne, un pot pourri philosophique dans lequel les contradictions les plus grossières sont les seuls éléments que l'auteur peut revendiquer comme sa véritable propriété. Kapp

Digitized by Google

proclame que cette doctrine dénuée de profondeur, d'originalité et de logique, n'a toujours été la même pendant ses nombreuses vicissitudes, que sous le rapport de l'opiniâtreté avec laquelle elle a persisté à défendre l'absurde, à s'enfler du sot orgueil de ses pompeuses promesses, et à se jouer impudemment d'un public assez crédule, pour compter sur des paroles frivoles. La philosophie nouvelle de l'ancien professeur de Munich, cette doctrine qui mérite, d'après Kapp, d'être qualifiée non de *secunda*, mais de *centesima*, ou mieux encore de *nulla*, cette philosophie de la révélation que Schelling enseigne aujourd'hui à Berlin, n'a révélé, de l'avis de notre critique, que le manque de caractère de son auteur. Tout ce que cette philosophie positive nous apprend de positif, c'est que la colère et la confusion se disputent l'esprit de son ridicule inventeur. Incarnation de la lâcheté et de l'arbitraire, Schelling n'est rien qu'un charlatan qui, comme Narcisse, n'aime et n'admire personne que lui-même, et qui, comme Simon le magicien, feint tout, même la foi, par ambition et par cupidité.

Est modus in rebus, sunt certi denique fines ! Il nous semble, à nous aussi, que la philosophie de Schelling n'est pas exempte de contradictions ; nous sommes d'avis que le soin avec lequel ce penseur tient à ce qu'aucune de ses formules ne passe dans le monde sous le nom d'autrui, approche quelquefois du ridicule, nous croyons surtout qu'en promettant toujours le système définitif de la philosophie et de l'orthodoxie, tout en se dispensant sans cesse de le donner, il s'est exposé à un blâme sérieux. Mais, d'un autre côté, il est certain que Schelling a contribué à remettre en lumière la nullité d'un pur apriorisme en matières philosophiques, la nécessité de la foi en la liberté de l'homme, la certitude de l'existence d'une personnalité divine et extraordinaire. Ce n'est donc pas en lui contestant toute espèce de mérite, que

Digitized by Google

l'on combattra avec succès les erreurs d'un penseur dont le nom est acquis depuis longtemps à l'histoire de la philosophie. Ce n'est pas au moyen d'une succession non interrompue de propos injurieux, par un ouvrage qui manque à la fois d'urbanité et de logique, que l'on répondra dignement à un homme qui, malgré ses faiblesses, est un des philosophes les plus éminents de notre siècle. Le livre de Kapp est un exemple de la vivacité extrême et souvent fiévreuse, avec laquelle nos voisins d'Outre-Rhin, auxquels on attribue d'ordinaire une froideur à toute épreuve, procèdent quelquefois dans leurs discussions philosophiques.

En fait de pamphlets, nous avons encore à citer plusieurs petites publications d'un autre professeur de Heidelberg qui, comme Kapp, est l'ennemi déclaré, aussi bien de Hégel que de Schelling.

Nous ne pouvons pas parler ici des publications de Reichlin Meldegg, qui sont relatives à l'histoire ecclésiastique. Nous ne nous arrêterons pas non plus à diverses petites brochures que ce professeur a publiées, il y a longtemps, sur l'ancienne doctrine de Schelling. Son ouvrage philosophique le plus remarquable et le plus étendu est une psychologie écrite d'un point de vue plus ou moins éclectique. Distinguée, non pas, il est vrai, sous le rapport de la profondeur des vues, mais sous celui de la clarté de la pensée, cette publication a assuré à son auteur un rang honorable, si non parmi les penseurs spéculatifs, au moins parmi les philosophes éclectiques de l'Allemagne.

Dans les derniers temps, Reichlin Meldegg s'est occupé surtout de polémique philosophique. L'on sait que l'un des hégéliens de l'extrême gauche a publié, il y a quelques années, sur l'essence du christianisme, un pamphlet métaphysique qui attaque avec la dernière violence, non seulement le christianisme, mais la religion en général. Bien loin d'être un

Digitized by Google

rapport de l'homme à la divinité, la religion est tout simplement, au jugement de Fenerbach, la science de notre propre être, la conscience de la nature de notre esprit. Ce que nous appelons Dieu est un idéal complètement dépourvu de réalité objective, c'est l'idée pure de notre propre existence. La théologie est une science qui n'a pas d'objet; l'anthropologie en doit prendre la place. En prétendant que l'homme doit attendre son salut de Dieu, de Christ et d'une vie future, le christianisme s'est engagé dans un dédale de contradictions, dont le philosophe se débarrasse en s'élevant à la conviction qu'il est possible et nécessaire de trouver la vie éternelle en nous-mêmes et dans le monde présent.

Répondant à cette attaque contre le christianisme, Reichlin Meldegg, de son côté, a attaqué, dans une lettre à Fenerbach, l'autolâtrie de la jeune école hégélienne. Il reproche à son adversaire d'avoir défiguré le christianisme pour pouvoir facilement en triompher. Il s'efforce de montrer que la manière dont Fenerbach a conçu la doctrine chrétienne est telle, que l'on n'a qu'à penser partout le contraire de ce qu'il dit, pour se faire une idée beaucoup plus vraie du caractère intime du Christianisme.

Le ton de cette réplique qui veut être à la fois plaisante et sérieuse, peut convenir à certains lecteurs; il porte son explication et son excuse dans le caractère du livre qu'il s'agissait de combattre, et dans les bornes que Reichlin Meldegg a su garder. Ajoutons néanmoins que, à notre avis, l'auteur (qui, du reste, ne réussit pas toujours dans le genre comique, et qui, dans son argumentation aussi, laisse encore à desirer) aurait mieux fait de donner à sa polémique un caractère franchement sérieux et scientifique. En prétendant répondre en même temps aux exigences du philosophe, et à celles d'un lecteur qui ne veut s'instruire qu'en s'amusant, il a été trop léger pour l'un, trop savant pour l'autre, et

Digitized by Google

n'a pleinement satisfait, ni le lecteur vulgaire, ni le penseur spéculatif. S'il avait pris à tâche de composer un ouvrage purement scientifique, la valeur intrinsèque de la publication et la cause elle-même de la vérité y auraient gagné.

La publication la plus récente de Reichlin Meldegg est une petite brochure anonyme, intitulée : *Le Nouveau maître Renard*, et contenant huit fables philosophiques dirigées contre Schelling. L'auteur nous raconte qu'après la mort du lion (Kant) et de l'aigle (Fichte), qui successivement avaient régné en rois-philosophes sur les animaux, alors encore très amateurs de spéculations métaphysiques, un renard (Schelling) se para de la crinière de l'un et des plumes de l'autre, se mit à discourir avec emphase sur l'idéal, sur le réel, sur l'absolu, et parvint ainsi à rassembler autour de lui des auditeurs respectueux, qui bientôt se déclarèrent ses humbles sujets. Par une série de ruses, et en promettant toujours à son peuple de l'élever à la contemplation de l'absolu, il sut garder la confiance générale et le trône philosophique auquel on l'avait élevé, jusqu'au moment où l'ours (Hégel), dévoilant le néant des promesses royales, s'empara en tyran du pouvoir suprême. Dès lors, pendant que l'ours, afin d'assurer le succès de sa propre philosophie, dévorait tous les animaux qui osaient être d'un avis différent de celui du nouveau despote, le renard, qui s'était soigneusement caché, était attentif aux évènements du jour, et se tenait toujours prêt à saisir la première occasion qui pût être favorable à ses projets rusés. A la mort de l'ours, il lui sembla que le moment était venu d'exécuter ses desseins. Une foule d'oursins mal léchés, et divisés entre eux essayaient alors, par différents manéges, de conserver l'influence puissante que leur père avait exercée sur les destinées de la philosophie. Ce fut en vain. A l'aide de la crinière et des ailes qui lui avaient déjà servi naguère, le renard, habile à remplacer les idées qui lui manquaient,

Digitized by Google

par des mots sonores et redondants, parvint à avoir le dessus sur les oursins, et à occuper une seconde fois la position brillante d'un autocrate philosophique. Il promettait toujours à ses sujets crédules de leur révéler la science parfaite ; il ne leur donnait, en réalité, que des définitions de plus en plus incompréhensibles de l'absolu. C'est ainsi qu'il régnait, couvert de gloire, lorsqu'un jour, un aigle venu de loin (Paulus), s'apercevant de la supercherie, arracha au prétendu roi, en séance publique, les dépouilles dont il avait si bien su tirer parti, et convainquit la nation entière des animaux, que le chef qu'elle s'était donné était un animal tout roturier.

Mais nous avons hâte de passer à des choses plus sérieuses, de dire encore quelques mots d'un savant qui, quoiqu'il n'occupe pas de chaire de philosophie, est peut-être, à Heidelberg, l'homme le plus richement doué de l'esprit philosophique, et de jeter avec lui un coup d'œil sur une question dont, chez nous surtout, tous les esprits sont préoccupés en ce moment. Nous voulons parler de Rothe et de sa théorie sur les rapports de l'Eglise avec l'Etat. Un livre qui a excité l'attention générale des théologiens de l'Allemagne, et qui, même sur la rive gauche du Rhin, n'a pas passé inaperçu, mérite, de notre part, une sérieuse considération.

Le but que Rothe s'est proposé en écrivant « ses origines de l'Eglise chrétienne, » c'était de faire voir, en théologien impartial, la nécessité avec laquelle l'épiscopat a dû se développer dans les premiers âges du christianisme. La démonstration de cette nécessité, la mise en relief de toutes les causes qui ont dû amener l'établissement de l'église catholique, pouvait, aux yeux de plusieurs personnes, paraître équivalente à une apologie de cet épiscopat et de cette hiérarchie dont l'église protestante a secoué le joug servile. Pour prévenir ce malentendu, Rothe, aux yeux duquel ce qui a été utile, nécessaire même, dans le passé, ne l'est pas pour cela

Digitized by Google

dans le présent, jugea convenable d'exposer, dans une introduction philosophique, sa manière de voir sur l'Eglise en général. Cette introduction, qui est, sans contredit, l'une des parties les plus caractéristiques et les plus intéressantes du livre dont nous parlons, peut seule nous occuper ici où il s'agit non de théologie, mais de philosophie.

S'appropriant l'idée de la piété telle qu'elle a été développée avec tant de bonheur par Schleicrmacher, et considérant qu'un des éléments inhérents à cette piété, c'est la tendance à l'association, Rothe pense que l'Eglise ne peut être définie autrement que comme association purement religieuse. L'Etat est pour lui, d'après une idée empruntée aux doctrines hégéliennes, une association essentiellement morale, c'est-à-dire qu'elle a pour but non pas seulement de conduire ses membres à une prospérité extérieure non troublée et aussi parfaite que possible, mais, ce qui plus est, de faire parvenir les citoyens à la véritable moralité. Ces deux définitions étant ainsi posées, Rothe s'efforce, d'un côté, de montrer que la vraie moralité ne peut exister sans une piété positive, et doit nécessairement être religieuse. De l'autre côté, il prend surtout à tâche d'établir que la seule manière dont la vie religieuse peut et doit nécessairement se produire *in concreto*, c'est sous la forme d'actions moralement bonnes; que, par exemple, la véritable preuve de notre amour pour Dieu n'est autre que la fidélité aux devoirs de charité que nous avons à remplir vis-à-vis du prochain. De là Rothe conclut que le domaine de l'Eglise ne peut être nettement séparé de celui de l'Etat, et que, plus nous serons religieux et moraux, plus l'Eglise, dont l'idée est incohérente, sera absorbée par l'Etat devenant chrétien. D'où il résulte en dernière analyse que le jour où l'humanité aura atteint la perfection (et ce jour ne peut manquer d'arriver), l'Eglise disparaîtra complètement pour faire place à un Christianisme uni-

Digitized by Google

versel organisé sous la forme de l'Etat, non de l'Etat tel qu'il est aujourd'hui, mais de l'Etat parfaitement religieux et chrétien.

En d'autres termes : l'Eglise, selon Rothe, en ne voulant être qu'une communauté purement religieuse, prétend à l'impossible, ou que toute communauté n'existe que sur la base d'un élément extérieur, et que l'Eglise ne peut manifester au dehors les éléments de piété qu'elle renferme qu'en empiétant sur le domaine de l'Etat. D'un autre côté, comme l'Etat est une association qui a pour but la perfection de la vie morale de l'humanité, et qu'en outre la moralité accomplie implique nécessairement la piété positive, il est certain que l'Etat parfait comprend l'Eglise et la rend inutile, il est évident que l'Eglise est destinée à s'engloutir dans un État universel qui, embrassant tous les États particuliers, les réunira en un immense organisme à la fois politique, moral et chrétien.

Supposer que la perfection idéale de l'organisation de l'humanité doive amener l'absorption de l'Etat par l'Eglise, ce serait vouloir, selon Rothe, qu'une manifestation particulière de la vie humaine engloutisse la totalité des manifestations de notre activité. Regarder l'Eglise et l'Etat comme deux organisations destinées à coexister même alors quand le développement de l'humanité sera consommé, ce serait croire à une perfection sans unité, ce serait penser que l'Etat qui ne serait pas religieux n'en mériterait pas moins le titre d'Etat accompli, ce serait prétendre que l'Eglise qui n'aurait pas encore pénétré de son esprit divin la vie humaine tout entière pourrait néanmoins être saluée du nom d'Eglise parfaite. Supposer enfin que, lors de l'accomplissement des temps, l'Eglise et l'Etat s'uniront pour former un organisme inconnu jusqu'aujourd'hui, et auquel nous donnerions, par exemple, le nom de Royaume de Dieu, ce serait oublier que l'Eglise,

Digitized by Google

isolant la vie religieuse de la vie humaine en général, est une forme positivement défectueuse de l'association universelle, pendant que l'Etat religieux en est, de sa nature, la forme parfaite. Il ne reste donc qu'à avouer que la situation idéale dont nous cherchons à nous former une idée précise ne peut être conçue autrement que comme une union telle des deux associations rivales, que l'Eglise soit absolument absorbée par l'Etat chrétien.

Le christianisme primitif a pu chercher à se constituer en Eglise, ou plutôt il a nécessairement dû le faire, quelque défectueuse que nous jugeons aujourd'hui cette tendance, parce que dans les premiers siècles de l'ère chrétienne l'idée de l'Etat était à juste titre assimilée à celle du monde, et que l'Etat religieux n'était pas encore formé. Aujourd'hui que les circonstances sont différentes, l'Eglise qui jadis a été nécessaire le devient moins de jour en jour et à mesure que l'Etat chrétien se développe. Elle est encore bien éloignée, il est vrai, l'époque fortunée qui jouira de la réalisation de l'Etat parfait; mais néanmoins cette époque approche. L'Eglise, comme institution, a suivi un développement ascendant jusqu'au jour où, par suite de la puissance même de la vie religieuse qu'elle avait nourrie et qui ne voulait plus supporter des liens serviles, son organisation a été mortellement blessée par la réforme et son mouvement libérateur. Depuis lors, le développement de l'Eglise comme institution décline. L'esprit religieux, au contraire, se développe tous les jours davantage. Il en résulte que le moment viendra où l'esprit chrétien détruira complètement la forme défectueuse et contradictoire qu'il a été obligé de se donner dans l'origine; le jour arrivera où la théologie sera identique à la philosophie, où le culte de l'art profane aura fait tant de progrès que, transfiguré et sanctifié, il prendra la place du culte religieux, où l'art sacré, en devenant l'objet d'un culte général, sera devenu

Digitized by Google

pour ainsi dire profane, où, en un mot, l'Eglise fera place à la toute-puissance de l'Etat chrétien.

Il faut avouer que, malgré la variété des manières de voir qu'a fait naître en France la question des rapports entre l'Eglise et l'Etat, nous ne possédons aucune tendance qui puisse être regardée comme identique à celle que nous venons d'esquisser bien faiblement. Monsieur Vinet aussi déclare que si tous les hommes étaient régénérés, l'identification de l'Eglise et de l'Etat serait certaine. Mais, tandis que le célèbre professeur de Lauzanne regarde la réalisation d'une perfection complète de l'humanité comme impossible, et traite toute union de l'Eglise avec l'Etat de sacrilége et d'adultère, le professeur de Heidelberg prétend qu'il est nécessaire que l'idée de l'humanité telle qu'elle a été conçue par Dieu se réalise un jour d'une manière absolue, et voit dans les religions d'état un pressentiment de l'organisation future du christianisme. Quant à nous, nous l'avouons : l'Etat parfait et chrétien de Rothe excluerait l'Eglise en la rendant superflue. Mais l'idée de l'Etat elle-même, telle que ce savant l'expose, est-elle juste et acceptable ? Cette exaltation de l'institution politique est-elle conforme à la nature des choses ? Nous ne le croyons pas. Quelque respect que nous ayons pour Hegel, et quelque mépris que les hégéliens en général aient déversé sur ceux qui ne partagent point à cet égard leur opinion, nous croyons qu'il est de la plus haute nécessité de distinguer toujours le domaine du temporel de celui du spirituel, le domaine de la loi civile de celui de la conscience intime, le domaine de la prospérité publique de celui de la vie morale et religieuse. Certainement l'Etat a le droit de contribuer à développer dans le citoyen l'homme spirituel et religieux. L'exercice de ce droit est un de ses devoirs les plus sacrés. Mais l'Etat ne doit entrer dans cette voie qu'indirectement, en protégeant le développement de l'Eglise et en le hâtant

Digitized by Google

sans vouloir imposer un code à la foi. Libre et spontanée de sa nature, la piété, qui n'existerait plus dès qu'elle serait forcée, tombe nécessairement en dehors de tout ce dont l'Etat peut ordonner et obtenir l'exécution. Dès que le pouvoir temporel méconnaît cette vérité, il se dégrade lui-même, eût-il d'ailleurs les meilleures intentions. Un Etat qui, sous prétexte de vouloir être chrétien, refuse aux communautés non chétiennes les droits de citoyen, est non pas supérieur, mais, quoiqu'en disent les hégéliens, infiniment inférieur à l'Etat laïque qui accorde les mêmes droits civils à toutes les communautés religieuses qui ne troublent pas l'ordre public. La véritable dignité de l'Etat consiste non à prétendre à ce qui est au dessus de sa sphère, mais à savoir multiplier les résultats de son activité, en se bornant à la sphère qui lui est légitimement tracée.

Quelque soit, du reste, le jugement que l'on veuille porter sur la doctrine du théologien d'Heidelberg, il faudra reconnaître (et nous nous empressons de le déclarer) qu'elle est mûrement réfléchie, assise sur une forte base spéculative et imprégnée d'un esprit profondément chrétien. Aussi, ces idées, fortes de leur ensemble systématique et de la vie religieuse qui les anime, ont-elles fait sensation dans le monde théologique de l'Allemagne. L'ouvrage de Rothe est d'autant plus remarquable que, fondé sur la double conviction de la vérité éternelle du christianisme et de l'insuffisance des formes que le dogme chrétien s'est données jusqu'à présent, il est du nombre des productions scientifiques qui caractérisent les tendances réformatrices de notre époque. Nous vivons dans un temps où bien des esprits s'essayent sans relâche à trouver une nouvelle solution aux grands problèmes qui tourmentent le penseur. Rothe a hasardé, à sa manière, une nouvelle voie dans le champ immense de la science chrétienne ; il a tenté de concilier les prétentions rivales du sentiment religieux et de la pensée philo-

Digitized by Google

sophiques, en se plaçant dans un point de vue presqu'inconnu jusqu'aujourd'hui. La science modeste et la piété chrétienne dont il a fait preuve dans cette circonstance, nous font desirer que ce savant, qui doit, dit-on, publier, sous le titre d'éthique, un résumé de tout son système de théologie spéculative, nous permettront bientôt de considérer dans son ensemble une doctrine si remarquable déjà dans ses premiers fragments.

Nous nous réjouirions d'autant plus de cette publication, qu'elle pourrait bien contribuer à hâter la renaissance des études philosophiques dans une université à laquelle il ne manque qu'un mouvement spéculatif bien prononcé, pour pouvoir rivaliser avec les premières universités d'Outre-Rhin. Heidelberg est une des villes qui ont joué les rôles les plus importants dans le développement des sciences en Allemagne. Riche de tous les grands souvenirs qu'elle a rattachés à son nom, comptant aujourd'hui parmi ses professeurs des hommes éminents dans le droit, dans les lettres, dans la médecine, dans la théologie, célèbre par une foule de revues périodiques, qui se publient dans son enceinte, offrant aux jeunes gens qui l'habitent les avantages d'une société qui n'est pas sans agrément, favorisée enfin, au plus haut degré, par sa position géographique et par la beauté vraiment unique d'un paysage, qui réunit ce qu'il y a de grandiose dans une plaine immense, aux charmes variés des vallées et des montagnes, Heidelberg est déjà aujourd'hui l'el Dorado de tous les étudiants du nord de l'Allemagne, la terre promise dans laquelle se rendent, de préférence, ceux qui de la Suisse, de la France, de la Belgique, même de l'Angleterre et de l'Espagne, viennent étudier dans les pays d'Outre-Rhin. Que serait-ce, si Heidelberg pouvait réunir à tous ces avantages, celui de posséder quelques philosophes de premier ordre, et si, se souvenant des temps où dans la grande querelle des Nominalistes et des Réalistes, elle prenait partie pour les défenseurs du

Digitized by Google

progrès et de la liberté philosophiques, elle tenait à honneur de compter parmi ses savants quelques esprits spéculatifs qui uniraient la lucidité à la profondeur, la franchise du langage et l'indépendance des vues à la noblesse des sentiments ? C'est alors que la belle Ruperto-Carolina pourrait, non seulement disputer la gloire de la prééminence aux universités les plus brillantes de l'Allemagne, mais peut-être conquérir la palme dans ce grand et digne combat.

Charles Buob.

Digitized by Google

Anciennes institutions religieuses de Lyon.

VII.

LES CARMÉLITES.

Le siècle dernier a emporté avec lui une pieuse coutume, que la religion et les arts peuvent bien regretter. Des philanthropes, louables, si l'on veut, dans leurs motifs, mais peu réfléchis dans leurs calculs, ont banni de nos habitudes civiles le droit d'inhumation dans les Eglises, et avec lui aussi les salutaires enseignements qu'il transmettait, la grâce et la variété d'ornements qu'il apportait dans les temples chrétiens. En achetant la permission de dormir à l'ombre du sanctuaire leur sommeil éternel, les riches et les grands du monde se bâtissaient des chapelles, s'élevaient des tombeaux,

Digitized by Google

et ces monuments où l'art trouvait à déployer ses merveilles, étaient quelquefois autant de pages historiques. Beaucoup d'Eglises d'Italie sont en partie redevables à un tel usage de l'attrait de curiosité qui provoque à en visiter l'enceinte tout entière. Rome, Naples, Florence, Venise, etc., se plaisent à offrir ainsi aux yeux de leurs citoyens et de l'étranger les tombes de leurs grands hommes, jusque-là que, si la cendre est absente, si le cercueil n'a pu rejoindre le berceau, on n'en pose pas moins des monuments commémoratifs. Pourquoi, chez nous, à des conditions qu'il serait facile de déterminer, ne rétablirait-on pas une coutume depuis longtemps abolie? La plupart des tombeaux qui se détériorent si vite dans nos cimetières, seraient à l'abri de l'injure des saisons sous la voûte de nos églises, et le droit d'une sépulture privilégiée s'achèterait au profit des pauvres de ces églises, et de la réparation des églises elles-mêmes.

La maison des Carmélites de Lyon avait eu son origine dans cette coutume générale que nous venons de rappeler. Jacqueline de Harlay, fille de ce Harlay de Sancy qui alla chercher en Suisse 16,000 hommes, qu'il amena au service de Henri IV travaillant encore à la conquête du royaume de France, avait été mariée en 1596 à Charles de Neufville, marquis d'Halincourt, gouverneur de Lyon et de la Province. Dès que le cardinal de Bérulle eut fait venir en France des Religieuses Carmélites, le marquis et son épouse voulurent en avoir une Maison dans leur Gouvernement. Ils firent donc, en l'année 1616, l'acquisition du lieu que les Carmélites ont occupé jusqu'à la Révolution, et y élevèrent une église où ils ne devaient pas tarder à prendre une honorable sépulture. La marquise d'Halincourt s'y rendit en 1618, le marquis en 1642 (1).

(1) Germain Guichenon, *la Vie de Camille de Neufville*, pag. 37-41.

Digitized by Google

A leur arrivée dans nos murs, les Carmélites résidèrent d'abord chez les Visitandines.

On voit encore, à la disposition grandiose d'un escalier que l'on trouve en entrant, du côté de la montée des Carmélites, que le monastère, bâti par les Villeroy, devait avoir une certaine magnificence. Le cloître est encore très reconnaissable.

Le premier Duc et Maréchal de Villeroy fit construire la nouvelle église sur les dessins de François Dorbay, architecte de Paris, et, quelques années avant sa mort, disposa dans cette église une chapelle pour la sépulture de sa famille. Le Maréchal mourut à Paris, le 28 novembre 1685, dans sa 88e année. A la déposition de son corps, faite dans le courant du même mois, en présence de Mgr Camille de Neufville, et de tout ce que la Ville présentait de plus grand et de plus honorable, le P. David, de l'Oratoire, prononça l'éloge funèbre du défunt. Le maréchal avait fondé, pour être dite tous les jours dans cette chapelle, une messe à perpétuité! Son mausolée était en marbre blanc bien travaillé; on lisait, dans un cartouche de très bon goût, l'incription suivante, qui venait de Camille de Neufville :

HIC IACET

D. D. NICOLAVS DE NEVFVILLE

DVX VILLAREGIVS

PAR FRANCIÆ ET PRIMVS MARESCALLVS, LVGDVNENSIS PROVINCIÆ GVBERNATOR ET PROREX FIDELISSIMVS, SECRETIORVM ERARII CONSILIORVM PRÆSES, REGIORVM ORDINVM COMMENDATOR, QVI LVDOVICI MAGNI ÆTATI MINORI SAPIENTISSIME PRÆFVIT.

HÆC FVERVNT EIVS INSIGNIA. SED QVANTA FVERIT VIRTVTVM COPIA, VOLVE, REVOLVE SÆCVLA, NIL TANTI VIRI INVI-

Digitized by Google

DIA DIGNVM REPERIES. PLENVS DIERVM OBIIT. ANNO ÆTATIS LXXXVIII. CHRISTI M. DC. LXXXV. MENSIS NOVEMBRIS DIE XXVIII.

LVGE GALLIA.

LVGE VIATOR ET ORA.

Posuit Camillus Archiepiscopus Lugdunensis
Propter fratris amorem. 1687 (1).

L'*amour fraternel* dont il s'agit ici allait un peu loin, quand il ne voyait *rien, à travers les siècles, qui pût faire envie à la vertu du Maréchal !*

Le Mausolée du premier Maréchal de Villeroy avait été exécuté par Bidaud (2), sur le dessin de Blanchet. Un socle de portor soutenait un tombeau aussi de portor, d'une forme gracieuse, sur lequel le maréchal était à genoux avec le costume de l'Ordre du Saint-Esprit. Cette statue était en marbre. Deux grandes figures, également en marbre, servaient d'accompagnement, et représentaient l'une la Prudence, l'autre la Religion, toutes deux désignées par les attributs qui leur conviennent. Cet ouvrage était adossé contre une arcade feinte, décorée avec art et terminée par les armes de la maison de Villeroy.

Le mausolée le plus rapproché de l'autel était celui de la marquise d'Halincourt, fondatrice du Monastère. « On ne peut aller plus loin pour la délicatesse du ciseau et la recherche du travail, disait Clapasson en 1641, mais le dessin en

(1) Guichenon, *ibid.*, pag. 57-59.

(2) Nous avons parlé de Nicolas Bidaud dans *Lyon ancien et moderne*, tom II, chapitre des Jacobins. Voir encore Clapasson, aux pages 39, 153, 154. 159, etc.

Digitized by Google

est très médiocre (1). » Sur le devant du mausolée, qui était en marbre blanc, se lisait l'inscription suivante :

ICI GIST DAME IAQVELINE DE HARLAY, DAME D'HONNEVR DE LA REINE MERE DV ROI, FONDATRICE DE LA MAISON ET MONASTÈRE DES RELIGIEVSES CARMELITES DE CEANS, FEMME DE HAVT ET PVISSANT SEIGNEVR MESSIRE CHARLES DE NEVFVILLE, SEIGNEVR D'HALINCOVRT, MARQVIS DE VILLEROY, etc. LAQVELLE DECEDA LE QVINZIÈME IOVR DE MARS, MILLE SIX CENT DIX ET HVIT.

Le mausolée du Marquis d'Halincourt se trouvait au fond de la Chapelle, vis-à-vis de l'autel. Le noble défunt était représenté à genoux sur un tombeau de forme quarrée. Ce fut en l'année 1635 (2) que le Marquis fit construire ce mausolée ; sa statue était en bronze, ainsi qu'un petit corps d'architecture placé contre le mur; le reste était eu marbre noir. Les deux monuments venaient d'un sculpteur nommé Jacob Richer, mais il avait moins bien réussi pour celui-ci que pour l'autre; le dessin était dans le même goût, l'exécution différait. Sur le devant du mausolée, on lisait ces mots :

D. O. M.

MORTIS

MEMOR VIVENS

POSVIT

(1) *Description de Lyon*, pag. 156.

(2) Cette date, ainsi que le nom de l'ouvrier, J. Richer, se lisait dans un pli du manteau de d'Halincourt. Voir nos *Etudes sur les Hist. du Lyonnais*, I, 312.

Digitized by Google

Et sur le plus grand côté :

CY GIST MESSIRE CHARLES DE NEVFVILLE, SEIGNEVR D'HALINCOVRT ET DE MAGNY, MARQVIS DE VILLEROY, COMTE DE BVRY, VISCOMTE DE LA FOREST THAVMER, CHEVALIER DES ORDRES DV ROY, CONSEILLER EN SES CONSEILS D'ETAT ET PRIVE, CAPITAINE DE CENT HOMMES D'ARMES ET DE SES ORDONNANCES, SENECHAL DE LYON, GOVVERNEVR ET LIEVTENANT GENERAL POVR SA MAIESTÉ EN LA VILLE DE LYON, PROVINCES DV LYONNOIS, FOREST ET BEAVIOLOIS, LEQVEL DECEDA LE XXVII IANVIER M. D. C. XLII.

La chapelle Villeroy reçut aussi le corps de Mgr de Neufville, archevêque de Lyon, mort le 3 juin 1693, et l'un des plus grands pontifes qui aient occupé le siége de saint Irénée. L'éloge funèbre du noble défunt fut prononcé aux Carmélites par un P. de l'Oratoire (1).

Un écrivain lyonnais du dernier siècle nous a laissé une description de l'église des Carmélites (2). Le portail était d'une composition singulière, dit-il; la partie d'en bas n'avait d'autre ornement que deux niches qui accompagnaient la porte, et un entablement d'ordre dorique, surmonté d'un fronton sur lequel se voyaient les armes de la maison Villeroy. La partie supérieure était formée par des pilastres d'ordre ionique, qui portaient un grand fronton circulaire, avec une croix au sommet. On avait placé au dessus du grand vitrail un groupe de sculpture qui représentait la Vierge tenant dans ses bras le Sauveur mort. C'était un des bons ouvrages de Bidaud.

(1) Guichenon, pag 182.
(2) Clapasson, *Description de Lyon*.

Digitized by Google

L'ordre corinthien régnait dans l'intérieur de l'église. Blanchet, qui avait donné le dessin du grand autel, l'éleva dans le même style, ajoutant seulement deux colonnes de marbre de Savoie, qui faisaient un avant-corps, et dont les bases et les chapiteaux étaient dorés. Au dessus du fronton qui terminait cet avant-corps, on voyait le prophète Elie enlevé dans un char sur des nuées, et laissant tomber son manteau entre les mains de son disciple Elisée, dont la figure se trouvait placée dans une des niches à côté de l'autel, en symétrie avec celle de sainte Thérèse dans l'autre niche. Toutes ces figures étaient en stuc, et avaient été exécutées par Bidaud, d'après Blanchet.

Le tableau du grand autel, représentant une descente de Croix, avait été commencé par les élèves de Le Brun, mais entièrement retouché par lui. Il était semblable à celui du même Maître, qu'on voyait aux Jacobins de la rue Saint-Honoré, dans la chapelle du maréchal de Créqui. Il a été gravé.

Le Tabernacle de l'autel pouvait être regardé comme la plus belle pièce du royaume, en ce genre, ajoute Clapasson. Cet ouvrage avait été fait à Rome sur les dessins du cavalier Bernini, et les sculptures en bronze doré avaient été jetées sur ses modèles. Il est bien permis, quand on connaît les caprices de l'artiste en question, de se tenir en garde contre les jugements de notre historien. Quoiqu'il en soit, la description de Clapasson nous montre du moins qu'il y avait, dans ce Tabernacle, une grande recherche de travail.

La Chapelle des Villeroy était dans le même ordre d'architecture que l'église, mais en de moindres proportions. Le tableau l'autel, représentant les Bergers à la crèche, était de Houasse, un des premiers élèves de Le Brun. Notre auteur, qui écrivait en 1741, ajoute que, depuis quelques années, on avait placé au dessus du tombeau du Marquis d'Halincourt un grand

Digitized by Google

tableau de Grandon (1); c'était un sujet allégorique, représentant la Religion triomphante, accompagnée de plusieurs seigneurs et prélats de la maison de Villeroy, peints au naturel.

A l'époque de l'historien Chappuzeau, en 1656, le couvent des Carmélites comptait 25 Religieuses, sous la direction de Charlotte du Bonheur.

Les Filles de sainte Thérèse comptèrent, parmi leurs Supérieures, Mme Eléonore de Neufville, du sang des Villeroy (2).

Là aussi, mais amenée par le repentir, vint un jour se réfugier une femme qui avait figuré sur la scène, Mlle Gautier, de la Comédie française. Ce fut en 1716 qu'elle y entra, pour se retirer dix ans après. On trouve dans les *Œuvres* de Duclos (3) une *Notice* sur la vie de cette comédienne, qui prit pour nom de religion celui de sœur Augustine de la Miséricorde. Après cette notice, vient un récit de la Conversion de Mlle Gautier, récit que l'on donne pour imprimé sur le manuscrit autographe. Ce sont les *Confessions*, un peu cavalières parfois, de cette pauvre pénitente qui apportait dans le cloître une exubérance de forces physiques et d'activité d'esprit. Nous empruntons de ce récit les pages qui concernent le séjour que Mlle Gautier fit aux Carmélites.

(1) Ce peintre devra désormais avoir une place parmi les *Lyonnais dignes de mémoire*. Il a été omis dans nos Dictionnaires ; pourtant il existe de lui quelques ouvrages. On voit dans le cabinet de M. Ant. Péricaud une très bonne toile de C. Grandon, toute la douloureuse scène du Calvaire, avec grande variété de têtes et de groupes. La gravure de cette toile se trouve au même cabinet. Nous avons un portrait de Fénelon, in-fol., gravé par J.-F. Cars. Voir *Lyon ancien et moderne*, tom. II, art. JACOBINS. — M. Louis Perrin a eu quelque temps en sa possession un autre travail de Grandon, le portrait de François-Paul de Neufville, archevêque de Lyon.

(2) Guichenon, *ibid.*, pag. 62.

(3) Tom. X, pag. 288 et suiv.

Digitized by Google

« Après dix mois de séjour dans le couvent de Pont-de-Vaux, je vins à Lyon, rendre mes devoirs à feu M. le maréchal de Villeroy. La maison de l'Antiquaille me plut beaucoup ; et, quoiqu'on n'y reçût point de pensionnaires, M. l'archevêque leur demanda pour moi cette grâce. J'avais eu quelque inquiétude à Pont-de-Vaux, pour avoir refusé la visite du vieux comte de Feuillans, qui en était gouverneur. D'un autre côté, mon amie, la marquise d'Arcy, n'approuvait pas que je fusse aussi séquestrée que je prétendais l'être, et que je regardasse comme une distraction l'offre qu'elle me faisait continuellement de passer une partie de la belle saison dans ses terres, avec elle et sa famille, moi qui n'avais pas voulu me retirer à Blois, malgré les sollicitations de madame la marquise de Saumeri, mère de M. l'évêque de Rieux, que j'honorais et chérissais de tout mon cœur, par la seule raison que je ne pourrais me défendre de l'accompagner à Chambord : je présumais que je serais, à l'Antiquaille, à l'abri de ces petites inquiétudes.

« Je fis donc revenir mes meubles de Pont-de-Vaux, sans me soucier des accommodements que j'y avais fait faire, et qui m'avaient coûté beaucoup plus de deux cents pistoles; je fis à peu près les mêmes accommodements à l'Antiquaille, comptant que c'était enfin la dernière de mes stations; je suivais, de même qu'à Pont-de-Vaux, les exercices réguliers de l'ordre de Sainte-Marie. J'avais pour directeur le révérend Père de Veaux, de la Compagnie de Jésus, dont les ordres me paraissaient être ceux de Dieu même. Pour essayer ma ferveur, il commença par me conseiller de me lever à onze heures du soir, et de faire l'oraison jusqu'à minuit; je me tenais bien éveillée pour obéir; mais à peine étais-je à genoux, que je m'endormais comme une marmotte, jusqu'à je ne sais quelle heure. Voyant que cette pratique n'était pas de mon ressort, il m'en prescrivit une autre. Dans une lettre que je reçus de lui, il

Digitized by Google

me marquait que, puisque j'avais tant d'attrait pour l'expiation de mes péchés, il me conseillait de prendre la discipline, les vendredis, l'espace d'un *Miserere*, ou sur les épaules, ou à la façon des Religieuses ; qu'on me prêterait à l'Antiquaille un instrument propre à cet usage, sinon qu'il m'en fournirait un lui-même. Qui fut camuse à la lecture de cette lettre? ce fut moi. Je croyais avoir la berlue, je lisais et relisais cette belle épître, croyant m'être trompée; mais je trouvais toujours la même proposition. *Quoi donc!* me disais-je, *je crois qu'il se moque de ma figure! La discipline! fi donc! Quelle impertinence! Les béguines de Religieuses n'ont qu'à faire ce qui leur plaira; je ne les imiterai pas sur ce point ridicule. Cependant que ferai-je? car c'est Dieu qui me parle par la bouche de ce Père: je ne sais pas le* Miserere, *et je n'ai pas de discipline.* Je n'avais que trois jours pour apprendre par cœur ce psaume Je l'appris, mais en français; pour me servir de discipline, j'allai couper six ou sept bouts de corde menue d'emballage, qui avait servi à emballer mes meubles; je les noue par intervalles, et, pendant que les Religieuses étaient à l'oraison, je m'enferme dans ma chambre et découvre mes épaules pour exploiter. J'avais encore le poignet ferme; la première grêle de ces cruels nœuds me fit une telle douleur, que j'en tombai sur le nez, presque évanouie. Tout le *Miserere* s'acheva, et à chaque verset, chaque grêle de nœuds, et chaque chute sur le nez. Je versais des pleurs de dépit, et non de dévotion, bien résolue de chanter une gamme au directeur flagellant.

« La nuit se passa comme il plut à Dieu, sans pouvoir fermer l'œil, ni me tenir sur aucun côté; le matin, en m'habillant, j'aperçus mes épaules tricolores de meurtrissures; je sors, outrée de colère, pour aller à St-Joseph, rendre compte au zélé directeur du succès de ses ordres. Hélas! dès qu'il parut avec son extérieur imposant, je me trouvai si sotte,

Digitized by Google

que je ne pus répondre un mot aux questions qu'il me fit sur la cause de ma visite ; mais le mouvement de mes épaules le lui disait assez. Il me le fit avouer : je lui dis tout net que la proposition m'avait scandalisée ; que je lui avais obéi, mais que je le priais de ne me pas faire réitérer un semblable exercice ; il me le promit, mais en m'assurant qu'avant peu je le lui redemanderais à genoux, et qu'il ne me le permettrait plus. *Oh ! pour cela*, lui répondis-je, *vous aurez la barbe bien longue avant l'accomplissement de votre prophétie*. Hélas ! il avait raison, le bon Père : je ne fus pas sitôt rentrée dans le couvent, que la honte de ma démarche et de ma lâcheté me fit changer de sentiment et de langage ; ces vierges, avec lesquelles je vivais, et qui joignaient la pénitence à l'innocence, faisaient ma condamnation.

« Mes épaules n'étaient pas guéries, que je demandai humblement ce que j'avais regardé avec indignation. Ce bon Père, pour la forme, se fit un peu tirer l'oreille ; mais il eût été bien fâché de ne pas contribuer à la mortification de cette chair si douillette et si potelée : il me fournit abondamment de meubles pour cet usage, qui réparèrent depuis ma première poltronnerie.

« Quelque temps après, je lui dis que les Religieuses, qui venaient prendre avec moi le café, me raillaient chaque jour sur la mollesse de mon lit, que je croyais avoir bien réformé : il me questionna sur ce point ; je lui dis qu'il ne consistait qu'en un lit de plume entre deux gros matelas, sur un sommier de crin ; il ne me répondit autre chose avec étonnement que : *Oh ! oh ! oh !—Eh ! bien*, lui demandai-je, *est-ce que tout le monde, et vous tout le premier, n'êtes pas couchés de même ? Non, assurément*, me dit-il : *commencez par retrancher un matelas*. Non seulement un matelas, mais ce même soir je jetai tout sur le plancher, à l'exception du sommier de crin sur lequel je passai la nuit.

Digitized by Google

« Je ne finirais pas, s'il me fallait ajouter mille aventures dans ce goût. Dieu s'en servait pour me faire arriver par degrés à la vocation religieuse, pour laquelle j'avais toujours eu une si forte antipathie. Les dames qui avaient pour moi des bontés que je n'oublierai jamais, s'étonnaient de ce que, m'assujétissant à toutes leurs observances, je ne faisais pas à Dieu l'entier sacrifice de ma liberté ; je les priai de ne me parler jamais d'engagement, si elles voulaient que je demeurasse avec elles jusqu'à la mort. Elles ne m'en parlèrent plus effectivement ; mais elles me donnèrent à lire la vie de madame de Montmorency, qui se fit religieuse de Ste-Marie, après la catastrophe de son mari. Leur intention, en me donnant cette lecture à faire, ne fut pas sans fruit. Je fus touchée de l'exemple de cette grande dame ; j'y réfléchis profondément, et fis part de mes réflexions au Père de Veaux, qui m'y fortifia, et m'assura que le plus grand sacrifice qu'il me restait à faire à Dieu, était celui de ma liberté. Il ne m'apprenait rien de nouveau, je le sentais bien. C'était au mois de juillet 1724 que ceci se passa.

« Lorsque j'eus fait part à la Supérieure et aux Religieuses de mes premières dispositions au sacrifice de cette liberté si chérie et si mal employée jadis, leur amitié pour moi prit un nouvel accroissement ; je fis venir de Paris ma parente, pour régler mon temporel, parce que je comptais prendre l'habit de Sainte-Marie quelque temps après. Ces saintes Religieuses crurent m'affermir encore dans ma vocation, en me donnant à lire la vie de dom Jean de Rancé, réformateur de la Trappe ; mais, grand Dieu ! quelle attrape, quand j'eus reconnu, dans cet abbé pénitent, une conformité si grande entre les égarements de sa jeunesse (toute proportion gardée), et ceux de la mienne ! Pour lors il ne fut plus question de règle douce ; je promis à Dieu, de toute l'étendue de mon cœur, d'imiter, autant qu'il me serait possible dans ses austérités ce saint

Digitized by Google

pénitent que j'avais imité dans ses désordres. J'aurais été aux Clairettes, filles de la Trappe, si le Père de Veaux ne m'eût assuré à moi que je trouverais aux Carmélites ce que je désirais de trouver à la Trappe. Je confiai mon dessein à M. l'archevêque de Villeroy, qui m'honorait d'une particulière bienveillance. Il voulut d'abord m'en détourner ; mais lui ayant ouvert mon cœur, et l'ayant assuré que je me sentais pressée étrangement de satisfaire à la justice divine, qu'on me chérissait trop à l'Antiquaille, et que, outre l'austérité de la pénitence, je desirais encore d'être aussi méprisée que j'avais été vaine et orgueilleuse autrefois (je fondais en larmes en lui parlant), il fut pénétré de mon état, et me dit : *Le doigt de Dieu est là ; j'irai demander une place pour vous aux Carmélites. Mais, monseigneur*, lui dis-je, *n'omettez pas de leur dire ce que j'ai été dans le monde, parce que je ne veux tromper personne.* Il le fit, et leur dit la profession que j'avais exercée chez le roi et à Paris, ce qui les effraya ; mais, malgré leurs remontrances et leurs difficultés, il leur dit qu'il se chargeait de tous leurs scrupules ; la Mère Prieure, qui favorisait mon dessein, m'écrivit que je n'avais qu'à prendre un jour pour me présenter à la communauté, et pour entrer dans la maison. Je ne voulais pas que les dames de l'Antiquaille en eussent le moindre vent, parce que m'ayant sincèrement aimée, et les aimant de même, il était à propos d'éviter de tendres reproches qui n'auraient servi qu'à me rendre leur séparation plus douloureuse, parce que j'étais résolue, à quelque prix que ce fût, d'obéir à la voix de Dieu, qui m'appelait à une vie totalement crucifiée de corps, de cœur et d'esprit.

« Je me rendis ici le 14 d'octobre 1724, d'où j'écrivis à la Supérieure et aux Religieuses de l'Antiquaille, pour leur demander pardon du mystère que je leur avais fait de ma vocation à l'ordre des Carmélites, par pure défiance de moi-même : elles eurent la bonté de me regretter, et de mander à

Digitized by Google

nos Mères plus de bien qu'elles n'en auraient dû trouver en moi, et poussèrent leur charité aussi loin qu'elle pouvait aller.

« C'est ainsi que le Seigneur, par son infinie miséricorde, m'a fait entrer dans la terre des saints, dix-huit mois après m'avoir fait sortir du chemin de perdition où la seule indigence m'avait conduite, puisque nul de mes parents n'était sorti de la simplicité chrétienne. Le seul dérangement d'un père me réduisit, à l'âge de dix-sept ans, grande et assez prévenante, à ce qu'on disait, à ne savoir quel parti prendre. J'avais horreur du vice ; je n'en eus pas moins de la proposition qu'on me fit d'embrasser celui de la comédie : on se moqua de moi, en me disant qu'il n'y avait que la populace et les bigots qui étaient sur ce point dans de faux préjugés ; que tout ce qu'il y avait de gens de condition à la cour et à la ville, pensaient bien différemment que le bas peuple, sur le compte des personnes qui exerçaient cette profession. Je n'eus pas de peine à me laisser persuader, et une prompte expérience ne m'apprit que trop la perversion inévitable de cet état, pour qui n'est pas en garde contre soi-même, puisque, sans autre travail que celui de la mémoire, on vit dans l'opulence et dans de continuels amusements : les trois dernières années me rapportèrent quarante-quatre mille francs. Quelle amorce pour le cœur perverti ! et quelle miséricorde de s'arracher, dans la force de l'âge, à une vie si délicieuse, mais en même temps si opposée au sentier étroit de l'Évangile ! J'avouerai néanmoins que j'y ai connu des personnes sans reproches dans leurs mœurs, et qui vivaient très chrétiennement ; je n'ai pas été de ce nombre, je le dis à ma honte et à la gloire de Dieu, dont la grâce éclate d'autant plus qu'elle a choisi le sujet le plus indigne pour faire adorer son pouvoir.

« En entrant dans cette sainte maison, je compris que Dieu

Digitized by Google

avait exaucé mes desirs; il permit au démon d'inspirer à plusieurs méchants hommes de venir, la première nuit, faire et dire, à la porte du monastère, des choses abominables, pour me diffamer et m'en faire chasser. Les sœurs tourières, scandalisées d'un si indigne procédé, s'en plaignirent à la révérente Mère Prieure, qui me demanda quels en étaient les auteurs. Ne connaissant qui que ce fût dans la ville, je ne pus lui en rendre raison, sinon que j'avais bien mérité un pareil affront, de quelque part qu'il pût venir. La Mère Prieure le fit savoir à M. l'archevêque, qui, apparemment plus instruit, et indigné de cette noirceur, donna de si bons ordres, qu'il ne s'est plus rien ouï de semblable. Mais, quinze jours après, on débita que je n'étais pas née d'un légitime mariage, parce que les personnes, dans cette triste circonstance, ne sont point reçues dans ce saint ordre: autre étonnement pour moi. J'écrivis à M. le curé de St-Sulpice l'honneur qu'on me faisait en ce point, et le priai de vouloir bien se donner la peine de tirer lui-même, des registres de sa paroisse, mon extrait baptismal, et de me l'envoyer, ce qu'il eut la bonté de faire de sa propre main, et de l'accompagner d'une lettre en forme de certificat, qui confondit la malice du démon. Tant d'épreuves, et mille autres de cette nature que je passe sous silence, loin de me décourager, me faisaient au contraire bénir la miséricorde de Dieu; je crus devoir en prendre le nom à juste titre. Je demandai à la Mère Prieure de vouloir bien me permettre de vivre cachée et inconnue, sans nulle correspondance avec parents ni amis; elle n'y voulut pas consentir, disant que n'ayant pour amis que des personnes respectables, une correspondance religieuse convenait pour qu'on sût si je persévérais ou non dans la pénitence que Dieu m'avait inspirée, et qu'il serait content que je soumisse mon attrait à l'obéissance: c'est ce que je fis sur-le-champ.

« Je l'avais priée, en entrant, de ne me point ménager, et

Digitized by Google

de me faire pratiquer tout ce que je devais pratiquer dans la suite, parce que, ayant perdu tant de temps dans ce monde, je n'en devais pas perdre un moment dans la sainte religion; elle eut la bonté de condescendre à mes désirs, et de m'exempter des prudentes attentions qu'on a pour toutes les commençantes; l'on me mit donc le balai dans la main, le premier jour de mon entrée. Laver la lessive; tirer l'eau d'un puits très-profond, pour la communauté; frotter les tables du réfectoire; porter toutes les cruches de chaque sœur à leur place; laver la vaisselle de terre à notre usage; récurer les marmites et les poêles de la cuisine : tout cela fut une satisfaction pour moi, plus grande que ne l'avaient été mes anciennes mollesses. A ces occupations, qui durèrent quatre ans, succéda celle de faire les alpargates ou souliers de corde de toute la communauté, avec le soin de l'horloge, dont il fallait monter chaque jour, à force de bras, trois pierres d'un poids énorme. Je fus neuf ans dans cet emploi, mais, comme il m'avait un peu dérangé l'estomac, on voulut bien m'en dispenser.

« Après les trois premiers mois d'épreuves, l'on m'admit au saint habit, le 20 janvier 1725. L'archevêque me fit la grâce d'en faire la cérémonie. Tout Lyon y assista, malgré l'extrême rigueur du froid.

« On avait peine à se persuader un tel changement, et, de mon côté, j'avais peine à me le persuader. Le souvenir du passé, et la vue du présent, ne me permettaient pas d'avoir besoin de secours étrangers pour m'entretenir avec le Seigneur. Ses miséricordes me rendaient mes anciens égarements plus odieux; mes yeux étaient deux sources de larmes intarissables. Quoique l'horreur de mes désordres fût pour moi le plus affreux supplice (comme il me l'est encore), je crus devoir faire servir à leur expiation cette riche constitution, et cette force au-dessus de mon sexe, qui me faisait autrefois

Digitized by Google

rouler une assiette d'argent avec les mains, comme on roule une feuille de papier, et dont j'avais fait un si pernicieux usage. Je demandai à mon confesseur la permission d'ajouter, à la rigueur de la règle, toutes les autres austérités. Ce même Père de Veaux, de Père flagellant, était devenu Père temporiseur; il voulait attendre que mon année de noviciat fût écoulée, après laquelle il me mettrait la bride sur le cou, ce fut son terme ou l'équivalent. Aux approches de ma profession, Dieu permit à Satan de me cribler plus que jamais, en me représentant l'importance des vœux que j'allais prononcer; l'engagement de passer ma vie avec des filles et des religieuses que j'avais toujours haïes mortellement; l'impétuosité de mon caractère; la subordination à une fille prieure, après mon aversion pour celle que toute femme doit à son mari; l'humiliation de me voir, jusqu'au dernier soupir, au milieu de tant de pures vierges, comme une corneille souillée, au milieu d'un colombier; mille et mille réflexions de cette nature augmentaient mon trouble et ma désolation; j'approche de la sainte table, en disant à notre Seigneur : *Qu'ai-je cherché ici, sinon vous, ô mon Dieu! Nul respect humain, nulle raison quelconque ne m'ont fait quitter le monde et embrasser cet état où je suis, que le seul désir de satisfaire à votre divine justice. Regardez d'un œil de miséricorde ce publicain, cette Magdeleine, cette femme adultère, cette Samaritaine, car je suis composée à la fois de tous les heureux objets de votre clémence.*

« J'entends la Mère Prieure qui s'approche pour me mettre le flambeau à la main, avec lequel je devais commencer la cérémonie de ma profession. A ce moment, j'entends à l'oreille de mon cœur cette parole : *Allons*! que notre Seigneur dit au jardin des Olives à ses disciples, lorsque les soldats venaient se saisir de sa personne. Cette divine parole fit disparaître tous mes combats; à l'instant même un calme et

Digitized by Google

une paix céleste succèdent au trouble et à l'amertume où j'étais plongée ; une inexplicable consolation s'empare de mon ame et se répand jusque sur mon front, où la grâce d'en haut semblait être peinte, à ce que m'a dit depuis la Mère Prieure ; je vais au Chapitre, où il me semblait voir les cieux ouverts et les anges qui s'y réjouissaient de ma conversion ; je prononce mes vœux avec une voix ferme et une joie qui surprend toute la communauté, et je me sens pénétrée d'une onction que les bienheureux, qui sont dans le ciel, auraient pu m'envier. Cet état de saintes délices dura plus de huit jours de suite sans interruption, après lesquels Dieu me mit dans la disposition habituelle où doit être ici-bas une ame pécheresse telle que la mienne, qui sait sûrement qu'elle a un million de fois mérité l'enfer, et qui ignore si sa pénitence et son repentir sont dignes de pardon. Dieu, néanmoins, de temps en temps m'envoyait des consolations : quelque temps après avoir prononcé mes vœux, je me trouvai, en dormant, occupée d'un songe bien significatif ; il me semblait être appuyée fort tranquillement sous un des portiques du petit quai de Grêves, qui est entre le Pont-au-Change et le pont Notre-Dame de Paris ; que de là je voyais le bras de la Seine rempli d'une multitude innombrable d'hommes et de femmes de tout âge et de tout état, qui se pressaient les uns sur les autres, se précipitaient violemment, et sans retour, sous les arches du Pont-au-Change, qui paraissaient être autant de gouffres profonds ; la compassion de tant de personnes qui périssaient me frappa tellement, que je m'éveillai : je n'eus pas besoin d'aller bien loin chercher l'explication de mon songe, qui me montrait évidemment le gouffre d'où la main de Dieu m'avait tirée pour me mettre dans la salutaire pratique de son Église.

« Le démon, recommençant son ancienne persécution, me tourmenta de nouveau, non plus, comme à Pont-de-Vaux,

Digitized by Google

par des songes impertinents; mais, le jour et la nuit, je me trouvai dans des états qui me faisaient horreur; cette réponse du Seigneur à saint Paul, dans un cas pareil: *Ma grâce te suffit*, me rassura; mais je crus que je devais opposer, à l'ennemi de mon repos, des armes offensives. Si je n'employai pas les épines comme un saint Benoît, ni le feu comme un saint Martinien, ce fut l'équivalent de l'un et de l'autre; et onc depuis le tentateur n'a reparu, du moins pour une guerre de cette espèce.

« Le Père de Veaux m'avait, selon sa promesse, laissé la bride sur le cou après ma profession, pour ajouter à l'austérité commune toutes celles que mes forces et mon courage pourraient me permettre de pratiquer. Je commençai par faire le vœu de ne jamais boire de vin, pas même en danger de mort, s'il n'en fallait qu'une goutte pour prolonger ma vie. Pendant douze ans de suite, avec la permission du Père de Veaux et le secours d'en haut, je me suis exercée à faire servir à la justice divine, les membres qui avaient servi à l'iniquité; et une grande maladie de dix jours seulement ayant affaibli ma forte constitution, je m'en suis tenue depuis à l'austérité commune de la règle, et à un total abandon aux ordres de la divine providence.

« J'ai cette grâce particulière à rendre au Seigneur, que depuis le moment où j'ai quitté le monde, jusqu'à ce jour, 10 août 1747, je ne l'ai pas regretté une seule fois, malgré les épreuves qu'il m'a fallu subir, et les violences qu'il m'a fallu faire pour vaincre ma sensibilité et renoncer à moi-même. Elles ont été si grandes ces violences, qu'en très-peu d'années mes cheveux et mes sourcils, de noirs qu'ils étaient, devinrent blancs. Dieu m'a fait passer par le feu et par l'eau, et, dans mes plus profondes afflictions, j'ai toujours adoré la main paternelle qui ne me châtiait en cette vie que pour m'épargner en l'autre; la vue de mes péchés, que j'ai toujours

Digitized by Google

présents, me confond de plus en plus ; et celle des miséricordes de Dieu sur moi me les fait paraître plus énormes, d'autant plus que ces mêmes miséricordes m'ont préservée de mille périls où ma jeunesse insensée se livrait aveuglément : car à quoi ne me suis-je pas exposée pour satisfaire et mon intempérance et mes passions ?

« Quels risques ne courait pas naturellement une fille de vingt à vingt-deux ans, d'aller dans le Wirtemberg, et du Wirtemberg à Paris, dans une chaise de poste, accompagnée d'un seul laquais et du postillon ? Le laquais, plus timide que moi et plus raisonnable, me faisait apercevoir les dangers évidents que je courais. Il approchait son cheval de ma chaise, dans les bois de Nancy et de Ste-Ménéhould, pour me dire : *Mademoiselle, nous sommes ici dans des coupe-gorges.—Eh ! bien*, lui répondis-je, *que crains-tu ? n'ai-je pas deux bons pistolets ? Va, va, tu suis César et sa fortune.* Etant dans une auberge, j'entends entrer dans ma chambre avant le jour ; je crois qu'on vient m'avertir que les chevaux de poste sont à ma chaise ; j'appelle mon laquais par son nom, personne ne répond, et j'entends qu'on s'avance vers mon lit ; je crie : *Au voleur !* le voleur prend la fuite ; je sors du lit pour l'atteindre, il m'échappe, et se sauve ; on vient au bruit que je faisais ; je dis à l'hôtesse : *Vous avez des voleurs chez vous. Il y a,* me répond-elle, *trois carrosses de voiture qui y logent, je ne connais pas ceux qui les remplissent. Cela suffit*, lui dis-je ; *qu'on mette les chevaux à ma chaise.* On les y met ; je pars à la pointe du jour, sans m'embarrasser de quel côté aura tourné le voleur ; c'est ainsi que Dieu, par une providence marquée, m'a toujours préservée des funestes accidents dans lesquels je me précipitais, malgré les sages remontrances des personnes même les plus respectables par leur rang, par leur âge et par leurs vertus.

« Lorsqu'elles me demandaient si j'approchais des sacrements :

Digitized by Google

Non, sans doute, disais-je; *je ne veux pas les profaner, et je ne veux pas renoncer à mes plaisirs avant quarante-cinq ans. — Mais n'avez-vous point de remords? — Non, et pourquoi en aurais-je? je ne fais de mal à personne; je laisse le paradis futur à qui le voudra, je me contente de celui dont je jouis.* O délire pitoyable, qui me faisait parler ainsi! c'est sur cette insensée que le Seigneur a daigné jeter des yeux de compassion pour dessiller les miens, et me rendre à moi-même; car, en naissant, il m'avait donné une bonne ame, un cœur droit, compâtissant, bienfaisant, susceptible des meilleurs sentiments, et une horreur pour le vice bas et honteux. S'il eût permis que des parents plus aisés et plus attentifs à mon éducation eussent cultivé les heureuses dispositions et la facilité surprenante avec laquelle j'apprenais tout ce qu'on m'enseignait, peut-être aurais-je été vertueuse. Dieu sait ce qu'il m'a coûté de larmes pour cesser de l'être; Dieu sait encore qu'à l'âge de dix-neuf ans, me trouvant dans une ville de Flandres, aux portes de la mort, je promis d'abandonner pour jamais la profession dangereuse où j'étais engagée, si l'on voulait m'assurer deux cents livres de pension viagère: on le pouvait; on le devait; on ne l'a pas fait; Dieu veuille qu'on n'ait pas à rendre compte à son tribunal des égarements où les occasions séduisantes me plongèrent quelque temps après!

« En voilà trop, quoique ce ne soit qu'un léger crayon de l'abîme de misères qui ont attiré les miséricordes du Seigneur. Il me faudrait deux ans au moins pour les écrire toutes, et six mois pour les dire de bouche. Vous avez exigé de ma confiance cet abrégé qui m'a fait répandre de nouveaux ruisseaux de larmes; j'exige à mon tour de votre zèle, que vous m'aiderez à rendre à Dieu d'éternelles actions de grâces, et que vous lui demanderez de couronner en moi ses propres bienfaits, par la persévérance finale, et une bienheureuse mort. »

Digitized by Google

Sœur Augustine de la Miséricorde mourut en 1757. La veille de sa mort, elle adressait à la reine, avec qui elle avait échangé quelques lettres, les huit vers suivants, qu'elle dicta à la Religieuse qui la veillait :

Thérèse (1), je t'entends ! une éternelle vie
Brise de mon exil les liens importuns ;
Avec une prière offerte par Sophie (2),
Mon ame va voler sur l'autel des parfums.
O reine, ame céleste et le charme du monde,
Si sur moi tes regards daignèrent s'abaisser,
J'implore, en expirant, ta piété profonde,
Demande mon bonheur : le ciel va t'exaucer.

Les personnes qui connurent Mlle Gautier aux Carmélites, telles que Mme Pallu, intendante, et Mme de La Verpillière, femme du prévôt des marchands, racontèrent à Duclos que la pénitente avait conservé la gaîté de son caractère ; que sa vivacité s'était changé en ferveur pour ses devoirs ; et que, étant devenue aveugle dans les dernières années de sa vie, elle s'était toujours servie elle-même, sans vouloir être à charge à qui que ce fût ; elle aimait les visites, parlait avec feu, énergie et clarté. Elle n'entendait jamais parler d'un malheureux sans être attendrie, et sans chercher à le soulager par le moyen de ses amis. Le pape lui avait donné un bref pour paraître au parloir à visage découvert. On ne devine pas la raison de cette singularité.

F.-Z. Collombet.

(1) Patrone des Carmélites.
(2) L'un des noms de baptême de la Reine.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE SAINT JÉROME[1],

PAR

M. F.-Z. COLLOMBET.

—

Ce livre n'est point seulement la biographie de l'un des grands docteurs de l'Eglise, c'est mieux encore la peinture vivante du monde chrétien et du monde hérétique ou païen dans tout le cours du IVe siècle et au milieu du Ve. Comment en eût-il été autrement? Nature ardente et saintement passionnée, courageux pélerin de la science et de la foi, successivement élève à Rome, tandis que cette ville exerçait encore une bien large domination temporelle, solitaire à Chalcis, secrétaire du pape Damase, moine à Jérusalem, saint Jérôme a visité beaucoup de lieux, et sa voix s'est partout élevée ferme et éloquente contre l'erreur. Lié par l'amitié ou par la correspondance des idées et des conseils avec tout ce que le christianisme comptait déjà de serviteurs saints et éclairés, l'illustre Père brilla parmi eux comme un flambeau dont les rayons ne varièrent jamais dans la doctrine orthodoxe. De près ou de loin, il soutint la

(1) A Lyon, chez Mothon, libraire, rue Mercière ; à Paris, chez Meslier.

Digitized by Google

merveilleuse unité des Eglises, et servit puissamment à faire passer les préceptes et les conseils évangéliques dans la vie pratique de disciples qui voulurent sérieusement marcher à la suite de l'homme-Dieu. « Saint Jérôme n'avait certainement ni la forte intelligence d'Origènes, ni le vaste et compréhensif génie de saint Augustin, mais il valait beaucoup par un sens droit et ferme, par un esprit actif et précis, par une érudition étendue et variée, par une imagination vive et brillante. C'est une des figures les plus originales et les plus attachantes qu'il y ait dans l'histoire de ces temps-là. Saint Jérôme rendit à l'Eglise d'éminents services, autant par les digues qu'il sut opposer à l'envahissement de l'erreur que par l'impulsion qu'il donna aux chrétiens de son siècle. »

Le christianisme comptait déjà plusieurs siècles d'existence et pourtant il n'avait point encore cessé de payer son tribut de sang aux persécuteurs. On s'est plu à répéter légèrement que ce qui avait aidé à l'établissement de la doctrine prêchée par les Apôtres c'était la décadence évidente du paganisme. Rien de plus inexact. Ainsi que le disait dernièrement encore un orateur et un écrivain chrétien, M. Pavy, le paganisme était alors ce qu'il fut toujours, un amas confus de croyances superstitieuses pour le peuple et de pratiques prudentes, politiques, mais sans grande valeur morale pour les classes opulentes ou lettrées. Le frappant tableau de Rome au IVe siècle, emprunté à cette histoire de saint Jérôme, et reproduit dernièrement dans *la Revue du Lyonnais*, montre assez combien était puissante l'influence païenne; on peut même dire qu'elle s'était accrue beaucoup, car l'ancienne énergie et les vertus civiques du peuple-roi avaient fait place à un affreux débordement de licence énervante. Seulement pour mieux assurer sa position, le paganisme s'était fait philosophe, et il ne craignait point d'emprunter dans son langage quelques maximes à la morale chrétienne qu'il louait sans les pratiquer. Non, certes, le culte des idoles, c'est-à-dire la religion des passions humaines déifiées! ne mourait pas; il ne mourra même jamais, car l'erreur ou le mal a son éternité comme le bien et le vrai ont la leur.

Jérôme le savait, et comme son intelligence simple et droite comprenait aussi que toute alliance si faible, si dissimulée fût-elle

Digitized by Google

entre ces deux points opposés le vrai et le faux, ne pouvait être qu'une alliance adultère où le bien lui-même devenant trompeur se mettait forcément au service du mal, il apporta sans cesse l'ardeur de son zèle à protéger l'éternelle intégrité de la vérité prêchée par le fils de Dieu. Cette délicate et bien juste susceptibilité ameuta souvent contre Jérôme et la fureur des païens et celle des hommes qui n'avaient de chrétien que le nom ; souvent il dut se retirer devant la persécution, mais jamais on n'obtint de lui une parole de fatale concession à l'erreur combattue. Il témoignait admirablement de l'indépendante franchise et de la liberté des enfants du Christ. Un jour, par exemple, une troupe de Pélagiens vint attaquer le vieux moine de Bethléem; son monastère fut pillé; plusieurs des personnes dont il prenait soin furent massacrées, et lui-même n'échappa qu'à grand'peine; aussi, écrivait-il quelque temps après : « Notre maison, en ce qui est des biens temporels, a été entièrement renversée par les hérétiques; mais, grâce au Christ, elle est pleine de richesses spirituelles, et il vaut mieux ne manger que du pain, que de perdre la foi. »

Il fallait de tels hommes pour défendre visiblement la chaire de saint Pierre à cette époque; et Dieu qui avait promis d'être toujours avec elle, sut donner à Jérôme de glorieux exemples à suivre, de nombreux compagnons dans la lutte et de brillants imitateurs. Dire combien d'attaques ouvertes ou hypocrites l'Eglise eut à repousser, de combien de falsifications et d'exagérations elle dut se défendre, serait chose longue et difficile. Déchirée dans ses membres, elle devait faire face à ses violents ennemis du dehors; si l'on doutait encore de sa céleste origine, il suffirait, à coup sûr, pour s'en convaincre, de regarder son laborieux établissement dans le sang des martyrs, et le nombre de ses victoires si ardemment disputées, et l'adresse et les talents et la richesse et la force de ses adversaires maintenant oubliés. Qu'il nous suffise d'ajouter que pas une des idées prétendues nouvelles qui ont défrayé jusqu'ici l'opposition aux doctrines fondamentales de Rome n'a été omise dès les premiers siècles de l'Eglise. L'on a ramassé au hasard les vieux débris des machines offensives, et la justice divine a permis qu'en essayant de les remettre sur pied, l'on ne nous rappelât pas même les noms

Digitized by Google

des orgueilleux schismatiques dans les mains desquels la vérité les a plus d'une fois brisées. C'est chose curieuse à voir qu'en dehors de la philosophie catholique toute marche de l'esprit a été rétrograde ; dès longtemps le principe que venait détrôner l'Evangile a épuisé toutes ses ressources. Un livre du IVe siècle, *les Recognitions*, rapporte comment le christianisme se recrutait parmi la jeunesse studieuse : « Plusieurs des premiers chrétiens ne le devinrent, ainsi qu'Augustin, qu'après avoir parcouru le cercle entier des nombreuses écoles philosophiques. Chassés de l'une à l'autre par un égal désappointement, mais toujours animés du desir de trouver un but pour la vie et une règle de leurs actions, ils allaient enfin étudier le christianisme et s'y arrêtaient. » De là vinrent, plus tard, chez des esprits superbes ou dépravés, les hérésies imbues des doctrines de Pythagore, de Platon ou même d'Epicure. L'erreur était donc condamnée comme elle l'est encore, et comme elle le sera toujours, à remonter vers les clartés douteuses de la sagesse païenne ou vers les licencieuses folies du vieux monde : « L'histoire impassible lui a déjà répondu. Combien de prétendus Jésus renversés pêle-mêle depuis ces temps ! telles on voit ces longues lignes de cartes patiemment dressées par des enfants, le moindre souffle les abat; on les relève, il les abat encore. Ainsi le souffle divin couche à terre les schismes et les hérésies quand et comme il lui plaît. Son heure, il la connaît ; ses moyens abondent, il les choisit à son gré. La chose certaine, c'est que l'Eglise, enfant de sa parole, sera jeune et forte toujours. Riche de ses traditions et de ses victoires, qu'elle laisse donc le plus souvent passer l'attaque en se bornant à signaler le danger aux fidèles. Sa preuve est faite depuis des siècles, elle éclate aux yeux de quiconque l'étudie avec un esprit non prévenu et sans passions. Que son attitude soit donc surtout patiente et miséricordieuse ; l'égarement déposant son aigreur reviendra bien vite à elle.

Jérôme, tout ardent qu'il était, reconnaissait cependant qu'il fallait chez les adversaires de l'Eglise quelque mérite pour grouper autour d'eux de pauvres esprits trompés, ne fût-ce qu'un peu de jours. D'un autre côté, si, vers ce même temps (380), Grégoire désarma l'erreur à Constantinople désolée, il faut bien reconnaître

Digitized by Google

que pour calmer la justice divine il se servit puissamment de sa vive affection chrétienne. Les passions alors étaient trop enflammées pour se soumettre à la simple force des arguments, même les plus éloquents. « O sainte, ô adorable, ô longanime Trinité ! s'écriait-il un jour, car tu es longanime, toi qui supportes si longtemps ceux par lesquels tu es divisée ! O Trinité ! qui dois être un jour connue de tous, des uns par l'illumination, des autres par le châtiment; plaise à Dieu que tu reçoives pour adorateurs ceux qui sont maintenant tes contempteurs, et que nous n'en perdions aucun, pas même des plus petits, nous fallût-il subir la perte de quelque grâce. » Puis, voyant la conduite partiellement louable de quelques frères égarés, il leur crie : « Qu'il les aime si fort qu'en vérité il accepterait volontiers l'anathème du Christ et de souffrir quelque chose de la peine des damnés, pourvu que ces hérétiques vinssent enfin se rallier à la vérité catholique. »

Au milieu des élans d'ames généreuses et de ces luttes remarquables où les hommes savants des choses de Dieu réduisaient à la soumission la vaine science humaine, souvent fausse et toujours secondaire, on voyait se dessiner la société chrétienne. Par des conversions souvent éclatantes, les rangs de la famille des enfants de Dieu s'élargissaient, et les besoins de l'intelligence comme ceux de l'amour pur amenaient ce consolant résultat. La doctrine chrétienne, se disait-on, est si belle qu'elle ne peut être que l'œuvre de la sagesse éternellement vivante et immuable ; Dieu seul a donc pu rétablir ainsi parmi nous les notions du vrai et du bien si étrangement perverties par le péché : Jésus-Christ est Dieu, tout nous le prouve d'ailleurs; il est ce Verbe dont les Prophètes ont annoncé la venue, les miracles, la mort, la résurrection, la puissance; il est la victime de rédemption et d'amour, et c'est lui que nous devons croire, ce sont ses Apôtres et leurs successeurs que nous devons suivre. Il est impossible d'admettre qu'après des milliers d'années de châtiments et d'épreuves, Dieu consentant à nous sauver au prix du sacrifice de son Fils, n'ait pas voulu perpétuer et protéger, à la face de tous, les moyens de salut pour ceux qui voudront y recourir. Les criminelles extravagances du libre arbitre ont perdu le monde, Dieu a établi l'autorité de son Eglise pour nous conduire,

Digitized by Google

et cette autorité est celle de l'Esprit saint dont les Pontifes ne sont que l'organe impérissable. Lorsque tout dans la création, les hommes et les choses, suivent une loi unique, l'esprit humain pourrait-il seul s'en affranchir, et cela pour ce qui lui est le plus supérieur, la vérité religieuse : à moins d'admettre que Dieu se soit fait un jeu de nous tromper, tout ce qu'il a dit est complètement vrai; on ne peut donc ni retrancher quelqu'une de ses parties, ni ajouter ce qui serait contraire à son esprit. Que l'Eglise interprète donc en toute chose, elle est avec Dieu, et cela durera jusqu'à la consommation des siècles, car ce qui est vrai aujourd'hui ne sera pas demain un mensonge. Lorsque la raison avait ainsi disposé les volontés, la grâce achevait ce qui par elle était si bien commencé, et les hommes faisaient pénitence, renonçaient aux maximes du monde, plaignaient ceux de qui leur venaient le mépris, les insultes, et couraient au martyre en priant pour les persécuteurs.

Peut-être sera-t-il bon de prendre au livre de M. Collombet un exemple de ces nombreuses conversions qui se voyaient alors. Dans celui-ci nous ne rencontrerons pas des obstacles matériels à une publique profession de foi chrétienne ; mais les faiblesses de l'amour-propre s'y montrent, et notre époque connaît leur despotisme.

« Au IIIe siècle, Victorinus professait à Rome la rhétorique avec un très grand succès ; il était versé dans tous les arts libéraux, il lisait, discutait, éclaircissait les ouvrages de philosophie, et même il traduisit en langue latine plusieurs livres des Platoniciens. Ceci lui valut une statue sur le forum de Trajan, au milieu des plus illustres personnages de l'empire. Cependant Victorinus, parvenu à la vieillesse, se prit à lire nos livres sacrés : « Il les méditait avec un zèle assidu, cherchant à en pénétrer la profondeur, et disait ensuite à Simplicianus, dans les secrets épanchements de l'amitié.

Sache que moi aussi je suis chrétien. A quoi Simplicianus répondait : Je ne le croirai pas, et jamais je ne te compterai parmi les chrétiens, si je ne te vois à l'Eglise du Christ.

Mais comment donc, répliquait Victorinus, en prenant un ton railleur, est-ce que les murailles font les chrétiens ?

Puis, il disait souvent qu'il était chrétien, lui, et comme Simplicianus ne répondait que par les mêmes paroles, toujours aussi

Digitized by Google

Victorinus en revenait à la raillerie des murailles. Les liens qui l'attachaient au paganisme étaient, en effet, difficiles à briser. Il fallait abdiquer toute une carrière nettement dessinée, laisser là des habitudes anciennes, subir les sarcasmes de l'amitié, et qui savait peut-être ? les huées d'un peuple nombreux. Contre la gloire du professeur, il y avait à échanger la honte d'une sainte apostasie; mais, lorsqu'enfin il y eut bien profondément réfléchi, Victorinus trouva du courage à force de lectures et de desirs ardents, et, le souffle d'en haut venant à ébranler ce professeur irrésolu, il dit tout à coup à Simplicianus : *Allons à l'église, je veux être chrétien.*

..... Rome en fut étonnée, dit saint Augustin, l'Eglise en fut ravie de joie. Là des frémissements de colère et d'acerbes irritations; ici, des bénédictions saintes et de pieux espoirs.

Quand arriva l'heure de la solennelle profession de foi, Victorinus la fit hautement en présence de la sainte multitude, car, disait-il, ce n'était point une doctrine de salut que celle qu'il avait enseignée dans son école de rhéteur, et néanmoins il l'avait publiquement professée.

Lorsqu'il parut à la tribune, chacun prononça le nom du glorieux néophyte, et de qui n'était-il pas connu ce nom de Victorinus? Ce fut un murmure universel, car les spectateurs disaient émus de joie : Victorinus ! Victorinus ! Bientôt ce murmure soulevé par le plaisir de le voir fut étouffé par le plaisir de l'entendre. Victorinus récita avec une noble assurance les vérités de la foi..... Par suite de sa conversion, le rhéteur dut perdre assez vite sa popularité. Il paraît cependant qu'il ne descendit pas de sa chaire, mais lorsqu'un édit de Julien vint, plus tard, défendre aux chrétiens de donner des leçons de littérature et d'éloquence, Victorinus n'hésita point à se soumettre aux injonctions du persécuteur et aima mieux quitter l'école où il enseignait à bien parler que de se montrer infidèle à la parole de Dieu. »

On le voit: de tout temps pour être vraiment chrétien il n'a point suffi de se dire tel ni même de pratiquer le christianisme seulement en son cœur, à la dérobée, mais il fallait, et il faut encore en faire une profession publique, humble, soumise, à l'*Eglise*.

C'est à obtenir ce résultat nécessaire que saint-Jérôme, consacra

Digitized by Google

bien des efforts et de nombreux écrits. De même qu'il se montrait plein de force dans ses argumentations contre l'erreur, clair et précis dans ses traductions des écritures sainte, grecque et hébraïque ; guidé par un jugement presque toujours sûr et modéré dans les interprétations, de même il parût constamment animé d'un zèle pur, ardent, et de l'esprit évangélique dans ses conseils aux enfants de l'Eglise. Toutes les fois qu'il aperçût le mal au dehors et au dedans même de la famille chrétienne, il le flétrit avec une sainte énergie. Il disait avec Isaïe : « *J'ai foulé le pressoir et il n'est resté avec moi nul homme d'entre les Gentils* ; il comprenait que si l'Eglise du Christ devait être universelle, c'était seulement en ce sens, qu'étant connue par toute la terre elle appelait tous les hommes, sans que pour cela le plus grand nombre dominé par les passions voulût revenir sérieusement à elle ; car il est écrit : *Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus.* Donc, Jérôme s'efforçait au moins de propager parmi le petit nombre des forts l'amour de la perfection évangélique. Cette face de sa vie et des travaux de Jérôme est extrêmement attachante, la conduite des vierges, des veuves et des femmes chrétiennes, celle des solitaires, des moines et des pères de familles amis de Dieu, celle même des prêtres sont nettement tracées. Pourquoi n'y étudie-t-on point la philosophie catholique souvent attaquée par ceux qui ne la connaissent pas ou qui n'ont point la courageuse volonté de la suivre ?

Avant d'entrer dans cette partie de l'histoire de saint Jérôme, M. Collombet établit de sages principes : « Le précepte le plus grave et le plus général qu'il y ait dans l'Evangile, dit-il ; celui qui lie toujours et partout, et dans toutes les conditions de la vie, c'est l'amour de Dieu créateur et maître de toutes choses. Il nous est ordonné d'aspirer à une haute perfection, et nous devenons plus ou moins parfaits, selon que nous observons plus ou moins fidèlement la suprême loi de l'amour de Dieu. Mais il n'est pas également facile à tous les hommes, et tous ne sont pas obligés non plus, ni capables de mettre en usage tous les moyens qui peuvent conduire à cet état de perfection. Entre les divers moyens, il en est qui ont la nature du précepte, comme la prière, la pénitence, la vigilance,

Digitized by Google

l'application à ses devoirs ; il en est d'autres qui ont la forme du conseil simplement, comme celui de vendre ses biens et d'en donner le prix aux pauvres, de ne point s'engager dans les liens du mariage, afin de vaquer plus librement aux œuvres de piété. Ceux (nécessairement en très petit nombre) qui suivent ces conseils méritent une louange et une rénumération spéciales ; ceux qui ne les suivent pas ne s'attirent ni blâme, ni châtiment. Telle est aussi la différence des organisations et des intelligences que la route qui convient à l'un ne convient pas à l'autre ; que celui-là aspire à passer par la voie la plus étroite, pendant que celui-ci restera dans une voie plus facile, mais néanmoins toujours assez sûre pour qu'elle mène au terme où doit tendre tout chrétien, le royaume de Dieu et sa justice. L'esprit saint partage diversement ses dons et souffle où il veut. C'est à chacun de chercher à connaître ce que Dieu demande à l'égard de sa vocation, et après cela de suivre fidèlement la lumière et l'attrait de la grâce. « Que celui qui ne peut voler comme l'aigle, a dit saint Ambroise, vole du moins comme le passereau ; » et, s'il demeure dans l'agitation du siècle, qu'il en évite la corruption, pour s'élever au ciel par l'accomplissement des préceptes divins. « On serait mal venu à nier que cette philosophie soit du moins intelligible, utile, pratique, ce qui ne l'empêche point d'être extrêmement haute et pleinement satisfaisante pour toutes les sociétés et pour tous les temps.

L'historien nous montre saint Jérôme ne pouvant, malgré son amour pour l'étude et pour la retraite, se dérober tout-à-fait aux pieuses sollicitations des illustres dames, des pieuses vierges qui réclamaient ses instructions, ses conseils ; mais jamais on ne vit près de lui une personne dont la vie n'eût pas été protégée par la bonne opinion de tous. Ses manières empreintes de l'austère rudesse du désert, commandaient la docilité, le respect, et inspiraient l'énergie des vertus sévères. Dieu le permit ainsi pour le bien de tous. « La femme, qui était sortie du paganisme, vivait encore au milieu d'un monde tout pénétré des erreurs de la gentilité. Il lui fallait quelqu'un pour la mettre résolument sur une voie chrétienne, pour la discipliner, pour la séquestrer de la société romaine, et ce fût l'œuvre

Digitized by Google

de saint Jérôme, œuvre admirable qui sera toujours un de ses plus beaux titres de gloire. »

Nous aurions beaucoup à faire s'il fallait esquisser ici toutes les précautions délicates, tous les conseils minutieux et éclairés à l'aide desquels le moine éloquent cherche à protéger contre les atteintes du mal la pureté chez la femme, la pureté, cette belle vertu qui fait les anges, et qui donne au Christ des épouses. Jérôme, suivant la parole des saintes Écritures, veut que la vie chrétienne soit une mort continuelle. « O ma souveraine, écrivait-il à Julia Eustochium, fille de l'illustre Paula, et belle-sœur du grand Paul Emile, qui, la première d'entre les nobles jeunes filles romaines, embrassa la virginité : ô ma souveraine, car je dois appeler ainsi celle qui est l'épouse de mon Seigneur, vous marchez toute chargée d'or, il vous faut éviter le larron. Tant que nous sommes retenus dans ce corps fragile, que l'esprit desire contre la chair, et la chair contre l'esprit, nulle victoire n'est certaine. N'allez que rarement en public. Mangez avec modération. Lisez souvent, apprenez le plus que vous pourrez. Que le sommeil vous surprenne un livre à la main, et quand votre visage s'inclinera de fatigue, qu'il tombe sur la page sainte. Ayez des jeûnes de chaque jour, et que la réfection évite la satiété. Rien de profane et d'étranger ne doit seulement vous regarder, car vous êtes l'arche du Testament. Sans doute vous parlez en toute simplicité, même vous êtes douce et prévenante pour tout inconnu, mais des yeux impurs voient autrement. Ils ne savent pas contempler la beauté de l'ame, et ne s'arrêtent qu'à celle du corps. Ne prêtez point l'oreille aux mauvais discours, souvent ceux qui laissent échapper quelque indécente parole, ne le font que pour éprouver les sentiments intimes de la vierge chrétienne. On admirera votre piété, votre franchise. Voilà, dira-t-on, une véritable servante du Christ, voilà la candeur même. Celle-ci n'est point comme cette vilaine, cette mal-propre, cette grossière qui peut-être n'a pas de mari, parce qu'elle n'a pas pu en trouver. Il faut vous défier de ce penchant que nous avons à écouter ce qui nous flatte. Lorsque vous ferez l'aumône, que Dieu seul vous voie. Lorsque vous jeûnez, que votre visage soit joyeux. Si vous avez pour compagnes quelques vierges de condition servile, ne vous énorgueillissez pas comme

Digitized by Google

étant leur maîtresse. Vous recevez ensemble le corps du Christ, pourquoi la table serait-elle différente? Tâchez de conquérir encore des vierges. Si vous en voyez quelqu'une d'un peu faible dans sa foi, accueillez-la, cherchez à la consoler, à la caresser, et faites en sorte que sa pureté devienne un gain pour vous. Mais ces veuves et ces vierges oisives et curieuses qui vont de maison en maison, et imitent les parasites, évitez-les comme une sorte de peste. Adonnées en général au vice et à la volupté, elles insinuent toute espèce de mal, et savent amollir, façonner au plaisir jusqu'à des ames de fer. Ne vous piquez pas de beaucoup d'érudition, et n'allez pas traiter en vers lyriques des matières joyeuses. Que fait Horace avec le Psautier, Virgile avec les Évangiles, Cicéron avec l'Apôtre? N'imitez pas la molle délicatesse de certaines femmes qui affectent de ne parler qu'entre les dents, ou du bout des lèvres, ne prononcent que des demi-mots avec une langue balbutiante, et regardent comme grossier tout ce qui vient naturellement.... »

Les veuves et les épouses chrétiennes recevaient aussi de Jérôme des conseils analogues à leur position, et, comme en passant ce zélé directeur n'omettait jamais de flétrir, par de vives peintures, les vices de l'époque opposés aux vertus par lui recommandées, il arrive que le lecteur étudie ainsi les mœurs romaines, mieux que nulle autre part. Marcella, Léa, Asella, Paula, Blésilla, Eustochium et bien d'autres saintes femmes, sortant presque toutes de la première noblesse de Rome, revivent dans cet ouvrage, et sont autant de noms qui brillent dans les cieux sur la couronne de l'illustre Père de l'Église. Rome païenne s'étonnait et s'irritait de la profonde réforme morale, si bien secondée par saint Jérôme. Les mauvais chrétiens s'indignèrent d'une perfection qui les forçait à rougir, mais le bien s'opérait, malgré tout, chez les ames dociles à la grâce. La solitude, l'abstinence, la prière, la modestie, le travail manuel, l'étude des livres saints, telles furent les armes dont se servit le conseiller habile, pour triompher de la faiblesse et pour vaincre la licence. Souvent même, ses efforts furent couronnés d'un tel succès, qu'il dût modérer le zèle, et recommander la prudence. Il s'échappe de tout ceci une religieuse poésie qui répand un doux charme sur la belle figure historique de Jérôme.

Digitized by Google

Nous arrivons à l'histoire de la vie solitaire, et M. Collombet l'a traitée avec tant de soin qu'elle est devenue une portion fort importante de son nouvel ouvrage. Dès les premiers siècles de l'Église, les paroles que prononça plus tard saint François de Sales, à l'occasion des ordres Religieux, se seraient trouvées justes : « L'Eglise est un jardin diapré de fleurs infinies, il y enfante donc de diverses odeurs, et, en somme, de différentes perfections. Toutes ont leur prix, leur grâce et leur esprit, et toutes, en l'assemblée de leurs variétés, font une très agréable perfection de beauté. » A l'exemple du Précurseur de Jésus, plusieurs nouveaux convertis au christianisme, se retirèrent d'abord à l'écart du monde pour que rien ne vînt interrompre leur continuel colloque avec le ciel : les persécutions contribuèrent aussi à peupler les solitudes ; et lorsqu'ils avaient entendu la grande voix de Dieu qui parle au désert, rien ne pouvait décider les chrétiens à rentrer dans la vie du siècle. On s'accorde à reconnaître comme père des Anachorètes, Paul de Thèbes, dont saint Jérôme nous a dit la touchante et poétique histoire. Un peu plus tard, saint Antoine institua, ou du moins, affermit les communautés religieuses, ces pépinières de mâles vertus et de saintes ames. Saint Athanase nous a dépeint Antoine et ses luttes, et cette simplicité primitive qui par son éloquente rectitude confondait les sages du monde. Possesseur d'un riche patrimoine, Antoine se dépouille de tout au profit des pauvres. Il s'enfonce dans la solitude, dompte son corps par le jeûne, par le travail, par la prière, par une contemplation soutenue. Cependant le bruit de sa sainteté lui attirant des disciples qui le nommaient leur père, il les adopta pour ses fils, et les guidait par ses conseils : «... En regardant le monde, leur disait-il, n'allons pas croire que nous ayons renoncé à de grandes choses. La terre tout entière est bien étroite en comparaison du ciel tout entier. Celui donc qui abandonne quelques mesures de terre n'abandonne presque rien : et laissât-il une riche maison, un or abondant, il ne doit pas s'en glorifier, ni se relâcher pour cela. D'ailleurs, il nous faut songer que si nous n'abandonnons pas ces choses par vertu, nous les quitterons enfin par la mort, et souvent les laisserons à qui nous ne voudrons pas, comme nous en avertit l'*Ecclésiaste*. Que nul de nous ne se laisse donc prendre au desir

Digitized by Google

de posséder. Quel bénéfice y a-t-il à acquérir ce que nous n'emporterons pas avec nous ? Pourquoi n'acquérons-nous pas plutôt ce que nous pourrons emporter, à savoir : la prudence, la justice, la tempérance, la force, l'intelligence, la charité, l'amour des pauvres, la foi en Jésus-Christ, la douceur et l'hospitalité ? Si nous acquérons ces biens, nous les trouverons là haut qui nous feront hospitalité dans la terre des hommes de mansuétude. Donc, mes enfants, pour que nous ne tombions pas dans la négligence, méditons cette parole de l'Apôtre : *Je meurs chaque jour*. Car si nous vivons comme mourant chaque jour, c'est-à-dire, comme si nous croyions ne pas vivre jusqu'au soir, nous ne pécherons pas, nous ne desirerons rien, nous ne nous irriterons contre personne, nous serons pauvres, et nous pardonnerons tout à tous... »

M. Collombet fait visiter au lecteur la solitude de Chalcis, illustrée par saint Jérôme, les moines de Scétis, de Nitrie, de Tabenne dans la haute Thébaïde, les monastères d'hommes et le monastère de femmes dirigé à Jérusalem par Marcella, d'après les conseils de l'historien de Paul. Quel merveilleux spectacle offraient ces républiques des enfants de Dieu, se réunissant par milliers dans le désert, sans autre loi que l'amour divin, sans autre lien qu'une ardente charité chrétienne, sans autre ambition que la commune conquête du ciel ! Tous ces frères en Jésus pratiquaient toutes les vertus, et chacun brillait par l'une d'elles plus perfectionnée. Là, les grands repentirs, les désillusions, la vraie science, la contemplation sublime dans son vol et dans ses effets visibles trouvaient un asile. Sur la montagne de Nitrie, par exemple, s'étendait une vaste solitude où demeuraient cinq mille hommes, travaillant et priant, souvent réunis en grand nombre ; il y avait ensuite çà et là des anachorètes, au nombre de six cents. Parmi eux figurait avec bien d'autres hommes, gloire de la science, saint Arsène, ancien précepteur du fils de Théodose qui, possédant les secrets de la philosophie grecque, refusait les honneurs de la cour impériale, pour ne pratiquer que les maximes chrétiennes dans toute leur pureté.

L'abbé Paphnuce avait sa cellule à cinq milles de l'église, et lorsqu'il eût passé quatre-vingt-dix ans, il ne cessa jamais d'y retourner, sans remporter sur sa tête la cruche d'eau qu'il lui fallait pour la se-

Digitized by Google

maine. Voici un trait de sa vie. Comme il passait près d'un bourg, il aperçut des personnes qui commettaient une honteuse action, s'arrêta soudainement et se mit à pleurer sur ses péchés à lui. Or, voilà qu'il descend un ange armé d'un glaive, et qui lui dit : Paphnuce, tous ceux qui jugent leurs frères, périront par ce glaive : mais parce que tu n'as pas jugé ce que tu as vu et que tu t'es humilié devant Dieu, comme si tu avais commis une faute, ton nom est inscrit au livre des vivants. »

Il serait trop long de citer les exemples donnés par ces saints hommes ; voyons cependant la vérité de l'humble repentir chez Moyse : « L'Ethiopien Moyse s'était mis à la tête d'une bande de brigands, et la férocité de ses mœurs était secondée par une indomptable audace, par une force herculéenne. Un grave accident l'ayant surpris dans ses pillages, le fit rentrer en lui-même, et le jeta dans la voie de la pénitence. Alors il arriva que des malfaiteurs, ignorant à qui ils avaient affaire, se précipitèrent sur lui dans sa cellule ; Moyse les prit tous quatre, comme un sac de paille, les mit sur ses épaules, et les porta à l'église des frères.

— Je ne puis faire du mal à aucun d'eux, dit-il, mais ils sont venus m'attaquer, qu'ordonnez-vous qu'il en soit ?

Lorsque les brigands sûrent qu'ils étaient aux mains de ce redoutable Moyse, ils se dirent à eux-mêmes : si un homme d'une telle force a renoncé à notre métier, s'il a maintenant une pareille crainte de Dieu, que tardons-nous à l'imiter dans son repentir ?

Or, ils glorifièrent le nom de Jésus-Christ, et furent bientôt de vertueux solitaires.

Lorsque Moyse fut ordonné Clerc, le patriarche d'Alexandrie lui disait en lui mettant le surplis : te voilà devenu tout blanc, abbé Moyse. — Tout blanc par dehors, seigneur, Dieu veuille que ce soit aussi en dedans ! répondit Moyse. Le patriarche jaloux d'éprouver sa vertu, ordonna aux clercs de chasser Moyse, quand il se présenterait à la sacristie, et de le suivre pour entendre ce qu'il dirait. Le vieillard s'étant présenté, on le renvoya en lui disant : sors d'ici Ethiopien. Et le saint prêtre se retirait en disant : ils ont bien fait de te traiter ainsi, nègre que tu es : comment, toi qui n'es pas un homme, venais-tu au milieu des hommes ?

Digitized by Google

L'abbé Moyse mourut à 75 ans, et laissa des disciples en nombre égal aux années de sa vie; c'en était la couronne. Il eût, comme les autres solitaires, la coutume d'enseigner par images et par sentences.

Un moine de Scétis avait commis une faute. Les Pères se réunirent et envoyèrent chercher l'abbé Moyse. Il refusa de venir au conseil: alors le prêtre lui adresse un moine qui lui dit: venez, car l'assemblée des frères vous attend. Moyse donc se met en marche, et va les trouver, mais il avait pris un vieux panier percé qu'il remplit de sable, et qu'il portait sur son dos.

Les moines vinrent à sa rencontre et lui dirent: qu'est-ce que cela, Père? — Et le vieillard répondit: ce sont mes péchés qui coulent derrière moi; je ne les vois point et cependant je viens aujourd'hui juger les péchés d'un autre. — Les Religieux comprirent cette leçon, ne dirent plus rien au frère coupable et lui pardonnèrent. »

Voilà quels prodiges opérait sur Moyse et sur mille autres, la solitude parmi des chrétiens. On doit le comprendre: à certaines ames malades la solitude est aussi nécessaire que le sont dans quelques dérangements de l'intelligence et du corps, les moyens curatifs extraordinaires, l'abstinence et le silence. Quelle étrange inconséquence n'y a-t-il pas chez ces hommes qui presqu'au même instant prêchent l'excellence du régime cellulaire, et jettent l'anathème à la vie religieuse? Il existe là cependant une énorme différence toute à l'avantage des monastères. Dans vos prisons, la solitude sera forcée, c'est-à-dire qu'elle pourra produire l'exaspération, la folie; dans les cloîtres, au contraire, elle est librement consentie par des ames à cela préparées et bien disposées à en faire profit. Il est des plantes que l'on place sous le verre pour en obtenir une floraison hâtive, il en est d'autres que le soleil tuerait, qui enveloppent d'ombre leur pudique et mystérieux éclat, leur parfum seul les trahit. Ainsi des ames timides ou privilégiées pour goûter, dès ce monde, les chastes joies du ciel. Leur invisible époux aime à les trouver seules et recueillies. Que nulle loi profane n'aille troubler ces mystères de la grâce!

Avant de se convertir au catholicisme, le protestant Hurter disait dans son savant *Tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen-âge*, destiné à compléter son *Histoire d'Innocent III*:

Digitized by Google

« Par les forces de la connaissance, de la volonté et de l'application sans cesse dirigées vers les choses du ciel, le sentiment moral acquiert parfois une subtilité, un développement et une pureté qui peuvent lui donner une apparence étroite et minutieuse aux yeux de nous autres, qui sommes entièrement livrés aux affaires du monde. Tel était par exemple ce Religieux qui, dans un âge très avancé, se rappelait avec une douleur profonde et un sincère repentir d'avoir, dans sa jeunesse, détruit un nid d'oiseaux avec les petits. Qui sait si ces mêmes gens qui sourient à ce trait, ne l'admireraient pas si on le leur racontait d'un stoïcien de l'antiquité. »

Oui, l'homme moral grandit et se purifie dans la solitude. Ce mot de saint Jérôme est bien profond : « On ne naît pas chrétien, on le devient. » Or, pour le devenir, il faut d'une manière ou de l'autre briser avec les joies du monde, et s'élever par la prière et par la pénitence. Joseph de Maistre a dit : « On demande quelquefois à quoi servent ces austérités terribles, pratiquées par certains ordres religieux, et qui sont aussi des dévouements : autant vaudrait précisément demander à quoi sert tout le christianisme, puisqu'il repose tout entier sur ce même dogme, agrandi de l'innocence payant pour le crime. »

Saint Jérôme était uni d'étroite amitié avec le jeune prêtre Népotianus et avec son oncle l'évêque Héliodore ; il était beau de voir quelle harmonie touchante existait ainsi entre le pontife, le prêtre et le moine, ces trois aînés des enfants de Dieu. Le moine consentit à éclairer de ses conseils Népotianus, et nous aimons à remarquer comment, dès cette époque déjà, l'on comprenait les règles de la conduite du prêtre.

Jérôme enseignait donc qu'il ne faut pas regarder le sacerdoce comme une charge profane et chercher les gains du siècle dans la milice chrétienne. Le prêtre doit porter sa sollicitude vers l'ordre dans le sanctuaire et dans les cérémonies. Que sa modeste table soit connue des indigents, des pélerins et du Christ, leur convive. Qu'il aime le silence, le calme et la retraite. Les pieds des femmes ne fouleront jamais ou du moins ne fouleront que rarement le seuil de l'humble demeure du simple prêtre. Toutes les jeunes filles ou toutes les vierges du Christ lui seront également inconnues ou également

Digitized by Google

chères. L'Eglise nourrit beaucoup de femmes âgées qui pourront le servir en recevant un bienfait, de sorte qu'il pourra se ménager ainsi le mérite de l'aumône. Qu'il soit orné de ses mœurs et non point de ses vêtements ; que son extérieur dénote la plus parfaite modestie. Les prêtres ont divers offices à se partager ; si, par exemple, Népotianus est appelé à enseigner dans l'Eglise, que ce soient « les gémissements du peuple et non pas ses applaudissements qui lui répondent. Les larmes des auditeurs, voilà quel doit être son éloge. Il faut que la parole du prêtre soit assaisonnée de la lecture des livres sacrés. Jérôme veut que son jeune ami ne soit ni déclamateur, ni parleur sans raison, mais qu'il se montre habile dans les mystères et très érudit dans les sacrements de son Dieu. Faire tourbillonner des paroles, et, grâce à une grande volubilité de langue, provoquer l'admiration du vulgaire, c'est le propre des ignorants. Point de festins aux gens du siècle et surtout à ceux qui sont enflés de leurs honneurs. Le prêtre ne doit user du vin qu'avec une extrême sobriété, ainsi encore de tout ce qui enivre et trouble la raison. Saint Jérôme demande qu'il ne s'impose de jeûne qu'autant qu'il en pourra supporter. C'est un solide jeûne que le simple usage de l'eau et du pain. Le prêtre ne doit jamais dire du mal d'autrui, ni écouter ceux qui en disent. — A moins bien entendu qu'il s'agisse d'une séduction à prévenir ou à éviter. — Il doit visiter les malades, conserver dans la chasteté ses yeux et sa langue. Qu'une maison ne sache point par lui ce qui se passe dans une autre. Médecin des ames, il doit aimer comme siennes toutes les familles chrétiennes : qu'elles trouvent en lui des consolateurs dans leurs disgrâces plutôt que des convives dans leurs jours de prospérité. On méprise facilement un clerc qui, étant souvent invité à dîner, ne refuse jamais. Du reste, désintéressement entier chez le prêtre. Qu'il ne demande rien et qu'il reçoive rarement. La personne même qui le prierait d'accepter l'estimera bien moins, s'il accepte. Il ne convient pas à un prêtre d'être intendant et administrateur des maisons d'autrui, lui qui doit mépriser ses propres richesses, s'il a reçu quelques dons pour l'Eglise et pour ses pauvres, qu'il s'en fasse, non pas seulement le dépositaire scrupuleux et intègre, mais encore le dispensateur sage et libéral. »

Digitized by Google

Voilà quelle était la sagesse du moine de Jérusalem, de ce Jérôme que Luther honora de tant de haine en disant qu'il avait mérité par ses écrits l'enfer plutôt que le ciel. Ce même hérétique ajoutait : « Je ne connais aucun Père dont je sois l'ennemi autant que je le suis de Jérôme, il ne parle que de jeûne et de virginité. » Nul n'ignore que Luther avait des motifs personnels pour parler ainsi.

On ne voit pas que Jérôme, si empressé à recommander au prêtre l'étude de la science des choses de Dieu, lui ait également conseillé de se mêler activement aux mille fluctuations de la science du monde. D'accord en cela avec tous les Pères de l'Eglise, il savait, en effet, que la connaissance de Dieu renfermait l'élément utile de toutes sciences ; découvrait leur cause, leur but; servait à les diriger, et par conséquent faisait découvrir leur esprit mieux que ne pourrait le faire toute discussion minutieuse et passionnée sur les détails de chacune d'elles. Par exemple, quelle nécessité au prêtre d'aller étudier et combattre à part les doctrines de ces Bédouins qu'un voyageur voyait dernièrement adorer Satan, de même que le paganisme vouait autrefois un culte à Lucifer ? Il suffit évidemment de savoir d'une manière générale qu'en religion comme en philosophie le libre arbitre conduit à de monstrueuses erreurs. Ce n'est que rarement qu'il paraît utile de combattre, car les Evangiles et les livres des Pères de l'Eglise sont toujours ouverts pour éclairer ceux qui veulent être éclairés. Quant aux autres branches de la science relatives aux objets créés, la sagesse de Dieu les a livrées à la libre discussion humaine comme l'aliment utile de notre esprit mobile ; et pourvu que l'homme ne perde pas de vue ce Dieu qui est le principe et la fin de toute chose, il peut, à son gré, chercher à pénétrer leurs secrets. « En dehors de la foi, et dans le vaste domaine des expériences scientifiques, dit M. Collombet, créez et innovez, prêchez et poursuivez le progrès, à la bonne heure : la religion elle-même y applaudira. » Dans le domaine religieux, l'Eglise veut aussi le plus de progrès possible soit dans l'agrandissement du nombre des croyants, soit dans l'extension de sa providentielle influence sur les sociétés, soit même dans la plus parfaite intelligence par tous des dogmes invariables. Voici à quelle condition : « N'y aura-t-il donc

Digitized by Google

aucun progrès de la religion dans l'église du Christ, se demandait, il y a bien des siècles, le prêtre Vincent ?

Qu'il y en ait, certes, du progrès et qu'il y en ait beaucoup. Car où est l'être assez ennemi des hommes, assez haï de Dieu, pour qu'il s'efforce d'empêcher cela ? Mais il faut que ce soit vraiment un progrès de la foi et non pas un changement. Ce qui, en effet, constitue le progrès, c'est que chaque chose s'agrandisse en elle-même ; ce qui fait par contre le changement, c'est qu'une chose passe d'un état à un autre. Il faut donc que l'intelligence, la science, la sagesse de chacun comme de tous, d'un seul homme comme de toute l'Eglise s'accroissent avec les degrès des âges et des siècles, qu'elles progressent beaucoup et extraordinairement, mais seulement en leur genre ; à savoir dans le même dogme, dans le même sens et dans la même pensée. Que la religion des ames imite la condition des corps qui, tout en déroulant et développant leurs membres avec le progrès des ans, restent toutefois les mêmes qu'ils étaient. Si la figure humaine se change par la suite en quelque figure d'un autre genre, si l'on ajoute ou si l'on ôte au nombre de ses membres, il est nécessaire ou que le corps entier périsse, ou qu'il devienne monstrueux, ou tout au moins qu'il s'affaiblisse. De même aussi convient-il que le dogme de la religion chrétienne suive ces lois de progrès, c'est-à-dire se consolide avec les années, se dilate avec le temps, s'élève avec l'âge, qu'il reste cependant pur et sans tâche, qu'il se montre plein et entier dans toutes les mesures de ses parties comme dans tous ses membres et ses sens, en quelque sorte et qu'il n'admette nul changement, nulle perte de sa propriété, nulle variation dans la définition. « Ainsi de Christ diminué, renouvelé, réduit presque à l'état de grand homme philosophe, la foi catholique n'en veut pas et n'en voudra jamais connaître.

Quant aux rapports du prêtre avec les branches vraiment utiles de la science, on comprend qu'ils doivent avoir un caractère spécial, non vaniteux, sans passion, tout d'enseignement oral et de surveillance. Le prêtre, ministre de Dieu, lui qui chaque jour tient en ses mains et s'approprie l'Eternel, non point, comme le dit certain panthéisme, d'une manière vague, générale, par émanation, mais tout entier dans sa chair et dans son sang, le prêtre doit savoir que de

Digitized by Google

nos jours on eut impertubablement accusé d'ignorance son divin maître, parce que dans sa sagesse il n'écrivit rien sur ces sciences qui dérivaient toutes de lui. A bien plus forte raison, ainsi devra faire le plus souvent le prêtre ; et s'il croit utile d'écrire qu'il le fasse au point de vue divin comme autrefois Bossuet traça par hasard pour son royal élève l'admirable tableau de l'histoire universelle. Jérôme lui-même s'est quelquefois repenti d'avoir trop écrit. Si l'Esprit-Saint est avec l'Eglise, c'est lorsqu'elle prononce sur le dogme ; hors de là elle n'est plus qu'une autorité humaine soumise par conséquent aux conditions de la faiblesse humaine, à la mobilité, à l'erreur. Or, l'erreur de l'homme-prêtre est plus grave que celle des autres hommes, car la malice du siècle cherche à s'en faire une arme contre la religion qui reste cependant étrangère à toute passion des individus. Quel rapport, par exemple, entre la sainte Eucharistie et les patriotiques larmes que versa Jérôme sur la ruine de Rome? Il faut bien reconnaître qu'il y a dans le prêtre deux personnes, le ministre de Dieu et l'homme plus ou moins imbu des pensées de son siècle. Or, il est bon que cette seconde personne s'efface souvent devant la première de peur qu'on cherche à renverser l'autorité surnaturelle de celle-ci à l'aide des fautes de celle-là, de peur aussi qu'avec une bonne foi charmante l'hostilité dénature ses pensées et mutile ses phrases écrites pour baser l'erreur sur la calomnie. Sauver les âmes, faire luire sur le monde les vérités éternelles, relier entre eux les peuples par un commun amour, porter aux lointaines tribus de la famille humaine la civilisation, la foi, le bonheur, enseigner l'enfance ainsi que le faisaient Gerson à Lyon et Jérôme à Jérusalem, voilà surtout l'office du prêtre : en le remplissant, il peut se consoler de passer pour ignorant aux yeux du monde.

Nous avons essayé de rappeler brièvement une partie des pensées contenues dans les deux volumes de l'*Histoire de saint Jérôme*. Sommes-nous parvenus à en reproduire non pas l'attrait, mais seulement l'exactitude ! Nous engageons vivement le lecteur à s'en assurer lui-même. Ce livre, dédié au cardinal de Bonald et approuvé par lui, sera précieux aux Catholiques et à tous les amis des fortes études historiques. Le style en est constamment pur ; plusieurs

Digitized by Google

parties sont pleines d'imagination, de chaleur et d'éclat. Des notes sur les peintures, fresques, gravures et statues inspirées dans le monde catholique par le souvenir de saint Jérôme accompagnent cette histoire. Nous y remarquons les trois tableaux de Gaspard de Grayer, de Quellinus et de Vouet, possédés par le Musée de Lyon. Deux copies de portraits de saint Jérôme rapportées d'Italie par M. Collombet, sont également jointes à son ouvrage ; le premier de ces portraits est du moine Angelico. Enfin, le livre sort des presses de l'Editeur de la *Revue du Lyonnais* et leur fait honneur.

L'*Histoire de saint Jérôme* coïncide heureusement avec un mouvement littéraire et religieux qui n'est pas sans importance. Dernièrement cette *Revue* rendait compte de l'*Histoire de Léon X*, nouvel et remarquable ouvrage d'un autre de nos compatriotes, M. Audin, historien catholique de *Calvin* et de *Luther*. Le comte de Montalembert vient d'écrire l'*Histoire de sainte Elisabeth* ; le plus grand nom littéraire de notre temps, Châteaubriand, a publié la *Vie de Rancé*, fondateur de la Trappe. La chaire chrétienne est dignement occupée par MM. Ravignan, de Lacordaire, enfin Hurter vient d'abjurer à Rome l'hérésie, et trois mille hommes sont venus au même instant prendre place avec lui à la sainte table.

Que d'espérances contenues dans la simple énumération de ces faits !

Fleury La Serve.

Digitized by Google

UN MOT SUR L'ÉGLISE DE BROU.

—

Il y a quelque temps que cette *Revue* annonçait, avec les éloges qu'il mérite, le livre publié par M. Baux, l'Histoire de l'Eglise de Brou. Tous ceux qui portent quelque intérêt aux monuments dont la France s'énorgueillit à juste titre, savent assez que Brou, ce riche et splendide mausolée de deux royaux époux, est aujourd'hui, plus que jamais, cher aux habitants de la Bresse et à la ville de Bourg. N'ont-ils pas raison d'en être fiers, et de sentir un vif amour pour une Eglise que le voyageur vient admirer de loin? Les utiles recherches de M. Baux serviront, sans doute, à faire apprécier davantage un monument dont on sait aujourd'hui l'auteur, Loys Van Boghen, qui va détroner Colomban et la légende attachée à ce nom. Il nous semble qu'on peut espérer quelque chose de plus de toute cette attention qui se déploie autour de l'Eglise de Brou, et qui suscite à la fois un historien dans la ville de Bourg, un architecte dessinateur dans la ville de Lyon. Après MM. Baux et Dupasquier, tout n'est pas fini.

Une récente visite à Brou nous a fait faire de tristes réflexions sur les détériorations assez rapides que subit un monument qui perdra beaucoup, si l'on n'y apporte pas un remède prompt et efficace. Ce que nous allons dire n'est point une exagération, ni une affaire de mauvaise humeur, c'est tout simplement une sérieuse pensée d'intérêt pour une Eglise qui risquerait de souffrir étrangement de notre époque, cependant si artistique.

Les visiteurs, et ils sont nombreux, ne viennent pas toujours avec le respect et la réserve que demanderaient les merveilles du sanctuaire de Brou. Ce que l'œil devrait seul admirer, une main profane ose souvent l'atteindre; heureux encore le marbre et la pierre, quand la canne ou le parapluie, cherchant à en indiquer la beauté, ne va pas les frapper imprudemment! Il nous semble que les grilles qui protègent le tombeau de Philibert et de Marguerite sont trop rapprochées des statues, et permettent conséquemment aux mains indiscrètes de les atteindre. Les jolies statuettes qui ornent le tour d'un mausolée sont des travaux trop délicats pour ne pas être mis plus soigneusement à l'abri de toute tentation. Il faut ajouter que ces grilles, déjà trop insuffisantes pour défendre leurs trésors, nuisent singulièrement à la liberté du coup-d'œil.

La chapelle de la Vierge était autrefois pavée tout entière en briques peintes dont chaque carreau représentait des têtes de grands personnages, ou d'illustres saints. Non seulement le temps, mais encore l'incurie ou la complaisance les ont laissé détériorer ou emporter pour de l'argent. Il est quelques-uns de ces carreaux qui ont été payés vingt francs et plus. Il en est d'autres qui ont été donnés à tels artistes que nous pourrions nommer. Le peu qui reste de ces délicates peintures ne devrait-il pas être recouvert d'une

Digitized by Google

natte ou d'un tapis, de façon à conserver au moins quelque échantillon de la splendeur passée de ce parvis?

On remarque de nombreuses mutilations aux devises, aux entrelacs que l'artiste avait semés avec une si élégante profusion le long des murs de la même chapelle. Quelques-unes de ces tristes mutilations sont de date assez récente. Ne tiennent-elles point au manque de vigilance qui permit, il y a quelques années, à une main vandale autant que niaisement janséniste d'infliger aux génies du tombeau de Philibbert-le-Beau le genre de châtiment que Fulbert fit subir à Abélard?

Les stalles du chœur servent aux élèves du séminaire de Brou. Il va sans dire qu'elles souffrent de cet état de choses, et que les élégantes ciselures dont elles sont ornées mériteraient des ménagements qui ne peuvent pas toujours leur être assurées de la part d'une jeunesse plus ou moins apte à apprécier le mérite de ce travail. Des bancs plus simples ne remplaceraient-ils pas aisément ces belles stalles, qui aident, pour leur part, à l'ornement du chœur?

VARIÉTÉS.

ASCENSION AU MONT-BLANC PAR MM. BRAVAIS, MARTINS ET LEPILEUR.

Voici des détails que nous empruntons au *Fédéral* de Genève sur cette périlleuse ascension à laquelle a pris part notre professeur d'astronomie, M. Bravais.

« .... Revenus à Chamouny le 21 août, les voyageurs attendirent encore patiemment jusqu'au 27. Le temps paraissait assuré ; ils se mirent en marche à minuit et demi, avec deux guides, accompagnés de quatre porteurs. La caravane monta sans s'arrêter. A midi, elle atteignit le Grand-Plateau pour la troisième fois. La tente avait résisté à tous les orages, à tous les coups de vent qui l'avaient assaillie depuis un mois; mais elle était à moitié ensevelie dans la neige, qui s'élevait autour d'elle à trois pieds d'un côté et à quatre pieds de l'autre. En peu d'instants elle fut déblayée. Les instruments et les vêtements étaient intacts; mais le pain, le vin et la viande se trouvèrent gelés. La journée fut employée à diverses expériences, et le lendemain, à dix heures et quelques minutes, les voyageurs commencèrent à s'élever vers la cime du Mont-Blanc par l'ancienne route, que De Saussure, leur illustre prédécesseur, avait suivie en 1787. Une neige profonde et pulvérulente rendait l'ascension pénible, et, à partir des Rochers-Rouges, pour gravir la dernière pente, un vent glacial du nord-ouest se mit à souffler avec une force vraiment extraordinaire.

Digitized by Google

« On monta néanmoins, et à deux heures on arriva au sommet. Sur son revers méridional, l'air était calme et le soleil chaud. Chacun se sentit ranimé, quoique la température de l'air à l'ombre fût à 8° au dessous de zéro du thermomètre centigrade, et à — 6° 3 au soleil.

« Le froid aux pieds était très pénible, car à la surface la neige avait aussi une température de 8° au dessous de zéro, et à un pouce elle était à — 11°. Le baromètre se tenait à 424 millimètres et 25 centièmes. La température de l'air, celle de la neige à diverses profondeurs, celle de l'eau bouillante, la mesure de l'intensité magnétique, la détermination des angles de position des montagnes les plus remarquables qui se trouvent entre le Mont-Rose et les Alpes du Dauphiné, l'appréciation de l'humidité atmosphérique, l'étude des phénomènes physiologiques produits par la raréfaction de l'air, occupèrent les observateurs jusqu'à 6 heures 50 minutes.

« Cependant le soleil s'abaissait vers un horizon d'un rouge de sang; l'ombre du Mont-Blanc se projetait sur l'atmosphère du côté de l'orient comme un cône gigantesque; en même temps la lune se levait, sans paraître plus grande qu'au zénith; elle était d'un jaune doré, qui contrastait avec le ciel noir. Le thermomètre descendit aussitôt à 12° au dessous de zéro; la surface de la neige a — 18°. Le vent fraîchissait, et le froid devenait intolérable. Il fallut partir, et, en moins d'une heure, on était de retour à la tente du Grand-Plateau.

« Ces Messieurs y séjournèrent jusqu'au 1er septembre, à midi. Leurs observations portèrent principalement sur la météorologie de ces régions, savoir : la chaleur des rayons solaires, mesurée avec le pyrhéliomètre de M. Pouillet; celle du rayonnement nocturne et diurne, par l'actinomètre du même physicien; l'inclinaison de l'aiguille aimantée; les variations diurnes et nocturnes du baromètre et du thermomètre; l'intensité du son; les phénomènes physiologiques résultant d'un séjour prolongé à 12,000 pieds au dessus de la mer; l'étude de la nature de la neige, sa conversion en glace; celle des avalanches, qui tombaient environ toutes les heures; la formation et la dissolution des nuages, et la succession des teintes du crépuscule, que M. Bravais étudia sur le dôme du Goûté dans la soirée du 30 août. Les mêmes observations étaient faites aux mêmes instants à Chamouny par M. Camille Bravais, et la comparaison des mêmes phénomènes, vus à une différence de niveau de 9,000 pieds, attirera peut-être l'attention des météorologistes.

« Il y a peu d'objets à collecter dans ces régions glacées; cependant ces Messieurs rapportent des échantillons des roches qu'ils ont pu atteindre. Un grand nombre sont vitrifiées ou même traversées comme le sable des tubes fulminaires, par la foudre, qui frappe souvent ces sommets élevés. Ils ont réuni aussi avec le plus grand soin toutes les espèces de plantes qui se trouvent aux Grands-Mulets, rochers entourés de toutes parts par un immense glacier, véritable oasis au milieu des neiges éternelles qui couvrent le Mont-Blanc. »

Le Wetterhord, autre géant des Alpes, dont la hauteur est de 11,445 pieds, a été escaladé, pour la première fois, le 28 août, par MM. Désor, Dollfuss et Strengel.

« L'ascension de MM. Bravais, Martins et Le Pileur est la trentième qui ait réussi depuis l'année 1786, où la cime du Mont-Blanc fut atteinte pour la première fois par le docteur Paccard de Chamonix, et non par le naturaliste De Saussure, comme on le croit communément. Le nombre total des voyageurs connus qui ont pris part à ces diverses ascensions est maintenant de quarante-quatre, dont deux femmes. Mlle Dangeville est l'une des deux. »

Digitized by Google

LES PARTS.

A mon ami V. de L.

Dans l'anse d'un grand fleuve avec grâce creusée,
Où dort, limpide aux yeux, l'eau bleue et reposée,
Où par mille courants descendent sans efforts
Les rameaux arrachés aux peupliers des bords,
Un pêcheur est debout sur sa barque, et balance
Son énorme filet qu'avec adresse il lance :
Le filet déployant ses avides réseaux,
Plonge, et, comme une proie, étreint au sein des eaux
Herbes, poissons, gravier, ce que le fleuve enferme.
Au rebord de sa barque appuyant son pied ferme,
Le pêcheur, à deux mains, arrache au flot troublé

Digitized by Google

Le filet prêt à rompre et de butin gonflé,
Et du geste d'un Dieu qui viendrait, hors de l'onde,
Répandre le tribut de sa conque profonde,
Sur la plage, où le peuple accourt le recevoir,
Il le vide ; sa main devant tous fait pleuvoir
Mille poissons divers d'espèces et de tailles,
Qui font voler l'écume et luire leurs écailles ;
Sur le sable blanchit la nacre de leurs flancs ;
Avec eux, sont tombés des coquillages blancs,
Et ces choses sans nom, viles ou précieuses,
Que roulent dans leur lit les eaux mystérieuses.
Autour de lui le peuple en cercle s'est rangé ;
Chacun à son voisin de son doigt allongé
A désigné l'objet que ses yeux sollicitent :
« Cette pêche est à tous et que tous en profitent ! »
Dit le pêcheur ; soudain, écartant les petits,
Tous les hommes du ventre aux grossiers appétits,
Fidèles à l'instinct de leur intempérance,
S'adjugent les morceaux de plus belle apparence,
Et, sans penser à ceux qui viendront les derniers,
Entassent le butin dans leurs vastes paniers.
Une vieille survient, elle rôde et furète
Autour du filet vide, et prend une amulette ;
Un savant, vieux aussi, front chauve, dos courbé,
Dans ses réflexions gravement absorbé,
Retournant en tous sens dans ses doigts sa trouvaille,
S'acharne à déchiffrer l'âge d'une médaille.
Montrant sa grâce blonde à côté du vieillard,
Une vierge attendrie implore pour sa part
Une pauvre fleur bleue aux pétales pâlies ;
Et la fleur bleue, objet de ses mélancolies,
L'heureux calice, hélas ! moins qu'elle délicat,
Sous son œil qui sourit a repris son éclat.

Digitized by Google

Puis, les enfants de loin font retentir leur joie,
Ils arrivent ; l'essaim se rue et se coudoie.
Le plus lutin de tous, le plus déguenillé,
Dans le fond du filet en un clin d'œil fouillé,
Ramasse une coquille.... et voilà, hors d'haleine,
Tous les marmots courant pour jouer sur l'arène,
La coquille en leur mains n'est bientôt que débris ;
Mais ses flancs creux, moirés d'une teinte d'iris,
Laissent voir une perle éblouissante et ronde
Qu'envîraient les bazards des marchands de Golconde,
Fortune que l'enfant pèse en ses petits doigts,
Perle digne de luire aux fronts mornes des rois.

Or, sans revendiquer sa part, sur l'herbe humide,
Assis, loin des rumeurs du vulgaire cupide,
Le poête rêvait ses lòngs rêves, pendant
Qu'un coucher de soleil enflammait l'Occident ;
Et l'onde violette à ses pieds déployée
De grandes barres d'or était toute rayée.

DANIEL.

Digitized by Google

Mathématiciens et savants Lyonnais.

I.

LE P. BERAUD.

Un homme qui fut le maître des Montucla et des La Lande mérite bien, n'eût-il que ce titre, de trouver place dans notre *Revue*. Le P. Beraud ne se borna pas à former d'illustres élèves ; il savait lui-même beaucoup, et avait une grande ardeur pour l'étude. Après sa mort, le P. Le Febvre, de l'Oratoire, lut à l'Académie de Lyon, le 29 août 1780, un *Éloge historique du P. Beraud*, lequel fut imprimé la même année ; Lyon, A. de La Roche, in-12. C'est ce même ouvrage que nous reproduisons, sauf une page finale, qui est dénuée d'intérêt.

Laurent Beraud naquit à Lyon, le 5 mars 1702, de Christophe Beraud, commissaire aux saisies réelles, et de Marie-Anne Mercier. Il quitta dès le bas âge la maison paternelle,

Digitized by Google

et fut envoyé au pensionnat des jésuites d'Aix en Provence, sous la conduite d'un oncle qui vit avec complaisance se développer en lui des dispositions heureuses, prit un soin particulier d'éclairer son esprit et de former son cœur, goûta le plaisir flatteur de voir fructifier ses travaux, et en trouva sans doute la plus douce récompense dans le desir que témoigna son neveu d'entrer chez les Jésuites.

Le goût de l'étude domina en lui dans l'âge de la frivolité, heureuse passion qui écarta toutes les autres. Il commençait sa seizième année, lorsqu'il consacra ses jours à la retraite et à l'étude dans cette société féconde en savants dans tous les genres, et où l'émulation, l'ame des talents, n'en laissait languir aucun. Il suivit la route ordinaire, et, après un an d'épreuve au noviciat d'Avignon, il ouvrit sa carrière par l'étude des belles-lettres, qu'il vint enseigner à Vienne. Cette route est pénible, mais elle est sûre pour quiconque joindra les lumières d'un bon guide à quelque étincelle de génie. Nos plus grands orateurs s'y sont formés, c'est celle qu'ont suivie les Bourdaloue et les Massillon. Elle n'est pas inutile même pour les sciences, et c'est là, sans doute, que notre académicien puisa cette pureté de style, cette précision, cette clarté qui distinguent ses ouvrages, qualités sans lesquelles un savant ne le sera jamais que pour lui. Il enseigna les humanités avec succès ; mais les charmes de la littérature ne purent lui faire perdre de vue la géométrie pour laquelle il avait un goût décidé. Le P. Jaquemet de l'Oratoire, élève de Malebranche, était alors au séminaire de Vienne; le mérite et les talents unissent presque toujours les hommes vertueux : le P. Beraud forma avec lui une liaison étroite, et mit à profit ses lumières. Quelque disposition qu'ait donnée la nature, le secours d'un habile maître rend la marche plus prompte et plus facile ; il fit des progrès rapides dans les sciences, et, sans négliger ses fonctions publiques, il dévoraît

Digitized by Google

à son étude chérie tous les instants que lui laissait l'exacte observation de ses devoirs. De la chaire de rhétorique de Vienne, il passa à celle d'Avignon ; et enfin, en 1733, les sciences le possédèrent tout entier et sans partage. Ce fut à Aix, au lieu même où il y avait été initié dans son enfance, qu'il commença à les enseigner aux autres. Il y professa plusieurs années les mathématiques et la philosophie. Là, son esprit avide de toute espèce de connaissances, trouva les moyens de faire de nouvelles acquisitions. La ville d'Aix possédait alors un magistrat, chef de la justice et intendant dans la province, qui joignait aux vertus de son état le goût des arts, l'amour des lettres: il accueillait les savants ; le P. Beraud était du nombre de ceux dont un homme en place peut desirer l'estime, et M. Le Bret en était digne. Il se forma entre eux une liaison que la mort seule détruisit, et dont le P. Beraud profita pour jeter les fondements de cette réputation qu'il eut, à juste titre, dans la connaissance des médailles et de l'antiquité.

Cette science méprisée de quelques uns, parce qu'elle est quelquefois une manie pour d'autres, fut pour le P. Beraud ce qu'elle devrait être pour tout antiquaire, une ressource et un guide pour l'histoire. Un médailler, un cabinet d'antiques est un assemblage de témoins toujours prêts à déposer sur les temps qui nous ont précédés ; mais ils ne répondent bien qu'à ceux qui savent les interroger ; d'ailleurs ils ne sont pas tous irréprochables, et il faut une certaine sagacité pour démêler ceux qui sont faux et les écarter. De tous les secours qu'il put trouver dans ce nouveau genre d'étude, le plus sûr et le plus prompt fut sans doute la riche collection de M. Le Bret. Elle fut pour lui le meilleur livre, et il l'étudia si bien qu'en peu de temps il fut en état d'en changer l'ordre, et d'y porter cette méthode qu'un vrai géomètre porte partout.

Digitized by Google

Il jouissait de la considération due au mérite, et la ville d'Aix se félicitait de le posséder, lorsqu'il lui fut enlevé par ses supérieurs, et destiné à remplacer à Lyon plusieurs hommes célèbres. Il en réunit les titres comme il en réunissait les talents; il devint presque en même temps professeur de mathématiques, directeur de l'Observatoire et gardien du médailler. L'époque de son arrivée à Lyon fut celle de son entrée à l'Académie, il y fut reçu le 24 décembre 1740. Cette Compagnie s'empressa d'admettre dans son sein un homme que sa réputation avait devancé, et qui lui était utile dans plus d'un genre. Il fut mis dans la classe de l'astronomie, partie des sciences peut-être la plus belle, la plus brillante, la plus satisfaisante pour l'homme, et la plus digne de son génie, mais aussi la plus difficile et la plus compliquée. Quelle vaste étendue d'esprit n'exige-t-elle pas pour embrasser toutes les lois des mouvements célestes? Quelle profondeur pour combiner le cours des astres, et ramener à des principes sûrs tant d'inégalités apparentes? Quel courage et quelle patience pour braver les rigueurs des nuits d'hiver, et dérober au sommeil ce que demande la nature; pour suivre avec une attention scrupuleuse et dans une attitude souvent pénible, la marche d'une planète qu'après plusieurs heures d'observation une vapeur dérobe quelquefois à la vue, en frustrant l'observateur du fruit de ses peines? Mais ceux que possède l'amour des sciences, ne connaissent point d'obstacles, et ils trouvent souvent des charmes dans ce qui fait frémir l'indolence. Tel fut le P. Beraud: observateur infatigable, il a travaillé sans relâche au progrès d'une science qui faisait ses délices; aucun phénomène digne d'intéresser les astronomes n'a échappé à sa vigilance; et quoique d'une constitution assez forte, qu'il devait plutôt à une vie réglée et frugale, qu'à la nature de son tempérament, il y a eu des occasions où il aurait été victime de son zèle, si ses confrères,

Digitized by Google

plus attentifs à sa conservation que lui-même, n'avaient pris pour lui des précautions qu'il dédaignait.

Dans le grand nombre d'observations que m'offre chaque année de vos registres, il en est une surtout bien remarquable, celle de deux passages de Mercure sur le soleil, et principalement du dernier qui arriva le 6 mai 1753 ; c'est le quatrième passage de cette planète observé dans le nœud descendant. Il s'agissait de décider entre les tables de Cassini et celles de Halley corrigées par Delisle. Les calculs faits d'après les unes et les autres, donnaient pour l'entrée de Mercure sur le soleil une différence de quatre heures sept minutes ; l'observation jugea en faveur des dernières, Mercure quitta le soleil à 10 heures 31 minutes 41 secondes : suivant les tables de Halley, l'émersion totale devait avoir lieu à 10 heures 47 minutes pour le méridien de Lyon ; la différence ne fut pas de 16 minutes, précision qui étonne le commun des hommes, et qui ne satisfait pas encore l'astronome. Une autre circonstance intéressante de ce passage, c'est l'anneau lumineux aperçu autour de Mercure pendant tout le temps qu'il fut sur le soleil. Il avait été vu, en 1736, à Montpellier, par M. de Plantade ; le P. Beraud, ainsi que tous les astronomes, l'avait cherché inutilement en 1743 ; à l'époque dont nous parlons, il eut la satisfaction de le voir et de le montrer. Pendant tout le temps de l'observation, qui dura cinq heures, Mercure parut environné d'un anneau parfaitement circulaire, d'un rouge obscur, à peu près semblable à la lumière qu'on aperçoit sur la lune dans ses éclipses totales, lorsqu'elle est entièrement dans l'ombre de la terre.

A quoi attribuer ce phénomène, sinon à l'atmosphère de Mercure, qui absorbe ou intercepte une partie des rayons solaires ?

Les observations de notre Académicien n'étaient pas stériles pour lui, il savait en tirer des conséquences qui, en

Digitized by Google

même temps qu'elles prouvaient l'exactitude de l'observateur, servaient à confirmer ou d'anciens résultats, ou des calculs modernes. C'est ainsi qu'ayant fixé alors l'inclinaison de Mercure, son diamètre, son nœud descendant, il se trouva si parfaitement d'accord, et avec M. de La Lande, qui avait fait à Paris la même observation, et avec le grand Cassini, qui avait suivi autrefois de semblables passages, qu'on peut regarder ses résultats comme la théorie du mouvement de Mercure.

Un observateur aussi laborieux était bien digne de concourir aux progrès de l'astronomie, avec cette compagnie illustre, la première de l'Europe par son ancienneté et par le nombre des grands hommes qu'elle a produits. Aussi, dès 1751, l'Académie des sciences le mit au nombre de ses correspondants. Elle fut comme le berceau de l'astronomie moderne, qu'on peut dire avoir été créée par Cassini, et elle l'a portée au point de perfection où nous la voyons, en entretenant dans la France et dans tout l'univers un certain nombre de coopérateurs, dont elle joint les lumières aux sciences, pour être le flambeau du monde savant. Le P. Beraud s'acquitta avec succès de cette fonction glorieuse. Pendant vingt-deux ans qu'il a eu la direction de l'Observatoire, je ne crois pas qu'il y ait eu une seule éclipse de soleil ou de lune, une apparition de comète, dont il ait négligé de vous rendre compte : les aurores boréales, les taches du soleil lui ont fourni matière à plusieurs Mémoires. Il vous donnait l'instant des équinoxes, et ce fut pour le calculer avec la dernière précision, qu'il entreprit la méridienne du Collége, monument qui doit perpétuer son nom dans cette ville. Il y apporta l'attention la plus scrupuleuse ; et, étonné de la témérité de ces artistes qui prétendent quelquefois en moins d'une heure avoir tracé une méridienne, il avoue avec une modestie digne de lui, qu'après avoir travaillé à la sienne pendant

Digitized by Google

plus de dix ans, il ne se flatte pas d'avoir atteint toute la précision qu'elle demande, tant il y a loin, dit-il, de la théorie à la pratique. Il n'a pas seulement eu égard à l'exactitude; on voit même, par le détail des soins qu'il a pris, qu'il a cherché à lui procurer toute l'élégance dont un pareil instrument est susceptible. On peut dire qu'il a fait à ses successeurs un magnifique présent, en leur fournissant un instrument en grand, beaucoup plus sûr qu'un quart de cercle, pour déterminer l'obliquité de l'écliptique et ses variations, mesurer le cours du soleil et son mouvement en déclinaison, fixer le temps des équinoxes et des solstices, l'entrée du soleil dans chaque signe, enfin connaître les réfractions qui élèvent les astres au dessus de leur position véritable; car tel est principalement le but qu'il s'est proposé dans son travail, et elle a pour ces observations importantes toute l'exactitude qu'elle peut avoir.

Il fut principalement attaché à l'abbé de La Caille, en sa qualité de correspondant. Ce savant distingué, qu'un travail excessif a enlevé au milieu de sa carrière, avait pour lui une estime singulière et beaucoup de confiance dans son exactitude: lorsqu'il alla au cap de Bonne-Espérance pour y former ce fameux catalogue de dix mille étoiles australes, dont il a enrichi l'astronomie, il invita spécialement le P. Beraud à faire à Lyon les observations correspondantes à celles qu'il devait faire lui-même à 2000 lieues de là, pour en conclure les parallaxes de Mars et de Vénus, et conséquemment leurs distances à la terre. Ils choisirent des temps peu éloignés de l'opposition, comme les plus favorables; et M. de La Caille ayant communiqué ses observations, le P. Beraud calcula, et nous donna pour la plus grande parallaxe de Mars, 27 secondes 46 tierces, et pour sa moindre distance de la terre 7429 diamètres terrestres.

Je voudrais qu'il me fût possible de le suivre dans toutes

Digitized by Google

ses observations. Vous seriez étonnés du travail qu'elles paraissent avoir exigé. Vous verriez toujours le calcul marcher à la suite de l'observation. Vous trouveriez toujours des résultats intéressants, des théories perfectionnées, des systèmes combattus par des faits et des raisonnements solides, d'autres appuyés sur ce que la géométrie a de plus sublime. Mais j'embrasserais trop, et je fatiguerais votre attention par des détails qui ne peuvent être bien suivis que dans le silence et le repos du cabinet. Il me reste encore assez d'autres matières pour vous prouver combien notre Académicien a travaillé pour les sciences, et qu'elle était en ce genre l'universalité de ses talents. Il ne dédaignait rien de tout ce qui pouvait y avoir quelque rapport. La vaine gloire ne fut jamais le but de ses travaux, et il s'occupa toujours moins de lui-même que du bien général. Il a consacré une partie de son temps aux observations météorologiques. On doit savoir gré à un homme qui trouve des charmes dans les hautes spéculations de la géométrie, de la patience et de l'assiduité qu'exigent ces sortes d'observations. Celles qu'il fait dans le ciel ne surprennent pas; elles sont la matière de ses calculs, elles servent d'aliment à ses plaisirs. Mais examiner plusieurs fois, chaque jour, la température de l'air, les changements qui arrivent dans sa pesanteur, les différents effets qui en résultent; mesurer la quantité d'eau que les fleuves et les rivières fournissent aux nuées, celle qu'elles distribuent dans les différentes parties du globe; suivre la marche des vents, les variations de la boussole; tenir un compte exact de la floraison des arbres, de la maturité des fruits, de l'abondance ou de la disette des récoltes: tous ces détails, et beaucoup d'autres, ne demandent pas une patience ordinaire; peu de savants ont le courage de s'en occuper. La météorologie est en honneur; les Maraldi, les de Mairan, les Muschenbrok en ont fait une branche de la physique mo-

Digitized by Google

derne ; on est persuadé des secours réels qu'en tirent dès à présent, et qu'en tireront bien davantage, dans la suite, l'agriculture et la médecine: cependant chaque année ne fournit dans toute la France qu'un très petit nombre d'observateurs. C'est qu'il faut beaucoup de travail et une assiduité pénible auxquels le commun des hommes n'attache pas la même gloire qu'aux sublimes découvertes des géomètres, parce qu'ils ne font pas attention que le vrai savant mesure la dignité de ses occupations, moins sur leur éclat, que sur l'utilité dont elles peuvent être à ses semblables, sur l'avantage qui en résulte pour les sciences. Ce dernier motif était le seul qui animait le P. Beraud. Ses observations météorologiques, continuées pendant vingt années, sont conservées dans votre dépôt, et ne forment qu'une faible partie des travaux auxquels il s'est livré comme physicien. Un des grands obstacles à la correspondance des observations sur la température de l'air, a été pendant longtemps le défaut de thermomètres comparables. Plusieurs savants avaient essayé d'y remédier, et M. de Réaumur y était parvenu. Tout le monde connaît sa méthode ingénieuse, qui fut perfectionnée par la substitution du mercure à l'esprit-de-vin. Mais les meilleures découvertes sont rarement exemptes de toute imperfection. Le P. Beraud qui voulait toujours la plus grande précision, s'aperçut que la différence dans le calibre des tubes en apportait dans les effets de la dilatation, en sorte qu'ayant placé à la même température deux tubes inégaux en diamètre, le mercure lui parut plus élevé d'un degré dans le plus petit. Il en chercha la raison, et partant de ce principe, qu'un tube capillaire a plus de surface qu'un gros tube, à raison des masses de mercure qui y sont contenues, et que la dilatation est en raison directe des superficies, il jugea qu'en effet le mercure devait être d'autant plus élevé dans le tube, que son diamètre était plus resserré. Il propose, pour remédier à cet inconvénient,

Digitized by Google

de construire les thermomètres de manière que les surfaces soient en raison des masses, et il donne aux ouvriers des moyens pour y réussir. Cette matière lui parut assez importante pour en faire le sujet de trois Mémoires qu'il a lus dans vos assemblées.

En 1747, il s'exerça sur une question qui avait été longtemps une énigme pour les physiciens, et qui l'est peut-être encore aujourd'hui. La plupart des matières métalliques poussées au delà de la fusion, et jusqu'à la calcination, se trouvent réduites sous une forme terreuse, et cette espèce de poussière qu'on appelle chaux, a plus de poids que la matière dont elle est formée (cette augmentation n'est pas équivoque, puisque 100 livres de plomb donnent 110 livres de chaux). Ce fait est déjà assez singulier ; en voici un autre qui ne cause pas moins de surprise. Si par les procédés qu'indique la chimie, on rétablit le métal, ou, pour m'exprimer comme les chimistes, si on revivifie cette chaux, non seulement l'augmentation de poids disparaît, mais il est rare qu'on ne trouve pas une diminution.

De tous les secrets de la nature, il en est peu qui piquent davantage la curiosité, et qui, en même temps, paraissent plus impénétrables. Le P. Beraud se borna alors à prouver, contre Boyle et d'autres chimistes, que la matière du feu est incapable de produire l'augmentation de poids. Il ne se fonde pas sur la légèreté absolue attribuée au feu par le fameux Boërhaave ; il la combat, au contraire, avec les raisonnements d'une saine physique, et, la regardant comme une erreur pareille à celle où étaient les anciens philosophes par rapport à l'air, il ose assurer que des expériences, difficiles à la vérité, le justifieront dans les siècles suivants. Il ne pensait pas qu'il existait alors un de ces hommes (1) faits

(1) Buffon.

Digitized by Google

pour abréger le temps des découvertes, qui devait le rendre témoin lui-même de ces expériences. Il établit donc la pesanteur du feu, mais il ne lui refuse pas moins toute l'influence qu'on lui attribuait dans le phénomène dont il s'agit. C'est le plus léger, le plus subtil des éléments; il brise tous les obstacles qu'on lui oppose; il ébranle toutes les parties, il les sépare; il pénètre tout; il ne manifeste sa présence que par la destruction: est-ce en dissipant les parties des corps qu'il peut contribuer à leur poids, et augmenter leur masse? Quels sont les liens qui peuvent retenir dans les pores d'un métal réduit en poudre, cette force qui se fait jour au travers du marbre et du diamant? Quelle puissance éteint tout-à-coup son action, et lui fait perdre ses propriétés essentielles, la chaleur et la lumière? Le plomb mis en fusion et bouillonnant par l'action du feu, en contiendra-t-il moins que lorsqu'il sera refroidi et revenu à la température de l'air? Pesez-le cependant dans le premier état: vous ne trouverez pas de changement dans son poids, et vous apercevrez une augmentation sensible, lorsque vous l'aurez fait passer de cette chaleur qui l'a calciné, au froid le plus âpre. Mais si le feu terrestre est insuffisant pour augmenter le poids des chaux métalliques, que devons-nous penser des rayons solaires? M. Homberg avait exposé au fameux verre de M. le duc d'Orléans quatre onces de régule d'antimoine, qui acquirent dans la calcination trois drachmes et quelques grains. Dans le système de Boyle et des anciens chimistes, cette masse d'antimoine avait donc acquis trois drachmes de feu: or, en supposant que l'opération ait duré même une heure, et que la surface du verre n'eût que trois pieds, le calcul démontre que la masse des rayons que lance le soleil en dix-huit jours, surpasserait en pesanteur celle de la terre entière; mais la force des corps et le produit de leur masse par leur vitesse, et la vitesse des molécules de la lumière est

Digitized by Google

de plus de 149 millions de toises par seconde. Quel fracas causerait la lumière en tombant sur la terre? et comment la prunelle de l'œil, cet organe si délicat, résisterait-elle au concours des rayons qui vont porter en même temps sur la rétine l'image d'une multitude d'objets!

Tels sont en substance les raisonnements du P. Beraud, pour démontrer que le feu est incapable de produire l'augmentation de poids que nous apercevons dans les chaux métalliques. Mais, peu de temps après, l'académie de Bordeaux en ayant fait le sujet d'un prix, et ayant demandé aux physiciens la cause de ce phénomène, il approfondit davantage cette question, et il entreprit non seulement d'écarter les causes qui lui paraissaient insuffisantes, mais d'en assigner une plausible.

Après avoir employé contre le feu les arguments que j'ai rapportés, il réfute ceux qui avaient recours à l'air. Il ne lui paraît pas possible que l'air soit susceptible d'une condensation suffisante pour produire l'effet dont il s'agit: et, marchant toujours à l'aide du calcul fondé sur des principes avoués, il prouve que vingt livres de plomb devraient absorber dans la calcination au moins 64 pieds cubiques d'air, supposition qu'il croit inadmissible. La densité de l'air est toujours en raison directe de la force qui le comprime. Quelle serait donc la cause qui rendrait l'atmosphère si pesante à l'égard de la chaux de plomb, et qui serait capable d'y comprimer 1728 fois plus d'air qu'elle n'en comprimait dans le plomb solide avant la calcination?

Quant à ceux qui croyaient trouver l'augmentation dans les particules qui se détachent des vaisseaux et qui s'unissent au plomb, il ne les croit pas dignes d'une réfutation sérieuse. Si leur système avait quelque réalité, il n'est point de vaisseaux que deux ou trois opérations ne dissipassent en entier.

Quelle est donc la véritable cause? Il la trouve dans les

Digitized by Google

corps étrangers que l'air soutient, et que l'action du feu oblige de s'unir aux métaux en fusion. L'air que nous respirons n'est pas un élément simple, il frotte sans cesse contre la surface des corps et en détache des parties ; l'eau, la terre, les sels, les métaux eux-mêmes entrent dans sa masse ; il les retient dans ses pores par un mécanisme qui nous est encore inconnu ; la quantité de ces matières hétérogènes combinées avec l'air est immense, et l'atmosphère dans laquelle nous sommes plongés, contient pour le moins autant d'exhalaisons que de vapeurs. Or, les vapeurs peuvent doubler le poids du sel de tartre et même le tripler, suivant Boërhaave. Sera-t-on surpris que la matière dense et solide qui forme les exhalaisons, puisse augmenter d'un dixième le poids des matières calcinées ? Mais comment se formera cette réunion des matières terrestres répandues dans l'air aux parties des corps que l'on calcine ? Le voici : de même qu'au premier coup de piston d'une machine pneumatique, l'air raréfié dans un ballon n'a plus la force de soutenir les molécules grossières qu'il contient, et les laisse retomber les unes sur les autres ; ainsi, dans la calcination des métaux, l'air extrêmement dilaté par le feu abandonne les exhalaisons, qui s'accumulent et retombent précipitamment sur le métal exposé à l'action du feu.

Si cette explication n'est pas vraie, le P. Beraud lui a donné les caractères de la vraisemblance, et lorsque son mémoire parut, la chimie ne connaissait rien de mieux sur cette matière. S'il eût travaillé vingt ans plus tard, s'il eût pu méditer les expériences des Priestley, des Lavoisier, des Morveau, peut-être eût-il hésité sur son opinion, peut-être eût-il fait des changements à son système ; mais une terre longtemps inculte ne produit pas tout d'un coup les plus riches moissons. Le travail du P. Beraud paraît renfermer des idées neuves, qu'il était difficile alors de contredire solidement ; on y voit

Digitized by Google

toujours la physique et la géométrie s'appuyer mutuellement, beaucoup d'ordre et de clarté, un style pur, sage et dégagé de ces faux brillants qui nuisent plus à la vérité qu'ils ne l'embellissent. L'académie de Bordeaux lui adjugea le prix, et ce premier triomphe fut le prélude de plusieurs autres. Deux ans après il obtint une nouvelle couronne dans le même lycée; il s'agissait d'une question neuve: savoir, s'il y avait quelque rapport entre le magnétisme et l'électricité; on n'avait point encore fait les découvertes qui semblent l'établir aujourd'hui, ou du moins Franklin n'avait pas encore fait part de ses travaux aux physiciens. Le P. Beraud fut cependant pour l'affirmative; il fit plus, il assigna une même matière pour cause de l'un et de l'autre. Il n'existe aucun corps perméable à la matière magnétique, qui n'offre aussi un libre passage aux émanations électriques; cette matière qui les pénètre doit exister partout, elle doit être infiniment subtile et douée d'une élasticité parfaite. L'éther, ce fluide que Newton n'a pas hésité d'admettre sous les noms d'esprit subtil, de milieu éthéré, lui semble jouir de ces avantages, et être seul capable d'opérer ces phénomènes, dont l'aimant et l'électricité diversifient les merveilles en mille manières. Son principe est simple; la matière éthérée plus raréfiée dans un corps que dans l'air ambiant, produira les effets du magnétisme; plus condensée dans ce même corps que dans le fluide qui l'environne, elle opérera les effets de l'électricité.

Je n'entreprendrai pas d'analyser les conséquences qu'il en tire, il m'a paru qu'on ne pouvait les suivre que dans l'ouvrage même; ses preuves tiennent à des systèmes qui ne seront pas avoués de tout le monde. Mais en physique quels sont les faits qu'on osera tenter d'expliquer, si on veut se borner à l'évidence? Nous marchons à tâtons, dirigés par une faible lueur; le plus heureux est celui qui s'éloigne le moins du but.

Digitized by Google

Il ne me serait pas possible de vous donner ainsi une idée abrégée de tous ses ouvrages : le nombre en est trop grand ; et le temps que je dois donner à son éloge est trop court ; c'est à regret que je me borne à vous en indiquer une partie. En 1760, il remporta un troisième prix à Bordeaux, par une dissertation sur les influences de la lune ; en 1750, l'électricité lui fournit encore matière à de nouveaux lauriers. L'académie d'Angers proposa de donner la raison pour laquelle les corps électriques par eux-mêmes ne reçoivent pas l'électricité par communication. Le Mémoire du P. Beraud fut couronné ; il semble qu'il ne pouvait entrer dans la carrière sans être sûr de la victoire ; elle lui échappa à Pétersbourg, parce qu'il arriva trop tard pour combattre ; mais sa dissertation latine qui renfermait une théorie lumineuse de l'électricité, fut accueillie par les savants de la Russie, comme elle l'aurait été chez nous. L'académie en ordonna l'impression ; Pise et Milan s'empressèrent d'en enrichir l'Italie, et il s'en fit une édition dans chacune de ces villes.

L'Académie des Sciences a adopté les ouvrages qu'il lui a envoyés dans différents temps, et ils font partie des Mémoires des savants étrangers. Sa gloire n'a point été bornée à l'enceinte de ces murs, et non seulement la capitale, mais plusieurs villes de l'Europe lui ont rendu l'hommage que méritaient ses talents.

Le travail auquel il se livrait ainsi pour différentes Académies, ne nuisait point à celle dont il était membre ; il donnait largement aux siens, et distribuait aux autres de son abondance : il ne se contentait pas du tribut annuel que lui demandaient vos statuts, il vous faisait part de tout ce qu'il croyait digne de vous intéresser. Paraissait-il un ouvrage distingué ? il l'analysait, vous en apportait la substance, et, par des remarques judicieuses, il vous en faisait connaître le prix ; sa plume s'exerçait sur tous les sujets. Je trouve, dans la

Digitized by Google

collection de vos Mémoires, des dissertations sur la végétation, sur l'évaporation des liquides et l'ascension des vapeurs, des recherches savantes sur la lumière, une théorie physique de la rotation de la terre et de l'inclinaison de son axe, des expériences nouvelles et utiles; tout était de son ressort, son génie et son application continuelle le rendaient capable de tout embrasser.

La réputation qu'il avait comme antiquaire, attirait chez lui les voyageurs qui étaient flattés d'étaler aux yeux d'un connaisseur les morceaux rares qu'ils rapportaient des contrées éloignées; quelquefois il leur faisait connaître leurs richesses; et s'il se présentait quelque antique qui fût nouveau pour lui, il ne manquait pas de l'étudier et de l'approfondir, et il en faisait bientôt le sujet d'une dissertation, où l'on trouvait toujours à louer la justesse de sa critique, en même temps qu'on admirait l'étendue de ses connaissances. Une circonstance de cette espèce vous valut, en 1762, des observations sur des monuments Egyptiens apportés du Caire. Ce fut la dernière de ses productions qu'il eut la satisfaction de lire dans vos assemblées; si dans la suite vous lui continuâtes vos applaudissements, il n'en fut plus le témoin.

Alors, arriva cette révolution qui n'étonna pas moins la France entière, que ceux qui en furent les victimes; le coup de foudre qui renversa cet arbre antique élevé jusqu'aux nues, et dont les racines profondes avaient semblé jusqu'alors s'affermir par l'orage, n'épargna pas une multitude de rameaux utiles, dont les fruits doux et bienfaisants sollicitaient une meilleure destinée. Le P. Beraud fut séparé de ce qu'il avait de plus cher, et ce ne fut pas le plus grand de ses maux; une loi suprême, émanée d'une autorité qu'il respectait, exigea de lui des serments que désavouait son cœur. Hélas ! peut-on faire un crime à un fils de ne pas maudire le sein qui l'a porté ! Il aima mieux s'exiler lui-même; il alla loin de sa

Digitized by Google

patrie donner un libre cours à ses larmes et à sa douleur ; mais il se borna toujours à gémir sur son sort et sur celui de ses confrères. J'ai vu ses confidents intimes, et ce sont des citoyens respectables ; ils lui rendent ce témoignage glorieux, que jamais il ne lui échappa un murmure ; il baissa la tête sous la main qui le frappait, et porta la résignation jusqu'à blâmer ceux des siens auxquels leur infortune arrachait des plaintes. C'est dans ces moments désastreux, qu'on voit le triomphe d'une vertu fondée sur la religion ; c'est alors qu'une saine philosophie élève l'ame au dessus des revers. Le P. Beraud montra dans cette circonstance toute la sensibilité d'une ame vivement affectée ; mais en même temps il nous fit voir un sage que le malheur frappe et n'abat pas ; il trouva dans lui-même le soulagement de ses maux, il s'enveloppa de son innocence, et bientôt il poursuivit la route paisible dont la tempête l'avait écarté pour quelques instants ; les sciences vinrent à son secours, l'étude lui présenta ses charmes, et il ne fut pas entièrement perdu pour vous ; il trouva encore quelque douceur à vous faire part de ses travaux.

Dès les premières années de sa disgrâce, il vous fit passer un Mémoire sur l'éclipse annulaire du 1er avril 1764, la première de cette espèce qui ait été observée en France ; son but était de prévenir les observateurs, et de les rendre attentifs à certains phénomènes auxquels elle pouvait donner lieu, et qui étaient capables de décider plusieurs points encore contestés parmi les astronomes.

Il distingue d'abord l'éclipse annulaire astronomique, et l'éclipse annulaire optique. Il donne une idée nette de la première, apprend dans quelles circonstances elle doit arriver, annonce qu'elle doit être telle pour la Bretagne, la Normandie, la Picardie ; réfute ceux qui nous avaient menacés d'une obscurité totale, et nous promet encore la septième partie des rayons du soleil. Il marque aux astronomes la place de Vé-

Digitized by Google

nus et de Mercure, les invitant à les observer. L'observation du baromètre et du thermomètre ne lui paraît pas indifférente, non plus que celle des taches du soleil, supposé qu'un heureux hasard en fasse apercevoir au moment de l'éclipse. Il passe ensuite à l'éclipse annulaire optique, à laquelle il paraît avoir principalement destiné son mémoire. Cette espèce d'éclipse est celle où le disque apparent de la lune étant égal à celui du soleil, et même plus grand, et où le disque du soleil étant par conséquent entièrement caché par la lune, lorsque les centres sont dans la même ligne, on ne laisse pas d'apercevoir autour de la lune une couronne de lumière plus ou moins large.

Ce fait singulier avait étonné les astronomes dans les éclipses de 1706 et de 1715. Dans la première, le disque de la lune surpassait celui du soleil d'environ 2 minutes 30 secondes ; et dans l'autre, d'une minute 34 secondes. Il fallut l'expliquer. M. Cassini eut recours, en 1706, à la lumière zodiacale qu'il nous avait fait connaître, et personne n'osa pour lors appeler de la décision d'un pareil oracle, quoique des raisons solides s'offrissent pour la combattre. Le P. Beraud les fait valoir dans son Mémoire, et, après avoir réfuté d'autres explications aussi peu plausibles, il en vient à ce qu'il regarde comme la véritable cause du phénomène, savoir l'atmosphère de la lune. Il n'ignorait pas que les astronomes l'avaient refusée à cette planète ; mais peu frappé de leurs raisons, il en oppose qui lui paraissent décisives pour l'admettre, et conclut que l'anneau optique de la lune est uniquement produit par la matière fluide qui environne son globe à peu près comme l'air enveloppe la terre, et qui, causant une réfraction dans les rayons solaires, leur procure une convergence qui les dirige vers nous.

En 1768, le vœu de ses concitoyens, les instances de ses amis, sa propre inclination le rappellèrent dans sa patrie. Sa

Digitized by Google

première demeure fut chez M. Beraud, son frère, qui se joignit à son épouse pour lui assurer toutes les douceurs d'une vie aisée et tranquille. Mais une mort soudaine l'ayant bientôt privé de ce frère chéri, il se retira chez M. Mallebay, son neveu, en qui il trouva toujours réunis pour lui jusqu'à sa mort, et la tendresse du sang, et le respect qu'inspirent aux belles ames le mérite et la vertu.

Ce fut peu de temps après son retour à Lyon, que j'allai lui porter le vœu de mes confrères et le mien, pour lui voir reprendre à l'Observatoire la place qu'il avait si bien remplie pendant tant d'années, et qu'il mettait lui-même au rang de ses plus grandes pertes. La plaie de son cœur n'était pas encore fermée, et elle ne devait jamais l'être. Mes instances ne furent point écontées. En vain j'intéressai les sciences, et le besoin qu'elles avaient de ses talents ; il fut inébranlable. Mais qu'on ne lui fasse pas l'injure d'attribuer son refus à des motifs indignes de lui. Il ne connut jamais d'autres sentiments que ceux de l'honnête homme et du chrétien. Il méprisa, comme tout homme sage, les préjugés enfants du fanatisme; et son cœur, ami de la paix, gémit de ces troubles funestes à l'Eglise et à la France, tristes fruits des passions humaines, et jamais d'un zèle éclairé. Non : s'il refusa ce qu'on pouvait peut-être lui offrir de plus consolant dans ses peines, c'est qu'il redoutait un souvenir affligeant, à peu près comme un fils tendre et sensible craint quelquefois d'habiter les lieux qui virent périr les auteurs de ses jours. C'est ainsi qu'il s'en expliqua lui-même à ses amis, en témoignant avec bonté dans toutes les occasions combien il avait été flatté de mes offres.

Quoiqu'il m'eût dit alors qu'il avait renoncé pour toujours aux cieux matériels, pour ne plus s'occuper que du ciel pur et inaltérable auquel il aspirait, il ne put cependant se refuser la satisfaction d'observer le passage de Vénus sur le

Digitized by Google

soleil, en 1769. Ce phénomène intéressant ne devait reparaître qu'au bout d'un siècle : la tentation était forte pour un astronome. Son observation fut consignée dans les journaux, mais c'est en effet la dernière que nous ayons de lui. Le reste de sa vie n'est presque plus que celle d'un solitaire qui médite les années éternelles : la meilleure partie de ses journées est remplie par la prière : il se fait une obligation de la retraite, et il ne donne à la société que ce que la plus stricte bienséance ne permet pas de lui refuser. Cependant l'étude, la passion dominante de toute sa vie, réclame encore ses anciens droits, et il ne résiste pas au plaisir innocent d'y consacrer chaque jour quelques heures.

En 1770, il fit deux dissertations sur des pierres sépulcrales tirées des catacombes de Memphis. En 1772, il vous communiqua des recherches sur l'as ou la livre romaine. La mort interrompit une discussion commencée sur la langue que parlait Notre-Seigneur (question vraisemblablement difficile à résoudre). Newton, sur la fin de ses jours, commenta l'*Apocalypse*.

L'esprit du P. Beraud était trop vigoureux pour son corps. Il fallait nécessairement que ce dernier fût la victime d'un genre de vie aussi austère, d'un travail aussi soutenu. Des maux d'estomac, que les médecins attribuèrent à un squirre, le réduisirent souvent à un état de faiblesse qui faisait craindre pour sa vie. Vers les fêtes de Pâque de 1777, les douleurs augmentèrent au point de ne plus laisser aucun espoir de le conserver. Il souffrit avec la fermeté d'un philosophe chrétien, et il vit approcher ses derniers moments avec la joie d'un ame qui arrive au terme de ses desirs. Après avoir été languissant pendant trois mois, il mourut le jeudi 26 juin 1777, âgé de 75 ans et quelques mois. Les regrets de ses confrères, ceux des personnes qui le connurent, font mieux son éloge que tout ce que j'ai pu dire. On estimait ses con-

Digitized by Google

naissances, on respectait sa vertu ; on aimait la bonté de son cœur, la douceur de ses mœurs. Il avait un talent qui ne se trouve pas toujours dans ceux qui ont de grandes lumières, celui de les communiquer aux autres. Il avait l'art d'instruire. M. le chevalier de Fleurieu, digne par son expérience et ses talents d'entrer dans les conseils du ministre qui dirige nos flottes et prépare nos succès, a reçu de lui les principes des connaissances qui le distinguent. On a vu sortir de son école ceux qui sont aujourd'hui nos maîtres. MM. de Montucla, de La Lande, Le Bossu se félicitent d'avoir été ses disciples. Félicitons-nous nous-mêmes de ce qu'ils l'ont été, parce que peut-être sans lui nous ne les aurions pas. Combien de savants illustres ne doivent leur renommée qu'au bonheur qu'ils ont eu de trouver dans leur jeunesse un homme capable de découvrir le germe des talents, assez habile pour le développer, pour allumer en eux le feu du génie, et leur inspirer cette noble ardeur sans laquelle il s'éteint bientôt ! Il ne se borna pas à enseigner les sciences ; il regardait comme la plus belle de ses fonctions, de former la jeunesse, non sans doute à des pratiques frivoles, mais aux grands devoirs envers Dieu, envers l'homme, envers la patrie. Il s'en acquitta avec zèle, comme directeur de la Congrégation des élèves du collége, et il fut dans cette partie leur maître et leur modèle. Il eut plusieurs amis hors de sa Société, il en eut beaucoup au dedans ; et ce qu'il n'est pas inutile de remarquer, ses plus intimes furent ceux qui coururent la même carrière que lui. Son caractère était doux et égal, son humeur affable et obligeante ; sa conduite, comme ses paroles, exprimait la candeur de son ame.

Le P. Lefebvre, oratorien.

Digitized by Google

Voyages.

—

DIGNE ET LES ALPES.

GASSENDI ET NOTRE-DAME DE DIGNE.

NAPOLÉON A DIGNE ET A SISTERON, EN 1815.

A Mme Coralie Champsaur.

En quittant votre cité d'Aix, silencieux Herculanum, peuplé cependant pour moi de têtes aimées, vous le savez, je fus promené durant quinze heures par une route pénible et sinueuse, que les basses chaînes des Alpes enferment insensiblement de chaque côté, et j'arrivai à Digne par une vive et chaude matinée. Une hospitalité tout épiscopale réclamait un certain nombre de jeunes hommes unis par une grande conformité de sentiments religieux. Ces gais pélerins venaient: les uns, de votre vieille cité romaine; les autres, d'Arles, la ville aux préfets du prétoire et aux belles têtes de femmes; un autre devait arriver de Nîmes, la cité des Arènes et de la Mai-

Digitized by Google

son Carrée, mais le poète, sans pitié pour la gloire de sa modeste habitation de boulanger, refaisait, exhaussait la maison si connue, l'embellissant à ses yeux, la déformant à ceux de beaucoup d'autres.

La ville de Digne, penchée sur une légère élévation, se trouve resserrée entre quatre montagnes d'une hauteur considérable, et qui ne laissent guère à la vue d'autre échappée que vers le ciel. Les savants du pays vous citent très-volontiers un mot de Jules-César, qui appelait *Digne* une ville *indigne, placée entre quatre montagnes,* et n'étant qu'une *caverne de voleurs.* Je vous fais grâce du latin, lequel toutefois ne se trouve point dans les *Commentaires de César,* pas même aux éditions les plus annotées. Habitant d'une grande ville, je sens bien que je mourrais vite de langueur, s'il me fallait limiter mon existence dans l'étroite enceinte de ces montagnes, dont les flancs grisâtres et pelés presque partout présentent un horizon si triste et si borné, quoique très pittoresque; mais la ville de Digne, avec ses 5,000 ames, n'est pas plus *indigne* que tant d'autres petites villes de la même grandeur. Ce qui console de Digne, c'est Sisteron, c'est Gap. Que faire dans de pareils gîtes, à moins que l'on n'y soit attaché par des liens bien solides, et que l'on y ait été cloué dès l'enfance ou assujetti par de très-sérieuses occupations? L'ennui vous y dévore en vingt-quatre heures.

Digne n'a un peu de vie et de bruit que parce que c'est une ville tout administrative, et que là résident les autorités civiles et religieuses. Elle n'offre aucun monument qui mérite quelque attention; le palais épiscopal, l'hôtel de la préfecture sont très modestes. L'église de Saint-Jérôme est sans caractère, mais elle a un excellent organiste, M. l'abbé Vignals, prêtre espagnol, réfugié en France depuis 1820. C'est un habile musicien, qui sait demander à son clavier des sons d'un effet merveilleux.

Ce que l'on trouve abondamment à Digne, ce sont les eaux.

Digitized by Google

Elles jaillissent de tous côtés, en vives et bruyantes fontaines. A une demi-lieue de la ville, du côté de l'est, on rencontre des eaux thermales, qui exhalent une forte odeur de soufre, et qui ont une grande vertu pour la guérison des douleurs rhumatismales. Elles sortent d'un énorme roc, et sont emprisonnées sous d'étroites voûtes où il y a, dans quelques cellules, jusqu'à 40 degrés de chaleur. Elles sont un peu fades au goût; on vante leur qualité digestive. Au reste, elles sont peu connues et peu fréquentées.

Primitivement, la ville de Digne était échelonnée à quelques minutes de sa situation actuelle, vers le nord-ouest, sur la montagne au pied de laquelle se voient les remarquables et poétiques restes de l'église Notre-Dame. On émigra dans un temps de peste et l'on n'est pas revenu. Le voyageur ne devinerait pas, à l'inspection des lieux, ce brusque changement. Notre-Dame de Digne remonte au XIIe siècle. C'est une croix latine, avec un chœur aux croisées trilobées, et une nef d'un bon goût et d'une gracieuse hardiesse. La lumière y pénètre en jets lumineux et abondants, par une magnifique rosace qui disperse et fait éclater dans l'intérieur les rayons du soleil. On aperçoit aux fenêtres du chœur la transition du plein-centre au système ogival. D'élégantes colonnes qui montent jusqu'au commencement de la voûte sont malheureusement tronquées sur plusieurs points. Les parois latérales gardent encore quelques précieux restes de fresques étranges, dont les sujets sont tout-à-fait d'inspiration dantesque. Ce sont, comme dans la *Divine Comédie* du poète florentin, des scènes de l'enfer et du paradis, et les figures attachent le regard par une singulière expression d'originalité un peu raide, mais naïve. Il y a surtout un morceau encore passablement conservé, où l'on voit de pauvres ames sortir du lieu de supplices, et s'acheminer vers le Ciel. Les unes sont en chemin déjà, les autres plongent encore à moitié corps dans la cité des pleurs, *nella*

Digitized by Google

città dolente, mais je n'ai pas remarqué sur les figures qu'il y ait trop de souffrance et d'altération. Probablement que les murs tout entiers racontaient aussi aux yeux des chrétiens ces touchantes histoires, qui devaient émouvoir si puissamment les cœurs. La Révolution a dévasté cette église comme tant d'autres, plus précieuses certainement. Le badigeonnage s'en est mêlé, et le temps ferait le reste, si Notre-Dame n'avait mérité d'être portée sur la liste des monuments à la restauration et au maintien desquels on a promis de veiller. Le cimetière de la ville, cimetière étroit et mesquin, reçoit à la porte de Notre-Dame les descendants de ceux qui prièrent dans cette église. Entre la montagne et l'église on a placé un noviciat de religieuses de la Sainte-Enfance; ce sont de jeunes institutrices qui se vouent à l'éducation des filles du peuple.

L'église de Notre-Dame rappelle un des plus grands noms qui aient honoré la science et la religion. Gassendi fut prévôt de Notre-Dame, et Digne est fière de son Gassendi. Le nom de cet homme, qui fut tout à la fois mathématicien et naturaliste, antiquaire et théologien, historien et littérateur, mais qui brille surtout comme philosophe, est très populaire dans une ville où pourtant Gassendi n'était pas né. Il y a un boulevart, une fontaine Gassendi. On montre, dans la rue des Bains, une bicoque délabrée où Gassendi enseigna, dit-on, lorsqu'il était à Digne, fort jeune encore.

Gassendi vint au monde le 22 janvier 1592, à Champtercier, village peu éloigné de Digne. Il naquit de parents pauvres, et ne se fraya la route que par son mérite propre. La ville d'Aix le vit quelque temps; il fut lié intimement avec une des illustrations de cette même ville, le fameux Peyresc. Un médecin de Digne possède encore un grand nombre de lettres de Peyresc à Gassendi. Ces lettres donnent lieu à une observation intéressante pour les biographes; c'est que notre philosophe s'appelait et signait *Gassend*, mais non pas *Gassendi*. Quand

Digitized by Google

des femmes italiennes vinrent à la cour de France et amenèrent autour d'elles certaines modes, ce fut un engouement que les terminaisons en *i* pour les noms propres, et plusieurs noms connus reçurent alors une finale qu'ils ont gardée. Il en fut de même à l'égard de Gassend. Quoiqu'il signât son véritable nom, ce fut une marque de distinction et d'égard que de l'appeler Gassendi.

On a consigné, dans les *Annales des Basses-Alpes*, une lettre bien honorable pour le philosophe chrétien. C'est une série de conseils qu'il adressait à son neveu, qui venait de débuter à Digne, dans la carrière d'avocat. Le chrétien et l'homme d'honneur peuvent-ils mieux se montrer dans tout leur jour que par des avis comme ceux-ci :

» Il faut, dès le commencement, être résolu de n'entreprendre jamais point de cause qui ne soit, ou que vous ne jugiez bonne, ou à tout le moins tellement problématique que vous la teniez même plus vraisemblable que son opposée. Car premièrement, Dieu vous ayant destiné à être un des organes de la justice, vous êtes obligé à ne rien procurer que de juste, et, faisant autrement, vous seriez tenu à restitution à l'adversaire de votre partie. Quand une partie s'adressera à vous, il ne faut point d'abord juger sa cause mauvaise, mais prendre du temps pour la bien examiner, et, ayant trouvé qu'elle ne vaut rien, il faut constamment conseiller à la partie de s'accommoder, et en telle façon que ce soit, ne lui servir point d'instrument à faire une injustice...»

Toute la lettre respire cette droiture et cette philosophie pratique.

Le testament de Gassendi, testament simple et tout-à-fait chrétien, termina dignement sa noble carrière. On est saisi d'admiration, lorsqu'on voit l'un des plus grands hommes du XVIe siècle, après avoir rempli des fonctions importantes, ne laisser en mourant que quelques livres, quelques instruments,

Digitized by Google

parmi lesquels se trouvait la lunette de Galilée, que le testateur avait reçue de lui, ce qui faisait toute sa fortune, avec mille à douze cents livres d'argent, et quelques créances pour reconnaître les bons et loyaux services de son domestique. Il ajoute, en parlant de ses ouvrages, que bien que le *testateur n'ait jamais eu la pensée de tirer aucune chose de son travail et desdits écrits, si néanmoins ils se trouvaient de quelque valeur, il désire que ce qui en proviendra* soit donné à ce même domestique. C'est bien finir sa vie que de la terminer ainsi par la charité.

Il ne faut pas chercher, dans les environs de Digne, une population remarquable ni forte; les hommes y sont en sens inverse de leur nature alpestre, généralement petits et disgracieux. Un spectacle étrange dans ces pays pauvres, du reste, c'est la verdure de la culture dès qu'il y a la moindre vallée. Ce contraste de montagnes ardues et de riants bassins où croissent à merveille des produits nombreux se renouvelle fréquemment, et se poursuit à peu près depuis la plaine de Digne jusqu'aux environs de Grenoble. Une pluie ordinaire précipite du haut des montagnes de fougueux torrents qui se creusent des lits profonds, et il n'est pas rare de voir presque à sec, par les chaleurs, certaines rivières qui, de même que la Bléone, à Digne, envahissent habituellement un large espace de terrain, y déposant leurs pierres et leur sable. Ce terrain, quand on peut le gagner sur les rivières, est bien loin de rester improductif.

Lorsqu'on part de Digne pour venir à Lyon par la route de Grenoble, on suit à peu près partout le chemin qui vit passer Napoléon, au retour de l'île d'Elbe. Le souvenir de ce brusque et impétueux voyage est présent encore à beaucoup de mémoires. Soit par le prestige de son nom, soit par l'ébranlement de quelques fidélités douteuses, il fut assez facile à Napoléon de traverser deux ou trois petites villes où son aigle

Digitized by Google

aurait pu voir échouer sa large envergure, au lieu d'aller s'abattre à Waterloo.

A Digne, le préfet des Basses-Alpes était absent, lorsqu'arriva l'Empereur; le salon de la préfecture n'offrait qu'un cercle de modestes chaises. « Qu'est-ce que cela, dit alors Napoléon; apportez-moi le fauteuil qui est dans telle pièce » ; et ce fauteuil renfermait des papiers et des documents d'une certaine importance pour la marche qu'il fallait suivre. Napoléon passa à Digne quelques heures de la journée du 4 mars, et se rendit vers les six heures du soir à Malijay, village situé entre Digne et Sisteron, à cinq heures de poste de ces deux villes. Il y coucha, dans la nuit du 4 au 5; ce fut à la maison châtelaine de Malijay, la dernière habitation sur la gauche, en venant vers le nord, que l'Empereur fut logé. Le voyageur peut la voir encore.

Quant à ce qui marqua l'entrée de l'Empereur à Sisteron, les historiens l'ont ignoré complètement, et l'on ne trouvera l'exacte vérité ni dans d'Autichamq, ni dans M. Lubis, ni dans Norvins, ni dans les *Cent-Jours* de M. Capefigue. J'ai eu sous les yeux un Mémoire manuscrit de M. Gombert, alors maire de Sisteron, et la lecture de cet écrit d'une quinzaine de pages me permet de vous donner là-dessus quelques détails neufs et piquants.

Dès le grand matin du 4 mars, toute la brigade de gendarmerie royale se mettait en route pour Digne, d'après un ordre de la veille, et le commandant de la place de Sisteron, M. Machemin, expédiait plusieurs milliers de cartouches. M. de Gombert se rend à la hâte chez le commandant; il apprend que toutes ces mesures sont prescrites par le maréchal-de-camp, comte Loverdo, qui commandait le département. Une lettre de ce brave militaire, lettre datée de Digne et écrite à cinq heures du matin, enjoignait de faire évacuer sur Manosque les munitions de la citadelle de Sisteron, afin qu'elles

Digitized by Google

ne tombassent pas au pouvoir d'un détachement débarqué à Cannes.

Le sous-préfet du département est instruit, d'un autre côté, par le préfet, M. Duval, et va dire à M. de Gombert que Napoléon, débarqué à Cannes le 1er mars, a couché à Séranon; que le 2 et le 3 il a été à Barrême, et qu'il arrive à Digne au milieu du 4.

Alors vivait à Sisteron un officier supérieur, né dans cette ville, et tout couvert de blessures. C'était le lieutenant-colonel de Laydet, aide-de-camp du général Dubreton, et qui faisait ses préparatifs de départ. M. de Gombert se rend chez lui pour lui expliquer ce qui se passe. Le conseil municipal est aussitôt convoqué à l'Hôtel-de-Ville, et se prononce pour une vive résistance. Le colonel Laydet avait dit: « Si l'on me donne seulement cent hommes bien déterminés à se mesurer avec les plus intrépides soldats qui existent, je me charge d'arrêter, ou du moins de dévier le torrent. »

Il n'y avait pas à Sisteron de garde nationale organisée; elle ne figurait que sur d'inutiles rôles. L'évacuation des munitions de la place était, d'autre part, assez impossible. M. de Gombert, dans ces rudes extrémités, rédigea, contre Napoléon, une proclamation qu'il fit connaître à son de trompe. Il était plus de six heures du soir. En même temps, il chargea quelques personnes dévouées à la cause de la Restauration de voir ce qui arriverait du côté de Digne. Quant à lui, brisé de fatigue, il alla prendre un peu de repos.

A minuit, il est réveillé par un bruit sourd et par des piétinements de chevaux; on vient heurter à sa porte; il demande qui est là, et une voix forte répond: *L'avant-garde de S. M. l'Empereur*. Aussitôt plus de soixante hommes, ayant à leur tête le général Cambrone, remplissent la maison de M. de Gombert. Sommé par Cambrone de préparer un logement pour l'Empereur, comme pour sa suite, et des vivres pour 3,000 hommes, M. de Gombert oppose de la résistance:

Digitized by Google

« Mais, général, dit-il, vous n'ignorez pas que, depuis son abdication, les Français ne reconnaissent pas l'Empereur. »

Ils le reconnaîtront bientôt de nouveau, M. le maire; n'en soyez pas en peine. En attendant, ayez la bonté de pourvoir tout de suite à ce que je vous ai demandé.

Et s'adressant à la domestique de M. de Gombert : «—Mademoiselle, un écritoire, du papier, et une plume à M. le maire.

Mais savez-vous, général, répliqua M. de Gombert, que ces sortes d'affaires ne se traitent qu'à la maison commune ? »

Cambrone insiste vivement, mais, sur les refus de M. de Gombert, et sur l'offre d'aller à l'Hôtel-de-Ville où l'on trouvera du monde, Cambrone ajoute :

« Eh bien ! à la bonne heure; je vais vous y attendre. »

En sortant, Cambrone envoie aussitôt à Malijai un cavalier dire à Napoléon qu'il était maître de Sisteron, et c'était la vérité. Vers le matin, deux officiers supérieurs se présentent au conseil municipal, et demandent à parler au maire, qui dit n'avoir rien de caché pour le conseil municipal, et de ne pouvoir les entendre à part. On représente alors qu'il y va de l'intérêt de la ville de ne pas opposer de résistance, et l'on engage le maire à envoyer au devant de l'empereur, qui est près d'arriver. Alors deux conseillers, ex-constituants royalistes, MM. Latil et de Burle, font observer qu'il y a force majeure, qu'il faut subir la loi de la nécessité. M. de Gombert, dans l'intérêt des habitants, se rendit, mais sans le costume officiel, au devant de Napoléon. Le maire et sa suite arrivent donc à une petite distance de la porte nord de la ville, et se trouvent au pied de la citadelle, à l'embranchement du chemin, lorsque apparaît Napoléon, en capote grise, au milieu d'une centaine de cavaliers.

Un des officiers de l'Empereur lui ayant signalé ceux qui l'attendaient là, Napoléon dit au sous-préfet :

Digitized by Google

—Y a-t-il longtemps que vous êtes sous-préfet à Sisteron ?

—Sire, lui répondit celui-ci, depuis votre avènement.

—Et vous, M. le maire !

—Sire, lui dit M. de Gombert, je suis maire depuis huit ans.

—Eh ! bien, Messieurs, répliqua Bonaparte, j'ai grand plaisir à vous voir.

Et en même temps il tourna bride et continua sa route vers la ville. Quoique ce fût un dimanche, il ne se trouvait là qu'un petit nombre d'enfants du peuple, et quelques-uns, excités par l'exemple des gens de la suite de Napoléon, laissèrent échapper le cri de *vive l'Empereur*.

Napoléon mit pied à terre à l'hôtel du *Bras-d'Or*, au centre de la ville, et, durant le trajet pour s'y rendre, ne fut accueilli que par un morne silence.

Le sous-préfet et le maire, qui avaient suivi le cortége, en étaient encore éloignés, quand un officier vint leur dire que Sa Majesté desirait avoir un entretien avec eux. Ils se rendent à l'hôtel. Le sous-préfet est introduit le premier dans l'appartement que Napoléon occupait, et y reste près de trois quarts d'heure. Le maire ayant été introduit à son tour, Napoléon lui dit :

—Vous êtes bien étonné, n'est-ce pas, M. le maire de me voir ici ?

—Mais, Sire, on le serait à moins.

—Pourquoi cela, M. le maire; pourquoi cela ? Ne suis-je pas le père des Français ? Vous le voyez, j'arrive avec confiance ; je n'ai pas beaucoup de monde.

—Il est fâcheux que Votre Majesté, ne comptant pas abandonner la partie, ne l'aît pas continuée l'an passé. A cette époque, Sire, sur le simple appel que fit aux Français Marie-Louise pour la remonte de la cavalerie, je fis personnellement

Digitized by Google

l'offre d'un cheval au prochain succès de vos armes; j'étais donc alors bien évidemment tout à vous, comme nous l'étions tous, Sire ; mais aujourd'hui, Sa Majesté le sait, son abdication a dû nous faire contracter de nouveaux engagements, et personne mieux qu'Elle n'est à même d'apprécier les sujets fidèles.

—Sans doute, M. le maire; mais vous me parlez de mon abdication; je ne l'ai faite que dans les vrais intérêts des Français. Il fallait, l'année dernière, faire cesser l'effusion du sang. Aujourd'hui, le trône des Bourbons est entouré de la féodalité; il laisse dans des transes éternelle les acquéreurs des biens nationaux; il faut que je profite de ces avantages.

—Mais, Sire, lui répondit M. de Gombert, votre abdication n'en est pas moins pour nous un fait accompli; et puis, il fallait, dites-vous, faire cesser, l'année dernière, l'effusion du sang. Votre Majesté ne craint-elle pas de le faire verser plus abondamment encore cette année ?

—Pas du tout, M. le maire; soyez tranquille. Il ne sera versé ni une goutte de sang, ni brûlé une seule amorce. Deux régiments m'attendent à Gap, tout autant à Grenoble: je suis sûr de la population de Lyon, et j'ai de bonnes nouvelles fraîches de Paris. Enfin, si l'armée est à moi, comme je m'en flatte, j'ai la certitude de remonter sur mon trône. Je n'ai pas passé par Marseille, parce que les Marseillais ne sont pas mes amis.

Puis il ajouta :

—Et vous, Monsieur le maire, qu'étiez-vous avant la révolution ?

—Sire, je suis né d'une ancienne famille noble.

—Avez-vous des terres nobles ?

—Non, Sire; mais, après avoir été sincèrement affligé de vos revers, j'ai dû sans peine voir succéder un état de choses qui seul, dans ma conviction, promettait la paix au monde.

Digitized by Google

Il faut que vous sachiez, et de ma bouche plutôt que d'une autre, qu'il n'a pas dépendu de moi que votre passage à Sisteron n'ait éprouvé des obstacles, car j'ai fait hier une proclamation qui n'était pas pour vous.

—Bah! ce n'est rien, je sais que les Français sont des écrivassiers.

Outre qu'elle a été la conséquence de mon nouveau serment, j'avais fait partie d'une députation chargée d'aller présenter à Louis XVIII l'hommage de félicitation des habitants de ce département, et en particulier celui de mes concitoyens.

—Mais ces sortes de députation n'ont pas d'importance.

Après ce colloque, Napoléon continuait à questionner M. de Gombert sur le nombre des officiers à demi-solde et sur d'autres points d'un mince intérêt, lorsque la porte de l'appartement s'ouvrit. C'était le général Bertrand, qui, la refermant brusquement, jeta sur M. de Gombert un foudroyant regard. qu'il porta tour-à-tour sur Napoléon et sur le maire, comme pour dire à l'Empereur qu'il restait bien longtemps avec ses pires ennemis. Napoléon comprit ce langage et congédia M. de Gombert par ces mots :

« Allez, M. le maire; maintenez toujours le bon ordre dans votre commune. »

Napoléon partit pour Gap, à une heure après midi, n'entraînant avec lui que quelques personnes. En sortant de Sisteron par la même voie qu'il avait suivie à son entrée, il ne vit autour de lui encore qu'un morne silence, indice de la consternation dans laquelle la ville restait plongée.

F.-Z. Collombet.

Digitized by Google

Environs de Lyon.

I.

VAISE.

Si l'on se reporte aux temps anciens, les documents nous font bien vite défaut et l'on en est réduit à se livrer à des conjectures plus ou moins vraisemblables. C'est ce qui nous arrive pour établir l'origine de Vaise et l'étymologie de son nom.

Pourtant il est probable que, lorsque Lugdunum eut envahi le revers oriental de la colline qui couronnait le Forum, les maisons s'avancèrent le long de la rivière, jusqu'à ce que, manquant d'espace, elles franchirent le rocher de Pierre-Scise, et, se trouvant à l'aise, elles s'éparpillèrent dans la plaine. Une partie de cette plaine s'appelle encore Vâque; ce nom ne lui viendrait-il pas du mot latin *vacua*, plaine vide, inculte? Ce territoire, longtemps sujet aux inondations, a dû en éloigner les habitants. Ne serait-ce pas à cette circonstance qu'il dût, dans le moyen-âge, son nom de Vaise, pour vase? Ce sont là de gratuites suppositions.

Si nous en croyons Cochard, autorité fort suspecte, un titre du XIe siècle, qu'il ne rapporte pas du reste, aurait indiqué, à l'endroit de la Roche-Cardon, l'existence d'une tour ou fanal servant à guider la nuit les voyageurs sur un point aussi dangereux.

Digitized by Google

Mais ce que nous ne pouvons mettre en doute et ce qui a dû apporter la vie en ce lieu, c'est qu'une des quatre grandes voies militaires, ouvertes dans les Gaules par Agrippa, longeait la Saône de ce côté. On fut même obligé, pour donner à la route la largeur convenable, de couper la pointe du rocher qui, à cause de cela, prit le nom de *Petra Scissa*, *Incisa*, *Pierre-Scise* ou *Pierre-Encise*.

Nous avons encore une autre preuve de la présence du peuple romain en cet endroit. C'est un monument que l'on faisait remonter au IIe siècle, et qui était situé à l'entrée de notre faubourg, sur le chemin même, et à peu près vers l'emplacement de la porte actuelle de l'Ecole vétérinaire. Il fut démoli au mois de juin 1707, au grand désappointement des antiquaires qui espéraient trouver daus ses fondations quelques indices de sa destination première. L'opinion de Brossette et de P. de Colonia, laquelle est aussi la plus vraisemblable, c'est que le petit temple, désigné improprement sous le nom de *Tombeau des deux Amants*, fut élevé par un frère à la mémoire de sa très chère sœur : *Arvescius Amandus sorori karissimæ*. Ce nom d'Amandus amena peu à peu la désignation des deux *Amands*, et par altération *Amants*. Ce qui motiva cette conjecture, c'est qu'on trouva à Vaise l'inscription suivante :

D. M.

ET MEMORIAE AETER
NAE OLIAE TRIBVTAE
FEMINAE SANTIS
SIMAE ARVESCIVS
AMANDVS FRATER
SORORI KARISSIMAE
SIBIQVE AMANTISSI
MAE P. C. ET SVB ASCIA
DEDICAVIT.

Digitized by Google

Menestrier et Colonia ont donné le dessin de ce monument. Son architecture, lourde et sans régularité, trahit le mauvais goût de l'époque qui suivit le beau siècle d'Auguste.

Vaise était anciennement un bourg du Lyonnais. Son église paroissiale, sous le vocable de Saint-Pierre, dépendait de l'abbaye d'Ainay et jouissait d'une grande célébrité que lui avait valu la *Fête des Merveilles* ou des *Miracles*, instituée en commémoration du recouvrement miraculeux des cendres de nos saints martyrs. Elle avait lieu tous les ans, le 2 juin, jour de la fête de saint Pothin. « Toutes les processions de la cité se rendaient par terre jusqu'à l'église de Vaise où commençaient des prières. De là, le clergé de Saint-Jean s'embarquait sur la Saône, accompagné du clergé de Saint-Just, de Saint-Paul et des religieux de l'Ile-Barbe et d'Ainay, chacun dans leur bateau orné avec luxe et pavoisé de banderoles. Tous ensemble, à la suite les uns des autres, accompagnés de plusieurs barques d'escorte, descendaient la rivière en chantant matines et laudes; après avoir passé le Pont-de-Pierre, les cinq églises se rangeaient dans un ordre différent, et continuaient ainsi leur route par eau jusqu'à Ainay où elles faisaient leur station, et baisaient dans le chœur la pierre de saint Pothin. Elles revenaient ensuite par terre en récitant le *Miserere* jusqu'à l'ancienne église de Saint-Michel; enfin elles se rendaient à l'église de Saint-Nizier en chantant la litanie de saint Pothin. Là, les chanoines célébraient la grand'messe, et, au retour, chaque église chantait un repons avec la litanie *De quacumque tribulatione.*

« Cette fête ne commençait pas avant que les habitants de la ville et de la campagne en fissent la demande au Chapitre qui la faisait publier par son chancelier, parfois, on la retardait, dans des circonstances fâcheuses, et même on l'omettait en tout ou en partie, comme il arriva en 1362 et 1363, pour éviter les dangers dont la ville était menacée

Digitized by Google

par la présence des ennemis qui en faisaient le siége. En 1369 et 1392, elle ne fut célébrée que le mardi avant la Saint-Jean. Mais, vers 1395, les contestations survenues entre la Ville et l'Eglise s'envenimèrent au point qu'il fut impossible de s'entendre, et que la bonne harmonie demeura rompue pour longtemps. A la suite de ces querelles, les citoyens ayant refusé, vers l'an 1400, de rendre leurs devoirs accoutumés au Chapitre, celui-ci refusa de son côté de célébrer la procession à Saint-Nizier ; il la fit seulement à Saint-Alban, en protestant contre la Municipalité. Depuis lors, il ne paraît pas que cette fête ait été continuée régulièrement ; elle reparut pourtant encore en 1459, mais c'est la dernière fois qu'il en est fait mention, du moins à notre connaissance. Quelques autres raisons ou prétextes contribuèrent aussi à son abolition. Il y avait longtemps qu'il s'y était introduit des abus et des cérémonies profanes. Ainsi les citoyens descendaient la Saône sur un bateau magnifique, peint et construit en forme de bucentaure. Les plus riches bourgeois s'y renfermaient et s'y livraient à toutes sortes de folies et d'extravagances. Ce bateau venait jusqu'au dessous de la dernière arche du Pont-de-Pierre, du côté de Saint-Nizier, que l'on nommait à cause de cela l'*arc merveilleux*. Du haut de cette arche, on précipitait dans la rivière, par une ouverture du pavé, des taureaux tout vivant (1). Ces divertissements, plus propres à des bacchanales qu'à la sainteté d'une fête chrétienne, ne contribuèrent pas peu à faire supprimer celle des *Merveilles* (2). »

(1) Ces taureaux auxquels on livrait combat étaient ensuite écorchés dans la petite rue du Temple qui prit, à cause de cela, le nom de rue Ecorche-Bœuf. La chaire de ces animaux servait au repas que l'on donnait à la suite des cérémonies.

(2) *Lyon ancien et moderne, église Saint-Nizier*, tom. II, pag. 275.

Digitized by Google

Il existe, à l'entrée du faubourg de Vaise, sur le bord de la Saône, un four à chaux dont l'épaisse fumée et la désagréable odeur incommodent tout le voisinage. Son établissement remonte à plus de deux siècles, et lorsqu'on voulut en poursuivre le propriétaire, et le forcer à transporter ailleurs son industrie, celui-ci excipa d'une sorte de prescription. Ce four à chaux existait déjà, en effet, en 1544. Un poète lyonnais, qui a joui dans son temps d'une grande célébrité, Maurice Scève, contemporain de notre Louise Labé, en parle dans son recueil de dizains amoureux, intitulé: *Délie, obiet de plus haulte vertu*, imprimé pour la première fois en 1544. Voici les dizains CLXXVIII et CCCLX :

Pour estre l'air tout offusqué de nuës
Ne provient point du temps caligineux :
Et veoir icy tenebres continuës
N'est procedé d'autonne bruyneux.
Mais pour autant que tes yeulx ruyneux
Ont demoly le fort de tous mes aises,
Comme au faulxbourg les fumantes fornaises
Rendent obscurs les circonuoysins lieux,
Le feu ardent de mes si grandz mesaises
Par mes souspirs obtenebre les cieulx.

En ce faulxbourg celle ardente fornaise
N'esleue point si hault sa forte alaine,
Que mes soupirs respandent à leur aise,
Leur grand'fumée, en l'air qui se pourmeine.
Et le canon (1), qui paour, et horreur meine,
Ne territ point par son bruyt furieux
Si durement les circonuoysins lieux,
Qui sa ruyne, et sa fureur soustiennent,
Que mes sanglotz penetrantz iusqu'aux cieulx
Esmeuuent ceulx, qui en cruaulté regnent.

(1) Le canon du château de Pierre-Scize.

Digitized by Google

Le faubourg de Vaise fut pendant longtemps un vaste étang où affluaient les eaux de la montagne qui se dégorgeaient ensuite dans la Saône. Les premiers Archevêques, habitant l'antique château de Pierre-Scize, y prenaient le plaisir de la pêche, tandis que tous les champs voisins, incultes, couverts de broussailles, leur offraient celui de la chasse, et ont conservé leur ancien nom de *vâque*. L'étang de Vaise disparut lorsque les Lyonnais ayant fortifié ce côté de leur cité, les terres nouvellement remuées y furent amenées par les pluies et le comblèrent.

Lyon étant devenu la capitale des Bourguignons-Vandales, leur roi Gondebaud eut sa maison de campagne dans ce territoire, sur les bords de la Saône. Son fils Sigismond tenait sa cour à Châlons. Il s'établit ainsi une communication continuelle entre ces deux villes ; et les champs de Vaise se couvrirent peu à peu d'hotelleries et d'habitations propres aux bateliers et à ceux qui facilitaient les voyages et les échanges mutuels. C'est à cette époque que St. Sacerdos fit bâtir l'Eglise de St.-Paul, pour favoriser la présence au culte à tous ceux qui se trouvaient trop éloignés de St. Nizier, d'Ainay et de St. Etienne.

Le faubourg de Vaise devint peu à peu une petite ville, séparée de la grande, et circonscrite par ses murailles et ses portes. Celle appelée du *Lion* construite en 1589 tirait son nom de la scupture d'un lion, symbole de la ville, et soutenait cette inscription :

VN DIEV, VN ROI,
VNE FOI, VNE LOI.

La porte et l'inscription disparurent en 1793. Dans les temps de guerres ou de troubles malheureusement très fréquents, on tendait à l'endroit où est le pont de Serin, au tra-

Digitized by Google

vers de la Saône, une forte chaîne qui était supportée de distance en distance par des batelets.

La porte du Lion, ainsi que les autres de la ville, fut longtemps gardée par une colonnelle de 300 Suisses, à laquelle fut ensuite substituée une partie du régiment Lyonnais, appelée la *compagnie-franche.*

En 1389, le consulat acheta la plus grande maison de Vaise, joignant cette porte, pour la démolir et agrandir l'entrée de la ville lors de l'arrivée de Charles VI. Cette maison, dit le titre d'acquisition, était presque neuve; et elle fut vendue 25 livres. On peut, par ce prix, juger de l'accroissement du numéraire en quatre siècles.

On voyait, il y a quelques années, sur la façade d'une maison située sur la petite place, près l'église, une pierre où étaient sculptés des bois de cerf, des têtes de bœuf et de bélier, ornées de longues cornes, avec cette devise : *Sunt similia tuis.* 1715. Cette date donne la clef de l'inscription, et cette inscription est, à elle seule, toute l'histoire de cette époque. Quoique le royal amant de La Vallière, de la Montespan, se fut amendé sur la fin de sa vie, il n'en laissa pas moins dans le royaume le germe d'une effroyable dépravation de mœurs qui déborda à sa mort quand l'hypocrisie ne lui servit plus de masque.

Charles VIII, en revenant d'Italie, avec Anne de Bretagne, sa femme, logea à Vaise. Ce fut dans ce voyage qu'il posa la première pierre du couvent des Cordeliers de l'Observance.

En mémoire de son royal séjour, on mit cette inscription sur la porte de la maison qu'il habita :

Li buon Roy Charles revenant d'Itali-
lougea céans

Alors, presque tout l'intervalle entre les portes de Vaise et de Bourgneuf n'était encore qu'une campagne dont le chemin fut pour la première fois pavé à cette époque, les bords ornés pour la réception du Monarque de berceaux de verdure et de feuillage. Quatre des plus belles dames de la ville lui présentèrent en ce lieu un dais de drap d'or avec des campanes de satin bleu semées de fleurs-de-lys.

Quelque temps après, Louis XI, voulant attacher à sa personne le savant *Galioti Martio*, secrétaire de Mathias Corvin, roi de Hongrie, dont il venait de publier les bons mots, lui manda de le joindre à Lyon, en lui faisant offre d'une pension considérable. Martio se laissa tenter à ses propositions, et, après un long voyage, il arriva à la porte de Vaise, comme le roi en sortait. Aussitôt, il voulut descendre de cheval pour le saluer; mais, comme il était fort gros, il tomba si rudement sur une pierre, qu'il se fendit la tête et mourut sur le champ.

Martio sortait des prisons de Venise pour s'être avoué l'auteur d'un ouvrage impie, et l'Inquisition l'aurait jugé rigoureusement, si le pape Sixte IV, qui avait été son disciple ne l'eût protégé. Sa mort extraordinaire fut alors regardée comme une punition de Dieu qui enlevait à la fortune et aux distinctions honorables l'un des plus hardis partisans de la décourageante doctrine du matérialisme (1).

Les Calvinistes voulant introduire leur culte à Lyon, résolurent de s'emparer de cette ville, et Genève fit partir des soldats déguisés qui devaient se réunir et se rendre maîtres des portes de Vaise. Le premier septembre 1559, leurs partisans dans la ville se rendirent au faubourg en très grand nombre, cachant chacun une dague sous leurs habits. Cependant, les hôteliers surpris de voir arriver à la file tant d'étrangers, et

(1) L'écrit de Galioti Martio intitulé : *De homine interiore et corpore ejus*, fut réimprimé à Basle, en 1518, in-4°,

Digitized by Google

ayant découvert entre eux quelques signes d'intelligence, coururent en avertir le Gouverneur Antoine d'Albon. Celui-ci fit fermer sur-le-champ la seconde porte de Vaise du côté de Bourgneuf, et en tripla la garde. Le Consulat assemblé donna ordre aux étrangers arrivés depuis peu de sortir de Lyon par une autre porte. Les habitants s'armèrent, et plusieurs s'étant rendus dans une hôtellerie de Vaise, y trouvèrent un considérable dépôt d'armes dont ils s'emparèrent après une faible résistance qui coûta la vie à deux arquebusiers. On assura dans le temps que ce fut dans la même maison que les Calvinistes formèrent le premier projet de la conjuration d'Amboise, dont l'un des principaux buts était de se saisir de la personne du jeune roi François premier. Le complot ayant été entièrement déjoué, ils se convoquèrent à Nantes, et douze de leurs principaux sectaires partirent alors de Lyon pour se réunir en Bretagne aux autres députés.

Henri II, venant à Lyon quelque temps après avec sa femme, arriva dans le faubourg de Vaise, au logis du Mouton, dans une gondole très ornée, et s'avança lentement sur la Saône au bruit des acclamations publiques. Un vaste balcon, divisé en arc de triomphe, couvert d'un drap de soie verte avec des glands en argent, et où brillaient de toutes parts les croissants que le roi avait pris pour emblême, le reçut avec toute sa cour. Celle-ci était formée de la reine, du dauphin, des frères du roi, des cardinaux de Guise, de Vendôme, de Bourbon, de Lorraine et de la Chambre, du duc de Nemours et du prince de la Roche-sur-Yon.

C'est sur ce balcon que le Monarque reçut les compliments de tous les corps. D'abord, parurent le maréchal Saint-André, gouverneur de la ville, et toute la noblesse qui l'accompagnait, puis le cardinal de Ferrare, archevêque de Lyon, suivi du chapitre St.-Jean et de tout le clergé. On vit ensuite le capitaine de la ville à la tête de 338 arquebusiers habillés

Digitized by Google

de satin blanc, rayé d'or, avec des morions et des arquebuses dorées. Le prévôt des marchands conduisait les archers à cheval, ayant des cottes de maille et des baguettes à la main. Enfin, chaque compagnie des arts et métiers se présenta sous ses enseignes particulières, et précédée d'une musique militaire. On peut juger du commerce, du luxe et de la population de Lyon à cette époque par le nombre des artisans qui furent en état de paraître en uniforme somptueux.

Les teinturiers étaient au nombre de 446, les imprimeurs de 413, les fondeurs de 310, les cartiers de 306, les chapeliers de 256, les maçons de 292, les pelletiers de 187, les cordonniers de 172.

L'habit général de ces diverses compagnies était collet et habit de satin découpé, garnis de boutons et de filets d'or avec les souliers de velours. Les orfèvres qui parurent au nombre de 226, s'étaient distingués en semant sur cet uniforme des croissants d'argent massif. On peut observer qu'alors les cartiers étaient plus nombreux à Lyon que les professions utiles, tels que les chapeliers et les cordonniers.

Après ces compagnies bourgeoises vinrent les cinq nations étrangères commerçant à Lyon, et y formant des corporations à part. D'abord, parurent les Lucqois, vêtus de longues robes de velours noir, montés sur des chevaux richement harnachés, et précédés de quatre excellents écuyers qui firent plusieurs tours d'équitation sans selles et sans étriers. Les Florentins leur succédèrent au nombre de cinquante. Montés sur des chevaux d'Espagne, et vêtus tous de longues robes de velours cramoisi, doublées de drap d'or, ils étaient suivis d'une nombreuse livrée portant les couleurs du roi, c'est-à-dire, habillée de satin blanc bigarré de noir. Les Génois, les Milanais et les Allemands se montrèrent avec la même magnificence. Les Genevois ne voulurent se présenter que hors de rang, à cause d'une contestation qui s'éleva entre eux et les

Digitized by Google

Génois pour la préséance. Chacune de ces nations fut suivie de son Consul.

Après elles, on vit les officiers de la Sénéchaussée, ceux du parlement de Dombes, ceux de l'archevêque, les élus ; et la marche fut terminée par un corps de cavalerie, formée par toute la jeunesse de la ville.

Lorsque tout le monde fut rangé, on donna au Monarque un spectacle nouveau pour lui, et où il prit tant de plaisir, qu'il le fit répéter quelques jours après. Ce fut un combat de douze lutteurs et de douze gladiateurs qui firent éprouver à tous ceux qui en furent témoins, les craintes et les incertitudes d'un combat réel.

En 1783, on avait élevé une pyramide à la jonction des deux grandes routes de Paris par la Bourgogne et le Bourbonnais, elle avait 40 pieds de hauteur. Elle était due à l'intendant Flesselles. La fureur révolutionnaire a parcouru ces lieux comme un incendie. Flesselles a été assassiné, et son monument n'existe plus.

On voit, encore de nos jours, dans le mur de l'une des premières maisons de ce faubourg, ainsi que dans la façade d'une habitation de la rue des Pattes, quelques morceaux de sculpture, débris d'un zodiaque qui figurait autrefois dans l'église de Saint-Loup, à l'Ile-Barbe.

Comme tous les environs de Lyon, Vaise souffrit considérablement du siége de 1793. Les batteries placées sur la Roche-Cardon, et sur les hauteurs de la route du Bourbonnais, lancèrent une pluie de bombes et de boulets sur le faubourg. Le 9 octobre, les débris de la garnison de Lyon, conduits par Précy, opérèrent leur sortie par ce côté. La plupart furent tués ou prisonniers; Précy parvint à s'échapper avec quelques hommes et à gagner la Suisse.

Vaise est celle des trois communes détachées de Lyon qui a le moins progressé. Une longue et vilaine rue, dont les

Digitized by Google

constructions basses et incommodes rappellent les vieux bourgs de France, en forme la plus grande partie. Aucune localité n'a autant souffert que Vaise des inondations, et surtout de celle de 1840, où elle a eu 239 maisons renversées. Aujourd'hui ces désastres sont presque entièrement réparés. Sa population est, d'après le recensement de 1841, de 5503 personnes. On n'y compte que 250 métiers à tisser la soie ; sa superficie est de 344 hectares.

Cependant Vaise est une ville d'avenir, et ne peut mentir à sa destination. Les rochers qui l'entourent peuvent lui fournir à peu de frais les matériaux et les remblais nécessaires à l'exhaussement et à la construction des anciens et nouveaux quartiers, et la Saône lui apporte les bois de charpente. Vaise, par sa position, est destiné aux grandes usines et aux magasins d'entrepôt. Il possède plusieurs pompes à feu ; il a un port de radoub pour les bateaux et les bâtiments à vapeur. Qu'un autre Perrache se présente, et Vaise, à l'exemple de Venise, sortira des eaux riche et industrieuse. Que le chemin de fer de Paris à Lyon établisse là son débarcadère, et Vaise est appelé à un rapide accroissement, à une fortune nouvelle.

La campagne la plus riante est à ses portes. Rien de plus pittoresque, en effet, que le vallon de Roche-Cardon, où Jean-Jacques Rousseau aimait à égarer sa rêverie auprès de cette fontaine qui a retenu son nom. Mais, hélas ! combien est changé ce vallon depuis qu'une grande route le traverse, et que, sans pitié pour les souvenirs qu'il rappelle, on a déraciné ses plus beaux arbres, fait taire ses ruisseaux aux doux murmures et ses jaillisantes eaux, et troublé le concert de ses rossignols. Rien de plus agreste encore que tous les sentiers qui vous conduisent aux nombreux hameaux assis sur les flancs des coteaux que domine le Mont-d'Or au triple sommet !

Digitized by Google

HENRI III A LYON

ET

LE PORTE-CROIX DE LA CONFRÉRIE DES PÉNITENTS DU CONFALON.

—

D'Aubigné, dans son *Histoire universelle* (1), nous a conservé le souvenir d'une intrigue amoureuse que Henri III eut, à son passage à Lyon, avec l'une des *plus apparentes femmes de la ville.* Nous laisserons notre naïf chroniqueur fournir lui même à nos auteurs du jour le sujet d'un piquant vaudeville.

Henri III estant à Lion (1577), s'embrasa d'une des plus apparentes femmes de la ville, de laquelle le nom sera supprimé; le comte de Maulevrier et Antragues (qui n'ont point esté chiches de tels discours, l'un pour sa futilité naturelle, l'autre pour les mescontentemens qu'il receut), furent emploiez à mesnager cet amour; ils pratiquerent aisément la volonté de la dame; mais non la commodité de l'entreveue, pour l'extreme jalousie du mari qui ne la perdoit non plus

(1) Tom. II, livre IV, ch. I, p 331.

Digitized by Google

que son ombre : ces marchans s'avisèrent de le mettre dans le parti du sel ; et le tenans pour avaricieux, esperoient lui faire entreprendre un voyage à Pequais ; mais l'offre du gain n'aiant pas succedé, on l'attaqua par l'honneur, en lui présentant un voyage pour le roi en quelques villes hasiatiques, pour traiter un accord entr'elles et le duc de Brunsuich, pour ce qu'elles soustenaient sa ville contre lui. La pipée de l'honneur n'aiant pas mieux réussi que celle du proffit, il falut venir par la voie de la devotion, cercher le confesseur du sire, qui estoit le Gardien des Cordeliers, auquel ils parlèrent comme se prenans à lui, de quoi un des plus apparents de la ville desdaignoit la confrairie des Pénitents en la société du roi mesmes ; allegans que cela pourroit le faire soupçonner de sentir le fagot : comme ils pressoient le Pater d'alléguer de telles raisons à sa brebis, le Confesseur les renvoia bien loin, leur disant : A d'autres, Messieurs, nous sommes de l'estat, et plusieurs autres termes de mattois, sur lesquels le Comte se mit à jurer : C'est, (dit-il), que le roi est amoureux de sa femme, et qu'il n'y a moien de lui faire quitter la maison si vous ne nous aidez ; mais faites-nous un tour de gallant homme, et je vous apporterai cent doubles ducats à deux testes dès demain pour expier le peché, et faire des aumosnes si secrettes que personne ne s'en apercevra. C'est, dist le Moine, parler bon saint-François cela ; je vous l'amenerai au montouer jeudi prochain, ce qu'il fit par une procession généralle, et là, selon l'ordre de la confrairie, dont il se rendoit nouveau profès, il lui falut porter le croix : le roi et le comte de Maulevrier se desrobent du revestiaire par une porte que leur ouvre le gardien, et vont à leur assignation. Nostre lionnois aiant traversé quelques rues, se mettant à ruminer dans son sac, prit sa jalousie pour interprete de sa devotion ; commença à porter la teste plus basse que ne devoit un porte-croix, et ses pensees melancoliques s'accreurent tellement,

Digitized by Google

que quand il fut à l'embouchure d'une ruette, qui ne va qu'à sa maison, tellement qu'il pouvoit voir la fenestre de sa chambre; quelques uns disent qu'il vit un chappeau à travers les vistres; quoi que ce soit, il s'arrêta avec un grand souspir qui dégenera en esvanouïssement vrai ou simulé, si bien que la croix tomboit sur le pavé sans le secours d'Antraguet et du Halde, qui s'estoient couplez au premier rang d'après lui. Il falut mettre son office en autres mains; et ces deux aidèrent à le porter jusques dans sa chambre; où une foulle de parens et de voisins accourans, le roi fut réduit dans le contouer accompagné de son second. La dame fit demeurer son mari en la salle à cause de la fraischeur; et le moien de sauver le roi fut qu'elle enferma Antraguet avec lui, pour lui donner l'habit, et lors accompagné de du Halde il regaigna la procession qui n'estoit pas encore passée. Ainsi ils se servirent de la devotion à la retraitte aussi bien que pour le combat.

Digitized by Google

LETTRE INÉDITE

DE JACOB SPON[1].

Lyon, le 11 janvier 1680.

Il m'est impossible de vous rien dire de plus particulier sur les livres que je vous avais par ci devant marqués, puisque je les ai tirés d'un catalogue de Strasbourg et de quelques lettres de l'Italie. J'ai seulement celui de Ferrari dont je joins quelques remarques ci-derrière.

Vous pouvez parler de quelle manière il vous plaira touchant ma contre critique (2) et mon *Histoire de Genève* (3), que M. Amaulry dit avoir donné ordre de vous être rendue. Il suffirait presque de les faire connaître, à moins qu'on ne veuille instruire les lecteurs (4) de quelque remarque curieuse, comme dans l'*Histoire de Genève*, l'étymologie vérita-

(1) Elle est adressée à l'abbé de la Roque.—Nous avons publié dans la *Revue*, tom. XVII, p. 273, une étude sur la vie et les ouvrages de ce savant antiquaire. L'auteur de la Notice ne connaissait pas alors cette lettre, qu'il nous communique, et qui a été déjà publiée dans la *Revue rétrospective*, tom. XI, pag. 474.

(2) *Réponse à la critique publiée par M. Guillet sur le* Voyage de Grèce *de Jacob Spon.* Lyon, 1679, in-12.

(3) *Histoire de la ville et de l'état de Genève.* Lyon, 1680, in-12. Plusieurs fois réimprimés en deux volumes.

(4) Du *Journal des Savants*, dont l'abbé de la Roque avait le privilége.

Digitized by Google

ble du mot d'*huguenot*, une pluie de terre arrivée à Aigles, le flux et reflux du Rhône arrivé en 1600 ; dans la contre-critique, le plan nouveau de l'antiquariat, le mémoire de Vincentio Cobergeo, etc.

Pour ce qui est de votre critique, je crois qu'un capucin n'est pas un ennemi digne de vous. Il serait pourtant bon de lui rogner, en passant, ses sandales dans quelque coin du journal.

Il y a déjà longtemps que, pour n'avoir aucune passion qui me dominât, je me suis défait de mes médailles, que j'ai sacrifiées aux inscriptions, puisque je n'ai presque voyagé qu'aux dépens des médailles que je vendais. Quand il m'en vient pourtant quelques-unes de bonnes, je les achète, afin qu'elles ne tombent entre les mains de quelque rustre qui les mette à la fonte ; mais je m'en défais avec la même facilité, de peur que ce qui m'a donné du plaisir par sa possession ne me donne du chagrin par sa perte. J'ai encore quelques bonnes médailles dont je puis accommoder votre ami ; je vous en donnerai la note et le prix.

Il y a, outre cela, un de mes amis qui a les douze Césars d'or. Il est vrai que le Jules est une consulaire d'or avec une tête de la Concorde, et non pas celle de Jules, qui vaudrait seule en or vingt pistoles, au lieu que celle-ci n'en vaut que deux ; mais on la substitue parce qu'elle a son nom *C. Cæsar*. Il veut avoir de ses douze trente-sept pistoles d'or, comme elles lui ont coûté. Il y a un autre de mes amis qui en a près de cent d'or, et qui vend pourvu qu'on lui paie bien. Il faudrait que votre ami mandât ce qu'il voudrait, dont on lui enverrait le prix.

Je vous suis infiniment obligé de l'offre que vous me faites pour les manuscrits dont j'aurai besoin de privilége. L'occasion se pourra présenter de vous en faire souvenir, car on ne me les a que trop traînés jusqu'à présent.

Voici une chose dont le public mérite d'être informé par votre organe.

Digitized by Google

Esther-Élisabeth de Waldkirch, fille de M. de Waldkirch, marchand de Schaffouse, résidant à Genève, âgée présentement de dix-neuf ans, étant devenue aveugle d'une maladie des yeux depuis l'âge de deux mois, n'a pas laissé d'être poussée aux belles-lettres par son père, en sorte qu'à présent elle sait parfaitement et également bien le français, l'allemand et le latin. Elle parle ordinairement latin avec son père, français avec sa mère, et allemand avec les étrangers de cette nation. Elle sait presque toute la Bible par cœur, et a bien étudié en philosophie. Elle joue des orgues et du violon; mais ce qui est de plus merveilleux, elle a appris à écrire, et voici de quelle manière on s'est pris pour lui apprendre, son père en ayant donné l'invention. On lui fit graver les lettres sur un ais poli assez profondément pour en pouvoir sentir la figure avec les doigts et en suivre les traces avec un crayon, jusqu'à ce qu'elle fût accoutumée de former d'elle-même les caractères. Après on lui fit faire un châssis qui tient son pupître assuré quand elle veut écrire et qui guide sa main pour faire ses lignes droites. Elle écrit avec un crayon plutôt qu'avec l'encre, avec laquelle elle pourrait tacher son papier ou laisser les mots imparfaits, à faute d'encre. C'est de cette manière qu'elle a écrit à mon père cette lettre, dont voici la copie :

Viro excellentissimo Carolo Spon, medicorum principi; Lugduni.

« Vir excellentissime,

« Quas ad te mittit consobrinus meus litteræ, mihi præ-
« læctæ fuerunt; in quibus cum de me plurima, scriptio-
« nis meæ ruditatem tibi ostendere decrevi. Eu! veniam
« da curas tuas interpellare ausæ. Faxint superi ut ægrorum
« plurium meoque solatio in his terris diù maneas inco-
« lumis!

« Excellentiæ tuæ devotissima,

ESTER ELISABETH A WALDKIRCH.

« Genevæ, die xxv novemb. »

Digitized by Google

Il ne faut pas s'étonner que les aveugles soient aussi capables des sciences que les autres. Leur esprit, n'étant point distrait par les objets que la vue présente aux autres, en est plus capable de méditation, et la mémoire moins divertie. Nous avons à Marseille le savant M. François de Malaval, docteur en théologie, qui est aveugle dès le berceau, et néanmoins très savant et capable d'enseigner les gens bien éclairés, puisqu'il a fait un livre *de Modo studendi*, qui n'a pas encore vu le jour; mais il y a d'autres ouvrages de sa façon qui ont été imprimés.

J'ai mille fois entendu parler d'un sculpteur aveugle de Rome qui fait des bustes et têtes parfaitement ressemblantes, suppléant avec ses mains au défaut de ses yeux, en touchant souvent les visages des personnes.

Nous avons aussi dans cette ville un jeune homme, fils de M. Pont-Saint-Pierre, lequel, bien que sourd et muet naturellement, a appris à écrire et à pouvoir exprimer ses pensées par écrit. C'est par le moyen d'un peintre que le père a tenu près de lui, qui lui a montré par la peinture comme chaque chose s'écrivait. Une de ses lettres, qu'il écrivait à son père, tomba dernièrement entre les mains d'un de mes amis. Comme il n'a pas pu comprendre les verbes et leurs temps, vous pouvez bien juger que ce qu'il écrit est un galimatias à peu près comme d'un Allemand qui ne saurait guère de français : par exemple : *moi compagnie bonne, divertir campagne ici avec monsieur tel*, etc., de sorte qu'on peut néanmoins comprendre ce qu'il veut dire.

J'ai ouï dire que le prince de Savoie, oncle du jeune duc, écrit aussi et danse fort bien, quoiqu'il soit sourd et muet naturellement.

On m'a assuré aussi de plusieurs endroits qu'une fille de l'hôtel de la Croix-d'Or, de Montpellier, fait toutes les provisions de la maison, et danse fort bien en cadence, pourvu qu'elle voie les violons et le mouvement de l'archet. Vous en saurez sans doute d'autres exemples aussi remarquables,

Digitized by Google

et je m'imagine qu'on peut apprendre, à Paris, bien des choses de cette nature, particulièrement, pour les aveugles, aux Quinze-Vingts, et, pour les sourds, aux Incurables.

Voilà, Monsieur, ce que j'avais à vous dire, et j'espère que vous me pardonnerez la longueur de ma lettre, puisque c'est le plaisir de vous entretenir qui m'a insensiblement emporté.

Je suis de tout mon cœur, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur,

JACOB SPON.

D. M. agrégé au collége de Lyon.

Digitized by Google

LA

TROUPE DE MOLIÈRE.

On a imprimé, en tête de plusieurs éditions de Molière, une prétendue *Histoire* de sa troupe qui, empruntée au *Mercure* et à l'ouvrage des frères Parfait, n'est qu'une biographie des acteurs dont Molière était le directeur et le camarade, mais non une Histoire proprement dite, non plus qu'un journal, de son théâtre et de sa régie. Ainsi on voit bien dans ce morceau que telle actrice était plus que légère, que tel acteur était habituellement sifflé par le public; mais en quoi ces détails établissent-ils une différence entre les artistes dramatiques du XVIIe siècle et les nôtres? Ce qu'on voudrait, et ce que, sur la foi du titre, on espérerait y trouver, ce sont des détails sur l'administration théâtrale et la mise en scène à cette époque, sur les réglements et les recettes d'alors : or c'est ce qu'on y chercherait vainement.

Digitized by Google

L'absence de ces renseignements nous a donné le desir de les recueillir là où ils pouvaient se trouver enfouis. C'est dans ce but que nous avons sollicité et obtenu de M. le directeur de la Comédie-Française d'être admis à compulser les archives de cette société. Voici quel a été le résultat de nos investigations.

Il existe trois registres de la troupe de Molière.

Le premier embrasse du 16 avril 1663 au 6 janvier 1664 ;

Le second du 12 janvier 1664 au 4 janvier 1665 ;

Le troisième du 29 avril 1672 au 21 mars 1673.

A défaut d'une série non interrompue de registres, ceux-ci sont peut-être ceux qu'il était le plus important de retrouver, car ils enclavent en quelque sorte la carrière théâtrale de Molière, à Paris, où sa troupe vint se fixer le 24 octobre 1658, et où il mourut le 17 février 1673.

La troupe de Molière ne jouait que trois fois par semaine : les mardi, vendredi et dimanche. Ce long intervalle de l'une à l'autre représentation faisait que la curiosité du public demeurait un très long temps sans être satisfaite quand une pièce avait réussi, et que son succès se prolongeait pendant des mois entiers, interdisant la scène à tout autre œuvre. Ainsi *la Critique de l'Ecole des Femmes*, représentée pour la première fois le 1er juin 1663, en compagnie de *l'Ecole des Femmes*, reprise à cette occasion, fut donnée sans interruption avec cette pièce jusqu'au 12 août suivant : ce n'est qu'à partir de cette époque que les représentations cessèrent d'être consécutives, et que les habitués virent varier leurs plaisirs.

Il est une autre habitude de la troupe de Molière qui devait donner lieu à de nombreuses et bruyantes réclamations, du moins de la part des auteurs : Molière faisait représenter ses pièces presque tous les soirs ; d'autres noms que le sien figuraient bien rarement sur l'affiche.

Digitized by Google

Ainsi, dans le premier registre, qui renferme le détail de 99 représentations, nous voyons Molière composer le spectacle entier avec une de ses pièces 8 fois (1), avec deux 55 fois; 30 fois ses œuvres, peu nombreuses encore en 1663, fournissent une des deux pièces représentées; 6 fois seulement la scène est entièrement laissée à d'autres auteurs. C'est donc pour Molière un total de 63 soirées complètes et de 30 soirées en partage; tandis que tous les autres auteurs ensemble ne comptèrent que 6 représentations pleines et 30 demi représentations. Ces auteurs furent Corneille (*Cinna, Sertorius* et *le Menteur*, 17 fois); Tristan (*Marianne*, 9 fois); Rotrou (*Venceslas*, 5 fois); et Scarron (*Don Japhet, l'Héritier ridicule*, 5 fois).

Dans le second registre, contenant le détail de 87 représentations, on ne voit pas Molière se montrer beaucoup plus traitable envers ses rivaux, ou plutôt envers ceux que ses ennemis pouvaient donner pour tels; car Corneille en était déjà à *Sophonisbe*, et Racine en était encore aux *Frères ennemis*. Molière, sur ces 87 soirées, en remplit seul 62 (8 avec une seule de ses pièces, 54 avec deux); 15 fois il eut de moitié avec un autre auteur les honneurs de la représentation; 10 fois seulement il céda complètement la place. Sur ces 25 représentations, Racine en compta 14 pour sa *Thébaïde*; l'auteur anonyme de *la Bradamante ridicule* 5, et Corneille (2) et Scarron (3) 3 chacun.

Le dépouillement du troisième registre montre que, huit ans plus tard, le répertoire était encore moins accessible aux autres auteurs dramatiques. Du 29 avril 1672 au 17 février 1673, on trouve le détail de 118 représentations; 4 fois seu-

(1) *Le Dépit amoureux* seul, 6 fois, *l'Etourdi* seul, 2 fois.

(2) *Sertorius*, 2, *Cinna*, 1.

(3) *L'Héritier ridicule*, 2, *Don Japhet*, 1.

Digitized by Google

lement Molière ne fournit rien (1), 2 fois il admit un autre auteur en partage (2), et 112 fois il occupa la scène à lui seul.

Les recettes, à cette époque, étaient beaucoup plus fortes que celles d'aujourd'hui, par rapport aux frais quotidiens et aux frais extraordinaires. Nous donnerons tout à l'heure le détail des dépenses, voici d'abord le relevé des recettes des trente-deux représentations consécutives de *l'Ecole des Femmes* et de *la Critique*, mentionnées plus haut et données durant l'été :

		Liv.	S.			Liv.	S.
1er	— Vendredi 1er juin 1663.	— 1,357	»	17e	— Dimanche 8 juillet 1663.	— 702	»
2e	— Dimanche 3.	— 1,131	»	18e	— Mardi 10.	— 532	»
3e	— Mardi 5.	— 1,352	10	19e	— Vendredi 13.	— 570	10
4e	— Vendredi 8.	— 1,426	10	20e	— Dimanche 15.	— 711	»
5e	— Dimanche 10.	— 1,600	»	21e	— Mardi 17.	— 482	»
6e	— Mardi 12.	— 1,356	10	22e	— Vendredi 20.	— 563	»
7e	— Vendredi 15.	— 1,731	»	23e	— Dimanche 22.	— 780	»
8e	— Dimanche 17.	— 1,265	»	24e	— Mardi 24.	— 422	»
9e	— Mardi 19.	— 842	10	25e	— Vendredi 27.	— 790	»
10e	— Vendredi 22.	— 1,025	10	26e	— Dimanche 29.	— 725	»
11e	— Dimanche 24.	— 800	»	27e	— Mardi 31.	— 757	»
12e	— Mardi 26.	— 957	»	28e	— Vendredi 3 août.	— 631	05
13e	— Vendredi 29.	— 1,300	»	29e	— Dimanche 5.	— 462	»
14e	— Dimanche 1er juillet.	— 1,209	»	30e	— Mardi 7.	— 400	»
15e	— Mardi 3.	— 950	»	31e	— Vendredi 10.	— 682	»
16e	— Vendredi 6.	— 850	»	32e	— Dimanche 12.	— 592	»

Dans le premier registre, la septième des recettes enregistrées ci-dessus, se montant à 1,731 livres, est la plus élevée. La plus faible est du 29 mai 1663 ; elle n'atteignit que le chiffre de 100 livres.

(1) On joua ces quatre jours-là *les Maris infidèles*, de Hauteroche. Une fois cette comédie fut accompagnée de *l'Ami de tout le monde*.

(2) L'auteur du *Procureur dupé*, comédie qui fut représentée pour la première fois, le 4 novembre 1672, qui n'eut que deux représentations, et dont nul *Dictionnaire des théâtres* ne fait mention.

Digitized by Google

Les frais, à cette première époque, étaient peu considérables. Voici le détail de la dépense du jour de la plus forte recette ; elle se trouve augmentée à cette représentation de beaucoup de frais accessoires qui ne se reproduisent pas tous habituellement :

Frais ordinaires	55 liv.	3 s.
— extraordinaires	3	8
Pour les soldats.	9	«
A mademoiselle Marotte. . . .	3	«
Aux assistants	1	10
Pour l'augmentation de chandelle.	6	6
Pour le feu.	»	10
Pour la tarre de l'or léger. . .	13	»
A François	2	»
Au menuisier en rabattant. . . .	11	»
Total	104	17

Il nous faut reprendre chacun de ces articles successivement :

Les *frais ordinaires* demeurèrent à peu près les mêmes durant toute la direction de Molière, car sur le troisième registre, à un intervalle de près de 10 ans, nous les voyons plusieurs fois portés à 54 liv. 2 sous. Les *frais extraordinaires*, compris ici pour 3 liv. 8 sous, prirent parfois un tout autre développement, et quoique les recettes ne fussent pas plus productives en 1673 qu'en 1663, nous voyons les frais extraordinaires de la première représentation du *Malade imaginaire*, porter à une somme de 373 livres 4 sous le total de la dépense du jour. Aux soirées suivantes, elle se trouva réduite à 270 livres environ. Le grand nombre de figurants que demande la cérémonie de cette pièce explique ce surcroit de déboursés.

Digitized by Google

Les *Soldats*, c'est-à-dire la garde de service, n'entraînaient alors qu'une dépense de neuf livres.

Mademoiselle Marotte Beaupré était une actrice de la troupe de Molière, qui, d'après cette mention assez souvent répétée, n'avait pas part de sociétaire, mais était payée par représentation. Son salaire ne varie jamais : trois livres.

Les *assistants* étaient les figurants sans doute.

Le *feu* n'est porté dans ce bordereau de dépense que pour *dix sous*; mais nous devons faire observer que c'est le bordereau d'une époque presque caniculaire, le 15 juin (1663).

La *chandelle* était le mode d'éclairage des théâtres de cette époque. S'il était économique, il n'était pas du moins, par les continuelles allées et venues des moucheurs, de nature à seconder l'illusion théâtrale. Nous devons dire, comme progrès, que sur le troisième registre, dans la dépense, à côté de l'article *chandelle*, on lit le mot *bougie*, mais aux seules représentations du *Bourgeois gentilhomme*, sans doute pour la fête donnée par Dorante à Dorimène avec l'argent de M. Jourdain.

La *tarre de l'or léger* était un déchet qui se reproduisait à chaque représentation sur le produit des recettes. La monnaie d'or étant alors celle dont se servaient presque uniquement la cour et les hommes de la haute finance, la rognure des pièces donnait lieu à des dépréciations assez marquées dont les théâtres se trouvaient victimes.

François était sans doute un garçon de théâtre. Mais comme cette mention n'est pas quotidienne, il est probable que les *deux livres* pour lesquelles il est porté ici, étaient la rémunération de plusieurs jours de travail.

Le dernier article (*au menuisier, en rabattant*) est le paiement d'un mémoire. C'est une de ces dépenses qui ne se reproduisaient pas journellement.

Voici un autre détail de dépense du même registre ; le

Digitized by Google

25 mai 1663, on donnait *Don Japhet ;* la recette fut de 265 livres :

Frais ordinaires	55 liv.	13 s.
A Craunier, pour des menus frais.	1	10
A M. Ducroisy, pour une charité.	11	»
Pour les Capucins.	1	»

On trouve souvent sur les registres des mentions de *charités.* On y voit même une fois figurer le prix de *deux messes*; mais c'est quelques jours après la mort de Molière, et sans aucun doute à l'occasion de cet évènement.

Quant aux *Capucins*, les aumônes à eux faites reviennent sans cesse pour des sommes de *dix sous* à *deux* et *trois livres.* Jusqu'en 1696 ces dons demeurèrent variables ; mais, à partir de cette époque, les Comédiens Français consentirent à ce qu'il fût prélevé chaque mois, sur leurs recettes, une somme à répartir entre les plus pauvres couvents de Paris (1). Le 25 février 1699, cet abandon jusque là facultatif de la part des directeurs, devint obligatoire, et une ordonnance de cette date porte que « le roi, voulant contribuer au soulagement des pauvres , dont l'hôpital-général est surchargé, a cru devoir leur donner quelque part aux profits considérables qui reviennent des opéras de musique et comédies qui se jouent à Paris par sa permission. » C'est

(1) Les Cordeliers, non compris dans le partage, adressèrent aux Comédiens la requête suivante :

« Chers frères,

« Les Pères Cordeliers vous supplient très humblement d'avoir la bonté de les mettre au nombre des pauvres religieux à qui vous faites la charité. Il n'y a point de communauté à Paris qui en ait un plus grand besoin, eu égard à leur nombre et à l'extrême pauvreté de leur maison. L'honneur qu'ils ont d'être vos voisins, leur fait espérer que vous leur accorderez l'effet de leurs prières , qu'ils redoubleront pour la prospérité de votre chère compagnie. »

Digitized by Google

de cette dernière époque que date ce qu'on appelle *le droit des pauvres.*

Dans les frais portés plus haut sous le titre de *frais ordinaires*, et dont nous ne trouvons malheureusement le détail sur aucun de ces registres, étaient compris sans doute les frais d'imprimeur; car, bien qu'on annonçât à la fin de chaque représentation le spectacle suivant, l'usage d'afficher était dès lors adopté. C'est ce que prouve implicitement la note suivante :

28 septembre 1664. — « Jour de la réouverture au retour de Villers-Cotterets, deux affiches extraordinaires, huit livres. »

Evidemment le nombre ordinaire des affiches était bien peu considérable, puisque l'extraordinaire n'était que de deux affiches supplémentaires. Il est à croire que l'on n'affichait habituellement qu'à la porte du théâtre.

Deux notes inscrites sur le premier registre nous apprennent que le 15 juin 1663, jour de la plus forte recette (1731 livres), la part d'auteur sociétaire fut de 92 livres, et de 3 livres seulement le 29 mai 1663, jour du plus faible produit (100 livres).

Les parts se touchaient chaque soir.

Nous transcrivons les notes qui peuvent servir à faire connaître les parts de chacun.

10 mai 1672 : — « M. de Beauval a retiré cinq parts pour M. de Molière (1). »

De ces cinq parts, deux revenaient à l'auteur, ainsi que nous le prouvent plusieurs mentions au profit de Racine, pour sa *Thébaïde*. Les trois autres étaient dévolues à Molière comme directeur et comme sociétaire.

(1) La particule est toujours donnée à Molière sur ces registres.
(*Note de l'Éditeur*).

Digitized by Google

20 mai 1672 : — « Commencé à retirer une demi-part sur mademoiselle de La Villaubrun, ce jourd'hui 20 mai 1672 : pour M. de Molière. »

26 juin 1672 : — « M. Baron a commencé aujourd'hui à retirer sa part entière. »

9 octobre 1672 : — « J'ai rendu compte à mademoiselle de Molière de sa demi-part, compris le vendredi 9 septembre 1672, jusques au dernier jour dimanche 9 octobre, qui monte à 146 livres 5 sous. »

Ainsi en calculant le produit annuel d'une part entière d'après le montant de cette demi-part durant ce mois, on peut supposer qu'il revenait environ 3,510 livres à chaque sociétaire à part complète.

Il existait à cette époque un usage aujourd'hui ignoré. Il paraît qu'avant la première représentation d'une pièce, la troupe allait en jouer quelques scènes chez le roi, les grands seigneurs et les hommes opulents. On appelait cela les *visites*. On trouve sur le premier registre des mentions de *visites* à M. le duc de Brissac, à M. le duc de Richelieu, au maréchal de Grammont, et de dons de ces seigneurs. Sur le second registre est mentionnée une visite chez *M. Morant*. Ces déplacements entraînaient des dépenses ; voici ce que nous trouvons à la date du 4 mai 1663, dans le détail des recettes et dépenses :

« Reçu pour la visite de *l'Ecole des Femmes*, 110 livres » (*l'Ecole* fut représentée le 1er juin suivant) ;

« Au danseur pour la visite, 3 livres. » — « A mademoiselle Marotte pour la visite, 3 livres. » — « Aux violons à la visite, 6 livres. » — « Pour la chandelle de la visite, 14 livres. »

5 juillet 1663 : — « Pour les carrosses de la visite, 33 livres. »

10 juillet 1663 : — « Pour du vin du jour de la visite du Roi, 1 livre. »

Digitized by Google

16 août 1673 : — « Rapporté 22 livres de la visite *jouée* pour Monsieur, à Saint-Cloud. »

Le troisième registre (1672-73) nous fait connaître le prix des places dont l'élévation pour un temps où l'argent était aussi rare, fait voir que le théâtre ne pouvait être encore le délassement du peuple.

Le billet de théâtre.	5 liv.	10 sous.
Billet de loge.	5	10
Amphithéâtre	3	»
Loges hautes.	1	10
Loges du troisième rang. . . .	1	»
Parterre	»	15

La note suivante indique la place qu'occupaient les Princes quand ils venaient assister à une représentation, et les largesses dont ils gratifiaient la troupe.

27 décembre 1672 ; — « MONSIEUR et MADAME sont venus aujourd'hui à *Psyché*, et ont eu deux bancs de l'amphithéâtre ; et pour cette fois et deux autres ils ont donné 440 livres. »

Outre les relâches qu'on faisait pour les fêtes de la Pentecôte, de la Toussaint, Noël, etc., nous voyons encore des relâches motivés comme ceux de nos jours : — 10 février 1673 : — « On n'a point joué mardi à cause de la répétition générale de la pièce » (*le Malade imaginaire*). On connaissait même dès-lors les relâches pour indisposition, et une fois le registre prend la peine de caractériser la nature de cette sorte d'empêchement : — 28 août 1672 : — « On n'a point joué vendredi 26 août à cause de l'accouchement de mademoiselle de Beauval. »

Souvent aussi la troupe fermait son théâtre pour aller jouer devant le Roi ou chez les princes. On lit sur le premier registre, après le mardi 25 septembre 1663 : — « Nous sommes partis le samedi ensuite, 29 septembre, pour Chantilly,

Digitized by Google

par ordre de M. le Prince. » — Et au 8 octobre: — « Nous avons reçu de M. le Prince, pour un séjour de huit jours que nous avons fait à Chantilly, 1800 livres sur lesquelles nous avons partagé chacun 125 livres 8 sous, et le reste à été employé pour la dépense du voyage. » — Après le 10 octobre 1663 : — « Nous sommes partis le lundi ensuite, 16 octobre, pour Versailles, par le commandement du Roi. » — Et au 26 : — « Nous avons séjourné à Versailles depuis le 16 octobre jusqu'au 24 dudit mois, où nous avons reçu du Roi 3300 livres à partager, chacun 231 livres. » — A la date du 14 décembre 1663 :—« Mardi dernier, 11 décembre, nous jouâmes à l'hôtel de Condé, pour Monseigneur le Prince, *l'Impromptu* et *la Critique.* » — Le second registre porte plusieurs autres mentions du même genre.

Veut-on des éléments de comparaison des frais de mise en scène à cette époque avec ceux que nécessite de nos jours une pièce nouvelle ? — 29 juin 1663 : « Une chemise jaune de l'habit de Georgette (de *l'Ecole des Femmes*), 7 livres. » — 1er juillet : « Pour l'habit nouveau de Georgette, 9 livres. » — 6 juillet : « Pour un reste de l'habit de Georgette, 1 livre 5 sous. » — 24 août 1664 : « à M. de Molière, pour l'habit de madame Pernelle, 46 livres dix sous.

Nous terminons ce dépouillement par la mention de quelques notes éparses sur ces curieux registres :

A la date de juin et de juillet 1663, nous voyons des à-comptes payés sur un *Mémoire de M. Poquelin ;* c'était sans doute le père de Molière, honnête tapissier qui, à coup sûr, avait la pratique de son fils. Il ne mourut qu'en 1669.

Baron avait un maître de chant qui lui était payé par la troupe. — 10 janvier 1673 : « à M. Baron, pour deux mois de musique, 15 livres 15 sous. » — 10 février 1673 : « à M. Baron, pour son maître à chanter, 22 livres. » Mais il

Digitized by Google

paraît que Baron était tenu à d'autres dépenses plus coûteuses ; la note suivante nous porterait à penser que le journaliste De Visé avait plus de cupidité que d'indépendance. — 10 février 1673 : « Donné à M. Baron 220 livres, qu'on lui a avancées pour M. De Visé. »

— 13 janvier 1673 :—« Pour un dîner aux *Bons-Enfants*, 44 livres. » Les Bons-Enfants étaient sans doute un cabaret de la rue de ce nom, voisin du théâtre, où la troupe aura fait un repas, un mois avant de perdre son directeur.

— 24 *février* 1673 : — « ON N'A POINT JOUÉ DIMANCHE (19) ET MARDI (21) A CAUSE DE LA MORT DE M. DE MOLIÈRE, LE 17e, à 10 heures du soir. »

Outre ces journaux tenus par La Thorillière, gentilhomme et ancien capitaine de cavalerie, qui s'était fait comédien de la troupe, il en existait encore un, il y a peu d'années, aux archives du Théâtre-Français, portant pour titre : *Extrait des recettes et des affaires de la Comédie depuis Pâques de l'annee* 1659, *jusqu'au* 31 *août* 1685, *appartenant au sieur de La Grange, l'un des comédiens du Roi.* Malheureusement ce registre a disparu du dépôt qui le renfermait. Force nous a donc été de nous borner aux renseignements de La Thorillière, chroniqueur peut-être moins spirituel que de La Grange, l'éditeur du *Molière* de 1682, mais, à coup sûr, historien scrupuleux, et surtout comptable exact, car nous le voyons écrire, à la date du 21 octobre 1672 : *on me doit deux chandelles.*

(*Revue rétrospective*).

Digitized by Google

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE CHIMIE INDUSTRIELLE (1), PAR M. ALPH. DUPASQUIER, PROFESSEUR DE CHIMIE. — TOME PREMIER.

Le Traité de Chimie industrielle de M. Dupasquier ne pourrait se présenter dans un concours de circonstances plus favorables à son succès. Le moment, le lieu, le nom de l'auteur sont trois motifs du favorable accueil qui lui est fait.

M. Dupasquier, qui, depuis dix ans, professe avec distinction et talent la chimie à l'Ecole Industrielle de Lamartinière, au milieu des belles collections qu'il a lui-même créées, a dû se sentir dans une admirable position pour traiter son sujet de toute la hauteur qu'il comporte. Vues d'ensemble, données philosophiques, applications nouvelles et ingénieuses, tous les matériaux abondaient sous sa plume et se pressaient pour se classer dans son Traité *ex professo*. C'est bien le cas de répéter :

> ..... *Cui lecta potenter erit res*
> *Nec facundia deseret hunc, nec lucidus ordo.*

Cet ouvrage, destiné surtout à notre ville industrielle par excellence, arrive bien à son adresse. Il faudrait ignorer le mouvement de nos ateliers de teinture, méconnaître le nombre toujours croissant des industries chimiques de tous genres, pour ne pas comprendre la sensation favorable que cette publication a produite. Qu'on se rende à l'amphithéâtre du cours de chimie à la Faculté des Sciences, l'affluence des auditeurs démontrera comment est sentie l'importance de la chimie à Lyon.

Mettre la chimie à la portée de toutes les intelligences, faire descendre le précepte applicable aux travaux des arts des hauteurs de la théorie, telle est l'œuvre entreprise par M. Dupasquier. Assez de chimistes s'occupent en ce moment des spéculations transcendantes de cette science, assez pour-

(1) Ch. Savy jeune, libraire-éditeur, quai des Célestins, 48.

Digitized by Google

suivent, à la suite d'un célèbre chef d'école, l'étude des combinaisons infinies dans lesquelles se jouent les atomes. Il est bon que les traditions des Chaptal, des Berthollet, des Darcet, pléïade immortelle qui a fait la gloire de l'Empire, soient représentées dans le pays qui tient encore dans le monde le sceptre des arts chimiques. Ces savants, sans négliger les théories et les études de laboratoire, descendaient souvent dans l'atelier, et leurs mains, pleines de découvertes admirables, s'ouvrirent aux applications qu'elles fécondaient et multipliaient. Nos chimistes actuels semblent de cette double voie n'affectionner que la première. Leurs travaux sortent trop peu du cabinet, du laboratoire et des bulletins des Sociétés savantes. Aussi le progrès s'accomplit le plus souvent par d'autres recherches. Les grandes découvertes des temps derniers, la solidification de l'acide carbonique, le Daguerréotype, la coloration des bois, le sucre en pains obtenu du premier jet, la bougie stéarique, le bleu de France, et beaucoup d'autres se sont produites en dehors du cercle des chimistes théoriciens.

Qui ne sait pourtant combien sont pressants et nombreux les besoins de l'industrie. Le progrès est sa condition vitale. L'aiguillon de la concurrence lui en fait sentir chaque jour la nécessité. A Lyon surtout, ces desirs d'amélioration se font sentir avec une force dont nous sommes témoins tous les jours. Les ateliers de teinture, plus nombreux que partout ailleurs, les cent officines pharmaceutiques, les grands ateliers de produits chimiques, les faïenceries, verreries, cristalleries, porcelaineries, stéarineries puisent la vie dans les préceptes chimiques. C'est donc là un service réel rendu à notre pays.

Est-il besoin, après cela, de dire combien est ingrate et pénible la mission du savant en province. Privé des ressources accumulées avec luxe dans la capitale, vivant hors de l'atmosphère vivifiante des Sociétés scientifiques de premier ordre, hors de la fréquentation si fortifiante des savants de Paris et de l'étranger, ne faut-il pas qu'il puise en lui-même, qu'il trouve dans le seul sentiment du devoir, sinon dans l'attrait du travail, les forces nécessaires pour avancer ses études et mener à fin ses travaux. L'Etat semble avoir compris cette vérité que Lavoisier avait mise en avant, que le chimiste, voué au progrès de la science, avait besoin de mettre une grande fortune au service de ses recherches de laboratoire. Aussi les professeurs de la capitale trouvent généralement dans le nombre et la rétribution des places qu'ils occupent de quoi défrayer largement et leurs travaux et leurs habiles préparateurs. Malheureusement les chimistes de province n'ont que les miettes de ce festin scientifique. Les munificences ministérielles dépassent rarement les limites du département de la Seine. Aucun système d'encou-

Digitized by Google

ragement n'est conçu, loin d'être exécuté. Delà la désespérante infériorité de la province scientifique. Ainsi le pharmacien, après les études les plus onéreuses et malgré le desir le plus vif, est réduit à combattre pour son existence. La question d'être ou de n'être pas se dresse chaque jour devant lui, menaçante, inflexible; il ose à peine donner à la confection des produits chimiques nécessaires à la médecine quelques uns des moments réclamés par la potion magistrale et les onguents extemporanés. Quant au professeur de chimie, après avoir balancé les ressources de son budget avec les exigences des études projetées, il hésite à s'aventurer dans la carrière des recherches, surtout s'il est retenu par les liens de la famille.

C'est surtout en chimie qu'il faut appliquer ce vers de Gilbert, en le prenant dans son sens le plus matériel :

Le talent naît et meurt, s'il n'a des ailes d'or.

Nous n'entreprendrons pas l'analyse du volume que nous avons sous les yeux et que nous avons suivi avec attention et plaisir. Les œuvres ne se jugent pas sur analyse, mais par elles-mêmes; on ne les lit pas, on les étudie. Nous nous bornerons à indiquer les matières qui s'y trouvent traitées.

Après son discours préliminaire, fort bien pensé et écrit, l'auteur aborde les principes généraux. Il expose ensuite la classification qu'il se propose de suivre, et débute dans l'étude des corps simples par celle de l'oxigène. Viennent dans l'ordre suivant l'azote, l'hydrogène et le carbone pur. L'histoire de ce dernier corps n'occupe pas moins de deux cents pages, et ce n'est pas trop pour un agent aussi curieux, aussi utile, aussi universellement employé. Le soufre et le selenium, qui en est comme le satellite, le phosphore, le fluor, le chlore, le brôme, l'iode et le silicium complettent la série des corps simples non métalliques.

Le volume se termine par l'exposition de la théorie atomique et des diverses lois qui règlent la combinaison des corps.

A l'apparition des deux volumes suivants, nous entrerons dans quelques détails sur les chapitres qui auront le plus d'intérêt pour l'industrie lyonnaise.

L. V. Parisel.

EXERCICES DE CHANT POUR SERVIR D'INTRODUCTION AUX VOCALISES DE BORDOGNI, PAR JANSENNE, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE CHANT DU CERCLE MUSICAL, A LYON.

Tout le monde connaît le succès si grand et si mérité obtenu par les vocalises de Bordogni. Il n'est pas un chanteur, pas une cantatrice, surtout, qui ne les

Digitized by Google

ait travaillées et qui n'ait cherché dans leur étude la connaissance parfaite de tous les divers éléments dont se compose l'art du chant. C'est donc une œuvre que les professeurs doivent mettre entre les mains de tous leurs élèves ; mais ce qu'il faut bien remarquer, c'est que les vocalises de Bordogni, comme quelques personnes le pensent à tort, ne sauraient servir d'étude première, et qu'elles exigent, au contraire, que le chanteur qui veut les aborder ait déjà triomphé, par une longue pratique, de toutes les difficultés mécaniques, sans quoi il sera arrêté à chaque pas par les trilles, les gammes, les fioritures de toute espèce qu'elles renferment, ces vocalises ayant été composées par l'auteur pour offrir comme un résumé synthétique de tout ce que la plus brillante musique d'opéra peut présenter de plus difficile et de plus compliqué.

Donc il est évident que l'élève doit être préperé à l'étude des vocalises de Bordogni ; donc une publication qui présente sous forme d'exercices progressifs tous ces trilles, toutes ces gammes et ces arpèges, tous ces traits si brillants, si ingénieux et si difficiles, une publication qui décompose, pour ainsi dire, chacune de ces vocalises pour en faciliter l'étude, qui, en un mot, initie par l'analyse à la pratique de toutes les ressources de l'art du chant qui y sont si largement déployées, cette publication, disons-nous, a un but d'utilite incontestable, et forme, pour ainsi dire, un conplément nécessaire à l'œuvre principale.

Tel est le but que s'est proposé et qu'a rempli avec beaucoup de talent M. L. Jansenne, qui, tout le monde le sait par ses succès au théâtre, est passé maître en fait de chant, et qui, aujourd'hui, ayant quitté la carrière dramatique, se livre avec le plus grand succès à l'enseignement musical dans la seconde ville de France. Des autorités on ne peut plus compétentes en semblable matière, MM. Duprez, Ponchard et Bordogni lui-même, ont adressé à M. Jansenne, pour le féliciter sur l'heureuse idée qu'il a eue et qu'il a si bien exécutée, des lettres on ne peut plus flatteuses qui figurent en tête de cette publication. Que pourrions-nous ajouter à de pareils suffrages?

(*Monde Musical*).

J. L.

RECHERCHES HISTORIQUES SUR LE DÉPARTEMENT DE L'AIN.

— M. de Lateyssonnière continue à Bourg la publication de ses *Recherches historiques sur le département de l'Ain;* un cinquième volume a paru assez récemment (1), et embrasse, avec la seconde moitié du XVe siècle, la première moitié du XVIe.

(1) Bourg. Martin-Bottier. — Lyon, Chambet, in-8°.

Digitized by Google

Le patient et honorable auteur de ces excellentes *Recherches* aura fait beaucoup pour l'histoire de son pays, en exhumant de la poudre des Archives tant de documents relatifs aux plus humbles localités, comme aux villes, aux abbayes, aux demeures châtelaines, aux mœurs générales de l'époque. Sous ces différents rapports, les cinq volumes publiés jusqu'à ce jour par M. de Lateyssonnière, sont d'une remarquable utilité. Il y a d'autant plus de mérite à ces louables travaux, qu'ils sont moins compris et appréciés de la foule des lecteurs, et qu'il faut un véritable dévouement à la science pour s'adonner à des labeurs qui rappellent la studieuse abnégation des Bénédictins. Il est vrai que l'enceinte des livres, c'est le cloître moderne des hommes qui sont affectionnés à l'histoire de leur pays et à ses arcanes les plus mystérieux. Nous aimons donc à voir dans l'auteur des *Recherches historiques sur le département de l'Ain* ce zèle ardent et modeste, cette persévérante patience qui lui fait continuer, par une digne et honorable vieillesse, des publications si utiles.

Du reste, l'Institut a su rendre justice aux travaux de M. de Lateyssonnière, et le rapport de M. Lenormant doit être livré bientôt à la publicité. Ce sera l'appréciation complète d'un ouvrage très méritoire, que nous ne pouvons qu'annoncer en quelques lignes, et sur lequel nous espérons revenir un jour, car il y a aussi, dans ces cinq volumes, beaucoup de matériaux destinés à jeter plus de jour sur l'histoire du Lyonnais. Ne serait-il pas fort utile de puiser dans l'ouvrage de M. de Lateyssonnière ce qui est destiné à obtenir chez nous un droit plus spécial de bourgeoisie, à raison d'une utilité plus directe ?

M. de Lateyssonnière accueillant avec une parfaite modestie les rectifications ou les notes explicatives qui lui sont envoyées, nous nous permettons de lui adresser une note qui a déjà été publiée dans le VIe volume (pag. 424-25) de notre traduction des *OEuvres de saint Jérôme*, mais que peu de personnes iraient y chercher, et qui pourtant révèle une particularité jusqu'à ce jour inobservée. Or, nous demandons qu'il nous soit permis de nous citer nous-même :

« Le P. Bullioud publia en 1647, à Lyon, la *Vie de saint Trivier*, et il y ajouta des notes qui ne sont pas sans mérite, bien qu'elles offrent beaucoup d'assertions hasardées et de faits douteux, que la critique moderne repousserait. Cet ouvrage parut sous le titre suivant : *Sancti Trivierii, confessoris, Dumbarum et Bressiæ patroni, Vita; observationibus illustrata, fundatione Abbatiarum aliquot aucta, et fragmentis Vitæ nondum evulgatæ Sanctorum Lugdunensium locupletata. Nunc primum in lucem editur.* Ex typogr. Hæred. Ionæ Gautherin. M. DC. XLVII, petit in-8°.

« Un avertissement au Lecteur nous apprend que cette *Vie* est tirée des

Digitized by Google

Leçons d'un ancien Office des Eglises de Saint-Trivier, Office manuscrit. Jacques Moyron, seigneur de Chavagneu, et baron de Saint-Trivier, l'avait dans sa bibliothèque, et ce fut d'après son exemplaire que le P. Pierre Bullioud la fit imprimer, en la transcrivant avec grand soin, *eam de verbo ad verbum, ut ex Officio ipso concepta est, ne qua antiquitati venerandæ fraus fieret, typis mandavit P. B. Lugdunensis.* Les écrivains et les bibliographes qui ont parlé de cette *Vie*, sans l'avoir eue sous les yeux, sont tombés dans une erreur qui a été partagée même par le P. Lelong, nº 4702 de sa *Bibliothèque historique de France*, où il attribue une vie de saint Trivier à Jacques Moyron. Evidemment, on a confondu le simple prêt du manuscrit avec la publication de ce manuscrit même, et comme on a cité d'autre part le jésuite Bullioud, il s'est trouvé deux auteurs là où il n'y en a qu'un, et deux biographies à la place d'une seule. M. l'abbé Depery, dans une estimable *Histoire hagiologique du diocèse de Belley*, tom. I, pag. 48, y a été pris comme tant d'autres.

« Les Bollandistes ont publié dans leurs *Acta Sanctorum*, au 16 janvier, une *Vie de saint Trivier*, extraite d'un ancien manuscrit du Prieuré de ce nom par le P. Pierre-François Chifflet. Sauf quelques variantes, soit dans les noms propres, soit dans les choses, c'est la même leçon que celle du P. Bullioud. Nous avons suivi dans notre version, et reporté dans notre texte les différences qui nous ont paru en valoir la peine. Il est surprenant que les Bollandistes n'aient pas connu, ou bien aient oublié de mentionner la publication du P. Bullioud, qui appartenait à leur docte et laborieuse Société.

« La *Vie de saint Trivier*, petit volume de 28 pages de texte, en caractères assez gros, et de 43 pages d'un caractère moindre, est aujourd'hui presque introuvable en librairie. Nous en avons vu un exemplaire dans la Bibliothèque lyonnaise de M. le conseiller Coste.

« On ignore quel est l'auteur de la *Vie de saint Trivier*, et à quelle époque elle fut écrite. Le P. Bullioud conjecture qu'elle est de la main d'un Clerc de l'Eglise de Lyon, et qu'elle date de l'époque de Leidrade, qui siégea de 799 à 815; mais tout cela n'est qu'une conjecture.

« Les Bénédictins la placent parmi les monuments du VIIe siècle. On peut voir là-dessus le tome IIIe de leur *Hist. litt. de la France*.

« Les Bollandistes écrivent *Treverius*, et le P. Bullioud lit toujours *Trivierius*. Le changement de l'*e* en *i*, ou de l'*i* en *e* se fait assez fréquemment dans la langue latine, et il en est de même pour plusieurs autres lettres. »

F.-Z. C.

Digitized by Google

BULLETIN THÉATRAL.

—

Mmes Miro, Beaucourt, MM. Godinho, Ponchard, Poultier. — Taglioni, Bocage et Lucrèce. — Les Surprises, vaudeville de Scribe. — Mme Fleury. — Le Diable a Lyon.

Enfin, nous en avons fini avec les débuts, et, partant, nous l'espérons, avec ces scandaleuses luttes où l'art n'entre pour rien, si l'on en juge par ceux qui s'y font les champions du public. Mme Miro et Mlle Beaucourt sont venues l'une et l'autre avec leur incontestable talent combler deux lacunes dans l'opéra et le ballet, et M. Godinho complète aujourd'hui notre personnel lyrique. Si nous récapitulions les richesses que possèdent ici les trois genres, nous trouverions en définitive que nul théâtre en France, après l'Académie royale de musique, ne compte autant d'artistes de mérite que notre première scène. Et pourtant la sévérité de nos *jugeurs* augmente de plus en plus. L'état d'hostilité dans lequel on vit depuis quelque temps au Grand-Théâtre, a fait contracter à cette portion des spectateurs qui se posent en arbitres absolus, des manières et un ton qui éloignent les femmes de notre théâtre, et doivent donner aux étrangers une haute opinion de notre urbanité.

Ces jours derniers, M. Ponchard et M. Poultier, son élève, ont fait faire à l'éducation musicale de notre public un pas immense, en nous apportant une méthode exquise, une prononciation parfaite, une voix facile et expressive, toutes choses dont nos crieurs publics, sous le nom de tenors, nous avaient tout à fait déshabitués. C'est à l'artiste à former le goût des masses; car il ne pourrait que se fourvoyer en se laissant aller à l'impulsion de la foule. La foule est toujours la même, ignorante et sotte; elle n'a pas changé depuis Rivarol. Aussi qu'est-il arrivé aux disciples de Duprez, en sacrifiant à cette foule qui ne demande que certains éclats

Digitized by Google

de voix, certaines notes élevées, et qui n'attend le chanteur qu'à de certains passages, c'est que l'artiste ne s'est appliqué qu'à l'émission de certains sons, véritables casse-cou, et a négligé l'ensemble général d'un rôle pour ne s'occuper que de quelques détails. Aussi plus d'expression, plus de charmes dans le chant. On ne vise qu'à la force et à l'ampleur. A ce jeu, les uns perdent leur talent, les autres la vie. Duprez et Delahaye en sont déjà de tristes exemples.

Nous devons à Ponchard et à Poultier, pour la suavité de leur chant, les plus agréables soirées que nous ayons passées au théâtre depuis longtemps. Les vieux lauriers du professeur du Conservatoire ont dû reverdir sous la pluie de bouquets qu'il a reçus à ses trois concerts. L'élève est appelé à recueillir l'héritage du maître, s'il ne se laisse pas égarer par de faux conseils et ne force pas sa voix dans des partitions auxquelles elle ne pourrait suffire.

M. Godinho, nous pouvons le lui dire à présent qu'il est des nôtres, nous semble être entré dans cette voie déplorable de cris et d'efforts. Qu'il y prenne garde, il y laisserait bien vite tout ce que son chant a de charme. Qu'il vise donc, au contraire, à le poser, à l'égaliser, à lui donner l'ampleur et la distinction, et à mettre la chaleur plutôt dans l'expression vocale que dans un jeu exagéré.

Nous devons à l'administration de nos théâtres le plaisir d'avoir connu une des réputations chorégraphiques les plus européennes. Taglioni s'est révélée à nous dans ses meilleurs rôles, et jamais la grâce et la pudeur n'ont eu à leur service de plus heureux interprètes. Taglioni a fait dans la danse toute une révolution en y introduisant, au lieu de l'élément païen, la lasciveté, l'élément chrétien, la chasteté, si je puis m'exprimer ainsi. C'est Phidias refait par Raphaël. Notre public, comme cela arrive toujours devant le beau et le simple, n'a pas compris tout d'abord ; il lui a fallu quelques instants pour dépouiller le vieil homme et entrer dans ce nouveau monde où Taglioni l'introduisait. Mais aussi, une fois revenu de son premier étonnement, il n'a plus eu que de l'enthousiasme pour cette femme qui venait de briser du pied nos anciennes idoles. *La Sylphide* avait détrôné la volupté, car *la Sylphide* c'est l'ame, c'est le spiritualisme incarné. Rien n'a manqué au succès de Taglioni, ni la foule, ni les bravos, ni les fleurs, ni les couronnes, ni les vers. Lyon s'est conduit comme Paris. Voici quelques strophes tombées

Digitized by Google

aux pieds de la danseuse, dans un bouquet de roses, de myrthe et de laurier :

A MARIE TAGLIONI.

L'art et la poésie en toi sont incarnés :
Ta danse nous traduit Raphaël sur la scène ;
Ses contours les plus purs, tu les as devinés,
Sous tes pas la pudeur suit la grâce païenne.

En te voyant à peine effleurer notre sol,
Chaste fille de l'air, sylphide poétique,
De Nodier on croit lire un conte fantastique,
Et du lutin Trilby tu reproduis le vol.

Adieu, Taglioni ! comme les hirondelles,
Vers des bords plus heureux trop vite, hélas ! tu fuis....
Douce apparition des Mille et une Nuits,
On ne peut te fixer, car Dieu t'a fait des ailes.

Sur cette même scène, Bocage a remplacé Taglioni, *Lucrèce* a succédé à *la Sylphide*. Après la danse, ce charme des yeux, la poésie, le charme de l'oreille et de l'esprit. Nous ne connaissions pas encore, sur la scène, l'œuvre de notre voisin M. Ponsard. Et vraiment ce retard, qui n'eût été qu'un crime de lèze-indifférence en littérature, devenait plus grand alors que l'auteur était si près de nous, et que nous devions, nous aussi, en tirer quelque orgueil. Mais Bocage a frappé si souvent à la porte de notre temple que nous lui devons d'y avoir vu pénétrer *Lucrèce*, et nous l'en remercions vivement pour notre part. Le public s'est associé par sa présence et par ses applaudissements à cet acte que nous a fait si longtemps attendre la trop exclusive prédilection de nos directeurs pour un seul genre. Et pourtant, on l'a vu, il y avait là de fructueuses recettes. Bocage a été à la hauteur du rôle de Junius. Son jeu muet, l'ensemble du personnage, physionomie, costume, tout a été rendu avec une intelligence et une exactitude dignes d'éloges. Sa diction seule nous a paru donner quelque prise à la critique. Elle est

Digitized by Google

sourde et empreinte de monotonie, et cela par la prétention de l'artiste à vouloir faire ressortir chaque mot. Il en est pourtant des mots d'une phrase comme des plans d'un paysage ; chacun doit avoir sa place et sa valeur. Si vous les mettez tous en lumière, aucun d'eux ne nous frappera. Bocage, en cherchant ainsi à faire valoir les détails, étouffe un peu trop la majesté du vers et l'ensemble de la tirade. Ce défaut a été très sensible, au second acte. Mlle Léonie Darmont a révélé, dans un genre neuf pour elle, une profonde intelligence et d'excellentes intentions tragiques. Elle est admirablement servie par un organe sonore et sympathique. Nous croyons cette artiste appelée à de véritables succès dans cette voie, si elle veut se livrer à de sérieuses études.

Tout a été dit depuis longtemps sur l'œuvre de M. Ponsard. La représentation n'a fait qu'ajouter à l'estime que nous avions conçue pour *Lucrèce*, à deux lectures successives, et nous avons toute confiance dans l'avenir littéraire de son jeune auteur. Sa poésie, nourrie à de bonnes sources, est simple et précise dans sa forme. Elle procède à la manière de Corneille, et va toujours droit à son but. Lyon doit s'enorgueillir à juste titre d'avoir, dans la même année, fournit à la France deux poètes comme MM. Ponsard et Victor de Laprade.

Le théâtre des Célestins mérite, à son tour, d'occuper notre attention. Il nous a, depuis un mois, causé plus d'une surprise, sans compter le délicieux vaudeville par lequel Scribe vient de faire sa rentrée au Gymnase. Procédons par ordre, et commençons par les *Surprises* de Scribe. A cette intrigue fine et spirituelle qui se déroule avec facilité au milieu de la gaîté croissante du public, on reconnaît bien vite la main exercée qui nous a donné tant de piquants tableaux de mœurs, tant de gracieux vaudevilles, et ce dernier ouvrage est bien digne de ses aînés. L'analyser serait enlever au lecteur tout le plaisir que donne l'inattendu. Cette pièce est jouée avec beaucoup d'ensemble et de verve par tous les artistes. Nous mentionnerons pourtant M. Lambert, qui s'y montre comédien spirituel et qui nous a rappelé Ferville.

Uue autre surprise, surprise réelle, à laquelle depuis longtemps nous ne sommes plus accoutumé, c'est celle que nous a causé l'apparition trop courte, il est vrai, de Madame Fleury dans *la Marquise de Pretintaille*. Esprit, grâce, dis-

Digitized by Google

tinction, jolie figure et jolie voix, cette artiste réunit tout ce que réclame depuis longtemps notre seconde scène. Espérons que notre directeur comprendra ses intérêts et les nôtres en nous procurant quelquefois le plaisir d'applaudir Madame Fleury, avant qu'elle ne fasse décidément partie de notre troupe.

Le Diable à Lyon termine cette série de surprises. *Le Diable à Lyon*, composé exprès pour notre ville, a pour heureux auteur un de nos compatriotes, dont le nom s'est fait avantageusement connaître sur quelques-uns des théâtres de Paris. M. Eugène Cormon n'a jamais cru avoir fait une œuvre littéraire, et y chercher de pareilles prétentions, comme l'ont fait quelques-uns de nos grands journaux, c'est vouloir juger *la Grâce de Dieu* au même point de vue que *les Burgraves*. Prenons donc *le Diable à Lyon* pour ce qu'il est, un drame destiné à mettre en relief, dans une action vive et attachante, la plupart des talents que renferme la troupe des Célestins. Si l'on joint à ces éléments de succès une habile mise en scène due à M. Lefebvre et de beaux décors qui représentent des vues de la localité et que recommande le nom de M. Savette, on comprendra pourquoi la foule est acquise à cette œuvre pour de nombreuses représentations. Ambroise y déploie un talent souple et varié, et mérite une bonne part du succès ; Mme Wable et Mlle Léonie Darmont sont, on ne peut mieux, placées dans leurs rôles. Mme Buycet et MM. Lambert et Poirier complettent par la franchise et la gaîté de leur jeu un ensemble que nous envierait plus d'un théâtre de Paris.

Nous aurions vu avec plaisir que M. Cormon se fût appliqué, dans l'intérêt de la classe ouvrière, à donner à son œuvre une portée civilisatrice et morale. Car la scène, alors qu'elle attire les masses, peut avoir de salutaires enseignements et une grande influence. Ce serait là une haute mission pour un auteur, et nous sommes étonné que nul ne songe à la prendre. Que M. Eugène Cormon l'essaye donc un jour sur notre population ouvrière !

L. B.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

La fabrique d'acide sulfurique que M. Perret possède à Perrache, et contre laquelle s'élevaient, depuis longtemps, de si nombreuses et de si légitimes plaintes, vient enfin d'être fermée par l'autorité. Les scellés y ont été apposés. Le vœu émis par le Conseil général dans sa dernière séance de septembre, a été réalisé, et un quartier tout entier ne sera donc plus sacrifié aux intérêts d'un seul homme. Nous félicitons l'autorité de la mesure tout hygiénique qu'elle a prise, et nous espérons que bientôt les incessantes réclamations des habitants de Chessy, amèneront également la fermature de la manufacture de produits chimiques, que le même industriel a élevé dans la vallée de l'Azergue. La vie des hommes doit passer avant la fortune de M. Perret.

— Une nouvelle publication mensuelle vient de paraître à Lyon, sous le titre de *Revue sociale*. Bonne chance et longue vie !

— L'*Union des Provinces* appelle l'attention de nos magistrats sur un notable dommage causé à notre Hôtel-de-Ville, et que nous avons déjà signalé nous-même, à l'époque où l'on établit les trottoirs autour de ce monument : nous reproduisons avec empressement la juste observation de notre confrère :

« Les réparations de la place des Terreaux sont terminées depuis plusieurs jours. Le niveau de cette place a été considérablement baissé, mais pas assez cependant pour reconstituer d'une manière complète l'effet grandiose que l'architecte de notre Hôtel-de-Ville avait obtenu par la combinaison des lignes générales de ce beau monument. Une partie très-notable du soubassement de la façade, la base proprement dite, demeure enterrée sous les trottoirs, de manière à choquer de prime-abord l'œil exercé à saisir l'harmonie d'une œuvre d'architecture ; et, puisqu'on faisait tant que d'apporter des correctifs à un défaut capital, nous ne voyons pas pourquoi l'on n'en a pas détruit le principe même, la cause réelle.

« Le dallage en bitume du milieu de la place est d'un bel effet. Quand l'on aura achevé les pavillons latéraux du Palais-Saint-Pierre, la place des Terreaux offrira un aspect vraiment monumental. »

Digitized by Google

Poésie.

—

LE BAPTÊME DE LA CLOCHE.

—

A L'AUTEUR DE *L'UNITÉ SPIRITUELLE*,

A MON AMI A. BLANC DE SAINT-BONNET.

Monte à la tour sonore, ô reine des cantiques!
Répands les grands soupirs de ton sein débordants;
Dieu touchait d'un feu pur les lèvres prophétiques,
Ta voix est née aussi dans les charbons ardents.

Le temple t'accueillit tiède encor de la flamme;
Ainsi qu'un nouveau-né, d'eau, d'encens et de sel
Le prêtre t'a lavée en te donnant une ame;
Prends désormais ta place au chœur universel.

Tu reçois la parole, auguste ministère;
Sur ton front comme au front d'un pontife ou d'un roi,
L'huile sainte en coulant livre à ta bouche austère
Le droit de réunir un peuple autour de toi.

Monte, pour dominer de plus haut nos murmures;
Pour verser, de ton urne aux flancs mélodieux,
Tes notes s'épanchant plus fraîches et plus pures
Dans des flots d'air puisés plus avant dans les cieux.

Digitized by Google

Rivale de la foudre et perçant les nuages,
Va, comme un fort guerrier que le prêtre bénit,
Va défendre nos champs, et contre les orages
Lutter sur les créneaux de la tour de granit.

Vers la cime où ton maître à jamais t'a placée,
Mille bruits monteront du hameau, du désert ;
Toi tu feras, fidèle à sa grande pensée,
Un accord immuable en ce changeant concert.

A tes pieds les rumeurs et les échos varient ;
Du sein de ces forêts et des prés d'alentour
S'élèvent bien des voix qui pleurent ou qui rient,
Les chants et les soupirs en montent tour à tour.

Dans la chapelle, ici, gémissent les prières,
Près du mur des passants se disputent entr'eux,
Des baisers ont frémi sur le bord des clairières,
Là-bas le laboureur excite ses grands bœufs.

Ainsi l'homme se mêle aux sons que tu disperses,
Et dans le calme essor de tes vibrations
Ainsi meurt et renaît, en des notes diverses,
Le bruit de nos travaux et de nos passions.

Et la nature aussi, parole solennelle
Qui chante l'infini sur le mode sacré,
Des tons, en un moment, parcourt la grande échelle,
Gémit, gronde, et sourit après avoir pleuré.

Selon que la forêt ou grandit ou décline,
Le vallon rend là-bas des accords différents ;
Dans ces ravins, coulant de la même colline,
L'eau soupire en ruisseaux ou mugit en torrents.

Digitized by Google

Chaque jour, selon l'homme et le vent, la campagne
D'une source enrichie ou perdant un rameau,
Prête ou retire une ame au chœur qui t'accompagne ;
Et la terre à ses voix donne un accent nouveau.

Car la nature aussi regrette, invoque, aspire;
Tour à tour, doute, espoir ou crainte, y sont vainqueurs,
Et pour longtemps encor, sur cette immense lyre,
L'harmonie est changeante, ainsi que dans nos cœurs.

Toi, pourtant, quels que soient la saison, le jour, l'heure,
Dans le calme ou l'orage ayant le même son,
Tu nous diras, du haut de la sainte demeure,
Toujours le même mot et la même leçon.

Parole incorruptible, enseignements suprêmes!
Grande voix, dominant tous les bruits d'ici-bas,
Semblable à cette voix qui parle dans nous-mêmes,
Nous suit, et cependant ne nous appartient pas!

Ce mot qui te remplit, ce nom que tu proclames,
Pensée à ton métal mêlée au sein du feu,
Souffle d'éternité qui soulève nos ames,
C'est le nom, la pensée et le souffle de Dieu.

Et tu la sèmeras ton immuable idée,
Des cités aux forêts, des sommets aux vallons ;
Et comme d'harmonie une mer débordée,
Ta voix nous poursuivra partout où nous allons.

De l'encens et du sel si le prêtre t'honore,
C'est qu'il consacre en toi le psaume fait airain ;
De tous les instruments tu n'es le plus sonore
Que pour proclamer Dieu d'un ton plus souverain.

Digitized by Google

Répands donc, répands donc par toute la nature
Ce nom qu'au fond du cœur chaque homme doit sentir;
Et qu'il ne soit pas d'antre et d'ame assez impure,
Où ton pieux écho n'aille au loin retentir.

Et moi, l'oisif amant des bois et des prairies,
Qui, de leurs doux esprits énivré trop souvent,
Laisse fuir ma pensée en molles rêveries,
Et disperse ma vie au souffle de tout vent;

Moi qu'avec un bruit d'onde, une haleine des roses,
La brise, dont ce tremble à peine est agité,
Mêlant mon ame errante avec l'ame des choses,
Peut emporter si loin hors de l'humanité;

Lorsque j'irai, perdu, dans les forêts prochaines,
Des actives cités déserteur affaibli,
Enviant le repos des rochers et des chênes,
Et laissant là ma tâche et la vie en oubli;

Alors, tu parleras, voix de la vieille église,
Voix comprise de tous comme un appel humain,
Et tu m'éveilleras, et mon ame indécise
S'arrachant au désert prendra le vrai chemin.

Et je n'entendrai plus la sirène énervante
Qui chante avec le vent, les rameaux, le flot bleu;
Un plus ferme conseil m'arrêtant sur ma pente,
Je me rapprocherai des hommes et de Dieu.

Car ta voix c'est la voix des hommes agrandie,
Leurs sueurs ont coulé pour fondre ton métal,
C'est leur esprit qui parle avec ta mélodie,
Ton front reçut comme eux le baptême natal.

Digitized by Google

A la cité des cœurs cette voix me convie,
Me dit que je suis homme et dois porter mes fers,
Et me ramène enfin au combat de la vie
Que j'ai tenté de fuir pour la paix des déserts.

Par toi chantent l'appel des travaux, des prières,
Et l'écho solennel de la joie et des pleurs;
En t'écoutant j'irai demander à mes frères
Ma part de leurs destins, surtout de leurs douleurs.

Va donc, fille du feu sur les tombeaux assise,
Donne à chacun sa place en tes hymnes fervents,
Chante pour ceux à qui la lumière est promise.
Parle aux vivants des morts comme aux morts des vivants.

Prends ton poste au donjon, sonore sentinelle,
Veille sur ces vallons, veille sur ces sommets,
Garde à ces bois chéris une paix éternelle;
Que la sainte amitié les habite à jamais.

Qu'au loin en t'écoutant la terre soit bénie;
Comme à la voix de Dieu qu'elle enfante à ta voix :
L'abondance du ciel tombe avec l'harmonie,
Verse aux sillons le grain et le feuillage aux bois.

Garde cette maison, tu dois chérir son hôte,
Grand cœur où comme en toi l'esprit divin descend;
C'est lui qui t'a bâti la tour solide et haute;
Il est de l'œuvre sainte un ouvrier puissant.

Et tous nous aimerons vos deux voix fraternelles;
Car Dieu sur ce sommet qui voit poindre le jour
Vous mit pour nous parler des choses éternelles,
Et saluer de loin le règne de l'amour.

VICTOR DE LAPRADE.

Saint-Bonnet, 23 juin 1844.

Digitized by Google

LES MÉDECINS ET LES CHIRURGIENS

PENDANT

LES ÉPIDÉMIES DU XVIIe SIÈCLE,

A L'HOTEL-DIEU DE LYON (1).

Si l'on venait nous dire qu'ils ont fait peu pour la science, nous répondrions qu'ils ont beaucoup fait pour l'humanité.

Il faut rendre hommage à la noble conduite des chirurgiens et des médecins au milieu des épidémies qui sévirent à l'Hôtel-Dieu. Dans les sciences comme la médecine, où la vie se consume en actes de dévouement et d'humanité, les mentions de l'histoire sont souvent la seule justice rendue à l'homme de l'art; aussi la biographie médicale, quand

(1) Ces fragments sont extraits d'un ouvrage que M. Petrequin va publier sous le tire de : *Mélanges de chirurgie*, contenant l'*Histoire médico-chirurgicale de l'Hôtel-Dieu de Lyon* depuis sa fondation (542) jusqu'à nos jours, et le *Compte-rendu de la pratique chirurgicale* de cet hôpital pendant six années, 1838 à 1844. — Un vol. in-8°, Paris et Lyon, 1845.

Digitized by Google

elle n'enseigne pas des découvertes, peut-elle encore servir à la fois de récompense au mérite et à la vertu, et d'exemple à la postérité.

A cette époque, on voyait fréquemment surgir des maladies contagieuses qui décimaient les populations et faisaient de nombreuses victimes parmi les médecins et les chirurgiens qui se dévouaient au service des malades.

En 1626, il régna une grave épidémie de dyssenterie; en 1627 et 1629, le scorbut et la stomatite firent beaucoup de ravages, le plus souvent les chroniques manuscrites se bornent à désigner le mal sous le nom de *peste* ou *contagion*.

L'Hôtel-Dieu, comme tous les établissements de cette époque, laissait beaucoup à desirer sous le rapport hygiénique : le local était insuffisant; les infirmeries se trouvaient encombrées de malades qui, couchés deux à deux, guérissaient difficilement et lentement dans cette atmosphère viciée; en 1625, on sentit le besoin d'établir une salle de *convalescents;* et, en 1636, on s'occupa de nouveau d'améliorer leur logement; il est à regretter que cette disposition n'existe plus aujourd'hui.

Le médecin fit remarquer, en 1630, que l'eau du puits de la pharmacie était gâtée et corrompue, « ce qu'il estima procéder des esgouts des latrines qui sont proches dudit puyts. » On remédia à ce grave inconvénient.

Les salles de chirurgie surtout étaient défectueuses: en 1630, les hommes de l'art représentèrent qu'elles étaient malsaines, humides et sans air; c'était une amélioration urgente: le conseil administratif s'en occupa. Elles étaient devenues trop petites; en 1636, on les fit agrandir.

J'ai cherché à établir la statistique progressive de l'Hôtel-Dieu dans ses rapports avec la population de Lyon. Je suis parvenu à compléter ce tableau pour l'hôpital: J'ait fait voir qu'il contenait 120 malades en 1559, et 258 en 1580; l'in-

Digitized by Google

ventaire de 1619 indique 300 personnes; celui de 1650 monte à 435 (1). Mais pour la ville, je n'ai pu réaliser beaucoup de chiffres; les documents manquent dans les temps antérieurs; seulement en 1598, M. d'Herbigny, intendant de la généralité, écrivait que, dans la période de prospérité, on avait compté à Lyon plus de 90,000 habitants, mais qu'alors le nombre s'en trouvait diminué de plus de 20,000, à cause de la guerre et de la mortalité. Il aurait donc été réduit (2) à environ 70,000 (*Revue du Lyonnais*, 1835, t. I, p. 164).

Cette masse de malades (sans compter les passants qui, en juin 1650, s'élevaient seuls à 606), entassés dans un local insuffisant, et d'ordinaire deux à deux dans le même lit, explique en partie la fréquence des épidémies à cette époque. Chaque apparition était un épouvantail pour le public; le nom de *peste* qu'on lui donnait, ne faisait qu'ajouter à la panique générale. Une autre circonstance fâcheuse, c'est que les recteurs s'éloignaient alors du claustral et allaient tenir ailleurs les séances du conseil (Dagier, *Histoire chron. de l'Hôtel-Dieu*, passim); ce qui n'était ni un exemple, ni un encouragement pour les officiers de service; mais on multipliait les mesures préventives : les commissaires de la santé étaient prévenus sur le moindre soupçon du mal, ce qui donna lieu à plus d'un abus. La crainte des épidémies était telle que tout contrat du bureau avec un chirurgien, qu'on

(1) Une enquête du 12 janvier 1670 constata la présence de 587 malades, outre 24 qui étaient décédés dans la semaine.

(2) Depuis lors ce nombre s'est développé dans les proportions suivantes :

En 1766, d'après Messance.	116,000 habitants.
En 1784, d'après Necker.	160,000
Après le Siége.	100,000
En 1797.	102,000
En 1827.	144,000
En 1836, y compris ses faubourgs. . .	197,700

Digitized by Google

le nommât premier garçon, qu'il fût reçu aspirant ou qu'il passât maître, se terminait inévitablement par cette clause : « Qu'en cas de contagion, il s'enfermerait dans l'Hôtel-Dieu ou dans l'hôpital Saint-Laurent pour soigner les pestiférés. » Nous avons vu les recteurs imposer cette obligation à des hommes de l'art pour toute leur vie. En 1626, on demanda et l'on obtint une ordonnance royale qui contraignait les deux derniers chirurgiens-majors sortis à rentrer à l'hôpital en cas de peste, pour s'y consacrer au traitement des malades.

Mais, hâtons-nous de le dire, cette rigueur n'était pas nécessaire; on doit proclamer, à la louange du corps médical, que jamais il ne fallut invoquer la loi ; il se signala par sa philanthropie et son désintéressement. L'administration ne fut pas toujours à la même hauteur : elle exigea qu'il fût stipulé dans l'ordonnance royale de 1626, et elle-même arrêtait dans la plupart de ses actes obligatoires, que les chirurgiens traiteraient les pestiférés sans récompense ni salaire. De sorte qu'en exposant leurs jours, ces malheureux n'avaient pas même la perspective de laisser quelques secours à leur veuve et à leurs enfants; il y eut même des cas où, sous l'empire des préjugés du temps, on sévit contre eux au lieu de les récompenser; l'histoire de Claude Malo (1629) en est un triste exemple (1). Toutefois le Bureau se montra

(1) « Dans ce temps de calamité, on jeta les yeux sur Claude Malo, maître-chirurgien de Villefranche, qui avait déjà servi à l'Hôtel-Dieu; on le retint le 29 avril 1629 pour « rester *audit hospital*, pour *panser et médicamenter les pauvres diceluy, et sans gages...* »

« On apprit bientôt que quelques jours avant son admission, il avait pansé des malades suspects à Villefranche : « *à quoy estant besoing de pourveoir, pour obvier aux inconvénients qui pourraient arriver de sa fréquentation capable d'infecter ledit Hostel-Dieu, a esté arrêté* (31 mai) *que ledit Malo sera livré à MM. les commissaires députez pour le fait de la santé, pour contre luy*

Digitized by Google

souvent plus juste et plus éclairé; et nous nous ferons un plaisir de relater plus d'un fait qui témoigne de sa sagesse.

Jamais le service médico-chirurgical ne resta désert, nous pourrions citer beaucoup de traits d'humanité qui honorent les hommes de l'art. De 1624 à 1630, plusieurs furent victimes de leur dévouement, surtout parmi les chirurgiens, que la nature de leurs fonctions exposait davantage : Chevelu le père en était mort vers 1610; François Delacoste y succomba en 1629. Les chirurgiens de l'Hôtel-Dieu se distinguèrent par un zèle qui leur valut d'honorables récompenses; nous pouvons citer Antoine de Brioude (1628), Louis Malherbe (1631 et 1637), Henri Charavel (1642 et 1643), etc. (1), dont les archives manuscrites signalent avec

estre procédé ainsy qu'ils adviseront. » Voilà la récompense qu'on sut donner à un homme qui se dévouait pour le bien public, et qui, sans aucun salaire, venait exposer ses jours au milieu de la contagion. » (Petrequin, *Histoire méd. chir.*, 2e époque).

(1) François Lacoste était de Saint-Symphorien-d'Ozon en Dauphiné; chargé spécialement du traitement des vénériens, en juin 1628, il fut nommé chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Lyon le 2 juillet suivant; et ainsi les deux fonctions se trouvèrent momentanément réunies. De Lacoste était marié; il mourut bientôt (1629) au milieu de la contagion, et laissa sa veuve, Catherine Tixier, dans le plus grand embarras.

Antoine de Brioude, natif de Breul en Bourbonnais, fut reçu aspirant à la maîtrise le 7 janvier 1629 et devint premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Dès 1624, il remplissait déjà des fonctions chirurgicales. Le 21 avril 1631, il obtint un certificat de service, constatant, en termes honorables, qu'il s'était consacré au soulagement des malades, de 1624 à 1628, qu'il s'était alors renfermé dans l'hôpital avec les pestiférés, et que depuis lors il avait continué son exercice à la satisfaction de tous.

Louis Malherbe, de Crécy en Brie, fut chirurgien de l'Hôtel-Dieu de 1631 à 1639; il se signala par son dévouement durant les épidémies de 1631 et 1637. A cette dernière époque, le Bureau lui accorda spontanément une gratification « pour récompense du service par lui rendu de s'estre exposé et enfermé pendant trois mois entiers pour visiter et traicter les pauvres mala-

Digitized by Google

éloge le dévouement. Parmi les maîtres de la ville, nous nommerons Michel Malo (1629), Anthoine (1638), Jean Lepère (1638–1639), etc., (1) qui les secondèrent dans les temps d'affliction. Les noms de la plupart ont été perdus avec leurs belles actions au milieu du trouble inévitable dans ces calamités. Nous savons que plusieurs périrent en s'enfermant avec les malades que l'on accumulait dans l'hôpital.

Les *compagnons chirurgiens* ne doivent pas être oubliés; les manuscrits parlent de la mort de plusieurs d'entre eux : tel fut Pierre Chassaigne, placé par Jean Thiffon, M^e chirurgien, auprès du Sr Dulieu (1628); au nombre de ceux qui reçurent des gratifications pour leur belle conduite, on mentionne Jean Guillard, en 1629, Jean Duchier, de Roussac en Berry, et Pierre Massin, en 1643: « pour s'être ex-

des pestiférés, qui se sont rencontrez atteincts du dit mal à l'Hostel-Dieu durant ce temps, au lieu pour ce destiné. « (6 décembre 1637). Malherbe mourut en 1675.

Henri Charavel, de Baignolz en Languedoc, occupa le poste de l'Hôtel-Dieu de 1641 à 1647; il se fit remarquer par son zèle dans la contagion de 1642 et 1643. Il fut deux fois mandé au bureau « pour récompense et gratification, outre ses gages, à cause des *services extraordinaires* qu'il a rendus en la maison pendant le temps qu'il y a eu affliction de contagion à diverses fois. »

(1) Michel Malo, chirurgien de l'Hôtel-Dieu par *interim*, recevait, le 4 février 1629, une récompense « pour les services par luy rendus en la maison jusqu'à présent, soit pendant le temps de la maladie contagieuse, soit aussy durant que les autres chirurgiens ont été malades. »

En 1638, la contagion fit des ravages à l'Hôtel-Dieu et atteignit des servants et des officiers de la maison. Le Bureau fit un vœu à Notre-Dame de l'Ile-Barbe, et prit des mesures sévères: « A cause des dangers de la contagion est enjoinct au Sr Anthoine, chirurgien *exposé audit Hostel-Dieu*, de renvoyer aux commissaires de la santé les malades qui se présenteront atteints dudit mal. »

En 1639, maître Jean Lepère fut récompensé « pour s'estre exposé durant le temps de cinq mois dans l'Hostel-Dieu, qui estoit affligé de maladie contagieuse, pour servir et traiter les pauvres malades pestiférés. »

Digitized by Google

posez au lieu de probation et avoir traicté les pestiférez. »

Les médecins ne déméritèrent pas non plus; deux surtout doivent être distingués: Claude Magnin et Claude Pons.

Claude Magnin était de Gray en Bourgogne; il n'est connu que par un seul trait; mais ce trait est digne de mémoire: en juillet 1629, il mourut à l'hôpital un gentilhomme de l'armée du roi en Languedoc, au moment où les troupes venaient d'être licenciées; il succomba à la contagion. Henri Derhoddes (1), alors médecin de l'Hôtel-Dieu, demanda à ne pas faire la visite des malades dans l'intérieur, « offrant néanmoins se porter journellement dans le cloistre, pour y ordonner sur ce qui luy sera rapporté par les compagnons chirurgiens,.... et si la Compagnie le trouve bon, qu'il y fera entrer le même médecin qui a servy durant la maladie contagieuse. » On y consentit : « a esté arresté que, pendant huict jours, le sieur Derhoddes sera dispensé de faire la visite des malades dans la maison; ains ordonnera dans le cloistre sur le rapport des dits S^rs^, passé lequel temps sera pourveu selon les occurences. »

Magnin avait déjà reçu (8 juillet 1629) une récompense pécuniaire « pour gratification de ce qu'il s'étoit exposé à la visite des malades pendant la maladie contagieuse, en l'absence du sieur Derhoddes, médecin ordinaire. »

Il se dévoua de nouveau ; il continua même ce service pendant plusieurs mois.

(1) Henri Derhoddes avait succédé à Guillaume Clémenson; ce dernier, nommé médecin de l'Hôtel-Dieu en février 1627, donna sa démission au bout de sept mois de service, écrivant de Thiers, qu'il ne pouvait continuer sa charge « à cause de son incommodité, estant détenu d'une fiebvre lente et étique qui le menaçoit du péril de sa vie (3 octobre). » On jeta les yeux sur Henri Derhoddes (17 octobre), et il fut nommé médecin de l'hôpital le 14 novembre; après 30 mois de service, il donna lui-même sa démission le 28 avril 1630.

Digitized by Google

Le 20 novembre, Derhoddes fit une nouvelle demande : « il ne désireroit encore faire la visite en la *chambre de probation*, où arrivent journellement des malades estrangers, de crainte que sur le moindre soupçon de mal contagieux qui pourroit y survenir, il ne fust tenu pour suspect, et ce faisant en danger de perdre ses pratiques ordinaires parmy la ville, et requéroit que la Compagnie laissât encore jusqu'à Noël prochain le sieur Magnin, médecin qui estoit dans la maison et faisoit la visite en ladite chambre. » On y consentit encore ; Magnin conserva ses dangereuses fonctions; mais le Bureau, poussé par on ne sait quel esprit de parcimonie, décida qu'il ne recevrait plus aucun salaire....

Le 6 janvier 1630, Claude Magnin obtint une récompense qui valait mieux que de l'argent, c'était un certificat honorable des services qu'il avait rendus dans la peste, pendant une année entière.

Une nouvelle épidémie se développa en 1638 : Pierre Garnier n'ayant pas continué son service, l'administration le fit offrir à Claude Pons, dont elle avait su apprécier le zèle et le savoir. Pons avait déjà été médecin de l'Hôtel-Dieu à deux reprises, de 1630 à 1633, après la mort de Thomas Debert, et de 1635 à 1637, après la retraite de Henri Fagot (1). Il avait conquis la confiance publique; et, retiré sans la pratique civile, il consacrait sa vie aux soins d'une nombreuse clientelle. Ce nouveau service ne pouvait lui être que préjudiciable; il devenait pour lui un surcroît de charges; mais, n'écoutant que la voix de l'humanité, il n'hésita pas à

(1) Pierre Garnier était entré à l'Hôtel-Dieu comme médecin le 1er juillet 1637. Cette famille fournit successivement à l'hôpital trois générations de médecins de mérite : 1° celui dont nous venons de parler, qui était gendre du docteur de la Mornère, et qui avait succédé à Claude Pons; — 2° Pierre Garnier, son fils, qui remplaça J.-L. Panthot en 1695 et qui fut auteur d'un

Digitized by Google

reprendre pour la troisième fois ses fonctions de médecin d'hôpital; il y déploya autant de courage que de savoir. Dans sa philanthropie, il consentit à continuer son exercice au-delà du terme ordinaire de deux années; mais il succombait à la peine, et en 1643, il tomba malade, et fut obligé de se faire remplacer par Jean Léal. Il reparut bientôt à son poste; l'administration, reconnaissante de son dévouement, lui offrit une gratification pécuniaire en récompense de ses travaux et des dangers qu'il avait courus. Pons refusa noblement ces offres honorables; il répondit qu'il avait agi par charité, et se borna à demander qu'en cas de maladie ou d'infirmité, on voulût bien le recevoir et le traiter à l'hôpital. Sublime désintéressement, bien digne d'être signalé à la postérité pour l'honneur de la médecine lyonnaise.

Pons ajouta de nouveaux services à ceux qui lui avaient conquis la gratitude de l'administration; celle-ci lutta avec lui de beaux procédés : en 1645, elle lui alloua spontanément une gratification annuelle de cent livres pour ses visites et vacations extraordinaires; c'était une manière délicate de reconnaître son dévouement. Pons toucha cet honorable appointement jusqu'à sa mort en 1657; il rendit bienfait pour

excellent formulaire de médecine en 1697. Son dévouement lui coûta la vie : en 1709, une maladie pestilentielle décimait les populations du Beaujolais; il partit courageusement pour s'opposer aux ravages du mal; il parvint à sauver une foule de malheureux, mais lui-même fut victime du fléau; — 3° enfin, Laurent Garnier, fils du précédent, et élève du celèbre Astruc, fut nommé, à 26 ans, médecin de l'Hôtel-Dieu en 1730, et se fit connaître par une bonne édition du formulaire de son père eu 1754.

Thomas Debert, de Lyon, avait succédé à Henri Derhoddes le 12 mai 1630. Les recteurs « amplement informez de la doctrine, capacité, science et bonnes mœurs du Sr Thomas Debert, » l'avaient nommé pour deux ans. Il était mort le 6 décembre 1630; il fut remplacé le 15 par Claude Pons.

Henri Fagot succéda le 17 juillet à Claude Pons, qui fut lui-même rappelé, pour le remplacer le 30 juillet 1635, à l'expiration de son temps.

Digitized by Google

bienfait, et moyennant une pension viagère à Anne Pons, sa fille (1), il fit l'Hôtel-Dieu son légataire universel, perpétuant ainsi en faveur des pauvres le bien qu'il leur avait fait durant sa vie.

Cette réciprocité de bons rapports établissait la plus heureuse intelligence entre le Bureau et ses officiers en médecine et en chirurgie. Dans ses besoins, ils l'aidaient de secours pécuniaires; ils lui confiaient une partie de leur fortune; de ce nombre j'ai remarqué les chirurgiens Pierre Dulatty (1673 à 1683); Joachim Visade (1699 à 1703), Joseph Poyet (1719), etc., et les médecins Claude Pons (1653), Jean-Claude Marcellin (1672 à 1675), Ignace Léal (1674 à 1711), etc.; plusieurs d'entre eux lui léguèrent même leurs biens; ajoutons que le chirurgien François Païs institua les pauvres de l'hôpital ses légataires universels en 1629, et le médecin Pierre Guillemin, en 1665 (2). Le docteur J.-B.

(1) Anne Pons était morte avant le 14 février 1666, jour où l'Hôtel-Dieu payait une somme de 600 livres pour un legs qu'elle avait fait aux Religieuses Célestes, dont il semble qu'elle avait embrassé l'Ordre.

(2) Pierre Dulatty, d'Angers, fut chirurgien de l'Hôtel-Dieu de 1671 à 1679; il avait succédé à Horace Panthot, et fut remplacé par Henri Lhermitte.

C'est à l'occasion d'Ignace Léal qu'en 1666 le nombre des médecins de l'Hôtel-Dieu fut élevé à trois au lieu de deux : Léal entra comme troisième médecin le 9 mai 1666, et y resta jusqu'au 6 août 1687, où il fut remplacé par Salomon Daverdy; Ignace Léal était fils de Jean Léal; il est digne de remarque que déjà, en faveur de son père, on avait, en 1651, créé une 2e place de place de médecin, sur les fins du règne de Claude Pons, qui d'abord était seul : Jean Léal fut médecin de l'hôpital du 26 mars 1651 jusqu'à sa mort en 1666; Jean Derhoddes fils lui succéda le 17 janvier 1666.

François Païs, retiré du service de l'Hôtel-Dieu où il s'était signalé de 1611 à 1616, devint maître en chirurgie et exerça longtemps à Lyon. Le 14 mars 1627, il demanda et obtint le droit de sépulture dans l'église de l'hôpital. Il dut mourir au commencement de 1629; car, en avril et mai, l'Hôtel-Dieu, dont le défunt avait institué les pauvres ses légataires universels, s'occupait du dépouillement de sa succesion. Nous avons cherché en vain sa pierre

Digitized by Google

Viricel agit de même en 1710, moyennant une pension viagère à sa sœur Pernette, veuve du chirurgien Charles Rey. Les recteurs reçurent de grandes marques de confiance : le médecin Garnier leur laissa, en 1709, l'administration de ses biens, et la tutelle de ses cinq fils et de ses deux filles (1). Le chirurgien Henri Lhermitte les établit par testament gérants de sa succession (2), quoique sa femme, Françoise Lanard, vécût encore (elle mourut en 1734), et curateurs de son fils unique, Henri-Guillaume, etc.

Ces relations donnaient à nos hôpitaux et à la médecine lyonnaise une physionomie qu'on retrouverait difficilement ailleurs.

J.-E. PÉTREQUIN.

CHIRURGIEN EN CHEF DE L'HÔTEL-DIEU DE LYON.

tumulaire ; il paraît qu'à la révolution de 1789, on a malheureusement enlevé toutes les dalles de l'église, pour y établir une fabrique de salpêtre.

(1) Ses fils furent élevés au collége de la Trinité, où l'Hôtel-Dieu paya longtemps leur pension. L'un d'eux, Pierre Garnier, entra, vers 1712, comme novice chez les Jésuites. — Ses deux filles, Catherine et Marie Garnier, embrassèrent l'ordre du monastère de Sainte-Elisabeth, où il semble qu'elles étaient d'abord entrées pour faire leur éducation.

(1) *La Biographie lyonnaise* fait mourir Lhermite en 1712 (1839, p. 170). Il y a là inexactitude de nom et de date : et d'abord dans les manuscrits que j'ai consultés, il signe toujours Lhermitte. Puis, son testament est du 15 mai 1713, et, dès le 9 août suivant, l'hôpital commence à payer ses différents legs. Il en avait fait à sa sœur et à ses deux frères, savoir : Marie-Anne, épouse d'un sieur Dechanaux ; Louis, ouvrier en soie à Lyon, et Jean-Baptiste, résidant à Colomiers en Bugey. Les frais de ses funérailles, qui paraissent avoir été magnifiques, s'élevèrent à 264 livres 14 sous 6 deniers, dont 30 livres 16 sous à Joseph Bal, vitrier, pour 56 armoiries en or et argent ; 30 livres à Madame Déconé de Brissac, abbesse du royal monastère de Saint-Pierre, pour le congé que Lhermitte a pris dans cette église, et le droit d'être enterré dans Saint-Saturnin ; 10 livres aux R. Pères Récollets de Bellegrève pour 20 messes, etc. — Lhermitte occupait un appartement dans la maison d'un sieur Corréal, près la place Saint-Pierre.

Digitized by Google

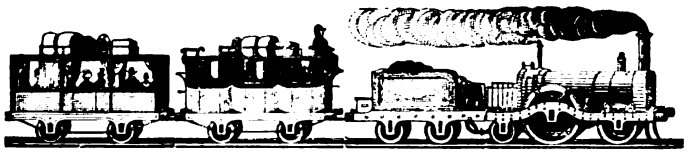

DES SYSTÈMES

DE CONCESSION

DES

CHEMINS DE FER,

DANS LEURS RAPPORTS

AVEC LES INTÉRETS DE L'ÉTAT.

I.

INTRODUCTION.

Après plusieurs années d'études, de discussions et de tâtonnements, la question vitale des chemins de fer s'est enfin dégagée des entraves qui pesaient sur elle. La dernière session a laborieusement complété l'œuvre commencée il y a deux ans. On peut espérer avec raison que, dans six ou huit années, la France possèdera une riche dotation de ces précieux moyens de circulation, élément désormais indispensable de la force politique et de la prospérité des peuples.

Cependant, tout n'est pas fait encore. Les lignes à construire ont été déterminées, des fonds ont été alloués pour le commencement des travaux ; mais il reste encore à décider comment les chemins votés seront achevés et exploités.

Une controverse animée s'est établie sur ces deux ques-

Digitized by Google

tions importantes. On a successivement proposé, pour les résoudre, divers systèmes dont quelques uns ont été vivement soutenus. Le meilleur de tous était certainement celui par l'application duquel l'Etat aurait été appelé à construire, et surtout à exploiter directement les chemins de fer. Des considérations fort graves militaient en faveur de ce système. L'intervention des compagnies dans ces grandes entreprises est nécessairement plus coûteuse pour le public que l'action directe de l'Etat. Les capitaux privés s'engagent dans l'espérance, et même sous la condition d'obtenir un profit quelconque au delà des intérêts ordinaires, tandis que les capitaux appartenant à l'Etat peuvent se contenter d'un faible intérêt. Cette différence notable entre l'exigence légitime des capitaux privés et celle des capitaux publics, se reflète sur les tarifs. Dans le cas d'exploitation par les compagnies, comme les tarifs doivent produire aux capitaux privés engagés dans l'entreprise un intérêt, un dividende et un amortissement, les taxes sont forcément plus élevées qu'elles ne le seraient si les chemins, exploités par l'État, devaient seulement produire un intérêt pour le capital fourni par le trésor public. Il paraît d'ailleurs probable que les compagnies, quelles que soient leurs bonnes intentions, leur haute intelligence et leur loyauté ne pourront jamais pourvoir aussi largement que l'Etat aux besoins généraux que les chemins de fer doivent desservir. Il eût donc été bien désirable que le système de complète construction et d'exploitation directe par l'Etat eût été adopté. Mais, soit que l'on ait redouté d'imposer au trésor public des dépenses auxquelles il n'aurait pu subvenir, soit que l'on ait craint de ne pas réaliser dans la pratique tous les avantages que la théorie faisait espérer, ce système n'a pas prévalu. L'intervention plus ou moins absolue des compagnies dans ces grandes entreprises a été préférée.

Digitized by Google

Cet écrit a pour but d'examiner les principaux modes proposés pour régler cette intervention, et d'apprécier l'influence que chacun d'eux pourrait exercer sur les finances publiques et sur la prospérité de la France.

Il serait trop long d'énumérer les divers projets successivement proposés, depuis plusieurs années, sur la question qui vient d'être posée. Quelques uns de ces projets n'étaient pas réalisables, quelques autres étaient trop évidemment onéreux pour les intérêts de l'Etat; l'opinion publique en a fait justice, ils ont été mis à l'écart. Trois systèmes principaux sont restés en présence :

1° Construction partagée entre l'Etat et les compagnies, dans des proportions de dépenses à peu près égales, selon les bases fondamentales de la loi de 1842;

2° Construction complète par des compagnies, moyennant des concessions de très longue durée ;

3° Et enfin, construction absolue par l'Etat, et mise en ferme de l'exploitation par des baux à courte durée concédés à des compagnies qui fourniraient le matériel et l'outillage.

Chacun de ces systèmes présente, en apparence, des avantages spéciaux capables de faire naître l'hésitation sur la préférence à accorder. Les sympathies du gouvernement et les majorités dans les deux Chambres se sont prononcées en faveur du mode consacré par la loi de 1842; mais chacun des autres modes a eu des défenseurs qui en ont prôné le mérite avec une ardeur souvent très habile. Pour apprécier la valeur réelle de ces systèmes, il faut en faire une étude approfondie, et comparer avec impartialité leurs divers résultats.

Digitized by Google

II.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA FRANCE.

Avant d'entreprendre l'examen que nous voulons effectuer, il importe de jeter un coup d'œil sur la situation financière de la France. Cette étude préliminaire est utile afin de pouvoir apprécier, sans préoccupation, les divers systèmes proposés pour la construction et l'exploitation des chemins de fer français.

Le budget contient, chaque année, sous le titre *intérêts de la dette flottante*, un crédit ouvert pour service des intérêts des *bons du trésor*, sorte d'emprunt temporaire à échéances fixes mais incessamment renouvelable, que le trésor public est obligé de contracter afin de pourvoir, en tant que de besoin, au retard de certaines recettes, à l'inévitable entretien des en caisse ordinaires, à la compensation des découverts légués par le passé, c'est-à-dire des excédants définitifs de dépenses résultant des budgets soldés en déficit, ou enfin, au paiement des crédits extraordinaires ouverts en dehors des ressources ordinaires présentées par les recettes publiques. Les deux premiers motifs de cette dépense annuelle grèvent les finances publiques de charges qui, le plus souvent, n'ajoutent aucune augmentation à la dette publique; les deux derniers, au contraire, en accroissent nécessairement le chiffre.

Les découverts motivés par des excédants définitifs de

Digitized by Google

dépenses résultant des budgets soldés en déficit, datent de longtemps. Déjà, avant avril 1814, le débit de la dette flottante avait dû enregistrer un déficit de . . 87,000,000

Depuis cette époque jusqu'en 1830, le découvert s'augmenta de 80,000,000

Les budgets de 1830 et 1832 produisirent un découvert nouveau de 89,000,000

Enfin, absorption faite des réserves du fonds d'amortissement libres à ces diverses époques, les budgets de 1840, 1841, 1842, 1843 et 1844 ont ensemble grevé la dette flottante de 180,000,000

Ainsi, la somme générale des découverts s'élèvera, au 31 décembre 1844, à . . . 436,000,000

A ce total il faut ajouter les crédits extraordinaires que l'insuffisance des ressources ordinaires a obligé, ou obligera d'inscrire au débit de la dette flottante, en attendant leur compensation par les produits de l'emprunt ou par l'application des sommes qui seront successivement restées libres sur les revenus du fonds d'amortissement. Ces crédits extraordinaires ont tous pour objet des travaux publics. Ils ont été votés pendant les sessions de 1841, 1842, 1843 et 1844 : en voici le sommaire exposé :

Crédits généraux alloués par la loi du 25 juin 1841,		
pour divers travaux publics . .	458,000,000	497,000,000
pour chemins de fer . . .	39,000,000	
Crédits généraux pour chemins de fer, alloués par les deux lois du 11 juin 1842, et par celle du 24 juillet 1843.		155,000,000
Report ci-après.		652,000,000

Digitized by Google

REPORT.		652,000,000
Crédits généraux alloués pendant la session de 1844 :		
pour amélioration et fortification de ports.	52,000,000	
pour chemins de fer, déduction faite de 55 millions ; crédit éventuel pour le cas où le trésor public devrait pourvoir à la pose de la voie sur les chemins du nord, de Tours et de Vierzon, mais avec addition de 21 millions pour prolongement du chemin de Lyon, crédit alloué postérieurement à la rédaction du rapport de M. Bignon, sur le budget de 1845	293,000,000	345,000,000
Total des dépenses extraordinaires auxquelles les ressources ordinaires n'ont pu ou ne pourront pourvoir.		997,000,000
A ajouter :		
Découverts antérieurs au 1er juillet 1844.		436,000,000
Total général des diverses sommes inscrites ou à inscrire au débit de la dette flottante.		1,433,000,000

Examinons maintenant les ressources au moyen desquelles on compte pourvoir à l'extinction de ce découvert.

Ces ressources sont l'emprunt et la disposition des sommes qui, dans la marche ordinaire des choses, restent libres, chaque année, sur le revenu du fonds d'amortissement.

Digitized by Google

Quelques économistes pensent qu'un état peut, sans fatigue, supporter une dette égale, en capital, au triple des revenus annuels. En calculant l'intérêt au taux de 4 %, on trouve qu'une dette établie sur la base proportionnelle qui vient d'être indiquée exigerait, à titre d'intérêts, un peu plus que la huitième partie du revenu. Si l'on examine le chiffre total et les éléments dont se compose la dette française, on reconnaît qu'elle est en dedans de l'une et de l'autre de ces deux limites. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que l'emploi auquel est destiné un capital emprunté peut justifier quelquefois l'infraction du principe général qui a été posé. Tel serait un emprunt destiné à repousser un ennemi menaçant l'honneur national ou le salut public, ou encore, à donner au pays de nouveaux et puissants moyens de prospérité. Dans le premier cas, en effet, l'emprunt peut fournir les moyens de terminer promptement une guerre inévitable, dont la prolongation aurait causé de plus coûteux sacrifices ; dans le second cas, ainsi que l'a dit très judicieusement M. le Ministre des finances, l'emprunt est employé en un placement productif. Un emprunt destiné à doter la France d'un réseau de chemins de fer rentre essentiellement dans cette dernière condition. Ainsi, d'une part, la dette française ne dépasse pas de sages limites, d'autre part, ces limites peuvent être dépassées sans danger s'il s'agit de pourvoir à l'exécution d'utiles travaux publics. C'est sous l'influence de ces considérations qu'a sans doute été voté, en 1841, l'emprunt de 450 millions destiné à couvrir la dépense d'une partie des travaux décrétés par les Chambres. Le produit de cet emprunt doit figurer en totalité au crédit de la dette flottante qui se trouverait ainsi réduite à. . . . . 983 millions.

Ce découvert est certainement bien considérable encore. Il est à désirer que, pour l'éteindre, on soit dispensé de l'o-

Digitized by Google

bligation de recourir à de nouveaux emprunts. Heureusement la France possède une ressource financière par l'emploi de laquelle on peut espérer que, dans peu d'années, le découvert sera complètement compensé. Cette ressource est produite par les réserves du fonds d'amortissement.

Avant de présenter un aperçu des sommes incessamment croissantes que peuvent annuellement fournir les revenus forcément inemployés de cette institution financière, il n'est pas inutile d'expliquer comment il se fait que, probablement, on pourra dans l'avenir, comme on a pu dans le passé, disposer d'une grande partie de ces revenus sans nuire à leur accroissement progressif.

La dotation du fonds d'amortissement se compose des intérêts afférents aux effets publics acquis par cette institution, et d'une subvention annuelle dont la loi du 10 juin 1833 a réglé la quotité invariable et la répartition entre les différents fonds publics selon leur importance relative.

L'amortissement agit toutes les fois que la rente est au dessous du pair. Par une disposition au moins singulière, la loi a voulu que, pour tous les fonds publics, le pair fut le chiffre unique de 100 francs. Or, depuis plusieurs années, le 3 % est resté à peu près seul au dessous de ce type. C'est donc seulement sur le 3 % que l'action de l'amortissement a pu s'exercer pendant cet espace de temps. La dotation affectée à l'amortissement des 4, 4 ½ et 5 % est alors restée nécessairement inemployée. On a utilisé ces fonds libres en les portant au crédit de la dette flottante ; et, en même temps, pour obéir aux prescriptions de la loi, non seulement on a conservé au fonds d'amortissement l'augmentation de capital que lui acquérait successivement son action sur le 3 %, mais encore on a augmenté la puissance progressive de son revenu en inscrivant à son profit, sur le grand livre, une somme de rentes égale à celle qu'au-

Digitized by Google

rait produit la capitalisation de la réserve libre attribuée à la dette flottante.

Le relevé suivant présente l'indication des sommes progressives qui seraient libres chaque année sur les revenus du fonds d'amortissement si, comme il faut l'espérer, les 4, 4 ½ et 5 % se maintenaient au dessus du pair. Ce relevé qui comprend, *ad exemplum*, une période de huit années, pourra donner une idée du précieux secours que cette ressource pourra fournir pour éteindre le découvert.

ANNÉES.	RELIQUATS LIBRES.
1845	75,080,000 fr.
1846	77,940,000
1847	80,900,000
1848	83,980,000
1849	87,177,000
1850	90,495,000
1851	93,939,000
1852	97,514,000
Total en 8 années.	687,025,000 fr.

Il résulte de ce tableau que, dans le court espace de huit années, les réserves successives du fonds d'amortissement portées au crédit de la dette flottante diminueraient de 687,000,000 le solde que l'application de l'emprunt aurait laissé au débit de cette dette. Dès lors le découvert ne serait plus que de 296,000,000
Pour l'éteindre, il suffirait de continuer pendant trois années l'emploi des ressources offertes par les reliquats libres sur les revenus du fonds d'amortissement.

Il ne faut pourtant pas se dissimuler que la disposition de cette ressource est nécessairement subordonnée aux évènements politiques. Si quelque circonstance grave alarmait les capitaux, le cours des rentes publiques subirait certainement une dépréciation proportionnée à l'importance des mo-

Digitized by Google

tifs d'alarme. Dans le cas où cette dépréciation ferait descendre le prix vénal des 4, 4 ½ et 5 % au dessous du pair, les revenus de l'amortissement devraient être nécessairement employés en acquisitions de ces rentes. La dette flottante serait ainsi privée d'un secours utile. La réalisation d'une telle éventualité serait certainement très-fâcheuse ; cependant il ne faut pas s'en exagérer les effets.

Parmi les motifs capables de déterminer une baisse prononcée sur les fonds publics, le plus grave et aussi le plus persistant de tous, c'est la guerre.

La Bourse, on le sait, et cela ne lui fait pas honneur, la Bourse réduit tout en francs et centimes. Elle ne calcule pas la portée des évènements dans leurs rapports avec la dignité du pays, elle considère seulement l'influence qu'ils peuvent exercer sur les finances publiques. Tout incident conduisant à une guerre l'effraye, parce qu'elle entrevoit des motifs de dépense ; tout incident conduisant à la consolidation de la paix la rassure et la réjouit. Ces alternatives d'alarme et de sécurité se traduisent en mouvements de baisse ou de hausse sur les fonds publics. On doit certainement déplorer ce froid égoïsme qui élève l'or au dessus de l'honneur et du salut du pays. Malheureusement cela est ainsi. Quelque peine qu'on en éprouve, il faut raisonner d'après ce qui existe, et non d'après ce qui devrait exister. Il est donc vrai que la guerre produirait une baisse sur les fonds publics. Toutefois, d'après l'expérience du passé, on peut conjecturer que cette baisse serait importante seulement dans le cas où la guerre aurait lieu avec une nation européenne de premier ordre. Il reste à examiner quelles chances sont ouvertes à un tel conflit, et quelles conséquences il produirait par rapport à la question qui nous occupe.

Si l'on jette un coup d'œil sur l'organisation et sur la situation actuelle des intérêts matériels en France et en

Digitized by Google

Europe, on se trouve rassuré contre les chances de guerre.

Depuis que la paix de 1815 a rétabli la libre circulation du commerce dans le monde, tous les peuples civilisés se sont élancés avec une nouvelle ardeur dans la carrière industrielle. Les progrès ont été plus ou moins lents, les succès plus ou moins développés, suivant que chaque nation a été plus ou moins ingénieuse et active, et plus ou moins puissante ; mais chez toutes, la masse de certains produits dépassant les besoins de leur propre consommation, force a été d'aller chercher à l'étranger la vente de ces excédants. Il est résulté de là que, malgré les entraves restrictives qu'impose au commerce le fâcheux système, trop généralement adopté, des protections exagérées aux industries nationales, les peuples ont été forcés d'établir entre eux des relations d'échange et de bonne amitié. Par la seule marche des faits, les causes qui avaient déterminé cette bonne harmonie générale ont augmenté leurs forces à mesure qu'elles exerçaient leur influence. Les choses en sont venues à ce point que les intérêts industriels, autrefois soumis aux volontés de la politique, dominent aujourd'hui sur elle. Les relations commerciales établies entre tous les peuples du monde ont lié leurs intérêts en une solidarité puissante. Ces intérêts sont partout les mêmes : ils veulent la libre et facile circulation des hommes et des choses, parce que de cette libre circulation dépend le succès des industries, c'est-à-dire l'écoulement des produits industriels. Et comme la guerre entraverait nécessairement cette liberté de circulation si nécessaire, tous les peuples ont intérêt à conserver la paix. Sans doute, il ne faudrait pas accepter ces faits comme un empêchement absolu à une guerre ; ce serait là une erreur et un danger. On doit seulement en conclure que tous les peuples desirent le maintien de la paix, parce qu'ils en ont besoin ; on doit en conclure que, pour déterminer une guerre, il faudrait

Digitized by Google

des évènements bien graves, c'est-à-dire bien compromettants pour les intérêts industriels des peuples belligérants. Dans ce cas encore, il est fort possible, il est probable même que les autres peuples interviendraient pour arranger le différend, cause du conflit dont le commerce du monde serait menacé.

Il est donc peu probable que nous soyons exposés à une sérieuse, et surtout à une longue guerre. A mesure que les temps s'avanceront, le danger d'un grand conflit diminuera. L'alliance commerciale des peuples se développera de plus en plus, la puissance matérielle de la France tendra de plus en plus à s'accroître. La paix se consolidera ainsi par elle-même : plus elle se prolongera, plus il deviendra difficile de l'interrompre.

Cependant, si la France était obligée de soutenir une guerre, il est certain que ses finances publiques auraient à supporter de nouvelles et lourdes charges. Ces charges seraient d'autant plus pénibles que, probablement, alors, la dette flottante serait privée de tout ou partie des ressources que lui aurait donné la caisse d'amortissement en temps de paix. Toutefois, si l'on se rend compte des éléments dont se compose le débit total actuel de la dette flottante, on reconnaît que l'on n'allégerait pas beaucoup cette dette en supprimant les crédits mis à sa charge pour construction de chemins de fer.

Trois motifs généraux concourent à constituer le découvert :

1° Déficits résultant des règlements successifs d'anciens budgets	436,000,000
2° Crédits généraux pour travaux publics autres que chemins de fer	510,000,000
3° Crédits généraux pour chemins de fer .	487,000,000
Total. . .	1,433,000,000

Il résulte de ce classement que les crédits ouverts pour

Digitized by Google

construction de chemins de fer ont contribué seulement pour 487 millions, à la charge dont les découverts ont grévé la dette flottante. Une partie de cette somme a dû être déjà, ou sera très-prochainement dépensée en travaux exécutés par l'Etat pour les chemins de Lille, Valenciennes, Montpellier, Marseille et Dijon. Il a été pourvu à ces dépenses par un prélèvement sur l'emprunt de 150 millions réalisé en à compte sur celui de 450 millions voté en 1841, et par des allocations spéciales sur divers exercices. Si l'on jugeait de l'importance des dépenses effectuées par la somme de ces allocations, on trouverait que leur total devrait s'élever, au moins, à la fin de 1844, à 112 millions ; mais comme il s'agit ici de rester fidèle à la vérité, et non de grouper ingénieusement des chiffres dans l'intérêt d'une opinion préconçue, nous admettrons que, selon une évaluation donnée par M. Teisserenc, l'Etat aura dépensé à la fin de cette année, pour travaux de chemins de fer, une somme totale de 87 millions. A ce compte, il y aurait à dépenser encore, au premier janvier 1845 400,000,000

En admettant qu'on dépensera, pendant l'année 1845, seulement la parité du reliquat que le service de l'amortissement laissera probablement libre à la fin de cet exercice, soit. 75,000,000

Il resterait à la charge des exercices succédant à celui de 1845, une dépense de . . . 325,000,000

Or cette dépense devant être nécessairement répartie sur un certain nombre d'années, on ne doit pas redouter que les finances publiques fussent fatiguées par la nécessité de pourvoir à cette obligation.

Enfin si, par une fatalité déplorable, une longue guerre venait détourner les ressources destinées à subvenir, selon le système de 1842, à la coopération financière de l'état dans

Digitized by Google

le coût des chemins de fer, on pourrait suppléer à cette insuffisance par un emprunt spécial, hypothéqué sur la propriété des chemins de fer et sur la partie des revenus afférente à l'Etat, avec condition du paiement d'annuités comprenant à la fois l'intérêt et l'amortissement. Il est probable que les capitaux afflueraient vers un aussi solide emploi. Il paraît certain, d'ailleurs, qu'à défaut d'autres prêteurs, les compagnies concessionnaires des lignes inachevées trouveraient, parmi leurs propres actionnaires, des fonds suffisants pour un emprunt aussi évidemment utile à leurs intérêts.

Ce rapide exposé de la situation financière de la France, des chances de perturbation auxquelles elle est exposée, et des ressources sur lesquelles elle peut compter, démontre qu'il n'y a pas de danger à laisser à la charge de la dette flottante les crédits jusqu'à ce moment alloués par les Chambres pour contribution de l'Etat dans le coût de construction des chemins de fer. D'ailleurs, au pis aller, on peut avec toute raison compter qu'il serait facile de pourvoir, par un emprunt spécial, à l'absence forcée des ressources dont on espère pouvoir disposer.

Cependant, autant on doit se défendre d'une pusillanimité irréfléchie, autant on doit se prémunir contre une confiance absolue. En reconnaissant qu'il n'y a aucune apparence de danger sérieux dans la situation actuelle des finances publiques de la France, il faut reconnaître aussi que le danger deviendrait imminent si, pour la construction des chemins de fer, on ajoutait de nouvelles charges à celles de cette nature qui déjà pèsent sur le trésor public. On est parvenu sur ce point aux extrêmes limites que la prudence permet d'atteindre. Il serait téméraire d'aller plus loin ; ce serait compromettre à la foi la position actuelle des finances publiques, et le succès d'un emprunt.

Le besoin de dégrever la dette flottante n'existant pas, on

Digitized by Google

ne peut donc s'appuyer sur ce motif pour déterminer l'adoption de tel ou tel système de concession des chemins de fer français. La préférence doit être donnée au mode qui offrira les avantages les plus grands et les plus complets aux intérêts généraux du pays. Examinons le mérite intrinsèque et la valeur comparative des trois systèmes proposés, afin de connaître lequel doit être adopté.

III.

ÉVALUATIONS GÉNÉRALES.

Il est utile d'établir d'abord les bases générales sur lesquelles devront s'appuier les calculs auxquels il sera nécessaire de procéder dans le cours de notre travail.

La construction de 2000 kilomètres de chemins de fer avait été décrétée antérieurement à la session de 1844. Pendant cette session, les chambres ont voté en principe la construction immédiate de nouveaux chemins de fer, comportant ensemble un parcours total de 2100 kilomètres. Si l'on ajoute à ce total environ 450 kilomètres, longueur des chemins de fer de Lyon à Avignon et de Dijon à Mulhouse, complément nécessaire qui sera probablement voté dans le cours de la session prochaine, on trouve un ensemble général de 2500 kilomètres de chemins de fer dont la construction à peine, ou même point du tout commencée pourrait être abandonnée à des compagnies aux conditions de l'un des systèmes proposés.

On divise en trois grandes catégories l'établissement complet d'un chemin de fer.

Digitized by Google

1° Le dessous : terrains, remblais, déblais, viaducs, souterrains, bâtiments et autres travaux d'art.

2° Le dessus : ballast, traverses, rails et accessoires constituant l'ensemble appellé la voie de fer;

3° Le matériel roulant et l'outillage.

On estime que le coût de ces diverses catégories est, en moyenne :

Pour le dessous,	150,000 fr.	par kilomètre.
Pour la voie,	100,000	—
Pour le matériel,	50,000	—
Total,	300,000	—

On admet enfin généralement que le revenu net annuel d'une ligne principale doit s'élever, en moyenne, à 25,000 par kilomètre.

L'exactitude de quelques-unes de ces évaluations est contestable. Il peut arriver que le dessous coûte moins de 150,000 fr. par kilomètre ; mais il arrive souvent aussi que ce coût moyen est dépassé. La voie coûte ordinairement 110 à 120,000 fr. par kilomètre. Enfin le matériel, surtout pour une ligne un peu longue, ne coûte guère que 38 à 40,000 fr. Les estimations admises pour ces diverses catégories diffèrent donc de la vérité des faits. Toutefois, comme elles ont été adoptées dans les discussions qui ont eu lieu sur la question qui nous occupe, il convient de les admettre pour bases de nos calculs.

Il est un autre point fondamental sur lequel il importe aussi d'être préalablement fixé : c'est la durée moyenne probable d'une voie de fer.

Cette grave question est restée jusqu'à présent indécise et bien difficile. On conçoit en effet que, vis-à-vis d'un problème aussi compliqué, la théorie est impuissante ; on ne peut espérer de résultat précis que de l'expérience des faits. Malheureusement il ne paraît pas que les faits aient été assez

Digitized by Google

nombreux, ou assez bien observés et constatés, pour fournir les éléments de cette solution.

Un grand nombre de causes influent sur la durée des traverses, des rails et des autres accessoires de la voie. La multiplicité de ces causes et la variabilité de leurs combinaisons rendent plus difficile encore l'appréciation théorique de l'action qu'elles peuvent exercer. Ainsi, le climat de la contrée traversée par un chemin de fer, la direction de la ligne dans un sens plus ou moins favorable à la circulation des courants magnétiques, la nature des matériaux employés, la perfection du travail de construction, le mouvement plus ou moins actif de la circulation, la vitesse, le poids des convois, et enfin les développements et les soins donnés à l'entretien, sont autant de causes différentes et isolées desquelles dépend la solution de ce délicat problème. Jusqu'à présent cette solution n'a pas été donnée, que nous sachions, par les hommes de l'art. Tous ceux qui en ont parlé, et ils sont peu nombreux, se sont tenus dans une grande réserve ; ils ont seulement exprimé des conjectures vagues qui laissent encore la vérité dans l'ombre.

Dans un intéressant travail sur les chemins de fer belges, M. Perrot évalue à 12 années la durée de bonnes traverses en bois de chêne. MM. Perdonnet et Polonceau, auteurs du remarquable ouvrage intitulé *le Portefeuille de l'Ingénieur des chemins de fer*, confirment cette opinion de M. Perrot.

Ces indications sur la durée des traverses sont précises et paraissent vraisemblables. Elles émanent d'ailleurs d'autorités qui méritent une confiance absolue. Il faut donc les admettre comme représentant la vérité des faits.

Il est fâcheux que les renseignements sur la durée des rails et des autres accessoires de la voie soient moins formels. Les rails qui, de tous les éléments constituant l'ensemble d'une voie de fer, paraissent être le plus durable,

Digitized by Google

se détériorent cependant assez vite, si l'on en juge par ce passage de l'ouvrage déjà cité de MM. Perdonnet et Polonceau. «....Les rails en fonte, disent ces auteurs, résistent assez bien à l'action du frottement pendant un certain temps; mais comme ils sont toujours composés d'une croûte dure de petite épaisseur et d'un noyau plus tendre, la croûte étant une fois usée, le rail est promptement détruit...» Cette opinion d'hommes essentiellement compétents, donne lieu de croire que la durée d'une voie de fer n'est pas très longue. Le *Mining journal* publiait dernièrement, sur cette importante question, deux évaluations qu'il reconnaissait lui-même être également exagérées, chacune dans un sens opposé. En prenant la moyenne de ces évaluations, dont l'une assignait une trop courte et l'autre une trop longue durée aux rails et aux accessoires de même nature, on trouve que le renouvellement de ces parties de la voie devrait avoir lieu tous les 25 ans sur un chemin de fer dont la circulation générale comporterait, en matériel roulant, voyageurs, marchandises et objets de toute espèce, un poids brut de 400,000 tonnes par année. Cette circulation est plutôt au dessous qu'au dessus du mouvement ordinaire d'un chemin de fer de première classe ; l'évaluation à laquelle elle sert de base acquiert, par cette coïncidence, un nouveau degré de probabilité.

De ce qui précède, il résulte que le renouvellement complet des traverses devrait être fait de douze en douze années, et le renouvellement complet des rails et autres accessoires de même nature, tous les 25 ans.

Pour renfermer nos calculs dans les limites les plus modérées, nous écarterons de nos évaluations la dépense qui devrait être faite tous les douze ans pour le renouvellement des traverses, et nous admettrons seulement un renouvellement simultané des traverses, des rails et accessoires tous les vingt-cinq ans. Enfin, contre toute vraisemblance, et

Digitized by Google

pour tenir le compte le plus large possible de l'effet des réparations ordinaires, nous supposerons que ce renouvellement équivaudrait à la moitié seulement du coût de construction primitive, soit à 50,000 fr. par kilomètre.

En résumé, les bases fondamentales de nos appréciations et de nos calculs seront donc :

1° Pour l'étendue des chemins de fer à construire et à concéder, un parcours total de 2,500 kilomètres.

2° Pour la construction des chemins de fer :

Coût du dessous,	150,000 fr.	par kilomètre.	
Coût de l'ensemble de la voie,	100,000	—	—
Coût du matériel et de l'outillage,	50,000	—	—
Total de la dépense,	300,000 fr.	—	—

3° Pour les revenus des chemins de fer :

Un produit net, moyen annuel de 25,000 fr. par kilomètre.

4° Pour la durée de la voie :

L'obligation à la fin de chaque période de 25 années d'un renouvellement coûtant 50,000 fr. par kilomètre.

Ceci posé, commençons l'examen que nous nous sommes proposé d'accomplir.

IV.

SYSTÈME DE 1842.

Le système adopté en 1842, pour la construction et la première exploitation des chemins de fer français, appelle les capitaux privés et les finances publiques à contribuer, dans des proportions à peu près égales, à la dépense que ces grandes entreprises devront nécessiter.

Digitized by Google

Le trésor public fournit le coût du dessous des chemins, soit 150,000 fr. par kilomètre.

Les capitaux privés fournissent le coût de la voie de fer et le coût du matériel roulant et de l'outillage, soit ensemble 150,000 fr. par kilomètre.

Pour prix de la coopération des capitaux privés, l'Etat leur accorde un prélèvement privilégié de 8 % destiné à servir leur intérêt et leur amortissement évalués à 6 ½ %, et à leur constituer en outre un premier bénéfice net de 1 ½ %.

Pour prix de la coopération des finances publiques, l'Etat se réserve la moitié des produits nets restant libres après le prélèvement de 8 % attribué aux capitaux privés. Plus encore il force ces capitaux, c'est-à-dire les compagnies qui les représentent, à pourvoir au coût des réparations ordinaires et extraordinaires qu'exigeront les chemins pendant toute la durée de leur exploitation. Puis enfin, l'Etat impose à ces compagnies l'obligation de lui céder gratuitement, à la fin de leur concession, la voie de fer primitivement construite par elles, c'est-à-dire, les *deux tiers* de leur capital. Voyons quelle est la valeur financière de ces conditions par rapport aux intérêts de l'Etat.

La dépense mise à la charge des compagnies par le système de 1842 étant évaluée à 150,000 fr. par kilomètre, elles devraient, pour leur participation dans le coût de construction des 2,500 kilomètres de chemins de fer à concéder, engager un capital de. . . . . 375 millions.
Le prélèvement de 8 % auquel les compagnies auraient droit, par rapport à ce capital, s'élèverait ainsi chaque année à. . . . . 30 millions.

Le revenu net de 2,500 kilomètres, sur la base de 25,000 fr. par kilomètre, s'élèverait annuellement à 62,500,000 fr.
Les compagnies prélèveraient sur ce revenu 30,000,000
Resterait libre. . . 32,500,000 fr,

Digitized by Google

Ce reliquat devrait être partagé par moitiés égales entre l'Etat et les compagnies. Ce partage attribuerait à l'Etat une quotité de. . . . . 16,250,000 fr.

Le bénéfice que le trésor public obtiendrait ainsi, par sa participation dans les produits nets des chemins de fer, serait déjà très-satisfaisant. Il s'augmenterait pourtant encore par d'autres avantages financiers, résultant du système de 1842.

Le cahier des charges imposé aux compagnies par ce système, les oblige à pourvoir, à leurs dépens, aux réparations ordinaires et extraordinaires exigées par les chemins pendant toute la durée de leur concession. Le premier renouvellement de la voie devant être fait après 25 années d'exploitation, le système de 1842 mettrait nécessairement la dépense de cette réparation extraordinaire à la charge des compagnies dont la concession devrait durer 30 années. Ce renouvellement, sur le prix de 50,000 fr. par kilomètre, coûterait, pour 2,500 kilomètres, une somme de. . . . . 125 millions. L'État gagnerait donc, chaque année, l'économie de l'annuité qu'il aurait dû prélever sur ses bénéfices et mettre en réserve pour constituer en 25 années cette somme, si le premier renouvellement de la voie de fer était resté à sa charge. Cette annuité, à l'intérêt composé sur le taux de 5 % l'an, serait de 2,09 %, et formerait, par rapport à 125 millions, un total annuel de. . . . . 2,612,000 fr.

Cette économie serait un bénéfice, puisqu'elle conserverait au trésor public des sommes qu'il aurait dû dépenser dans certains autres cas. Il faut y ajouter le profit que l'Etat obtiendrait à l'expiration de la concession faite aux compagnies, en recevant alors d'elles, à titre absolument gratuit, l'abandon de la voie de fer construite à leurs frais.

La dépense de construction primitive de la voie, à raison de 100,000 fr. par kilométre, s'élèverait, pour 2,500 kilomètres, à. . . . . 250 millions.

Digitized by Google

L'Etat gagnerait donc, chaque année, la propriété d'un trentième de ce capital, soit. . . . . 8,300,000 fr.

Il n'est pas inutile de faire observer que ce bénéfice serait d'autant plus réel que la voie de fer, renouvellée par les compagnies après la vingt-cinquième année de leur exploitation, serait livrée à l'Etat à peu près neuve, et devrait durer pendant vingt ans encore avant d'avoir besoin de renouvellement.

Résumons les avantages annuellement offerts à l'Etat, aux divers titres qui viennent d'être indiqués :

Participation dans les bénéfices nets obtenus par les compagnies	16,250,000f.
Exemption de la dépense d'un renouvellement de la voie de fer, dépense mise à la charge des compagnies	2,612,000
Acquisition de la voie de fer primitivement construite par les compagnies et gratuitement cédées par elles à l'expiration de leur concession.	8,300,000
Le système de 1842 donnerait donc en moyenne à l'Etat, soit par bénéfices réalisés, soit par exemption de dépenses, un profit annuel de	27,162,000f.

La participation du trésor public dans le coût de construction des chemins de fer étant de 150,000 fr. par kilomètre, la somme totale de cette coopération financière de l'Etat, pour les 2,500 kilomètres à construire, s'élèverait à. . . . . 375 millions.

En mettant ce capital en rapport avec les 27,162,000, fr. profit annuel que son emploi donnerait à l'Etat, on trouve un revenu proportionnel de . . . . . 7,24 %.

Si, en outre de ces bénéfices annuels, on veut connaître la somme générale des avantages financiers que l'application du système de 1842 attribuerait au trésor public, pendant

Digitized by Google

les 30 années de concession accordées aux compagnies, on trouve les résultats suivants :

1° Trente participations successives aux bénéfices nets annuels, obtenus par les compagnies pendant leur exploitation, à raison de 16,250,000 fr. par année. . . 487,500,000f.

2° Exemption d'un renouvellement de la voie de fer 125,000,000

3° Prise de possession de la voie de fer, sans bourse délier 250,000,000

Total. . . . 862,500,000f.

Ainsi, de quelque manière que l'on considère les conséquences financières du système de 1842, on est amené à reconnaître que ces conséquences donneraient à l'Etat de grands avantages. Pour un capital engagé de 375 millions, le trésor public obtiendrait des profits représentant un revenu annuel proportionnel de 7,24 % et produisant en définitive un bénéfice général dépassant de beaucoup le double du capital déboursé.

Ces résultats si favorables seraient bien meilleurs encore lorsque, par l'effet de l'expiration de la concession de trente ans accordée aux compagnies, l'Etat prendrait possession absolue des chemins de fer.

A cette époque, ou bien l'Etat exploiterait directement par lui-même les chemins de fer, ou bien il adjugerait l'exploitation à des compagnies en stipulant des conditions nouvelles qui lui seraient certainement plus avantageuses. Examinons quels bénéfices le trésor public pourrait espérer dans l'une ou l'autre de ces deux hypothèses.

A l'expiration des trente années assignées pour la durée de la concession primitive, selon le mode résultant de la loi de 1842, les compagnies devraient être remboursées, sur estimation d'experts, de la valeur du matériel roulant, de l'outillage et des approvisionnements servant, ou destinés à servir

Digitized by Google

pour l'exploitation. C'est se placer au dessus des probabilités que d'évaluer la quotité de ce remboursement à la parité du coût primitif du matériel et de l'outillage, soit 50,000 fr. par kilomètre. Il est probable, en effet, que la valeur des approvisionnements sera loin de compenser la dépréciation résultant de l'utilisation plus ou moins prolongée du matériel et de l'outillage. D'après cette évaluation, les compagnies primitives auraient droit, à l'expiration de leur bail, au remboursement de. . . . . 125,000,000 fr.

Cette somme serait payée par l'Etat, s'il prenait en main l'exploitation, par des compagnies, si l'exploitation était de nouveau mise en ferme.

Dans le cas où l'Etat exploiterait par lui-même, sa dépense primitive de. . . . . 375,000,000 f.

devrait donc s'augmenter d'une dépense nouvelle de 125,000,000

pour le remboursement qu'il devrait effectuer aux compagnies auxquelles il aurait repris les chemins.

Le chiffre total de son capital engagé s'élèverait ainsi à. . . . . 500,000,000 f.

Le revenu net total, alors exclusivement au profit de l'Etat, étant, comme par le passé, de. . . . 62,500,000 fr., le capital engagé de 500 millions recevrait annuellement une quotité proportionnelle de. . . . . 12,50 %.

Dans le cas peu probable où l'Etat n'exploiterait pas par lui-même, il obligerait sans doute les compagnies nouvelles à rembourser aux compagnies primitives les 125 millions représentant la valeur du matériel, de l'outillage et des approvisionnements. Cette mesure serait à la fois utile et sage : utile, parce que ce déboursé formerait le cautionnement toujours exigé en pareil cas ; sage, parce que nul mode de cautionnement ne saurait valoir mieux. Les nouvelles compa-

Digitized by Google

gnies devraient donc prélever sur les produits nets de l'exploitation une annuité représentant l'amortissement partiel et les intérêts du déboursé qui leur serait imposé, plus les profits auxquels toute industrie loyale a de légitimes droits. Admettons que cette annuité s'élèverait au taux exagéré de 15 % par rapport aux 125 millions, capital engagé par les nouvelles compagnies, soit à . . . . . 18,750,000 fr.
ce prélèvement exercé sur les 62,500,000 fr., revenu net produit par les chemins de fer, laisserait encore à l'Etat une part afférente de. . . . . 43,750,000 fr.
Comme, dans cette hypothèse, l'Etat n'aurait pas fourni aux dépens du trésor public les 125 millions remboursés aux compagnies primitives, ce bénéfice net se rapporterait seulement au capital d'abord engagé, c'est-à-dire à 375 millions. Il donnerait dès lors un revenu proportionnel de . . . . 11,66 %.

Il faut observer que tous les calculs qui précèdent reposent sur la supposition de revenus nets moyens invariables de 25,000 fr. par kilomètre. Ces revenus ont été admis comme représentant les faits actuels. Il est plus que probable que leur quotité annuelle s'accroîtra considérablement à mesure que nous avancerons dans l'avenir : cet accroissement sera motivé à la fois par le développement que la multiplication des voies de fer imprimera à la circulation, et par l'économie dont les perfectionnements successifs gratifieront les frais d'exploitation. On serait donc fondé à tenir compte de l'augmentation de revenu que l'avenir donnera certainement au trésor public. Mais alors il faudrait se livrer à des évaluations dont le résultat, tant modéré fut-il, serait contestable et probablement contesté, comme étant basé sur des hypothèses. Il vaut mieux s'abstenir; ce sera le moyen d'obtenir pour nos calculs la confiance dont leur exactitude les rendra dignes.

En outre des résultats financiers qui viennent d'être mis en

Digitized by Google

relief, le système de 1842 offre à l'Etat d'autres avantages dont un surtout mérite de fixer l'attention.

Parmi les obligations sévères imposées aux compagnies concessionnaires par les cahiers des charges spéciaux à l'application du système de 1842, il est une clause stipulant en faveur de l'Etat le droit absolu de prendre possession des chemins de fer, à sa volonté, à toute époque après les douze premières années de l'exploitation accordée aux compagnies. Cette condition importante attribue à l'Etat une liberté d'action constituant une précieuse sauvegarde en faveur des intérêts généraux. Elle empêche la prolongation de bénéfices excessifs et le maintien de tarifs trop élevés; elle pèse sur les compagnies comme une menace incessante d'expropriation; elle offre toutes les garanties désirables contre les abus d'un monopole inamovible. Pour que l'exercice de cette faculté attribuée à l'Etat soit facile et prompt, la clause établissant le droit de prise de possession en formule en même temps le prix et le mode de paiement. Ces conditions sont habilement calculées de manière à renfermer ce prix dans des limites modérées, et à rendre le paiement facile.

L'obligation de débourser un capital considérable, pour prix de la reprise des chemins de fer par l'Etat, aurait pu rendre ce droit illusoire à cause de la difficulté ou de l'impossibilité même où les finances publiques auraient pu se trouver de fournir ce capital. La clause relative au rachat a écarté ce grave inconvénient. Le prix de la prise de possession anticipée des chemins de fer par l'Etat est réglé en annuités payables aux compagnies pendant chacune des années restant à courir, à partir de l'époque du rachat, jusqu'à la fin de la concession.

Si l'annuité à payer n'avait pas été fixée d'avance, si, par exemple, son appréciation avait été remise à un arbitrage, l'usage du droit de rachat aurait pu en éprouver des en-

Digitized by Google

traves, ou tout au moins des lenteurs. Une sage prévision à empêché la réalisation de cette fâcheuse éventualité. Les éléments constitutifs de l'annuité sont précisés par le cahier des charges. Elle est basée sur le chiffre moyen des revenus nets annuellement perçus par les compagnies pendant les sept années précédant l'époque du rachat, déduction faite des deux années ayant donné les plus faibles produits.

Ainsi, l'Etat possède une arme puissante dont il peut se servir, à sa volonté, pour protéger les intérêts publics contre toute conséquence défavorable qui pourrait naître de l'exploitation par les compagnies. Ces conséquences sont-elles peu graves, l'Etat oblige les compagnies à en supprimer les causes, en menaçant d'user du droit de rachat si sa juste demande n'est pas satisfaite. Les compagnies résistent-elles, ou bien les faits ont-ils une gravité exceptionnelle, l'Etat use du droit de rachat et l'abus cesse.

Pour compléter l'appréciation de la valeur de cette faculté de rachat dont les avantages généraux viennent d'être démontrés, il faut examiner quelles en seraient les conséquences pour les finances publiques.

On a vu que les chemins de fer à concéder donneraient en moyenne, chaque année, un revenu de. . 62,500,000 fr.
dont la répartition, selon le système qui nous occupe, attribuerait, aux compagnies, pour intérêt et amortissement de leur capital et pour bénéfice. . . . 46,250,000 fr.
à l'Etat, pour bénéfice. . . . . 16,250,000 fr.

L'exercice du droit de rachat obligeant l'Etat à payer aux compagnies, pendant le temps à courir pour complément de la durée de leur concession, une annuité égale au revenu moyen perçu par elles pendant la dernière période de leur exploitation, le trésor public devrait en ce cas payer aux compagnies dépossédées une annuité de. . . . . 46,250,000 fr.
c'est-à-dire la parité de ce qu'elles prélevaient précédem-

Digitized by Google

ment sur les produits. Comme, après le rachat, ces produits se maintiendraient au moins au même chiffre moyen que par le passé, l'Etat continuerait à percevoir le bénéfice annuel qu'il obtenait précédemment par l'effet de son droit de participation aux revenus réalisés par l'exploitation des compagnies, soit . . . . . 16,250,000 fr.

Considéré au point de vue des conséquences financières, le rachat des chemins de fer par l'État n'imposerait donc aucune charge au trésor public. L'opération se bornerait à recevoir pour le compte des compagnies ce que naguère elles recevaient elles-mêmes. Il resterait seulement en perspective pour l'État l'accroissement de produits dont l'avenir pourrait doter les chemins de fer, et l'avantage de faire profiter le pays de toutes les améliorations, de toutes les réductions de tarifs, que les perfectionnements acquis ou tout autre circonstance favorable permettraient d'effectuer.

En résumé, le système de 1842 offrirait à l'État les avantages suivants :

Répartition des dépenses de construction et de mise en activité des chemins de fer français entre l'État et les compagnies, de manière à obtenir la prompte exécution de ces grandes et utiles entreprises sans compromettre ni gêner les finances publiques.

Réserve en faveur de l'État de divers motifs de bénéfices produisant la parité d'un revenu net annuel de. . . 7,24 % par rapport à son capital engagé, et lui constituant, après les trente années d'exploitation concédées aux compagnies, un profit total de. . . . . 862 millions, soit plus du double de ses déboursés primitifs.

Enfin, après la concession des chemins de fer sur les bases consacrées par ce système, faculté assurée à l'État de reprendre possession de ces chemins après les douze premières années de l'exploitation, à sa volonté, d'année en année, si

Digitized by Google

quelque motif d'intérêt public exigeait l'exécution de cette importante mesure; et pour prix de l'exercice de ce droit immense, simple obligation imposée au trésor public de subir un mouvement de fonds, c'est-à-dire, de payer d'une main ce qu'il viendrait de recevoir de l'autre.

V.

SYSTÈME DE L'EXÉCUTION COMPLÈTE PAR LES COMPAGNIES.

Les conditions de l'exécution complète des chemins de fer par des compagnies sont ordinairement, en France, une concession de 99 années d'exploitation, sous les obligations d'un cahier des charges semblable, à peu près, à celui imposé pour l'application du système de 1842.

Cependant, afin de tenir compte de la réduction que cette durée pourrait éprouver, en définitive, par l'effet de l'adjudication publique ou d'une négociation directe avec les compagnies, nous admettrons, pour nous rapprocher de la vérité autant que cela est possible dans une hypothèse, que la durée de la concession dans le système qui nous occupe serait seulement de 80 années.

Le système de la construction complète des chemins par les compagnies, dispenserait l'Etat de toute coopération financière dans le coût de cette construction. Mais comme la conséquence nécessaire de ce système serait d'attribuer tous les produits nets donnés par les chemins aux compagnies qui auraient seules pourvu aux frais de premier établissement, il résulterait de son application que, si l'Etat était exonéré

Digitized by Google

de toute dépense, il serait en même temps privé de toute participation aux revenus.

Cet exposé sommaire des conditions fondamentales du système qui nous occupe et des conséquences financières qu'il devrait produire, ne présente rien de bien favorable à son adoption. Pour mieux apprécier sa valeur réelle, comparons ses résultats avec ceux dérivant du système de 1842.

L'application du système de 1842 obligerait l'Etat à débourser. . . . . 375 millions,

mais il gratifierait le trésor public de bénéfices annuels divisés en deux catégories dont chacune appartiendrait à une certaine période de temps.

La première catégorie se continuerait durant toute la concession primitive, soit pendant trente années. Elle produirait, par la réunion des parts afférentes à l'Etat dans la répartition des produits nets et par divers autres motifs, un bénéfice total de . . . . . 862 millions.

La seconde catégorie commencerait à l'expiration de la concession attribuée aux compagnies par le système de 1842, c'est à dire à la trente et unième année après l'ouverture de l'exploitation. Cette catégorie se continuerait indéfiniment; mais, pour établir avec exactitude la comparaison que nous avons entreprise, il faut compter seulement les bénéfices qu'elle produirait en 50 années. Les deux catégories réunies embrasseront ainsi une période de 80 ans, égale à la durée de la concession attribuée aux compagnies fournissant le coût complet des chemins. En admettant l'hypothèse la moins favorable, celle où l'Etat continuerait à concéder l'exploitation à des compagnies, le revenu net afférent au trésor serait, comme il a été précédemment expliqué, de 43,750,000 fr. par année. Ce revenu, perçu pendant 50 années, formerait un bénéfice total de. . 2,187,000,000 fr.

Ainsi la première catégorie donnerait aux finances publiques,

Digitized by Google

en 30 années, un bénéfice total de . . 862,000,000 fr.

La seconde catégorie leur donnerait, en 50 années 2,187,000,000

Total dans une période de 80 ans. . 3,049,000,000 fr.

Les calculs qui servent de base à ce résultat ne comprennent aucune de ces combinaisons au moyen desquelles, en faisant refléter sur le papier la fantasmagorie grossissante des intérêts cumulés, on présente des résultats monstrueux, véritables chefs-d'œuvre de fascination qui surprennent et égarent l'esprit. Ici tout est simple, tout est vrai, tout repose sur des faits connus et non contestés. Les augmentations de bénéfice que l'avenir ne peut manquer de produire n'ont pas même été admises en lignes de compte; les proportions moins favorables du présent ont été strictement observées.

Toutefois, il faut s'empresser de reconnaître que cette somme de bénéfices que l'adoption du système de 1842 produirait directement ou indirectement, c'est-à-dire par ses effets immédiats, ou par ses conséquences ultérieures, ne constituerait pas un profit absolu pour l'Etat, comparaison faite des résultats de ce système avec ceux du système de l'intervention absolue des compagnies. Il faut déduire de ces bénéfices les avantages financiers inhérents à ce dernier mode; la balance finale donnera la valeur réelle de l'un et de l'autre des deux systèmes comparés.

L'intervention exclusive des compagnies dispenserait l'Etat de l'obligation d'engager, dans la construction des chemins de fer, les 375 millions que lui demanderait au contraire le système de 1842. Dans le premier cas, l'Etat économiserait donc, par exemption de mise de fonds. . . 375 millions.

La conséquence nécessaire de l'économie de ce capital serait l'économie des intérêts qu'aurait consommé son emploi. Cet intérêt, au taux exagéré de 5 % l'an, représen-

Digitized by Google

terait une somme annuelle de 18,750,000 fr., soit pour 80 années, un total de . . . . . 1,500 millions.

Enfin, l'exploitation des chemins de fer par les mêmes compagnies, pendant 80 années, déchargerait l'Etat de l'obligation de renouveler la voie de fer pendant toute cette période de temps. La durée d'une voie de fer étant de 25 années, il y aurait lieu à trois renouvellements pendant une période de 80 ans. Chaque renouvellement devant coûter 50,000 fr. par kilomètre, les trois renouvellements coûteraient ensemble 150,000 fr. par kilomètre, soit pour les 2,500 kilomètres chemins de fer à concéder. . . 375 millions. Cette somme représente l'économie que le système de l'intervention absolue des compagnies obtiendrait sur ce point à l'Etat.

Comparativement avec le système de 1842, le système dont l'examen nous occupe donnerait donc à l'Etat, en 80 années, les avantages suivants :

Economie de mise de fonds.	375,000,000 fr.
— des intérêts de la mise de fonds .	1,500,000,000
— du coût de 3 renouvellements de la voie,	375,000,000
Total	2,250,000,000 fr.

On a vu que le système de 1842 donnerait aux finances publiques, directement ou indirectement, en 80 ans, une somme totale de bénéfices, s'élevant à . 3,049,000,000 fr.

Le système de l'intervention absolue des compagnies, comparé à celui de 1842, obtiendrait à l'Etat des économies s'élevant à 2,250,000,000

Balance au profit du système de 1842, 799,000,000 fr.

Ainsi, le système de l'intervention absolue des compagnies dans la construction des chemins de fer, sous l'inévitable condition de très longues concessions, priverait l'Etat, comparativement avec les effets du système de 1842, d'un

Digitized by Google

bénéfice final qu'on doit évaluer, au minimum, à HUIT CENTS MILLIONS !

Ce résultat constate, seulement au point de vue des produits financiers, les conséquences du système de la construction absolue par les compagnies. Il faut examiner maintenant les effets de ce système sous divers autres rapports.

L'application de la loi de 1842 appellerait les compagnies à fournir. . . . . 375 millions pour l'achèvement et la mise en activité de service des 2,500 kilomètres de chemins de fer à concéder. L'application du système de construction absolue de ces chemins par les compagnies doublerait nécessairement cette mise de fonds. Ce ne serait donc plus 375 millions seulement, mais bien. . . . . 750 millions qu'il faudrait demander alors aux capitaux privés. Si l'on compare l'organisation actuelle et les exigences des capitaux flottants, qui seuls devraient être appelés à la fournir, avec la valeur réelle du placement qui leur serait ainsi offert, on est conduit à redouter l'impossibilité de réaliser l'énorme capital qui vient d'être indiqué.

La constitution des compagnies industrielles repose nécessairement sur l'application du principe de l'association. Il en est de ce principe utile comme de ces liqueurs généreuses qui activent l'énergie vitale quand elles sont prises à doses mesurées, mais qui énervent et usent l'organisation quand leur emploi est poussé jusqu'à l'abus. Il faut donc en restreindre l'application dans de sages et prudentes limites. C'est là un problème délicat et difficile. Les fortunes privées se composent des capitaux représentés par les propriétés mobilières et immobilières, des capitaux fixés à divers titres dans les industries nationales, des capitaux flottants dont l'emploi n'a rien de permanent ou de régulier, et enfin des capitaux que

Digitized by Google

d'ignorants thésauriseurs laissent trop souvent dormir sans utilisation. Lorsque les temps sont prospères, ces fortunes s'accroissent chaque année des bénéfices nets que produisent les diverses industries, ou des économies que les capitaux autrement engagés réalisent sur leurs revenus. Pour éviter des déplacements qui ne seraient pas sans danger, il faut prendre garde que les capitaux nécessaires pour la constitution de grandes compagnies industrielles soient dans une proportion rationnelle avec la masse probable des capitaux flottants. Il est certainement plus facile d'exprimer la nécessité de cette proportion que d'en indiquer les termes. Le statisticien le plus habile aurait de la peine à présenter sur ce point des évaluations dont l'exactitude fût incontestable. Il suffit, d'ailleurs, de mettre en relief cette nécessité pour en faire reconnaître l'importance et pour conduire à cette conclusion que, moins on demandera de capitaux aux fortunes privées, plus on sera certain de maintenir dans un juste équilibre les ressources que ces fortunes mettent au service des industries exploitées par le pays.

Le crédit public se trouverait aussi intéressé dans cette question grave. Le capital social des compagnies industrielles est ordinairement représenté par des actions de 500 fr. chacune. Toutes ces actions ne restent pas immobiles entre les mains de leurs souscripteurs primitifs ; une grande partie flotte constamment sur les divers marchés où elles sollicitent et occupent une certaine quantité des capitaux disponibles. Il est évident que plus le nombre de ces valeurs de bourse sera considérable, plus elles feront aux fonds publics une concurrence capable de comprimer leur essor et de détourner d'eux les capitaux. Les effets de cette concurrence se feraient sentir d'une manière plus fâcheuse si quelque circonstance imprévue plaçait l'Etat dans l'obligation de contracter un emprunt. Les conditions d'une telle opération seraient

Digitized by Google

alors d'autant plus onéreuses pour les finances publiques, que la valeur vénale des fonds publics serait moins élevée et les capitaux moins disposés à se porter sur ces fonds.

A toutes ces considérations on objectera peut-être, d'une part, l'empressement avec lequel les capitaux étrangers, et surtout les capitaux anglais s'engagent dans les compagnies organisées pour l'exécution des chemins de fer français, et, d'autre part, la facilité avec laquelle diverses compagnies concurrentes pour la concession d'un même chemin de fer réunissent, chacune, des souscriptions pour tout le capital exigé par l'entreprise. Ces objections sont faciles à réfuter.

L'empressement des capitaux étrangers est incontestable ; il ne faut pourtant pas s'en exagérer la valeur. En principe, les chemins de fer étant un élément énergique de force et de richesse, la coopération des capitaux étrangers dans le coût de construction de nos chemins de fer est une véritable commandite, destinée à faciliter le développement de la puissance et de la prospérité de la France. L'empressement avec lequel cette coopération est offerte est donc un avantage; mais il faut en resserrer l'acceptation dans certaines limites, afin de n'en pas compromettre les bons effets. Ces dispositions favorables pourraient bien d'ailleurs se refroidir si l'on se montrait trop desireux de les utiliser. Les capitaux sont timorés, ils battent souvent en retraite lorsqu'on les sollicite un peu vivement. Puis encore, il faut tenir compte des circonstances qui pourraient détourner les capitaux étrangers sur un autre emploi. En Angleterre, par exemple, les capitaux flottants viennent d'être appelés à pourvoir au coût de 1,300 kilomètres de chemins de fer à construire sur le sol britannique. Ces nouvelles entreprises, plus coûteuses comme on sait en Angleterre qu'en France, absorberont au moins 400 millions. Quelle que soit la richesse de l'Angleterre, il lui serait probablement très difficile de

Digitized by Google

pouvoir, à la fois, fournir le coût de ses propres chemins et faire une large commandite aux constructeurs des chemins de fer français. La coopération des capitaux étrangers est donc un avantage qu'on peut, qu'on doit même utiliser, mais dont il faut user avec une sage réserve. Il faut attendre qu'ils s'offrent spontanément; il serait imprudent et même dangereux de les solliciter, ou de leur accorder une trop grande participation.

Ainsi, dans le cas où les capitaux privés seraient appelés à pourvoir au coût absolu de nos chemins de fer, il ne faudrait pas compter sur la coopération des capitaux étrangers; ce complément devrait être demandé aux capitaux français. On a vu combien une demande aussi considérable pourrait imposer de dangereuses perturbations à l'emploi des capitaux fixément engagés dans les industries. La facilité avec laquelle se remplissent les listes de souscriptions ouvertes par les compagnies poursuivant concurremment la concession d'un même chemin de fer, ne prouve rien en faveur de la masse des capitaux disponibles. Si l'on pouvait comparer les listes de souscriptions recueillies par chaque compagnie concurrente, on trouverait qu'elles portent toutes à peu près les mêmes noms accolés aux mêmes sommes. Les listes de souscriptions pour un chemin de fer se composent, d'abord et en majorité, de capitalistes appartenant aux localités que le chemin projeté doit desservir, et ensuite de banquiers ou spéculateurs qui souscrivent à tous les chemins pour vendre plus tard, à bénéfice, leurs titres d'actionnaires. Les capitaux appartenant à une localité ne se portent pas sur les chemins desservant d'autres points du pays. Ainsi, les capitalistes lyonnais souscrivent pour le chemin de Paris ou pour celui de Marseille; ils ne souscrivent pas pour les chemins de l'ouest, ou pour ceux du nord de la France. Les noms lyonnais que les souscriptions de ces chemins éloignés enre-

Digitized by Google

gistrent appartiennent à la banque ou à la spéculation, et leur nombre est très minime. Les capitalistes qui ont confiance dans une entreprise de chemin de fer ne se font pas scrupule de souscrire en même temps sur toutes les listes ouvertes dans le but de poursuivre la concession de cette entreprise. Par ce moyen, ils le disent eux-mêmes, ils sont certains d'être actionnaires, quelle que soit la compagnie qui restera adjudicataire. Les spéculateurs, par ce seul motif qu'ils veulent spéculer, agissent comme les capitalistes appartenant aux localités. Les souscriptions concurrentes qui, par leur résultat sommaire, apparent sur le papier, présentent deux, trois ou même quatre capitaux pour un seul nécessaire à l'exécution d'un même chemin de fer, ne prouvent donc pas que ces capitaux soient réellement disponibles ; elles démontrent, au contraire, par la similitude de leurs éléments, qu'il serait difficile de recueillir pour ce chemin des ressources plus considérables sans dépasser la proportion existante des capitaux flottants, et sans causer les déplacements dont les fâcheux effets ont été indiqués. Il pourrait bien arriver d'ailleurs que, justement par ce motif qu'ils seraient plus largement sollicités, les capitaux privés se montrassent moins empressés de donner leur concours. La réalisation de cette fâcheuse éventualité compromettrait probablement la construction de nos chemins de fer; elle aurait tout au moins pour effet de renouveler l'ajournement dont nous avons eu déjà tant à souffrir.

Aux inconvénients si graves qui viennent d'être exposés, il faut ajouter d'autres inconvénients encore que produirait l'immense durée de concession, accompagnement inévitable de la construction absolue par les compagnies.

Une concession de quatre-vingt années équivaut presque à une aliénation réelle. Le cahier des charges, cette charte des compagnies concessionnaires, reste immuable pendant toute cette longue période. Les évènements marchent, les habitudes

Digitized by Google

se modifient, de nouveaux besoins surgissent, le monde s'enrichit d'inventions nouvelles qui permettraient de réduire les tarifs et de donner plus de bien-être ou plus de sécurité aux voyageurs; les compagnies peuvent rester en dehors de ce mouvement général, elles peuvent repousser des innovations heureuses, elles peuvent continuer des perceptions devenues exorbitantes. Certainement, on ne doit pas supposer que les compagnies poussent aussi loin l'inintelligence et le mauvais vouloir; ce serait tomber dans un pessimisme trop absolu. Admettons donc une hypothèse plus vraisemblable : les compagnies adopteront les inventions nouvelles, elles offriront aux voyageurs tous les avantages desirables, elles iront même jusqu'à réduire leurs tarifs. Mais elles ne seront pas complaisantes au point de placer les intérêts généraux au dessus de leurs propres intérêts. Si l'État a besoin de leurs chemins pour certains emplois d'utilité publique, s'il devient urgent de modifier quelques parties d'une ligne de fer, s'il s'agit d'un sacrifice important et nécessaire, et bien certainement des éventualités de ce genre se manifesteront pendant une période de quatre-vingt années, les compagnies usant de leurs droits pourront résister, ou bien elles feront chèrement payer ce qui leur sera demandé. Enfin, pour dernière hypothèse, si les bénéfices réalisés par les compagnies atteignent une élévation démesurée par l'effet des économies dont le progrès des sciences aurait gratifié les frais d'exploitation, il faudra se résigner à laisser cet impôt extraordinaire peser sur le pays. On répond à ces objections que, dans ces cas, l'État pourrait user de la faculté à lui réservée de déposséder les compagnies, à partir de la quinzième année de leur exploitation, sous la seule obligation de leur payer, durant tout le temps pendant lequel la concession devrait encore durer, une annuité réglée d'avance par le cahier des charges sur les mêmes bases que dans le système de 1842. Voyons quelle in-

Digitized by Google

fluence l'utilisation de cette faculté exercerait sur les finances publiques.

Pour établir cette appréciation, il faut d'abord chercher à connaître l'époque à laquelle il est probable que le rachat des chemins pourrait devenir nécessaire aux intérêts généraux du pays.

Il ne paraît pas présumable que les motifs capables de déterminer l'État à user de la faculté du rachat se manifestent dans les trente premières années de l'exploitation. Les sciences progressent incessamment, mais avec lenteur. Il est rare que leurs découvertes soient immédiatement adoptées et mises en pratique ; un temps considérable s'écoule presque toujours en hésitations et en tâtonnements avant que l'application des inventions nouvelles soit vulgarisée. Puis encore, la circulation n'acquerra pas de prime abord les développements auxquels plus tard elle sera appelée. Ces développements, peu prononcés dans le principe, s'accroîtront à mesure que la population appréciera les facilités que les chemins de fer offrent aux voyages, à mesure surtout que les chemins de fer se multiplieront sur la surface du pays. Il est donc probable que vingt-cinq ou trente années s'écouleront avant que des perfectionnements notables, ou un énorme développement de circulation, produisent des résultats tels que le rachat des chemins de fer par l'État devienne une question d'utilité publique. Afin de simplifier les faits, nous ferons coïncider l'époque à laquelle aurait lieu le rachat avec celle à laquelle aurait fini la concession accordée selon le système de 1842. Pour éviter tout reproche d'exagération à nos calculs, nous supposerons que cette mesure serait déterminée par des considérations tout à fait étrangères à l'accroissement des produits nets donnés par les chemins.

Dans cet hypothèse, au moment du rachat, les chemins rendraient seulement, comme au début de leur exploitation,

Digitized by Google

un revenu moyen net, annuel, de 25,000 fr. par kilomètre, soit pour les 2500 kilomètres une somme totale de. . . . . 62,500,000 fr.

Comme le système qui nous occupe exclut l'État de toute participation aux produits des chemins, cette somme de 62,500,000 fr. représenterait le bénéfice annuel moyen obtenu par les compagnies et formerait la base de l'annuité à leur payer pour prix de leur dépossession. Le payement de cette annuité pendant le temps à courir pour complément de la concession à laquelle les compagnies avaient droit, c'est-à-dire pendant cinquante années, s'élèverait au total de. . . . . 3,125,000,000 fr.

Dans le cas où l'État voudrait racheter les chemins après trente années d'exploitation, il gréverait donc le trésor public de l'obligation de payer, en cinquante annuités égales et successives, une somme totale de. . . . 3,125,000,000 fr.

Mais, en même temps, le trésor public serait gratifié des revenus annuellement produits par les chemins. Il y aurait, dans cet avantage, une compensation des charges financières résultant de la dépossession des compagnies. Le rachat des chemins de fer par l'État deviendrait ainsi une opération dans laquelle, la dépense étant balancée par une recette égale, le bénéfice final serait la libre disposition des chemins de fer par l'État. Cherchons maintenant à nous rendre compte des résultats qu'aurait produit, en pareille circonstance, le système de 1842.

Si, contre toute probabilité, le rachat devait avoir lieu avant la trentième année, c'est-à-dire pendant la durée de la concession attribuée par ce système aux compagnies, l'État devrait payer, chaque année, et jusqu'à la fin de la concession, une annuité égale aux bénéfices précédemment obtenus par les compagnies, soit. . . . . 46,250,000 fr.

Cette annuité comparée à celle de. . . . 62,500,000 fr. que devrait payer l'État pour le rachat, dans le système de

Digitized by Google

l'intervention absolue des compagnies représente une économie, c'est-à-dire un bénéfice annuel de. . 16,250,000 fr. au profit du trésor public.

Dans le cas plus vraisemblable où la prise de possession des chemins de fer par l'État deviendrait essentiellement utile, à la trente et unième année après l'ouverture première de l'exploitation, le système de 1842 restituant gratuitement à cette époque les chemins à l'Etat, il n'y aurait pas lieu de payer le prix d'un rachat. On vient de voir que le système de l'intervention absolue des compagnies obligerait l'Etat à payer pour prix de rachat, après 30 années d'exploitation, 50 annuités successives s'élevant ensemble à . 3,125,000,000 fr. le système de 1842 dispenserait l'Etat de cette obligation et lui donnerait ainsi une économie, c'est-à-dire un bénéfice de. . . . . 3,125,000,000 fr.

Expliquons, une fois pour toutes, que cette transformation d'économies en bénéfices n'est pas un vain artifice de langage, dans la question qui nous occupe. Si, en effet, la comparaison d'un système avec un autre système démontre que l'un atteint *le même but* moyennant moins de dépense que l'autre, il est évident que l'économie offerte par le système le moins coûteux, laissant ou attribuant au trésor la disposition de sommes qu'il aurait été obligé de dépenser, sans plus de fruit, ou dont il aurait été privé de recueillir le bénéfice, dans une autre hypothèse, il y a profit pour les finances publiques de toutes ces sommes qui, dès-lors, peuvent être consacrées à d'autres emplois d'utilité publique.

Après avoir constaté successivement les conséquences que l'adoption du système de la construction absolue des chemins de fer par les compagnies produirait, comparativement avec le système de 1842, il reste seulement à résumer les divers résultats auxquels ce travail nous a conduit.

Mais est-il besoin ici de résumer pour conclure? N'est-il

Digitized by Google

pas évident que le système de la construction absolue des chemins de fer par les compagnies serait plus onéreux pour les finances publiques, plus défavorable aux intérêts généraux du pays? N'est-il pas évident que ce système porterait inévitablement la perturbation dans l'emploi actuel des capitaux privés, à cause de l'énormité de la dépense à laquelle ces capitaux devraient pourvoir? Ne doit-on pas redouter que l'action du crédit public ne fut compromise par la multiplicité des valeurs industrielles dont tous les grands marchés seraient alors inondés? Ne serait-il pas à craindre que les tentatives faites afin de réunir les capitaux nécessaires pour une si colossale entreprise n'obtinssent pas de succès, et ce fâcheux avortement n'aurait-il pas pour conséquence d'ajourner pour longtemps peut-être, l'achèvement de nos chemins de fer, ou d'obliger à d'onéreuses concessions pour ramener les capitaux intimidés? N'a-t-il pas été démontré que l'adoption de ce système priverait le trésor public d'une accumulation successive de bénéfices nets s'élevant au moins, en quatre-vingts années, à *huit cents millions*. Enfin, si la reprise de possession des chemins de fer par l'État devenait une mesure d'utilité publique, le système de l'intervention absolue des compagnies n'obligerait-il pas l'État à payer, en cinquante annuités successives, une somme qu'on ne saurait évaluer à moins de *trois milliards* pour prix d'un rachat que le système de 1842 lui aurait attribué à titre *complètement gratuit*? La réponse à ces questions ne saurait être douteuse : il faut repousser un système capable de produire de tels effets.

Digitized by Google

VI.

SYSTÈME DU FERMAGE.

Plusieurs modes ont été successivement proposés pour l'application du système ayant pour objet la construction absolue par l'Etat, et la mise en ferme de l'exploitation par des baux de courte durée concédés à des compagnies fournissant l'outillage et le matériel.

Dans le principe, les conditions étaient assez simples. Elles avaient pour effet d'attribuer à l'Etat, pour prix d'un bail d'exploitation pendant douze années, une annuité proportionnelle en rapport avec le coût de la voie, estimé à 100,000 fr. par kilomètre. Cette annuité paraissait d'abord devoir être de 5 %; bientôt on l'éleva successivement à 6, à 7, puis enfin à 8 %. Mais des études sérieuses ayant fait ressortir combien ces conditions seraient à la fois onéreuses pour l'État et démesurément avantageuses pour les compagnies, on dut chercher des combinaisons meilleures. Au mois de juin 1844, un nouveau mode fut présenté. Comme, de tous les moyens d'application du système qui nous occupe, ce mode est celui qui a stipulé les propositions les plus avantageuses pour l'Etat, nous prendrons ses résultats pour base de notre appréciation.

Les conditions que ce mode comporte sont assez compliquées ; en voici les termes :

1° Affectation à l'État de 3 % sur le capital de 250,000 fr. par kilomètre.

Digitized by Google

2° Affectation aux compagnies de 8 % sur le capital de 50,000 fr. par kilomètre engagé par elles.

3° Partage de l'excédant entre l'État et les compagnies dans les proportions suivantes :

	A L'ÉTAT.	AUX COMPAGNIES.
Jusqu'à 15,000 fr. de produits nets par kilomètre	50 %	50 %
Pour chaque 1000 fr. excédant, de 16,000 à 20,000 fr.	75 %	25 %
Pour chaque 1000 fr. excédant 20,000.	90 %	10 %

Au premier aspect, ces conditions paraissent offrir d'immenses avantages à l'Etat; examinons si cette apparence est confirmée par les faits.

D'après le *système du fermage*, c'est ainsi qu'est généralement désignée la combinaison à laquelle se rapportent les conditions qui viennent d'être exposées, l'État devrait fournir au coût de construction,

du dessous du chemin évalué	150,000 fr.	par	kilomètre.
de la voie de fer évalué	100,000	—	—
Soit à une dépense totale de	250,000 fr.	—	—

Les compagnies devraient fournir seulement au coût de l'outillage et du matériel soit. . 50,000 fr. par kilomètre.

Cette répartition, entre l'État et les Compagnies, de la dépense nécessaire pour la construction et la mise en exploitation des 2500 kilomètres de chemins de fer à concéder, obligerait donc l'État à fournir un capital de. . 625,000,000 fr.
et les compagnies à fournir un capital de. . 125,000,000 fr.

Le produit annuel moyen de chaque kilomètre étant de 25,000 fr., voici quelles seraient les parts respectives de l'État et des compagnies par suite de la répartition effectuée selon les proportions indiquées ci-dessus :

Digitized by Google

RÉPARTITIONS.	A L'ÉTAT.	AUX COMPAGNIES.	RÉSUMÉ.
Attribution fixe à l'état de 3 % par rapport à 250,000 fr. capital engagé.	7,500	»	7,500
Attribution fixe aux compagnies de 8 % par rapport à 50,000 fr. capital engagé.	»	4,000	4,000
Ces deux sommes. . . . . 7,500 plus. . . . . 4,000 font ensemble. . . . 11,500 Reste à ajouter. . . . 3,500 pour compléter le total de la première catégorie du partage, soit. 15,000			
Les 3,500 fr. complétant la première catégorie, devraient être ainsi partagés :			
50 % à l'État.	1,750	»	1,750
50 % aux Compagnies.	»	1,750	1,750
Vient ensuite la seconde catégorie comprenant les sommes de 16,000 à 20,000 f. inclusivement, soit 5,000 f. Cette catégorie se partagerait ainsi :		»	
75 % à l'État.	3,750		3,750
25 % aux Compagnies.		1,250	1,250
Vient enfin la troisième catégorie comprenant toutes les sommes au dessus de 20,000. Dans l'hypothèse donnée, cette somme serait de 5,000 f. Le partage en serait ainsi fait :			
90 % à l'État.	4,500	»	4,500
10 % aux Compagnies.		500	500
TOTAUX.	17,500	7,500	25,000

D'après les résultats présentés par ce tableau de répartition, le revenu total annuel de 62,500,000 fr. produit par les 2500 kilomètres de chemins de fer à concéder se partagerait comme suit, entre l'État et les compagnies :

Les compagnies obtiendraient, à raison de 7500 fr. par kilomètre, un bénéfice annuel de. . . . 18,750,000 fr.

Digitized by Google

représentant, par rapport à leur capital engagé, un revenu proportionnel de. . . . . 15 %.

L'État recevrait, à raison de 17,500 fr. par kilomètre, un bénéfice annuel de. . . . . 43,750,000 fr.
représentant, par rapport à son capital engagé, un revenu proportionnel de. . . . . 6,48 %.

Les douze années d'exploitation concédées par ce système, donneraient donc :

AUX COMPAGNIES.

Pour un capital de. . . . . 125,000,000 fr.
Un bénéfice total, en douze ans, de. . . 225,000,000 fr.

A L'ÉTAT.

Pour un capital de. . . . . 675,000,000 fr.
Un bénéfice total, en douze ans, de. . . 525,000,000 fr.

Le profit ainsi obtenu par l'État serait certainement satisfaisant s'il était absolu et définitif. Examinons si des charges directement ou indirectement produites par le système de fermage ne viendraient pas réduire ce bénéfice apparent.

Les *compagnies fermières*, c'est ainsi qu'on a pris l'habitude de désigner les compagnies auxquelles serait concessionnée l'exploitation par le mode que nous voulons apprécier, les compagnies fermières seraient nécessairement chargées de l'entretien et de la réparation de tout le chemin dont l'usage leur serait concédé; mais elles ne seraient pas, ou pour mieux dire, elles ne pourraient pas être chargées du renouvellement de la voie, lorsque le besoin de ce renouvellement viendrait à se manifester.

L'entretien d'une voie de fer se borne à la maintenir en état parfait de service. Ainsi, il faut rétablir dans leur position normale les traverses déplacées par le ressaut, il faut relever les parties affaissées, remplacer le sable enlevé par le mouvement de la circulation ou par les vents, il faut consolider les rails dont l'immobilité a été compromise, il faut enfin

Digitized by Google

qu'une surveillance attentive et incessante conserve, autant que possible, à l'ensemble de la voie toute la perfection qu'elle avait au moment où elle a été livrée à la circulation.

Les réparations de la voie pourvoient seulement au remplacement des traverses, rails, coussinets, chevilles et autres accessoires qu'un accident imprévu, ou bien un défaut exceptionnel viennent à mettre hors de service.

Ces deux catégories de dépenses incombent nécessairement à la charge des compagnies ; elles rentrent dans la masse générale des frais d'exploitation. Il n'en est pas de même des dépenses causées par la nécessité du renouvellement général de la voie de fer lorsque, par l'effet de l'usure, le besoin de ce renouvellement vient se manifester. C'est là une réparation extraordinaire trop considérable pour qu'on puisse raisonnablement exiger qu'il y soit pourvu par les produits d'une exploitation basée sur le système du fermage. Quelques calculs bien courts démontreront mieux que tous les raisonnements cette impossibilité.

On a vu que chaque renouvellement de la voie de fer coûterait . . . . . 125,000,000 fr.
Les revenus annuels recueillis par les compagnies fermières s'éléveraient en moyenne à . . . . . 18,750,000 fr.
L'obligation de fournir, à leurs dépens, au coût d'un renouvellement de la voie forcerait ces compagnies à consacrer à cet emploi près de sept années de leurs revenus. Pendant cet espace de temps, comprenant plus de la moitié de la durée de leur concession, elles devraient renoncer à tout bénéfice quelconque, elles ne recevraient pas même un centime d'intérêt pour leur capital. Cela n'est pas possible.

Il est donc évident que les compagnies fermières ne pourraient être obligées à renouveler à leurs frais la voie de fer. Le système du fermage ferait nécessairement tomber cette dépense à la charge du trésor public.

Digitized by Google

Le renouvellement de la voie de fer devant avoir lieu tous les vingt-cinq ans et devant coûter 125,000,000 fr., l'Etat devrait donc prélever, sur les revenus que lui donneraient les chemins de fer, l'annuité nécessaire pour constituer cette somme en vingt-cinq années. On serait fondé à calculer cette annuité sur la base d'une cumulation d'intérêts composés au taux de 4 % l'an, car on ne peut espérer que l'État puisse obtenir pour ses placements un intérêt plus élevé ; cependant pour choisir toujours l'hypothèse la plus défavorable au système de 1842 avec lequel nous comparons les autres systèmes, nous admettrons que cette cumulation aurait lieu au taux composé de 5 % l'an. Sur cette base, l'annuité proportionnelle étant de 2,09 %, elle s'élèverait par rapport à une somme de 125,000,000 à . . . . 2,612,000 fr.
faisant par rapport à 675,000,000, capital primitivement engagé par l'État, une quotité proportionnelle de, . 0,38 %
qui serait à déduire du produit proportionnel de. . 6,78 %
afférent à l'État par l'effet de sa participation, selon le système du fermage, dans les produits nets des chemins de fer. Prenons note de cette réduction et continuons notre examen.

Le système de 1842 oblige les compagnies

1° à construire à leurs frais la voie de fer, dont le coût, pour 2500 kilomètres et à raison de 100,000 fr. par kilomètre, absorberait un capital de . . . . 250,000,000 fr.

2° A céder gratuitement à l'État cette voie de fer, lorsque leur concession a pris fin, c'est-à-dire après trente années d'exploitation.

Le système du fermage oblige, au contraire, le trésor public à payer le coût de la construction primitive de la voie, soit . . . . . 250,000,000 fr.

Ainsi, comparativement avec le système de 1842, le système de fermage imposerait à l'État les désavantages suivants :

Digitized by Google

1° Obligation de dépenser un capital de . . pour construction primitive de la voie, construction que le système de 1842 aurait mis à la charge absolue des compagnies.	250,000,000 f.
2° Privation du bénéfice qu'aurait donné le système de 1842 d'après lequel, à la fin de leur concession, les compagnies auraient dû abandonner gratuitement à l'État la voie de fer construite à leurs dépens. Ce bénéfice, représentant la valeur de la voie, doit être compté pour	250,000,000
TOTAL.	500,000,000 f.

Voyons quelle serait l'influence de ces désavantages par rapport au revenu net apparent produit par le système de fermage.

En forçant l'État à engager dans la construction des chemins de fer un surcroît de capital de 250,000,000 fr., afin de pourvoir au coût de travaux que l'autre mode aurait dispensé le trésor public de payer, le mode du fermage aurait fait perdre nécessairement aux finances publiques l'intérêt de ce surcroît de dépenses.

Cet accroissement de capital étant employé à payer le coût de construction primitive de la voie, qui doit être renouvelée après une période de 25 années, le mode du fermage fait perdre aux finances publiques, en vingt-cinq années, toute la valeur de ce capital.

Enfin, le système de fermage privant l'État de la propriété et de la prise de possession de la voie, à titre gratuit, après une concession de trente années d'exploitation à des compagnies, les finances publiques perdent par ce fait le bénéfice absolu de 250,000,000 fr. que le système de 1842 leur aurait attribué.

Traduisons ces résultats en chiffres :

Digitized by Google

Pour servir les intérêts à 5 % l'an, et l'amortissement en vingt-cinq années d'une somme de 250,000,000, coût de la voie de fer dont la construction serait extraordinairement imposée à l'État, il faut, avec les intérêts composés à 5 % l'an, une annuité proportionnelle de 7,095 %, soit une somme annuelle de. . . . . 17,738,000 fr.
Cette annuité mise en rapport avec les 675,000,000, capital engagé par l'État, représente une quotité proportionnelle de. . . . . 2,62 %.

Pour constituer en trente années un capital de 250,000,000 f. représentant la valeur de la voie de fer dont l'abandon serait gratuitement fait par les compagnies à l'État, après trente années d'exploitation selon le système de 1842, il faut, à l'intérêt composé de 5 % l'an, une annuité proportionnelle de 1,505 % soit une somme annelle de . . . 3,762,000 fr., faisant, par rapport à 675,000,000 fr., capital engagé par l'État une quotité proportionnelle de . . . . 0,57 %.

Les calculs auxquels nous venons de procéder ont produit les résultats suivants :

Comparativement avec les avantages offerts par le système de 1842, le système du fermage ferait perdre, chaque année, aux finances publiques :

1° Par l'obligation de prélever sur les bénéfices l'annuité nécessaire afin de constituer, en vingt-cinq ans, le coût du renouvellement de la voie	2,612,000 fr.
2e Pour intérêts et amortissement en vingt-cinq années du coût primitif de la voie .	17,738,000
3° Pour privation de la cession gratuite de la voie	3,762,000
TOTAL annuel	24,112,000 fr.

L'État recevrait chaque année, pour sa part afférente dans la répartition, selon le système du fermage, des produits des

Digitized by Google

chemins une somme de	43,750,000 fr.
Il faudrait prélever sur ce revenu, pour les divers motifs qui viennent d'être indiqués	24,112,000
Resterait, profit net.	19,638,000 fr.

Cette somme, mise en rapport avec le capital de 675,000,000 f. engagé par l'État pour l'application de ce système, représente une quotité proportionnelle de . . . . 2,90 %.

Il y a loin de ce bénéfice final à celui de 6,48 % que le système du fermage semble, au premier aspect, devoir offrir au trésor public!!...

Terminons cette appréciation financière par une dernière comparaison :

Le système de 1842 donnerait à l'État, pour son capital engagé, un revenu net proportionnel de	7,24 %
Le système du fermage donnerait à l'État, pour son capital engagé, un revenu net proportionnel de	2,90 %
Balance en faveur du système de 1842. . . .	4,34 %

Ainsi, au point de vue financier, le système de 1842 donnerait des résultats s'élevant à plus du double de ceux que produirait le système du fermage.

Cette énorme différence suffirait pour déterminer le rejet de ce système. Cependant, avant de prononcer cette exclusion, il faut considérer si une condition spéciale, dont on lui fait un grand mérite, peut compenser les désavantages de ses produits financiers.

Pour faire valoir le système du fermage, on s'appuie surtout sur ce que les concessions dérivant de ce système auraient seulement douze années de durée, et enchaîneraient ainsi pendant moins longtemps que les autres modes la libre disposition des chemins de fer par l'État. Voyons quelle est la valeur réelle de cet avantage apparent.

Le système de 1842 donnerait à l'État le droit facultatif

Digitized by Google

de prendre possession des chemins de fer à sa volonté, d'année en année, à partir de la douzième année d'exploitation par les compagnies concessionnaires. Cette faculté est précieuse; elle attribue à l'État une liberté d'action dont il peut user avec opportunité et retirer de grands avantages. Le système de fermage asservit au contraire cette liberté : il accorde à l'État la faculté de reprendre la libre possession des chemins seulement à l'expiration de chaque bail, c'est-à-dire à des époques fixes, séparées chacune par des périodes successives de douze années. Hors de ces époques, et quelles que soient l'urgence et la gravité des motifs qui exigeraient la prise de possession des chemins de fer par l'État, il faut attendre l'expiration du bail et souffrir patiemment tous les dommages qui peuvent être la conséquence de cette temporisation forcée.

Le système du fermage donne donc à l'État moins de liberté, pour la prise de possession des chemins, que le système opposé. Il faut remarquer d'ailleurs que la courte durée des concessions dérivant du mode du fermage est bien loin de constituer un avantage.

En principe général, les baux à court terme sont désastreux. Le fermier ayant seulement une courte durée d'exploitation est souvent empêché par le soin de son propre intérêt, d'engager ses capitaux en améliorations dont les conséquences favorables seraient coûteuses à produire et lentes à se manifester. La prochaine expiration de son bail le retient. Il craint de travailler et d'ensemencer à grands frais un champ dont un autre que lui serait appelé à recueillir les fruits. Il ne peut tenter des essais, parce que le temps lui manquerait pour profiter de la réussite ou pour le dédommager des pertes que l'insuccès lui aurait fait éprouver. Puis encore, si, dans le voisinage d'un objet exploité par un court bail, il existe un ou plusieurs objets de même nature exploités par

Digitized by Google

des baux de longue durée, il est probable que les meilleurs ouvriers solliciteront par préférence de l'emploi dans cette dernière catégorie qui leur offrira plus de stabilité, plus d'avenir que l'autre, condamnée ainsi, par la seule force des choses, à recevoir les ouvriers les moins habiles et les moins instruits.

Ces conséquences défavorables du système des baux à courte durée seraient surtout à redouter pour l'exploitation des chemins de fer. Une compagnie serait forcée, en ce cas, de se maintenir dans l'ornière des faits acquis et de la routine. Elle ne pourrait tenter aucune expérience sur l'ordre et la combinaison de ses convois, sur la mobilité et la réduction de ses tarifs, elle ne pourrait peut-être même adopter les perfectionnements reconnus avantageux ou économiques, parce que le temps lui manquerait pour amortir les dépenses ou pour réparer la perte que lui auraient causé des expériences non couronnées de succès. Très probablement, une compagnie exploitant par des baux à courte durée n'établirait pas sur son chemin une école destinée à lui fournir des mécaniciens et des chauffeurs ; la prochaine expiration de son bail ne lui permettrait pas de retirer profit d'une aussi utile institution. Elle serait donc obligée de payer chèrement des mécaniciens et des chauffeurs tout formés; heureuse encore si les chemins de fer exploités par des concessions à long terme ne lui enlevaient pas la préférence des mécaniciens et des chauffeurs les plus habiles et les plus soigneux. Enfin, le fréquent renouvellement des baux mettant en question la prolongation de l'administration actuelle d'un chemin de fer, paralyserait l'émulation et réduirait probablement l'entreprise aux stériles proportions d'une spéculation passagère, dont les entrepreneurs chercheraient seulement à retirer le plus de bénéfices possibles. Le service aurait d'ailleurs certainement à souffrir des changements d'administra-

Digitized by Google

tion résultant ou pouvant résulter d'un nouveau bail. Lorsque le moment du renouvellement approcherait, les employés de l'administration restante, incertains de leur avenir, seraient découragés et déploieraient moins de zèle. Et quand une administration nouvelle arriverait, comme sans doute elle aurait ses sympathies à satisfaire, la majeure partie du personnel serait renouvelée et le public devrait subir les inconvénients, les dangers même, résultant de la transition entre les tiraillements d'un début et l'ensemble d'une marche régulière, homogène et bien coordonnée.

Ces funestes effets que produirait le système du fermage, seraient d'autant plus déplorables que leur influence porterait sur les intérêts généraux les plus précieux. Ainsi, les industries nationales auraient à souffrir si le service n'était pas organisé avec une habileté parfaite et toujours soutenue, si les tarifs étaient maintenus à un maximum exagéré, si l'adoption des améliorations était ajournée.

Tous ces inconvénients résulteraient probablement de la courte durée d'exploitation formant l'essentielle condition du système du fermage. On ne peut donc pas considérer comme un avantage des concessions limitées à un court terme; leur effet serait, au contraire, dommageable et onéreux.

Le système du fermage produirait encore une autre conséquence dont la gravité doit être prise en sérieuse considération.

L'exposé raisonné qui a été présenté au commencement de cet écrit, sur la situation de nos finances publiques et sur les ressources dont elles peuvent disposer ou espérer la disposition, a démontré combien il serait imprudent d'aggraver les charges imposées au trésor public par le système de 1842. Tel serait pourtant l'inévitable effet du système du fermage.

Le système de 1842 obligerait l'Etat à contribuer seule-

Digitized by Google

ment pour . . . . . 375 millions au coût de construction des 2,500 kilomètres de chemins de fer à concéder, et il laisserait à la charge des compagnies l'obligation de fournir un capital d'égale importance. Le mode de fermage, détruisant le sage équilibre de cette répartition, demanderait aux capitaux privés seulement 125 millions et augmenterait de 250 millions la dépense imposée à l'Etat qui devrait alors débourser l'énorme capital de . . . . . 625 millions. On ne saurait considérer sans inquiétude ce lourd accroissement de dépenses. Le moindre des inconvénients que produirait cette obligation, ce serait d'alonger infiniment les délais nécessaires pour l'achèvement des chemins. L'Etat devrait, en ce cas, faire concorder la marche des travaux avec la quotité des ressources successivement disponibles chaque année. Il suffirait d'un évènement politique un peu grave, ou d'une crise financière, pour que les constructions commencées fussent forcément interrompues faute d'argent pour les continuer. Il est probable qu'en de telles circonstances un emprunt public serait fort onéreux, si non même impossible. Il faudrait donc opter entre la suspension indéfinie des travaux et la concession à des compagnies. La suspension des travaux serait funeste; et il pourrait bien arriver que, vu les difficultés du moment et même en faisant des conditions meilleures que celles dérivant du système de 1842, on eût de la peine à trouver des compagnies qui voulussent achever les chemins.

Si pourtant, par l'effet d'un tour de force financier surpassant toute prévision, on inventait quelque moyen d'assurer à l'Etat, au titre de simple prêt, la coopération de capitaux suffisants pour subvenir, sans aucune chance de retard, à toute la dépense mise à sa charge par le système du fermage, pourquoi donc resterait-on arrêté en si belle route et si près

Digitized by Google

du but? Pourquoi ne se déciderait-on pas à mettre à la charge du trésor les 125 millions que l'on propose de demander aux compagnies fermières? Si les finances publiques sont mises en état de consacrer 625 millions à la construction des 2,500 kilomètres de chemins de fer à concéder, on peut raisonnablement espérer qu'il leur serait possible de fournir encore les 125 millions nécessaires pour l'acquisition de l'outillage et du matériel. Ce motif de dépenses est celui de tous auquel il serait le plus facile de pourvoir. Les dépenses de construction du dessous et de la voie d'un chemin de fer sont réparties sur un long espace de temps, sur plusieurs années; elles doivent être payées comptant et pour ainsi dire jour par jour, à mesure que les travaux avancent; enfin, elles restent nécessairement improductives jusqu'à la mise en exploitation, distante encore d'une et souvent de plusieurs années. Les dépenses pour le matériel roulant et l'outillage ont lieu, au contraire, à peu près au moment où l'exploitation va s'ouvrir, c'est-à-dire au moment où les chemins vont produire des revenus. Il serait donc facile de payer le coût du matériel et de l'outillage au moyen de bons royaux temporairement mis à la charge de la dette flottante. On a vu que les 2,500 kilomètres rendront en moyenne un revenu net annuel de 62,500,000 fr. Il suffirait de deux, ou trois au plus de ces annuités pour payer les 125 millions, coût de l'outillage et du matériel.

Dans l'hypothèse, malheureusement invraisemblable, où les finances publiques pourraient, sans danger, fournir les 625 millions que le système de fermage les obligerait à engager dans la construction des chemins de fer, on peut donc affirmer, sans témérité, qu'il serait possible et facile de pourvoir aussi, au moyen des ressources dont peut disposer le trésor public, aux 125 millions nécessaires pour la mise en exploitation de ces chemins. On arriverait ainsi à l'ex-

Digitized by Google

ploitation par l'Etat, système rationnel et profitable, à l'adoption duquel s'oppose seulement l'évidente impossibilité de trouver, dans les ressources publiques, les moyens de fournir à l'énorme augmentation de dépenses que ce système imposerait.

Pour résumer les conséquences désastreuses qui résulteraient de l'application du système de fermage, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de citer ici l'opinion exprimée, sur cette question importante, par M. le comte Daru, rapporteur de la commission chargée, par la Chambre des Pairs, d'examiner le projet de loi sur les chemins de fer du Nord. Cet honorable pair termine en ces termes une appréciation pleine de justesse et de clarté sur le système du fermage :

« Limiter trop la jouissance d'un chemin de fer, c'est méconnaître complètement les conditions organiques d'existence qui doivent être données à une compagnie, si l'on veut qu'elle fasse un bon service.

« L'intervention de l'industrie privée, en matière de travaux publics, n'est raisonnablement acceptable que dans les formes qui rendent son concours utile et fécond, savoir : l'apport d'un gros capital pour que les concessionnaires soient intéressés à appliquer leur intelligence à leur gestion, et un certain avenir pour qu'ils ne vivent pas au jour le jour, et qu'ils soient conduits à améliorer sans cesse les moyens de circulation qui leur sont remis.

« C'est une chimère, selon nous, que de vouloir à la fois obtenir tous les avantages de l'exploitation par les compagnies, et ceux de l'exploitation par l'État. Il faut choisir : ou bien repousser l'industrie privée, ou bien lui ouvrir un champ assez vaste pour qu'elle puisse y déployer ses forces et lui donner une tâche qu'elle ait intérêt à bien remplir.

« Nous repoussons donc formellement la pensée des courts fermages. »

Digitized by Google

Il est inutile de rien ajouter à cette appréciation sommaire qui acquiert une force d'autant plus grande qu'elle exprime l'opinion d'un des hommes les plus compétents et les plus éclairés sur la matière. Il suffit de constater sa concordance avec les résultats auxquels nous a conduit l'examen que nous venons d'accomplir. Cette concordance est une nouvelle preuve de l'exactitude de ces résultats.

Après avoir examiné la valeur réelle des systèmes proposés pour régler l'intervention des compagnies dans la construction et l'exploitation de nos chemins de fer, il faut porter l'attention sur un complément nécessaire de cet examen.

Quelque soit le système adopté, le fait seul de l'intervention des compagnies doit attribuer au trésor public des bénéfices généraux formant une compensation partielle des bénéfices que l'État aurait obtenus, s'il avait exploité par lui-même les chemins de fer.

Les compagnies doivent payer au trésor public, à titre d'impôt, environ la vingt-neuvième partie des sommes par elles perçues pour le transport des voyageurs. Si l'on considère que les compagnies doivent entretenir les chemins de fer à leurs frais, tandis que les autres voies de circulation sont entretenues aux frais de l'État, on trouve que cet impôt d'un vingt-neuvième est plus fort, toutes proportions gardées, que celui du dixième que doivent payer les voitures publiques circulant sur les routes ordinaires, aussi bien que les bateaux de toute espèce naviguant sur nos fleuves.

Les compagnies doivent, en outre, payer à l'État l'impôt des patentes, plus l'impôt proportionnel sur les dépendances de leur exploitation, bâtiments, ateliers, etc, plus l'impôt foncier de première classe sur tous les terrains et sur tous les immeubles comportant l'ensemble général d'un chemin de fer et de son service, plus l'impôt des portes

Digitized by Google

et fenêtres sur toutes les nombreuses ouvertures des nombreuses constructions appartenant au chemin.

Les compagnies doivent encore transporter à moitié prix tous les services publics, à prix coûtant sinon même à perte les convois militaires, gratuitement le service des postes.

Si l'on tenait compte de la valeur financière de toutes ces charges, on trouverait qu'elles forment des sommes importantes dont profiterait exclusivement le trésor public.

Cette conséquence générale de l'intervention des compagnies devait être mise en relief. C'était un devoir d'impartialité de faire connaître tous les avantages spécialement inhérents à cette intervention.

VII.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS.

Nous avons terminé l'appréciation des systèmes proposés pour la construction et la mise en exploitation des chemins de fer français. Cette appréciation nous a conduit aux résultats suivants :

En ce qui concerne la position financière de la France, première question dont la solution doit exercer une influence toute puissante sur l'option à faire entre les divers systèmes, cette position est telle que les charges imposées au trésor public par le système de 1842 peuvent être facilement supportées, mais qu'on ne saurait les augmenter sans encourir de graves dangers.

En ce qui concerne le mérite de chaque système :

Le système du fermage est onéreux pour les finances publiques qu'il oblige à contribuer pour 625,000,000 fr. au

Digitized by Google

coût de construction des chemins de fer, et auxquelles il donne un bénéfice définitif annuel, s'élevant seulement, par rapport à ce capital, à la quotité proportionnelle de 2,90 %. Ce système, entraînant la condition de courtes concessions, produit tous les inconvenients résultant des baux à courts termes. Il rend plus difficile et moins libre la reprise de possession des chemins de fer par l'État, tout en paraissant établir en principe l'exercice de ce droit. Enfin, en même temps qu'il impose au trésor public des charges à peu près égales à celles qui seraient la conséquence de la construction absolue et de l'exploitation par l'État, non seulement il ne produit pas les avantages que ce système desirable donnerait au pays, mais encore il aggrave les inconvénients résultant de l'intervention des compagnies.

Le système de la construction complète par les compagnies, est un emprunt fait à des conditions aléatoires par l'effet desquelles l'État ne peut que perdre et perdre beaucoup sous tous les rapports. Ce système dégrève l'État de l'obligation de coopérer au coût de construction des chemins de fer; mais il aliène pour un terme infiniment prolongé l'usufruit absolu d'une propriété publique dont certainement, dans trente ou quarante années, les produits dépasseront de beaucoup les calculs prévisionnels par lesquels on essaierait de les évaluer. Ce système permet, il est vrai, le rachat de cet usufruit; mais il soumet cette mesure à des conditions qui la rendent infiniment onéreuse. Enfin, si son application soulage les finances publiques, elle oblige à demander aux capitaux privés des sommes énormes qu'il leur serait difficile de fournir sans diminuer l'utile appui qu'ils donnent aux industries nationales, sans causer ainsi de déplorables perturbations.

Quant aux résultats financiers que produirait ce système, ils se bornent à économiser des dépenses dont la somme réunie s'élèverait, en 80 années, à la parité de 900 millions.

Digitized by Google

Quant aux résultats financiers que produirait ce système, ils se bornent à économiser des dépenses dont le total formerait, en 80 années, une somme très-considérable mais pourtant bien inférieure aux bénéfices que les autres systèmes produiraient.

Le système de 1842 constitue une association en commandite entre l'Etat et les compagnies. La mise de fonds est égale. Les compagnies exploitent. Elles obtiennent d'abord une plus grande participation que l'État dans la répartition des produits nets donnés par les chemins; mais, après trente années d'exploitation, elles se retirent en abandonnant les deux tiers de leur capital à leur associé commanditaire, et en renonçant désormais à toute participation dans les bénéfices. L'État devient alors possesseur et propriétaire absolu des chemins de fer; il en use à son gré et en encaisse tous les produits. Si, par un motif quelconque, l'État veut prendre possession des chemins de fer avant l'expiration de la société, c'est-à-dire avant trente ans révolus, il en a le droit et peut l'exercer à sa volonté, dès la treizième année de l'exploitation, d'année en année, sous la seule condition de payer aux compagnies, pendant tout le temps à courir pour compléter la durée de l'association dès ce moment rompue, une annuité simplement égale aux bénéfices que ces compagnies recueillaient précédemment en moyenne, chaque année, de leur exploitation. Ce système oblige les finances publiques à fournir seulement une mise de fonds de 375 millions. Pour ce capital, il leur donne, pendant les 30 années formant la durée de leur association avec les compagnies, divers profits formant la parité proportionnelle d'un bénéfice annuel moyen de 7,24 %. Enfin ce système ménage en même temps les intérêts généraux du pays, les forces et les ressources dont peut disposer le trésor public, et les moyens d'action que peuvent fournir sans inconvénient les capitaux privés.

Digitized by Google

En résumé, et pour conclure :

De tous les systèmes proposés pour la construction et l'exploitation des chemins de fer, le meilleur est celui de l'intervention complète et continue de l'État.

Si, par l'effet des charges qui pèsent malheureusement sur les finances publiques de la France, on est forcé de renoncer à l'adoption de ce système, s'il faut subir l'intervention des compagnies,

De tous les systèmes proposés pour régler cette intervention, celui qui est à la fois le plus rationnel et le plus avantageux aux intérêts généraux du pays et au trésor public, c'est celui reposant sur les bases fondamentales de la loi de 1842.

Digitized by Google

RÉSUMÉ DE LA QUESTION

DES

EAUX POTABLES ET INDUSTRIELLES

A LYON.

La lutte engagée depuis quelques années entre les eaux de source et les eaux de rivière, touche enfin à son terme. Le conseil municipal, souverain juge dans ce débat, doit prononcer sa décision dans quelques jours. Il ne sera donc pas sans intérêt de résumer les conclusions des principaux mémoires publiés sur cette question, que nous formulons de la manière suivante :

Quelle est la meilleure eau ?

Quel est le meilleur système de distribution ?

Divers systèmes ont été produits pour des eaux, autres que celles du Rhône et de la rive gauche de la Saône, nous ne pensons pas qu'elles fassent partie du concours ou les deux premières seules ont été admises jusqu'à présent. Par ce motif nous ne les comprendrons pas dans ces considérations.

Digitized by Google

I.

EAUX DE SOURCE.

Les défenseurs des sources ont, pour argument principal, la limpidité et la fraîcheur inaltérable de cette eau. Cette double qualité, si précieuse dans les ménages, y existe réellement, personne n'a songé à la contester. De sorte que si cette eau coulait sous nos murs à volume constant, si aucune cause d'altération ne pouvait l'atteindre, si l'avenir du service public était assuré contre toutes chances de diminution ou d'insuffisance de quantité, tout serait dit, et Lyon serait la plus richement servie de toutes les grandes villes qui l'ont précédé dans de semblables créations.

Malheureusement, il n'en est pas ainsi, et toutes les réponses, quelque ingénieuses soient-elles, ne peuvent détruire la réalité matérielle des objections présentées. Il s'agit de faits bien observés. Tous les raisonnements viennent se briser contre leur inflexibilité.

Ainsi nous dirons avec M. Mondot de Lagorce (1), que les eaux de Royes jaugées pendant deux étés différents ont varié de 15,000,000^{m} à 8,226,000^{m}, en 24 heures.

Nous reconnaîtrons avec les habitants de Neuville et Fontaine, que le volume de leurs cours d'eau baisse sensiblement pendant les chaleurs de l'été, et que, dans les grandes sécheresses, quelques uns tarissent complètement.

L'inconstance du volume est donc un fait incontestable.

Mais, allant plus loin, nous trouvons avec M. Pigeon que le volume pris même à son maximum serait insuffisant pour fournir aux besoins de la voirie, et à l'entretien des fontaines monumentales (2).

(1) *Mémoire* de M. Terme, pag. 134.
Eaux de source et de rivières, par M. Dupasquier, pag. 16.

(2) Études sur la question de l'établissement hydraulique ; *Annales de la Société d'agriculture*, septembre 1844, pag 259, lig. 24.

Digitized by Google

Il nous faut donc dans tous les cas, et forcément, une distribution des eaux du Rhône. Cette nécessité est reconnue et declarée au nom d'une commission spéciale nommée par la Société d'Agriculture.

Relativement à la pureté chimique des eaux de source, avec M. Dumont nous craindrons que le tunnel qui les amènera à Lyon n'attire à lui quelques unes des sources qui se trouveront dans son voisinage. Je défie, dit cet ingénieur, qu'on puisse me citer un travail souterrain de 12,000m de longueur, qui n'ait pas exigé des travaux d'épuisement longs et coûteux (1).

Par ce mélange, quelle sera la nature de l'eau amenée à nos fontaines? Que l'eau des sources rapprochées de Lyon, est tellement saturée de sulfate de chaux, qu'elle en devient impotable. Le Jardin des Plantes nous en offre l'exemple. Ce système de conduits souterrains récèle donc des chances d'altération, inconnues jusqu'au jour de l'achèvement du tunnel et qui alors seront sans remède (2).

Nous devons encore à M. Tissier une observation importante. Ce chimiste qui s'est occupé avec M. Montfalcon de l'analyse des eaux minérales de Neuville, a constaté l'existence de sources ferrugineuses, au penchant de la colline située en deçà de Neuville. Il est évident que si une seule de ces sources se confond à l'eau du tunnel, c'en est fait de leur pureté et de leur emploi en teinture.

C'est donc avec raison que nous affirmons qu'on ignore la qualité de l'eau des sources de la rive gauche de la Saône, au sortir du tunnel projetté de Neuville à Lyon.

Ce n'est pas là toutefois le reproche le plus grave qu'on puisse adresser à ces mêmes eaux. Leur constitution chimique qui est assez pure pour la rendre potable à Neuville et à Royes, ne l'est pas assez, il s'en faut considérablement, pour l'appliquer sans

(1) *Etat actuel de la question des eaux potables*, pag. 133, lig. 22.

(2) Nous venons de consulter un Mémoire tout récent sur les dangers imminents dont sont menacés les propriétaires de puits et de sources à la Croix-Rousse et à Caluire. Cet excellent travail est dû à M. Metayer Descombes. (Imp. de L. Boitel).

Digitized by Google

danger à une distribution publique et séculaire dans une grande ville.

Les travaux de MM. Bineau et Fournet ne laissent aucun doute sur leur faculté fortement incrustante. Quand bien même la seule inspection des lieux qu'elles parcourent et le témoignage des industriels qui en font usage ne seraient pas venu l'attester.

Cette déplorable propriété pouvait déjà être prévue et annoncée par la théorie seule. M. Gueymard, ingénieur des mines à Grenoble, qui s'est longtemps occupé de ce sujet, a trouvé qu'une eau quelconque, contenant plus de 25 grammes de substances salines par litre, était trop incrustante et devenait impropre à un bon service de distribution dans des conduits de fonte (1).

Si nous consultons les analyses de M. Bineau, nous trouvons que les eaux de Royes, Ronzier, Fontaine et Neuville contiennent 26 et 1/2 de substances salines par litre ; l'eau du Jardin des Plantes en contient 99.

On a cité l'exemple des eaux de St-Clément à Montpellier, qui depuis 78 ans fournissent aux besoins d'un service vaste et régulier. Cet exemple ne nous semble pas heureusement choisi. Des incrustations salines de la grosseur d'un rocher ont été présentées, il y a trois ans, à la Société d'Agriculture, par M. Jules Renaux, directeur de l'usine à gaz de Montpellier ; ces incrustations sortaient des conduits où circulait l'eau de la source St-Clément. Il est certain que nos conduits à Lyon se sont encombrés de pareilles incrustations; dans trente ans le volume de l'eau achetée et dérivée aura diminué de moitié, dans soixante nos fontaines seront taries.

Pourtant la nature chimique des eaux de St-Clément est moins saline que celle de Royes.

Je ne m'occuperai pas des divers moyens proposés pour prévenir l'incrustation, soit par M. Vicat, soit par M. Jourdan, non plus que des tuyaux de verre de M. Bergeron. Tous les procédés sont peu ou pas expérimentés. Un service public aussi grave, aussi dispen-

(1) *Rapport* de M. Terme, pag. 137.

(2) *Rapport* de M. Terme, pag. 138.

Digitized by Google

dieux qu'une fourniture d'eaux potables à une ville telle que Lyon, ne doit pas s'appuyer sur des probabilités.

Il faut donc rigoureusement conclure: 1° Que rien n'est plus incertain que la quantité des eaux de source, sortant du tunnel; 2° Que leur faculté incrustante est telle que dans un demi siècle, le service de ces eaux serait anéanti, le système de distribution perdu, l'industrie, les ménages, la voirie, les monuments hydrauliques complètement privés d'eau.

Tel est le résultat auquel nous conduit logiquement l'examen des travaux scientifiques accomplis jusqu'à ce jour sur cette partie de la question des eaux.

Quant à la dépense, elle est bien supérieure à celle de tout système contraire. Ces eaux:

1° Il faut les acheter à des propriétaires qui ne veulent pas les vendre (1) et qui ne les abandonneront qu'après avoir lutté contre tous les progrès de l'expropriation forcée ;

2° Il faut les conduire à la hauteur du Jardin des Plantes par un canal souterrain de 12,830 mètres de longueur, creusé à 50 ou 60 mètres de profondeur, à travers toutes les chances de pareilles constructions ;

3° Il faut une machine à vapeur pour élever l'eau nécessaire à l'alimentation des hauts quartiers, et un local pour loger cette machine, qui devra être double pour prévenir toute interruption de service par cause de réparation.

La dépense sera donc énorme. Je sais qu'on répondra que cette question regarde la compagnie chargée de ce travail, mais, en définitive, comme les eaux seront payées par ceux qui les boiront, on doit craindre que cette coûteuse tentative n'aille grossir le nombre de ces entreprises municipales ou départementales dont nous entendons chaque année déplorer l'exécution et les charges.

(1) Voir la délibération des Conseils municipaux de Neuville, de Cailloux-sur-Fontaine, de Cuire et Caluire, de Rochetaillé ; *Mémoire* de M. Dumont, pag. 163 et suiv.

Digitized by Google

En résumant le système des eaux de source nous trouvons que :

1° Leur volume n'est pas constant;

2° Dans tous les cas, il est insuffisant pour tous les besoins du service;

3° Leur pureté est incertaine, au sortir du tunnel;

4° Elles sont fortement incrustantes;

5° Ce système est d'une exécution plus coûteuse et plus longue que celui des eaux du Rhône.

II.

EAUX DU RHÔNE.

On dit aux partisans des eaux du Rhône : cette eau prise au courant est variable de limpidité ; six mois par an seulement elle est claire ; sa température est plus variable encore, chaude en été, elle est glacée en hiver, et c'est le contraire qu'il nous faut.

Telles sont les objections fondées qu'on leur adresse : on y répond :

Aucun système sérieux n'a songé à introduire dans les ménages l'eau du Rhône prise dans son courant. Mais la nature a mis aux portes de Lyon un filtre naturel immense de la plus heureuse constitution. Le gravier dans la plaine des Brotteaux, tout sable et caillou, est d'une pureté remarquable et sa perméabilité n'a pas de limite.

Comment prouve-t-on

1° Cette perméabilité illimitée,

2° La pureté de cette eau ainsi filtrée,

3° L'égalité de sa température?

La perméabilité est prouvée par le seul examen du sol, par les puits nombreux qui existent dans la plaine des Brotteaux et ali-

Digitized by Google

mentés avec une telle abondance, que le creusement de nouveaux puits, n'a jamais exercé la moindre influence sur les puits voisins ; par le niveau élevé du Rhône supérieur, qui semble peser sur cette espèce de lac souterrain, par les variations du niveau de l'eau dans les puits concordant avec les variations du niveau du Rhône.

Citons quelques faits :

L'eau des fossés des forts est supérieure au niveau du Rhône à Lyon. La différence varie de 1 mètre 30 cent. à 2. Ce qui ne s'explique qu'en admettant une communication permanente et rapide entre le Rhône supérieur et le sous-sol des Brotteaux (1).

Les officiers du génie, en creusant les fondations des murs de fortification aux Brotteaux, ont tenté d'épuiser la masse affluente. Ils ont été obligés d'y renoncer. Pendant plusieurs semaines, dans une seule cavité, deux énormes vis d'Archimède, mus par des brigades d'ouvriers qui se relevaient, ne cessaient pas d'aspirer d'énormes quantités d'eau. Elle sourdait en quantité égale.

En 1838, M. Rocher, alors inspecteur des propriétés rurales des Hospices, fit construire, pour le fermier de la Tête-d'Or, un puits de 7 mètres de diamètre dans lequel plongeaient deux corps de pompe de 0,33 c. de diamètre. Ces pompes aspiraient en 24 heures 2,246,400 litres d'eau qui étaient destinés à des irrigations. Pendant ce travail énorme, l'eau est toujours arrivée en quantité égale à l'aspiration. Ce puits était situé au milieu du domaine de la Tête-d'Or (2).

M. Guinon qui possède aux Brotteaux un atelier de teinture de premier ordre, a fait construire un puits pour s'approvisionner d'eau pure et limpide. L'eau n'arrive que par le fond (diamètre 1 m. 50 c.). Une machine à vapeur, de la force de cinq chevaux aspire en moyenne 4000 hectolitres par chaque journée de 14 heures.

« La masse d'eau, dit M. Guinon, est si considérable et son remplacement si prompt, que le niveau du puits ne s'abaisse jamais au dessous du point atteint par l'eau après dix minutes du jeu des

(1) *Annales de la Société d'agriculture, Mémoire* de M. Guinon, pag. 299.

(2) M. Rocher a consigné cette observation dans un Mémoire spécial, lu à la Société d'agriculture et imprimé.

Digitized by Google

pompes. Je pense qu'on en extrairait le double sans inconvénients, quoique mon établissement soit entouré des puits d'autres teinturiers, fournissant de l'eau aussi en grande quantité. Elle jouit d'une température égale toute l'année, elle est agréable comme boisson et convenable à la teinture (1). »

Voilà des faits dont la conclusion est facile et forcée. Des puisards sur une des deux rives du Rhône fourniront toute l'eau demandée par la Ville (12,000,000 de litres en 24 heures).

Quant à la pureté chimique et à la limpidité constante de l'eau ainsi filtrée, M. Guinon nous répond par les observations suivantes :

« En 1840, lorsque le Rhône couvrait les Brotteaux, elle n'avait rien perdu de sa pureté et de sa limpidité. Il en était de même pour tous les puits bien établis. »

Après de tels faits observés par des hommes si compétents, le doute est-il un seul instant possible.

Obtenir une température normale n'est pas plus incertain. Nous devons à M. Fournet les expériences les plus décisives à ce sujet.

Le 20 août l'air étant à 22°, le Rhône à son courant marquait 17° 9. Le ciel était pur et le soleil ardent. L'eau qui avait traversé la digue de la Vitriolerie d'une largeur totale de 30 mètres à sa base marquait 13° 2. Or la Commission ne demande que 15° comme limite maximum de température.

La même expérience a été répétée depuis le 20 août jusqu'au 25 septembre, le Rhône a varié de 21° à 16°, l'air de 26° à 19°. l'eau de filtration a marqué 13° 1, et 14° pour minimun et maximum (3).

M. Guinon apporte aussi les plus nettes observations faites du 21 août au 15 septembre.

(1) *Annales de la Société d'agriculture*, septembre 1844 ; *Mémoire* de M. Guinon, pag. 287.

(2) *Loco citato.*

(3) *Annales de la Société d'agriculture*, n° de septembre ; *Mémoire* de M. Fournet, pag. 272 et 273.

Digitized by Google

11 août.	Atmosphère.	25°
— —	Rhône, à son courant.	18° 5
— —	Puits de la Tête-d'Or.	14° 2
— —	Puits Guinon (60 mét. du Rhône. .	12° 6
— —	Pompe du Collége.	14° 2
18 novembre.	Atmosphère.	0° 2
— —	Rhône au courant.	4° 5
— —	Puits Guinon.	11° 5
— —	Pompe du Collége.	16° 5

En janvier et février, ces chiffres n'ont pas varié.

Janvier	Puits Guinon.	11° 5
Février	— —	11° 5

Rappelons que la base d'aspiration du puits n'a que 1 m. 30 c. de diamètre et qu'il fournit chaque jour l'énorme quantité de 4000 hectolitres en 14 heures.

On a prétendu que la pureté chimique du Rhône, s'altérait en traversant le sous-sol de la plaine des Brotteaux. Les analyses de M. Guinon ont démenti cette assertion, l'eau des fossés des forts est presque aussi pure que celle du Rhône lui-même dans ses jours de limpidité.

On a objecté l'inconvénient (1) des obstructions des filtres naturels ou artificiels. MM. Fournet et Guinon répondent que les matières en suspension s'arrêtent aux surfaces, comme sur un filtre de papier et que le courant le balaye d'autant plus facilement, que la présence de la silice les tient en une désagrégation permanente.

Avant de terminer, nous dirons un mot de la fourniture de Toulouse ; ce précédent très gênant pour les défenseurs des eaux de source a été présenté sous des aspects bien variés. Son efficacité, son succès a été nié, mais des renseignements récents rectifient toute erreur à cet égard.

On a dit que le produit des filtres allait diminuant d'année en année.

M. Dumon apporte un témoignage authentique de l'ingénieur des

(1) *Mémoire* de M. Guinon, pag. 285.

Digitized by Google

eaux de Toulouse qui dit : qu'aucune diminution n'a été constatée jusqu'à ce jour (1), et que rien ne fait supposer une diminution future. L'état des filtres est des plus satisfaisants. Ils datent de 1829. Les machines crées pour la fourniture de 250 pouces fontainiers les donnent encore comme au premier jour.

On a dit encore que le terrain d'alluvion qui a reçu les filtres de Toulouse, était plus convenable que la rive du Rhône pour ce genre de construction.

M. Guimet repond à cela : « Ayant habité Toulouse pendant plus de cinq ans, à l'époque de l'établissement des fontaines, et mes fonctions m'appelant très souvent à l'île de la Poudrière qui touche au banc de gravier dans lequel on a creusé les galeries d'infiltrations, j'ai pu me rendre un compte exact des travaux effectués, et de la construction géologique du sol. Par ce motif, il est évident pour moi que les galeries de Toulouse se trouvent dans des conditions peu favorables et qu'elles méritent en partie des objections élevées contre le système. A Lyon, nous possédons une couche très perméable à l'eau, d'une grande puissance et d'une étendue indéfinie. »

Ces observations ne laissent aucun doute daus l'esprit des personnes qui regarderaient le sous-sol de la plaine des Brotteaux, comme peu propre à recevoir des galeries analogues à celles de Toulouse. Toutefois, nous persistons à croire que ce moyen de filtration sera inutile ; que les puisards suffiront à recevoir et à donner les 12,000,000 de litres réclamés par la Ville.

En résumant cette seconde partie, nous trouvons que

1° La perméabilité du sous-sol des Brotteaux est illimitée ;

2° L'eau du Rhône peut être obtenu limpide en tout temps, dans des puisards distants de 50 mètres du fleuve ;

3° Que sa température dans les puits des Brotteaux est conforme à celle des eaux de source ;

4° Que la pureté chimique ne s'altère pas, en traversant le banc de gravier qui compose le sous-sol de la plaine des Brotteaux.

(1) *Mémoire* de M. Dumon, pag. 10.

Digitized by Google

III.

Quelle est la meilleure combinaison à adopter pour fournir l'eau du Rhône aux ménages, à l'industrie, à la voirie et aux monuments hydrauliques.

Ici nous regrettons de différer d'opinion avec tous les savants qui ont traité la question des eaux, et à l'opinion desquels nous attachons la plus honorable déférence ; mais notre conviction profonde nous fait regarder la création et l'exploitation de ce vaste et important service comme ne devant appartenir convenablement qu'à la Ville de Lyon elle-même. L'avenir industriel de la teinture, une des colonnes de l'industrie lyonnaise, l'hygiène publique, le service régulier et abondant des égoûts, des fontaines, des incendies surtout, lui en font un devoir. Dépendre d'une compagnie, c'est se livrer à des chances de pertubation qu'une grande population ne doit pas encourir.

Si ce service doit être lucratif, pourquoi les bénéfices n'appartiendraient-il pas à la commune, ne peut-on pas espérer que dans un temps plus rapproché qu'on ne pense, la vente de l'eau aux particuliers n'offre des revenus suffisants pour rendre gratuite l'alimentation des fontaines et de la voirie. L'ardeur des compagnies particulières, trahit l'espoir d'une brillante spéculation. Que nos magistrats tentent, eux aussi, la spéculation du bien public. La Providence semble avoir accumulé à plaisir les éléments de la plus magnifique distribution qu'il ait été donnée à une grande ville de jouir. N'allons pas méconnaître ces avantages. Que les chefs de la famille lyonnaise fassent arriver ces dons naturels jusqu'à nous, sans intermédiaire. Toulouse porte une reconnaissance éternelle aux fondateurs de sa construction hydraulique. La reconnaissance de Lyon sera plus grande encore, car Lyon peut avoir mieux que Toulouse.

L. V. Parisel.

Digitized by Google

SUR LE PROJET

D'ÉRIGER UNE STATUE AU CHANCELIER GERSON,

PAR M. DARMÈS.

—

Nous tournons à la manie des statues, et sous ce rapport nous sommes un peu des Romains de la décadence. Ce n'est pas quand le mérite se produit avec le plus de splendeur, que l'on s'occupe le plus de lui rendre ces hommages dont nos âges se montrent si prodigues, et il me semble que les vivants songent beaucoup trop à eux-mêmes dans cette apothéose des morts.

Il y a déjà quelques années que le projet d'élever une statue à Jean Gerson, illustre chancelier de l'Université de Paris, a été agité parmi nous. S'il est un homme dont le souvenir puisse être honorablement rappelé à nos concitoyens, aux classes pauvres surtout, c'est bien Gerson. Celui qui avait figuré avec un certain éclat sur une scène élevée, et qui avait paru au concile de Constance, Jean Gerson, obligé de se réfugier dans notre cité, qui était une ville neutre, et lui offrait un sûr abri, se retira au couvent des Célestins, où il avait un frère, puis ensuite alla se cacher vers la vieille église de Saint-Paul, où il passa ses dernières années à instruire et à catéchiser les enfants du quartier. Les écoles n'étaient pas aussi communes que de nos jours : un maître était donc un véritable trésor, et surtout un maître de la trempe du Chancelier.

Digitized by Google

Sa mort ne fut pas moins belle ni moins instructive que sa vie. Ces jeunes enfants qu'il avait pieusement tâché de mener à Dieu, Gerson les rassembla une dernière fois, et leur apprit à répéter ces mots qui sont comme son testament : *Mon Dieu, mon créateur, ayez pitié de votre pauvre serviteur Jean Gerson.*

Il fut inhumé dans l'église Saint-Laurent, qui touchait à l'église Saint-Paul, et il y eut son tombeau qui fut brisé, au XVIe siècle, par la main des profanateurs (1).

Si donc on veut consacrer aux yeux des habitants de ce quartier la vénérable mémoire de Gerson, il importe que le chancelier revive pour eux tel qu'il voulut être à leur égard, et qu'il apparaisse comme un ancien bienfaiteur, un maître zélé et religieux. Gerson écrivit, dans son exil de Lyon, un petit traité *sur la manière d'attirer à Jésus-Christ les petits enfants* ; c'est là ce qui doit le caractériser parmi nous en qualité d'écrivain, et non pas le titre éminent que l'on rêve pour lui.

L'auteur très récent d'une brochure grand in-folio, M. Darmès, a voulu établir que Gerson est l'auteur du beau livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, et il n'hésite pas à affirmer que ce livre fut écrit dans le couvent des Célestins de Lyon. Il ne manque absolument que la preuve d'une assertion si positive. Beaucoup de bibliographes se sont fatigués à rechercher l'auteur du plus admirable ouvrage qu'il y ait après l'Evangile ; si leurs investigations n'ont pas été vaines, je ne dirai pas qu'elles aient abouti à une décision nette et positive.

L'auteur de l'*Imitation* sut admirablement pratiquer ce qu'il inculque : *Ama nesciri, et pro nihilo reputari.* Son nom sera longtemps, peut-être toujours un problème, et il n'y aura pas grand mal à cela. D'où que le fleuve descende, ses bienfaisantes eaux sont là ; il n'y a qu'à s'y désaltérer. Que l'on mette Gerson au nombre des co-ayant droit à la gloire du livre de l'*Imitation*, cela se peut souffrir ; mais qu'on le donne positivement pour l'auteur de ce livre, c'est autre chose. La plupart des preuves que l'on fait sonner bien haut, ne porte que sur la pointe d'une aiguille, et il n'y a nul rapport entre les deux volumes in-folio que nous avons de Gerson, et l'incomparable ouvrage dont on veut lui faire honneur. L'*Imitation* est écrite par un moine pour des moines ses frères ; le latin en est simple, dénué d'ornements, bref et coupé, mais onctueux et pénétrant ; celui de Gerson est habituellement raide et sec, même dans l'opuscule *De parvulis ad Christum*

(1) Ce tombeau mis à découvert le 18 mai 1643, et dont l'archevêque Louis Alphonse de Richelieu visita l'intérieur, a été retrouvé, en 1842, par les soins de M. l'architecte Dunod (Voir notre Revue, tome XV, p. 252).

Digitized by Google

trahendis, et dans un traité qu'il composa à l'instar de Boèce, *de Consolatione Theologiæ*. Ce ne sont pas quelques sentences triées çà et là, et que l'on trouverait aussi bien dans d'autres écrivains que dans Gerson, qui peuvent établir des rapprochements incontestables entre l'*Imitation* et les écrits du Chancelier. Prenez au hasard un chapitre de l'*Imitation*, passez ensuite à deux ou trois pages de Gerson, et vous prononcerez. C'est ainsi, par une lecture suivie, et non point par quelques confrontations de passages, qu'on arrive à se faire une idée véritable de la ressemblance ou de la dissemblance de deux écrivains. Encore, que parlé-je d'écrivains. Il n'y a, dans l'*Imitation*, nulle trace d'effort et de travail; je ne crois pas que l'on en pût dire autant des écrits de Gerson.

Mais la question fût-elle nettement tranchée, le Chancelier fût-il véritablement l'auteur de l'*Imitation*, ce serait alors un titre européen; son titre spécial, pour nous Lyonnais, c'est d'avoir été maître d'école à Saint-Paul, d'avoir rendu d'éminents services aux enfants de ce quartier, de les avoir aimés, d'y être mort en les aimant encore. Voilà le Gerson qu'il faut exposer aux yeux de nos concitoyens et à leur vénération.

Dans sa ferveur pour la gloire de Gerson, M. Darmès va jusqu'à le justifier d'un reproche qu'on lui a souvent adressé, et qu'il faudrait adresser non seulement à son siècle, mais à beaucoup d'époques antérieures, à la nôtre aussi. Y a-t-il bien loin du principe de la souveraineté du peuple, et de la justification du supplice de Louis XVI à la doctrine de Gerson? Nous ne le pensons pas.

M. Darmès prétend donc qu'il n'est pas vrai que Gerson ait enseigné la doctrine du tyrannicide, et la raison qu'on apporte, c'est que le Chancelier provoqua la condamnation du docteur Jean Petit qui, s'étant fait l'apologiste de l'assassinat commis sur le duc d'Orléans par Jean-sans-Peur, avait avancé des maximes fort libres et fort dangereuses. Ce qu'on allègue est très vrai, mais ne prouve malheureusement pas ce qu'il s'agit de prouver. Il y a, en France, un illustre écrivain qui s'est jeté bien avant dans le parti radical; serait-on admis à prouver avec cela qu'il ne fut pas un jour aussi fervent pour le parti catholique. Ainsi pour Gerson, et c'est une chose vulgaire, qui court les livres. Il s'agissait tout uniment d'ouvrir ses œuvres, à lui, et on se fût édifié sur cette question. Voici, en effet, ce qu'il dit :

« Le prince est un tyran lorsqu'il surcharge son peuple d'impôts, de tributs, de corvées, et qu'*il s'oppose aux associations et progrès des lettres.* » Cette définition, il la donnait en chaire dans un sermon prêché devant le roi Charles VI.

Gerson ajoute que « c'est une erreur d'avancer que le prince n'est tenu

Digitized by Google

à aucune obligation envers ses sujets, tant que la souveraineté subsiste ; s'il leur fait un tort manifeste et constant, la règle naturelle de repousser la violence par la violence a lieu. » Et il appuie cette maxime sur le fameux vers de Sénèque le tragique :

Nulla Deo gratior victima quam tyrannus,
Nulle victime plus agréable aux dieux qu'un tyran.

Ce même docteur, dans la première de ses *dix Considérations très utiles aux princes*, avertit « les rois et les princes chrétiens de prendre garde, sur toutes choses, que de mauvais conseils ou d'autres motifs ne les fassent tomber dans quelques erreurs contraires à la foi et à la saine doctrine, parce qu'il n'est point de péché qui les rendit plus désagréables à Dieu, ni plus infâmes aux yeux du monde, au point même que cela attirerait sur eux et sur leur race une persécution *par le fer et par le feu*, à quoi, dit-il, autorisent les lois civiles et les lois ecclésiastiques. »

Je pense que M. Darmès me dispensera d'apporter le latin; je lui garantis la fidélité de mes citations, et il doit être aussi content de moi qu'il le sera peu de Gerson, ayant voulu le justifier.

Encore une fois, Gerson s'était laissé emporter au courant des doctrines alors générales dans les écoles, et ceux qui ont invectivé contre la mémoire de certains hommes auraient dû se le rappeler. On se serait épargné beaucoup de déclamations notamment à l'endroit du P. Mariana, et il est à observer que les esprits justes, qui ont étudié de près les questions, n'ont pas donné dans l'erreur vulgaire. J'en appelle en particulier à un livre d'un professeur de Paris, M. Charpentier, qui a très bien exposé ce fil d'idées dans une *Histoire de la renaissance des Lettres, au XVe siècle* (Paris, 1843, 2 vol. in-8°).

Quand donc on élèvera une statue à Gerson, nous demanderions qu'il fût représenté en costume de chancelier, qu'il y eût au pied de sa statue un groupe d'enfants, et en légende les dernières paroles, les suprêmes adieux du pieux instituteur. Nous aimerions à voir se dérouler sous sa main ce titre d'un de ses livres, lequel résume les dernières années de sa vie à Lyon : *De parvulis ad Christum trahendis*. Par là, on aurait une idée du Chancelier Gerson réfugié à Saint-Paul. L'inscription, quelle qu'elle fût, serait en français, à moins qu'on ne la voulut en hébreu, comme cet aubergiste de Walter Scott, pour plus de clarté. C'est ainsi que nous comprenons Gerson, et non pas un homme quelconque, qui ne ressemblerait à rien et n'aurait aucune signification pour le peuple.

Nous voudrions de plus que la statue de Gerson ne devint pas l'or-

Digitized by Google

nement d'une fontaine, son accessoire ; nous voudrions qu'elle fut placée dans l'intérieur de l'église de Saint-Paul. Cela serait plus conforme au caractère et à la vie de celui qu'on veut honorer. Quant au projet de monument que nous apporte M. Darmès, il est d'un si mauvais goût, qu'on ne peut s'empêcher de déplorer la publicité qui lui est donnée. Emprunter le style bâtard du XVIIIe siècle, quand on a à sa disposition celui de l'époque de Gerson, c'est un anachronisme et un malheureux choix ; nous aimons à croire du reste, que l'autorité, éclairée par l'expérience malencontreuse qu'elle a faite à ses dépens de la statue de *Cléberger*, y regardera à deux fois avant de donner son adhésion à tout projet de monument, provoqué par des intérêts de quartier, et alors même qu'il est réalisé par des souscriptions particulières.

CHRONIQUE.

Il est mort à Lyon, vers la fin d'octobre, un des hommes les plus versés parmi nous dans la connaissance des anciens, et surtout des Pères de l'Eglise, M. Antoine Faivre. La révision des épreuves d'une traduction des *Œuvres complètes de saint Cyrille*, patriarche de Jérusalem, n'a pas peu contribué à précipiter une santé déjà délabrée, et M. Faivre s'est éteint, à l'âge de 78 ans, quelques jours avant l'apparition de son livre, qui a été publié à la librairie de M. Pélagaud, en 2 vol. in-8°. Il existe de M. Faivre quelques honorables travaux auxquels nous reviendrons, en donnant une notice sur la vie de l'auteur.

— Notre Musée s'est enrichi du buste de Bourgelat, œuvre que le ciseau d'Arthur Guillot a remplie de vie et exécutée d'une façon ample et vigoureuse.

— Dans la grande salle, à côté des instruments qui ont servi au duc de Nemours pour poser la première pierre du pont du Change, on a placé les instruments qui servirent à poser la première pierre du piédestal de la statue équestre de Louis XIV, et une clef dorée, ornée de l'aigle et de la couronne impériales, et ayant pour tige un caducée.

— On a transféré dans la cour du palais Saint-Pierre la madone et la statue de saint Jean-Baptiste trouvées dans les fondations de la nouvelle église de Vaise. Toutes deux sont d'une exécution barbare, mais les fragments de couleur qui les décorent ont cela de remarquable qu'ils conservent de la vigueur

Digitized by Google

et surtout qu'ils n'empâtent pas les détails de la sculpture, comme les couleurs dont on revêt ces hideuses figures exposées à la vénération des fidèles dans les églises des campagnes et des petites villes.

— La statue en bronze du major-général Martin a été placée sans bruit sous le portique du palais St-Pierre. La réputation de Foyatier et celle du major ne pouvaient que gagner à ce demi-jour.

— La statue en pierre de Jean Cléberger va être confiée au ciseau de M. Bonère, jeune artiste dont le talent n'est pas encore connu, mais duquel on espère beaucoup.

La ville et le bureau de la Commission exécutive pour l'érection de cette statue viennent de transiger avec le sieur Lepind, qui d'abord devait livrer cette statue en fonte pour le prix de 7,000 fr. ; on lui a abandonné la somme de 4,000 fr. qu'il avait reçue, et on lui a donné de plus 800 fr. à titre de dommages-intérêts. Moyennant cette transaction, le sieur Lepind est satisfait, et il doit l'être : mais il ne peut en être de même des souscripteurs et des contribuables.

— Il résulte du compte-rendu de la compagnie du chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon pendant l'exercice 1844, premier semestre, que les transports du semestre se sont élevés à 315,728 tonnes de 1,000 kilogrammes ayant parcouru une distance moyenne de 40 kilomètres. Il avait été transporté pendant les six mois correspondants de l'exercice de 1843, 302,922 tonnes, ce qui établit une différence en faveur du premier semestre de 1844, de 12,806 tonnes.

Les expéditions de houille et de coke pour le commerce, comprises dans les chiffres ci-dessus, ont été, pendant le semestre :

A Saint-Etienne, de.	48,618 wagons ; par jour,	295
A Saint-Chamond, la Grand'Croix, Rive-de-Gier, de	42,325	256
Pour le semestre	90,943	551

Ces chargements, comparés à ceux des six mois correspondants de 1843, présentent une augmentation de 2,947 wagons, qui porte entièrement sur les expéditions du bassin de Rive de-Gier.

Le nombre des voyageurs transportés pendant le premier semestre de 1844 a été de. 245,359

Service de nuit.	4,300	
Total.	249,659, ou par jour. . .	1,387
Le semestre correspondant de 1843 est de.	236,531	1,315
Différence.	13,028	72

Digitized by Google

Ces voyageurs, non compris ceux de la voiture de nuit, se répartissent comme suit, quant aux proportions des distances parcourues, en prenant pour distances les intervalles entre les cinq villes que parcourt le chemin de fer :

1/2	distance entre Lyon et Vernaison.	39,595	ou 161 o/o
1	distance entre Lyon et Givors.	128,534	524
2	distances de Rive-de-Gier à Saint-Etienne ou à Lyon.	26,949	11
3	distances entre Lyon et Saint-Chamond, ou entre Saint-Etienne et Givors	11,556	4
4	distances entre Lyon et Saint-Etienne . .	38,725	158
	Total égal.	245,359	100

Le produit des voyageurs sur la ligne a été de 379,997 f. pour les 249,359 voyageurs autres que ceux du service de nuit ; c'est en moyenne 1 f. 52 c. par voyageur. Le parcours moyen étant de 26 kilomètres, c'est un prix moyen de 05 c. 85 par kilomètre et par place.

Pont de la Mulatière.

Depuis la clôture du semestre, la livraison des fontes est presque achevée, et les travaux de reconstruction ont été poussés avec la plus grande activité. Une nouvelle voie en fer sera posée et praticable à la fin de la campagne ; mais la nécessité de ne pas interrompre le passage causera, dans l'exécution des travaux, des lenteurs obligées, qui ne permettront de les terminer entièrement que dans la campagne prochaine de 1845.

Prolongement du chemin de fer à Lyon.

La double voie de la ligne principale est prolongée, dans la rue du Chemin-de-Fer, à Perrache, jusqu'à l'Entrepôt des liquides.

Embarcadères à Givors et à Lyon.

Les grosses constructions du bâtiment principal de l'embarcadère de Givors sont terminées ; on s'occupe des distributions intérieures.

L'embarcadère de Lyon n'a point été commencé par la Compagnie, n'ayant pu encore disposer du terrain nécessaire. Ce retard forcé laissera peut-être au gouvernement le temps de fixer le point d'arrivée à Lyon des chemins de Paris et d'Avignon.

Les recettes brutes ont été de. . .	1,978,616	90	
Les dépenses de l'exploitation. .	1,193,722	74	soit plus de 50 %
Bénéfice net.	784,894	16	

Digitized by Google

MORTE!

A peine quatorze ans!... l'âge où la jeune fille,
De ses trésors naissants enrichit la famille :
L'âge où la vie en fleurs exhale à son printemps
De ses jours parfumés le chaste et doux encens ;
Où l'ame vierge accepte et boit sans méfiance
Le breuvage menteur versé par l'espérance ;
L'âge heureux ! l'âge d'or! ces fragiles instants,
Où tout chante au dehors, rien ne pleure au dedans ;
Cet âge était le sien. On l'appelait Louise!
L'hiver dernier, alors qu'au souffle de la brise
Mille fleurs parfumaient Gênes comme au printemps,
Dieu ne se souvint plus de ses tristes parents,
Et pour mieux recevoir cette fille chérie,
Fit le jour de sa mort aussi beau que sa vie!

Digitized by Google

Mais le soir..... mais la nuit.... cette nuit du trépas,
Quand les cieux souriaient, que de pleurs ici-bas!

Oh! n'avoir qu'un enfant, qu'un seul bien, qu'une ivresse,
Au cerveau qu'une idée, au cœur qu'une tendresse,
Toucher presque le but après un long chemin,
Et rêver chaque soir un plus doux lendemain;
N'avoir à deux qu'un corps, dont cette fille est l'ame,
Et dans soi qu'un foyer dont sa vie est la flamme,
Puis, sur ce front brillant de lumière et d'amour
Voir la nuit tout-à-coup éteindre un si grand jour...
C'est à douter de tout.... de la mort elle-même,
Tant on a peine à croire à ce malheur extrême!

Ami, confie au moins ta plainte à l'amitié,
De tes chagrins amers tu lui dois la moitié:
L'épanchement dilate et soulage un cœur tendre,
Quand le vase est trop plein la liqueur doit s'épandre.
Laisse donc ruisseler tes larmes à longs flots,
L'accent de ta douleur ne meurt pas sans échos.

Mais sur qui pleures-tu!.... sur elle?.... ou sur toi-même?
Sur elle?.... le front ceint du divin diadème,
Au séjour des heureux elle a pris son essor;
Sa tunique est d'argent et ses ailes sont d'or!
Elle a quitté le monde avant qu'un seul pli sombre
Sur ses jours enfantins n'ait projeté son ombre:
Un de plus... qui le sait?... cette coupe de miel
S'aigrissait sous sa lèvre et se changeait en fiel.
Elle n'était point faite, ami, pour nos parages,
Une ame sans limon veut un ciel sans nuages;

Digitized by Google

Plus tard, son cœur de feu n'eût pas été compris,
Et son plus grand bonheur c'est que Dieu te l'ait pris.

Sur toi?... du sort sans doute, horrible est la sentence!
Mais ne sais-tu donc plus ce que vaut l'existence?
N'as-tu jamais compté les pas qui du berceau
Forment l'espace étroit séparé du tombeau?
Hélas! c'est qu'aujourd'hui ton pauvre cœur oublie
Que la mort est pour nous un bienfait de la vie.

Les choses d'ici-bas n'ont point de fixité,
Tout meurt et tout renaît dans son centre agité.
Par l'éternelle loi de l'éternel mystère,
L'ame retourne à Dieu, le corps reste à la terre;
La mort est donc un bien, puisqu'elle rend au ciel
Ce que l'homme a de pur et d'immatériel.

Jules FOREST.

Gênes, 25 mars 1844.

Digitized by Google

Anciennes Institutions religieuses de Lyon.

VIII.

MONASTÈRE DE SAINTE-ÉLISABETH DE BELLECOUR.

Les Religieuses du Tiers-Ordre de Saint-François avaient trois monastères à Lyon : celui de Bellecour était le premier, et c'est celui aussi qui nous occupera d'abord.

Magdeleine de Beaulieu était d'une famille noble du Poitou. Assez jeune encore, elle fut envoyée à Paris, chez Mme de Villars, femme d'un président au parlement, et sa proche parente. Le Président se vit appelé en Languedoc pour le service du roi ; il partit avec sa femme et Mlle de Beaulieu. La ville de Montauban étant assiégée par ordre du roi, le Président de Villars fut brûlé tout vif dans une des mines que l'on y faisait jouer. Cette douloureuse catastrophe obligea Mme de Villars de se retirer en Bourgogne, où elle mena Mlle de Beaulieu, dont l'affection lui fut plus nécessaire alors et plus précieuse que jamais.

Digitized by Google

Cependant, la jeune Magdeleine tournait ses regards vers le cloître; elle entra au premier couvent des Réformées du Tiers-Ordre de St-François, à Salins, et on lui donna le nom de Sœur Magdeleine-de-la-Croix, qui plus tard fut changé en celui de St-François.

Sur ces entrefaites, quelques personnes pieuses formèrent le dessein de créer à Lyon un établissement de Religieuses de Ste-Elisabeth. Le Père François de Crespit, Religieux de l'Institution du Tiers-Ordre de Saint-François, et qui était alors Provincial de la province de Lyon, se trouvant chargé de cette création, pensa que la mère Magdeleine-de-la-Croix serait la Religieuse la plus capable de remplir les pieux desseins des personnes qui s'étaient adressées à lui. Elle fut donc amenée à Lyon dans la voiture de Pierre Clapisson, en compagnie de M. de Merieu, fils du baron de Vaux, et de Mlle Plater, sa sœur. Dans le trajet, la mère Magdeleine de Saint-François prit à Dôle deux Religieuses du Tiers-Ordre. Quand elles furent toutes trois à Lyon, l'archevêque de cette ville, Mgr de Marquemont, n'hésita pas dans le choix qu'il avait à faire, et la modestie, la gravité, la solidité du jugement de la mère Magdeleine de Saint-François la firent préférer à ses compagnes, qui furent conduites à Paris. La mère Magdeleine resta donc seule à Lyon. Elle se retira dans une maison provisoirement louée, et s'y tint avec les deux demoiselles de Vaux, qui préparaient l'établissement, dont se rendirent fondateurs Pierre Clapisson, président des trésoriers de France dans notre cité, Marguerite d'Ulin, sa femme, et une veuve, Mme Valence. On resta près d'un an dans cette maison sans pouvoir s'établir, à cause de quelques difficultés qui survinrent. Quand elles furent terminées, on appella de Salins deux autres Religieuses, la mère Elisabeth de Saint-Jean Baptiste et la mère Thècle. Aussitôt après leur arrivée, on commença l'établissement à Bellecour, vers la fin de 1616, et le jour de

Digitized by Google

la fête des Rois de l'année suivante, la mère Magdeleine de Saint-François, en qualité d'érectrice et de première supérieure, donna l'habit de religion à sept personnes : à Mlles de Vaux et à leur servante, à Mme Valence, à sa fille et à sa servante, puis à une jeune personne de Roanne. Elles étaient toutes Religieuses du chœur, à l'exception de deux servantes.

Quatre de ces novices firent profession le jour de la Purification de la Vierge en 1618; et les trois autres, quelque temps après. Voilà quels furent les commencements de cette communauté. Le zèle prudent et soutenu, l'active influence de la Supérieure donnérent à la maison naissante beaucoup de vie et de force. On venait fréquemment chercher auprès d'elle un utile conseil, une leçon de piété et de foi; le chirurgien Cretenet, qui fonda ensuite l'ordre des missionnaires Joséphistes, fut en quelque sorte le disciple de cette éminente femme.

Comme on affluait vers elle de tout côté, la calomnie ne tarda pas à s'en mêler. Il y eut des gens qui appelèrent sur sa conduite et sur ses paroles l'attention du cardinal de Richelieu, archevêque de Lyon. Le cardinal chargea le P. Milieu, recteur du Grand-Collége, de prendre là-dessus tous les éclaircissements possibles ; mais le révérend Père ne revint de son examen qu'avec des témoignages si favorables à la mère Magdeleine de St-François que le cardinal ordonna de la laisser désormais agir en toute liberté, comme auparavant. La calomnie insistant davantage encore, le cardinal lui-même se vit obligé de s'instruire de ses propres yeux et accorda à la digne Supérieure tout le suffrage qu'elle méritait; car son zèle pour le salut de ceux qui recouraient à ses conseils, était accompagné de la prudence, de la réserve et de la modestie la plus chrétienne.

Enfin, après avoir passé vingt-six ans dans le couvent de

Digitized by Google

Sainte-Elisabeth, elle mourut le 23 juin 1642, à l'âge de 63 ans. Il y eut un grand concours de monde à ses funérailles; la sacristaine et les autres religieuses ne suffisaient pas à faire toucher au corps de la pieuse défunte les chapelets qu'on y apportait, et celui qui pouvait obtenir quelqu'une des fleurs dont on couvrit sa bière, s'en retournait heureux de ce religieux souvenir (1).

Le premier monastère de Ste-Elisabeth vit, entre autres Religieuses d'une édifiante vertu, la Mère Marie de la Passion, appelée dans le siècle : Claudine Chapuis de Corgenon. Elle était fille de Matthieu Chapuis, baron de Corgenon en Bresse, et avait vu le jour à Lyon, le 2 septembre 1643.

Bien jeune encore, elle se prit de dégoût pour le monde, et avec une amie fort jeune aussi, Mlle Dugaz, alla humblement demander une place au monastère de Ste-Elisabeth, à Bellecour. Elle y avait déjà une sœur et une tante de son père. Les deux nouvelles postulantes furent très-bien accueillies de la Mère Matthieu, alors supérieure du monastère. Claudine de Corgeron se mit ensuite sous la direction spirituelle d'un ecclésiastique savant et éclairé, l'abbé Villemot, chanoine de St-Nizier et promoteur de Mgr Camille de Neufville. Il avait même été aumônier de Ste-Elisabeth, et en connaissait toutes les Règles. On parlait de ses prédications, et les pauvres recevaient la plus grande partie des revenus que lui apportaient ses bénéfices.

La Révérente Mère Paturle, qu'on appelait Elisabeth du Saint-Esprit, dirigeait alors une tapisserie en broderie représentant l'histoire de St-François d'Assise, et destinée au chœur de l'église du monastère. Elle y employa la Mère Marie de la Passion, qui excellait dans ce genre d'ouvrage, et à

(1) *Abrégé de la Vie de la vénérable mère Magdeleine de Saint-François*, etc., à la suite de la *Vie de Crotenet*, pag. 567, 604.

Digitized by Google

qui échut la portion du travail où il fallait représenter le couvent de la Portioncule. La Mère Elisabeth du St-Esprit étant douée d'une rare aptitude, peignit plusieurs tableaux qui ornèrent le chœur et le réfectoire du monastère. Elle dessina aussi des plans de leur campagne, et l'archevêque de Lyon, Mgr de St-George, admira l'habileté de la sœur.

La maison de Bellecour était justement réputée pour sa discipline ferme et sage. Ce fut là qu'on voulut prendre une Religieuse pour établir à Villeneuve-lès Avignon un monastère du même Ordre. La Mère Marie de la Passion fut appelée à être la fondatrice de ce couvent, et, après quatre jours de navigation sur le Rhône, arriva dans Avignon, le 2 janvier 1692.

Sa vie, depuis cette époque, ne nous appartient plus. Une Religieuse d'Avignon, qui ne s'est pas nommée, a consigné dans un petit volume ce qu'elle savait de la pieuse fondatrice, et c'est là que nous avons puisé ces détails (1).

Une autre Religieuse, qui appartenait à une famille distinguée, se fit surtout remarquer par son mérite et ses hautes vertus.

Marie Matthieu était née à Lyon, le 23 juillet 1605, et fut baptisée dans l'Eglise Sainte-Croix, sa paroisse. L'aïeul de Marie était d'une noble famille de Dijon. Pierre Matthieu, père de cette jeune fille, avait été attiré à la cour de France par son père, à lui, qui remplissait l'office de porte-manteau du roi. Le nouveau-venu fut nommé historiographe d'Henri IV et précepteur du dauphin.

Or, l'historiographe accompagnant partout le roi, se rendit à Lyon, quand le monarque vint y chercher sa future épouse, Catherine de Médicis. Il se trouvait alors dans notre ville un gentilhomme florentin, qui, pour se déro-

(1) *La Vie de la Révérende Mère Marie de la Passion*, etc. Lyon, 1731. in-12.

Digitized by Google

ber au ressentiment d'un beau-frère jaloux des avantages que le pape Clément VIII, leur proche parent, lui avait accordés en mourant, s'était éloigné de l'Italie, emmenant avec lui ses deux filles. Il maria l'ainée à Lucques, et, après son arrivée à Lyon, donna à Pierre Matthieu la cadette, âgée seulement de treize ans. Ce fut de ce mariage que naquit Marie Amélie, depuis en religion la mère Magdeleine du Sauveur.

Après une adolescence passée avec ce calme doux et pieux, que la famille savait si souvent garder en ce temps-là, Marie puisa dans l'exercice caché de la piété et de la charité, un vif désir du cloître. Son père avait disparu de ce monde, accompagné des pleurs et des prières de sa fille. Celle-ci était dans sa dix-neuvième année. Elle se présenta au couvent de Sainte-Elisabeth de Bellecour, y entra le 21 novembre 1623, et y fut revêtue de l'habit de pénitence du Tiers-Ordre de Saint-François. L'épreuve du noviciat terminée, elle fit profession le 22 novembre 1624. Sa mère et sa sœur, quelques années après, se retirèrent à la Visitation de l'Antiquaille.

Le 19 mars 1642, Marie Matthieu fut élue supérieure de son monastère. Après les six ans de supériorat, elle fut nommée vicaire le 28 avril 1648, et continua d'en remplir l'office jusqu'en 1654.

J-B. Matthieu, frère de Marie, ne cessa, par affection pour elle, de faire à sa maison des présents considérables. Ce fut de lui que vint un beau tabernacle doré, qui enrichissait le grand autel; ce fut à lui que les Religieuses durent la chapelle de la Vierge et celle de St-Jean-Baptiste. Il fonda, en cette Eglise Sainte Elisabeth, une messe perpétuelle. Son épouse, à son tour, éleva la chapelle de Sainte-Marguerite, offrit un beau tableau de Notre-Dame de la Maior, et donna les perles, les diamants, les pierreries fines qui enrichissaient le soleil dans lequel reposait le Saint-Sacrement.

Digitized by Google

En 1658, les deux époux vinrent de Paris, leur résidence habituelle, voir la révérende Mère.

Plusieurs familles de Lyon, celle entre autres du maréchal de Villeroy, se firent un honneur de protéger la maison de de Sainte-Elisabeth. La Mère-Supérieure était pour beaucoup dans ces religieuses déférences, et Mgr Camille de Neufville ne manquait pas de se recommander à ses prières, dans les maladies comme dans les affaires les plus graves (1).

Le 19 mars 1654, la Mère Magdeleine du Sauveur fut élue une seconde fois supérieure du monastère par le Chapitre, qui se composait de quarante Religieuses. La maison en avait alors cent trente.

En 1659, sur l'avis et par l'ordre d'Antoine de Neufville abbé de Saint-Just, son supérieur et son directeur, la Révérende-Mère statua que, dans l'église du monastère, la grand'messe se célébrerait en plain-chant, aux jours de fête.

Le roi et la reine, pendant leur séjour à Lyon, honorèrent d'une visite la Supérieure et le couvent de Sainte-Elisabeth (2).

« L'église (de Sainte-Elisabeth) est assez propre, disait en 1741, un écrivain lyonnais. Le retable de bois doré qui en contient tout le fond, décoré de colonnes et de pilastres corinthiens, avec des niches entre deux, est de très bon goût : il est du dessin de Jacques Stella de Lyon, peintre en grande réputation sous le règne de Louis XIV, et fort entendu en architecture. Les deux tableaux que ce retable renferme, sont de lui. Le plus grand a quinze pieds de haut; il représente l'enfant Jésus et au-dessous Sainte-Elisabeth, reine de Hon-

(1) Le R. P. Alexandre de Lyon, *Vie de la vénérable Mère, Magdeleine du Sauveur, surnommée Matthieu*, religieuse du tiers-ordre de N. S. P. S. François, et supérieure au premier monastère de Sainte-Elisabeth à Lyon; *Lyon*, 1691, in-8° ; pag. 125-6.

(2) *Ibid*, passim.

Digitized by Google

grie, Saint François d'Assise et Saint Jean l'évangeliste. On admire dans cet ouvrage l'harmonie des couleurs et les charmes du pinceau flatteur de Stella. La figure de Saint Jean mérite un attention particulière par le beau contour de ses draperies et l'excellence de son attitude. Le petit tableau placé dans l'attique, qui représente le Père éternel dans une gloire, n'est point inférieur au premier.

» La sacristie de cette église est une des plus riches de la ville en argenterie et en ornements de toutes les couleurs ; on expose un parement d'autel, le jour de la fête de Sainte-Elisabeth, travaillé à l'aiguille avec beaucoup de délicatesse (1). »

En 1656, le monastère comptait environ soixante Religieuses (2) ; en 1741, il en avait plus de quatre-vingts, sans compter les Sœurs converses et un grand nombre de pensionnaires (3).

F-Z. Collombet.

(1) Clapasson, pag. 16.
(2) Chappuzeau.
(3) Clapasson.

Digitized by Google

Cours de philosophie.

DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON,

LE 28 NOVEMBRE 1844.

MESSIEURS,

Je viens continuer, au milieu de vous, à m'acquitter du devoir de défendre et de propager la philosophie. Si j'en juge par votre assiduité à ces leçons et par les marques de sympathie que souvent vous m'avez données, j'ose me flatter d'avoir déjà plus d'une fois gagné sa cause devant vous. Ni vous ne croyez avec les hommes positifs que la philosophie soit une illusion ou un danger, ni vous ne croyez avec quelques hommes religieux, peu éclairés, qu'elle soit une révolte sacrilège contre tout ce qu'il y a de sacré dans le monde. Vous pensez au contraire qu'elle a son inébranlable fondement dans le dé-

Digitized by Google

veloppement naturel de la raison humaine, qu'elle est inséparable de tous les progrès de la liberté et de la pensée parmi les hommes, et vous n'hésitez plus à reconnaître en ses ennemis les ennemis plus ou moins francs, plus ou moins dangereux du libre examen, de l'indépendance de la raison, de la liberté, et de l'esprit tout entier des temps modernes. Je consacrerai encore cette première leçon, comme les années précédentes, à combattre quelques autres idées fausses ou étroites au sujet de la philosophie. La philosophie satisfait-elle à tous les grands besoins de l'intelligence humaine, ou bien n'en satisfait-elle qu'un seul à l'exclusion de tous les autres, à savoir le besoin d'examiner? La philosophie s'adresse-t-elle seulement à quelques intelligences d'élite, ou bien peut-elle et doit-elle aspirer à étendre son influence sur les intelligences du grand nombre? Telles sont les deux questions que je me propose de discuter aujourd'hui. Selon le sens dans lequel on les résout, l'importance de la philosophie augmente ou diminue singulièrement, elle apparait sous un autre aspect et avec d'autres destinées.

Croire et examiner, voilà les deux besoins fondamentaux de l'intelligence humaine. Le besoin de croire est le premier qui se manifeste. Tous nous débutons nécessairement par croire, c'est-à-dire par l'affirmation de certaines vérités et de certains principes. En vertu d'une loi providentielle, nous affirmons d'abord spontanément ces vérités et ces principes sans lesquels l'intelligence ne pourrait s'exercer, ne pourrait penser, et cesserait à l'instant même d'être une intelligence. Notre esprit est fait pour croire comme nos yeux pour voir et nos oreilles pour entendre. Mais le besoin de croire s'étend au delà de ces vérités premières dont l'affirmation nécessaire est l'indispensable fondement de tout exercice de l'intelligence humaine et il aspire plus ou moins dans chaque individu à un autre ordre de vérités et de principes. En effet,

Digitized by Google

tous les hommes sans exception veulent croire quelque chose relativement à leur nature, à leur destination, à leurs rapports avec l'être premier d'où ils dérivent. Tant qu'elle n'est en possession d'aucune affirmation sur ces grands problèmes, l'intelligence flotte incertaine, tourmentée par une profonde et continuelle inquiétude. Si donc la philosophie n'était pas à même d'apaiser cette grande et légitime inquiétude, si elle ne pouvait rien répondre à toutes ces questions auxquelles l'espèce humaine entière veut une réponse, c'est en vain qu'elle prétendrait régner sur les intelligences et étendre son empire au delà de l'enceinte de quelques écoles de sceptiques indifférents.

Mais, à mesure que l'intelligence se développe, à côté du besoin de croire, se manifeste le besoin de se rendre compte de sa croyance, le besoin d'examiner. Dès lors nulle vérité n'obtient de notre esprit une adhésion entière et sans réserve, si elle n'a été préalablement reconnue comme telle et contrôlée par notre raison. C'est de ce dernier besoin que la philosophie tire son origine, et incontestablement elle lui donne toute la satisfaction dont il est susceptible. Mais le satisfait-elle seul à l'exclusion du besoin de croire, comme quelques uns semblent le penser, tandisqu'à la religion seule appartiendrait de satisfaire le besoin de croire?

Jamais je n'ai pu comprendre cette antithèse si fréquemment, si complaisamment reproduite entre la philosophie, satisfaisant le besoin d'examiner et la religion satisfaisant le besoin de croire; comme s'il existait un antagonisme naturel entre chercher ou sonder une vérité, et affirmer cette vérité!

Il y a harmonie parfaite et non antagonisme entre ces deux besoins de l'intelligence humaine, loin de se faire la guerre ils se prêtent un mutuel secours et ne peuvent se satisfaire l'un sans l'autre. En effet, d'une part, l'examen ne se suffit pas à lui-même, il est seulement la voie qui conduit à

Digitized by Google

un but et ce but c'est la découverte ou la confirmation d'une vérité, d'autre part la croyance ne peut atteindre tout le degré de force et de fermeté dont elle est susceptible qu'après avoir été éprouvée et confirmée par l'examen. Comment arriver à ce roc inébranlable sur lequel doit reposer la croyance, si d'abord l'examen n'a pas rejeté de côté le sable et l'argile?

Plus l'examen a été sévère et profond et plus se tient ferme dans l'intelligence humaine la vérité à laquelle il conduit. Donc la philosophie en même temps qu'elle satisfait au besoin d'examiner satisfait aussi nécessairement en une certaine mesure au besoin de croire. A moins qu'on ne prétende que la croyance aveugle l'emporte sur la croyance éclairée et possède seule la vertu d'apaiser les inquiétudes de l'intelligence humaine ! Parmi tous les systèmes de philosophie, il en est un, il est vrai, le scepticisme, duquel on peut dire avec justesse qu'il ne répond qu'au besoin d'examiner et néglige ou même met en souffrance le besoin de croire. Mais nous n'avons pas à nous occuper ici du scepticisme, puisque le scepticisme est la négation même de toute philosophie. Toute la question est celle-ci : la philosophie donne-t-elle ou ne donne-t-elle pas des réponses à ces questions que l'humanité tout entière se pose? La philosophie peut-elle ou ne peut-elle pas établir, d'une manière à la fois solide et claire, l'existence d'une ame spirituelle, l'existence d'un Dieu souverainement parfait, la providence, les rapports de Dieu avec l'homme et le monde, et de la condition de l'homme en cette vie comparée avec la bonté souveraine de Dieu et l'aspiration infinie de ses facultés et de ses tendances naturelles déduire logiquement son immortalité? Depuis cinq années je n'aurais rien fait si je ne vous avais convaincu que la raison possède ce pouvoir. Nul ne peut en douter s'il n'est sceptique ou du moins s'il n'affecte le scepticisme. Or, si la philosophie donne des solutions rationnelles à ces grands

Digitized by Google

problèmes, n'est-elle pas en mesure d'apaiser les deux besoins fondamentaux de l'intelligence humaine que je viens de signaler, et encore une fois ne satisfait-elle pas au besoin de croire en même temps qu'elle satisfait au besoin d'examiner ? Il est donc déjà évident qu'elle peut prétendre à une domination complète des intelligences.

Mais ces solutions ne sont-elles pas de telle nature qu'à tout jamais inacessibles au grand nombre, elles ne s'adressent qu'à quelques intelligences d'élite qui sont comme perdues au milieu de la foule du genre humain ? La philosophie n'est-elle pas condamnée à demeurer enfermée dans le cercle étroit de quelques intelligences supérieures, et pourrait-elle sans danger et sans folie songer à en sortir pour étendre son influence sur la multitude ? En un mot la philosophie peut-elle et doit-elle aspirer à devenir populaire ? Je suis de ceux qui pensent que telle doit être la mission de la philosophie, je suis persuadé qu'elle peut et doit aspirer sans cesse à descendre des intelligences d'élite aux intelligences de la multitude. Toutefois, pour éviter les équivoques et les grosses objections, il importe de bien préciser le sens dans lequel j'entends que la philosophie peut devenir populaire. Assurément je ne veux pas dire que les procédés et les méthodes philosophiques deviendront populaires, que l'observation psycologique avec toutes ses profondeurs, que l'induction qui va de la nature humaine à la nature divine en rejetant toutes les imperfections et toutes les bornes, seront un jour maniées par chaque individu tout aussi bien que par Descartes et Leibnitz.

Je ne veux pas dire davantage que tel ou tel système de philosophie plus ou moins bizarre dans le fond et dans la forme, tout hérissé de formules obscures ou même inintelligibles, que les disciples les plus intimes, avec l'esprit le plus pénétrant, avec les efforts les plus assidus n'osent se flatter

Digitized by Google

d'avoir bien compris, sera enseigné un jour dans les écoles primaires. Je ne veux pas dire non plus que la multitude comprend la langue de la métaphysique et qu'il faut lui prêcher en cette langue. Mais je prétends que tout principe philosophique peut être exprimé en termes populaires, et mis à la portée de la foule, à l'aide d'un plus ou moins grand nombre de transformations, je prétends que sous une forme ou sous une autre, tout principe philosophique, possède une clarté naturelle qui le rend accessible au grand nombre des intelligences, en vertu de sa conformité avec la raison universelle.

Pour vous convaincre de cette clarté naturelle, incohérente aux principes de la philosophie, considérez qu'en dernière analyse tout système de philosophie vient se réduire à une certaine idée de Dieu, et à une certaine idée des rapports de l'homme et du monde avec Dieu. Trouver en s'appuyant sur les données de la conscience, une hypothèse qui rende compte de la nature de l'homme, de son avenir, de la nature de Dieu, de ses rapports avec le monde, de sa providence, du bien et du mal, qui explique tous ces grands faits d'une manière satisfaisante pour la raison, voilà le but dernier que poursuit toute vraie philosophie. Examinez tous les grands systèmes de philosophie qui se sont succédé dans l'histoire, dégagez-les de leur appareil scientifique, allez au fond de leurs formules, vous n'y trouverez pas autre chose qu'une certaine idée de Dieu, de l'homme et de leurs rapports susceptible d'être exprimée sans le secours d'aucun terme technique, en une langue claire et nette qui la rende accessible à l'intelligence du vulgaire. Je ne puis en donner de meilleur exemple que le système de Spinosa. Il est peu de systèmes qui soient plus compliqués, plus obscurs dans la forme, il en est peu qui soient plus clairs et plus nets dans le fond, c'est-à-dire dans leur pensée dernière et fondamen-

Digitized by Google

tale. En effet, le principe du spinosisme, Dieu, l'être infini est toute chose; ni le monde, ni l'homme n'ont aucune espèce de réalité, ce ne sont que des apparences, des ombres, des membres pour ainsi dire, et des parties de Dieu, ne vous paraît-il pas comme à moi susceptible d'être rendu tellement clair qu'il puisse être compris de tout le monde?

Pas plus que l'éthique de Spinosa, la critique de la raison pure de Kant ne brille par la clarté. La langue et les formules en sont obscures et difficiles. Mais qu'y a-t-il au fond de toutes ces formules, sinon cette proposition fondamentale : nous ne pouvons être assurés de voir les choses telles qu'elles sont réellement, car nous ne pouvons les connaître que par notre intelligence, et nous ne pouvons nous assurer que notre intelligence est conformée de manière à voir les choses telles qu'elles sont réellement. Or cette proposition fondamentale ne vous paraît-elle pas encore de nature à pouvoir être exprimée dans la langue populaire et mise à la portée du plus grand nombre ? A plus forte raison en dirai-je autant de cet autre principe duquel découle et sur lequel s'appuie toute la philosophie sensualiste, à savoir : Toutes nos idées viennent des sens, nous ne connaissons rien que ce qui affecte nos sens, en conséquence le mal est ce qui déplait et le bien ce qui plait à nos sens.

S'il en est ainsi des faux principes à plus forte raison en sera-t-il ainsi des principes vrais qui sont en harmonie et non pas en opposition avec la raison commune. Rappelez-vous la Théodicée de Leibnitz. Assurément les plus hautes questions de la métaphysique y sont traitées, et cependant le fond et la forme en sont également clairs, et à la portée de tout homme de bon sens. Je demande où sont les obscurités impénétrables au vulgaire, par exemple dans la théorie du mal provenant soit de la limitation nécessaire des créatures en tant que créatures, soit de la libre volonté de l'homme et

Digitized by Google

étant lié au plus grand bien possible de l'univers, ou encore dans l'idée que l'homme ne peut pas se poser comme le centre et le but de l'univers, ou encore dans l'idée d'une providence agissant toujours par des lois générales les meilleures possibles, ou enfin dans la théorie de l'optimisme? Je suis persuadé qu'il serait possible d'extraire de la Théodicée de Leibnitz, une sorte de manuel accessible à toutes les intelligences. J'en dirai autant de la connaissance de Dieu et de soi-même de Bossuet, et de la démonstration de l'existence de Dieu et de Fénelon.

D'où vient cette clarté inhérente aux principes philosophiques? Pour s'en rendre compte il suffit de remarquer que tous ont leurs fondements dans cette nature humaine qui nous est commune à tous, et que pour les y faire voir il ne faut qu'éveiller sur eux l'attention de la conscience. A la différence des vérités physiques ou mathématiques, les vérités philosophiques ont leurs éléments dans la conscience humaine et voilà pourquoi elles peuvent mieux que toutes les autres être enseignées à tous et comprises de tous. Ne rejetez pas sur moi seul la responsabilité de cette opinion, et ne la jugez pas comme une dangereuse et téméraire innovation. En effet telle a été la pensée de presque tous les grands métaphysiciens et toutes les grandes écoles des temps modernes, telle a été la pensée hautement avouée de Descartes et de Leibnitz. La prétention de Descartes était de s'adresser à tous, de se faire comprendre même des femmes et des enfants, en un mot de rendre sa philosophie populaire. Sur la fin de sa vie, il songeait à mettre sous une forme populaire ses idées en physique et en métaphysique, comme nous l'apprend l'historien de sa vie, Baillet. « Il voulait, dit-il, faire un abrégé de toute sa philosophie et en faire le cours par ordre, avec un abrégé de la philosophie de l'école et des remarques de sa façon sur les défauts de cette philosophie. Il espérait de

Digitized by Google

faire en sorte par la méthode qu'il y garderait, qu'en voyant les parallèles de l'un et de l'autre, ceux qui n'auraient pas encore appris la philosophie de l'école l'apprendraient beaucoup plus facilement de son livre que de leurs maîtres et qu'en même temps ils apprendraient à la mépriser et que les moins habiles entre les maîtres seraient capables d'enseigner la science par ce seul livre. » Dans ses œuvres posthumes on trouve le commencement d'un dialogue dont les personnages sont Epistémon, Polyandre et Eudoxe, où il avait commencé avec succès à exposer sous une forme populaire les idées contenues dans les premières pages du discours de la méthode. Enfin, dans le même but, Descartes a changé la langue de la philosophie ; à la langue des savants, à la langue de quelques uns, il a substitué la langue vulgaire, la langue de tout le monde. Car il a écrit ou fait traduire en français tous ses ouvrages de philosophie, afin de s'adresser à tous ceux qui se servent de leur raison naturelle toute pure, comme il le dit lui-même à la fin du discours de la méthode : « Et si j'écris en Français qui est la langue de mon pays plutôt qu'en latin qui est celle de mes précepteurs, c'est à cause que j'espère que ceux qui se serviront de leur raison naturelle toute pure, jugeront mieux de mes opinions que ceux qui ne croient qu'aux livres anciens, et pour ceux qui joignent le bon sens avec l'étude, lesquels je souhaite pour mes juges, ils ne seront pas, je m'assure, si partiaux pour le latin qu'ils refusent d'entendre nos raisons parceque je les écris en langue vulgaire. »

Comme Descartes, Leibnitz a pensé que la philosophie pouvait être accessible à tous. Comme Descartes il s'est efforcé de parler une langue qui pût être comprise de tous et comme Descartes il y a réussi. Cette clarté continue, cette attention constante à éviter tous les termes techniques, n'est pas quelque chose de fortuit chez Leibnitz, mais le résultat

Digitized by Google

d'une théorie bien arrêtée sur la possibilité et la nécessité de rendre la philosophie populaire. Dans la dissertation sur le style philosophique de Nizolius il recommande de fuir comme la peste les termes techniques. Tout ce qui ne peut être expliqué en termes populaires n'a selon lui point de valeur et doit être sévèrement banni, à moins qu'il ne s'agisse d'une chose emportant avec elle la signification immédiate, comme certains genres de couleurs, de saveurs etc. Il est certain dit-il encore, qu'il n'y a pas de chose qui ne puisse être expliquée sinon par un seul, au moins par plusieurs termes de la langue populaire (1).

Cette même idée n'a cessé de régner dans toute la philosohie du XVIIIe siècle en France. Tous les philosophes de cette époque ont plus ou moins visé à une diffusion populaire de leurs doctrines. Ils ont atteint leur but par la lucidité vraiment populaire de leurs écrits philosophiques. Ils ont répandu dans la société française et dans le monde entier les idées et les sentiments de liberté et d'égalité. Ils ont fait des catéchismes de métaphysique, de morale, de politique. Malheureusement leurs principes de métaphysique étaient mauvais et en conséquence leurs principes moraux, et, comme vous le savez, ce sont de singuliers catéchismes de morale que les catéchismes de St-Lambert et de Volney. Mais pourquoi donc ce qui s'est fait au nom d'une mauvaise métapysique ne pourrait-il se faire au nom d'une bonne métaphysique? Pourquoi donc ce qui s'est fait pour la propagation dangereuse d'un faux principe ne pourrait-il se répéter avec

(1) Termini igitur technici cane pejus et angue fugiendi sunt..... Illud igitur pro certo habendum est, quidquid terminis popularibus explicari non potest, nisi immediato sensu constet (qualia sunt multa genera colorum, odorum, saporum, etc.) esse nullum et a philosophia velut peculiari quodam carmine arcendum..... Verissimum est nullam rem esse quæ non explicari terminis popularibus saltem pluribus possit.

Digitized by Google

plus de succès encore par la propagation salutaire d'un principe vrai ?

Non moins que la philosophie française du XVIIIe siècle, la philosophie écossaise, quoique si reservée et si timide, a prétendu à la popularité. Elle aussi s'est constamment efforcée d'éviter tous les termes techniques et de parler une langue qui fût à la portée de tout le monde. Elle aussi a enseigné une morale populaire et donné des préceptes de théodicée donc elle voulait composer une sorte de religion naturelle à l'usage de tous les hommes raisonnables. Malgré l'obscurité de leurs écrits; les philosophes allemands du dernier siècle ont été en général inspirés de la même pensée. Kant et Fichte ont eu également foi dans la possibilité d'une philosophie populaire. Dans la préface de son célèbre ouvrage sur la *Religion dans les limites de la raison*, Kant affirme que pour en comprendre le contenu essentiel il n'est besoin que de la morale commune, et que s'il s'est servi de quelques termes qui ne sont pas populaires, c'est uniquement pour se conformer à la langue de l'école : « Mais la chose, dit-il, qui est ainsi exprimée est contenue dans l'instruction donnée aux enfants ou dans le sermon le plus populaire et quoique sous d'autres termes elle est facile à comprendre. Que ne peut-on dire la même chose des mystères de la nature divine compris dans la dogmatique qui sont introduits dans les catéchismes comme s'ils étaient tout-à-fait populaires ! »

Avec quelle éloquence, Fichte, dans ses Leçons intitulées : *Méthode pour arriver à la vie bienheureuse* n'a-t-il pas développé cette même pensée ? Avec quelle force ne combat-il pas contre ceux qui nient la possibilité d'une philosophie populaire et condamnent impitoyablement le grand nombre à ne jamais s'élever jusqu'à la pensée et à l'indépendance de l'esprit !

Ainsi tous les métaphysiciens et toutes les écoles modernes

Digitized by Google

sont à peu près unanimes dans cette pensée que la philosophie n'est pas une science ésotérique mais une science exotérique, c'est-à-dire que la philosophie peut et doit s'adresser au grand nombre, et non pas seulement à quelques intelligences supérieures. Sans nul doute ils n'ont pas prétendu qu'une doctrine philosophique, quelque claire qu'elle soit, pût toujours immédiatement et sans transformation aucune devenir populaire. C'est par des gradations, c'est par un intermédiaire que les doctrines philosophiques descendent du petit nombre au grand nombre. Cet intermédiaire entre les philosophes et la foule est la littérature. D'abord viennent les grands littérateurs qui s'inspirent de la pensée philosophique des écoles qui dominent dans leur époque, la reproduisent sous une autre forme, lui donnent un corps pour ainsi dire et la mettent dans les discours et dans les sentiments de leurs personnages et de leurs héros. Puis, après ces grands littérateurs, interprètes éloquents des principes de la philosophie contemporaine, d'autres paraissent, qui, doués d'un moindre génie dans des compositions d'un ordre moins élevé, et, sous des formes plus populaires encore, développent ces mêmes principes et achèvent de les mettre à la portée de tous. Ainsi, par des gradations successives plus ou moins nombreuses, plus ou moins lentes, suivant l'état général des esprits, suivant les temps, suivant la nature des systèmes et la forme de leur exposition primitive, la philosophie de l'école devient la philosophie du monde et les principes métaphysiques revêtus d'une forme d'abord littéraire et ensuite populaire, passent peu à peu dans les idées communes. Ainsi arrive un jour où le peuple commence à penser ce que d'abord les sages seuls avaient pensé, à bien comprendre l'histoire des systèmes de philosophie et des religions, on ne peut douter que, dans le passé, n'ait eu lieu cette diffusion populaire des vérités philosophiques. Mais alors même qu'elle

Digitized by Google

n'aurait pas eu lieu, dans le passé on ne saurait en conclure qu'elle est impossible dans l'avenir, n'ai-je pas prouvé sa possibilité, en vous montrant la clarté naturelle inhérente aux vérités philosophiques, parcequ'elles ont toutes et leurs éléments et leurs principes dans l'esprit humain ?

D'ailleurs chaque jour augmente dans le monde le nombre des esprits qui réfléchissent, qui veulent se rendre compte de ce qu'ils croient, et c'est là en quoi consiste le progrès intellectuel. Or en même temps augmente et le domaine naturel de la philosophie et la possibilité d'une philosophie populaire, et la rapidité avec laquelle les vérités philosophiques s'étendront désormais du petit nombre au grand nombre.

Quant à moi, Messieurs, telle est ma plus ferme espérance. Je ne m'attacherais pas aussi vivement à la philosophie si je ne pensais que son influence dût à jamais demeurer enfermée dans le cercle de quelqnes intelligences. Je lui crois plus de vertu, plus de force et de plus grandes destinés. Un jour, sans nul doute, viendra où la science qui part de la raison et ne s'appuie que sur la raison pourra s'adresser à tous les êtres raisonnables. Un jour viendra où, dans le grand nombre, la croyance raisonnée remplacera la croyance aveugle, où chaque individu s'élèvera à la pensée, à l'indépendance de l'esprit, où il n'y aura plus d'intelligences qui ne soient que des appendices d'autres intelligences. Que ce ne soit pas là une arrière-pensée, une espérance secrètement nourrie, mais un but hautement avoué, vigoureusement poursuivi, et la philosophie se verra de toutes parts environnée et protégée par de nombreuses et puissantes sympathies.

Qu'elle lève fièrement la tête, qu'elle manifeste au grand jour ses légitimes prétentions, et appuyée sur l'esprit des temps, elle triomphera sans peine de tous les ennemis conjurés contre elle, tandisqu'ils deviendront de jour en jour

Digitized by Google

plus menaçants et plus terribles, si, au lieu de se confier en sa force et en son droit, elle affectait faussement dans l'espoir chimérique d'un pardon, l'humilité et l'insignifiance.

BOUILLIER.

Digitized by Google

COUP-D'OEIL GÉNÉRAL

SUR

LA LITTÉRATURE ITALIENNE ET ESPAGNOLE (1).

MESSIEURS,

Nos séances littéraires, que vous suivez depuis trois ans avec une attention studieuse et bienveillante, ont eu jusqu'ici pour objet les peuples du nord de l'Europe. Nous avons demandé à l'Angleterre le secret de cette énergie active, persévérante, infatiguable, qui a élevé si haut sa puissance; et les grandes figures de Shakspeare, de Milton, de Pope, de Newton, sont venues nous répondre pour la nation entière, en nous montrant cette énergie sous toutes ses faces. Nous avons demandé à l'Allemagne le fruit de ses veilles laborieuses, de ses méditations profondes, de son généreux enthousiasme; et Leibnitz, Klopstock, Gœthe, Schiller, nous

(1) Discours prononcé par M. Eichhoff, à la Faculté des Lettres de Lyon.

Digitized by Google

ont offert leurs œuvres excellentes ; et tous les rejetons de la race germanique, les Suisses, les Hollandais, les Danois, les Suédois, ont revendiqué leur part de dignité morale et de maturité intellectuelle. Quel a été le but de cette recherche lointaine, de cette étude austère et quelquefois ingrate, si ce n'est de faire ressortir l'élément qui domine la société moderne, de signaler cette sève puissante du nord qui s'est infiltrée dans l'arbre de la science et qui, depuis le moyen-âge, l'a vivifié dans les divers climats, en répandant toutefois ses plus beaux dons, ses plus riches effusions sur la France ? Mais la France qui marche avec orgueil à la tête de la civilisation actuelle, la France qui depuis Louis XIV est restée l'arbitre du bon goût, aurait-elle atteint cette hauteur et connu cette perfection de formes, si l'élément que nous venons de signaler eût seul animé ses chefs-d'œuvre, si cette force agissante, énergique, mais quelquefois rude et inculte, n'eût rencontré un sol tout préparé, façonné par le travail des siècles, réchauffé des feux d'un ciel pur, rendu fécond dès la naissance du monde ; en un mot, si le génie du nord n'eût pu s'allier à celui du midi ? C'est donc vers le midi que nous tournerons nos regards pour compléter, dans un tableau rapide, le cercle d'études littéraires que nous avons l'intention de parcourir. Le midi, source d'inspirations et de souvenirs inépuisables, tant de fois exploré, et toujours jeune encore dans son illustration séculaire, parce que la gloire ne saurait vieillir, et que son éclat grandit avec l'âge ; le midi dont notre métropole est comme la citadelle avancée, dirigée d'un côté vers l'horizon nouveau où se déploie l'activité humaine, sans jamais perdre de vue les traditions augustes qui rattachent à la Grèce, à Rome, et à l'orient, les cryptes arrosées du sang de ses martyrs.

C'est en effet un majestueux spectacle de voir cette lumière de l'esprit, ce soleil intellectuel (si je puis ainsi m'ex-

Digitized by Google

primer) poursuivre, depuis l'aurore des temps, depuis l'apparition de l'espèce humaine, sa course progressive d'orient en occident, ou plutôt du sud-est au nord-ouest, dans les limites de cette zone tempérée que le soleil physique éclaire du plus beau jour. La voyez-vous descendre des bosquets aériens où Dieu lui-même appelle le premier homme, pour éclairer les anciens patriarches et leur offrir l'ébauche de tous les arts? La voyez-vous accompagner Noé voguant sur les eaux de l'abime, visiter Abraham sous la tente pastorale et Moïse dans le palais des rois? C'est la colonne de feu qui traverse le désert, c'est la foudre qui tonne au Sinaï! Cependant l'étincelle divine s'était montrée aux sommets du Taurus, de l'Altaï, de l'Himalaya; l'Assyrie, l'Egypte, la Perse, l'Inde et la Chine avaient senti son influence, et leurs nations favorisées s'enrichissaient d'ingénieuses découvertes. Les rives de l'Euphrate, celles du Nil et du Gange réflétaient de somptueux édifices sur lesquels se peignait, en traits ineffaçables, l'effort victorieux de la pensée humaine; tandis que les vaisseaux Phéniciens s'apprêtaient, les voiles déployées, à porter la lumière jusqu'aux confins du monde. L'Europe cependant sommeillait, plongée encore dans la vie instinctive, et ses peuples, sauvages comme la nature dont ils affrontaient les obstacles, n'entrevoyaient, dans leurs sombres forêts, que les misères de l'humanité, quand tout à coup une faible langue de terre, environnée d'écueils, s'éclaire d'un jour nouveau. L'étincelle, partie de la Phénicie, se reflète sur les monts de Thrace, bientôt elle illumine la Grèce, et rayonne sous le conflit des armes. La chute retentissante d'une ville d'Asie fait vibrer une lyre immortelle; Homère ouvre la route glorieuse où le génie ne s'arrêtera plus. Au caractère solennel, mystérieux de l'inspiration orientale succède une inspiration plus libre, plus active, plus individuelle. La vérité y perd en profondeur, elle s'altère sous des fictions sans nombre;

Digitized by Google

mais quelle grace, quelle élégance dans ces fictions, quelle harmonie de sentiment et de langage! L'idiome grec prête à la pensée sa vive allure, sa souplesse expressive. L'esprit méditatif s'attache aux lois du monde, aux phénomènes de l'ame, aux droits de la société. Avec l'histoire il interroge l'Asie, il prédit les destins de l'Europe; avec le drame il remue les passions, il excite les pensées généreuses; avec le chant lyrique il nourrit l'enthousiasme; il gouverne les états par l'éloquence. Partout la Grèce, dans son sublime essor, atteint la perfection suprême; glorieuse dans la paix comme dans la guerre, dans les lettres, les sciences et les arts, elle est devenue le type impérissable de tout ce qu'il y a de beau sur la terre.

Cependant l'aurore intellectuelle avait aussi brillé sur l'Italie, ce pays prédestiné du ciel, longtemps en proie à des pâtres sauvages. Les ingénieux Etrusques l'aperçurent les premiers; elle atteignit bientôt la Sicile, elle resplendit autour du Latium, rempli alors de guerres et de carnage. Rome, cuirassée d'airain, foulait aux pieds les peuples, peu soucieuse des conquêtes de l'esprit. Mais les vaincus soumirent leurs fiers vainqueurs à leur salutaire influence. La langue latine, épurée par les Grecs, se plia à son tour aux charmes de l'éloquence, aux graves enseignements de l'histoire, aux harmonieuses inspirations des poètes. Rome, si longtemps rebelle et dédaigneuse, devint enfin le sanctuaire des lettres, et sa gloire rayonna sur la Gaule et l'Espagne, comme sur l'Afrique et sur l'Asie. Son empire colossal, en embrassant le monde, y grava de toutes parts l'empreinte de son génie. Ses lois, ses traditions, ses travaux gigantesques se propagèrent de province en province; et, quand toutes les grandeurs humaines eurent été épuisées sous son sceptre, quand, au fond de ces grandeurs trompeuses, entremêlées de tant de souillures, parut la vanité du néant, quand les

Digitized by Google

nations longtemps déshéritées, les rudes enfants du nord, sortirent de leurs retraites, réclamant à grands cris vengeance et liberté, et que l'empire romain chancela sur sa base, prêt à tomber dans la nuit du chaos, une lumière plus brillante, ineffable, immortelle, le vrai soleil des ames, resplendit en orient. L'étoile de Bethléem se leva sur la terre ; Dieu dicta son oracle et le monde fut sauvé !

Mais pourquoi vous rappeler, Messieurs, l'héroïsme de la Grèce, la majesté de Rome? Ce sont des souvenirs trop connus, dont la grandeur est devenue banale, c'est un aspect familier à vos yeux comme celui des ruines qui nous entourent. Aussi craindrais-je de n'avoir rien prouvé si mes exemples s'arrêtaient ici. Et cependant dix siècles de progrès, de découvertes et de chefs-d'œuvre, qu'on a vus surgir en Assyrie, en Phénicie, dans l'Egypte, dans la Perse, pour renaître plus brillants encore dans tout le midi de l'Europe, suffiraient bien pour constater l'effet de ce climat privilégié du ciel, qui a élevé l'intelligence humaine au plus haut degré de puissance. De l'orient étaient venus tous les sages qui avaient civilisé les peuples, de l'orient les brahmes et les mages, les poètes, les philosophes et les prophètes, de l'orient était parti l'éclair qui avait illuminé le monde, et la gloire céleste du Thabor se réflétait au Capitole ! Que restait-il à produire encore que ce génie actif n'eût enfanté? Ne pouvait-il se reposer de ses œuvres, et laisser à un génie nouveau, à cette inspiration austère émanée des forêts du nord, victorieuse par le glaive, souveraine absolue des provinces de l'empire, le domaine des sciences et des lettres qu'il semblait avoir épuisé ? N'aurait-on pas pu croire que les peuples de l'Italie, de l'Espagne, du midi de la France, s'endormiraient à cette époque sanglante de la grande invasion des Barbares, où tout semblait perdu pour eux, dans une morne et sombre apathie comme les Orientaux de nos

Digitized by Google

jours? Loin de là ! A peine le choc des armes eut-il cessé de retentir, à peine les siècles de ténèbres, d'angoisses et de carnage furent-ils passés, au moment où le nord de la France, l'Angleterre, la redoutable Allemagne, constitués en belliqueux états, semblaient chercher en vain une lumière incertaine, quelle contrée se réveille la première au contact d'un esprit supérieur? Où s'opère avec plus d'éclat la fusion de cette double tendance du passé avec ses souvenirs, de l'avenir avec ses espérances, fusion consommée et consacrée par le souffle inspirateur du Christianisme? Voyez-vous cette élite guerrière qui s'avance couverte de blessures, reçues avec honneur dans une lutte périlleuse? Où vient-elle oublier ses fatigues et chanter les émotions profondes qu'elle a rapportées de la Terre-Sainte, terre de merveilles, où dominent à la fois les traditions les plus vénérables et les plus vives fascinations de l'erreur, où la science mondaine de l'islamisme tourne au profit des champions de la croix? Où nait la littérature moderne, si ce n'est en Provence, patrie des troubadours? Quel mer retentit de leurs cris d'enthousiasme, si ce n'est la Méditerranée, cet antique Océan d'Homère, qui a vu surgir sur ses bords tant d'illustrations immortelles? Rome rajeunie, régénérée, porte la tiare pontificale; Venise et Gènes lancent au loin leurs vaisseaux, Naples, Milan, Florence, villes riches et respectées, sont les centres de florissants états. C'était l'aube d'une nouvelle existence, d'une ère de civilisation élégante, tandisque tout le nord, dédaigneux de la forme, enveloppait ses fortes pensées dans un style bizarre et obscur.

Les troubadours se turent ainsi que leurs émules, les ménestrels, les trouvères, les minnesinger; car l'heure était venue où un homme prodigieux résumerait en lui toute la littérature; où, s'armant de la foudre vengeresse, il confondrait dans le même anathême les vices du cœur et les

Digitized by Google

écarts du goût. La voix de Dante s'éleva en Italie, et le génie moderne prit son essor. Dante, dans sa colossale épopée, consacra le passé, prophétisa l'avenir; et bientôt cette terre si agitée, bouleversée par tant de révolutions, reprit son énergie première pour produire une série d'hommes illustres, et les noms de Pétrarque, de Bocace, vinrent s'enchaîner à ceux des Médicis, tandisque le génois Colomb dotait l'humanité d'un nouveau monde. Dès lors quelle profusion de talents, quelle exubérance de pensées, sous l'influence de ces Grecs fugitifs, dépositaires de la science antique! Ici Politien ouvrant la voie brillante où se précipiteront tant de poètes enthousiastes, et que l'Arioste animera de sa verve et semera de fleurs impérissables. Là, Machiavel, annaliste profond, guide habile mais dangereux des rois, fécondera le champ de l'histoire, où le suivra le sage Guirchardin. L'épopée religieuse et pathétique aura son digne interprète dans le Tasse, cette ame mélancolique et pure qui connut toute l'éloquence de la douleur, tandis qu'un mot de Galilée revélera la loi suprême des astres. Cependant les arts renaîtront, plus complets, plus brillants, plus hardis que chez les Grecs, sous la main de Léonard et de Titien, de Raphaël, de Corrège, de Michel-Ange, et le dôme aérien de Saint-Pierre, la coupole de Florence, les aiguilles de Milan, s'éleveront triomphants vers le ciel pour proclamer la gloire de l'Italie!

L'Espagne aussi, avec le Portugal, né du même sang, soumis aux mêmes hasards, l'Espagne, formée du belliqueux faisceau de Léon et de Navarre, d'Arragon et de Castille, dont les rois, champions infatigables, avaient repris, pied à pied, et payé de leur vie, tout le riche territoire envahi par les Maures, l'Espagne et le Portugal venaient de se constituer en grandes et puissantes monarchies. Colomb et Gama avaient lancé leurs flottes aux deux extrémités du monde, Cortès et Albuquerque avaient conquis des terres dont les trésors éga-

Digitized by Google

laient vingt royaumes, Charles Quint tenait sous son sceptre près de cent millions de sujets. Comment donc s'étonner que le génie s'éveillât à la vue de ces merveilles, que Mendoza décrivit avec feu l'héroïque conquête de Grenade, que le tendre Garcilaso chantât le bonheur de sa patrie, tandisque Camoens arrachait au naufrage les annales immortelles de la gloire portugaise? La vie humaine, sous tous ses aspects, dans tous ses travers et ses mystères, se déroula sous la plume inspirée de l'inimitable Cervantes, tandisque Lope de Vega et Caldéron variaient à l'infini les émotions du drame, et que Vélasquez, Murillo, animaient de leurs toiles ces sombres monastères où venaient insensiblement s'engouffrer toutes les ressources de l'Espagne. Bientôt, hélas, l'orgueil porta ses fruits! Richesses intellectuelles et matérielles, tout finit par faiblir, par crouler sous le joug d'un odieux despotisme dont les chaînes s'étendirent jusque sur l'Italie. L'homme sacrilège prit la place de Dieu même, non pour bénir, mais pour damner ses frères; l'horrible inquisition leva la tête, et se gorgea de milliers de victimes!

Mais écartons ces funestes images, détournons les regards de ces années de deuil; et hâtons-nous de dire que la libre pensée, poursuivie, proscrite, baillonnée, soumise aux plus affreuses tortures, sortit victorieuse de la lutte, et protesta en face des bûchers! Dès ce moment le génie du nord a pris son vol et étendu ses aîles; l'Angleterre, l'Allemagne se réveillent à la voix de Bacon et de Kepler, que suivront bientôt Leibnitz et Newton; et la France, guidée par Descartes, acquiérant tout-à-coup la conscience de sa force, puisant avec un égal bonheur dans les souvenirs anciens et modernes, dans les traditions profanes et sacrées, la France joignant à la richesse, à l'élégance du génie méridional, un reflet de cette énergie austère qui distingue le génie du nord, atteint dans presque tous les genres, au milieu des splendeurs d'un règne

Digitized by Google

incomparable, la perfection désespérante qui la place à la tête des nations.

Si dès-lors l'Espagne, l'Italie ne peuvent plus revendiquer la première place; si, depuis le règne de Louis XIV, elles cèdent à des mains plus heureuses le sceptre qu'elles tinrent si longtemps, ne croyez pas, Messieurs, qu'elles se soient endormies dans une honteuse indifférence; ou plutôt, comment pourriez-vous le croire à l'aspect de leurs constants efforts, de leurs nobles productions littéraires; à la vue de Vico, l'historien philosophe; de Mello, le savant légiste; de Métastase, de Moratin, d'Alfiéri, ces glorieux représentants du théâtre; de Manzoni, de Pellico, ces ardents panégyristes de la vertu; de tant de publicistes italiens, éloquents interprêtes des droits de leur patrie, de tant de braves et généreux tribuns que l'Espagne a pu voir, le même jour, présenter leur poitrine aux balles de l'ennemi et revenir dans l'assemblée nationale étouffer la voix des factions et défendre la majesté des lois.

Honneur donc au génie des peuples du midi, qui brille depuis tant de siècles et ne saurait s'éteindre! Et si nous insistons sur sa louange, c'est pour protester avec autant plus de force, avec une conviction d'autant plus vive, contre ce préjugé injuste et mesquin qui prétend fêter sa décadence, signaler son dépérissement, et comparer la contrainte qui l'accable à l'immobilité de la tombe; ce préjugé, qui, reniant le passé, plongé dans la jouissance d'une actualité matérielle, repousse avec un froid dédain les souvenirs de la gloire antique, et ose dire que le midi a vécu, qu'il doit s'anéantir sous ses ruines! S'il est vrai que des peuples nouveaux tiennent en main la puissance souveraine, que la balance politique de l'Europe penche évidemment vers le nord, je n'oserais affirmer de quel côté penche sa balance intellectuelle. Mais ce que j'affirme avec certitude, c'est que le midi ne pé-

Digitized by Google

rira pas, c'est que vingt-cinq siècles d'héroïsme, de génie, de luttes, de sacrifices, présagent un triomphant retour vers une libre et glorieuse existence. Italie et Espagne, nobles sœurs, parées des plus beaux dons de la nature, resplendissantes des merveilles de l'art, et cependant humiliées, gémissantes! Qui leur doit plus de sympathie que la France, née comme elles au souffle du midi, bercée des mêmes souvenirs, consacrée au même culte, la France heureuse et libre sous des institutions dont le premier modèle se trouve dans l'ancienne Rome, mais qui a su asseoir son bonheur sur l'infaillible base de l'unité! La France leur doit protection et secours, non pour exciter des guerres sanglantes, des résistances inutiles et funestes, mais pour nourrir en elles cette religieuse confiance, ce pur et saint patriotisme qui assurent la vie des nations. La France doit applaudir à tout ce que l'Italie, à tout ce que le Portugal et l'Espagne font de sage et de grand pour fonder leur avenir; elle doit leur tendre une main amie, aider au développement de leurs ressources, de leurs arts, de leur industrie, à l'affermissement de leur crédit, à la reconnaissance de leurs droits. Elle doit être leur protectrice assidue, généreuse, désintéressée; et l'amour des braves descendants des Scipions, des Viriates, des Pélages, et leur prospérité future, la récompenseront d'une assistance qui n'est qu'une justice et un devoir.

Quant à nous, dans une sphère plus modeste, limitée à la littérature, à l'expression écrite, traditionnelle de la pensée de ces nobles nations, sur quelle époque fixerons-nous les yeux si ce n'est sur celle de leur gloire? Où chercherons-nous le sujet de nos études, si ce n'est dans ces brillants chefs-d'œuvre dont s'honorent et s'honoreront toujours les littératures italienne et espagnole? Loin de nous attacher avec une insistance, malheureusement trop commune de nos jours, à leurs phases d'abaissement et de ténèbres, à leur affligeante dé-

Digitized by Google

pression, dont tous vous connaissez les causes, nous parlerons de leur force vitale, longtemps manifestée et toujours existante, de cette force active, inépuisable, qui résiste à toutes les épreuves. Certes, nous ne craindrons pas de flétrir les coupables auteurs de leurs maux, le despotisme qui écrase les corps, le fanatisme qui torture les ames ; mais nous n'envelopperons pas dans l'anathême, qui ne doit atteindre que quelques hommes, le génie national de l'Italie et de l'Espagne, victime et non complice de ces excès. Rempli pour lui d'une juste sympathie, nous rappelerons ses titres légitimes à l'admiration de notre siècle, qui semble trop les oublier, et nous puiserons dans le souvenir de sa gloire, suivie de tant souffrances cruelles, la conviction certaine du triomphe de son intelligence et de sa liberté.

EICHHOFF.

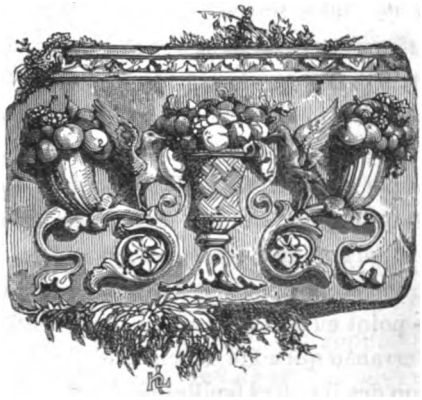

Digitized by Google

Voyages.

EXCURSION DANS LE MIDI,

EN 1844.

I.

De Saint-Étienne à Lyon.—Les bords du Rhône.—Première halte à Avignon. La ville, ses monuments, ses souvenirs.

D'abord, et par manière de préface ou d'avant-propos, ainsi que cela s'est pratiqué de temps immémorial, vis-à-vis des lecteurs, de la part de tout écrivain bien appris, nous devons ici déclarer une chose, c'est que dans notre voyage du Midi, nous n'avons point eu un seul instant la prétention de découvrir la Méditerranée qui a été découverte, il y a déjà plusieurs années, par un des illustres feuilletonistes de la Capitale.

En partant de Saint-Etienne pour Marseille, nous avons simplement voulu voir l'opulente Phocéenne couchée sous son beau ciel, au pied de la mer bleue, avec sa forêt de navires marchands, ses oliviers verts, ses figuiers, ses bastides; et puis Toulon la guerrière, l'une des gloires de la

Digitized by Google

marine française, Toulon avec ses campagnes embaumées d'Ollioules et d'Hyères, nouveaux jardins des Hespérides ; Arles, la fille des Césars, la bien-aimée de Constantin ; Avignon, la ville des papes, Rome du moyen-âge ; et Montpellier, la moderne Epidaure ; et Nismes, célèbre par ses arènes ; et Beaucaire, et Tarascon, la gothique demeure du bon roi René. Nous avons voulu connaître ces riches contrées, tant de fois caressées par l'imagination des artistes et des poètes. Mais cela en tout bien, tout honneur pour ces Messieurs, sans songer le moins du monde à vérifier si les pays dont ils nous ont parlé avec tant d'amour, existent réellement. Nous les avons crus sur parole, persuadé que, dans tous leurs récits touchant Marseille et la Provence, ces prodigieux inventeurs n'ont rien inventé, pas même le *bouillabaisse*.

Chemin faisant et sur tous les points où nous avons planté notre bâton de voyage, le pennon du touriste, nous avons annoté nos impressions du moment, nos rencontres, nos souvenirs. Aujourd'hui nous colligerons ces notes, nous recueillerons ces souvenirs, sans viser au merveilleux ni à la fascination du style, mais tout simplement comme nous les avons écrits, sans prétentions aucunes, sinon d'être vrai, ce qui est déjà un assez beau mérite chez un touriste.

On raconte que le savant Millin, passant à Beaucaire, a décrit avec beaucoup de détails les beautés d'une église détruite dix ans avant son passage. Nous éviterons ces tours de force archéologiques ; mais nous dirons à l'étudiant en vacances, au jeune artiste qui court après les inspirations, à l'honnête bourgeois retiré des affaires, l'itinéraire qu'ils auront à suivre s'ils méditent pour l'année prochaine *une excursion dans le Midi*. Nous leur indiquerons les moyens de transport confortables, prompts et faciles, pour se rendre d'un lieu à un autre, les hôtels où ils devront descendre, et ceux qu'ils devront éviter. Aussi bien l'heure presse, il est prudent de se hâter pour ces sortes de notices et toutes ces im-

Digitized by Google

pressions de voyage que l'on se propose encore de publier aujourd'hui pour le compte d'autrui. Demain peut-être, il sera trop tard, et sur toutes les routes chacun saura à quoi s'en tenir. Par le temps qui court de chemins de fer atmosphériques, hydrauliques et autres, on aura plutôt fait trois ou quatre cents lieues que de lire un volume de quelques pages.

Les mois de septembre et d'octobre sont deux mois de prédilection pour les pélerinages en Provence. Alors que déjà Saint-Etienne est enveloppé dans les vapeurs aqueuses de la montagne, et que les brumes humides et froides confinent les promeneurs au coin du foyer, le soleil se lève radieux sur les orangers de la Provence, où pendent encore les pommes d'or que la main du cultivateur n'a pas enlevées. Le mois d'octobre à Saint-Etienne, c'est déjà l'hiver avec son ciel gris ; sur tout le littoral de la Méditerranée, c'est encore l'été avec ses arbres verts et son ciel d'azur, l'été tempéré par les brises fraîches de la mer. Nous conseillerons donc à ceux qui veulent visiter ces contrées, ce que des hommes expérimentés nous ont conseillé à nous-mêmes, d'attendre la mi-septembre avant que de partir.

Le lundi 23 septembre, nous avons appareillé pour la superbe Occitanie, dans une des caisses fort mal aménagées du chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon. C'est ici le prologue assez trivial du voyage poétique que vous vous serez proposé. Aussi n'ai-je rien à vous en dire, sinon que ce jour encore, les voyageurs n'ont été ni asphixiés par la vapeur, sous l'étroit tunnel de Terre-Noire, ni engloutis, ni écrasés sous la périlleuse percée de Couzon, ni noyés dans les flots du Rhône qui baignent les rails à la descente de Givors. Mais, il faut être juste, si les voyageurs n'ont été ni asphyxiés, ni engloutis, ni noyés, ils ne doivent pas en remercier la compagnie du chemin de fer qui n'a rien fait pour les soustraire au péril, mais la Providence qui ce jour-là les a encore sauvés.

Le lendemain de notre départ de Saint-Etienne, à cinq heu-

Digitized by Google

res et demie du matin, le bateau à vapeur l'*Aigle* de la Compagnie générale emportait rapidement sur le dos du fleuve les passagers étourdis du bruit monotone de la machine, des cris des portefaix, et mêlés sur le pont avec les ballots de marchandises qui, dans les bateaux du Rhône, sont généralement traités avec plus d'attention et d'égards que les voyageurs. Les voyageurs cependant rémunèrent assez largement MM. les entrepreneurs. Les premières places, pour aller de Lyon à Avignon, ayant *droit d'entrée au salon*, se payent vingt francs. Il fut un temps, il y a de cela trois ans environ, ces mêmes places ne se payaient que quatre francs, à cause de la concurrence entre les compagnies. La concurrence anarchique, n'en déplaise à l'école sociétaire, a donc quelque chose de bon, du moins pour les voyageurs qui se rendent dans le midi.

Des narrateurs plus ingénieux que moi pourraient ici se donner libre carrière et vous dire comme quoi, pendant le trajet de Lyon à Avignon, ils ont voyagé et se sont liés de la plus étroite amitié avec des illustrations diplomatiques, artistiques et princières ; ils auraient partagé un biffteck avec un grand d'Espagne ou pris une infinité de *grogs* avec un gros milord anglais ; ils auraient fumé un cigarre pure Havanne avec Georges Sand ; ils auraient devisé familièrement sur la haute politique et la littérature française avec quelque envoyé secret de l'empereur du Maroc, s'en retournant à Fez, à Mequinez ou ailleurs ; ils auraient discuté les plus graves questions de morale avec quelque duchesse douairière ou avec Mlle Déjazet, voyageant incognito. Bref, notre bateau à vapeur eût représenté, ce jour-là, une véritable galerie de Curtius. Ramenons ce tableau pittoresque à la vérité vulgaire et disons qu'il y avait là tout simplement des négociants de Lyon, des avoués et des avocats en vacances, de pauvres soldats au bout de leur semestre de congé, venant de quitter le village natal et leur vieux père pour rejoindre leur régiment en Afrique.

Digitized by Google

Il y avait là des femmes modestes, gracieuses et spirituelles qui valaient bien des douairières. Nous pourrions citer parmi ces dames, une pianiste, Mme F...re, douée d'un talent des plus remarquables et justement honoré à Lyon.

Il ne nous resterait au point de vue excentrique qu'un personnage à désigner et qu'un portrait à faire : c'est celui d'un jeune homme gesticulant, virant, virvouchant sur le pont de bord à babord et tribord, lançant tour à tour au ciel de ces interjections qui ne se peuvent traduire, ou penchant sa tête méditative en dehors du bateau pour cracher dans les flots du Rhône, sans la satisfaction de pouvoir y dessiner des ronds comme dans l'eau d'un puits. Ce jeune homme très affairé tirait à tout moment de sa poche un agenda, il dégaînait son crayon, méditait encore, reprenait son crayon et ne crayonnait rien. Les plus perspicaces d'entre les voyageurs qui avaient remarqué cette gymnastique extraordinaire se disaient : « De deux choses l'une, ou ce jeune homme est un amant malheureux qui médite un suicide, ou c'est un journaliste aux gestations laborieuses qui ne peut accoucher de quelques gros *Premier-Paris* ou d'un feuilleton.

En effet, c'était un journaliste, un jeune journaliste parisien en vacances, un des rédacteurs d'un grand journal de Paris, c'est du moins ce qu'il nous déclara lui-même, craignant sans doute qu'on ne le supposât point. Ce bon jeune homme de Paris était heureux et fier de se faire voir à la province, heureux d'être regardé, écouté, d'être entendu, heureux d'avoir un certain air de je ne sais quoi. Ses amis lui avaient dit :

— Mon cher, vous partez pour le Midi, vous allez à Lyon, à Avignon, à Vaucluse, à Arles ; c'est très bien ! Descendez le Rhône et faites-nous de l'art, de la philosophie, de l'histoire romaine, gauloise, moyen-âge et autres dans une série de beaux feuilletons que nous ferons durer six mois.

Apparemment, c'était le premier de ces beaux feuilletons

Digitized by Google

après lequel courait notre jeune homme illuminé de feuilletonisme. Ce qu'il savait le moins était-ce son commencement? Je crois bien que c'était un peu cela et autre chose, c'est-à-dire, le commencement et la fin ; car voilà plus d'un mois écoulé depuis cette scène comique, et dans le grand journal je n'ai rien vu venir.

Déjà depuis notre départ de Lyon, le paysage avait mille fois changé. De Givors à Vienne et à Sainte-Colombe, petit bourg qui regarde de l'autre côté du Rhône les ruines antiques de la cité romaine dont il était autrefois un faubourg, les deux rives sont autant d'oasis charmantes à l'aspect le plus varié. Tantôt c'était un château et son colombier féodal qui glissait devant nous comme une ombre, tantôt un village couché sur le penchant d'une colline, se mirant dans l'eau du fleuve ; tantôt c'est une église qui élève au dessus des chaumières son petit clocher, comme une humble prière au ciel ; plus loin, c'est un beau village tapis dans ses hautes herbes, dans ses vignes plantureuses, dans ses arbres touffus qui descendent en pentes douces jusqu'aux bords du fleuve, où l'on dirait qu'ils viennent rafraîchir et baigner leurs pieds.

Nous avions laissé derrière nous Condrieu, renommé pour son petit vin blanc chéri des grisettes lyonnaises, Saint-Vallier assis au confluent du Rhône et de la Galaure, l'une des amoureuses Naïades qui viennent apporter au noble fleuve le tribut de leurs ondes. Tournon et ses maisons blanches groupées sur des rochers noirs disparaissaient des derniers plans du paysage, avec son ancienne école militaire aujourd'hui l'un des plus beaux colléges de France, et son pont suspendu qui semble ne faire qu'une seule et même commune des deux villes de Tournon et Tain. Là, sur les deux rives opposées, vous voyez les côteaux fameux de Saint-Joseph et de l'Hermitage, ces deux mamelles d'huile et de vin, *vini et olei ubera,* selon l'expression biblique. C'est sûrement à cause de ce souvenir des livres saints, que l'Hermi-

Digitized by Google

tage est devenue la propriété d'un évêque de Valence. A peine avions-nous passé devant la coquette Valence et salué la côte de Saint-Péray, cette autre Providence des fins buveurs, que déjà notre timonnier signale le castel de la Voulte perché comme un nid d'aigle sur le sommet d'un rocher nu, désert et aride.

Aujourd'hui la Voulte a acquis une grande importance par sa mine de fer hématite rouge, aux couches puissantes et d'une étendue considérable. Un voyageur m'apprit que cette mine est exploitée dans un monticule calcaire de 30 à 40 mètres de distance du sol primitif. Les hauts fourneaux de la Voulte, me dit il, produisent de la fonte à moins de cent francs la tonne. Bien peu d'usines en Angleterre fabriquent à meilleure compte. Ici on coule le fer qui plus tard va à Saint-Etienne se réduire, par la méthode anglaise, en fer malléable de première qualité. Comme vous voyez, ce n'est plus le château féodal qui règne à la Voulte, du haut de son rocher, c'est l'industrie du fond de ses mines.

Bientôt notre bateau va doubler Rochemaure, bâti en amphithéâtre sur le revers d'une montagne volcanique d'où se détache un rocher de basaltes taillé à pic, à plus de 600 pieds du niveau du Rhône et portant fièrement au ciel sa tête couronnée de ruines féodales. Rien de plus singulier, de plus pittoresque que cette grappe de maisons suspendues aux flancs de la montagne, ou bien adossées contre les masses pendantes des laves éteintes, avec des escaliers et des perrons formées par de petites colonnades de basaltes.

Non loin de ces débris volcaniques, se déploie la plaine où Annibal dressa ses tentes et fit camper son armée, au dire de Polybe, forte alors de 9,000 cavaliers, de 90,000 fantassins et de 37 éléphants. Là, à cette place où notre pacifiqne bateau fend les eaux du fleuve avec tant d'impétuosité, la flotte africaine composée de radeaux naviguait péniblement et avec lenteur.

Ici les bords du fleuve vont prendre un aspect plus sévère

Digitized by Google

et plus imposant. Partout où s'élève un site, vit la mémoire de quelque grand fait de guerre ou quelque témoignage de dévastation et de ruine. Hélas! l'histoire des fleuves est aussi celle des nations. Le Rhône n'a pas porté sur ses eaux que les flottes inoffensives du commerce; lui aussi il a eu ses drames et sa poésie brûlante. Aucune des rivières qui baignent les contrées les plus célèbres n'a mêlé plus souvent la rumeur de ses ondes à celle des combattants; aucune n'a vu arborer dans ses plaines dévastées plus de trophées de batailles; aucune n'a fourni plus d'eaux lustrales aux sacrifices sanglants des guerres nationales, ou aux holaucaustes affreux des guerres civiles et religieuses.

Voici la ville de Pont-Saint-Esprit avec son pont à 22 arches de 800 mètres de longueur. La cheminée de notre bateau à vapeur s'incline humblement avant que de passer sous ces arches séculaires ; serait-ce par respect? Le respect est bien dû à ces vieilles et saintes reliques du moyen-âge (1). Plus

(1) C'est le 12 septembre de l'année 1263, que fut jetée la première pierre du Pont-Saint-Esprit. A ce sujet, voici d'où vient le nom de Pont-Saint-Esprit :

La ville du Pont-Saint-Esprit s'appelait anciennement Saint-Saturnin-du-Port, du nom de l'homme saint qui convertit cette bourgade à la foi du Christ.

La traversée du fleuve, à Saint-Saturnin, était des plus dangereuses; ce n'était chaque jour que dangers et sinistres, naufrages et perditions. La mort avait tant moissonné sur les flots du Rhône, que presque toutes les femmes étaient veuves à Saint-Saturnin.

Pour obvier à d'aussi grands malheurs, on résolut d'élever un pont entre Saint-Saturnin et la rive opposée; mais, quand on se fut mis à l'œuvre, on reconnut l'impossibilité de cette construction pour des forces humaines. La largeur du fleuve, l'impétuosité de son courant à toute volée, étaient des obstacles insurmontables.

Or, pendant ce temps-là, une nuit qu'il dormait, un jeune berger, simple, naïf, innocent comme ses moutons, entendit une voix secrète qui lui disait : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, lève-toi! le Saint-Esprit veut que tu construises à Saint-Saturnin un pont, une église et un hôpital! »

Digitized by Google

loin c'est Roquemaure qu'il ne faut pas confondre avec Rochemaure que nous venons de laisser derrière nous.

A votre gauche, au dessus de l'horison, vous voyez se dessiner les vives arêtes d'une montagne formidable ; c'est le Ventoux, la sentinelle avancée des Alpes que franchirent joyeusement nos légions républicaines, mais dont les cîmes neigeuses arrêtèrent un moment l'armée carthaginoise saisie d'effroi. Deux soldats ont passé là glorieux : ils allaient disputer aux Romains et dans Rome même l'empire du monde. Ces deux soldats étaient Annibal et Bonaparte.

Mais quelle est là bas, tout là bas, la ville qui semble sortir du sein des eaux sur la rive gauche du fleuve ? — C'est Avignon, le lieu que nous avons choisi pour notre première halte. Encore quelques tours de roues, encore quelques cris plaintifs du *steame-horse*, la vapeur-cheval, et nous toucherons aux quais de la ville ascétique.... Nous y voilà.

Il est trois heures et demie de l'après-midi. Il y a dix heures que nous avons quitté Lyon et déjà nous avons fait plus de soixante lieues.

Avignon, avec son vieux pont cassé, ses murs crénelés et dentelés, s'offre aux yeux du voyageur comme une belle décoration de mélodrame ou d'opéra comique moyen-âge. A l'heure qu'il est, sauf des ponts-levis qui ne se lèvent plus, sauf des donjons, des remparts et des machicoulis en ruine, il ne reste rien de sa force militaire ; vieux suzerain tombé en déchéance, son armure jadis si redoutable n'inspire plus ni crainte, ni respect. On ne se déchaperonne plus en passant devant l'écu féodal.

Le berger se réveilla aussitôt, se signa, prit sa houlette et partit. Le jour même il se mit à l'œuvre. Une langue de feu scintillait devant lui... Or, ce berger ingénieux était, dit-on, un de ceux qui présentèrent des fruits et des fleurs au petit enfant Jésus, plus peut être... le Saint-Esprit lui-même.—D'où vient le nom de Pont-Saint-Esprit.

Digitized by Google

En mettant le pied sur le rivage, il faut vous attendre à faire une première et rude épreuve de l'ardeur méridionale. Des nuées de portefaix se rueront sur vous pour s'emparer de vos bagages et les porter en ville, quoique vous fassiez, quoique vous disiez, malgré vous. Malheur, si dans cette bagarre vous n'êtes pas solide sur vos jambes, car vous pourrez bien saluer la terre de Provence comme fit autrefois un Scipion abordant le sol africain. Après cela dans votre chute, foulez-vous un pied, cassez-vous une jambe, c'est fâcheux, mais vous n'auriez rien à dire. Vous aurez affaire à la compagnie des Portefaix d'Avignon ; ces messieurs ont leurs plaques, ils sont en règle.

Quant aux maîtres d'hôtels, leurs attentions pour les étrangers sont délicates et courtoises. Ils les envoient chercher en voiture. Une calèche élégante à deux chevaux fringants nous emmena au galop dans la cour de l'hôtel de l'Europe, chez Mme Pierron.

Quelques instants après, je gravissais avec un obligeant cicerone, les rues étroites et tortueuses qui conduisent au palais des Papes.

Je crois qu'il est en France très-peu de vues aussi grandioses, aussi magnifiques, que celle dont on jouit de la cîme de ce lieu, aujourd'hui aride et désolé, mais qu'embellissaient jadis les jardins du palais des Papes.

Si, comme a dit le poète :

> Il faut à l'édifice un passé dont on rêve
> Deuil, triomphe ou remords.

Le palais des Papes a certainement tout ce qui lui faut. Ce palais n'est plus que le triste témoignage d'une grandeur éclipsée; nous avons visité ces ruines imposantes où vivent encore tant de souvenirs, et nous ne saurions mieux retracer les impressions profondes qu'il a laissées sur notre ame, qu'en reproduisant ici le tableau vif et saisissant qu'en a donné M. Edgar Quinet :

Digitized by Google

» Un monument qui parle éloquemment du moyen-âge, dit-il, c'est le palais des Papes à Avignon. Rien de plus tragique que cette demeure. Au centre de l'édifice est la chapelle, avec quelques restes de peinture de Giotto. Mais ce sanctuaire de religion et d'art est flanqué de cachots. La papauté y a vécu cuirassée de prisons, de souterrains, d'oubliettes, de salles de bûcher et d'inquisition. J'ai vu là ce que probablement je ne verrai pas en Espagne, des processions d'inquisiteurs peints en noir sur la muraille, les soupiraux qui vomissaient les questions des juges invisibles, la chambre des tourments avec l'attirail encore subsistant de la chaudière, la salle du bûcher avec un reste de suie à l'énorme cheminée, les noms de quelques prisonniers profondément gravés sur la pierre dans les heures d'attente, et quelquefois inachevés. Un jour la terreur de 93 a répondu à la terreur du moyen-âge; et cinq larges empreintes de sang rougissent encore la muraille d'un étage à l'autre de la tour de la Glacière. La vieille femme qui m'a conduit dans cet enfer paraissait faire partie elle-même de cet attirail lugubre. En voyant le bûcher et la chaudière, je fis un geste qu'elle comprit. — Dame! Monsieur, c'était la loi! — Et ses yeux noirs de jais étincelèrent comme la braise que la bise vient de rallumer. »

L'inquisition avait encore un instrument de supplice, dont ne parle pas M. Edgar Quinet, mais qui cependant mérite bien une mention à part dans cet horrible inventaire. C'était une espèce de piquet de fer ou pal appelé *Veille*. Notre Cicérone qui n'était pas animé d'un aussi grand respect que la vieille femme pour la loi des pieuses tortures, nous fit remarquer avec indignation les trous où était fixée cette infernale machine à côté d'un four destiné probablement à faire chauffer les ferrements. Le patient était suspendu par des cordes, roulant sur des poulies. Au signal donné on lâchait plus ou moins du poids de son corps sur la poulie du fer, selon que le patient montrait plus ou moins d'hésitation dans ses aveux. Cela s'appelait par une sanglante raillerie

Digitized by Google

confesser le pécheur. Lors du procès de Damiens, l'assassin de Louis XV, le légat désireux de se rendre agréable au gouvernement français, expédia à Paris, sur la demande de ce dernier, le bourreau d'Avignon, avec son *confesseur*. Heureusement pour le pauvre fou, on ne voyageait pas dans ce temps là aussi vite qu'aujourd'hui; et l'exécution eut lieu avant l'arrivée de ce cruel auxiliaire du bourreau.

Construit sur un roc escarpé flanqué de tours massives, le château des Papes, a-t-on dit avec raison, ressemble à la citadelle d'un tyran plutôt qu'à l'ancienne demeure des vicaires d'un Dieu de paix. La plus grande partie de ce château date de la première moitié du XIVe siècle. M. Mérimée dit « qu'il peut être considéré comme un modèle de l'architecture militaire à cette époque. »

Une des tours et une partie de l'église sont encore revêtues de peintures à fresque par le Giotto, suivant les uns, par le Giottino suivant les autres. Les peintures de la tour sont en grande partie détériorées. Il ne faut pas chercher ici la perfection académique du dessin ni l'observation des strictes règles de la perspective; mais ces défauts sont bien rachetés par la noblesse et la grâce des figures, par la naïveté des poses et la vérité de l'expression. Des fresques de l'église il ne reste plus que deux voussures de l'apside représentant les prophètes de la Bible et la sybille qui prédit la venue du Christ. Ces peintures sont beaucoup mieux conservées que celles de la tour. Chaque personnage a son nom écrit au-dessus de sa tête; les têtes sont nobles et belles; les draperies encore luxuriantes de couleurs d'or et d'azur; mais les connaisseurs s'accordent à dire que l'on ne retrouve pas dans ces figures bibliques le caractère de grandeur naïve si remarquable dans les fresques qui décorent la tour.

Depuis la restauration, le palais des Papes sert de caserne. M. Merimée, que je citerai plus d'une fois, parceque c'est un des plus instructifs et des plus agréables compagnons de voyage que l'on puisse choisir pour une excursion dans le

Digitized by Google

midi, M. Mérimée raconte d'une manière plaisante une anecdote qui vous expliquera comment il se fait que beaucoup de ces grands personnages sont veufs de leurs têtes, ce qui ne laisse pas que d'être fort désagréable, surtout pour des prophètes.

» En 1816 ou 1817, dit-il, un régiment corse était logé dans le château des Papes. Les soldats en qualité d'Italiens avaient le goût des belles choses et savaient les exploiter. Des Français auraient balafré les saints ou leur auraient mis des moustaches. Les Corses les vendirent. Une industrie s'établit dans le corps; elle consistait à détacher adroitement la couche mince de mortier, sur laquelle la fresque est appliquée, de manière à obtenir de petits tableaux qu'on vendait aux amateurs. De cette manière un assez grand nombre de têtes ont disparu. Celles qui restent ne sont probablement pas les plus importantes et cependant il est impossible de les regarder sans admiration. Les Corses ont donc fait preuve d'un goût fin et délicat en donnant la préférence aux fresques noires sur ces prophètes brillants d'or et d'azur. »

Aujourd'hui la tour est fermée et l'on a pris toutes les mesures nécessaires pour que ces dégradations ne puissent se renouveler.

En rentrant à l'hôtel de l'Europe, notre cicérone me fit remarquer, presqu'en face de ce même hôtel, sur la place, une maison dont le nom a acquis une bien affligeante célébrité.

— C'est là où le maréchal Brune logea en 1815, me dit-il, et où il fut assassiné.

En ce temps là, c'était l'hôtel de la Poste. Depuis il a changé d'enseigne. C'est aujourd'hui l'hôtel du Palais-Royal, sans doute à cause du souvenir néfaste attaché à son ancien nom.

Ce sanglant épisode des réactions politiques de 1815, qui eut un si épouvantable retentissement en France et dans l'Europe entière, est de nos jours presque ignoré de la jeune génération. Nous le retracerons donc ici, bien moins à cause du saisissant intérêt qui s'attache à ce drame qu'à cause de l'en-

Digitized by Google

seignement terrible qu'il porte avec lui touchant la honte et le malheur des peuples livrés aux discordes civiles (1) :

Vers la fin de juillet 1815, le maréchal Brune, après avoir fait sa soumission au gouvernement royal, remit le commandement de Marseille et de la huitième division militaire à M. le marquis de Rivière, qui lui délivra un passeport pour retourner à Paris.

Un de ces pressentiments, auxquels les hommes d'un grand caractère mettent peut-être trop d'orgueil à ne pas céder, avait déterminé le maréchal à s'embarquer à Toulon, pour gagner un port de la Bretagne, d'où il se serait rendu à Paris. Déjà ses effets étaient transportés à bord du navire, ainsi que ceux du chef de son état-major, M. Bedos. Une fausse honte, la crainte de laisser un témoignage de faiblesse dans l'esprit de *ceux* qui s'efforçaient de prouver au maréchal que le chemin de terre ne présentait aucun danger, finit par changer sa résolution. Il prit sa route à travers la Provence, escorté par un escadron de chasseurs ; ses aides de camp le suivirent ; le chef d'état-major s'embarqua seul : l'évènement a trop justifié sa prévoyance.

Arrivé sur les bords de la Durance, le maréchal, poussé par une fatalité (je n'ose dire aveugle), congédia son escorte ; et le mardi 2 août 1815, vers les dix heures du matin, il entra dans Avignon pour n'en plus sortir vivant, et descendit à cette auberge du *Palais-Royal*, où on lui servit à déjeûner avec ses aides de camp, dans cette même chambre où je vous raconte en ce moment sa fin déplorable.

Une heure, une heure fatale s'était écoulée ; le maréchal en remontant en voiture fut reconnu et nommé par un militaire qui se trouvait avec quelques autres personnes sur la porte du café *du Midi*, situé en face de la poste aux chevaux. L'aspect du guerrier excita parmi les spectateurs le mouvement d'une curiosité respectueuse, à laquelle un seul mot fit changer de motif : « Admirez (s'écrie un homme en se mêlant au groupe du peuple assemblé plus près de la voiture), admirez l'assassin de la princesse de Lamballe. »

On eût dit qu'à cet affreux mot d'ordre des légions de bandits étaient sorties de dessous terre ; des huées se font entendre ; la voiture part : mais elle est arrêtée, à la porte de l'Oule, par un poste de gardes nationaux, tout fier d'examiner le passe-port d'un maréchal de France. L'officier de service exige que ce passe-port, écrit tout entier de la main de M. le marquis de Rivière, soit visé par le major Lambot, commandant provisoire du département de

(2) Nous avons emprunté le récit qu'on va lire à M. Jouy, dans son *Ermite en Province*.

Digitized by Google

Vaucluse. Chaque minute de délai accroît le péril; une populace ivre de fureur ferme tous les passages; une grêle de pierres est lancée contre la voiture qui avait franchi la porte, lorsque des forcenés saisissent la bride des chevaux, et ramènent le maréchal à l'hôtel qu'il venait de quitter; on en ferme aussitôt les portes.

Le guerrier, inaccessible à la crainte, encourage ses aides de camp, qui ne tremblent que pour lui; on les sépare, et il remonte seul dans cette chambre où il attend avec une constance héroïque l'évènement dont il prévoit l'issue.

La ville entière est réunie sur la place; l'atroce calomnie (consignée dans le libelle de l'infâme Lewis Goldsmit) vole de bouche en bouche, répétée, commentée par MM.*** que l'on voit errer à travers les groupes.

Déjà s'élèvent contre un vieux guerrier, dont le sang a tant de fois coulé pour la France, des cris de mort, dont on entend que les horibles échos. Il est juste de dire qu'une partie des officiers de la garde nationale firent tous leurs efforts pour empêcher une sanglante catastrophe.

Dans les premiers moments de l'émeute, le maréchal écrivit, sur le chapeau d'un officier, un billet conçu en ces termes, au général autrichien Nugent, qui se trouvait en ce moment à Aix. —« Vous savez nos conventions; je suis arrêté à Avignon; je compte que vous viendrez me délivrer. » Que devint cette lettre, c'est ce qu'on ignore.

Le nouveau préfet de Vaucluse (M. de St-Chamans), arrivé pendant la nuit, se trouvait incognito dans cette même auberge; éveillé par cet affreux tumulte, il se présente au peuple; son autorité est méconnue, et l'un des chefs de l'émeute ne craint pas de déclarer qu'il est investi lui-même des fonctions de préfet. On bat la générale; le maire, le courageux et respectable M. Puy, à la tête d'une compagnie de gardes nationaux et de quelques gendarmes écarte un moment ces furieux. Le préfet se rend auprès du maréchal, et cherche vainement à favoriser sa fuite; il harangue de nouveau une populace frénétique, elle répond en s'efforçant d'enfoncer la garde qui lui résiste avec toute l'intrépidité que le maire lui communique: « Misérables (leur crie ce digne magistrat du peuple)! vous n'arriverez au maréchal qu'en passant sur mon corps; » et il se place au milieu des baïonnettes qu'il fait croiser devant la porte de l'hôtel.

Pendant ce temps, d'autres bandits escaladent les murailles, et pénètrent par les derrières de l'hôtel. Le maréchal qui les entend approcher, demande, aux factionnaires placés à la porte de sa chambre, ses armes qu'on lui a enlevées; on les lui refuse : il offre vainement à l'un d'eux une bourse d'or pour son fusil.

Digitized by Google

Quelques assassins ont pénétré dans la chambre; le maréchal debout, auprès de cette cheminée, découvre sa poitrine sans proférer un seul mot. Une voix répète en sa présence l'infâme accusation qui sert de prétexte à la rage d'une odieuse canaille.

—Mon sang a coulé pour la patrie (répond-il à ses boureaux), j'ai vieilli sous les drapeaux de l'honneur; et j'étais à soixante lieues de Paris, à l'époque où fut commis le crime affreux dont on ose m'accuser. — Tu mourras, interrompt un scélérat. — J'ai appris à braver la mort, reprit le maréchal, et je puis vous épargner un crime; donnez-moi une arme, et accordez-moi cinq minutes pour écrire mes dernières volontés. — La mort, cria l'assassin en tirant sur le guerrier un premier coup de pistolet qui effleura son front et lui enleva une touffe de cheveux. L'intrépide Brune croise ses bras, et attend un second coup : le pistolet fait long feu.

— Tu l'as manqué, dit alors un autre brigand; ôte-toi de là, c'est mon tour; et d'un coup de carabine, un portefaix étend à ses pieds un maréchal de France, fameux par vingt combats, et couvert des lauriers du Mincio, de Véronne et de Tavernelle.

Il était deux heures... Les infâmes brigands se précipitent dans la chambre, et mettent au pillage les effets de leur victime, parmi lesquels se trouvait un sabre de grand prix, que le maréchal avait reçu en présent du Grand-Seigneur.

Le meurtre consommé, un des assassins se montre au balcon le front paré des plumes blanches qui décoraient le chapeau du général français.

La meute des cannibales, assemblée sous ses fenêtres, pousse des hurlements féroces, demande qu'on lui jette sa proie.

Je crois vous avoir dit, en commençant cet horrible récit, que le corps inanimé du maréchal fut jeté par la fenêtre ; ce fait n'est pas exact : les restes du héros furent placés sur un brancard pour être portés au cimetière. Mais la rage des bourreaux n'était pas assouvie; à vingt-cinq pas de l'hôtel, les monstres s'en emparèrent, et le traînèrent par les pieds au bruit du tambour qui battait le pas de la *Farandole*, jusqu'à la neuvième arche du pont, d'où ils le précipitèrent dans le Rhône, après avoir déchargé toutes leurs armes sur un cadavre que de nouvelles horreurs attendaient au rivage où il fut jeté par les flots.

Les aides de camp du maréchal, décidés à mourir avec lui, étaient détenus dans une salle basse, où ils auraient infailliblement partagé le sort de leur général, si un jeune homme, de concert avec le maître de l'auberge, ne les eût soustraits à la rage des assassins et recueillis dans sa maison, où il les tint cachés pendant quelques jours. J'insiste d'autant plus volontiers sur ce

Digitized by Google

fait incontestable, qu'il achèvera peut-être de détruire une terrible inculpation.

Les contemporains des hommes de la *Glacière* et du 2 *septembre* n'auront pas de peine à croire qu'à la suite de cette scène d'horreurs (dont j'ai passé sous silence les plus affreux détails), des femmes, qui toutes n'appartenaient pas à la dernière classe du peuple, dansèrent la *Farandole* sur la place, encore teinte d'un sang généreux; qu'un homme, au milieu de ces mégères, improvisa des couplets patois (qu'il fit imprimer depuis), et dans lesquels on disait:

Qu'un ange subtil
Avait placé dans le fusil
L'excellente prune
Qui tua le maréchal Brune.

Serait-il vrai qu'il existât un procès-verbal *constatant* que le maréchal Brune s'est tué lui-même?

Si l'un des principaux meurtriers n'insultait pas encore à la douleur et à la justice publiques, on pourrait croire que la Providence s'est chargée de leur punition; en proie aux angoisses du remords, aux terreurs de sa conscience, le principal auteur du crime est mort peu de temps après, dans les convulsions du désespoir.

Le corps du héros précipité dans le Rhône fut poussé sur la grève, entre Tarascon et Arles; et tel était l'effroi que les assassins d'Avignon avaient répandu dans la contrée, que personne n'osa recouvrir d'un peu de terre un cadavre informe, devenu un objet d'épouvante et d'horreur: ces restes déplorables étaient depuis plusieurs jours en proie aux animaux carnassiers, lorsqu'ils furent enlevés pendant la nuit par des mains pieuses, et déposés quelques heures dans la chaux vive. Un citoyen, qui avait entrepris un long et périlleux voyage pour arracher aux vautours les dépouilles sanglantes d'un des chefs de la vieille armée française, recueillit ses ossements avec un soin religieux, et revint à Paris en faire à sa famille un douloureux hommage.

J'ai fini..... Tant d'horreurs font presque autant de mal à retracer qu'à voir....

L'histoire lugubre de cet assassinat politique n'est malheureusement que trop fidèle. Il n'est que trop vrai que le cadavre sanglant du maréchal précipité dans les flots du Rhône, après s'être arrêté d'espace en espace aux bords du fleuve,

Digitized by Google

comme pour y solliciter un dernier asile, mais rejeté au cours des eaux par la lâcheté ou par le fanatisme politique des riverains trouva enfin un coin de terre hospitalière sur le territoire d'un domaine, situé entre Tarascon et la ville d'Arles. Il est très vrai encore que, grâce aux soins religieux d'un honorable citoyen, il fut permis à la veuve du maréchal de recueillir les restes de son époux. Cet homme au cœur noble et généreux était M. de Chartrouse, le propriétaire du domaine où les flots du Rhône avaient déposé le cadavre. Ici se placent des détails du plus touchant intérêt, que n'a pu connaître l'auteur du récit qui précède et que M. Alexandre Dumas, dans ses *Impressions de Voyage*, a très mal connu lui-même, puisque dans son récit l'honneur d'une belle action a été enlevé à ceux qui l'avaient accomplie pour être attribué à des personnes qui n'y avaient pris aucune part. Plus heureux que ces deux habiles romanciers, nous pouvons mettre sous les yeux de nos lecteurs un document authentique ignoré jusqu'à ce jour, et qui, joint à d'autres faits dont nous avons eu la connaissance intime, formera en quelque sorte le dénouement de cette horrible tragédie politique.

Ce document inédit était communiqué, il y a quelques jours, à une revue littéraire de Paris (1) nous le copierons textuellement dans sa forme de procès-verbal simple, clair et précis.

Déclaration au sujet de l'exhumation du cadavre du maréchal Brune.

Les circonstances m'ayant mis à même de rendre à sa famille les restes d'un illustre maréchal victime des révolutions du Midi, je crois devoir déclarer ici ce qui m'est personnel dans cet évènement, afin d'en constater l'authenticité autant qu'il dépend de moi.

Lors de l'assassinat de M. le maréchal Brune, à Avignon, en 1815, je me

(1) *Revue indépendante*, 25 novembre 1844. Cette pièce est communiquée par M. Dumas Hinard, avec l'autorisation de M. le baron Jules Laugier de Chartrouse, fils aîné de M. de Chartrouse défunt.

Digitized by Google

trouvais à Paris où je réside le plus habituellement. J'appris indirectement que le cadavre de l'illustre victime avait été jeté par les flots sur le territoire du *Mas-des-Tours*, domaine que je possède sur le bord du Rhône entre Arles et Tarascon. Peu de jours après, je sus que la famille de M. le maréchal avait le projet d'envoyer un ami à la recherche de ses restes précieux. Je fis dire à cette famille que je pourrais peut-être lui fournir des renseignements importants à ce sujet. En conséquence de ma proposition, madame la maréchale voulut bien témoigner le desir de me voir, et j'eus l'honneur de lui être présenté. Nous convînmes que j'écrirais à une personne sûre qui ferait faire sur les lieux les recherches nécessaires. Ce correspondant me repondit bientôt que le cadavre du maréchal, après avoir été apposé plusieurs jours sur les bords du fleuve, avait été enfin recouvert d'un peu de terre, par un inconnu que l'on croit être un des gardes-champêtres du quartier; mais qu'il était à craindre qu'à la moindre crue du fleuve le cadavre ne fût encore laissé à découvert. Il s'agissait donc de trouver un homme de peine qui pût le mettre en lieu de sûreté. J'en chargeai *Berlandier*, mon jardinier du *Mas-des-Tours*, qui, nuitamment et aidé d'un pauvre pêcheur des environs, procéda au transport du cadavre, et alla l'inhumer profondément dans un fossé qui entoure le jardin de mon domaine. Cette opération eut lieu à la fin de 1815, et les choses restèrent dans cet état jusqu'en 1817, que je fus moi-même à Arles, où je n'avais point paru depuis la mort de M. le maréchal. A cette époque, et d'après l'engagement que j'en avais pris, je procédai moi-même à une nouvelle exhumation de la manière suivante :

Quelques jours avant de quitter la Provence, le 5 décembre 1817, à onze heures et demie du soir, je me rendis au jardin de mon domaine du *Mas-des-Tours*, où j'étais arrivé le matin. J'étais accompagné de mon homme d'affaires, *Louis Arnaud*, habitant de la ville d'Arles, de *François Monclergeon*, mon valet de chambre, tous deux soussignés avec moi, et de *Berlandier*, mon jardinier, lequel ne sait point signer. Ils portaient une lanterne, des pioches et des pelles. Arrivés au fossé extérieur du jardin, dans la partie au levant qui borde le puits à roue, nous reconnûmes l'endroit où *Berlandier* nous dit avoir déposé le corps, à l'exhumation duquel je fis procéder en ma présence et en celle des soussignés. Au bout d'une demi-heure nous découvrîmes un cadavre d'une taille au-dessus de l'ordinaire, et que *Berlandier* déclara être bien le même qu'il avait déposé au même endroit deux ans auparavant : les pieds étaient tournés au nord, la tête et les bras étaient en squelette, mais le reste du corps était encore à peu près entier. Son énormité et l'odeur de putréfaction qu'il répandait me firent craindre de ne pouvoir exécuter la promesse que j'avais faite de le rendre à sa famille. Après avoir réfléchi un moment sur

Digitized by Google

le parti que je devais prendre, et trouvant du danger à laisser soupçonner un acte de piété qui pouvait être mal interprété dans un pays agité encore par les opinions politiques, je me décidai à faire consumer par la chaux les chairs qui restaient encore au cadavre, dont je fis emporter les diverses parties au château de mon dit domaine ; le fossé fut recomblé et recouvert de broussailles pour en dérober la place. Le lendemain, dès le matin, j'envoyai *Louis Arnaud* à la ville pour chercher une mesure de chaux, et le soir, dès que tous les gens de la ferme furent couchés, nous procédâmes à cette opération dans un grand baquet que j'avais fait préparer à cet effet. Les diverses parties du corps ainsi chaulées furent déposées sur de la paille, où elles séchèrent pendant quelques jours. Le 11, avant-veille de mon départ pour Paris, je fus au *Mas-des-Tours* avec *Arnaud et Monclergeon,* et fis emballer ces restes dans une ancienne caisse de savon, afin de donner le change sur son contenu. Cette caisse fut placée derrière ma chaise-de-poste, où elle resta jusqu'au 23 que j'arrivai à Paris. Dès le lendemain je m'empressai de prévenir la famille du maréchal que j'avais rempli mes engagements. Le 24 au matin, madame la maréchale m'envoya MM. Lhomond, oncle, et ....., ancien aide-de-camp du maréchal, auxquels je remis la caisse qui renfermait l'objet de leurs éternels regrets.

En foi de quoi j'ai rédigé et signé la présente déclaration, ainsi que *Louis Arnaud* et *Monclergeon.*

Signé : De Chartrouse (1).

Fait à Arles, le août 1821.

(1) Peu de jours après celui où M. de Chartrouse eut remis aux mandataires de Mme la maréchale Brune les tristes et chères reliques, il fut invité par l'illustre veuve à un grand dîner qu'on pourrait appeler le repas des funérailles. En arrivant à l'hôtel de la maréchale, il trouva, sous le vestibule, des laquais qui l'attendaient vêtus de deuil et portant des flambeaux. Le vestibule ainsi que l'escalier étaient tendus de noir. Arrivé au salon qu'on avait décoré avec le même appareil, M. de Chartrouse fut reçu par la noble veuve de la manière la plus touchante, et présenté par elle, avec les marques de la plus haute considération, aux parents, aux amis, aux aides-de-camp du maréchal, réunis pour la fête funèbre. Pendant le repas, toutes les attentions, toutes les distinctions furent pour lui. Enfin, l'Empereur lui-même n'aurait pas été entouré de soins plus empressés si, au retour d'une campagne glorieuse, il fût venu complimenter la veuve d'un de ses vieux compagnons tombé au champ d'honneur.

Digitized by Google

Des trois serviteurs qui ont assisté M. de Chartrouse dans cet acte de piété, l'un, Louis Arnaud, l'a précédé dans la tombe ; mais les deux autres Monclergeon et Berlandier sont encore de ce monde; le premier habite la ville d'Arles; le second demeure à Bellegarde sur la route de Nîmes. Ces braves gens pourraient au besoin confirmer la parfaite exactitude de tous les détails du procès-verbal que nous venons de transcrire.

Il nous reste à suivre encore ce funèbre *emballage*, cette ignoble caisse de savon, contenant les dépouilles de ce qui fut grand parmi les grands de la terre, illustre dans le monde; il nous reste à dire comment, après un veuvage de quatorze ans, une même cérémonie funèbre réunit dans un tombeau les cendres à peine refroidies de l'épouse aux tristes et chères reliques de l'époux qui semblaient avoir ainsi attendu cette nouvelle union de la mort.

Celui qui écrit ces lignes habitait, en 1828, la ville de Troyes et il y rédigeait le journal politique du département. Le voisinage du château de Mme la maréchale Brune situé à Saint-Just, petite commune sur les limites des départements de l'Aube et de Seine-et-Marne, l'avait mis en rapport avec quelques membres de la famille et lui avait procuré l'honneur d'être admis chez Mme la maréchale.

A cette époque la noble veuve s'occupait beaucoup de la translation des restes du maréchal dans un monument que sa piété conjugale avait fait élever à sa mémoire sur le cimetière de la commune de Saint-Just; le jour de la translation avait été fixé par la maréchale au samedi 2 août 1828. Mais l'absence de quelques proches parents du défunt attendus à Saint-Just fit ajourner cette cérémonie religieuse. Mme la maréchale Brune tomba malade et au bout de plusieurs mois de souffrances, le 1er janvier 1829, la mort vint impitoyablement l'arrêter dans ses pieuses dispositions.

Alors une même cérémonie funèbre eut lieu à saint-Just, en mémoire des deux défunts : deux cercueils renfermant

Digitized by Google

leurs dépouilles furent placés à côté l'un de l'autre, dans un même tombeau, celui préparé par la veuve pour son illustre époux.

Un ancien député, dont la France honorera toujours la mémoire comme un modèle de pur dévouement à la patrie et de haute probité politique, M. Eusèbe Salverte, nous écrivait à ce sujet de son domaine près de Nogent-sur-Seine.

« J'ai une bien triste nouvelle à vous annoncer et je vous connais trop bien, mon cher monsieur, pour ne pas être assuré d'avance de la douleur que vous allez en ressentir.

« Mme la maréchale Brune est morte samedi dernier.

« Vous n'avez pas oublié combien elle était affable, bonne et reconnaissante envers ceux qui prenaient part à ses cruelles infortunes. Vous n'avez pas oublié non plus son active charité pour les pauvres habitants de Saint-Just et tout ce qui était souffrant et malheureux autour d'elle.

« Troyes a conservé la mémoire d'un simple fait qui vaut à lui seul toute une oraison funèbre. Alors qu'une disette factice ou réelle désolait la France, en 1816; c'est-à-dire alors même que la plaie faite à son cœur était encore saignante, on vit la maréchale distribuer aux pauvres familles de Saint-Just, de Marcilly, d'Anglure, etc., tous les grains qui lui restaient dans ses greniers; et comme cela ne suffisait point à calmer la faim et la misère de tant de pauvres gens, elle envoya vendre à Troyes une partie considérable de son argenterie, pour en consacrer le prix au soulagement des plus nécessiteux. Je ne crois pas que pour cela le pape canonise jamais la maréchale Brune; mais la reconnaissance du peuple est un calendrier qui a ses saints comme l'église.

« Au premier jour vous recevrez, par le maire de Saint-Just ou par le capitaine Legros (1) pour être publié dans le

(1) Si nos souvenirs ne nous trompent point, M. le capitaine Legros, parent du maréchal Brune et son ancien aide de camp, pouvait bien être la seconde personne dont le procès-verbal de M. de Chartrouse laisse le nom en blanc.

Digitized by Google

journal du département de l'Aube, le récit de la triste solennité des funérailles de la maréchale. »

Le 9 janvier 1829, le journal politique du département de l'Aube publiait, en effet, une longue lettre datée de Saint-Just, dans laquelle étaient relatés les détails de cette touchante cérémonie.

Nous reproduirons encore ici textuellement un passage de cette lettre, parcequ'il y a là comme un autre procès-verbal authentique concernant un fait pour ainsi dire inconnu et qui est venu clore un des plus lamentables épisodes de l'histoire de la Restauration, en même temps qu'il fermait la tombe de la maréchale Brune et de son illustre époux.

« Saint-Just, 7 janvier 1829.

« La commune de Saint-Just vient d'être témoin d'une cérémonie religieuse empreinte d'une touchante solennité. Mme la maréchal Brune, qui tenait des mains d'un ami fidèle les restes du maréchal, son époux, et qui se préparait à leur translation au cimetière de la commune, vient elle-même de succomber le 1er de ce mois, à une longue et cruelle maladie qui l'enlève à l'âge prématuré de 57 ans.

« Cette pieuse cérémonie avait attiré un concours prodigieux. Toutes les autorités des communes environnantes, de Marcilly, Saron, Anglure, Mery, Bagneux, Romilly y furent appelées et s'empressèrent de venir rendre un double hommage à l'illustre guerrier disparu dans une tourmente populaire, et à son épouse, devenue, depuis de longues années, l'amour d'une contrée tout entière. Quelques personnes demeurées dans leur isolement, étrangères au mouvement toujours progressif de l'esprit public en France, hésitèrent un moment; mais bientôt ramenées par la réflexion et s'abandonnant à une bien honorable impulsion, elles suivirent l'élan général.

« Plus de quatre mille personnes formaient le cortége des dépouilles mortelles, dont, par une fatalité sans exemple, l'une a semblé attendre l'autre pour descendre dans la tombe.

« La famille déploya dans cette triste journée toute la pompe que réclamaient le rang et les vertus des défunts. La compagnie des pompiers de Saint-Just, renforcée de celles de Marcilly et de Saron, donnèrent à cette cérémonie un appareil militaire tout à-fait de circonstance, dans le convoi funèbre d'un guerrier dont s'honore la patrie, d'un maréchal de France pour

Digitized by Google

lequel l'histoire burinera quelques-unes de ses plus belles pages en célébrant le vainqueur d'Harlem et de Backum, l'un des pacificateurs de la Vendée, l'un des généraux français qui conduisirent pendant vingt-ans nos armées à la victoire, le héros, enfin, que les lauriers du Mincio, de Vérone et du Tavernelle ne purent empêcher de tomber victime de la fatale journée du 2 août 1815!....»

Plusieurs discours furent prononcés sur la tombe commune du maréchal et de son épouse. Après la cérémonie d'abondantes aumônes furent distribuées aux indigents des communes de Saint-Just, de Romilly et autres. Puis le maire de Saint-Just ayant assemblé le conseil municipal pour fixer le prix du terrain à perpétuité dans le cimetière demandé par la famille du maréchal, le conseil déclara spontanément et à l'unanimité que le terrain serait concédé gratuitement *en mémoire des nobles infortunes et des hautes vertus des défunts.*

On aura moins de peine à comprendre comment en 1829 il y avait indépendance et courage de la part des conseillers municipaux à consigner, sur les registres de la commune, pareille délibération, lorsqu'on songera à ce que l'on vient de lire tout à l'heure touchant l'hésitation que montrèrent plusieurs fonctionnaires et notables habitants des communes environnantes avant que de se joindre à la foule qui venait de tous côtés rendre les derniers honneurs à tant de gloire et de vertus.

Si quelque chose pouvait ajouter à l'horreur qu'inspire cet odieux épisode de réaction de 1815 ce serait la longanimité du pouvoir, l'impunité dont il protégea les assassins d'Avignon et de Nîsmes. Quatre ans après l'assassinat du maréchal Brune, le 29 mars 1819, la malheureuse veuve en était encore réduite à jeter vainement sur les pas du roi, dans son palais, le cri du sang injustement répandu. Nous trouvons, dans une publication du temps, cet autre monument élevé à la honte de l'époque.

Voici comment s'exhale la douleur de cette malheureuse

Digitized by Google

veuve dans la requête qu'elle adresse au roi, assisté de M. Dupin :

« Sire, puisque toute justice émane du roi, c'est au roi que je demande justice.

« Un horrible attentat a été commis sous le règne de votre majesté. Un des grands officiers de la couronne, un maréchal de France, a été lâchement assassiné ; et, depuis près de quatre ans, ce crime si public, si notoire, si révoltant n'a pas été puni.

La maréchale expose ensuite les faits, elle retrace l'horrible tableau que l'on vient de voir, puis elle arrive à la péritie sanglante :

« On s'étonnerait de cette impunité et l'on accuserait mon propre silence si l'on ne savait aujourd'hui que, pendant tout ce temps, il n'était pas possible d'obtenir justice de l'esprit de parti....

« Le maître de l'hôtel de la Poste, dit-elle, est un homme plein d'honneur et d'humanité ; il lutte avec courage contre les premiers assaillants, il les repousse ; il ferme et barricade ses portes ; il est secondé dans cette pieuse défense par le préfet et par le maire, mais le nombre des bons citoyens est trop petit, celui des assassins trop grand ; il faudra succomber !

« Cerné de toutes parts, l'hôtel est forcé, les brigands, entrés par le toit des maisons voisines pénètrent jusqu'au maréchal. Ils le trouvent calme ; il venait de commencer une lettre pour moi... que n'ai-je, au moins, reçu ses derniers adieux. On l'interrompt, il la déchire.... Aussitôt il est atteint percé de coups....

. . . . . .

« Sire, j'en suis saisie d'horreur ! Mais n'est-il pas besoin que ce sentiment passe aussi dans l'ame de ceux que je dois intéresser à ma douleur ?

« En tout autre temps le mot seul d'assassinat suffirait pour révolter les esprits : aujourd'hui tant d'assassinats vulgaires sont demeurés impunis, la France est si déplorablement accoutumée au récit multiplié des persécutions, des exils et des massacres, qu'il faut de l'atroce pour tirer la plupart des hommes de leur stupide indifférence, et réveiller en eux le sentiment d'une juste indignation pour le crime.

« Celui que je dénonce est public, il est épouvantable ; les feuilles publiques l'ont raconté, la tribune des députés en a retenti : pourquoi n'a-t-il donc été ni recherché ni puni ?

Digitized by Google

« Que dis-je puni? Pourquoi, à l'insu de votre majesté, dans son propre palais, la mort du maréchal a-t-elle reçu une sorte de ratification ? On a craint apparemment que son image restée dans le salon des maréchaux ne vous rappelât le forfait et qu'en traversant cette salle pour aller prier Dieu qui protége la France, il ne vous vint à l'idée de faire punir les coupables. Quoi qu'il en soit, le portrait du maréchal ne se voit plus à côté de celui de ses frères d'armes ; mais il est dans toutes les imaginations....»

La pauvre suppliante termine sa requête à Louis XVIII en demandant justice au roi, justice aux ministres, justice aux chambres, justice à la nation entière; justice à cause du meurtre de son époux, justice à cause de l'outrage faite à son cadavre; justice à cause de l'insulte faite à sa mémoire par ceux qui ont osé l'accuser de suicide.

Il existait, en effet, un procès-verbal *constatant* que le maréchal s'était tué lui-même. Après la mort du maréchal le parti qui avait inspiré, peut-être commandé ce meurtre, effrayé un moment des suites qu'il pouvait avoir, imagina de faire dresser une espèce de procès-verbal, dans lequel deux individus, un serrurier, sous-lieutenant des chasseurs de la garde nationale, et un boucher, sergent de la 1re compagnie des grenadiers de la même garde, avaient déclaré que le maréchal Brune s'était lui-même donné la mort. Ces déclarations étaient de la plus insigne fausseté et les hommes qui les signaient commettaient un crime de plus.

On m'a assuré qu'un de ces malheureux, le boucher, vit encore retiré dans un village des environs d'Avignon où il est allé depuis 1830 cacher sa honte, puissions nous dire ses remords.

S'il n'existait point des ambitions incurables, des natures rebelles à tous les hauts enseignements, nous recommanderions la requête de la maréchale Brune aux fanatiques pélerins de Belgrave-Square, qui naguère encore emplissaient l'air de leurs sentimentales doléances sur le régime *affreux* de 1830 et qui bourraient les gazettes de leurs gémissements et de leurs regrets pour les ineffables douceurs de la Restauration.

Digitized by Google

II.

Une singulière impression de voyage. — Les rues d'Avignon. Tombeau de Laure.

Sur la petite place de la porte de l'Oulle où se trouvent l'hôtel du Palais-Royal et l'hôtel de l'Europe, on voit un beau platane étendant au loin ses rameaux verts comme un dôme protecteur contre les feux du soleil de Provence. Un cafetier a pratiqué autour du tronc un escalier en spirale qui conduit à une tonnelle aérienne établie au milieu du feuillage. Là, sur le tronc chenu de l'arbre, sont dressés des tables et des bancs rustiques. Les bourgeois d'Avignon vont y boire la bière et se reposer, à l'instar du berger de Virgile, *sub tegmine fagi*. La joyeuse tonnelle regarde en face la chambre où le maréchal Brune est tombé sous le fer de ses assassins. C'est une idylle bachique à côté d'un cippe funéraire, un tableau de Teniers pour pendant à une scène farouche de José Ribeira. Vous voyez que l'on aime à Avignon les antithèses ; ce ne sont pas les seules. Ici les cruels souvenirs des tortures religieuses de l'inquisition et des fureurs politiques de 93 et de 1815, sont, pour les voyageurs, inséparables des tendres souvenirs de Laure et de Pétrarque.

Disons aussi qu'il existe en ce monde, au plus grand avantage des aubergistes et des messageries royales, une classe nombreuse de touristes des deux sexes merveilleusement organisés pour entretenir ce culte des contrastes malheureux. A la tête de ces touristes, il faut placer beaucoup de nos écrivains célèbres et quelques *bas-bleus* de Paris. Tous ces beaux esprits semblent attacher une égale importance à nous apprendre qu'ils ne se sont pas arrêtés à Avignon sans y coucher

Digitized by Google

à l'hôtel du Palais-Royal, *chambre* n° 5. Cette chambre est celle où se passa l'affreuse tragédie que nous avons racontée. Je pourrais citer des descriptions fabuleuses faites sur la chambre n° 5, laquelle, je dois vous le dire, ressemble exactement à toutes les autres chambres d'auberge. Quelques-uns de ces écrivains impressionnables, s'abandonnant aux trop faciles écarts d'une imagination rétrospective, ont complaisamment suivi sur la muraille les traces des balles qui n'y existent pas ; ils ont compté sur le carreau les taches de sang, et là où il n'y en avait pas ils ont eu la bonté d'en mettre ; comme si la vérité n'était pas assez horrible et la tragédie assez impie! Depuis qu'on lui a rapporté toutes ces choses, Mme Crémieu, la maîtresse de l'hôtel, a jugé qu'elle ne pouvait faire moins que d'appeler cette chambre n° 5, *la chambre des poètes*. Du reste cela n'engage à rien le voyageur ; plus d'un honnête bonnetier s'y est endormi paisiblement après M. Alexandre Dumas. En voici la preuve :

C'était quelques jours avant mon arrivée à Avignon, un Monsieur — je regrette de ne savoir pas son nom — était descendu à l'hôtel du Palais-Royal.

— Madame, dit-il en entrant à la maîtresse de la maison, est-ce bien ici qu'on a tué le maréchal, le maréchal... Bellune?

— Monsieur veut dire le maréchal Brune. Hélas! oui, Monsieur, c'est ici, répond l'hôtesse.

— J'en suis charmé, fit l'autre préoccupé d'une seule pensée et de l'air radieux d'un homme à qui l'ont vient de retirer une incertitude poignante. — Le voyageur craignait, en effet, de s'être trompé d'hôtel. Complètement rassuré à cet égard : je voudrais voir, dit-il, la chambre où l'on a tué le maréchal Bellune.

— Brune, reprend un garçon avec un sourire goguenard.

— Bellune, Berune, peu importe.

— On va montrer la chambre à monsieur, dit poliment Mme Crémieu.

Digitized by Google

— Mais ce n'est pas tout, je veux y coucher. Je tiens à y coucher. Je suis venu à Avignon pour cela.

— Monsieur, la chambre est occupée pour une huitaine de jours; peut-être davantage.

— Eh bien ! j'attendrai huit jours, quinze jours s'il le faut, reprit bravement le voyageur.

Au bout de quinze jours, la chambre tant désirée, occupée par un négociant de Marseille, n'était pas encore libre, et notre homme attendait toujours, se promenant devant le balcon de la chambre n° 5, comme une âme en peine. Avec d'autres hôtes que ceux qui tiennent l'hôtel du Palais-Royal, on aurait pu croire que le locataire avait été renouvelé plusieurs fois dans la quinzaine, à l'insu du voyageur aspirant. La spéculation devenait d'autant meilleure pour un aubergiste que notre ame en peine déjeûnait et dînait d'une façon très confortable, sans compter qu'il buvait très bien.

Enfin on livre la clef du n° 5 à cet homme résigné : sa figure s'épanouit. Il va coucher cette nuit même dans la chambre où l'on a tué le maréchal Brune !.. Le soir arrive, le voilà dans cette chambre après avoir pris la précaution de s'y enfermer à double tour. Que va-t-il faire? se demandaient les gens de la maison avec une certaine anxiété.

Et vous qui lisez ce récit ne vous alarmez pas, je vous prie. Vous pourriez craindre que cet homme absorbé dans les douloureux souvenirs des réactions politiques où peut-être il eut le malheur de tremper, aujourd'hui tourmenté par le remords, n'ait nourri quelque horrible pensée de suicide, accompagnée de circonstances romantiques, comme cela se voit assez communément dans ce temps ci. Nous avons aujourd'hui une variété infinie de suicides. Le suicide simple, le suicide double, le suicide en prose et le suicide en vers et beaucoup d'autres. Tous les temps ont leur manie. Sous Louis XIV, ce fut la bigoterie; les petits soupers sous Louis XV; la guerre et la gloire homicides, sous Napoléon; aujourd'hui c'est l'agiotage des Princes, la bourse et le suicide. Mais notre homme, en cela

Digitized by Google

beaucoup plus sage ne pensait pas du tout au suicide, je vous le jure. Après avoir bien soupé, il avait très-bien dormi; et le lendemain matin de bonne heure s'étant levé frais et dispos, il demanda à la maîtresse de la maison la note de sa dépense.

— La voici, monsieur, dit l'hôtesse.

— 300 francs! dit l'étranger en jetant les yeux sur le total de ses dépenses... C'est un peu cher!... Mais je ne me plains pas, madame; votre chef de cuisine est un homme de talent, et votre Château-neuf est sans reproche... Et puis, voyez-vous j'avais une idée, je l'ai satisfaite : j'ai couché dans la chambre du maréchal Bellune...

— Brune, reprend encore le garçon en riant.

— Vous avez raison, mon ami.

Et le voyageur pria Mme *Cremieu* d'écrire au bas de sa note acquittée le nom du maréchal *Brune*, qu'il confondait toujours, ajouta-t-il, avec le maréchal Bellune. Après quoi notre homme partit aussitôt pour Paris. Car ce curieux touriste était parisien; il était digne d'être anglais.

Je vous ai raconté cette petite historiette comme on me l'a racontée à moi-même; elle a cela de bon qu'elle nous apprend jusqu'où peut aller chez certains individus la maladie des impressions de voyage et leur étonnante variété.

Il faisait encore grand jour, le soleil dorait de ses rayons les tours du Château des Papes et les murs crénelés de la ville. Mon cicerone me proposa de continuer notre promenade, ce que j'acceptai avec empressement. Mais je ne vous ai point dit quel était cet obligeant cicerone.

A peine installé à l'hôtel, un jeune homme, que je crois être le fils de la maison, était monté dans ma chambre où il avait déposé un grand portefeuille rempli de sépias, de gouaches, d'aquarelles et de dessins au crayon représentant des monuments historiques de la contrée ou quelques-uns des riches paysages qui embellissent les rives du Rhône.

Au bas de l'une des plus jolies aquarelles j'avais lu la

Digitized by Google

signature *Duret*, et j'appris bientôt que c'était le même artiste qui a demeuré quelque temps dans notre ville. Son nom n'eût pas été écrit au bas de l'aquarelle que j'aurais reconnu l'auteur au tour facile et naïf du dessin.

Mon premier soin fut de m'enquérir de la demeure de M. Duret et de sa position dans la ville qu'il venait d'adopter pour sa nouvelle résidence. Cet estimable artiste a rencontré à Avignon des protecteurs éclairés dans le sein même du conseil municipal. Il est à la veille d'être nommé professeur de la classe de paysage à l'école de dessin. Il a des élèves parmi les familles les plus notables, et comme ces familles privilégiées de la fortune on sut conserver les nobles traditions, elles honorent les arts et ne laissent pas mourir de faim les artistes.

Donc Duret a trouvé heureusement à Avignon ce qu'il avait cherché vainement à Saint-Étienne.

Et combien d'artistes distingués ont éprouvé en province le sort de Duret! Combien se sont vus forcés de fuir notre ville après avoir essayé d'y dresser leur pupitre ou leur chevalet. Duret, le gracieux et spirituel paysagiste est à Avignon, et Mme Montano, la charmante cantatrice, celle que toute l'Italie couronna de fleurs sur ses théâtres et célébra dans ses feuilles publiques sous le nom de *Perfetto Contralto*, Mme Montano est à Nice! Pauvres artistes, ils sont partis accablés, découragés, vaincus par l'insouciance, l'oubli et les dédains ignorants, toutes choses qui tombent sur le cœur de l'homme d'intelligence et de talent comme des avalanches de glace.

Maintenant que vous connaissez mon cicerone, nous allons reprendre, s'il vous plaît, notre course à travers les rues de la vieille cité des papes.

Le luxe des magasins qui se propage dans toutes les villes du centre de la France, n'a pas encore pénétré à Avignon. Les magasins, ou plutôt les boutiques s'y montrent dans toute leur simplicité primitive. A l'intérieur, tout l'ameuble-

Digitized by Google

ment se compose d'un comptoir en bois peint avec une banquette de velours d'Utrech pour la marchande et deux ou trois chaises pour les chalands. Quelquefois, mais rarement, une petite glace encadrée sous Louis XV. A l'extérieur, des toiles suspendues au-devant de la maison et portant le nom des marchands, forment la plupart des enseignes. Dans les cafés, point de sculptures antiques, mythologiques ou autres, point de lambris dorés, point de colonnes élégantes ni de folles arabesques qui courent autour des plafonds. Une tenture de papier peint représentant la découverte de l'Amérique, les noces de Gamache, ou quelque bataille d'Afrique contre les Bédouins, ou bien encore quelques petits amours rococo cramponnés à la muraille, voilà tout le luxe d'ornementation que se permettent les limonadiers d'Avignon. Ici, point de tableaux en plein vent. Les bouchers, les boulangers, les tapissiers n'ont pas encore compris la nécessité des allégories mythologiques ou autres, pour la vente et le renom de leurs marchandises. C'est tout au plus si le charcutier se permet pour enseigne le classique saint Antoine avec son compagnon. Il faut être juste : si le luxe des enseignes artistiques n'est pas plus en progrès à Avignon, on ne doit pas s'en prendre absolument aux Avignonais : les scrupules politiques de la Restauration limitèrent un jour dans cette ville l'ingéniosité inventive d'un débitant de cochon cuit. Cet honnête industriel s'était avisé de faire peindre au dessus de sa porte quelques porcs avec cette inscription vulgaire: « Aux compagnons d'Ulysse. » La police fit effacer l'enseigne, voyant là une application possible aux émigrés. Ce calembourg : « Aux compagnons *du lis,* » avait donné l'alarme aux autorités locales. Il paraît que la cour elle-même s'en effraya, car c'est, dit-on, sur un ordre du ministre que l'enseigne fut enlevée. On était alors au commencement de 1830. Quelques mois plus tard, la cour qui avait eu peur d'un méchant calembourg, ne s'effraya point des ordonnances.

Il y a peu de mouvement, peu de bruit dans Avignon ;

Digitized by Google

c'est qu'aussi il n'y a là aucune industrie. Il semble qu'on y vive au beau soleil du doux *farniente* d'Italie. Le niveau municipal a redressé et élargi quelques vieilles rues. Le manoir féodal a fait place à des hôtels dans le genre moderne et d'assez belle apparence. Ces rues sont le faubourg St-Germain d'Avignon, où s'est retirée la noblesse boudeuse de la Provence.

Du reste, la colonie romaine, l'antique Avenio, a disparu complètement sous les vestiges du moyen-âge qui restent encore debout malgré les outrages du temps et des Barbares. Car, après les Sarrasins de 730 qui ont détruit la ville romaine, d'autres Sarrasins sont venus en 1793 qui ont aussi porté leurs mains sacriléges sur ces monuments de l'art aux premiers âges de l'histoire nationale. La chapelle où étaient déposés les restes de la belle Laure de Noves dans l'église des Cordeliers, et l'église elle-même portent encore aujourd'hui les traces des fureurs politiques.

C'était en ce temps-là que Manuel proposait à Paris de détruire la porte Saint-Denis et que Henriot, dans un même élan de patriotisme, voulait renouveler sur tous les points de la France les exploits d'Omar dans Alexandrie. Un certain Dumas qui, dit-on, était né dans le comtat Venaissin, s'avisa d'une idée encore plus patriotique. Celui-là demandait tout simplement qu'on guillotinât tous les hommes d'esprit. Assurément, ce citoyen n'avait rien à craindre des conséquences de sa proposition.

Les seules ruines romaines que j'ai vues à Avignon consistent dans une suite d'arcades construites en gros blocs de pierre superposées sans ciment. Ces arcades se prolongent dans plusieurs maisons d'une petite rue dont j'ignore le nom, mais qui se trouve derrière la salle de spectacle. M. Mérimée (1) suppose que ces ruines qui portent le caractère bien évident d'une construction romaine à grand appareil, faisaient

(1) *Notes d'un Voyage dans le midi de la France.*

Digitized by Google

partie d'un vaste hippodrome dont elles formaient le principal ornement. Dans l'opinion de ce savant archéologue, il n'est pas douteux que des fouilles bien entendues ne produisissent de grands résultats; mais il paraît que dans la ville d'Avignon on a peu de goût, l'administration aidant, pour ces sortes de recherches historiques et artistiques. Il y a une dixaine d'années, on découvrit par hasard, sur la place de l'hôtel de ville, le soubassement d'un bel édifice. Les archéologues avignonais étaient dans la jubilation; ils voyaient avec amour l'art romain sortir de son tombeau avec des bronzes, des mosaïques et des chefs-d'œuvre en perspective, quand un beau matin le préfet s'avisa de faire combler les fouilles par mesure de police. Le fait est que ces déblais gênaient la promenade matinale des voisins, sans compter que pour l'œil ce n'était pas propre.

Les églises d'Avignon offrent peu d'intérêt, et cela doit étonner dans une ville qui fut pendant plusieurs siècles tour à tour le siége de l'empire chrétien et des légats représentant le souverain pontife. Mais c'est qu'alors les papes pensaient, je crois, beaucoup moins à Dieu qu'à eux-mêmes. L'important était de se défendre et de se fortifier chez soi. Aussi, voyez ces tours, ces murs crenelés, ces machicoulis, ces courtines, ne semblaient-ils pas dire : « Ici on bataille plus qu'on ne prie. » La plupart des monuments religieux appartiennent au XIVe siècle, surtout au XVe. Une remarque à faire, c'est que passé Lyon et Vienne, plus on s'avance dans le midi, et moins l'on rencontre ces superbes basiliques si communes dans le nord et l'ouest de la France. En voici la raison :

Dans le midi de la France, les édifices les plus considérables ont été élevés quand le style roman était à la mode, de 1000 à 1200 ; et dans le nord, sous le règne du style gothique, de 1200 à 1300.

La plus ancienne église d'Avignon est Notre-Dame du Doms, qui était aussi l'ancienne cathédrale de la ville. Le style de

Digitized by Google

ce monument semble être comme une transition entre l'époque romaine et le moyen-âge. Son porche est, au dire des hommes les plus compétents, l'un des monuments les plus curieux qu'offre la Provence. Ses proportions élégantes lui impriment le caractère antique. A cet égard tous les archéologues sont d'accord, c'est seulement quand il s'agit de fixer l'acte de naissance du monument, que ces messieurs ne s'entendent plus. Les uns veulent que ce porche, contemporain de la nef, soit du temps de Charlemagne, les autres le rajeunissent sans façon de quatre cents ans seulement, et le font naître au XIIe siècle. Les amateurs choisiront.

Pour moi, je m'en tiendrai volontiers au refrain de la chanson :

> Souvent, pour ne pas se tromper,
> Il est sage de ne rien croire.

C'est surtout en archéologie que la chanson a raison. La science archéologique repose pourtant sur des bases générales certaines, positives. La grande route qui conduit à cette science est facile et sûre ; c'est dans les chemins de traverse qu'on se noie.

Ceci m'a fait réfléchir sérieusement sur une chose bouffonne.

Quand on voyage en touriste, me suis-je dit, et que l'on s'est arrêté dans quelque ville soit du nord, soit du midi, il est de rigueur que l'on s'en aille par les rues promener avec amour ses regards le long des tourelles plus ou moins gothiques, des pignons sculptés et des fenêtres en ogive. On doit aussi entrer dans toutes les églises et pour peu que l'on ait avec soi un marguillier d'honneur ou le bedeau de la paroisse, il est agréable de passer dans l'opinion de ces messieurs pour quelque savant archéologue ou tout au moins pour un inspecteur des monuments historiques, ce qui n'oblige à rien. J'ai un de mes amis dans cette dernière catégorie. Un jour qu'il était en tournée historique, il aperçut au bas d'une

Digitized by Google

énorme pierre une de ces choses qu'il est défendu par les réglements municipaux de déposer le long des murailles. Or, l'inspecteur avait décidé que cette pierre, anciennement détachée d'une roche voisine, devait être un monument druidique. C'était un *Dolmen*; il n'y avait plus à y revenir, son rapport était fait au comité des recherches historiques. Vous pouvez juger de l'indignation qui saisit M. l'inspecteur.

Il ne suffit pas de flâner autour des monuments anciens et de caresser de l'œil les colonnettes et les clochetons des vieilles cathédrales, il faut encore savoir et pouvoir dire de quelle époque doit être le monument que l'on visite et le style auquel il appartient. La recette est très simple, elle peut être utile aux jeunes touristes et à d'honnêtes bourgeois en voyage; c'est une petite chronologie au moyen de laquelle on pourra facilement classer l'époque et le style des monuments. Il suffit de l'apprendre par cœur. L'expérience et l'étude feront le reste. Remarquez bien que je vais vous conduire sur ce que j'appelais tout-à-l'heure la grande route de la science.

Après l'an 1000, au sortir de l'extrême barbarie du Xe siècle, *style roman* emprunté à l'architecture romaine.

1050 roman orné ou *fleuri*.

1150 à 1220, transition.

1200 gothique.

1260 gothique orné ou *fleuri*.

1350 commencement du style contourné dit *flamboyant*. (Les contours des ornements établis sur les divisions verticales des fenêtres se rapprochent de l'S majuscule formée par la flamme d'un fagot qui brûle.)

1500 transition du gothique à la renaissance (on appelle ceci en France style de Louis XII.)

1550 renaissance bien établie.

On distingue le huitième siècle et le commencement du neuvième par le chapiteau *cubique*; mais ce chapiteau ne se trouve que sur les bords du Rhin.

Comme on voit, le *style roman* est le premier en date; il

Digitized by Google

succéda à la barbarie complète de l'an mil. Il est lui très solide, très timide et se sert de pauvres matériaux.

Le *style gothique* qui lui succéda, lorsque le clergé fut encore plus riche et pu faire travailler les paysans, en les payant avec des indulgences, ce style est aussi hardi que le *roman* était timide, aussi léger que l'autre était lourd. Il soutient mystérieusement des cintres, des archivoltes, des voûtes aériennes avec de frêles colonnes. Il alonge les fenêtres et les divise avec des morceaux si délicats, si minces, que l'œil peut à peine croire à leur solidité. Il emploie l'ogive tandis que le style roman emploie le plein cintre.

Le style gothique, enfin, saisit l'imagination, agrandit la pensée, et semble élever la prière avec ses flèches qui montent au ciel.

Maintenant, si l'on veut appliquer la petite théorie qui précède à quelques-un des principaux monuments de l'art, on aura pour la perfection du gothique la cathédrale de Reims, commencée pendant l'époque de transition du roman au gothique.

L'église Saint-Urbain à Troyes, commencée vers le milieu du XIIIe siècle.

L'église Saint-Ouen à Rouen, construite vers le commencement du XIV siècle, pur gothique fleuri, et quelque peu flamboyant.

L'église de Saint-Gervais de Paris, style renaissance.

Dans notre itinéraire du Midi nous aurons encore l'occasion de faire l'application de cette théorie aux divers monuments que nous rencontrerons sur notre route.

Avignon possède une succursale de l'hôtel des Invalides de Paris, destinée à abriter la vieillesse et les souffrances du soldat que l'âge ou le sort de la guerre a mis hors de combat; grande et noble fondation qui efface un peu, dans la vie du fondateur, la honte de la révocation de l'édit de Nantes. Un jour, sans doute, il y aura encore un grand roi ou un grand peuple qui fera pour les vieux soldats de l'industrie, ces ou-

Digitized by Google

vriers de la paix, ce que nous voyons faire ici pour les ouvriers de la guerre.

Ne vous attendez pas de trouver aux Invalides d'Avignon la majestueuse beauté de l'hôtel royal de Paris, ni les cours d'honneur, ni les trophées de bataille, ni les arcs-de-triomphe, ni son dôme doré (1). Ici les vieux soldats mutilés ont sur leurs têtes le beau ciel bleu de la Provence; ce dôme là vaut bien l'autre. Comme j'avais fait cette réflexion tout haut, un invalide qui me conduisait me dit :

— Monsieur, je ne puis entendre parler du dôme des Invalides et de son casque d'or que Napoléon lui a donné en 1813, sans me rappeler aussitôt le général Mallet, vous savez l'*auteur* de la conspiration contre l'empereur ? On conduisait le pauvre homme à la plaine de Grenelle pour y être fusillé. J'étais de l'escorte, et ça ne m'amusait guère, vous pouvez m'en croire, mais on est commandé, faut obéir, il n'y a pas à tortiller. J'étais à côté de lui comme je suis à côté de vous. En passant devant l'hôtel des Invalides il regarde le dôme, dont la moitié était déjà toute reluisante d'or, et il dit tranquillement : « Ce sera beau lorsque ce sera fini. » — Celui-là n'avait pas peur de la mort, je vous en réponds. C'était encore un brave général, mais il avait fait une *bêtise*, les généraux n'en sont pas exempts. C'est dommage!

L'air de candide assurance avec laquelle le vieux soldat avait prononcé ces dernières paroles, nous fit beaucoup rire.

(1) C'est Louis XIV qui, le premier, fit dorer le dôme des Invalides. Louis XV le couvrit économiquement d'une chemise d'ocre jaune. Napoléon lui rendit son habit doré, il y a de cela plus de trente ans; aussi l'or est-il en partie effacé ou noirci. On assurait, il y a quelque temps, que le ministre de l'intérieur, M. Duchâtel, était en marché avec M. de Ruolz, l'inventeur de la galvanoplastie, pour lui faire dorer le dôme des Invalides, par son nouveau procédé. Sous l'Empire, cette opération avait coûté 1,500,000 francs. On assure que M. de Ruolz ne demande aujourd'hui que 800,000 francs, en s'engageant à faire plus vite et mieux qu'on ne fit les deux premières fois.

Digitized by Google

Le service intérieur et le régime de la maison sont à Avignon les même qu'à Paris. Il y a un entrepreneur, et son entreprise embrasse les vivres, l'habillement et le petit équipage, l'entretien et le renouvellement du mobilier et des effets de lingerie, le chauffage et l'éclairage. Pour l'alimentation, tout est prescrit avec les précautions les plus scrupuleuses. Sur la table des officiers supérieurs et sur celle des officiers il doit y avoir, chaque jour et aux deux repas, de la viande, des légumes de diverses espèces et des desserts de fruits selon la saison. Les sous officiers, caporaux et soldats reçoivent par semaine cinq plats de viande, sept fois des légumes verts et cinq fois des légumes secs; des salades ou des légumes à l'huile, deux fois; une fois des œufs, une fois du fromage. Ils ont 93 centilitres de vin par jour. L'habillement se compose d'un habit, une redingote, une veste à dos et à manches, un pantalon, un bonnet de police, un caleçon long en toile de coton, un chapeau en feutre. La durée du pantalon et du caleçon est fixée à un an; tous les autres effets doivent durer trois ans.

A Avignon, comme à Paris la grande distraction des Invalides est le jeu des conquérants, c'est-à-dire le jeu de boules. Cela rappelle toujours un peu les boulets.

L'établissement des Invalides d'Avignon ne compte que 595 vieux serviteurs de la patrie, officiers, sous-officiers et soldats. L'hôtel des Invalides à Paris en compte, 2,925. Le budget total des deux maisons s'élève à 2,720,619 francs. Un employé de la succursale d'Avignon nous a obligeamment communiqué ces chiffres qui sont officiels.

J'avais hâte de visiter cette ancienne église des Cordeliers où repose la belle amante de Pétrarque. Nous dirigeâmes nos pas de ce côté. J. Beliard.

(La suite au prochain numéro).

Digitized by Google

Châteaux du Lyonnais.

II.

LA CLAIRE ET LA DUCHÈRE.

Au nombre des belles demeures que Vaise possédait autrefois, il faut placer au premier rang la Claire et la Duchère,

La Claire doit son nom à M. Le Clair qui la fit bâtir dans le XVIe siècle et fit mettre sur le portail cette inscription, tout-à-fait dans le goût de cette époque :

UBIQUE CLARA.

On lit encore aujourd'hui sur une fontaine de cette campagne le distique suivant où l'auteur s'est complu à jouer sur le nom de cette propriété :

HANC ORNANS CLARA CLARAM CLARISSIMUS UNDA,
CUNCTA FACIT CLARUS QUO SUA CLARA FORENT.

Les jardins de cette résidence vraiment royale furent tracés par le célèbre Lenôtre. Ils ont un aspect grandiose et rappellent Trianon. Il ne nous en reste plus aujourd'hui que des fragments, assez beaux pour nous faire regretter ces parterres, ces allées, ces salles d'ombrage, si bien dessinés par l'habile artiste auquel Louis XIV confia Versailles et Trianon.

Dans cette retraite magnifiquement décorée, Henri IV, après les troubles de la Ligue, reçut, le 4 septembre 1595, les premiers hommages de la ville de Lyon depuis sa soumission. Il répondit en ces termes aux compliments des échevins de Lyon : « Mes amis, j'ai toujours loué votre fidélité, j'ai toujours cru (quelque débauche et changement qu'il y ait eu par mon royaume), que vous étiez Français. Vous me l'avez bien montré, l'honneur vous en est demeuré, et à moi tout le contentement qu'un prince peut avoir du service de l'obéissance de ses sujets. Continuez à m'aider, et je vous ferai connaître combien je vous aime, et que je n'ai rien plus à cœur que votre repos. » Le roi répondit au grand obéancier de l'église de Saint-Just, orateur né du clergé de Lyon : « Que comme des trois Ordres dont son royaume était composé, le clergé avait été le dernier à le reconnaître ; il croyait aussi qu'il serait un des plus fermes et un des plus affectionnés à son obéissance. »

Digitized by Google

Après Henri IV, une autre illustration vint habiter à la Claire. En 1683, le cardinal de Bouillon écrivait, de cette maison de plaisance, au roi Louis XIV : « Sire, je vous rends toutes mes charges et toutes mes dignités pour reprendre ma liberté que ma naissance et ma qualité de prince étranger me donnent. »

Ce fut encore dans cette vaste demeure qu'à l'issue du siège, le 9 octobre 1793, se rassemblèrent les débris de la garnison de Lyon sous la conduite de Précy pour effectuer leur malheureuse retraite.

En 1814, le général Augereau se retirait en bon ordre sur Lyon, pour aller prendre position au-delà de l'Isère, son armée de quatorze mille hommes ne pouvant lutter contre soixante mille Autrichiens, commandés par le prince de Hesse-Hombourg. Une colonne de six mille hommes, détachée du corps d'armée autrichien, descendit dans la plaine de Vaise, espérant entrer le même jour que le général Augereau, et faire éprouver à Lyon le sort d'une ville prise d'assaut. Mais 800 hommes qui s'étaient embusqués près de la Claire, se jettent avec impétuosité sur les Autrichiens, les dispersent et les taillent en pièces. L'ennemi n'entra à Lyon que le jour suivant, à la suite d'une capitulation honorable.

III.

La Duchère, remarquable par sa situation à mi-côteau, par la masse imposante de ses bâtiments qui surgissent du milieu d'un bois, est d'un bel effet dans le paysage et son architecture ne manque pas de caractère. Cette maison conserve encore quelques traces de son ancienne splendeur. La puissante famille Nerestang s'était complu à l'embellir de toutes les richesses de la peinture. Sarrabat avait exercé son talent dans plusieurs compositions qui décoraient une vaste galerie.

Reconstruite au commencement du XVIIe siècle par François Clapisson, avocat du roi au siège présidial de Lyon, et échevin en 1607, la Duchère offrait une foule d'inscriptions qui vraisemblablement n'existent plus aujourd'hui. Golnitz en rapporte un grand nombre.

En voici quelques-unes :

Au-dessous d'un portrait d'Henri IV :

Si du sculpteur l'art et science
Pouvoient, par un semblable trait,
Graver sa valeur et clémence,
L'ouvrage seroit tout parfait.

C'est une traduction du distique de Martial, dont le texte

Digitized by Google

même était gravé, dans un autre endroit de la même maison, sous le buste de Bellarmin :

Ars utinam mores animumque effingere posset !
Pulchrior in terris nulla tabella foret.

Au dessus de la porte d'une terrasse :

Tant de peine pour amasser,
Et puis mourir et tout laisser.

C'est encore la traduction d'un passage du même poète :

Rape, congere, aufer, posside : relinquendum est,

Au dessous d'un tableau représentant la Justice et la Paix :

Vivitur hic tuto divis custodibus istis.

Sur la voûte de la chapelle, une représentation du mystère de la Trinité, avec ces deux vers :

Tres unum, Deus est unus, tribus una potestas :
Hac casti maneant in religione nepotes.

Sur le mur d'une salle d'arbres, des épées nues avec ce distique :

Cum tribus infelix serviret Roma tyrannis,
Hæc rerum facies, quam modo cernis, erat.

La Duchère fut, le 11 octobre 1619, choisie par la ville pour y offrir une fête et une collation à madame Christine de France, sœur de Louis XIII, lorsque cette princesse passa à Lyon pour se rendre à Turin où elle allait épouser le prince du Piémont. Un triste avenir était réservé à l'illustre voyageuse qui s'y était arrêtée. Christine, fille du Béarnais, fut, dit-on, comme son père, trop sensible. Un soir qu'elle revenait au Valentin, charmant château qu'elle avait fait construire au bord du Pô, son cocher gagné par le prince la versa dans le fleuve où elle se noya. C'est ainsi que le Prince de Piémont se vengea d'une infidèle.

Spon nous apprend qu'en 1673 cette demeure appartenait à M. Guetton, baron de Vaux. Il mentionne un fort beau bois et une allée de tilleuls à perte de vue, dont la beauté serait capable de faire aimer la vie champêtre sans qu'on eût pris la peine d'ajouter ce dicton sur la porte d'entrée :

RURE TIBI VIVAS ALIIS DUM VIXERIS URBI. »

Nous le traduirons ainsi :

Vis aux champs pour toi seul,
Pour autrui dans la ville.

A l'époque du siège en 1793, la Duchère devint un point de défense et subit toutes les vicissitudes de la guerre. Elle fut ravagée par les Conventionnels qui s'en emparèrent.

Digitized by Google

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LE XXe VOLUME.

—

Poésie.

AUTRAN.	Le poésie en rêve.—A Victor de Laprade . .	5
A. DESPLACES.	A la muse	89
ULRIC GUTTINGUER.	A M. Victor de Laprade.	173
VICTOR DE LAPRADE.	A M. Ulric Guttinguer	175
DANIEL.	Les Parts	233
VICTOR DE LAPRADE.	Le Baptême de la Cloche	313
JULES FOREST.	Morte	409

Lyon. — Histoire locale. — Châteaux et environs de Lyon. — Institutions religieuses.

F.-Z. COLLOMBET.	Lettre à son éminence le cardinal de Bonald, sur un projet de bibliothèque des Pères de l'Eglise de Lyon	13
***	Château de la Pape	91
***	Château de la Claire.	484
***	Château de la Duchère	484
***	Longueur et largeur des ponts de Lyon . . .	164
	Des eaux d'Ecully et des eaux de Royes . . .	160
F.-Z. COLLOMBET.	VII. Les Carmélites	211
***	Vaise	269
D'AUBIGNÉ.	Henri III à Lyon et le porte-croix de la confrérie des Pénitents du Confalon	281
PETREQUIN.	Les Médecins et les Chirurgiens pendant les épidémies du XVIIe siècle, à l'hôtel-Dieu de Lyon	318
	Une lettre inédite de Jacob Spon.	284
F.-Z. COLLOMBET.	VIII. Le monastère de Ste-Elisabeth de Bellecour.	412

Biographie Lyonnaise.

***	J.-B. Rondelet, architecte.	177
C.-P. LEFEBVRE.	Le P. Béraud, mathématicien	236
	Antoine Faivre	406

Littérature. — Voyages.

PAUL ROCHERY.	Charles Nodier	58
Mlle JEANNE DUBUISSON.	Physiologie du lion et du tigre.	132

Digitized by Google

F.-Z. Collombet. Un mot sur l'église de Brou. 254
F.-Z. Collombet. Digne et les Alpes 257
J. Beliard. Excursion dans le Midi en 1844 (1er *article*) . 445
*** Ascension au Mont-Blanc par MM. Bravais, Martras et Lepileur, en 1844. 255

Histoire. — Philosophie. — Faculté des lettres.

F.-Z. Collombet. Tableau et sac de Rome, IVe et Ve siècles . . 97
Charles Buob. De l'état actuel de la philosophie dans les universités d'Allemagne. I. Heidelberg. 190
F. Bouillier. Discours d'ouverture du cours de philosophie, année 1844-1845 420
Eichhoff. Coup d'œil général sur la littérature italienne et espagnole 436

Economie politique.

Barrillon. Des systèmes de concession des chemins de fer dans leurs rapports avec les intérêts de l'Etat. 329
L.-V. Parisel. Résumé de la question des eaux potables et industrielles, à Lyon 391

Beaux arts. — Théâtres. — Musique.

*** Concerts de Frantz Liszt 85
*** Bulletin théâtral. 87-170-307
*** De la restauration du tableau du Pérugin . . 168
*** La troupe de Molière. 289
*** Sur le projet d'ériger une statue au chancelier Jean Gerson 402

Bibliographie.

Guillemot. Recherches archéologiques et historiques sur l'église de Brou, par M. Baux, architecte de l'Ain 31
F.-Z. Collombet. Un livre de la bibliothèque de Charles Nodier . 80
— — Du Pape, par Joseph de Maistre 82
J. D. Les Mandragores, par J.-X. Lirou-Bastide . . 83
J. D. Impressions et réflexions, par Charles Domet . 84
V. de. L. L'Ultramontanisme, ou l'église romaine et la société moderne, par M. Edgar Quinet. . . 144
Ducoin. Histoire de Léon X, par M. Audin. 156
Fleury La Serve. Histoire de saint Jérôme, par F.-Z. Collombet. 233
L.-V. Parisel. Traité élémentaire de Chimie industrielle, par M. Alph. Dupasquier. 301
Monde musical. Exercices de chant, par M. Jansenne. . . . 303
F.-Z. C. Recherches historiques sur le département de l'Ain, par M. Lateyssonnière 304

Chronique.

P. 88 — 172 — 312 — 406.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google